3 1761 03578 8926

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

# MADAME DE STAËL

## ET SON TEMPS

LADY BLENNERHASSETT
*Née Comtesse de Leyden*

# MADAME DE STAËL

## ET SON TEMPS

(1766-1817)

AVEC DES DOCUMENTS INÉDITS

(*Portrait d'après GÉRARD*)

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND
PAR
AUGUSTE DIETRICH

TOME DEUXIÈME

PARIS
LOUIS WESTHAUSSER, ÉDITEUR
10, RUE DE L'ABBAYE, 10

1890
Tous droits réservés

13338

A

LA CHÈRE MÉMOIRE

DE MES AMIES DE FRANCE

ARTHÉMINE DE KLINGLIN, COMTESSE DE MENTHON

✠ 8 FÉVRIER 1871

ROSELINE DE VILLENEUVE

MARQUISE DE FORBIN D'OPPÈDE

✠ 28 FÉVRIER 1884

LADY BL.

# MADAME DE STAËL
## ET SON TEMPS

---

### CHAPITRE PREMIER

En octobre 1790, dès que sa santé fut remise, Mme de Staël alla rejoindre ses parents à Coppet, qu'elle n'avait plus revu depuis 1784. Elle retourna à Paris en janvier 1791, mais pour revenir bientôt faire en Suisse un nouveau séjour de plusieurs mois. Elle trouva son père, contrairement à son naturel serein et enjoué, dans une disposition d'esprit mélancolique, dont il ne devait plus complètement triompher. La conscience des erreurs qu'il avait commises pendant son administration y avait peu de part; mais, par contre, la tristesse qu'éveillaient en lui les accusations de ses ennemis restait empreinte d'une douceur résignée qu'il puisait à des sources plus hautes que l'insuffisante philosophie de la plupart de ses contemporains. Son *Cours de morale religieuse*, composé en ces années, se rattache à son livre sur l'*Importance des opinions religieuses*; mais il prélude déjà à la réaction sur laquelle la prose de

Chateaubriand devait, dix années plus tard, jeter un incomparable éclat. Necker, à qui revient l'honneur de l'initiative, a de plus le mérite de ne s'être pas borné à prêcher son christianisme aux autres, mais de l'avoir pratiqué. On lui a reproché, à lui et à son école, de dire la vérité en pleurant, comme un message de deuil. [1] Au point de vue littéraire, le reproche est peut-être fondé ; mais il ne s'applique pas à la vie de Necker. Son existence à Coppet demeura active, utile et sereine, de plus en plus détournée des bruits du jour, et néanmoins pénétrée jusqu'au dernier moment d'une ardente sympathie pour tout ce qui se rapportait à son pays et à l'humanité.

Un témoignage éloquent de l'action bienfaisante exercée par Necker sur ceux mêmes qui ne faisaient que l'entrevoir, nous a été conservé par le comte Frédéric-Léopold de Stolberg. Pendant l'automne de 1791, celui-ci traversa la Suisse pour se rendre en Italie avec sa seconde femme, la comtesse Sophie de Redern. La comtesse visita à Genève son vieil ami, le naturaliste Bonnet. Stolberg, disciple enthousiaste de Klopstock et auteur d'un hymne qui célébrait le vingtième siècle comme celui de la liberté [2], s'était rallié à la monarchie modérée, comme à la seule institution viable en Allemagne. Pour cette raison il honorait dans le ministre tombé de Louis XVI « l'ennemi de l'arbitraire, destiné à réconcilier l'ordre et la liberté ».

[1] Joubert, *Pensées*, II, 373.

[2] *Gedichte der Brüder Christian und Friedrich Leopold Grafen zu Stolberg*, Carlsruhe, 1783, 102-114.

Ses amis de Suisse crurent devoir le mettre en garde contre l'abord froid en apparence et réservé de Necker. « Je me laissai dire ce qu'on voulut », écrivait Stolberg, « tout en sachant à quoi m'en tenir. Une apparence de froideur dans un homme dont le cœur était enflammé des plus nobles sentiments, dont l'esprit compatissant rayonnait d'une si vive lumière, ne pouvait me tromper un instant. Je l'abordai avec la confiance que seuls les grands hommes savent inspirer. Son premier aspect me remplit d'une émotion douce, mais pénétrante, qui ne lui échappa pas. Je me sentis heureux auprès de lui. Il parle peu, mais ce peu est digne de Necker [1] ».

Cette rencontre eut lieu le 14 octobre ; Mme de Staël était repartie pour Paris. L'atmosphère paisible de ce séjour, qui invitait à la méditation et répondait si bien à l'humeur de Stolberg, était pour le moment en opposition absolue avec la sienne. Mme Necker s'en plaignait à Marmontel, à qui elle écrivait que son époux, dans sa retraite, paraissait beaucoup plus heureux qu'au sein des honneurs mondains, mais qu'elle voyait sa fille si complètement absorbée par les plaisirs et les distractions de la société, qu'il lui était désormais impossible de contribuer, en quoi que ce fût, à sa satisfaction [1].

Sous le nom « d'Hortense », Sénac de Meilhan, l'adversaire de Necker, a tracé vers ce temps-là un portrait à peu près semblable de Mme de Staël : « L'ivresse des talents s'est emparée d'elle et elle

[1] * Janssen, *Frédéric-Léopold de Stolberg*, I, 275-276.
[2] Mme Necker, *Mélanges*, I, 141.

s'est fait une habitude de l'enthousiasme. En vivant au milieu de gens transportés, son âme sensible, ardente, s'est éveillée au même instant. Entraînée par des impulsions vives, tourmentée par le besoin de l'âme et de l'esprit, séduite par les hommages qu'on se plaît à rendre aux femmes, enivrée par la louange, déterminée enfin par la franchise de son âme, elle a prétendu à tous les succès, s'est livrée à tous les sentiments... Hortense a de la bonté, et sa supériorité l'empêche de connaître l'envie. Elle a la naïveté du génie : elle doit plutôt surprendre que plaire. Ses manières ont un fracas qui étourdit ; sa conversation semble un assaut, un combat à outrance ; c'est plutôt une femme rare qu'une femme aimable ; mais celui qui serait aimé d'elle, celui qui fixerait sur elle ses goûts réunis, trouverait dans Hortense une femme unique, un trésor de pensées et de sentiments. Elle animerait une solitude, remplacerait le monde ; elle serait à elle seule un monde entier [1] ».

La parente de Mme de Staël, l'ancienne compagne de ses jeux, Mlle Huber, parle également de cette exubérance de vie chez la jeune femme, âgée alors de vingt-quatre ans. C'est un être céleste, disait-elle, qui à un cœur incomparable et à une intelligence merveilleuse sait unir la réflexion. Même transformée comme elle l'est, son commerce est préférable à celui de toutes les autres femmes [2].

[1] Sénac de Meilhan, *Le gouvernement, les mœurs et les conditions en France avant la Révolution* (édit. de Lescure), 451-453. — Bouilly, *Mes récapitulations*, I, 146.

[2] A. Stevens, *Life and times of Madame de Staël*, I, 114-115,

Il semblerait, à première vue, que les émotions de cette époque, les tableaux effrayants qui s'étaient déjà déroulés, et, plus encore, le pressentiment de ce qui se préparait, devaient inspirer aux femmes en particulier le désir du repos et de la solitude, l'envie de fuir un monde livré à toutes les tempêtes et à tous les écueils. Ce fut le contraire qui advint. Jusqu'au seuil de la Terreur comme immédiatement après son règne, la jeunesse réclama ses droits à la jouissance et au plaisir, et l'incertitude du lendemain paraissait accroître le charme du moment présent. Les intérêts politiques ne bannissaient pas les intérêts personnels, la flamme de passion qui avait saisi une nation tout entière pénétrait toutes les relations de la vie. Ce n'est pas des émotions de la tribune que mourut Mirabeau. Il y eut des jours où la Gironde attendit vainement Vergniaud, parce que celui-ci oubliait la tragédie pour une aventure d'amour. Lally-Tollendal, qui réclamait en termes si pathétiques la réhabilitation de son père et la liberté de son pays, n'en était pas moins l'homme le plus gai et le causeur le plus enjoué de son temps. Talleyrand reprochait en plaisantant à M^me^ de Staël d'interrompre les discussions sur le doublement du Tiers par une contredanse. Ce contraste n'avait rien d'exceptionnel. Des femmes délicates, rêveuses, repliées sur elles-mêmes et dépourvues en apparence de toute énergie, n'ont pas été moins électrisées par la Révolution et entraînées dans son tourbillon que

d'après des notes de famille du professeur Rilliet de Candolle, de Genève.

des natures intellectuellement et physiquement plus robustes, telle que l'était entre autres la jeune ambassadrice de Suède. Aussi peu épargnées que les hommes par l'influence contagieuse des passions politiques, l'heure de l'épreuve les trouva toutes, la mère tendre et l'épouse modeste comme la brillante femme du monde, énergiques et résolues aux côtés des victimes, prêtes à jouer leur vie, regardant la mort en face et ne reculant pas devant le bourreau : de sorte que les annales de la Terreur mentionnent à peine une femme qui, en présence du supplice, ait montré de la faiblesse et refusé de mourir.

Avant ces dernières et sanglantes épreuves, il y en eut d'autres à supporter. La femme, habituée jusqu'ici aux hommages les plus enthousiastes, à la domination sociale la plus absolue, dut se voir en butte à la haine des partis, aux insinuations de la calomnie, subir les blessures de la méchanceté aux aguets, laisser soulever le voile étendu sur sa vie privée, et livrer à la publicité l'histoire de son bonheur domestique ou de ses déceptions personnelles. Où cela aboutissait, c'est ce qu'avait appris à ses dépens la reine de France elle-même, qui, la première, fut l'objet de semblables attaques. Ses défenseurs, pas plus que sa propre innocence, ne parvinrent à la dégager de l'étreinte mortelle de l'histoire du Collier.

Ce qui était advenu à l'épouse du souverain donnait la mesure de ce qui attendait d'autres femmes, du moment où les rancunes personnelles et l'égoïsme blessé s'unissaient à la politique dans une même pensée de vengeance.

M^me^ de Staël fut une des premières victimes de la haine des partis. L'expérience de chaque jour confirme que les modérés sont ceux qu'on écoute le moins. « Ce sont les nuances qui se querellent, pas les couleurs », dit Tocqueville. La droite de l'Assemblée nationale, les royalistes de 1789, haïssaient les constitutionnels beaucoup plus qu'ils ne détestaient les Jacobins et se seraient entendus bien plus volontiers avec Marat qu'avec Mirabeau, avec Danton qu'avec Necker. Les décrets les plus funestes de l'Assemblée nationale, son refus d'accepter un ministère parlementaire, le 7 novembre 1789, comme plus tard, le 17 mai 1791, la motion par laquelle Robespierre proposa qu'aucun membre de l'ancienne Assemblée ne pourrait être réélu dans l'Assemblée nouvelle, tout cela passa grâce à l'alliance formée par les royalistes intransigeants avec la gauche et contre les hommes de conciliation. Ce sentiment était d'ailleurs réciproque : « les constitutionnels », affirme entre autres le modéré Ferrières, « craignaient la noblesse et le clergé encore plus que les Jacobins ». On connaît l'exclamation de la reine : « Plutôt périr qu'être sauvé par La Fayette et les constitutionnels ! » [1]

Si les plus hauts intérêts et les questions les plus vitales étaient ainsi traités, comment aurait-on songé à épargner l'honneur des personnes? M^me^ de Staël fut diffamée d'abord à cause de ses propres opinions, ensuite et surtout parce qu'elle était la fille de Necker. Le signal de l'attaque fut donné par Rivarol,

[1] M^me^ Campan, *Mémoires*. — Malouet, *Mémoires*, II, 126.

qui, après Voltaire, semblait avoir trouvé l'art « d'insulter les vivants et les morts par ordre alphabétique », et que sous ce rapport on a comparé à l'Arétin.[1]

Dans les *Actes des Apôtres,* dès 1789, Mme de Staël apparaît comme « la bacchante de la Révolution », comme la seule personne en Europe « qui puisse tromper sur son sexe ».[2] C'était dire qu'une fois l'éclat et la grâce de la première jeunesse disparus, sa personne commençait à accuser l'embonpoint précoce, sa physionomie les traits fortement caractérisés et quelque peu virils, qui lui faisaient dire souvent que le bien le plus enviable de la femme — la beauté — lui avait manqué. On ne devait pas s'en tenir à de semblables railleries. Dans la *Galerie des Etats-Généraux et des dames françaises*, publiée également en 1789, Rivarol persifla Mme Necker sous le nom de « Statira », sa fille sous celui de « Marthésie ». La comtesse de Sabran, personne originale et gracieuse dont la correspondance forme un des joyaux trop peu connus de la littérature de son temps,[3] fut, à cause de son amour pour la poésie, ridiculisée sous le nom de « Sapho ». Mme Vigée-Lebrun, la célèbre artiste, figurait sous la dénomination de « Charites », la comtesse François de Beauharnais sous celle de « Corylla », Mme de Genlis sous celle de « Polyxène ». Toutes ces railleries prenaient naissance le soir, au jeu et à table, dans un restau-

[1] Caro, *Rivarol et la société française. Journal des Savants*, sept.-nov. 1883.

[2] De Lescure, *Rivarol*, 175.

[3] E. de Magnieu et Henri Prat, *Correspondance de Mme de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 1778-1788.

rant du Palais-Royal, où se rencontraient Rivarol aîné, Mirabeau-Tonneau, le frère et l'adversaire du grand orateur, ainsi surnommé à cause de son énorme corpulence, Champcenetz, le collaborateur en titre de Rivarol, et Suleau, le publiciste le plus hardi de la presse royaliste. C'est là qu'on disait de Mirabeau que pour de l'argent il était capable de tout, même d'une bonne action ; qu'il ressemblait à sa réputation, puisqu'il était affreux. Peltier célébrait Talleyrand dans ces vers impitoyables :

Froidement du mépris il affronte les traits,
Il conseille le rapt, enseigne le parjure,
Et sème la discorde en annonçant la paix.
Sans cesse on nous redit qu'il ne peut rien produire
Et que de son discours il n'est que le lecteur ;
Mais ce qu'un autre écrit, c'est lui seul qui l'inspire,
Et l'on ne peut du moins méconnaître son cœur [1].

Deux ans plus tard, Rivarol devait trouver un trait qui surpassait les autres. Après l'exécution d'André Chénier, il nomma son frère Marie-Joseph : le frère d'*Abel* Chénier.

Après cette « histoire apostolique », l'infatigable rédacteur publia le *Journal politique national*, qui attaquait la Révolution bien plus qu'il ne défendait la monarchie ; [2] puis, en février 1790, la *Galerie des Etats-Généraux* fut suivie du *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution, par un citoyen actif, ci-devant rien*, que Grimm nomme un modèle de

[1] L. G. Michaud, *Talleyrand*, 18.
[2] De Lescure, *Rivarol*, 194. — * Lotheissen, *La littérature et la société en France sous la Révolution*, 84-85.

persiflage et d'impertinence.[1] Ce pamphlet débutait par une « Epître dédicatoire à S. E. madame la baronne de Staël, ambassadrice de Suède auprès de la Nation », qui commençait ainsi : « Madame, publier le *Dictionnaire* des grands hommes du jour, c'est vous offrir la liste de vos adorateurs ». Il y avait à peine un an que l'unique reproche adressé par Rivarol à la jeune femme était celui d'une pruderie exagérée ; maintenant il portait ses attaques sur un autre terrain et inaugurait le ton que la presse du Consulat et celle de l'Empire devait encore dépasser. Non point par égard envers la femme, mais par amitié envers celui que le monde, avide de scandales, associait déjà à son nom, Rivarol laissa cette fois à d'autres le soin d'en dire davantage. Il circulait alors à Paris une de ces soi-disant correspondances secrètes qui se proposaient de faire connaître à la haute société européenne les bavardages et les nouvelles de la capitale. Le 29 janvier 1791, cette correspondance signala le retour à Paris de l'ambassadrice de Suède, en ajoutant en marge que l'ex-évêque d'Autun (Talleyrand avait vu son évêché supprimé lors de la nouvelle répartition des diocèses français, à la suite de la constitution civile du clergé), le comte de Ségur, ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et enfin le vicomte de Narbonne, lui faisaient assidument la cour, et que ce dernier était l'heureux privilégié.[2] A la

[1] Grimm, *Correspondance littéraire*, XVI, 79, septembre 1790.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 211.

même époque, Simolin, ambassadeur de Catherine II à Paris, écrivait de son côté que Narbonne avait eu longtemps de l'inclination pour Mme de Staël, mais que celle-ci lui avait préféré Talleyrand.[1]

En ce qui concernait ce dernier bruit, chacun savait que Talleyrand, après une chaleureuse amitié pour la comtesse de Buffon, avait formé une liaison intime avec Mme de Flahaut, qui habitait le Louvre ainsi que son mari, et qui, pour ne plus être importunée constamment par la politique, qu'elle abhorrait, s'était tournée vers la littérature. Talleyrand s'éprit d'une telle affection pour la jeune comtesse, que dès 1791, croyant sa vie menacée à la suite des troubles que suscita la question ecclésiastique, il l'institua son héritière.[2]

Quant au comte de Ségur, il avait, depuis son rappel de Saint Pétersbourg, pris une part plus ou moins grande aux agitations politiques et aux intrigues du jour, et Mirabeau le mentionne fréquemment dans sa correspondance. Par ses idées il appartenait aux monarchistes constitutionnels de 1791 ; jusqu'à la veille de la Révolution il avait joui, à titre d'homme du monde spirituel et d'aimable poète de circonstance, de la faveur marquée de l'impératrice de Russie. Parfaitement accueilli dans la société parisienne, on le voyait souvent à l'ambassade de Suède.

Restait Narbonne. Dès l'été de 1789, Gouverneur

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, I, 354. — Sainte-Beuve, *Portraits de femmes : Mme de Flahault ; Nouveaux Lundis*, XII : *Talleyrand*.

[2] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, I, 354.

Morris désigne nettement le jeune et brillant officier comme « l'ami de M^me^ de Staël ».[1] L'homme qui, elle l'avouait plus tard, lui avait inspiré des sentiments plus tendres que ceux de l'amitié, n'était pas un personnage ordinaire. Son histoire, telle qu'on se la racontait à Paris, remontait au temps de Louis XV. Dans l'atmosphère empoisonnée qui entourait le monarque vieillissant, ce n'était plus à lui seul que s'adressait le soupçon de n'avoir pas épuisé la mesure du scandale par ce qui s'étalait ouvertement aux regards de tous. La correspondance de Mercy avec Marie-Thérèse laisse juger l'étendue du mal, en donnant à entendre jusqu'à quelles personnalités remontait ce soupçon. Sans doute, Mercy repousse comme des calomnies les plus graves d'entre les bruits qui circulaient sur les filles de Louis XV et même sur leur père ; mais ce qu'il en accepte est déjà suffisant. Dans l'intérêt de la Dauphine, dont l'extrême jeunesse éveillait ses inquiétudes, l'impératrice s'était informée du fondement réel de tous ces bruits et elle avait demandé à Mercy de soustraire sa fille à l'influence des princesses, parce que, disait Marie-Thérèse, elles n'avaient su s'attirer ni l'affection ni le respect. L'ambassadeur commença par rassurer sa souveraine sur la crainte qu'elle avait de voir, grâce à l'initiative de Madame Adélaïde et de sa dame d'honneur, M^me^ de Narbonne, un rapprochement s'opérer entre la jeune Dauphine et la Du Barry. Quant au reste, il ne cherchait pas à atténuer la gravité des propos

[1] Michelet a répété le mot dans les *Femmes de la Révolution : M^me^ de Staël.*

tenus sur le passé des deux filles du roi.[1] Voici en résumé l'histoire, dans les détails de laquelle Mercy n'entrait pas. Madame Adélaïde, dans sa jeunesse, avait éprouvé une violente passion pour le comte de Narbonne-Lara, son chambellan de service, et la femme de celui-ci, plus tard duchesse de Narbonne, s'était décidée à faire passer pour sien le fils issu des relations de la princesse et de son mari, et à l'élever à la cour, à laquelle elle-même était attachée. L'enfant, né le 24 août 1755, vit le jour, affirme-t-on, à Colorno, dans le duché de Parme, alors gouverné par une autre fille de Louis XV, Elisabeth, qui avait épousé l'Infant. On raconte que Louis de Narbonne, retourné en France et à Versailles, ayant montré de grandes aptitudes intellectuelles, reçut des leçons de grec du pieux fils de Louis XV, le grand Dauphin. Aux honneurs de la vieille race française et du titre de grand d'Espagne vint s'ajouter pour le jeune Narbonne une fortune considérable, qui, cependant, ne suffisait pas à son penchant pour le luxe et la dépense, et dut être rétablie plus d'une fois, grâce aux libéralités de Madame Adélaïde. Les bruits répandus sur sa naissance ne nuisaient pas à son avancement. Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, dit que la belle et noble physionomie de Narbonne rappelait celle de Louis XV dans sa jeunesse. Personne ne trouvait étonnant qu'il fît partie de la maison des tantes du jeune roi et qu'une brillante carrière militaire s'ouvrît en même temps devant lui ;

[1] Comte de Ségur, *Mémoires*, II, 73.

quand elle s'interrompit provisoirement, il était colonel du régiment de Piémont, qui pendant plusieurs années avait tenu garnison à Strasbourg. Dans cette ville, Narbonne suivit les cours d'histoire et de politique du savant professeur Koch, dont le nom revient souvent dans les débats de la Constituante ; il devint l'ami du prince Maximilien de Deux-Ponts, également colonel d'un régiment français et plus tard premier roi de Bavière, et il apprit l'allemand, ce qui lui valut la sympathie de Turgot. Au cours de fréquentes visites à Paris et à Versailles, il trouva le temps de faire des recherches aux archives du ministère des affaires étrangères, où Rayneval et Rulhière l'aidèrent de leurs conseils. Un détail à remarquer, c'est que le jeune homme n'alla pas, comme tant de ses camarades, se battre pour la cause américaine. Il y a assez de sentiment républicain en France, disait-il, pour qu'on n'aille pas le chercher ailleurs. A vingt-sept ans il épousa M^lle de Montholon, fille du premier président de Rouen, qui tenait de sa mère, à Saint-Domingue, une fortune colossale de 300.000 livres de rentes, que la politique coloniale de la Révolution, ajoutée à d'autres circonstances, devait détruire complètement au bout de quelques années. La jeune femme, qui à l'époque de son mariage n'avait que quatorze ans, donna deux filles à son mari et mourut octogénaire à Mâcon, bien longtemps après lui. Narbonne était brave, aimable, magnifique et dissolu. Il avait pour maîtresse la célèbre M^lle Contat, de la Comédie-Française ; Rivarol, Talleyrand, Choiseul-Gouffier, Ségur, que la reine lui préféra pour le poste

d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, Matthieu de Montmorency, La Fayette, étaient ses intimes amis. D'après les impressions de ceux qui l'ont connu, et ses propres souvenirs, Villemain, son biographe, a relevé, comme don par excellence de Narbonne, un brillant talent de conversation ;[1] d'autre part, Bertrand de Molleville conte à son sujet une anecdote caractéristique : à l'époque la plus critique de son administration, en 1792, quand chaque heure était précieuse, il mit un jour, par une saillie comique, le conseil des ministres en une telle gaieté, qu'il ne fut plus possible de délibérer sérieusement dans cette séance.[2] Enfin, le duc de Broglie, qui le connut beaucoup plus tard, alors qu'il était entré au service de Napoléon, n'hésite pas à le déclarer plus perspicace que Caulaincourt et plus habile que Talleyrand.[3]

L'année 1789 trouva le grand seigneur attaché de toutes ses sympathies à la cause populaire.

Talleyrand répétait souvent que Mirabeau n'avait accordé sa confiance qu'à trois personnes : à lui, à Narbonne et à Lauzun[4]. Plus étaient grands les sacrifices que le 4 Août et le 19 Juin imposaient aux hommes de sa condition, et plus résolument Narbonne confia son ambition, qui n'était pas mince, au parti du mouvement. Pour un homme tel que lui, le

[1] Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, 1re partie : *Le comte de Narbonne*.
[2] Bertrand de Molleville, *Mémoires*, II, 17.
[3] Duc de Broglie, *Souvenirs*, I, 240.
[4] Greville, *Memoirs*, edited by Reeve, II, 384.

cercle de Mme de Staël avait tout l'attrait des convictions partagées et de la sympathie. Il y venait souvent, mais souvent aussi on le voyait dans le salon d'une autre femme élevée à l'école de Rousseau, la belle et sérieuse épouse de Condorcet, à l'influence de laquelle on a imputé les opinions les plus extrêmes de celui-ci.[1]

Juste au moment où Mme de Staël revenait de Suisse, le nom de Narbonne était à l'ordre du jour. Il stationnait avec son régiment à Besançon, chef-lieu du nouveau département du Doubs, et il avait été nommé au commandement de la garde nationale, quand la constitution civile du clergé provoqua parmi la population des troubles très sérieux. Grâce à sa prudence et à sa fermeté, Narbonne parvint à rétablir l'ordre sans verser une goutte de sang ; après quoi, d'autres devoirs l'appelèrent dans la capitale. Les tantes du roi, effrayées par la tournure de plus en plus grave que prenaient les événements, surtout en matière religieuse, résolurent d'aller en Italie, et d'abord à Rome. Le roi, qui songeait déjà lui-même à quitter Paris avec sa famille, approuva cette résolution, décida que la mère de Narbonne accompagnerait les princesses, et chargea le jeune colonel de les déposer en sûreté au lieu de leur destination. L'Assemblée nationale accorda les passeports ; on ne supposait guère que le départ de quelques dames âgées et souffrantes serait de nature à inquiéter l'opinion publique. Mais Marat et Camille Desmoulins,

[1] Morellet, *Mémoires*, II, 106. — Michelet, *Les Femmes de la Révolution : Mme de Condorcet.*

dans leurs feuilles, s'emparèrent de l'affaire et répandirent le bruit qu'il s'agissait de la fuite et de l'échange du Dauphin, du signal de l'invasion de la France par les étrangers. Trente-deux sections, sur les quarante-huit entre lesquelles était partagé Paris, envoyèrent une députation à l'Assemblée nationale pour empêcher le départ, qui, du reste, eut lieu. Mais la populace de la petite ville d'Arnai-le-Duc retint les princesses, au mépris de leurs passeports ; la municipalité avisa l'Assemblée, et ce ne fut qu'après une séance tumultueuse de quatre heures, que Mirabeau parvint à obtenir pour elles la permission de continuer leur voyage. Cet épisode eut pour conséquence la proposition de loi sur les émigrés, à l'occasion de laquelle Mirabeau, nous l'avons dit dans le volume précédent, remporta sa dernière grande victoire en faveur de la liberté individuelle.

A Paris, on se vengeait de Narbonne et de M^me^ de Staël par des épigrammes. Narbonne était revenu apporter la nouvelle de l'interruption aussi illégale que violente mise au voyage des princesses, et aider à arranger les choses. Ce but atteint, le roi le fit appeler le même soir ; comme on ne le trouvait pas, quelqu'un conseilla sur un ton moqueur d'aller le chercher à l'ambassade de Suède. [1] Tandis que Narbonne repartait pour faire route avec les princesses jusqu'à Rome, où une année plus tard sa femme et une de ses filles devaient trouver un asile, paraissait à Paris un pamphlet en forme de comédie dirigé con-

[1] De Lescure, *Correspondance secrète inédite*, 1777-1792, II, 509. Paris, 26 février 1791.

tre Mme de Staël. [1] Le roi y est nommé « l'exécutif », Narbonne traité d'intrigant sans cervelle qui coquette avec la démagogie, bien qu'au fond du cœur il soit bon royaliste, le baron de Staël y joue le rôle du mari trompé, et sa femme se passionne à la fois pour Barnave, les deux Lameth, le janséniste Camus, Mirabeau, et organise enfin une émeute pour empêcher le départ de Narbonne.

L'hostilité contre Mme de Staël ne se bornait malheureusement pas aux milieux auxquels le ton de ce pamphlet semble le rattacher ; des lettres écrites en ce temps-là par Fersen à son ami le baron de Taube, à Stockholm, révèlent l'opinion de la cour à son égard. Le 7 mars 1791, Fersen informe son ami que la conduite de Mme de Chicogne — lisez Mme de Staël — le met dans l'embarras, lui et ses compatriotes, et que tous les flots d'encre répandus à ce sujet rejaillissent sur son roi : « Je fais tout mon possible », dit-il, « pour la justifier devant le public et réfuter les calomnies répandues sur elle et sur la société que reçoit son mari... Malheureusement cela n'est pas toujours possible, car tous deux (Louis XVI et Marie-Antoinette) sont très irrités contre Staël, surtout à cause du départ de leurs tantes et de tout ce que Mme de Staël a dit à ce sujet ». Cette lettre s'explique par le changement complet qui s'était opéré peu à peu dans les rapports des deux époux non seulement avec la cour de France, mais avec la cour

[1] *Intrigues de Madame de Staël à l'occasion du départ de Mesdames de France. Paris, au boudoir de Madame de Staël.* Comédie en trois actes et en prose, sans date.

de Suède. La faveur de Gustave III était perdue et le poste d'ambassadeur à Paris, garanti au prix de tant d'efforts, était lui-même en péril.

La raison de ce changement, on le sait, était que, dès le commencement même de la crise révolutionnaire, les vues du roi de Suède et celles de son ambassadeur avaient pris une direction diamétralement opposée. L'auteur du coup d'Etat de 1772 était dans son existence privée un homme malheureux et digne de pitié. En hostilité avec sa mère et sa femme, désuni avec son propre fils,[1] les taches du caractère de l'homme et l'immoralité de sa vie rejaillissaient sur le monarque. Il cherchait quelque distraction dans la littérature, dans les arts, et, plus encore, dans la politique. Mais là surtout il était destiné à éprouver d'amères déceptions. Sa campagne contre la Russie échoua pour cette raison que ses officiers, presque tous gentilshommes, croyant la constitution du royaume et les privilèges de la noblesse atteints par cette guerre engagée sur la propre initiative du monarque, se révoltèrent, paralysèrent l'action militaire, et entrèrent enfin de leur propre chef en négociations avec l'ennemi.[2] Catherine II qui, alors en guerre avec la Turquie et serrée de près par l'Angleterre et la Prusse, aurait pu, sans

[1] On trouvera des détails sur ce point dans les *Mémoires politiques et correspondance diplomatique du comte Joseph de Maistre*, publiés par A. Blanc, 328 ; dans *Gustave III, roi de Suède*, de Léouzon Le Duc, p. 129 et suivantes ; et dans * E. Hermann, *Gustave III. Annales historiques*, 1856-57.

[2] * Bernhardi, *Histoire de Russie*, II, 290-291. — * Geijer, *Papiers posthumes de Gustave III*, III, 165.

cette diversion, se trouver dans une situation pénible, fit à Varela, le 14 août 1790, sa paix avec Gustave, qui rétablit les frontières des deux pays telles qu'elles existaient avant les hostilités. Quant à celui-ci, qui au contact du danger retrouvait toute sa force morale, il était rentré dès 1789 dans sa capitale pour y faire face à la déclaration de guerre du Danemark. Cette nouvelle menace du dehors le sauva d'une situation devenue intolérable à l'intérieur. Avec l'aide des trois ordres, prêtres, bourgeois et paysans, il fit son second coup d'Etat contre la noblesse, acte qui lui assurait pour le moment une puissance à peu près illimitée, mais qui amena dans la suite le dénouement tragique dont il fut la victime.

En attendant, le but immédiat était atteint et l'aristocratie rebelle humiliée et domptée. A côté de ce résultat un autre avait été obtenu. En effectuant son second coup d'Etat, Gustave III avait caressé l'idée de faire comprendre à Versailles, la veille de la convocation des Etats-Généraux, comment il convenait de sauvegarder la dignité d'une couronne. En dépit de toutes ses erreurs, le roi de Suède avait sur ce point des idées très claires et très arrêtées. Le mot de Joseph II, cité par M^me^ de Staël : « Mon métier à moi est d'être royaliste », exprimait l'intime conviction de son royal confrère de Suède. Tous les événements accomplis en France depuis l'ouverture des Etats-Généraux l'avaient fortifié dans l'opinion qu'il exprimait lors de la guerre d'Amérique, que la transplantation des idées républicaines sur le sol d'une monarchie affaiblie par le temps amènerait nécessaire-

ment une catastrophe. Pénétré comme il l'était de la solidarité des intérêts monarchiques, les humiliations et les insultes auxquelles il vit exposés Louis XVI et Marie-Antoinette, puis leur internement avilissant dans les Tuileries, avaient éveillé en lui la pensée de faire appel à une coalition en vue de leur délivrance et de la tenter à lui seul, s'il le fallait, plutôt que de les abandonner à l'heure du péril suprême.

La présence à Paris du baron de Staël constituait plutôt pour ces projets, on n'en pouvait douter, un obstacle qu'un avantage. Relativement à la politique suédoise, Staël, ennemi de la Russie, craignait l'influence de Marie-Antoinette en faveur d'une triple alliance franco-russe-autrichienne. Toutes ses dépêches à ce sujet s'expriment dans ce sens. [1] Il envisageait les affaires françaises, cela se comprend, surtout au point de vue des idées de Necker ; en 1789 il était constitutionnel comme le ministre lui-même et ses proches amis. Cependant, les vues politiques de Staël renferment dès ce moment un élément qui leur est propre. Non seulement pour plaire à son roi, dont la lutte avec la noblesse approchait de la crise décisive, mais parce que ses sympathies démocratiques l'y conduisaient, Staël se montre hostile non pas, comme on pourrait le croire, à une noblesse inutile et dégénérée, mais à toutes les institutions aristocratiques. Il rejette les plans de Mounier, parce

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, particulièrement pages 97, n° 108 ; 107, n° 118 ; 197, n° 191.

qu'ils impliquent une Chambre des pairs sur le modèle anglais. Il reconnaît que la noblesse, le clergé et les Parlements ont fait la Révolution, mais il ne leur refuse pas moins le droit d'exister dans l'Etat. Il veut le roi à la tête de la Révolution, car, dit-il, elle n'est pas dirigée contre le trône, mais contre les grands, le parti « à peu près le plus méprisé et le plus méprisable de tous... Si le roi... venait à dominer les législatures, il sera plus souverain qu'autrefois ».[1]

Les dépêches du baron de Staël sont très intéressantes et très utiles pour la connaissance de l'époque ; mais leur auteur appartient au grand nombre de ceux qui paraissent ignorer que la politique est une science et qu'elle repose sur des prémisses logiques. Ce qu'en 1789 il déclarait vouloir, c'était une monarchie fondée sur des garanties libérales et des droits constitutionnels. Mais il contribua pour sa part à faire que toutes les institutions qui jusque-là avaient servi de fondement à la monarchie, au lieu d'être épurées et renouvelées, furent détruites, jusqu'à ce que la couronne, privée de ses soutiens naturels et flottant dans l'air, finit par s'abîmer dans les décombres. Les dépêches de son ambassadeur permettaient à Gustave III de suivre jour par jour les progrès accomplis. Elles annonçaient la défection des troupes, la transmission de la puissance des mains du gouvernement à celles de l'Assemblée, l'anarchie dans les provinces, l'explosion de la question sociale dans

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, particulièrement pages 130, n° 136 ; 230, n° 225 ; 191, n° 185 ; 105, n° 117 ; 154, n° 145 ; 239, n° 234.

les villes, l'anéantissement du clergé et de la noblesse. Peu de temps avant le 6 Octobre, Staël déclarait sans détour que le désordre s'étendait de Paris à tout le royaume ; le pouvoir exécutif avait échappé des mains du monarque du moment où les troupes lui avaient refusé l'obéissance ; il avait été remplacé par l'anarchie. Le peuple seul commande et est obéi, parce qu'il veille lui-même à l'exécution de sa volonté. Staël va plus loin : il écrit au roi, dès le mois de septembre 1789, que l'attitude de l'Assemblée nationale confirme la manière de voir de beaucoup de gens, à savoir que la nation française manque des qualités indispensables pour un peuple qui veut être libre. [1]

De tous ces faits, l'ambassadeur tire la conclusion que ce n'est qu'en se faisant le chef de la Révolution, que le roi « peut espérer de la conduire ». [2] Mais les documents que jour par jour, pour ainsi dire, il envoyait à son souverain, faisaient naître chez celui-ci des appréciations absolument opposées ; à chaque nouvelle dépêche son antipathie pour la Révolution s'accroissait. Il se réconcilia avec Catherine II, son ennemie de vieille date, en l'entendant demander depuis quand l'absence de cervelle, la légèreté, le désordre et les excès de tout genre valaient mieux que l'expérience, l'ordre et la loi. [3] Et quand il eut vu la déplorable faiblesse du roi de France, le sacrifice

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 108, n° 119 ; 125, n° 128 ; 135, n° 133.

[2] Léouzon Le Duc, *Idem*, 155, n° 145.

[3] Grimm et Catherine II, *Correspondance. Recueil de la Société impériale de l'histoire de Russie*, 1878, XXIII, 481 et 560.

de ses convictions les plus intimes lui coûter la perte de tous ses droits, qui, l'un après l'autre, s'en allaient en fumée, il fut tout prêt à s'écrier avec Catherine :

> ... Renoncer aux Dieux que l'on croit dans son cœur,
> C'est le crime d'un lâche, et non pas une erreur !

Au désaccord sur les principes s'ajouta entre le baron de Staël et son roi le désaccord sur les personnes[1].

Tout d'abord sur la reine. La part de celle-ci à la réussite de son mariage, le bienveillant intérêt qu'elle avait témoigné au jeune couple, tout cela avait disparu de la mémoire de Staël pour ne laisser subsister que le souvenir de sa participation au renvoi de Necker, le 11 juillet 1789, renvoi qu'il nommait, dans une lettre à Gustave, « cette révolution de la reine », bien que la responsabilité n'en retombât pas sur elle seule. Staël ne paraissait pas se rendre compte que chaque mot amer à l'adresse de Marie-Antoinette devait élargir l'abîme entre lui et son souverain. Gustave, qui avait ressenti peu de sympathie et parfois même de l'éloignement pour la reine dans les beaux jours de son règne, se prit à l'admirer et à lui vouer un culte chevaleresque quand il la vit malheureuse et menacée. Aussi, à chaque nouvelle dépêche de son ambassadeur, pleine d'imputations sévères à l'égard de la princesse si cruellement éprouvée,

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 107, n° 118 ; 115, n° 126 ; 117, n° 127 ; 129, n° 131 ; 176, n° 170.

s'avouait-il de plus en plus que celui-ci ne pouvait plus être l'homme de sa confiance.

Provisoirement il le laissa à son poste, mais il recourut, pour ses communications avec la cour de France comme pour ses informations personnelles, à des correspondants secrets. Dès la fin de 1789 ce n'était plus le baron de Staël, mais le comte de Fersen, qui représentait réellement à Paris Gustave III.

Fersen, en sa double qualité d'officier suédois et français, partageait son temps entre les deux pays ; quand il revenait de Suède, il présentait à Louis XVI des lettres de son souverain. Vers la fin de 1788, Gustave le renvoya en France en le chargeant d'observer les événements et de l'instruire, tantôt de Paris, tantôt de Valenciennes, où le régiment Royal-Suédois était en garnison. A la veille de la fuite de Varennes, Fersen brûla ses notes de cette époque ; mais on a des lettres de lui qui font connaître sa manière de voir. Le 3 septembre 1789 il écrivait à son père que tout ordre était détruit, l'autorité royale anéantie ; l'Assemblée nationale, ajoutait-il, tremblait devant Paris, mais Paris tremblait devant quarante à cinquante mille bandits.

Pour lui, Necker, au début de la Révolution, était de ceux qui, au milieu de coquins, essayait de rester honnête, et se laissait mener gauchement par eux, au lieu de gagner au roi des voix et un parti. Mais il n'en est pas demeuré là : il a voulu gouverner par le peuple, et de cette façon a entraîné à leur ruine le roi et l'Etat. Louis XVI, lui aussi, ayant constaté qu'il ne pouvait gouverner sans le ministre, a commis la

faute de ne pas gouverner par lui. D'autre part, Fersen partageait l'antipathie de tant d'autres, de Mercy, par exemple, contre cette Angleterre qu'il voyait méditant la ruine de la France, et lui aussi croyait aux « arguments de l'or britannique ». [1] Dès juillet 1789, avant que Fersen eût été chargé d'une mission proprement dite, son ancien ami de Staël, qui sentait sa situation ébranlée, écrivait à Gustave III qu'il ne doutait pas du désir de Marie-Antoinette de le voir remplacer par Fersen ; cependant, ajoutait-il, « je suis sans inquiétude, car Votre Majesté n'est pas susceptible d'injustice ; son jugement est indépendant, et son jugement me sera favorable, puisque je l'ai fidèlement servie. La promesse qu'elle a daigné me faire n'est point ce qui me rassure ; je la déposerais à ses pieds, si mon zèle ne lui était plus agréable ; mais j'ai le bonheur d'être rassuré à cet égard par le témoignage honorable que Votre Majesté a daigné me donner ». Mme de Staël, qui ne devait pas moins se sentir atteinte que son mari par le reproche de faire de la politique arbitraire, écrivit dans le même sens à Gustave III, qu'elle assurait de son dévouement. [2]

Pour le moment, le roi répondit évasivement ; mais vers la fin de 1789 il chargea son ami et confident, le baron de Taube, d'entrer en correspondance

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France.* Introduction, 44. Fersen à son père, 3 sept. 1789 et 1er fév. 1790. — * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, 148 et 153.

[2] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 107, n° 118. — Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, II, appendice.

régulière avec Fersen, auquel il ordonna de se rendre à Paris, de ne pas s'éloigner de Louis XVI et de prendre les mesures nécessaires pour établir un service rapide et sûr entre les deux cours. Un pas de plus dans cette direction, ce fut la démission de Fersen des rangs de l'armée française, demandée et obtenue sur le désir du roi. Quand, sur la motion de Breteuil, les projets de fuite d'octobre 1789 eurent été soumis à la reine par d'Agoult, évêque de Pamiers, ce fut sur la demande expresse de la souveraine que Fersen en informa Louis XVI.[1] « Ma position est différente de celle de tout le monde », écrivait-il à son père. « J'ai toujours été traité avec bonté et distinction dans ce pays-ci par les ministres et par le roi et la reine... Je suis attaché au roi et à la reine, et je serais vil et ingrat si je les abandonnais quand ils ne peuvent plus rien faire pour moi, et que j'ai l'espoir de pouvoir leur être utile. A toutes les bontés dont ils m'ont toujours comblé, ils viennent d'ajouter encore une distinction flatteuse : celle de la *confiance* ; elle l'est d'autant plus, qu'elle est extrêmement bornée et concentrée entre trois ou quatre personnes, dont je suis le plus jeune »[2].

Parmi ces étrangers auprès de qui seuls, comme l'affirmait la reine, on pouvait trouver aide et compassion,[3] aucun ne l'emportait sur Fersen en dé-

[1] Droz, *Histoire de Louis XVI*, III, 322-323.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*. Introduction. Fersen à son père, février 1791. — * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, 165.

[3] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, 135.

vouement chevaleresque et à toute épreuve ; mais sur un point il alla plus loin que la reine elle-même. Il avait adopté peu à peu la manière de voir et tous les préjugés de la droite. Necker, à la probité duquel il avait peu de temps auparavant rendu justice, n'était plus à ses yeux, au moment de son renvoi, qu'un malheureux traître pour qui tout châtiment était trop doux. Il nommait La Fayette « un pauvre scélérat qui pourtant ne savait l'être qu'à moitié ». [1] Il partageait complètement, écrivait-il à Gustave, l'opinion de celui-ci sur la culpabilité de Necker, et aussi cette autre conviction du monarque suédois, que seule une guerre civile ou étrangère pouvait sauver l'autorité royale, et la France elle-même .[2]

Quant à Staël, il mentionne à la fin de l'automne 1790 le dessein où l'on était alors de reprendre l'affaire du Collier, et ajoute que l'on ourdissait à cette occasion les menées les plus perfides contre la reine, que même le mot de divorce aurait été prononcé. [3] Gustave III ne tarda pas à faire savoir à son ambassadeur que la satisfaction qu'il éprouverait de ses services dépendrait du zèle avec lequel il se rendrait l'interprète des sentiments de son souverain pour la famille royale de France. Staël n'en répondit pas moins à son ancienne façon que la reine qui, par son

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 80-81.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 74-75. Fersen à Gustave III, 7 janvier 1790.

[3] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 176, n° 170.

courage et ses malheurs, méritait toute sympathie, ne s'était pas montrée pour le roi de Suède ce qu'elle aurait dû être. Staël ajoutait que les tyrans d'un nouveau genre qui menaçaient le trône de France ne lui semblaient pas moins méprisables qu'à son maître ; mais, poursuivait-il, « il est, je l'avoue, très peu possible que ces messieurs se modéreront et reviendront à des idées plus saines sur la politique des gouvernements et la véritable liberté d'un empire. Si cela était possible, cependant, il ne faudrait pas s'être ôté tous les moyens de négocier avec eux, puisqu'ils ne cessent de répéter que l'alliance de la Suède est de toutes la plus convenable, la plus désirable pour la France, et qu'ils auraient peut-être cherché à m'en parler, si l'horreur de leur usurpation m'avait permis d'entretenir des relations avec eux » .[1]

La remarque par laquelle se terminait cette dépêche était un ballon d'essai relatif à la proposition faite à Louis XVI de se rapprocher des Jacobins, car, dès ce moment, Staël n'éprouvait point de répugnance pour eux, et le roi lui-même venait de faire parvenir par Montmorin des sommes importantes à Danton.[2] Staël avait habilement calculé que le conseil indirect donné à Gustave de tirer pour sa part profit de la situation venait à point, car le roi de Suède ne rêvait alors de rien moins que de s'assurer une seconde couronne.

Au centre des intérêts de l'Europe occidentale, en

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 190, n° 184.

[2] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*,

Pologne, se préparait une crise. La politique habile et modératrice de l'empereur Léopold avait dans cette direction, comme dans d'autres, opéré une évolution. En même temps que ses relations avec la Russie devenaient moins intimes, il se rapprochait de la Prusse et nourrissait l'espoir d'arrêter, sur la pente fatale, le malheureux pays miné, depuis le premier partage, par tant d'éléments anarchiques à l'intérieur, par tant d'intrigues au dehors, et d'assurer ainsi à l'Autriche un rempart contre la Prusse et la Russie. Dans ce but il donnait son assentiment au projet de transformer la monarchie élective de Pologne en une monarchie héréditaire. Pendant les treize années qui s'étaient écoulées depuis la conclusion de la paix avec la Russie, le roi Stanislas Poniatowski avait en vain tenté de détourner la froide habileté politique de Catherine II des voies qu'elle s'était depuis longtemps prescrites et de la gagner à ce plan qui, dans la division des partis, ne pouvait réussir sans un appui extérieur. Dans le courant de 1791, Léopold se montra prêt à l'appuyer, à la condition de transmettre d'une manière durable la couronne de Pologne à la maison électorale de Saxe, qui l'avait déjà possédée. Cette dernière partie du programme impérial ne fut pas d'abord livrée à la publicité ; mais Stanislas et le parti patriote, encouragés par l'assentiment de l'Autriche, risquèrent le coup d'Etat du 3 mai, qui donnait au pays une nouvelle constitution, abolissait le *liberum veto* et assurait à l'électeur de Saxe et ensuite

III, 82. — Taine, *La Révolution*, II : Psychologie des chefs jacobins.

à sa fille le trône héréditaire de Pologne après la mort de Poniatowski. Sur ces entrefaites, alors que les familles princières et les hommes d'Etat continuaient à jeter des regards avides sur le royaume de Pologne, le roi Gustave conçut la pensée aventureuse de renouveler l'expérience qu'un roi de Pologne d'origine suédoise avait tentée avant lui et de régner à la fois à Varsovie et à Stockholm.

A Berlin, où l'on avait toute raison de ne pas se prêter à une modification de l'ancienne politique et à un affermissement de l'Etat avec lequel la monarchie prussienne était en opposition séculaire, l'idée naquit de dresser contre la candidature de la maison de Saxe, à laquelle était assurée, même avant la déclaration officielle de l'empereur, l'appui de l'Autriche, la candidature du duc de Brunswick ou du duc suédois de Sudermanie. La circonstance, décisive pourtant, qu'en Pologne les passions religieuses avaient toujours joué le premier rôle dans la lutte des partis et que la situation d'un souverain protestant serait d'emblée impossible, ne fut point pesée dans ces conseils. Gustave III lui-même, le chef de l'Eglise luthérienne réformée de Suède, sembla l'oublier complètement lorsqu'il tenta de se substituer à son cousin, le duc de Sudermanie, sur le trône des Jagellons. En janvier-février 1791 il chargea Staël d'informer de son dessein l'ambassadenr de Pologne à Paris, le comte Potocki. Gustave n'aurait pu faire un choix plus malheureux sous tous les rapports. Staël, en effet, ne s'était pas dissimulé dès le premier instant le manque d'avenir des projets de son souverain, qu'il

ne cherchait plus qu'à faire servir à ses vues particulières, et les Potocki, protégés de la cour de Vienne, étaient depuis longtemps acquis aux intérêts saxons. Quelques mois plus tard ils étaient à la tête du coup d'Etat du 3 mai. Sous les formules pleines de respect par lesquelles Staël informait son roi de l'échec des négociations de Paris, perçait l'ironie, quand il le priait de chercher dorénavant des moyens plus propres à faire réussir ses grands et brillants projets.[1] Gustave III ne les trouva point. Il ne fut plus question de la candidature polonaise, et toutes les pensées comme tous les efforts du roi appartinrent de nouveau à la formation de la coalition contre la France révolutionnaire. Le 4 avril, Taube écrivait à Fersen, au nom du roi, que toutes les dépêches de Staël étaient écrites au point de vue de la Révolution ; aussi Gustave n'en prenait-il depuis longtemps connaissance que pour voir où l'on prétendait en venir. Fersen était chargé d'avertir le roi et la reine de France de l'avis qu'il avait reçu de les assurer de toute la sympathie du monarque.[2]

Depuis le commencement de 1791, Fersen était occupé de projets de fuite relatifs à la famille royales ; il envoyait à ce sujet des mémoires à Gustave III et correspondait avec Breteuil[3]. A ce moment arriva

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 190-193, nos 185-187. — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 155 et 255-273. — Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 212-218.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, introduction, 40.

[3] Klinckowström, *Idem*, I, introduction, 60.

la condamnation de la constitution civile du clergé par le pape. Les démonstrations tumultueuses qui eurent lieu à Paris contre les ecclésiastiques décidèrent la famille royale à aller faire ses Pâques à Saint-Cloud, auprès d'un prêtre insermenté. Mais on s'opposa à sa sortie des Tuileries, la populace l'insulta pendant plusieurs heures, et La Fayette, auquel la garde nationale avait en cette circonstance refusé d'obéir, donna, puis reprit bientôt sa démission. Staël écrivit à son souverain que cette journée avait effacé la dernière trace de respect envers le roi et qu'elle avait été plus fatale pour lui que le 14 Juillet même. Trois fois La Fayette avait en vain donné à la garde nationale l'ordre de laisser passer la voiture royale. Ce n'était plus une faction, comme jadis, mais Paris tout entier qui avait cette fois déclaré le monarque coupable, en ne lui laissant que l'alternative de se soumettre ou de se démettre. La reine s'était montrée plus courageuse encore que lui et avait dit aux grenadiers, en se tournant vers eux, que maintenant personne n'oserait plus prétendre qu'elle et les siens étaient libres. L'ambassadeur ajoutait sur un ton d'avertissement que l'apparition de troupes étrangères aux frontières comblerait la mesure. Pour sauver sa vie, Louis XVI devait ou quitter Paris ou faire alliance avec la Révolution.[1] Tenu dans une ignorance complète au sujet des préparatifs de Fersen, la veille même de la fuite à Varennes il offrait encore au roi les services d'un des chefs de la Révolution,

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 198-199, n° 193.

qui, selon toute vraisemblance, n'était autre que Danton, le futur ami de Staël.[1]

En même temps, la reine elle aussi avait triomphé de ses dernières hésitations. Du même jour que la dépêche de Staël est datée la lettre qu'elle adressait à Mercy et où elle déclare que la vie du roi et la sienne sont menacées par cette même garde nationale qui devait les défendre, où elle réclame la concentration d'un corps d'armée à la frontière belge, et recommande jusque-là une soumission apparente comme la seule politique possible. « Notre situation est affreuse », dit-elle en terminant, « elle doit cesser ; le roi le désire plus vivement encore que moi ».[2]

On agit conformément à ce programme, que l'empereur Léopold acceptait. Louis XVI, sans hésiter plus longtemps et sur le désir de l'Assemblée nationale, déclara au pays et à l'Europe qu'il était libre, et prit ensuite la peine bien superflue de faire contredire cette assertion à Berlin, par des agents secrets. Sieyès continua, après Mirabeau, à envoyer des notes à la cour.[3] Il était devenu inquiet depuis l'automne de 1789 et s'efforçait d'opérer un groupement de députés de toutes nuances, des deux Lameth avec leur bête noire La Fayette, de Pétion avec Barnava, en vue du salut de la monarchie et du rétablissement de l'entente avec le roi. Immédiatement

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 207, n° 202.

[2] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II. Correspondance*, 155, 20 avril 1791 ; 173, 6 juin 1791.

[3] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 129-161.

après la mort de Mirabeau, Alexandre de Lameth et Duport étaient entrés en pourparlers avec Montmorin dans un dessein semblable.[1] La manière de voir qui, en septembre 1789, déterminait l'attitude des monarchistes constitutionnels, des « Impartiaux », comme ils se nommaient, qui, en avril 1790, avait poussé la gauche modérée, sous la conduite de Sieyès, à se retirer du club des Jacobins et à constituer le club de 1789, cette manière de voir s'imposait maintenant à leurs adversaires d'alors, les Lameth, Barnave et Duport. Arrivés au seuil du pouvoir, eux aussi à présent aspiraient à s'emparer de l'héritage de Mirabeau et à opposer une digue à la Révolution.

La cour se montrait si prévenante en apparence, que des personnalités politiques de la couleur du baron de Staël purent se flatter de l'espoir que l'époque de la réalisation de leur programme était venue. Ils se trompaient étrangement. Le roi, cette fois, était blessé à l'endroit sensible, dans sa conscience ; si, d'après le mot de M^me^ de Staël, il avait laissé à désirer comme souverain pour la franchise, comme chrétien et comme martyr il n'était que plus sincère.[2] La cour en était arrivée à penser, avec les députés de la droite, que dorénavant l'excès seul de la confusion pouvait remettre les choses en état. En connaissance de cause et de propos délibéré on commit un suicide politique, en consentant à ce qu'aucun membre de l'Assemblée actuelle ne fût éligible à celle qui

[1] Droz, *Histoire de Louis XVI*, III, 373. — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 236.
[2] M^me^ de Staël, *Considérations*, II, 45.

devait la suivre, et en laissant ainsi le terrain libre à la première grande victoire de Robespierre. « Il ne nous restait plus qu'une grande faute à commettre », dit Malouet, « et nous n'y manquâmes pas ». [1]

Un seul homme continuait à être satisfait du cours des événements de Paris : c'était La Fayette. « Quant à moi », écrivait-il alors à Washington, « je suis toujours en butte aux attaques de tous les partis parce qu'ils voient en ma personne un obstacle insurmontable à leurs mauvais desseins. En même temps, ce qui semble une espèce de phénomène, c'est que ma popularité n'ait pas encore pu être ébranlée... J'étais seul à défendre la loi, et je suis parvenu à faire rentrer le flot dans les digues constitutionnelles ». [2] L'illusion était d'autant plus complète, que même sa qualité la plus incontestée, le courage personnel, était désormais à peine appréciée. L'ambassadeur de Suède, dans ses dépêches, disait maintenant assez froidement de lui, l'homme de confiance de Necker, le héros célébré par sa fille, qu'il n'était pas à la hauteur de sa tâche ; que ceux qui s'entendaient à le flatter devenaient ses maîtres ; qu'il commençait à être méprisé de tout le monde, parce que personne ne croyait plus à son talent ni même à son honnêteté. [3]

Un incident qui eut lieu dans l'automne de 1790

[1] Malouet, *Mémoires*, II, 161.

[2] La Fayette, *Mémoires*, III, 175. La Fayette à Washington, 3 mai 1791.

[3] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 154, n° 145 ; 161, n° 132 ; 176, n° 170.

fut l'occasion d'un mot de Mme de Staël sur lui, mot qui ne tarda pas à circuler dans Paris. Le fils du maréchal de Castries s'était battu en duel avec Charles de Lameth, et l'avait blessé. Le peuple, dont celui-ci était alors l'idole, crut au bruit qui se répandit que l'arme était empoisonnée. On demanda à Lameth de démentir publiquement cette imputation ; mais il répondit que cela déplairait au peuple, et il ne le fit point. [1] Par suite de ce refus, l'hôtel de Castries fut assiégé et pillé ; quand tout eut été détruit, La Fayette et Bailly apparurent. « Ces deux messieurs ont honoré de leur présence le pillage de mon hôtel », avait coutume d'observer la duchesse de Castries quand elle parlait de l'événement. « Ces messieurs sont comme l'arc-en-ciel, ils arrivent toujours après l'orage », dit de son côté Mme de Staël.

Depuis ce jour, La Fayette tint tête plus d'une fois, au péril de sa vie, au soulèvement et à la révolte ; mais le favori de la garde nationale était désormais l'ami de Danton, le brasseur Santerre; Paris ne s'enthousiasmait plus pour Bailly, mais pour son successeur, Pétion ; Robespierre menait les Jacobins, et dans l'Assemblée nationale Maury resta uni avec lui, pour délivrer des constitutionnels la droite monarchique.

Ce fut ainsi qu'on arriva à la matinée du 21 juin et que se répandit une nouvelle que tout le monde à peu près attendait, — la fuite de la famille royale.

L'exécution du projet avait été tenue si secrète,

[1] La Fayette, *Mémoires*, III, 54.

que Montmorin lui-même n'en était pas informé. C'est Fersen, on le sait, qui conduisit de la rue de l'Echelle à Bondy la voiture royale et fut envoyé de là par le roi vers son frère, Monsieur, qui la même nuit avait réussi à gagner Bruxelles. La destinée qui, à Varennes, attendait le monarque et les siens, s'est depuis lors emparée avec une puissance irrésistible de l'imagination des hommes. Mais l'évocation du passé sous la plume de Carlyle et la rhétorique brillante de Lamartine pâlissent devant la réalité de la douleur avec laquelle la reine, après le retour de Varennes, écrivait à Fersen : « J'existe... que j'ai été inquiète de vous et que je vous plains de tout ce que vous souffrez de n'avoir point de nos nouvelles ! Le ciel permettra que celle-ci vous arrive. Ne m'écrivez pas, ce serait nous exposer, et surtout ne revenez pas ici sous aucun prétexte. On sait que c'est vous qui nous avez sortis d'ici ; tout serait perdu si vous paraissiez. Nous sommes gardés à vue jour et nuit, cela m'est égal... Soyez tranquille, il ne m'arrivera rien. L'Assemblée veut nous traiter avec douceur... Adieu... Je ne pourrai plus vous écrire... »[1].

Fersen répondit à la reine : « Staël dit des horreurs de moi ; il a même débauché mon cocher et l'a pris à son service, ce qui m'a fait de la peine. Il a séduit beaucoup de monde contre moi, qui blâment ma conduite et qui disent que je ne me suis conduit que par ambition, et que je vous ai perdue et le roi... Ils ont raison : j'avais l'ambition de vous servir, et j'aurai

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 152, 202.

toute ma vie le regret de ne pas avoir réussi ; je voulais m'acquitter envers vous d'une partie des obligations qu'il m'est si doux de vous avoir, et je voulais leur montrer qu'on peut être attaché à des gens comme vous sans aucun autre interêt. Le reste de ma conduite leur aurait prouvé que c'était là ma seule ambition, et que la gloire de vous avoir servis était ma plus chère récompense ».

Près du théâtre des événements, à Spa, sur la frontière française, Gustave III attendait l'issue du coup d'audace de cette nuit de juin. Il reçut là une dépêche de son ambassadeur à Paris, dépêche que celui-ci, menacé dans sa sécurité, n'avait osé expédier que par des courriers spéciaux ; on disait en effet dans la ville que l'ambassadeur de Suède avait dressé les passeports des fugitifs et qu'il était de connivence avec eux. Staël, qu'on n'avait informé de rien et dont l'irritation était d'autant plus vive, écrivit à son roi qu'une seule circonstance l'avait sauvé : le portier de Fersen avait déclaré devant le comité d'enquête de l'Assemblée nationale que la porte de son maître avait été consignée la veille à tous les visiteurs sans exception, même à l'ambassadeur de Suède « C'est au comte de Fersen qu'on attribue le plan du roi », ajoute Staël ; « c'est un grand bonheur qu'il ait pu s'échapper... Tout Paris prétend que Votre Majesté attaquera la France avec une armée de 30,000 hommes pour opérer la contre-revotion ». Le lendemain, jour du retour « funèbre » de Varennes, suivant l'épithète de M^me^ de Staël, l'ambassadeur compléta son rapport. « Je plains du

fond de mon âme les malheureux qui ont entraîné le roi et la reine dans une démarche si mal combinée et si dangereuse et dont la disposition des esprits rendait le succès presque impossible... La santé de la reine a beaucoup souffert »[1].

Gustave III, qui savait à qui s'adressait le reproche, laissa pour le moment son ambassadeur sans instructions, correspondit avec Fersen qui, sur ces entrefaites, était arrivé à Bruxelles, rencontra à Aix-la-Chapelle Bouillé, qui avait gagné la frontière, et appuya auprès de Catherine II l'idée d'une alliance du nord contre la Révolution et d'un débarquement de troupes suédoises sur la côte flamande ou normande.

Dans les *Girondins* de Lamartine, livre qui, en dépit de tant d'inexactitudes de détails, est le plus fortement pénétré, peut-être, de l'esprit de ce temps et fait le mieux revivre la génération de 1789, il est dit qu'à la suite du 21 Juin le roi consentit à accepter le pardon de son peuple, à prêter serment à une constitution devant laquelle il avait fui, et à devenir un roi « gracié ». A partir de ce jour il ne fut plus pour l'Europe que le fugitif du trône ramené sur le lieu du supplice, pour le peuple qu'un traître, pour la Révolution qu'un jouet.

M^me^ Roland qui, depuis février 1791, habitait Paris avec son mari, avait dès le lendemain de la mort de Mirabeau appelé de ses vœux la guerre civile, malgré toutes ses horreurs, afin de régénérer les mœurs et les caractères. Après Varennes, elle exprime

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 209, n° 205 ; 211, n° 207.

l'étrange regret que, sans la fatale arrestation du roi, cette guerre eût été inévitable et la nation forcée de se retremper à la sanglante école des vertus publiques. Par un chemin tout à fait opposé, Mme de Staël aboutit à la même conclusion. Elle dit dans les *Considérations* qu'on ne pourra jamais assez déplorer l'arrestation du roi. « Il fallait avant tout, s'écriera-t-on, éviter la guerre civile. Avant tout, non; beaucoup d'autres fléaux sont encore plus à craindre. Des vertus généreuses se développent dans ceux qui combattent pour leur opinion ». [1] Ainsi ces deux femmes pensaient de même sur la nécessité de la guerre civile, qui, si elle avait éclaté alors, les aurait trouvées dans des camps opposés.

Ceux que la fuite du roi frappait au cœur, les constitutionnels, trahirent par leur attitude ambigüe dans quel douloureux dilemme cet événement les enfermait. Malouet et le petit nombre de ceux qui étaient à la hauteur de son dévouement déplorèrent l'échec du plan, non seulement à cause de la famille royale, mais à cause de l'inconsolable Bouillé. Ses régiments ne s'étaient montrés sûrs qu'en partie. On avait trop attendu. [2]

Par contre, La Fayette, rendu à la fois responsable des événements et abusé par eux, prouva par la nature de sa justification qu'il veillait sur le roi et les siens comme sur des prisonniers, bien qu'il eût toujours affirmé que leur liberté était complète. Il

[1] Mme de Staël, *Considérations*, I, 412.
[2] Malouet, *Mémoires*, II, 64. — Droz, *Histoire de Louis XVI*, III, 432.

tenta maintenant d'échafauder une autre fiction, celle de l'enlèvement violent du monarque, rappela dans une adresse au peuple français les fautes et les parjures de la cour, et termina par une apologie de la Révolution. Il songea un moment à proclamer la République, puis il donna aux gardes nationaux l'ordre de l'arrestation de la famille royale, tombée aux mains des ennemis de la patrie. « Heureusement pour lui », lit-on dans ses *Mémoires,* « ce ne furent pas à ses ordres, mais à l'accident d'être reconnus par un maître de poste, et à de mauvais arrangements, que fut due leur arrestation[1] ».

Le parti royaliste, au sein de l'Assemblée et au dehors, vit dans les humiliations du retour de Varennes le prologue de ce qui devait suivre. Quand, le lendemain, le roi fut entendu par trois commissaires de l'Assemblée, Bergasse dit à Maury que pour un monarque un tel interrogatoire équivalait à l'échafaud. Tous les témoignages postérieurs, à commencer par la correspondance de la reine et les *Mémoires* de la duchesse de Tourzel, qui l'accompagnait dans sa fuite, confirment l'assertion de Louis XVI, que son intention n'avait pas été de gagner la frontière, mais bien de recouvrer la liberté et l'indépendance de sa personne en s'éloignant de la capitale, et d'empêcher ainsi en même temps l'invasion étrangère et la guerre civile. Bouillé lui-même, sur qui il comptait, n'était rien moins qu'un homme de l'extrême droite. Il repoussait toute idée de retour violent à l'ancien état

[1] La Fayette, *Mémoires*, III, 79.

de choses et voulait qu'on répondît aux vœux de la majorité de la nation.[1]

Dans les lettres que Marie-Antoinette faisait parvenir, par des messagers sûrs, à l'empereur et à Mercy, elle ne cesse de s'en prendre aux émigrés, qu'elle accuse de les avoir lâchement abandonnés, elle et les siens, en les livrant comme ôtages entre les mains de leurs ennemis. Le point le plus important sur lequel ses vues différaient de celles de son frère, c'est que, elle aussi, elle voulait voir mettre en pratique la constitution, mais seulement pour prouver à tout le monde que cette constitution, « tissu d'absurdités impraticables », n'était pas née viable[2]. Marie-Antoinette, en un mot, attendait le salut de l'intervention des puissances, tandis que l'empereur, admirateur de Turgot et de Beccaria, que tous ses intérêts comme toutes ses inclinations poussaient à une politique pacifique, restait fidèle aux tendances réformatrices de son règne de Toscane, et continuait à espérer qu'il serait encore possible, avec l'aide des modérés, d'établir une constitution de nature à être acceptée librement par le roi et à ramener la France à un gouvernement régulier. Au cas seulement où il n'y aurait aucun espoir d'atteindre ce but, il était prêt à intervenir par une alliance avec les souverains européens, parce que l'Europe alors défendrait sa propre cause, en même temps que la cause du roi très chrétien[3]. Pour

[1] Bouillé, *Mémoires*, appendice : Pièces officielles.

[2] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II. Correspondance*, p. 196 et suivantes.

[3] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II. Cor-*

les partis qui dominaient en France, l'idée seule d'une semblable solidarité était regardée comme un crime.

Ces mêmes Jacobins, qui devaient prêcher la guerre comme une croisade en faveur de l'évangile révolutionnaire et transformer les soldats de la République en missionnaires de leur propagande cosmopolite, accusaient de trahison tous ceux qui restaient attachés à la monarchie. Déjà Robespierre élevait cette accusation contre presque tous ses collègues de la Constituante. Elle s'étendait jusqu'à Sieyès, qui se prononçait alors pour la monarchie comme pour la forme de gouvernement la plus favorable en toute hypothèse à la liberté, bien qu'il en rejetât une garantie précieuse, le principe de stabilité basé sur l'hérédité, lequel, d'après l'axiome de Montesquieu, n'existe pas dans l'intérêt de la maison régnante, mais bien parce que l'intérêt de l'Etat réclame une maison régnante. A sa place, Sieyès proposait d'introduire la royauté élective, combinaison qu'il avait commencé par traiter de chimère, et qui s'est toujours montrée assez désavantageuse à la monarchie pour mériter les sympathies des adversaires de celle-ci. Par contre, Barnave déchaîna contre lui la colère de la gauche en déclarant, du haut de la tribune de la Constituante, qu'un pas de plus vers la liberté serait la destruction de la monarchie, un pas de plus vers l'égalité la destruction de la propriété, et en étendant encore une fois sur la personne du monarque, à propos de la question de l'inviolabilité,

*respondance.* — Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 233.

soulevée par la fuite à Varennes, le manteau protecteur de la théorie et de la loi. Mais cette victoire resta stérile. Non seulement elle ne désarma pas les Jacobins, mais elle n'encouragea plus la droite ; trois cent quinze de ses députés avaient déjà déclaré que, d'informes institutions républicaines ayant été érigées sur les débris de la monarchie, eux, les députés, continueraient, comme par le passé, de se rendre aux séances de l'Assemblée, pour y sauvegarder les intérêts du roi et des siens, mais qu'ils ne voteraient plus. Malouet et ses rares partisans cherchèrent en vain à démontrer l'absurdité de cette tactique. Eux aussi ne pouvaient nier ce que l'enfant terrible de la démagogie parisienne, Camille Desmoulins, proclamait avant Varennes, à savoir que la monarchie existait encore de nom, soutenue par le servilisme de quelques pauvres insensés, mais que, à l'exception de cinq ou six décrets contradictoires entre eux, on avait constitué une république. [1] La Fayette ne faisait que confirmer cette assertion quand, beaucoup plus tard, en janvier 1799, entendant dire que la première constitution française était républicaine, il se rangeait absolument à cet avis ; « car lorsque, dans un tout, quatre-vingt dix-neuf parties sont d'une nature, et une seule partie d'une nature hétérogène, il conviendrait que la dénomination fût appropriée au premier terme. Aussi ne puis-je blâmer MM. Burke, Mounier, John Adams, en un mot les publicistes les plus éclairés qui ont écrit contre le parti constitutionnel, de lui avoir donné le nom de *républicain*, et

[1] Droz, *Histoire de Louis XVI*, III, 443.

d'avoir appelé l'état de la France depuis 1789 une *république* ». [1]

C'était donc le moment d'examiner, dans l'été de 1791, si l'heure de la proclamation de cette république était venue, ou si le roi, suspendu et prisonnier depuis Varennes, devait être remplacé. Des députés de toutes nuances, à part celle d'extrême gauche, étudièrent en commun ces deux éventualités ; Dupont de Nemours, en particulier, les soumit à un examen attentif. Le résultat fut que, en cas de maintien de la monarchie, Louis XVI pouvait seul la représenter, et que l'Assemblée nationale comptait à peine trente partisans de la république, tandis que, même en laissant de côté les irréconciliables de la droite, environ sept cents députés voulaient la monarchie avec une modification de la constitution destinée à rendre de nouveau possible la tâche du gouvernement. En effet, tandis que, depuis le 21 Juin et pendant les trois mois qui suivirent, l'Assemblée exerçait à elle seule le pouvoir, force lui fut faite de s'apercevoir que la machine gouvernementale refusait le service, que l'Etat était désorganisé, l'édifice social chancelant, et la force d'impulsion aux mains de quelques meneurs fanatiques. Et tout cela en vue d'un but que, à part une très petite minorité, personne en France ne prétendait vouloir atteindre, et qui de plus était en opposition directe avec la teneur des cahiers et des mandats de 1789. [2]

[1] La Fayette, *Mémoires*, III, 193.

[2] Rœderer, *Œuvres*, III, 56. — Malouet, *Discours à la Constituante*, juillet-août 1791.

A ce moment, où l'on s'avouait enfin de tous côtés que l'alliance des doctrines abstraites et des passions déchaînées poussait la nation entière vers un avenir qu'elle n'acceptait pas plus en pratique qu'en théorie, il s'éleva une tempête qui pouvait purifier l'atmosphère politique et concentrer une fois encore énergiquement les forces de résistance. Le 15 juillet, l'Assemblée décida presque à l'unanimité de ne pas mettre le roi en accusation. Il devait rester suspendu jusqu'à la présentation de la Constitution, et Bouillé poursuivi pour crime de haute trahison. L'insuffisance de cette mesure fut relevée par Robespierre, qui démontra avec une irrésistible logique que si le roi était innocent, il ne pouvait avoir de complices. En même temps, le club des Jacobins déclara que la fuite à Varennes constituait en fait une abdication, et deux de ses membres, Laclos et Brissot, rédigèrent une motion en ce sens ; celle-ci n'ayant pas été acceptée par l'Assemblée, le club organisa l'émeute du Champ de Mars. Cette fois, au lieu de l'enthousiasme et des démonstrations de fraternité offertes l'année précédente, on tira sur La Fayette ; Paris fut déclaré en état de siège, le drapeau rouge arboré à l'Hôtel de Ville, et le 17 juillet au soir la garde nationale, sous les ordres de son général e sous les yeux de Bailly et de la municipalité, marcha contre les émeutiers, qui laissèrent sur le carreau trois cents à quatre cents hommes.

Les choses semblaient vouloir prendre maintenant une autre tournure. Marat disparut dans une cave ; Robespierre évita de dormir chez lui ; Danton quitta

Paris, et Camille Desmoulins devint introuvable. Les autres se retirèrent du club des Jacobins, qui au lieu des quatre cents députés inscrits primitivement sur ses listes, n'en compta plus que sept.[1] Barnave, Lameth, Duport, les « pères de la Constitution », se réunirent dans le nouveau club des Feuillants, pour opposer à la république de résistance d'un côté et de destruction de l'autre un programme de gouvernement. Le baron de Staël raconte que Barnave dit alors ouvertement qu' « il fallait que les Assemblées futures n'eussent que l'influence d'un conseil de notables et que la force fût dans le gouvernement ».[2] Le petit cercle encore existant de monarchistes constitutionnels, Malouet et Clermont-Tonnerre parmi les députés, Mallet du Pan dans la presse, reprenait faveur. L'émigration qui, depuis peu, serrait ses rangs à Coblentz autour du comte d'Artois, à Bruxelles autour de Monsieur, fut adjurée d'une façon aussi pressante qu'inutile de renoncer à tout projet d'attaque et à toute mesure violente, de rentrer dans la patrie, de permettre à la Constitution de vivre et d'écraser la démagogie.

Telle était la disposition des esprits, fruit chèrement acheté des expériences passées ; mais les actes n'y répondirent pas. Pour accomplir l'œuvre du salut, il y avait d'abord deux mesures à prendre : fermer les clubs et châtier les abus de la presse. On n'en

[1] Taine, *La Révolution*, II, 77-78. — Droz, *Histoire de Louis XVI*, 470, note.

[2] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 231, n° 226.

fit rien. On était lié par son passé et l'on ne pouvait, comme le disait un député, congédier soudainement et contre sa volonté le peuple, après les services qu'il avait rendus.[1] Les meneurs de la démagogie, voyant qu'il ne s'agissait que de palliatifs, et non d'une résistance organisée et suivie, reprirent vite courage. Accommodant leur tactique aux circonstances, ils remplacèrent les excitations au meurtre et l'appel à la violence par des assurances hypocrites d'obéissance et d'attachement à la Constitution. Ils se peignirent comme persécutés, comme victimes de leur dévouement au peuple, qu'eux seuls, disaient-ils, servaient sincèrement. Ils expédièrent des messages en ce sens à tous les clubs des départements, mirent en garde contre les intrigues des ennemis de la patrie, et insistèrent sur leur invariable attachement à la doctrine démocratique par opposition aux changements de front de leurs adversaires. Le succès couronna leurs efforts. Pour ce parti, qu'aucun scrupule moral n'empêchait de suivre jusqu'au bout une théorie implacable, il ne s'agissait que de durer : la victoire viendrait ensuite. Le plus puissant allié de toutes les choses humaines — le temps — travaillait pour elle.

En juillet 1791, l'Assemblée nationale ne supputait plus son existence que par semaines ; cela seul aurait suffi pour faire échouer la dernière de ses tâches, la révision de la Constitution. M. Taine a prouvé après beaucoup d'autres, mais avec une ac-

[1] Durand-Maillane, *Mémoires*, cités par Dareste, *Histoire de France*, VII, 294.

cumulation écrasante de preuves à l'appui, non seulement que la Constitution n'était pas viable, mais que ses auteurs le savaient. [1] A part quelques naïfs, en tête La Fayette, à qui la Constitution inspirait « l'enthousiasme de la religion, l'attraction de l'amour et la certitude de la géométrie », tout le monde s'accordait à dire que cette Constitution était impraticable. « The makers, to a man, condemn it », écrit Morris, le 30 septembre 1791 ; « jugeons d'après cela ce qu'en disent les autres ». [2]

Rœderer, l'ami et l'admirateur de Siéyès, déclare également qu'en rédigeant cette Constitution, on n'avait eu en vue que la ruine de la monarchie. [3] Le mémoire que, pendant sa fuite, le roi adressa à l'Assemblée nationale, ne faisait que proclamer bien haut ce que chaque personne un peu au courant des affaires publiques était forcée de s'avouer tout bas. Au lieu de s'occuper de l'organisation des pouvoirs, on les avait dressés l'un contre l'autre comme des batteries ennemies et chargé le pouvoir exécutif de la responsabilité pour l'action d'une machine dont les rouages ne fonctionnaient plus.

Or, moins l'œuvre de la Constituante offrait de garanties de durée, et plus les membres des partis extrêmes s'y attachèrent pour faire échouer toute tentative de révision ; et ainsi fut perdu le dernier es-

[1] Taine, *La Révolution*, I, ch. III, II, 279. — Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 193-220. — Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 142. — * Niebuhr, *Histoire de l'époque de la Révolution*, I, 267.

[2] La Fayette, *Mémoires*, III, 220. Lettre à d'Hennings.

[3] Rœderer, *Œuvres*, III, 56.

poir de modification sérieuse de la Constitution. Tout lui manquait à la fois, les forces nécessaires, la volonté, l'entente, avant tout, nous l'avons dit, le temps. Les deux comités, le comité de révision et le comité constitutionnel, réunissaient toutes les nuances politiques, de Pétion et Buzot à Clermont-Tonnerre et Barnave, le seul parmi les auteurs de la Constitution qui essayât énergiquement de réparer le mal qu'il avait fait. Il trouva en Malouet un homme prêt à se dévouer. « Il ne m'en coûte rien », dit celui-ci aux membres des deux comités, « de braver la mauvaise humeur de l'Assemblée ; je vous offre d'attaquer votre acte constitutionnel dans toutes les parties qui en sont succeptibles. Je vous promets des observations sages et conséquentes sur les points mêmes que vous voulez défendre, à plus forte raison sur ceux dont vous reconnaissez le vice et le danger. Eh bien ! je ne vous demande que de céder sur ceux-là, mais franchement et complètement ». En conséquence de cette proposition, qu'on accepta et qu'il renouvela le lendemain au comité de Constitution, il monta à la tribune le 8 août 1791. L'Assemblée, pendant plus d'un quart d'heure, l'écouta dans le plus profond silence et avec des signes d'attention et d'intérêt qui alarmèrent les Jacobins. En ce moment un député cria de toute sa force : « Messieurs, ceci n'est rien moins qu'une contre-révolution dont on veut vous prouver la nécessité ! ». [1] Ces paroles pro-

[1] Malouet, *Mémoires*, II, 154-157. Discours à la Constituante, desquels il faut rapprocher ceux de Barnave des mois de juillet-août 1791.

duisirent une émotion si vive, qu'on ne laissa pas l'orateur terminer son discours. Plutôt que de s'engager au dernier moment dans une pareille voie, on résolut de rappeler aussi vite que possible du théâtre de son activité la première Assemblée de l'ère révolutionnaire, de façon à lui conserver jusqu'à la fin l'auréole de son amour pour la liberté et des hommages populaires. Le système d'une Chambre unique, les rapports entre la couronne et la représentation nationale, la situation des ministres vis-à-vis cette dernière, l'impuissance du pouvoir exécutif, l'exclusion de toute fonction publique pendant deux années des membres de la Constituante comme l'interdiction de les réélire pour les trois législatures suivantes, tout cela subsista sauf quelques changements insignifiants, et les circonstances rendirent vaine la seule concession obtenue. Pour devenir député, on avait dû payer jusque-là au moins cinquante-cinq livres, le « marc d'argent » dont on a tant parlé. Après la fuite du roi, Robespierre fit abolir cette condition comme inadmissible dans une démocratie. En revanche on réussit à introduire un cens électoral beaucoup plus élevé, variant de cent cinquante à quatre cents journées de travail. Mais cette loi ne devait entrer en vigueur qu'au bout de deux années, et dans la plupart des départements les électeurs avaient déjà été nommés avant le 21 Juin. [1]

Au flot déchaîné des revendications populaires on opposait un obstacle puéril ; les deux législatures

[1] Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, I, 200-203.

suivantes n'auraient pas le droit de modifier la Constitution. Ces mêmes hommes qui, contre leur volonté et avec une précipitation furieuse, avaient été poussés en avant et contraints de détruire leur propre œuvre, demandaient à leurs successeurs de respecter cette œuvre et de demeurer immobiles au milieu de la tempête. Puis, après une session de vingt-huit mois et la rédaction de deux mille cinq cents décrets, on présenta la Constitution au roi. [1] Il avait déjà accepté isolément, sans connexité entre elles, les plus importantes de ces dispositions, puis, dans une lettre publique du 21 juin, il en avait désapprouvé un grand nombre. La décision qu'il s'agissait de prendre ne pouvait donc plus le mettre d'accord avec lui-même. Il avait d'autant plus besoin des conseils de serviteurs et d'amis éprouvés, et ce qui augmentait les difficultés de sa situation, c'était le désaccord qui régnait parmi ceux mêmes qu'il savait le plus fidèles à sa cause. Maury et Burke demandaient le rejet de la Constitution : Maury, parce qu'il n'avait jamais voulu l'accord, même quand cet accord était peut-être encore possible ; Burke, parce qu'aucun déchaînement de passions sauvages ne lui semblait aussi funeste que la modération mensongère et la tranquillité trompeuse qui régnaient depuis le 17 juillet. [2] Après comme avant, sa politique française visait à l'établissement d'une Constitution libre, d'une monarchie fondée sur la loi. C'était du reste le point faible de cette politique, de se rencontrer si complè-

[1] Dareste, *Histoire de France*, VII, 291-292.
[2] Edmond Burke, *Letter to the Queen*, décembre 1791.

tement pour le moment avec les aspirations de l'émigration et des princes, que dans l'automne de 1791 elle aussi n'avait plus d'autre solution à offrir que la guerre. Cette guerre, toutefois, n'était pas la lutte de rancunes personnelles dont à Trèves et à Coblentz on caressait l'idée entre les intrigues et les fêtes ; c'était la guerre de principes contre la tyrannie d'une minorité anarchique et tout aussi désastreuse pour la nation française que pour le roi, la guerre affranchie de toute préoccupation égoïste, sans les arrière-pensées entretenues à Vienne, sans revendication territoriale allemande, sans annexions russes.

Rien ne caractérise mieux le contraste des idées que la différence des personnes. Tandis que Burke poussait l'Europe à s'acquitter d'une façon désintéressée du rôle suprême d'arbitre entre la Révolution et l'ordre social menacé, le comte d'Artois offrait la Lorraine à l'empereur pour qu'il vengeât les intérêts dynastiques lésés, et ne craignait pas de porter ainsi atteinte à l'intégrité de sa patrie et à la sécurité de sa propre famille ! [1]

Parmi les voix qui, en dehors de l'émigration, étaient opposées au rejet de la Constitution, il y avait le parti constitutionnel tout entier, le ministère, la cour de Vienne, Mercy, de La Marck, la reine elle-même, et avec eux la plus grande partie des amis éprouvés de la famille royale, qui recommandaient de l'accepter et de l'exécuter sans condition ; les

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 282.

uns, parce qu'ils espéraient, avec Marie-Antoinette, faire ainsi la preuve de son inutilité et laver le roi du soupçon de participer aux intrigues du dehors ; les autres, parce qu'ils comptaient toujours que l'attitude loyale du monarque le ferait apparaître aux yeux de la grande majorité de la nation comme son unique et naturel défenseur contre les calamités qui menaçaient le pays, la guerre civile, la banqueroute, la désorganisation générale. Entre ces deux opinions il y avait encore place pour une troisième, également représentée par deux personnalités avant tout, Malouet et Morris. Morris était de ceux qui blâmaient l afuite à Varennes comme une lourde faute, parce qu'elle avait eu lieu à un moment où il croyait apercevoir tous les signes d'une réaction des provinces contre l'Assemblée nationale, et cela en faveur d'une consolidation de l'autorité. [1] Mais maintenant que la situation était de nouveau complètement changée et qu'il ne restait d'autre ressource au souverain que d'acquérir de la popularité pour sauver sa couronne et sa vie, Morris conseilla, en vue de ce but, une déclaration franche du monarque sous forme de discours à l'Assemblée. Louis XVI, disait-il, ne devait plus parler en qualité de roi, mais en homme à qui l'on a confié la couronne sous certaines conditions, et, comme tel, soumettre la Constitution à sa critique, en montrer les contradictions, prévenir de ses périls, et demander le retrait du décret en vertu duquel le pouvoir exécutif ne pouvait prendre les ministres dans l'Assem-

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 136-137.

blée. En revanche, il devait promettre de choisir comme conseillers des partisans décidés de la Constitution, de faire contrepoids à la prépondérance possible de la couronne à l'aide d'un sénat héréditaire, et tenir bon pour que d'aucun côté on ne s'opposât par serment à modifier une Constitution qui n'avait pas encore fait ses preuves. [1] Morris, qui dès le mois de mai avait émis l'idée hardie d'appeler les Jacobins aux affaires, parce qu'on devait gouverner à l'aide de ceux qui inspirent la crainte et non de ceux qui la subissent, et aussi parce que le pouvoir seul parviendrait à les user, ne se fit pas illusion sur le sort des conseils qu'il donnait à Louis XVI ; mais il comptait que dans un avenir peu éloigné on aurait tout motif de savoir gré au roi de les avoir entendus. Il les exposa sous la forme d'un mémoire qui fut vraisemblablement remis au monarque par Montmorin. Cela se passait dans les derniers jours d'août, et la chose devait être tenue absolument secrète. Dans l'intervalle, Morris dîna chez M^me^ de Staël ; l'accord était rétabli entre eux, depuis que l'homme d'Etat américain avait pu remarquer combien, dans les derniers temps, elle s'était rapprochée de sa manière de voir ; ses illusions sur la Constitution, écrivait-il à Jefferson en parlant d'elle, tombaient les unes après les autres.

Un petit incident devait lui montrer, par la même occasion, que dans l'énorme partie dont l'enjeu était le destin de la France, la jeune femme avait appris à manier ses cartes. Elle le pria, au dîner en

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 490-512.

question, de lui communiquer le mémoire qu'il avait rédigé pour le roi. Morris, tout étonné, lui demanda par quel hasard elle en avait connaissance ; elle répondit que c'était par l'abbé Louis, l'ami de Talleyrand et le sien, qui était présent à table. L'Américain alors lut son mémoire. Tous deux approuvèrent son tableau de la situation, mais trouvèrent que ses conseils étaient trop hardis pour être praticables. Morris était joué. Il raconta son aventure à Montmorin, qui lui dit qu'il savait à quoi s'en tenir lui-même : Necker lui avait déjà fait remarquer comment sa fille possédait l'art d'apprendre ce qu'elle voulait savoir.

Cette fois, elle eut raison contre Morris. Le roi fit ce que, dans sa position, il pouvait d'autant moins éviter, que cela répondait à son caractère et à toute sa manière de voir ; le 16 septembre, il accepta la Constitution. On le délivra de son emprisonnement provisoire, et il sauva pour le moment la paix de l'Europe, et d'une façon plus durable celle de sa conscience, fidèle qu'il restait à sa résolution de ne pas faire répandre de sang pour sa cause. L'Assemblée proclama en retour une amnistie générale. La Fayette renonça au commandement de la garde nationale et n'eut pas de successeur ; les chefs des six légions qui formaient la garde civique de la capitale devaient à l'avenir être investis à tour de rôle du commandement, ce qui avait pour conséquence de supprimer ce gage douteux de sécurité. Le 8 octobre, avec une ostentation de républicanisme et la promesse solennelle de vivre libre ou de mourir,

La Fayette échangea l'épée contre la charrue et s'efforça de se persuader, à lui et aux autres, que c'en était fini de la Révolution, puisque son rôle y était terminé.

L'Assemblée nationale vit arriver, le 30 septembre, le terme de sa carrière ; le 1er octobre commença celle de la Législative, et dans l'espace d'un an l'œuvre de l'Assemblée qui l'avait précédée était en débris. Quand l'intérêt d'une nouvelle génération revint à la Constituante, le revirement en sa faveur dépassa le but, comme toutes les réactions, et les divergences qu'elle n'avait pas su vaincre semblèrent revivre dans les jugements posthumes dont elle fut l'objet.

Dans le cycle révolutionnaire, et comparée à ce qui suivit, elle apparut comme le printemps, la jeunesse, comme une promesse d'espoir et d'avenir. La prédilection qu'inspirent toutes ces choses, on l'eut aussi pour elle ; on lui sut gré, non de ce qu'elle avait accompli, mais de ce qu'elle avait promis. Elle avait détruit le gouvernement, et l'on s'imagina qu'elle avait fondé la liberté. La tolérance affichée sur son programme l'emporta auprès de toute une école historique sur la guerre de religion déchaînée par ses décrets. L'abolition des privilèges lui valut de l'indulgence pour la violence faite au droit, et parce qu'elle avait mis fin à l'arbitraire d'en haut, on lui pardonna d'avoir sacrifié à la tyrannie populaire. Au nom des doctrines libérales, Chateaubriand rappela au régime constitutionnel de la Restauration que, sorti de 1789, il y était revenu, après beaucoup de méprises, comme à son véritable point de dé-

part.[1] Pour Mme de Staël, la Constituante a droit à la reconnaissance de la postérité, pour ceci avant tout que ce fut elle qui réforma la justice, proclama l'égalité devant la loi, et transforma la carte de France ; elle caresse l'espoir que la suppression des castes aura pour conséquence la fusion des différents ordres en une seule nation.[2] En 1815, elle aurait cru trahir la foi de sa jeunesse en s'associant aux déclamations contre la première représentation nationale de la France, au lieu de défendre avec un pieux respect les bienfaits que de grands patriotes avaient si péniblement acquis à la nation. Mais en même temps elle avoue que la moralité de la Constituante n'a pas été à la hauteur de son intelligence, et que par cette raison elle n'a pu parvenir à établir l'accord entre les deux partis qui luttaient sur le terrain des théories politiques.[3]

Les documents historiques produits depuis lors ont confirmé ces réserves plus que cet éloge. On a ajouté à celles-ci qu'une Assemblée qui, elle-même, était en proie aux factions, ne pouvait trouver le juste milieu entre les partis. Pour renverser son œuvre, il suffisait de poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements les principes qui l'avaient établie. Il n'est plus possible désormais de décharger la Constituante de la responsabilité des actes de la Législative et de la Convention.

Il fut question cet automne-là d'un assez long

[1] Chateaubriand, *Etudes historiques*, I, 77.
[2] Mme de Staël, *Considérations*, XII, 178, 287, 295.
[3] Mme de Staël, *Considérations*, XII, 401.

congé du baron de Staël. Il l'avait sollicité sans prévoir que son roi trouverait là l'occasion longtemps cherchée de supprimer le poste d'ambassadeur à Paris et de confier les affaires à un secrétaire. Dans l'espoir de modifier la résolution du monarque, Mme de Staël adressa à Nils de Rosenstein un tableau de la situation ; ce mémoire n'atteignit pas son but, mais il nous aide à mieux connaître la manière de voir de son auteur. Mme de Staël va au-devant d'un relâchement des liens diplomatiques entre la France et la Suède, en disant qu'on aurait tort de ne plus tenir compte de la première puissance dans la balance des événements européens.

« J'apprends avec beaucoup de peine, Monsieur », écrit-elle le 16 septembre (1791), « que votre santé n'est pas bonne dans ce moment ; la distance qui nous sépare me fait espérer cependant que vous ne souffrez plus à présent. En revenant de Suisse, il y a quinze jours, j'ai vu M. Bergstedt ; je l'ai trouvé un homme de beaucoup d'esprit, mais un peu trop politique pour moi, qui suis remarquable pour le défaut contraire. Je crains qu'il n'ait de la peine à s'astreindre à jouer ici un second rôle. M. de Staël a servi ses désirs à cet égard en demandant au roi un congé, mais je vous dis à vous, Monsieur, qui êtes devenu, si j'ose le dire, mon ami par l'intérêt que vous avez daigné me montrer, qui avez tout mis dans une liaison où je ne pouvais vous apporter que de la reconnaissance, je dis à vous, Monsieur, que je souhaite que le roi ne juge pas ce congé nécessaire, et qu'à

l'exemple de l'Angleterre il laisse son ambassadeur constamment à Paris. Quoi qu'on en dise, la France redeviendra une puissance intéressante à ménager ; il n'est peut-être pas sage de ne vouloir plus la compter dans la balance du système politique de l'Europe. Les princes d'Allemagne se trouveront mal de l'alliance du roi de Prusse et de l'Empereur, et je ne sais pas si la Suède gagnera à la puissance unie, sans contrepoids, de la Russie et de l'Angleterre. Ces intérêts m'ont toujours paru, je l'avoue, supérieurs à ceux de ce qu'on appelle la cause des rois ; quelque folie que fasse la France, tant qu'il y aura de grandes associations d'honneur, la monarchie subsistera, elle est dans la nature des choses, et rien ne peut empêcher qu'on n'y revienne, mais la balance politique de l'Europe, une fois renversée, sera longtemps avant de se rétablir. Je crois d'ailleurs que cette révolution est bien plus dirigée contre la noblesse que contre la royauté. Dans le combat de l'aristocratie contre la démocratie, la monarchie peut très facilement *tirer son épingle du jeu* et, si cela arrive, la destruction des corps intermédiaires servira la puissance royale. En Turquie, il n'y a pas plus de noblesse qu'en France ; c'est sous ce point de vue entre beaucoup d'autres, que je trouve la Constitution de France détestable, elle n'établit aucun équilibre ; si le roi a la majorité dans la seule chambre qui existe, il peut tout, s'il ne l'a pas, il ne peut rien. Que la Constitution d'Angleterre est plus habilement combinée ! et quelles misérables têtes que celles de nos Français, qui ont pensé qu'il était au-dessous d'eux de l'imi-

ter, et qu'une Constitution avait besoin, comme un poème épique, du mérite de l'invention. Au reste, dans les commencements de la révolution, la noblesse était aussi opposée à la Constitution d'Angleterre qu'à celle de France actuellement, et le malheur de ce pays a été que rien de raisonnable n'est entré la veille dans la tête de personne, pas une action n'a été faite par prévoyance, roi, nobles et démocrates, tout a obéi aux circonstances. Si je vais jamais en Suède, je vous montrerai quelques réflexions que j'ai écrites sur cette révolution, dont l'exactitude a quelque mérite. Il faut cependant vous parler de la situation du moment. Le roi et la reine font tous les jours depuis une semaine quelques actions *patriotes*, c'est le terme consacré ; il est sûrement très généreux d'oublier tous les outrages qu'on leur a fait éprouver, d'écarter par cette conduite la guerre qui menaçait la France, mais le changement me paraît trop subit et je ne sais pas si plus de dignité ne convaincrait pas même plus sûrement les bons esprits de la sincérité de ces nouvelles résolutions. Le peuple au reste ne saisit pas ces nuances, et du matin au soir ce sont des danses, des illuminations, des fêtes, enfin il se croit heureux et met de la vanité à le paraître en présence de ses ennemis. Il n'y a pourtant rien de bien prospère à manquer d'argent et de travail, mais ce nouveau régime l'amuse, les uniformes, les évolutions militaires, les événements continuels le tirent de l'uniformité de sa vie, et je crois quelquefois qu'il ne tient à ce nouvel ordre que parce qu'il l'arrache à l'en-

nui de ses occupations habituelles. Il y a une vie entière de réflexion sur le spectacle qu'ont donné ces deux années, et j'ai besoin de lire mon extrait de baptême pour savoir que je n'ai que 24 ans. La licence de la presse est un des plus horribles inconvénients de ce nouveau régime ; il faut convenir que les aristocrates s'en servent au moins autant que les démocrates, et ce qui étonne dans un parti qui se nomme celui de la chevalerie, c'est leur acharnement contre les femmes ; tout ce qui est jeune est l'objet de leurs infâmes libelles. Je n'ai pas assurément pensé que de telles abominations fissent effet sur le roi ; cependant je lui ai écrit pour l'en prévenir, parce que je savais qu'à Aix-la-Chapelle on avait cherché à l'éloigner de moi. Daignez appuyer ma lettre, elle n'est inspirée par aucune vue d'ambition ; je crois que le roi sera fidèle à la *promesse* qu'il a daigné nous faire, soit qu'il eût ou non de l'attrait pour moi ; mais il est très vrai que mon admiration pour sa personne me rendrait pénible jusques au fond du cœur toute prévention de lui contre moi. L'espoir de la dissiper me fait désirer d'aller en Suède, si le roi donnait un congé à M. de Staël, et qu'il n'y eût pas d'inconvénients à en profiter le printemps prochain, que la crise actuelle finie ne forçât plus à expliquer ce départ par une cause politique, dont le soupçon serait, je crois, nuisible aux intérêts futurs de la Suède, si enfin le roi (était) sondé par vous, non interrogé, (car vous sentez qu'il m'importe qu'une telle demande ne soit pas publique et que je ne dois pas vouloir m'exposer à un refus). Si vous

m'écrivez donc avec votre bonté accoutumée ce que vous pressentez de l'opinion du roi, je ne serais pas éloignée de l'idée d'un voyage au printemps prochain, si la santé de mon père et de mon fils me laissaient sans inquiétude. Mais que d'événements peuvent séparer d'un tel projet ; l'avenir de six mois est plus qu'un des siècles du temps jadis ; on ne retrouve quelque chose de stable qu'au fond de son cœur et la reconnaissance que je dois à votre intérêt, l'estime profonde que j'ai conçue pour l'esprit juste et profond dont vos lettres sont une nouvelle prèuve, ne peuvent changer avec les révolutions des empires. Vous me permettez donc de remettre en vos mains les intérêts, de vous demander quelques détails sur la disposition du roi en notre faveur, enfin surtout je vous supplie de bien répéter que M. de Staël ne peut avoir aucun rapport avec les méchancetés qu'on a voulu me faire, car je n'ai pris part aux affaires de France que par le rôle que mon père y a joué, et depuis son départ il ne m'est plus resté que l'ébranlement d'une grande émotion. M. de Staël, par l'extrême modération de son esprit et de son caractère, n'a point participé aux mouvements que j'ai pu éprouver dans les premiers jours de mon espérance. Au reste, c'est par la réflexion qu'on sent la dangereuse situation de la France. Si je me laissais persuader par les illuminations et les coups de canon, je croirais que nous sommes au comble de la prospérité.[1] Adieu,Monsieur, mandez-moi si vous êtes

[1] *Lettres inédites de Mme de Staël*, appartenant à la biblio-

content de l'ouvrage de M. de Talleyrand sur l'instruction publique. Votre suffrage l'honorera ».

Ce rapport de Talleyrand à l'Assemblée est mentionné plus d'une fois encore dans les écrits de Mme de Staël, et toujours avec les éloges que mérite son importance ; on sait du reste que Napoléon lui-même l'utilisa pour la réorganisation de l'enseignement en France. Seulement, ce n'est pas à l'évêque d'Autun, mais à son vicaire-général Des Renaudes et au médecin de la reine, Vicq d'Azyr, qu'en appartient la paternité ; Talleyrand ne fut cette fois que l'interprète de leurs idées.[1]

On a également conservé la lettre de Mme de Staël à Gustave III, la dernière probablement qu'il ait reçue d'elle.

« Sire, c'est avec un profond sentiment de timidité que j'ose vous écrire ; le respect et l'admiration que Votre Majesté m'inspirent ont dû toujours me faire éprouver ce mouvement, mais il est causé pour la première fois par une crainte pénible. J'ai passé depuis un an huit mois en Suède, et cependant j'apprends à mon retour que pendant le séjour de Votre Majesté à Aix-la-Chapelle on a cherché à l'occuper de toutes les misérables calomnies, fruits des loisirs de l'esprit de parti ; sans doute le nom de mon père devait attirer sur moi l'attention de la haine, mais

thèque de l'Université d'Upsal. Mme de Staël à Nils de Rosenstein, 16 sept. 1791.

[1] Feu Duc de Broglie, *Mémoires*, I, 55.

j'espérais aussi que ce nom en éloignerait le soupçon d'approuver les injustices et les atrocités dont on est témoin en France depuis quelque temps, et de voir sans l'émotion la plus vive et l'intérêt le plus actif la situation du roi et de la reine dont le malheur tout-puissant sur les âmes généreuses reçoit un nouvel effet par le contraste de leur première destinée. Il est vrai que j'ai partagé l'espérance de mon père à l'ouverture des Etats-Généraux ; l'on devait peut-être se flatter à cette époque qu'il résulterait de leurs lumières et des excellentes intentions du roi une Constitution libre et heureuse. L'ivresse fanatique de la nation a éloigné ce terme, mais pourquoi le parti des opprimés ne pardonne-t-il pas à ceux qui ont espéré, pourquoi veut-il avoir tout prévu parce qu'il a tout craint, pourquoi fait-il un crime d'une confiance qui devait naître alors de tous les bons sentiments de l'âme ? Témoin des persécutions que mon père a éprouvées par ceux qu'on l'accusait d'avoir trop servi, la noblesse n'a pu s'élever dans cette circonstance à la justice la plus facile, celle qu'on exerce envers l'adversité. Unie par ma tendresse et mon admiration à la destinée de mon père, il est vrai que je ne pense que par lui ; mais en lisant son dernier ouvrage, Votre Majesté a-t-elle trouvé que de telles opinions fussent coupables et compromissent les devoirs d'une personne attachée au roi de Suède par sa position et sa reconnaissance ? Mon âge du moins et le titre de femme devait empêcher qu'on y mît la plus légère importance, cependant on a voulu envelopper M. de Staël dans la dis-

grâce où l'on cherchait à me jeter auprès de Votre Majesté, quoiqu'il soit impossible d'être plus étranger aux torts qu'on veut me trouver. J'avais pour amis avant la Révolution MM. de Périgord, de Castellane et de Montmorenci ; ils se sont trouvés parmi les députés nobles et ecclésiastiques qui ont marqué, non assurément contre l'autorité royale, mais contre les privilèges dont ils jouissaient plus que personne par l'illustration de leurs noms. Je suis restée liée avec eux parce que les sentiments n'appartiennent pas aux opinions et que les devoirs de l'amitié s'augmentent par les dangers mêmes auxquels ils exposent ; au milieu d'une société assez nombreuse je ne vois qu'eux dont l'opinion, quoique extrêmement modifiée, aristocrate relativement aux clubs dominateurs de la France, puisse s'appeller populaire. C'est sur le prétexte de l'amitié que je leur porte que se fondent les compositions de quelques libellistes ; il est si léger, ce prétexte, que l'invention totale ne leur coûterait pas davantage. Ce tort, néanmoins, je le répète, m'est entièrement personnel, M. de Staël n'ayant pour amis que des hommes étrangers aux affaires de France. Je ne me défends point d'une inquiétude très vive quand je sais Votre Majesté entourée de personnes malveillantes pour moi ; je n'en éprouverais plus si je pouvais lui exprimer l'exacte vérité ; le courage et la fidélité dans l'amitié sont des qualités qui peuvent déplaire aux rois qui n'attendent rien que de l'obéissance passive, mais celui que l'enthousiasme élèverait sur le trône si le sort ne l'y avait pas placé, doit aimer l'indépen-

dance d'opinion et de caractère ; elle donne aux hommages qu'elle rend un sceau de liberté, traite avec la puissance comme avec la gloire, et ne se soumettant que parce qu'elle admire, prépare à Votre Majesté un triomphe de plus »[1].

Ces lettres ne réconcilièrent pas le roi. Peu de mois plus tard, il rappela M. de Staël de son poste d'ambassadeur, et lorsque celui-ci arriva à Stockholm, le malheureux souverain venait de tomber victime de l'irréconciliable antagonisme qui divisait les hommes de sa génération.

[1] *Lettres inédites de Mme de Staël*, appartenant à la bibliothèque de l'Université d'Upsal. Mme de Staël à Gustave III, 11 sept. 1791.

## CHAPITRE II

Parmi ceux qui, en septembre 1791, tremblaient devant un avenir qu'inaugurait la proscription de l'expérience, il faut compter M^me^ de Staël.

Les fêtes par lesquelles on célébrait la Constitution, les assurances de fidélité et de dévouement au roi et à la monarchie constitutionnelle, loin de lui donner le change sur la situation, confirmaient toutes ses craintes. On crut avoir atteint la réalité des choses dont on n'avait obtenu que le nom, écrit-elle plus tard. Elle fut témoin de l'accueil enthousiaste fait à l'Opéra au roi et à la reine lors de leur première réapparition en public. Mais quand dans le ballet de *Psyché*, choisi pour la circonstance, les Furies s'élancèrent en secouant leurs torches, que cet éclat d'incendie se répandit dans toute la salle, le pâle visage de la reine, qui, malgré la profonde tristesse qu'on apercevait à travers son obligeant sourire, s'efforçait d'être aimable, se trouva éclairé d'une lumière blafarde. La jeune femme, tourmentée par de tristes pressentiments, fut assaillie d'une terreur

qu'elle n'eut que trop de motifs de se rappeler. La représentation fut suivie d'une promenade dans les Champs-Elysées, superbement illuminés. Ce même peuple qui, au retour de Varennes, proférait à haute voix des menaces de mort, se pressait maintenant avec respect autour du carrosse royal, qui cheminait lentement à travers la foule. De temps en temps Mme de Staël reconnaissait tel ou tel de ses amis de la Constituante, Talleyrand, Barnave, Dupont de Nemours, Chapelier, Thouret, dernier président de l'Assemblée. Tous ces députés lui faisaient l'effet de souverains détrônés, qui avaient toutes raisons de craindre leurs successeurs et qui n'en feignaient pas moins réciproquement une confiance qu'aucun d'entre eux ne ressentait plus. [1] Un peu auparavant le gouvernement, au prix de beaucoup de dépenses et de difficultés, avait ordonné une enquête sur l'état de l'opinion dans le pays. Le résultat était assez d'accord avec les informations des constitutionnels. Il en ressortait que le Midi était fortement imbu d'idées républicaines, le Nord surtout attaché à l'Eglise, l'Est, gravement lésé dans ses intérêts matériels, quelque peu enclin à se rapprocher de l'Allemagne, les provinces de l'Ouest et du centre, monarchiques. [2]

L'avenir dépendait de la façon dont cette opinion se trouverait représentée dans l'Assemblée. Etablie sur des bases absolument nouvelles, celle-ci était encore inconnue à elle-même. Ce qui frappait les yeux avant tout, c'est que la droite de la Législative était

[1] Mme de Staël, *Considérations*, I, 429-433.
[2] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 142.

devenue, par rapport à l'esprit dont elle était animée, la gauche de la Constituante. Elle se composait de plus de cent constitutionnels continuateurs de l'œuvre des Duport et des Lameth, des Barnave et des La Fayette, qui pendant deux ans avaient travaillé à édifier la Constitution républicaine ayant à sa tête un fantôme de roi sans influence et sans autorité. Cette Constitution commença son existence légale le 7 octobre, jour où Louis XVI parut dans la nouvelle Assemblée.

Au premier rang de la petite troupe que nous venons de désigner se tenaient Jaucourt, Mathieu Dumas, Vaublanc, Beugnot et quelques autres, qui tentèrent avec un courage inutile de préserver le droit des minorités, après avoir, contre toute attente, réussi à passer à travers les mailles du filet électoral que les Jacobins avaient tendu sur tout le territoire.[1]

Entre eux et la gauche jacobine, qui nominalement ne comptait pas trois cents têtes,[2] il y avait le centre, dont cent soixante-quatre membres s'étaient fait inscrire aux Feuillants ; quant aux Indépendants, très peu nombreux du reste, ils ne voulaient appartenir à aucun parti. Leur nom et leur attitude rappelaient les Impartiaux, cette première ligne de résistance bientôt franchie, que la Constituante avait opposée au flot débordant de la démocratie. C'était à eux maintenant à faire pencher la balance, et il n'y a pas à douter de quel côté se seraient trouvées leurs idées et

[1] Taine, *La Révolution*, II, 106.

[2] Taine, *La Révolution*, II, 117, note d'après Mortimer-Ternaux.

leurs sympathies personnelles, s'ils avaient été libres d'agir ; mais bientôt on les vit céder aux menaces des clubs, de la presse et des tribunes. Ils ne donnèrent pas leurs voix à la droite, qu'ils estimaient, mais à la gauche, qu'ils craignaient.[1] Cette attitude ne s'expliquait pas exclusivement par la pression qu'exercait sur les votes le seul pouvoir fortement organisé qu'il y eût en France, le club des Jacobins, mais par la situation générale du pays.

La droite était décimée, tout d'abord par la seconde émigration qui, à la différence de la première, n'avait plus pour cause unique l'opposition irréconciliable à la Révolution, mais encore et bien plus la persuasion où étaient les nobles, à quelque opinion qu'ils appartinssent, que les nouvelles autorités n'avaient ni le désir ni le pouvoir de les protéger dans leurs biens et dans leur vie. Si l'on en excepte les provinces de l'Ouest, le meurtre et le pillage étaient déjà à l'ordre du jour. Ce fut dans l'intervalle entre la troisième et la quatrième jacquerie, le 17 mai 1790, que M^me^ Roland, écrivant à Lanthenas, lui parlait de l'incendie des châteaux comme d'un « mal qui ne serait pas grand », si les ennemis de la Révolution ne devaient s'en faire une arme contre elle.

A côté des quarante mille prêtres qui, devenus malgré eux les adversaires de la Révolution, vivaient en proscrits sur la terre natale, il y avait tous ceux parmi les catholiques qui étaient prêts à jurer fidélité à la Constitution, sous réserve toujours de l'ar-

[1] Hua, *Mémoires*, cités par Edmond Biré, *La légende des Girondins*, 32, note.

ticle relatif à la Constitution civile du clergé, et qu'on priva pour ce motif de leur droit électoral. [1]

Cela explique en partie comment la bourgeoisie française, le Tiers, au nom de laquelle la Révolution avait commencé, ne gagna pas pour sa part ce qu'elle croyait avoir enlevé en situation et en influence à ceux qu'elle avait vaincus. Une autre cause s'ajoutait à celle-ci. Plus que tous les autres ordres de l'Etat, le Tiers dépendait par ses intérêts et sa prospérité de la protection d'une législation éclairée et d'un gouvernement régulier ; inexpérimenté en politique comme il l'était, il s'imagina, dans l'automne de 1791, avoir atteint le but de ses désirs — la monarchie modérée — parce que le nom de celle-ci se lisait en tête d'une Constitution dont les interminables paragraphes lui faisaient oublier la désorganisation du pays.

De toutes les illusions de l'époque, celle-ci fut la plus fatale. Elle résultait du sentiment de lassitude provoqué chez la partie la plus conservatrice de la population par l'activité fiévreuse et les émotions incessantes des dernières années.

D'après l'évaluation de M. Taine, les élections, le service de la garde nationale, l'administration locale prenaient au citoyen actif un tiers de son année ; [2] ce temps, il devait le consacrer à des obligations le plus souvent pénibles, que le terrorisme des clubs aggravait de toutes façons, qui exposaient de plus à des dangers auxquels on ne résistait pas sans une dose

[1] Taine, *La Révolution*, I, 436, et II, 74. — Sciout, *Histoire de la constitution civile du clergé.*

[2] Taine, *La Révolution*, I, 267, et II, 39-49.

non commune d'énergie et de constance. De plus, la Révolution n'avait plus à offrir au bourgeois comme au paysan, et ne leur donna plus, en effet, dans l'avenir, que ce qu'elle leur avait déjà assuré : la suppression des charges féodales, des entraves industrielles, l'égalité devant la loi, l'accès à tous les emplois publics. Voilà comment il se fit que la bourgeoisie française, qui croyait se débarrasser de son fardeau au profit du gouvernement qu'elle avait voulu, fut réduite, dans sa grande majorité, à un rôle passif, au moment même où l'ennemi aux aguets se disposait à pénétrer par la brèche ouverte. Un des personnages les plus méprisables du drame révolutionnaire, Pétion, « ce niais emphathique et lascif », [1] comme le nomme si bien M. Sorel, fut, pour citer cet exemple entre d'autres, élu maire de Paris par six mille voix sur dix mille votants seulement, et cela avec l'appui des royalistes et sur l'ordre de la cour. Les élections à l'Assemblée législative, comme plus tard les votes de celle-ci, furent l'œuvre de minorités, qui recevaient le mot d'ordre de l'interprète logique de l'idée révolutionnaire, le pur Jacobin. Depuis longtemps la bourgeoisie comme corps n'était guère plus pour lui qu'un principe hostile, comme l'avaient été noblesse, clergé et Parlements pour ses prédécesseurs de la Constituante. Cette Assemblée avait détruit la hiérarchie sociale ; la Législative fit un pas de plus et commença par attaquer la propriété. On calcula que les dix-neuf vingtièmes de ses députés représentaient

[1] Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 267, note.

à peine comme total de fortune la somme de trois cent mille livres, et, d'après une remarque de La Marck, la plus grande partie d'entre eux ne possédaient en propre que leurs galoches et leur parapluie.[1] Ils étaient donc prêts à entreprendre la tâche que deux personnalités aussi différentes que Barnave et Ferrières ont nommée d'un commun accord « la nouvelle répartition de la richesse ».[2] On rendait ainsi hommage à l'idéal égalitaire qui remplissait toutes les têtes en établissant un niveau banal, matériel et intellectuel, qui n'étonna pas moins les contemporains qu'il a étonné plus tard les historiens de la Révolution.[3] Ce qui frappait surtout à l'égard de la nouvelle souche parlementaire à laquelle venaient d'être confiées les destinées du pays, c'est que l'immense majorité de ses membres n'étaient pas moins insignifiants qu'ils avaient été jusque-là inconnus.

La remarque qu'avait faite autrefois Louis XVI au sujet de la liste des députés du Tiers s'appliquait avec bien plus de justesse aux membres de la Législative.

En plus grand nombre que leurs prédécesseurs ils appartenaient à ces professions qui, sans accorder toujours beaucoup à l'individu, l'autorisent cependant

[1] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 233 et 246.

[2] Ferrières, *Mémoires*, II, 475.

[3] Mme Roland, *Mémoires*, I, 333. — Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 6 octobre 1791. — Dumouriez, *Mémoires*, III, ch. 5.

à tout espérer. Avocats, notaires, petits employés formaient presque les deux tiers de la Législative et de la Convention. La majeure partie du dernier tiers se composait de journalistes, de littérateurs, de médecins, de quelques comédiens et artistes, déclassés de toutes les professions, de l'église, du cloître, de la science, de la magistrature, de la cour et du monde, tels que la société les tient toujours en réserve pour les aventures de tout genre, héroïques ou autres. Beaucoup d'entre eux savaient à peine lire et écrire. Presque tous étaient nouveau venus dans la politique et n'avaient qu'un point de contact : monarchistes et républicains étaient remplis de la même confiance dans l'efficacité des formules politiques qui leur étaient familières, poussés par la même ambition et résolus à surpasser les hauts faits de la Constituante. Ils ne ressentaient que de la compassion pour leurs prédécesseurs, qui avaient laissé leur œuvre inachevée, et ne doutaient pas un instant qu'ils réussiraient à donner au monde ce que celui-ci n'avait pu établir jusque-là : l'Etat dans son expression la plus parfaite. « Aucun argument, aucune objection n'étaient écoutés par ses chefs », dit M^me^ de Staël au sujet de l'Assemblée législative ; « aux observations de la sagesse, et de la sagesse désintéressée, ils répondaient par un sourire moqueur, symptôme de l'aridité qui résulte de l'amour-propre. On s'épuisait à leur rappeler les circonstances et à leur en déduire les causes ; on passait tour à tour de la théorie à l'expérience, et de l'expérience à la théorie, pour leur en démontrer l'identité ; et, s'ils consentaient à ré-

pondre, ils niaient les faits les plus authentiques et combattaient les observations les plus évidentes, en y opposant quelques maximes communes, bien qu'exprimées avec éloquence. Ils se regardaient entre eux comme s'ils avaient été seuls dignes de s'entendre, et s'encourageaient par l'idée que tout était pusillanimité dans la résistance à leur manière de voir... L'Assemblée législative ne rendit pas moins de décrets (que la Constituante), quoique rien de vraiment utile ne restât plus à faire ; mais l'esprit de faction inspira tout ce qu'elle appelait des lois ».[1]

Ces premiers décrets : suppression du titre de Majesté, fauteuil assigné au roi auprès de celui du président, interdiction de recevoir le monarque debout, durent être en partie retirés le lendemain même, pour rendre possible la présence du monarque dans l'Assemblée. En tant que symptômes ils n'en conservaient pas moins toute leur signification.

Désormais la monarchie, supposé qu'elle dût subsister, en était réduite à attendre de la représentation nationale la preuve de l'impossibilité pratique de la Constitution, tandis que les vrais maîtres de la situation, les chefs de la démocratie parisienne, épiaient tous les moyens de faire le procès aux derniers restes des institutions monarchiques, qu'ils détestaient. Dans ce duel inégal et mortel, la Législative joua entre les adversaires non le rôle d'arbitre, mais celui de provocateur. Il n'y avait plus moyen de douter que le dénouement lui serait imposé par le terrorisme du club

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 30-31.

des Jacobins. Dans l'intervalle apparut inopinément sur la scène politique le parti de la Gironde. Tandis que Paris se faisait représenter à la Législative par l'auteur du mot fameux : la propriété, c'est le vol[1] — le dénonciateur Brissot — et par le fanatique de la théorie, le marquis de Condorcet, les départements y envoyaient Vergniaud, Guadet, Gensonné, Isnard, Valazé, Buzot, Barbaroux, tous les hommes enfin sur lesquels devait s'appuyer plus tard la légende révolutionnaire pour distinguer entre le point de départ de la Gironde et celui de la Montagne. Depuis longtemps cette distinction n'est plus admissible. L'avant-garde républicaine des doctrinaires de la Terreur partage avec ceux-ci la responsabilité de la catastrophe finale, qu'elle n'atténua pas plus qu'elle ne l'ajourna.

Le dessein qu'on lui a imputé « d'avoir voulu l'établissement de la république par l'Assemblée, afin d'empêcher qu'elle se fît par le peuple », ce dessein échoua par suite de la capitulation de la Gironde devant la tyrannie populaire ; au lieu de lui résister en face, elle se contenta de dissimuler sous les dernières couronnes de l'éloquence et du talent les traces sanglantes qui marquaient son passage. Privée du pouvoir magique de la parole de Vergniaud, détachée des sophismes de Condorcet et dépouillée de l'idéalisme trompeur qui distinguait les amis de Mme Roland d'avec les farouches doctrinaires de l'Assemblée de 1792, cette faction politique n'eût trompé personne sur le but auquel elle tendait ni sur le de-

[1] Brissot, *Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol considéré dans sa nature*, Chartres, 1780.

gré de responsabilité qui reliait la rhétorique de la Plaine aux actes de la Montagne.[1]

Ce fut comme un présage en ce sens, que le discours d'ouverture de Vergniaud et les premières invectives d'Isnard eurent pour objet de défendre la proposition de Brissot, qui, contrairement à la Constitution et à l'amnistie récemment accordée, obligeait en apparence et sous menaces de confiscation les émigrés à rentrer en France, mais rendait en fait leur retour impossible.[2] Le but désiré était atteint. On avait trouvé à l'adresse des puissances le ton provocateur qui prépara d'abord la guerre, puis la rendit inévitable, et le roi, accusé avec une fureur croissante d'entretenir des intelligences à l'étranger, fut forcé d'opposer son *veto* au décret du 8 novembre. Ce décret établissait la peine de mort contre tous les princes et fonctionnaires français qui n'auraient pas regagné leur patrie au 1er janvier 1792, aussi bien que contre les Français constituant à l'étranger un « corps », sans qu'on expliquât même ce qu'on entendait par ce mot, et il décidait qu'en cas d'absence leurs revenus seraient confisqués.

Paris répondit au *veto* royal, et avec la connivence secrète des royalistes, en choisissant Pétion et non La Fayette comme maire à la place de Bailly, qui avait donné sa démission, en nommant Manuel procureur de la Commune, Rœderer, l'ami de Brissot, syndic, et Danton, substitut. Cette victoire des Jaco-

[1] Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, 247.

[2] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 264.

bins ne fut remportée que par dix mille sur quatre-vingt mille voix, parce que soixante-dix mille citoyens n'avaient pas usé de leurs droits d'électeurs.[1]

Peu auparavant, la ville papale d'Avignon, réunie depuis le mois de septembre à la France, avait été le théâtre d'une lutte entre les partisans du régime ecclésiastique et les Jacobins. Elle se termina par un massacre épouvantable ; pour n'en citer qu'un incident, cent soixante personnes, hommes, femmes, enfants, furent précipités du haut d'une tour dans un puits et recouverts de chaux vive.[2] « Nous sommes une des nations les plus barbares qui existent », écrivait un Français à de La Marck à propos de cet épisode.[3] Ce n'était d'ailleurs qu'un prologue.

Le roi était sérieusement résolu à faire l'essai loyal de la Constitution qu'il avait jurée ; au cas où elle se montrerait impraticable, il n'abandonnait pas l'espoir de la rendre viable au moyen d'une seconde Chambre et de la consolidation du pouvoir exécutif.[4]

Personnellement, il s'en tenait après comme avant à son programme négatif : pas de sang versé, pas d'atteinte portée à la conscience dans la question religieuse, et par conséquent pas de sanction à accorder à la persécution. Il opposa son *veto* au décret qui

[1] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 268.

[2] Henri Martin, *Histoire de France depuis* 1789, I, 229.

[3] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 265.

[4] Bertrand de Molleville, *Mémoires*.

l'aurait forcé à envoyer ses propres frères à l'échafaud, mais sans approuver pour cela leur politique ; toutes les lettres qu'il leur adressait les conjuraient de se tenir tranquilles et de rentrer en France. Dans une proclamation solennelle il tint le même langage aux émigrés, et livra aux conseils de guerre ceux qui abandonnaient l'armée et la flotte pour gagner le Rhin.

Ses hommes de confiance à l'étranger, Bouillé, qui depuis Varennes vivait à Bruxelles, Mercy, que l'empereur avait envoyé en 1791 de Paris en Belgique, plus tard Mallet du Pan, ne voulaient pas de réaction, mais une monarchie tempérée. L'empereur Léopold, de son côté, revenait sans cesse sur la nécessité de cette solution essentiellement pacifique.

Conformément à son caractère, l'attitude de Marie-Antoinette était bien plus prononcée que celle de Louis XVI. La politique de la reine se distinguait de celle du roi moins par les moyens à employer que par le but auquel elle tendait. Ce but était le rétablissement d'un état de choses supportable, non pas à l'aide des partis français existants ni des Français eux-mêmes, mais par le secours de l'étranger. [1] Elle poussait en conséquence à un congrès armé des puissances, afin d'intimider pour le moment la Révolution, et, si cela ne réussissait pas, de mettre un terme à une situation devenue intolérable et dont la disparition produirait sur le pays lui-même l'effet d'une délivrance.

Le profond mépris des hommes dont les événe-

[1] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II. Correspondance, passim,* entre autres page 226.

ments des dernières années avaient rempli l'âme de l'infortunée princesse lui faisait regarder même le cercle intime de la famille comme « un enfer », Madame Elisabeth comme tombée entre les mains des intrigants et d'accord avec l'odieux Coblentz, dont les projets de régence en faveur du comte de Provence blessaient profondément Marie Antoinette en tant que femme et que reine. Dans l'Assemblée législative elle voyait, « parmi des fous et des criminels », un petit nombre de partisans de l'ordre, animés de meilleures intentions que les autres, mais auxquels on fermait la bouche. [1] Elle ne pouvait assez s'étonner de l'aveuglement de Brissot et des futurs chefs de la Gironde, Guadet, Gensonné, Ducos, Vergniaud, Isnard, Condorcet, qui, sachant l'armée sans discipline et sans argent, poussaient à une guerre offensive contre l'Europe entière.

Sans doute il eût été plus noble de la part du roi, écrivait-elle à Fersen, de refuser sa sanction à la Constitution ; mais les folies des princes et des émigrés l'ont contraint tout autant que la situation intérieure, [2] et depuis ce moment il lui faut faire tout ce que l'Assemblée exige de lui ; seulement, on aurait tort de croire qu'il le fait librement. [3] En même temps, la reine insistait auprès de son frère sur la

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 207 et 212.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 192.

[3] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II, Correspondance*, 225, 227, 231-235.

nécessité de faire surveiller les projets de l'émigration et de l'empêcher d'agir. Pour amener une séparation complète entre l'empereur et les princes réfugiés à Coblentz, on envoya Fersen à Vienne, et la négociation réussit d'autant mieux que les désirs de Léopold se trouvaient d'accord en cela avec ceux de sa sœur. Il repoussa, il est vrai, comme sans but et impraticable, le congrès qu'elle ne cessait de réclamer, mais il condamna avec elle la politique des princes et il profita de la circonstance pour recommander à la reine l'observation de la Constitution et l'entente avec les modérés. Ces modérés étaient les Feuillants, de Lessart, les deux Lameth, Barnave, Duport, les chefs convertis de la gauche de 1789, qui maintenant cherchaient à appuyer, par le moyen de leur club, la minorité constitutionnelle de la Législative, mais qui devaient céder devant les insultes de Marat et les menaces des Jacobins, tout comme la minorité elle-même cédait devant les invectives des tribunes.

Dans ses notes privées, Mallet du Pan expose ainsi leur plan : dissoudre l'Assemblée au moyen d'une pression exercée par les provinces, réviser la Constitution d'après le système des deux Chambres, modérer la presse, depuis l'extrême royalisme d'un Suleau jusqu'aux déclamations démagogiques d'un Camille Desmoulins, solder les chefs de la démocratie dans l'Assemblée et en dehors d'elle, ce qui malheureusement, comme dans le cas de Danton, n'était pas équivalent à la certitude de les gagner. Mallet du Pan constate que ces représentants de la minorité

étaient en échange d'idées constant avec la reine et pouvaient passer pour ses véritables conseillers ; mais il ajoute que la princesse, incapable d'envisager nettement la situation, se décidait toujours d'après des motifs personnels et prenait les accessoires pour le fond [1]

A la fin de 1791, ce jugement n'était plus entièrement exact. Les expériences des dernières années avaient dessillé les yeux de la reine, et les larmes l'avaient rendue clairvoyante. Elle ne jugeait pas autrement que Mallet lui-même des plans et des intrigues des Feuillants relatifs à la politique intérieure ; elle ne tenait aucun compte des conseils de l'empereur lorsqu'il défendait une Constitution qui lui semblait, à elle, non seulement la ruine de la monarchie, mais encore celle du pays. Aussi regardait-elle comme désirable le maintien de l'entente avec les Feuillants, parce que ceux-ci comptaient, comme elle le faisait elle-même, sur le congrès et sur la pression du dehors pour faire échec aux extrêmes des deux camps.

Pour les amis et les partisans les plus dévoués de la cause royale, une semblable manière de voir équivalait à une trahison. A Coblentz, la reine était jugée trop démocratique. [2] De Vienne, Fersen écrivait sans ménagement à Marie-Antoinette que « l'empereur la trompait ». [3] A Stockholm, on pensait de même et

[1] Mallet du Pan, *Analecta sur l'histoire du temps*, 1785-1799. Inédits.

[2] Augeard, *Mémoires*, 260.

[3] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 239.

on le disait; le confident de Gustave III, Taube, écrivait à Fersen que « sa propre sœur serait la première victime de ce maudit Florentin (Léopold), s'il y voyait quelque avantage à gagner [1] ». Le roi de Suède lui-même, qui savait que la reine s'était plainte de lui à cause de quelques secours d'hommes et d'argent envoyés aux princes émigrés [2], l'accusait de sacrifier à des rancunes de femme les intérêts de sa maison ; Fersen de son côté dut calmer l'irritation de la reine contre Gustave en lui rappelant le dévouement de son roi : « Sa conduite dans toutes vos affaires mérite votre reconnaissance ; si tous s'étaient conduits comme lui, vous ne seriez pas dans l'état où vous êtes ». [3]

Cette guerre à laquelle, si l'on en excepte Gustave III, personne n'était préparé, les Jacobins eux-mêmes ne la voulaient pas encore. Dans leur club Robespierre prononça contre elle, le 18 décembre 1791 et le 2 janvier 1792, deux grands discours ; Marat, dans l'*Ami du Peuple*, dénonça ceux qui se constituaient ses avocats ; Danton lui-même en montrait alors les immenses dangers, et Camille Desmoulins dirigeait contre Brissot de mordants pamphlets. Ce que craignaient tous ces porte-drapeaux de la démagogie, ce n'était pas, comme les Feuillants, la défaite, mais la

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 226.

[2] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II. Correspondance*, 226.

[3] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 202.

victoire ; Robespierre l'avoua sans détour, et la presse à sa dévotion exploita l'aveu. [1] On ne pouvait créer des armées sans rétablir la discipline, et la discipline était un redoutable instrument de pouvoir. Si le roi, qui ne voulait pas la guerre, cédait enfin à la pression exercée sur lui et la déclarait quand même, il avait, en cas de défaite, des troupes à opposer à la sédition ; si, au contraire, le succès couronnait les armes françaises, le reflet de leur gloire tombait sur une monarchie affermie. Brissot, qui avait accaparé le maniement des affaires étrangères, et avec lui un petit groupe d'amis et de partisans, résistèrent à ces arguments. Avant tout et d'abord la guerre pour renverser la Constitution, répétaient-ils, et ils se portaient garants que la monarchie n'en recueillerait pas les fruits. « C'est l'abolition de la royauté que j'avais en vue en faisant la guerre », assure Brissot. « Nous cherchions dans la guerre une occasion de tendre des pièges au roi, pour manifester sa mauvaise foi et ses liaisons avec les princes étrangers ». Et encore : « On nous opposait sans cesse la Constitution. Or, la Constitution ne pouvait tomber que par une guerre ». [2] Du moment où les Girondins étaient libres de toute cette épreuve, les chances étaient contre le roi. La guerre, qui selon l'un d'entre eux,

[1] Hamel, *Histoire de Robespierre*, II, 47 et sqq., 58 et sqq. — Prudhomme, *Révolutions de Paris*, particulièrement les nos 128 et 130. — Marat, *L'Ami du Peuple*, 1er décembre 1791.

[2] Brissot, *A tous les républicains de France*, 4 octobre 1792, et *Adresse à mes Constituants*. — La Fayette, *Mémoires*, I, 442.

Isnard, devait être « une croisade des peuples contre les rois, des amis de la liberté contre les tyrans », cette guerre, sans doute, ne pouvait profiter à la monarchie de Louis XVI.

Le 22 novembre, le comité diplomatique de la Législative demanda, sur un ton encore modéré, au pouvoir exécutif, de s'opposer à la concentration de quatre mille émigrés dans les électorats du Rhin ; Koch, député alsacien de la droite et ancien professeur de Narbonne, avait pris l'initiative de la proposition. Six jours après, Robespierre affirma à la tribune des Jacobins que ce n'était pas au roi, mais à la nation, à déclarer la guerre. Le 29, Isnard, dans une philippique passionnée où le tempérament méridional s'alliait au tempérament révolutionnaire, menaça tous les princes étrangers d'une guerre de propagande en faveur de la liberté ; il attaqua les émigrés, puis les ministres du roi accusés de s'entendre avec eux. Le même soir, Vaublanc, ami de La Fayette, présenta au souverain une adresse de l'Assemblée réclamant l'éloignement des émigrés de la frontière et la suspension de leurs préparatifs, le règlement de la situation de ceux des princes allemands qui étaient propriétaires en Alsace, la réorganisation du service diplomatique et enfin le rassemblement d'une armée à la frontière, afin d'exiger, s'il le fallait, les armes à la main, ce qu'on n'aurait pas obtenu par les négociations.

L'œuvre de ce mémorable 29 novembre n'était point encore complète. De ce jour date la décision par laquelle l'Assemblée, passant de la persécution

silencieuse à la persécution ouverte, décréta contre tous les prêtres insermentés la destitution, la privation du traitement et enfin le bannissement, bien qu'il y eût un an à peine que ce traitement leur eût été accordé en compensation de la confiscation des biens ecclésiastiques.

Le roi, atteint au plus profond de sa conscience et placé devant l'alternative d'un conflit, d'un côté avec ses convictions, de l'autre avec l'Assemblée ou avec l'Europe, se vit, comme par le passé, obsédé de conseils contradictoires.

Montmorin, que des attaques continues avaient forcé, dès le 21 novembre, à quitter le ministère, vint se jeter aux pieds de la reine en la conjurant de résister à tout prix, plutôt que de se laisser entraîner dans l'abîme avec les siens. [1] Malouet, consulté à son tour, fut d'avis que la famille royale devait sans délai quitter Paris et chercher ailleurs, à Fontainebleau peut-être, un refuge contre l'insurrection qui pouvait éclater d'un instant à l'autre. De Lessart, ami de Necker et successeur de Montmorin, représentait dans le conseil officiel du roi la politique des Feuillants, qui comptait sur l'appui de la reine.

Mais les Feuillants n'étaient pas à eux seuls la droite. La divergence de vues sur les questions extérieures qui séparait Robespierre de Brissot, séparait également les constitutionnels de la couleur du triumvirat Duport-Lameth-Barnave d'avec les partisans de La Fayette. En matière de politique intérieure, leur

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 302.

manière de voir était identique ; en matière de politique extérieure, ils étaient tellement éloignés les uns des autres, que ces constitutionnels à la façon de Talleyrand, Biron, Choiseul, Matthieu de Montmorency et Narbonne, se trouvèrent d'accord, non pas sur le but — il s'en fallait de beaucoup — mais sur le choix des moyens, avec les chefs de la Gironde. Ce fut précisément cet accord qui rendit possible le décret du 29 novembre.

En effet, s'il ne pouvait en être autrement, s'il ne restait comme solution que la guerre, il valait encore mieux que le roi en prît l'initiative, que les préparatifs se fissent en son nom, et qu'au lieu de compter sur l'appui des étrangers, il comptât sur l'entente avec le sentiment national. Ce que les Jacobins craignaient avant tout — la consolidation du trône et le rétablissement de l'ordre par une armée réorganisée — devint le but politique de leurs adversaires, la dernière espérance des constitutionnels, dont les intérêts, cette fois, se trouvaient en accord avec leurs responsabilités. Cette aristocratie libérale, lorsqu'elle embrassa la cause de la Révolution, avait voulu deux choses surtout : d'abord la monarchie modérée ; ensuite, au lieu de privilèges odieux et surannés, une grande influence politique pour elle-même. Maintenant que les événements avaient pris une tournure si différente et que l'existence même de la monarchie était mise en question, le devoir et l'honneur commandaient de se placer entre elle et la Révolution. Avant que la Révolution touchât à la couronne, il lui fallait franchir une barrière vivante et sacrifier

les vrais représentants de ce programme libéral de 1789, qu'elle avait indignement renié. A ces motifs dictés par un dévouement chevaleresque s'en joignaient d'autres encore.

Cette petite phalange de gentilshommes ne contestait pas au fanatisme doctrinaire le droit d'inscrire comme dernier mot de son programme la régénération de l'humanité, à la condition seulement qu'on ne l'obligeât pas à partager cette croyance. Pour ces hommes comme pour tant d'autres qui, alors et plus tard, jouèrent un rôle dans la Révolution, celle-ci ne représentait pas seulement une théorie, mais aussi et surtout une carrière. Naissance, éducation, traditions, situation personnelle, toutes ces choses les préservaient du rôle d'aventuriers, tel qu'il échut à Dumouriez entre autres. Mais parvenir au pouvoir avait été, dès le début, l'espoir qui les animait, et ils étaient bien résolus à ne pas assister en spectateurs oisifs au drame qui se dénouait sous leurs yeux, à ne point laisser la puissance tomber aux mains de gens dont la personne ne leur inspirait pas moins d'antipathie que la politique. Un instinct sûr leur disait que le calcul des Feuillants était faux, par cela même qu'il était anti-national. En effet, désespérant de la France, ceux-ci voulaient en appeler à un congrès européen, et, en cas d'échec, à l'intervention armée des puissances ; ils déclaraient le pays incapable de se tirer d'affaire lui-même et le livraient, comme une seconde Pologne, au jugement des étrangers. La reine elle-même, après avoir en vain essayé d'échapper au dilemme par l'appel au congrès, s'en rendait

compte, quoique trop tard, dans une de ses dernières lettres à Mercy, où elle signale l'intervention étrangère comme attentatoire à la dignité nationale.[1] Six mois plus tard, et le ministre de Lessart payait de sa vie cette politique, exploitée contre lui par ses ennemis ; un an encore, et le roi, atteint par la même accusation, portait sa tête sur l'échafaud.

En attendant, au mois de décembre 1791, tandis que le ministre des Feuillants, confiant dans le caractère pacifique et la modération de l'empereur, continuait à placer son espoir dans une entente avec l'Autriche, La Fayette revint au projet longtemps caressé d'appuyer le soulèvement en Belgique par des armes françaises, confondant ainsi une fois de plus les vœux en faveur de l'indépendance nationale avec la sympathie pour la cause révolutionnaire.

Ce n'était pas encore là l'offensive tant réclamée par Brissot, la guerre de la propagande révolutionnaire que Merlin de Thionville proclamait en ces termes : Guerre aux rois, paix aux peuples ! Mais c'était déjà le premier pas dans la voie du prosélytisme armé, le premier essai tenté pour chercher au-delà des frontières une diversion aux luttes intestines ; à l'extérieur, c'était avant tout une volte-face à l'égard de l'Autriche, qu'il était dans les traditions de la politique française de détester et que la Révolution haïssait doublement comme opposée à toutes ses tendances. La Gironde, de son côté, résolut de se contenter de la nouvelle combinaison jusqu'au moment

[1] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II. Correspondance*, 264.

où il lui serait donné d'imposer sa propre solution. C'est ainsi que fut contractée l'alliance avec les constitutionnels. Le comte Louis de Narbonne s'offrit à elle comme représentant de ces derniers ; il espérait, par ce moyen, sauver le roi, et, de plus, « s'opposer aux étrangers, dans quelque circonstance que ce fût, lui paraissait le devoir d'un citoyen et d'un gentilhomme ». [1]

Les influences qu'il pouvait faire servir à l'exécution de son plan n'étaient pas à dédaigner. Il était soutenu par son ami La Fayette, qui bien que détesté des Jacobins depuis la répression de l'insurrection du Champ de Mars, continuait à jouir d'un renom de popularité dans le pays et passait pour une force indispensable à opposer à l'ennemi. Biron, duc de Lauzun, léger, dissipateur, brave et ruiné, voyait dans le ministère de son ami Narbonne une expérience qui, en même temps que la France, pouvait le sauver lui-même. Il fit valoir en faveur de cette combinaison ses anciennes relations avec le parti du duc d'Orléans, quoiqu'il affichât depuis quelque temps, à l'instar de son amie, la duchesse de Coigny, des sympathies républicaines qu'un incident comique ne fit que trop connaître dans Paris. Gouverneur Morris raconte qu'au retour de Varennes une duchesse démocrate de sa connaissance s'était mêlée au peuple, répétant tout haut à diverses reprises : « Ne criez pas : Vive le roi ! ». Mais la seconde partie seule de cette exclamation avait été entendue, et la foule irritée résolut de châtier d'importance cette amie du monarque.

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 38.

« Laissez ! », dit la grande dame à sa suite qui voulait la défendre ; « pour subir ce genre de châtiment il vaut mieux être seul ». [1] L'héroïne de cette aventure, que Morris ne nomme pas, était Mme de Coigny.

Par ses relations avec Condorcet, Narbonne entra directement en rapports avec les chefs de la Législative. Le philosophe n'avait pas regardé comme au-dessous de sa dignité de se transformer en pamphlétaire et de persifler la monarchie dans la *Lettre d'un jeune mécanicien*, qui promettait de construire, pour une faible somme, un roi constitutionnel modèle. Sur l'initiative de sa femme, Condorcet ménagea entre Brissot et Narbonne un rapprochement qui eut pour conséquence d'établir entre eux une entente provisoire.

Restait l'assentiment indispensable de la cour.

Pour celui de la reine, il n'y fallait pas songer. Malouet raconte comment lui, dont la fidélité était éprouvée, perdit alors la confiance de la souveraine pour avoir entretenu de simples relations avec les constitutionnels, et surtout pour avoir recommandé leur programme comme une dernière ressource offerte à la monarchie. [2] Ce qui maintenant achevait de l'indisposer, c'est que la candidature de Narbonne lui apparaissait surtout comme une intrigue dont les fils, ainsi qu'elle l'écrivait à Fersen, partaient du salon de Mme de Staël. [3]

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 148.
[2] Malouet, *Mémoires*, II, 123-126.
[3] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 211.

Marie-Antoinette ne se trompait pas. Il faut combler dans les *Considérations* une lacune relative à la participation directe de M^me^ de Staël à ces événements.

Tandis qu'on attendait de jour en jour aux Tuileries le rappel de l'ambassadeur de Gustave III, [1] M. de Staël et sa femme voyaient dans l'intimité Narbonne et Talleyrand, Beaumetz, Chapelier, le prince de Broglie, Choiseul, Ségur, tous les chefs de la droite constitutionnelle, et avec eux la jeune garde, prêts à tirer l'épée pour leur cause. A mesure que se fermaient l'un après l'autre les hôtels de la noblesse française et que leurs possesseurs allaient demander la sécurité à l'Angleterre ou préparer la revanche sur les bords du Rhin, l'ambassade de Suède gagnait en importance comme centre social. M^me^ de Staël donnait des dîners de « coalition », où Morris rencontrait, en dehors des hôtes habituels, Alexandre de Lameth, Malouet et de La Marck, et où, dès le mois d'octobre, Narbonne avait été désigné pour le ministère des affaires étrangères ou celui de la guerre. [2] Mais on n'avait pas encore réussi à vaincre l'antipathie des Feuillants pour le candidat des constitutionnels, et le portefeuille des affaires étrangères fut donné, nous l'avons dit, non pas à Narbonne, mais à l'ancien ministre de l'intérieur, de Lessart. On le remplaça dans ce département par l'avocat Cahier de Gerville, constitutionnel avancé et hostile à

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 222, 227, 231.

[2] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, I, 363, II, 159.

l'église. Le portefeuille de la marine était depuis octobre aux mains du royaliste Bertrand de Molleville, et la retraite de Duportail, effectuée sur la demande de l'Assemblée, laissait vacant le ministère de la guerre.

Les constitutionnels alors intervinrent auprès du roi en faveur de Narbonne, et Louis XVI avait ses raisons particulières pour ne pas rejeter leur demande.

Le directoire du département de la Seine, administration qui répondait aux préfectures françaises actuelles, était encore à peu près exclusivement entre les mains du parti constitutionnel. Sollicité par la municipalité parisienne de lui venir en aide dans ses poursuites contre les prêtres insermentés, ce directoire refusa de lui remettre la liste des suspects — la future liste de proscription. Ce refus était ainsi motivé : « Nulle religion n'étant plus une loi, nulle religion non plus ne peut être un crime ». Quelques membres de l'administration du département de la Seine firent un pas de plus et demandèrent au roi, dans une pétition, de s'opposer aux projets des émigrés et à toute tentative de réaction, mais de refuser en même temps son *veto* au décret du 29 novembre ; cette pétition portait entre autres les noms de Talleyrand, La Rochefoucauld, Beaumetz et Desmeuniers. [1] C'était là un point sur lequel les constitutionnels tenaient bon. La Fayette, subissant l'influence de sa femme, de la pieuse maison de Noailles, ne cachait pas son anti-

[1] Rœderer, *Œuvres complètes*, III, 250-251.

pathie pour la constitution civile du clergé ; [1] Narbonne, sans se soucier des attaques et des menaces de la démagogie, avait, à Besançon, maintenu la croix à côté du drapeau tricolore et assuré ainsi la paix religieuse. [2] Mme de Staël, de son côté, accuse la Législative d'avoir infligé à la liberté la blessure mortelle de la persécution religieuse. « Tuer n'est pas détruire », écrit-elle [3]. Talleyrand, aux yeux de qui la question religieuse n'était plus depuis longtemps qu'une question politique, voulait l'égalité de droits et la tolérance en matière ecclésiastique ; il demandait au roi avec insistance, presque sur un ton de menace, de ne pas favoriser le clergé insermenté, mais il était tout aussi peu désireux de le voir persécuter. L'adresse du département de la Seine, dans laquelle il exposait avec énergie ce point de vue, amena d'autres départements à faire de même, et ce fut en vain que cette fois les sections parisiennes tentèrent de faire mettre en accusation les auteurs de l'adresse. Quant à Louis XVI, il n'hésita plus à témoigner sa reconnaissance aux constitutionnels pour l'assentiment et l'appui moral donnés par eux à la cause qui, à ses yeux, l'emportait sur toutes les autres, et le 4 décembre Narbonne devint ministre de la guerre. Quand il prêta serment, le Girondin Isnard lui cria : « Monsieur, la responsabilité c'est la mort ! ». [4]

[1] La Fayette, *Mémoires*, III, 111.

[2] Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, I, 21.

[3] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 32-33.

[4] Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 315.

Le 14 décembre, le roi invita la Législative à agir de concert avec lui ; il se déclara solidaire de la nation vis-à-vis l'étranger et accorda à l'électeur de Trèves un délai de quatre semaines pour disperser l'armée des émigrés, faute de quoi il ouvrirait contre lui les hostilités.

Quatre jours plus tard, le 19, suivit le *veto* royal contre les décrets relatifs aux prêtres. En même temps fut donné l'ordre de rassembler en un mois cent cinquante mille hommes, que l'on partagerait en trois corps d'armée placés sous la direction de Rochambeau à Lille, de Luckner sur le Rhin, de La Fayette à Metz.

Contrairement à ses collègues qui, fidèles en cela à la tradition de Necker, se tenaient timidement éloignés de l'Assemblée, Narbonne lui notifia sa nomination, exposa en personne ses projets et désigna l'appel à la guerre comme le signal de l'ordre. Ensuite il se rendit à la frontière pour surveiller l'exécution de ses mesures et pour remettre à Luckner et à Rochambeau, nommés maréchaux, le bâton de commandement, sur lequel, ainsi que ses adversaires du parti royaliste ne manquèrent pas de le remarquer, il avait fait supprimer les fleurs de lis. [1]

« Le comte Louis de Narbonne est enfin ministre de la guerre d'hier », écrivit la reine à Fersen ; « quelle gloire pour M^me^ de Staël et quel plaisir pour elle d'avoir toute l'armée... à elle ! Il pourra être utile, s'il veut, ayant assez d'esprit pour rallier les

[1] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 285.

constitutionnels et bien le ton qu'il faut pour parler à l'armée actuelle... Quel bonheur si je puis un jour redevenir assez puissante pour prouver à tous ces gueux que je n'étais pas leur dupe ! ».[1]

Ce qui apparaissait à la reine comme une cabale ambitieuse est devenu, dans le cours du temps, un épisode mémorable de l'histoire de la Révolution. « Mme de Staël », écrit l'historien de la Gironde, « née dans une république, élevée dans une cour, fille de ministre, femme d'ambassadeur, tenant au peuple par l'origine, aux hommes de lettres par le talent, à l'aristocratie par le rang, les trois éléments de la Révolution se mêlaient ou se combattaient en elle. Son génie était comme le chœur antique, où toutes les grandes voix du drame se confondaient dans un orageux accord !.. Comme les femmes de Rome, qui agitaient la république du mouvement de leur cœur, ou qui donnaient et retiraient l'empire avec leur amour, elle voulait que sa passion se confondît avec sa politique, et que l'élévation de son génie servît à élever celui qu'elle aimait... Etre la destinée voilée d'un grand homme, c'était la seule ambition qui lui fût permise... son illusion lui fit croire qu'elle l'avait trouvé. Ce n'était qu'un homme séduisant, actif et brave. Elle en fit un politique et un héros [2] ».

Pour tenter cette aventure avec quelque chance de succès, il fallait suivre la voie indiquée par l'Assemblée elle-même et ouvrir une campagne diplomatique. Il

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 269-270.

[2] Lamartine, *Histoire des Girondins*, I, 349.

s'agissait, en effet, ou de traîner en longueur, par des négociations avec les puissances, puis d'empêcher, si faire se pouvait, cette guerre qu'on préparait en apparence ; c'est ce que voulait De Lessart. Ou bien, conformément à la manière de voir de Narbonne et de ses amis, il fallait la localiser en dispersant la coalition et en marchant contre l'Autriche, si toutefois l'on parvenait à vaincre l'obstination pacifique de l'empereur. Ce fut en vue de cette seconde éventualité que l'on envoya Dumouriez comme agent secret en Belgique, où, toujours d'après le plan favori de La Fayette, il s'agissait d'exalter le sentiment national et de s'en faire une arme contre l'Autriche. Ensuite Biron, et, à titre officiel, l'adroit et expérimenté Ségur, furent envoyés à Berlin pour essayer de détourner le roi par la persuasion et son entourage par la corruption, s'il le fallait, de leur projet de croisade contre la France révolutionnaire.[1] Talleyrand qui, en sa qualité d'ancien membre de la Constituante, ne pouvait occuper de situation officielle avant un délai de deux ans, se rendit également à Londres avec Biron, mais seulement en mission confidentielle, afin d'obtenir du cabinet anglais ou, si Pitt n'y souscrivait pas, de l'opposition, une promesse formelle de neutralité en cas de guerre.

Mais la plus curieuse de ces missions, celle qui fut une sorte de prologue à des projets encore bien plus aventureux, échut à un jeune homme de vingt-trois ans, fils du général républicain Custine, le vain-

[1] Michaud, *Histoire de Talleyrand*, 20.

queur de Mayence. On l'envoya à Brunswick offrir le rang et la dignité de généralissime des armées françaises au prince que son éloignement connu pour l'Autriche, ses liens de parenté et ses relations militaires avec le grand Frédéric, ses sympathies pour la France et pour la philosophie, avaient rendu populaire au-delà du Rhin et acceptable à la Gironde elle-même, et que son renom désignait comme le futur général de la coalition. [1]

Il y avait quelque chose de particulièrement séduisant dans l'espoir de priver ainsi l'ennemi de son plus grand homme de guerre, et bien des motifs venaient appuyer ce dessein. Le nom de Brunswick qui, associé à ceux de Pitt et de Cobourg, servit pendant les dix années suivantes de mot de ralliement à la haine révolutionnaire contre le vieil ordre européen, était prononcé, avant 1789, avec des sentiments tout différents. Dans ce Léopold de Brunswick, neveu de Frédéric II et frère de la duchesse Amélie de Saxe-Weimar, qui, le 27 avril 1785, avait trouvé la mort dans les flots de l'Oder en s'écriant, à ce que l'on raconte : « Je suis un homme comme vous tous, et il s'agit de sauver un homme ! », le dix-huitième siècle

[1] * Girtanner, *Annales politiques*, II, 242. — Mallet du Pan, *Mémoires*, I, 259. — La Fayette, *Mémoires*, VI, 445. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, I, 350. — Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, VI, 249. — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 305. — Sorel, *Mission de Custine à Brunswick en* 1792 *d'après des documents inédits. Revue historique*, janvier-mars 1876. — Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 314.

reconnaissait, à la veille même de la Révolution, son idéal de l'homme et du prince, « l'être sensible » pour lequel il s'enthousiasmait, que sa philosophie voulait placer sur tous les trônes, rencontrer dans chaque cabane. Depuis Euloge Schneider, le futur Jacobin, qui, étant moine, débuta par un éloge poétique du pieux protestant, jusqu'à Gœthe lui-même, la poésie allemande accumula les hommages et les regrets sur sa tombe prématurément ouverte. Le tribut de Gœthe se trouve dans la première de ses « épigrammes » imitées du grec :

« Il s'est emparé violemment de toi, l'antique dieu du fleuve ; — il te garde et partage avec toi, pour toujours, son humide empire. — Tu sommeilles tranquillement, au murmure plus calme de l'urne, — jusqu'au moment où le flot impétueux te réveillera pour de nouveaux exploits. — Reste secourable au peuple ainsi que tu voulus l'être ici-bas, — et achève comme Dieu ce qu'il ne te fut pas accordé de faire en tant qu'homme ».

Dans *Johanna Sebus*, le grand poète a célébré une fois encore l'action héroïque que la voix du peuple attribuait au jeune prince.

L'étranger ne resta pas en arrière de ces hommages. L'Académie française, qui avait coutume de célébrer, le 25 août de chaque année, la mémoire de saint Louis, remplaça en 1785 ce héros d'une époque « de superstition » par le prince allemand, dont l'éloge fut prononcé, selon la coutume, à Ver-

sailles et du haut de la chaire chrétienne. En même temps le comte d'Artois attribua à la meilleure pièce de vers écrite en son honneur un prix qui tenta vainement l'émulation de cent cinquante poètes. Après que Marmontel, secrétaire de l'Académie, eut publié ses propres vers sur Léopold sans réussir davantage, il parut un autre poème de Marie-Joseph Chénier qui, au lieu d'écrire pour l'Académie, s'adressait à la nation tout entière et préludait à son drame révolutionnaire de *Charles IX* par des vers dont les suppressions de la censure achevèrent de faire le succès.[1]

Cet épisode si souvent célébré, et répandu en Allemagne surtout par toute une littérature populaire,[2] devait avoir un épilogue assez étrange. On avait reproché à Frédéric II comme un manque de cœur la lettre qu'il adressa au général commandant à Francfort, pour obtenir de lui des détails exacts sur la mort de son neveu, dont « les idées exaltées faisaient soupçonner qu'il avait couru lui-même à sa perte ». Et cependant le vieux roi avait raison. Le jour où il périt, le prince Léopold n'avait sauvé ni pu sauver personne, pour la simple raison que ce jour-là il n'y eut pas d'autre vie humaine en danger que la sienne. Après une existence consacrée au service de l'humanité souffrante et riche en nobles actions, il était tombé victime de la folle audace avec

[1] * M. Bernays, *Le duc Léopold de Brunswick. Allgemeine Zeitung*, supplément du 29 septembre et du 2 octobre 1885.

[2] * Becker, *Petit livre nécessaire.*

laquelle il avait persisté à traverser dans une barque légère l'Oder débordé. [1]

Néanmoins, l'amour reconnaissant du peuple a orné ce jeune front d'une couronne légendaire de martyr, dont l'histoire a la tâche ingrate de devoir le dépouiller.

Six ans à peine après cet événement, l'attention se fixait sur un autre membre de la maison de Brunswick, cette fois par rapport à des projets que Mme de Staël, elle aussi, défendait chaleureusement. C'est à elle que s'adressa le jeune Custine, en chemin pour cette petite cour, afin de s'assurer son concours et celui de ses amis pour la mission dont il était chargé. De Lessart ne l'approuvait qu'à son corps défendant, la reine la traitait de « folle idée », [2] et le roi ne lui donnait son assentiment qu'à moitié et parce qu'il espérait gagner ainsi du temps et éviter la lutte.

Custine était porteur d'une lettre de Narbonne, en date du 9 janvier 1792, lettre signée de Louis XVI, et qui renfermait ce passage digne d'attention : « On vous dira que la Constitution française, qu'il vous faudra jurer de maintenir, est très défectueuse. Telle qu'elle est, cependant, elle représente encore toujours une des grandes époques de l'esprit humain, et il ne serait pas équitable de porter un jugement sur elle tant qu'on ne l'a vue en œuvre qu'au milieu des désordres engendrés par la guerre civile. Or, cette guerre

[1] * Kessler, *Le prince Léopold de Brunswick*, dans le *Journal historique* de Raumer, 1844.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, I, 312.

civile existe, quoique son nom n'ait point encore été prononcé.

« Le peuple français est résolu à s'ensevelir sous les débris de cette Constitution, et cette résolution a quelque chose d'héroïque, qui forcera le duc de Brunswick, au cas où il se rangerait du côté de nos ennemis, à avouer qu'une nation ainsi faite, dût-elle périr dans la lutte, serait encore digne de rivaliser de gloire avec ses vainqueurs »[1].

Les négociations se prolongèrent tout le mois de janvier. Enfin le duc déclina la proposition de Custine, en alléguant ses obligations envers la Prusse et l'empire. Indépendamment de la prudence pleine d'hésitation qui formait le fond de son caractère et dont Dumouriez sut tirer un si bon parti sur le champ de bataille, la situation seule de la France aurait suffi à rendre la proposition suspecte même à un homme plus porté aux aventures que ne l'était le duc. Pour mesurer dans toute son étendue le risque qu'on voulait lui faire courir, le prince allemand avait de plus à sa disposition un moyen ignoré du ministre aussi bien que de Custine. Car tandis que Narbonne et ses amis déclaraient s'attacher à la Constitution comme à la seule ancre de salut au milieu du chaos, on indiquait au prince allemand des perspectives beaucoup plus vastes, qui détruisaient la base même de cette Constitution : on faisait miroiter à ses yeux, en cas d'un changement de dynastie de plus en plus vraisemblable, la couronne de France

[1] * Girtanner, *Annales politiques*, II, 243-244. La lettre est reproduite d'après le texte allemand.

elle-même comme prix de ses succès militaires. [1] Le fait a été nié à différentes reprises, en dernier lieu par M. Albert Sorel. [2] L'examen des négociations diplomatiques avec Brunswick confirme en effet ce que devinait déjà Mallet du Pan, à savoir que ni Custine, ni Ségur, ni Narbonne lui-même, ne poursuivaient d'autre dessein que de faire jouer au duc de Brunswick le rôle d'un Maurice de Saxe et d'utiliser son antipathie contre l'Autriche en faveur de leur politique intérieure et étrangère. Il n'en est pas moins vrai que la proposition de lui donner, avec le commandement suprême des armées, le moyen de s'emparer du trône, si celui-ci venait à être vacant, cette proposition lui a été bel et bien faite : non point par les constitutionnels, mais par Sieyès, dont Mallet du Pan nous a conservé le mot fameux, que pour consolider la Révolution, il fallait à la France « un changement de religion et un changement de dynastie ». Mallet du Pan lui impute le dessein d'avoir cherché cette solution dès 1792 et au moyen de la candidature du duc de Brunswick. Comme preuve à l'appui il cite une lettre de de Lessart à son collègue Bertrand de Molleville, lettre écrite le 18 mars 1792, c'est-à-dire à un moment où le ministère dont ils faisaient partie était déjà tombé et le malheureux de Lessart sous le coup d'une accusation de haute tra-

[1] La Fayette, *Mémoires*, IV, 445. — D'Allonville, *Mémoires secrets*, II, 219. — Mallet du Pan, *Mémoires*, I, 259-261, et *Analecta sur l'histoire du temps*, avril 1792. Inédits.

[2] Sorel, *L'Europe et la Révolution française*. I, 114-115, II, 334, 342, et *Revue historique. Mission de Custine à Brunswick*, 350-352, janvier-mars 1876, I, 154.

hison. Ce qui rend la chose plus vraisemblable encore, c'est que le plan avorté en 1792 fut repris par Sieyès en diverses occasions. Avant de prononcer ces mots historiques : « Il me faut une épée », et de livrer la Révolution au vainqueur de Brumaire, en lui disant : « Ils vous ont mis hors la loi, mettez-les hors la salle ! », il devait essayer une nouvelle fois, en 1799, et d'accord avec Talleyrand, de trouver dans le duc de Brunswick un instrument vengeur du despotisme de la démagogie, despotisme qu'il méprisait d'autant plus complètement que, plus que personne, il avait contribué à l'établir. [1]

Tandis que la diplomatie officielle de Narbonne, paralysée à chaque pas par les agents de l'émigration autant que par les fondés de pouvoir secrets des Tuileries, cherchait à résoudre une tâche à peu près insoluble, lui-même revenait, au milieu de janvier, de sa courte inspection des frontières et des places fortes, rendait compte à l'Assemblée sur un ton optimiste de l'état des préparatifs militaires, et déclarait le pays en mesure de se défendre envers et contre tous. La question d'argent, pierre d'achoppement de ses prédécesseurs et que Necker jugeait inextricable par suite du maniement des finances par l'Assemblée, n'occasionna cette fois aucune difficulté. Toutes les ressources créées par la Constituante étant depuis longtemps épuisées, on décida de fabriquer de nouveaux assignats pour une valeur de trois cents millions et on accorda au ministre de la guerre le sup-

[1] André Lebon, *L'Angleterre et l'Emigration française*, préface, XVII. — Rœderer, *Œuvres*, III, 449.

plément de vingt millions en espèces réclamé par lui. Le seul malheur, répétait Brissot au cours des débats, serait de ne pas avoir la guerre. Robespierre répliqua du haut de la tribune des Jacobins qu'il ne fallait pas que la guerre contre l'ennemi fût dirigée par l'ennemi lui-même, et que ce n'était pas à Coblentz, mais à l'ombre du trône et sur ce trône même, que se trouvaient les adversaires les plus dangereux. « Tant mieux ! », répondit à son tour Brissot, « car ce qu'il nous faut avant tout, c'est la preuve de la trahison ».

Le 1er janvier, l'Assemblée se rangea à son avis en faisant de ce chef le procès aux deux frères du roi et à Calonne. Des rangs de la Gironde, que l'on appelait de ce nom depuis le mois de janvier, Isnard demanda hautement que les vrais patriotes déclarassent la guerre aux modérés, ces ennemis de la liberté et de l'égalité. Et l'anéantissement ou l'établissement de l'égalité constituait selon lui le nœud même de la situation. Condorcet adressa à l'Europe un manifeste qui rappelait que la guerre était dirigée contre les princes, dans l'intérêt des peuples ; on ferait la paix le jour où la liberté et l'égalité seraient assurées. Isnard indiqua l'échafaud comme l'endroit qui attendait les traîtres. Cette menace visait La Fayette et les ministres ; l'orateur girondin ne soupçonnait pas qu'un autre, dans son âme haineuse, la tenait prête déjà contre lui et contre ses amis. Pour Robespierre, en effet, ce prophète désigné du *Contrat social*, la rivalité imprévue de la Gironde était un crime impardonnable contre l'esprit même de la Révolution, crime que la mort seule pouvait expier. Dans l'intervalle,

l'empereur Léopold, qu'on voulait contraindre à la guerre, restait obstinément attaché à la paix au milieu des provocations les plus blessantes. Sans doute, il déclarait que la violation de la frontière constituerait un cas de guerre, mais il ordonnait en même temps à l'électeur de Trèves de désarmer et d'expulser les émigrés ; à cette condition seule, qui répondait d'ailleurs à la manière de voir de l'électeur, il lui assurait sa protection.

La Gironde déçue se livra à de nouvelles provocations. Gensonné prit l'initiative d'une décision en vertu de laquelle l'Assemblée demandait à l'empereur de déclarer qu'il ne préméditait pas d'attaque contre la Constitution française et l'indépendance de la nation ; Guadet, président de l'Assemblée, taxait d'infamie tout Français engagé dans ces négociations et d'avance l'accusait de trahison envers la patrie. Brissot alla plus loin et trouva que l'empereur, qui avait rompu le traité d'alliance de 1756 et noué des rapports avec d'autres puissances, était déjà en hostilités ouvertes avec la nation française. L'évêque constitutionnel Fauchet, plus sincère, réclama l'anéantissement de tous les traités. Le 9 février, tandis qu'on incendiait de tous côtés les châteaux des « traîtres », l'Assemblée ordonna la mise en séquestre des biens des émigrés. Après des tentatives inutiles pour faire retirer cette mesure, le roi dut sanctionner ce décret ainsi que celui qui accordait à l'empereur jusqu'à la date du 1er mars pour faire les déclarations demandées. Son refus et même son silence devaient amener la guerre.

C'en était fait de la politique des Feuillants et de leurs représentants au ministère, politique basée sur l'entente avec lui. Il s'agissait maintenant de savoir si la politique opposée, qui voulait la rupture avec l'Autriche, pourrait être adoptée par La Fayette et Narbonne.

Les deux pivots de leur diplomatie étaient à Londres et à Berlin. Talleyrand, à qui l'on avait confié les négociations avec l'Angleterre, avait, à côté des raisons politiques, des motifs personnels pressants pour les faire réussir. Il avait décliné l'offre de devenir archevêque constitutionnel de Paris et répondu à l'excommunication fulminée contre lui en 1791 en quittant l'Eglise catholique. Le poste d'ambassadeur à Londres était le but de son ambition, et il était de son intérêt le plus immédiat d'envoyer à Paris des détails aussi favorables que possible sur sa mission. Il ne fallait pas, vu la disposition d'esprit de Georges III, compter sur une alliance ; en outre, la tentative faite par Talleyrand pour se rapprocher de l'opposition, afin de renverser le ministère, pouvait d'autant moins réussir, que l'arrestation de Biron pour dettes et la réputation de Talleyrand n'étaient point faites pour recommander les deux négociateurs à la société anglaise. Cependant, à la suite de ses conversations avec Grenville et avec son ancien ami Pitt, Talleyrand se crut autorisé à assurer au ministère la neutralité de l'Angleterre, même en cas d'attaque de la Belgique, [1] et il réussit, cela est certain, à fortifier assez

[1] Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 391-392, 418.

sa situation, pour revenir quelques mois après à Londres à titre officiel.

Par contre, la mission de Ségur échoua complètement. Il ne parvint pas à vaincre les préjugés que faisait naître contre lui chacune de ses démarches à Berlin. L'alliance défensive conclue le 7 février entre l'Autriche et la Prusse supprima l'objet de ses négociations. Le duc de Brunswick se rendit à Berlin pour traiter du commandement des armées alliées contre la France, et Ségur fut remplacé par François de Custine, lequel, grâce à l'amitié du frère de Frédéric, le prince Henri, pour sa belle-mère la comtesse de Sabran, fut bien accueilli dans la capitale de la Prusse, où il resta jusqu'en mai 1792. Quand les hostilités eurent éclaté, il rentra dans la carrière militaire et combattit ceux qu'il n'avait pas réussi à gagner. Son père ayant été mis en accusation et guillotiné le 28 août 1793, François de Custine, qui avait essayé de le sauver, tomba victime de son dévouement. Robespierre l'accusa d'avoir été à Berlin, avec l'« infâme » de Lessart, l'agent du comité autrichien auprès de Guillaume et de Brunswick. La correspondance diplomatique de Custine aurait prouvé son innocence ; mais Dumas, le président du tribunal, en falsifia le texte, et le jeune homme (il avait vingt-cinq ans) monta sur l'échafaud le 4 janvier 1794. [1]

Cet échec diplomatique ébranla jusque dans ses fondements la situation de Narbonne, qu'un succès décisif aurait seul pu affermir. Bertrand de Molle-

[1] Sorel, *Mission de Custine à Brunswick. Revue historique*, 1876, 183.

ville n'avait jamais cessé de lui faire une opposition sourde. Le ministre de l'intérieur, Cahier de Gerville, était regardé par la cour comme une sorte d'agent des Jacobins chargé de surveiller ses collègues. De Lessart n'attendait qu'une défaite pour se débarrasser du ministre de la guerre qu'on lui avait imposé.[1] La cour lisait dans les rapports et les discours de Narbonne « le contraire de la vérité. »[2]

Vers le milieu de février, Fersen vint à Paris avec de faux passeports et vit le roi et la reine. Gustave III l'avait chargé de leur soumettre un second projet de fuite ; mais Fersen comprit que la surveillance exercée sur la famille royale rendait l'exécution de ce projet à peu près impossible. De plus, Louis XVI se sentait lié par sa promesse de rester. « Je sais bien », dit-il à Fersen, « que l'on m'accuse de faiblesse et d'irrésolution ; mais personne encore ne s'est trouvé dans une situation telle que la mienne ». Le 14 juillet, ajouta-t-il, il avait voulu et aurait dû fuir ; mais il avait manqué le moment, parce que Monsieur l'avait supplié de demeurer et que le duc de Broglie lui avait demandé ce qu'il comptait faire une fois arrivé à Metz.[3]

La disposition d'esprit de Marie-Antoinette, sombre et désespérée depuis longtemps, s'augmentait du sentiment de suprême abaissement qui pesait sur la fa-

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 165. — Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 7.

[2] Duchesse de Tourzel, *Mémoires*, II, 40.

[3] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 6, 177, 179.

mille royale. [1] De Lessart, qui réclamait l'appui de l'empereur pour les constitutionnels, ne lui paraissait pas valoir mieux que Narbonne, qui voulait le pousser à la lutte. « Le meilleur des deux ne vaut rien du tout », écrivait-elle à Mercy. [2] Fersen se tenait encore caché à Paris, quand Narbonne rédigea un mémoire au roi qu'il lut dans le conseil des ministres du 24 février, où il exigeait de Louis XVI un gage sincère et décisif de son entente avec les constitutionnels. Le parti monarchique, y était-il dit, est encore beaucoup plus fort que le parti républicain : il triomphera si le roi se sépare des aristocrates et dément ainsi l'imputation calomnieuse que lui aussi cherche le salut dans l'excès du mal. Ce salut est bien plutôt dans l'alliance avec la bourgeoisie, qui se borne à vouloir conserver ce qu'elle a gagné et désire le maintien de l'ordre. Le roi devait accéder à ces vœux d'abord en exécutant la promesse, faite depuis un an, de réformer sa cour et sa maison militaire selon les principes de l'égalité et de façon à prouver que l'attachement à la Révolution n'est pas un crime à ses yeux ; ensuite en confiant l'héritier de la couronne à un précepteur qui l'élève dans les principes constitutionnels (Narbonne ne disait pas qu'il avait en vue Condorcet). Si le roi ne voulait pas gouverner ou tout au moins se servir des moyens de gouvernement dont il disposait encore, il forcerait ses partisans à tourner ailleurs leurs espé-

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 167.

[2] * Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II. Correspondance*, 246.

rances.[1] Ce mémoire qui, au milieu des conflits de 1792, ouvre comme une première perspective de la monarchie de 1830, conclut en disant que ce qu'en toute situation il faut sauver avant tout, c'est le caractère. Sous une forme un peu différente, cette idée reviendra souvent chez Mme de Staël : « Il faut, dit-elle, tant qu'on vit, soutenir la couleur de sa vie ».[2] C'est elle également, c'est son bon sens pratique en politique, qui a inspiré cet autre axiome : que la règle de conduite dont il ne faut jamais se départir en politique, c'est de se rallier toujours au parti le moins mauvais parmi ses adversaires, lors même que ce parti est encore loin de votre propre manière de voir.[3] Elle a écrit plus tard, en parlant de cette époque, que si alors les puissances avaient solennellement garanti l'indépendance de la France et s'étaient engagées à protéger l'ordre et la propriété, la monarchie eût été sauvée.[4]

Le cours des événements épargna cette fois à Louis XVI la responsabilité de l'avortement d'un projet qui tendait à le laver du soupçon d'être le roi de caste d'une aristocratie, en faisant de lui un roi constitutionnel du Tiers.

[1] *Rapport de Narbonne*, ministre de la guerre, au roi, lu au conseil, le 24 février 1792, publié par Rœderer, *Œuvres*, III, 252-254. — Lanfrey, *Essai sur la Révolution française*, 263.

[2] De Gérando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, 65.

[3] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 152.

[4] Mme de Staël, *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*.

Ce projet vint trop tard et quand déjà la couche sociale sur laquelle devait s'appuyer le trône était ébranlée à son tour. L'aspiration vers la liberté était devenue une lutte pour l'égalité, et cette lutte ne tarda pas à prendre le caractère d'une attaque contre la propriété. La troisième phase de la Révolution, la phase socialiste, allait commencer.

Tous les calculs de la prudence politique vinrent échouer contre les sophismes de son dogme niveleur. La parole vive, éloquente, pleine de confiance de Narbonne, avait été bien accueillie par l'Assemblée tant qu'elle la crut utile à ses intérêts ; dès qu'elle eut cessé de le croire, il ne parvint plus à se faire écouter d'elle. Le 16 février, il dut lui rappeler qu'il lui restait à voter vingt et un décrets sans lesquels la réorganisation de l'armée aussi bien que l'armement des troupes était impossible ; ses collègues en attendaient encore quelques centaines. Il entra ouvertement en conflit avec elle, parce qu'elle s'opposait à admettre les volontaires dans les rangs. M^me^ de Staël raconte comment Narbonne, pour avoir dit qu'il en appelait « aux membres les plus distingués » de l'Assemblée, s'était attiré les menaces furieuses des Jacobins, de Merlin, de Bazire, de Chabot, qui lui avaient répliqué que tous les députés du peuple étaient également distingués. [1] Le ministère tout entier, si profondément divisé dans son ensemble, fut attaqué avec une violence extrême par la gauche réunie, qui ne tint nul compte de cette diversité d'opi-

[1] M^me^ de Staël, *Considérations*, XIII, 39.

nions. Manuel déclara le moment venu où il fallait qu'un seul mourût pour tous, et donna à entendre que la victime devait être un ministre. L'Assemblée, ajouta-t-il, serait toujours moins coupable que les conseillers du roi, si elle mettait au sort la mort d'un de ceux-ci. Billaut-Varennes imputa à La Fayette les projets d'un César ou d'un Cromwell : il faut, s'écria-t-il, sacrifier un Thrasybule au bien public.[1] Pétion ne se borna pas à des paroles. La garde nationale qui possédait des armes à feu se composait de citoyens actifs. Il proposa d'armer de piques les citoyens passifs, c'est-à-dire la populace tenue en haleine par la misère, la cherté des vivres et les agitations constantes : l'armée des sans-culottes se trouvait ainsi prête pour l'émeute.

Quant à une entente entre le ministère et la Gironde, il n'y fallait plus songer. Par contre, il sembla un moment que les provocations de ses adversaires allaient avoir pour résultat de réunir le ministère dans une action commune.

Les mêmes hommes qui avaient fait échouer le plan de révision de Mirabeau y revenaient maintenant. Si l'on réussissait à rallier la masse flottante des députés modérés et à secouer suffisamment la grande majorité des amis de l'ordre pour que la dissolution de l'Assemblée fût réclamée par les départements, le roi, loin de Paris et sous une protection sûre, pouvait, à l'aide d'une Assemblée des Notables, esquisser la nouvelle Constitution ou du moins rendre

[1] Séances du 29 janvier et du 12 février 1792, dans Dareste, *Histoire de France*, VII, 317.

viable la Constitution existante. Le premier pas vers la réalisation de ce plan, qui, s'il ne trouva pas dans le ministère un assentiment prompt et absolu, ne se heurta du moins pour le moment à aucun obstacle, fut la proposition du 23 février, aux termes de laquelle trois cents membres de la Législative demandèrent qu'il fût interdit à tous les députés d'appartenir aux clubs et à d'autres sociétés politiques ; en revanche, ils devaient se réunir ensemble librement chaque soir qui ne serait pas occupé par les séances. Cette proposition déchaîna la tempête. Selon le mot courageux d'André Chénier, c'en était fait de la tyrannie jacobine, si l'on réussissait à briser la chaîne électrique dont elle avait entouré la France. Le député Mouysset, auteur de la proposition, fut contraint de la retirer, et chercha aussitôt après à se faire oublier.

Il restait toutefois une chance de salut. A l'aide des gardes royales commandées par Narbonne et de quelques milliers de gardes nationaux du Jura sur lesquels on pouvait compter, il était encore possible de mettre le monarque et les siens en sûreté au milieu des camps et d'en appeler de là au pays. Louis XVI devait être sauvé, mais à la condition de donner à Metz, sous la protection de l'épée de La Fayette, l'assentiment royal à une Constitution selon ses vues et à une guerre selon son cœur. [1] Or le roi, qui quelques jours aupara-

[1] * Fr. Chr. Schlosser, *Mme de Staël et Mme Roland. Archives d'histoire et de littérature*, I, 1830. — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 331. — Mallet du Pan, *Mémoires et Correspondance*, I, 257-259. Ses papiers de famille inédits viennent à l'appui de son témoignage imprimé.

vant s'était refusé à des projets de fuite destinés à lui rendre sa liberté personnelle, ne pouvait envisager comme une délivrance un plan qui l'aurait mis sous la dépendance absolue de La Fayette. Pour l'en dissuader, de Lessart et Bertrand de Molleville n'eurent pas d'efforts à faire. Quand parvint la réponse de l'empereur à la note du 25 janvier, ses conseillers responsables se trouvèrent de nouveau d'un avis complètement opposé. Cette réponse insistait une fois encore sur le caractère pacifique et purement défensif de la politique impériale, opposait le désarmement des émigrés aux incessants préparatifs militaires de la France, mais déclarait devoir maintenir pour le moment l'alliance des puissances, car cette alliance, disait la note, n'était pas dirigée contre la Constitution française, mais contre les provocations de la propagande révolutionnaire française à l'étranger et contre la situation menaçante faite au roi son allié par la faction jacobine. La majorité raisonnable et paisible du peuple français ne prendrait pas le change à cet égard.

Personne mieux que de Lessart n'était à même de confirmer ces paroles. Devenu, peu de semaines plus tard, prisonnier de la Gironde, il écrivait à son ami Necker que la partie la plus curieuse de la défense qu'il préparait serait celle où il exposerait ses rapports avec les cours étrangères et fournirait ainsi la preuve irrécusable qu'on ne songeait nullement à faire la guerre à la France, mais que la France au contraire l'avait déclarée et avait provoqué l'Europe. [1] Il

[1] Taine, *La Révolution*, II, 131.

ne soupçonnait point encore qu'il avait affaire à des gens qui se débarrassaient par la mort des témoins qu'ils ne pouvaient réfuter, mais comme ministre il sentait la nécessité de se couvrir par des concessions. Aussi quand, le 1er mars, il lut à l'Assemblée la réponse de l'empereur, il tâcha de la concilier en ajoutant que le roi, heureux de ces assurances pacifiques, avait déclaré en retour qu'il repoussait comme déplacée et offensante toute critique sur l'attitude des partis en France.

Ces paroles excitèrent les applaudissements ; mais les ministres, qui se prononçaient cette fois encore pour une entente pacifique, ne s'en trouvaient pas moins désormais perdus. Narbonne alors résolut d'entreprendre seul ce qu'il ne pouvait accomplir avec eux, et chercha à se faire nommer par le roi ministre des affaires étrangères. Morris, adversaire déterminé de toute cette politique, n'oublie pas de remarquer que, à côté du terrible dilemme dans lequel se trouvait enserré l'Etat, la situation de ses affaires privées avait également poussé Narbonne à cette résolution extrême. [1] Le commentaire apporté aux droits de l'homme par les indigènes de Saint-Domingue, conformément au mot célèbre de Robespierre : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! », avait conduit à la dévastation des plantations et au meurtre de la plus grande partie de leurs propriétaires, et avait en même temps détruit la fortune de Mme de Narbonne. En outre, les fournisseurs des armées ne voulaient plus se

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 169.

contenter comme mode de paiement d'assignats sans valeur, et La Fayette tenait à faire expier aux Feuillants leur refus de lier le sort de la monarchie à celui de ses drapeaux. A son instigation, les trois généraux commandants adressèrent à Narbonne des lettres où, après l'avoir loué de son activité, ils l'assuraient de leur confiance et exprimaient l'espoir de le voir, dans l'intérêt de l'Etat, maintenu au conseil du roi, faute de quoi eux-mêmes seraient contraints de donner leur démission. [1] Les lettres de ses trois collègues et la présence de ceux-ci dans la capitale avaient pour but de fortifier la situation ministérielle de Narbonne, situation qu'il ne voulait conserver qu'à une condition, l'éloignement de Bertrand de Molleville, adversaire de la Constitution et auquel, par conséquent, il ne pouvait plus rester associé.

Le 6 mars il s'exprima dans ce sens au sein de l'Assemblée. Les généraux, dit-il, réclamaient que la représentation nationale et le roi marchassent d'un commun accord. Quant à la question de paix ou de guerre, l'attitude des puissances étrangères à l'égard de la Constitution en déciderait : la loyauté du monarque garantissait le maintien de celle-ci. A cette déclaration, la Gironde répondit par l'organe du député Gechon, en demandant l'extermination de tous les conspirateurs : il valait mieux, dit celui-ci, servir les peuples que les rois ou leurs ministres. Aux Tuileries on délibérait déjà sur la nécessité du renvoi de Narbonne, quand le *Journal de Paris* publia les let-

[1] Bertrand de Molleville, *Mémoires secrets*, II, 64.

tres que lui avaient adressées La Fayette, Luckner et Rochambeau, et mit ainsi le public au courant de soupçons qui atteignaient plus haut que le ministère.

Le roi, profondément blessé, n'hésita pas davantage, et écrivit le 9 mars à Narbonne qu'il l'avait remplacé par le chevalier de Graves. Mais en même temps il sacrifiait le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, aux rancunes de l'Assemblée, tandis que différents journaux parisiens publiaient une déclaration d'après laquelle M^me^ de Staël prenait sur elle la publication des lettres. Elle ne s'était pas bornée à cela. Elle avait de plus demandé ouvertement au vieil ami de Necker, de Lessart, de renoncer, dans l'intérêt du roi lui-même et dans celui de l'Etat, à sa place en faveur de Narbonne. [1]

Ce même soir, Talleyrand, en compagnie de ses deux amis genevois, Duroverai et Dumont, rentrait de Londres à Paris. Une personne de sa connaissance arrêta sa voiture et l'informa de l'événement. On s'étonnait que le roi fût encore en état de disgrâcier quelqu'un. [2]

Le jour suivant vit la revanche de la Gironde. Sous l'impression de la nouvelle de la mort de l'empereur Léopold et sous prétexte que de Lessart avait sacrifié

[1] Bertrand de Molleville, *Mémoires secrets*, I, 235, II, 50. — Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 295-298. — Mallet du Pan, papiers de famille inédits. — La Fayette, *Mémoires*, III, 348. — Duchesse de Tourzel, *Mémoires*, II, 58-59. — Toulongeon, *Histoire de France depuis* 1789, II, 106. — Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 398.

[2] Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, 277-279.

les intérêts nationaux, Brissot demanda la mise en accusation de ce dernier. De Lessart fut arrêté et traduit devant la cour suprême d'Orléans. A cette occasion Vergniaud proféra sa trop fameuse invective : « La terreur, si souvent sortie du palais des rois, doit désormais y rentrer ; la personne seule du monarque est inviolable ». Paroles terribles qui vinrent assombrir le deuil de la reine. Narbonne, dont la chute fut accompagnée par des témoignages passagers de faveur populaire, devait éprouver, lui aussi, le contrecoup habituel des hommages de ce genre.

Au cours du procès du roi, on demanda à celui-ci pourquoi « son agent », Narbonne, n'avait levé pour l'armée du Rhin que 26.000 recrues, au lieu des 50.000 promises par lui, et avait laissé leur organisation absolument incomplète.

Au mois de mars fut constitué le ministère présidé par Dumouriez. Roland, qui le 15 décembre 1791 avait quitté sa terre de La Plâtière, près Lyon, et était rentré à Paris avec sa femme, y prit le portefeuille de l'intérieur.

Quand M^me^ Roland franchit le seuil de l'appartement occupé peu de temps auparavant par M^me^ Necker, le sentiment de l'inconstance des choses humaines s'empara d'elle, [1] bien qu'elle éprouvât pour Necker et sa fille une antipathie qu'elle ne cachait nullement. Dès 1789, lorsqu'on se racontait, à Lyon, que M^me^ de Staël correspondait par écrit, de la tribune diplomatique, avec des députés de sa connais-

[1] M^me^ Roland, *Mémoires*, 100.

sance, Mme Roland remarquait que c'était là un abaissement de la représentation nationale, et le pathos de Necker surtout lui était insupportable. Elle en parle avec mépris à ce même Brissot dont la mauvaise et intarissable rhétorique la trouva plus indulgente, et en prend texte, dans ses lettres à Bancal des Issarts, pour accuser l'homme d'État qui apparaissait à son inexpérience comme le type d'un Machiavel. [1]

Quant à Mme de Staël, elle n'a pas nommé Mme Roland, même dans son appréciation du parti qui lui semblait avoir provoqué plus qu'aucun autre la justice vengeresse de la Révolution. [2] Ce qui la séparait d'elle était moins le hasard des circonstances que l'opposition des vues. Des contemporains impartiaux qui les ont connues toutes deux, Fontanes, Etienne Dumont, Mallet du Pan, ont gardé l'impression que l'expérience du monde et la connaissance des hommes n'étaient pas le lot de la plus âgée des deux femmes. Mme Roland partage avec les plus célèbres des Girondins l'erreur d'avoir cru à la possibilité d'un gouvernement sans hommes d'Etat expérimentés et sans traditions, uniquement appuyé sur la force des idées abstraites et des sympathies populaires. Mme de Staël, que ni ses relations de famille ni ses goûts personnels n'attachaient à la maison de Bourbon, n'a pas commis une erreur semblable. Tant que la monarchie subsista, elle se souvint des obligations sacrées qui unissaient le roi au peuple et le peuple au roi. Plus

[1] Mme Roland, *Mémoires*, 350. — Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, 146.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 31 et 120.

tard, quand le trône sera tombé et qu'on aura le choix entre la république et la monarchie, elle obéira à ses préférences et se prononcera pour la république ; mais elle n'a pas payé, pour en venir là, le prix du crime. La résolution de sauver la monarchie par la guerre est son dernier essai d'entente avec la Révolution. La guerre pour anéantir la monarchie, voilà au contraire le début du rôle historique de Mme Roland.

C'est elle, cette femme de trente-huit ans, belle encore et surtout attrayante, possédée du fanatisme politique, qui domine Roland, influence Brissot et Pétion, transporte Vergniaud, enflamme Buzot. Désormais l'ambition des uns, les calculs et la haine des autres se dissimuleront sous l'idéal républicain, né moins de réminiscences antiques que des rêveries d'un cœur de femme que désenchanta la vie. Le dilemme de la Révolution — liberté ou égalité — se résout pour la Gironde dans la lutte dont le pouvoir est le prix. Arrivée aux bords du fleuve de sang, elle le franchira au lieu de s'y arrêter, et, déchaînant les furies de la révolte, de la guerre et de l'anarchie, elle préludera à la Terreur.

Le changement de politique amena un changement complet des personnes.

La dernière dépêche envoyée à Gustave III par le baron de Staël, à la fin de janvier, approuvait expressément les idées de Narbonne.[1] A ce moment, Staël avait déjà reçu ses lettres de rappel et

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 251.

l'ordre de quitter Paris sans délai. L'irritation du roi contre son ambassadeur était telle, qu'il lui fit enjoindre à Hambourg, mais trop tard, comme le rapporte Taube à Fersen, de ne pas mettre le pied en Suède.[1] Quant à la pension ou à la compensation autrefois convenue, il n'en était plus question. Necker offrit aussitôt à sa fille et à son gendre un asile à Coppet. Staël remercia en termes émus, en disant que la perspective de passer sa vie auprès du grand homme dont il admirait le génie et la vertu était la plus séduisante qui pût lui être offerte ; seulement, ses intérêts exigeaient absolument sa présence dans sa patrie. « Mes amis », ajoutait-il, « me disent que tout s'arrangera si j'ai de la patience, et surtout si je ne donne aucune marque de mécontentement ».[2] Il était à peine arrivé à Stockholm, que le souverain surnommé par Catherine II le « Don Quichotte de la contre-révolution », terminait une carrière si riche en saisissants contrastes. Frappé mortellement, le 13 mars, par la main d'Ankerström, il confiait la couronne de son fils mineur, Gustave IV, à son frère le duc Charles de Sudermanie, dont la politique n'avait rien de commun avec la sienne. Le duc résistait à l'alliance russe, inclinait, seul entre les princes de l'Europe, vers la France nouvelle, et profita de la circonstance que les subsides promis à son prédécesseur n'avaient pas été acquittés, pour garder une stricte neutralité dans le conflit qui s'annonçait. Le

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 168, 214.

[2] D'Haussonville, *Le salon de madame Necker*, II, 251-253.

conseiller naturel dans ce nouvel état de choses était le baron de Staël, qui brûlait de réoccuper son poste à Paris. Mais l'attitude des puissances européennes, qui rappelaient l'une après l'autre leurs représentants, ne permit pas pour le moment la reprise des relations diplomatiques régulières entre la Suède et la France, et les affaires de l'ambassade furent gérées par un certain M. de Bergstedt. [1]

Mme de Staël non plus n'avait pas répondu à l'appel de son père et était restée à Paris. Son amour pour lui ne put triompher de son aversion pour la solitude de Coppet, « cette paix infernale », ainsi qu'elle l'appelait dans une lettre à son mari. Sa résistance s'accrut à la pensée que l'hôtel de l'ambassade de Suède pouvait, à l'heure du danger, devenir le refuge des persécutés, et enfin avec le danger même, qui a aussi ses séductions. Mme de Staël avait dû déjà se séparer de nombre de ces amis. Beaucoup d'entre eux se rendirent à Londres ou à Lausanne, afin d'éviter tout contact avec les émigrés réfugiés sur le Rhin. Quatre mois plus tard, à l'approche de la crise du 10 Août, la plupart de ceux-là rentrèrent à Paris, en vue d'apporter un dernier secours à la monarchie expirante. Seuls les officiers, tels que Rochambeau, Biron, les deux Custine, les frères Dillon, Grouchy, Victor de Broglie, continuèrent à servir la patrie dans les rangs de l'armée. Profondément blessé par l'arrivée au ministère de Dumouriez, qui tout récemment avait été son agent secret en Belgique et

[1] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 323.

qu'il méprisait au plus haut degré, La Fayette se retira dans son quartier général de Metz, d'où il réclama du nouveau président du conseil, comme prix de son appui, ce que ni lui ni d'autres ne pouvaient lui garantir : l'ordre à l'intérieur et la protection de la liberté civile et religieuse.

Sur ces entrefaites, Toulongeon, le futur historien des constitutionnels, recommandé par Montmorin comme homme d'honneur et de confiance, [1] se rendit à Vienne, tandis que Narbonne alla rejoindre l'armée du Nord, pour y faire son devoir de soldat. Au milieu de toutes ces agitations, Paris trouvait encore le temps de s'occuper d'historiettes et de scandales, et Fersen, à Bruxelles, consigne dans son journal, d'après des informations plus ou moins authentiques reçues de Paris, que M^me^ de Staël, lui a-t-on raconté, porte constamment du poison sur elle et, déguisée en homme, s'est rendue au camp d'Arras auprès de Narbonne. [2] Le seul personnage politique qui parvint à se faire agréer de la Gironde, comme il s'était fait agréer des Feuillants et des constitutionnels, était Talleyrand. En compagnie du marquis de Chauvelin, le représentant officiel, il retourna à Londres, muni d'une lettre confidentielle de Louis XVI à Georges III, pour obtenir une fois encore la neutralité de l'Angleterre dans la guerre qui se préparait contre l'Autriche, cette fois sous la condition que la Belgi-

[1] Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 302.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 20.

que ne deviendrait pas une province française, mais une république indépendante. Au moment de l'arrivée des deux diplomates à Londres, le sort était déjà prononcé et le gant était jeté à l'Autriche. Le contre-coup de cet acte destiné à paralyser les défenseurs de l'ordre dans leur propre pays n'eut pas un résultat moins accablant pour la diplomatie française. Mme de Staël assistait à la séance du 20 avril, où le roi, avec une indifférence apparente, mais les yeux pleins de larmes, déclara la paix rompue, — rupture qui allait amener vingt-trois années de guerre. Elle vit les députés agiter leurs chapeaux, entendit les acclamations frénétiques des tribunes, et constata de quel cœur léger les représentants de la nation couraient au-devant de leur destinée. [1]

Narbonne avait essayé de gagner à lui la Gironde en adoptant sa politique. Dumouriez, à son tour, tenta le même jeu avec les Jacobins, et, comme son prédécesseur, il perdit la partie au bout de quelques mois. Un ministère, ayant à sa tête un général français, laissa célébrer une fête en l'honneur des soldats du régiment de Châteauvieux, condamnés aux galères pour l'émeute de Nancy en 1790, et grâciés plus tard ; ils furent reçus par la représentation nationale, tandis que les auteurs des massacres d'Avignon bénéficiaient d'une amnistie. Une collision entre la garde nationale et les citoyens armés de piques paraissait inévitable, quand la nouvelle des premières défaites des corps de La Fayette et de Biron se répandit dans Paris,

[1] Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 430-434.

qui apprit en même temps que le général Théobald Dillon avait été assassiné par ses troupes ; elles avaient suivi les conseils de Marat, leur recommandant de ne pas épargner les chefs qui les trahiraient. Pendant ces événements, la haine furieuse qui bouillonnait à l'intérieur ne restait plus bornée à la lutte entre les partis. Camille Desmoulins, poussé par Robespierre, railla le « tyran » La Fayette et lança contre Brissot le pamphlet sanglant intitulé *Brissot démasqué*, où il l'accusait, entre autres choses, d'escroquerie vulgaire. Brissot et Carra dénoncèrent le « comité autrichien » qui préparait une « Saint-Barthélemy des patriotes » et livrait la France aux étrangers et aux émigrés ; ils stigmatisèrent Mercy, Montmorin et Bertrand de Molleville comme agents des puissances, et désignèrent à la vengeance du peuple la reine, que la cour impériale laissait à peu près sans nouvelles. [1] Robespierre en personne prononça un discours furibond contre La Fayette, parla d'intrigants et de traîtres, d'un grand complot au sujet duquel Guadet lui demanda des explications, qu'il ne put donner. Ses accusations vagues s'adressaient surtout à Brissot et à Condorcet. La mort de l'empereur Léopold, dit-il, était à ses yeux un coup de la Providence. Guadet voulant savoir alors s'il prétendait remplacer l'esclavage du despotisme par celui de la superstition, il répondit par une affirmation de l'existence de Dieu, qui prête à l'homme la force nécessaire pour s'élever à la vertu, et qui aguérissait sa

[1] Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 479.

propre âme contre toutes les attaques de ses ennemis. Puis il prit à partie la philosophie du dix-huitième siècle et Voltaire, auquel il opposa Rousseau, seul apôtre de la vérité. [1] Cette rhétorique avait pour objet pratique la résistance aux lois disciplinaires par lesquelles la Gironde cherchait à arrêter l'indiscipline et la désertion dans l'armée. En revanche, le gouvernement protégea alors officiellement la cause du prolétariat contre celle des classes aisées ; par l'arrêté du 15 mai, le ministre des finances, Cambon, décida que, provisoirement, on ne payerait plus que les créanciers de l'Etat dont la créance était inférieure à dix mille livres. [2]

La déclaration en fait de la banqueroute, la cherté des vivres, la famine et l'anarchie, l'attaque impunie contre la propriété et le danger que le pillage et la délation suspendaient sur toutes les têtes, provoquèrent plus fortement encore qu'au commencement de l'été de 1791, immédiatement avant Varennes, une réaction incontestable en faveur de la monarchie et de la droite de l'Assemblée contre la gauche. [3] Tous ceux qui en France, dit M. Taine, ne vivaient pas du jour au lendemain, n'attendaient plus leur salut que du rétablissement de l'autorité royale ; d'autre part, même ceux d'entre les nouveaux ministres qui s'étaient approchés du roi avec tous les préjugés révolutionnaires,

[1] Hamel, *Histoire de Robespierre*, II, 158-165.

[2] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 355.

[3] Taine, *La Révolution*, II, 140. — Malouet, *Mémoires*, II, 203. — Mallet du Pan, II, 120.

étaient obligés de témoigner de la sincérité de ses vues personnelles. Dumouriez ne conserva plus de doute à cet égard, en supposant qu'il en eût jamais éprouvé. Il est intéressant de constater dans les *Mémoires* de Mme Roland comment le « vertueux Roland », jeté tout à coup dans la vie réelle et en contact presque quotidien avec Louis XVI, est sur le point de voir les choses telles qu'elles sont et de reconnaître dans le roi un homme presque aussi perplexe, mais infiniment plus honnête que lui, son faible et incapable ministre, qui regarde comme conciliable avec son devoir de subventionner sur les fonds de son ministère une feuille républicaine ! Sa haine des tyrans est devenue si chancelante, que sa femme se voit forcée de lui répéter sans paix ni trêve que la liberté n'a rien à espérer d'un prince élevé dans l'atmosphère dissolvante du trône, dans la peur de l'enfer et de l'excommunication. [1] A partir de ce moment, Mme Roland et avec elle les chefs de la Gironde sentirent l'instant venu de faire échec au roi ; ils n'eurent garde de le manquer.

Par décret du 6 avril, les dernières congrégations religieuses encore tolérées avaient été supprimées, et le costume ecclésiastique interdit en dehors des églises. Le 27 mai, on prononça la peine de la déportation contre tout prêtre insermenté, et sur la demande de vingt habitants seulement d'une commune. Deux jours plus tard, la garde constitutionnelle du roi, à peine formée, fut dissoute à son tour, comme

[1] Hamel, *Histoire de Robespierre*, II, 507, note. — Mme Roland, *Mémoires*, 350.

composée d'éléments contre-révolutionnaires, et sa réorganisation, que Dumouriez avait chaleureusement recommandée au monarque, ne fut pas poursuivie. Le 4 juin, le ministre de la guerre girondin, Servan, réclama, d'accord avec ses collègues Roland et Clavière, la formation d'un camp de vingt mille fédérés de tous les cantons du royaume, en vue de la protection de la capitale et de la fête anniversaire du 14 Juillet. C'était là l'armée démocratique à l'aide de laquelle la Gironde renforçait les citoyens pourvus de piques et qu'elle opposait aux troupes régulières de Dumouriez, depuis longtemps brouillé avec elle et qu'elle haïssait cordialement. En même temps cette armée devait tenir en échec la garde nationale accusée de s'être vendue aux intérêts de la bourgeoisie. Le 10 juin enfin, Roland donna lecture en conseil des ministres d'un mémoire dicté par sa femme dès le mois de mai, mémoire où la sincérité du roi était mise en doute et où on le rendait responsable des maux futurs causés par la réaction. Répandu bientôt à milliers d'exemplaires dans le pays entier, il fut, au témoignage d'observateurs impartiaux, une des principales causes de la catastrophe.[1]

Le 13 juin, Louis XVI retira leurs portefeuilles aux trois ministres girondins. Il avait consenti à laisser dissoudre sa garde ; il ne s'opposait pas à l'appel des fédérés, mais il refusait de signer le décret contre les prêtres. La reconstruction du ministère s'effectua sous la présidence de Dumouriez, qui prit le portefeuille de la guerre, et que l'intérêt même de sa

[1] Romilly, *Mémoires*, II, 48.

sûreté personnelle poussait à sauver la monarchie. Pour arriver à cette fin il comptait sur deux moyens : l'appui de La Fayette et l'adhésion du roi aux décrets contre les prêtres. Ces deux tentatives ayant échoué et une lettre de La Fayette à l'Assemblée étant venue, le 18 juin, attaquer Dumouriez et dénoncer les Jacobins comme liberticides, il demanda et obtint sa démisssion au bout de trois jours et se rendit à l'armée. Louis XVI recourut à des palliatifs, en prenant pour ministres des Feuillants sans importance. La Gironde répondit en laissant le champ libre à Danton et en opposant au *veto* royal l'insurrection du 20 Juin.

Mme de Staël n'a rien de nouveau à ajouter à l'histoire de cette journée. Son récit porte les traces de la répulsion morale que lui inspirèrent les hordes de Danton reçues par Vergniaud dans l'enceinte de l'Assemblée législative. Devant cette explosion de passions féroces, de brutalité morale et physique et d'instincts sanguinaires, elle sentit vaciller son respect pour la nature humaine. [1] La sympathie qu'elle avait refusée à la reine, elle l'accorda à la mère menacée dans ses enfants plus encore que dans sa propre vie. Madame Elisabeth força son admiration. Du moment où le bonnet rouge, posé sur la tête de Louis XVI, le vouait à la mort en même temps qu'à l'ignominie, elle résolut de faire l'impossible pour le sauver lui et les siens.

Huit jours plus tard, La Fayette, quittant inopi-

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 46.

nément son armée, se présenta à la barre de l'Assemblée nationale, pour demander compte des événements du 20 Juin.

La panique que son arrivée excita parmi les Jacobins et la réception que lui fit la garde nationale auraient pu lui apprendre qu'une victoire du parti constitutionnel était toujours encore possible. Mais le rôle de sauveur de la société est réservé aux hommes d'une autre trempe. Au sortir de l'Assemblée, il se rendit directement aux Tuileries. Du même ton qu'il avait parlé au peuple le 22 juin 1789, à l'Hôtel de Ville, avant le meurtre de Foulon et de Berthier, puis le lendemain du 6 Octobre et après l'écrasement de l'insurrection du 15 juillet 1791, il parla au roi, qu'environnaient les menaces de mort, de son attachement à la Constitution sur le modèle américain. Il ne convainquit que Madame Elisabeth, qui s'écria qu'il fallait oublier le passé et se jeter dans les bras de ce dernier sauveur. Le même soir quelques bataillons de gardes nationaux ayant demandé à être menés contre les Jacobins, La Fayette appuya sur la nécessité d'éviter les violences, parla du respect de la loi et de son accord avec la majorité de l'Assemblée, sans ajouter que cette majorité était terrorisée au point de ne plus oser dire ce qu'elle pensait, à moins qu'il ne la délivrât. On esssaya, mais trop tard, de grouper autour de lui la garde nationale, et le rapprochement étouffé dans son germe fit place à une apathie d'autant plus complète. Le général, moralement anéanti, retourna le 30 juin auprès de son armée, et les Jacobins, délivrés de

leurs craintes, déclarèrent qu'en se présentant à la barre de l'Assemblée il avait gravement failli à son devoir militaire ; en même temps ils préparèrent contre lui une mise en accusation pour avoir excité à la guerre civile. La Fayette fit proposer inutilement à la famille royale, par l'organe de son ami Lally-Tollendal, revenu tout exprès de Lausanne, de la mener à Compiègne, sous la garde de régiments dévoués. L'antipathie professée à son égard s'était accrue de la conviction qu'il était usé et hors d'état de rendre des services. [1]

A un autre était réservée la revanche du 20 Juin. Perdu au milieu de la foule qui assistait à l'invasion des Tuileries se trouvait un jeune officier qui a raconté plus tard comment la Révolution, à laquelle il ne comprenait pas grand'chose, l'avait attiré cependant par son idéal d'égalité, duquel il prévoyait qu'il deviendrait l'escabeau de sa grandeur. Mais ce jeune officier n'aimait pas les soulèvements populaires. Il fut révolté de la grossièreté brutale des malheureux qui défilaient devant ses yeux et de l'ignorante légèreté de leurs chefs, auxquels il prédit dans son for intérieur que les fruits de la Révolution ne leur reviendraient pas. En apprenant ce qui s'était passé dans l'intérieur du palais, il conclut que la monarchie avait cessé d'exister, « car, dans les choses politiques, on ne survit pas aux humiliations ». Il ajoutait que, si on l'eût appelé, il aurait défendu le roi.

Mme de Staël, de son point de vue, était également

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 374 et 384.

arrivée à penser que le drame approchait de sa fin. Dans les premiers jours de juillet elle écrivit à Malouet de passer chez elle. Il la trouva en proie à la plus vive surexcitation, partagée entre l'horreur des scènes du 20 Juin et la crainte de choses pires, que tout le monde pressentait autour d'elle. Après quelques douloureuses réflexions à ce sujet, elle dit avec la chaleur et la vivacité qui lui étaient propres : « Le roi et la reine sont perdus, si l'on ne vient promptement à leur secours, et je m'offre pour les sauver ; oui, moi, qu'ils considèrent comme une ennemie, je risquerais ma vie pour leur salut, et je suis à peu près sûre d'y parvenir sans leur faire courir aucun risque, ni à moi-même. Ecoutez-moi ; ils ont confiance en vous. Voici mon projet, qui peut s'exécuter dans trois semaines, en commençant dans deux jours les préliminaires. Il y a une terre à vendre près de Dieppe ; je l'achèterai ; je mènerai à chaque voyage un homme sûr à moi, ayant à peu près la taille et la figure du roi, une femme de l'âge et de la tournure de la reine, et mon fils, qui est de l'âge du Dauphin. Vous savez de quelle faveur je jouis parmi les patriotes ; quand on m'aura vu voyager avec cette suite deux fois, il me sera facile d'amener une troisième fois la famille royale ; car je peux fort bien voyager avec mes deux femmes, et Madame Elisabeth sera la seconde. Voyez si vous voulez vous charger de la proposition ; il n'y a pas de temps à perdre ; rendez moi ce soir ou demain la réponse du roi ».

Malouet approuva le projet autant que le sentiment qui l'avait suggéré. Il alla trouver sur le champ

La Porte, intendant de la liste civile, en lui confiant ce qu'il venait d'entendre, et demanda à être mené chez le roi par un escalier dérobé. La Porte prit les devants pour l'annoncer. Au bout d'une demi-heure il reparut tout attristé, en disant que ni Louis XVI ni la reine ne voulaient le recevoir, n'ayant pas l'intention d'accepter la proposition de Mme de Staël. Ils le chargaient d'exprimer à Malouet leurs remerciements, avec l'assurance qu'ils n'oublieraient jamais la preuve du dévouement que leur donnait Mme de Staël ; mais ils avaient, ajoutait La Porte, des raisons sérieuses pour ne point quitter Paris et pour ne point s'y croire dans un danger imminent. La Porte confirma en même temps à Malouet que la cour négociait avec les chefs jacobins, qui garantissaient, moyennant de fortes sommes, la tranquillité du faubourg Saint-Antoine. Malouet reconnut là la tactique mesquine de Bertrand de Molleville, qui dans ses notes ne mentionne qu'en raillant le projet de Mme de Staël et signale Guadet, Vergniaud et Gensonné comme les personnalités avec lesquelles traitait la cour, [1] tandis que La Fayette raconte que la reine comptait sur Danton, auquel elle avait fait verser, peu de temps avant le 10 Août, une somme de 50.000 ducats. [2] Malouet était exactement, mais incomplètement informé ; depuis la chute de ses ministres, la Gironde cherchait à recouvrer le pouvoir et ajoutait à ses premières conditions celle de la

[1] Malouet, *Mémoires*, II, 221-223. — *Biographie des contemporains*, article *Gensonné*.

[2] La Fayette, *Mémoires*, III, 376.

destitution de La Fayette. Si le roi finissait par céder, on arrêterait la sédition sur le seuil de son palais. [1]

Ce fut en vain que Malouet renvoya La Porte vers le roi, en le chargeant de dire au monarque que c'était folie de compter sur de tels appuis ; qu'une résolution prompte et hardie pouvait seule le sauver ; que la dernière chance était d'empêcher l'arrivée de ces Marseillais au sujet desquels Marie-Antoinette avait dit à Dumouriez : « Ils viennent pour assassiner le roi ». [2] Si l'on ne voulait pas se confier à Mme de Staël, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, commandant à Rouen, se tenait prêt à conduire en sûreté la famille royale au Hâvre, et de là en Angleterre. [3] Le roi refusa de nouveau toute réponse positive. L'offre de La Rochefoucauld supposait l'accord avec La Fayette. Le projet de fuite de Mme de Staël menait droit dans son camp ; aux Tuileries on disait aux intimes : « M. de La Fayette sauvera peut-être le roi, mais il ne sauvera jamais la royauté ». [4]

Malouet, désespéré, ne se tint point encore pour battu. Avec Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre, Malesherbes, La Tour du Pin et Bertrand de Molleville, il se rendit auprès de Gouverneur Morris afin de

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution*, II, 370, appendice.

[2] Ferrières, *Mémoires*, III, 89.

[3] Malouet, *Mémoires*, II, 149-165. — Bertrand de Molleville, *Mémoires*, III, 43-46. — Bacourt, *Correspondance entre Mirabeau et de La Marck*, III, 325. — Lacretelle, *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*, 92-100. (Lacretelle était secrétaire du duc de La Rochefoucauld-Liancourt).

[4] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, II, 117-118.

décider un dernier plan de fuite en faveur de la famille royale. Gardes nationaux et Suisses devaient lui frayer la voie jusqu'à La Fayette, et tout était si minutieusement calculé, que Morris répondit du succès. Cette fois encore, le matin même du jour réservé à l'exécution du projet, Louis XVI retira sa parole à moitié donnée. [1] Trois ans presque étaient écoulés depuis les journées d'Octobre, où Mounier, désespérant de l'avenir, avait conseillé la fuite.

Une fois encore M^me^ de Staël vit Louis XVI et les siens, le jour du troisième anniversaire de la prise de la Bastille, quand les premiers fédérés parurent sur le Champ de Mars. Quelques voix crièrent : « Vive le roi ! » ; mais ce cri ressemblait à un adieu, et la jeune femme, profondément émue, entrevit déjà Louis XVI dans la transfiguration du martyre. [2] Lorsqu'il gravit les marches de l'autel pour prêter serment à la Constitution, quelques enfants se pressèrent autour de lui. « On crut voir la victime sainte, s'offrant volontairement en sacrifice ». M^me^ de Staël n'oublia jamais l'expression du visage de la reine, dont les yeux étaient abîmés de pleurs. La splendeur de sa toilette, la dignité de son maintien contrastaient avec le cortège dont elle était environnée. Ce fut la dernière fois qu'elle devait voir Marie-Antoinette et le roi. [3]

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, I, 381-382.

[2] Consulter sur la disposition d'esprit du roi en cette circonstance les *Mémoires* de Weber, frère de lait de Marie-Antoinette.

[3] M^me^ de Staël, *Considérations*, XIII, 51-52.

A partir de ce jour, les événements se précipitèrent. Le 11 juillet, la patrie avait été déclarée en danger ; huit jours auparavant Vergniaud, dans un discours célèbre où la passion se dissimulait sous une apparence de modération, avait rendu le roi responsable des défaites qui atteindraient l'armée et demandé en ce cas sa déchéance. Le maire de Paris, Pétion, le principal justiciable des événements du 20 Juin, avait été suspendu avec l'assentiment du roi ; mais l'Assemblée avait rétabli à son poste le « froid fanatique » [1] et fait de lui le héros du 14 Juillet. Les dernières troupes régulières furent éloignées de Paris. Les feuilles de Marat et de ses acolytes abaissaient, suivant le mot de Mme de Staël, le langage humain à un hurlement de bêtes fauves et prêchaient la destruction de la société. Le mot de ralliement — la patrie est en danger ! — et l'envoi de volontaires à la frontière donnèrent lieu à la création du comité central des fédérés, par lequel Jacobins et Cordeliers dirigèrent de leurs clubs l'insurrection. Le 17 juillet, Pétion et le conseil de la Commune votèrent l'organisation d'un bureau central de communication pour les quarante-huit sections de Paris, et créèrent ainsi la terrible Commune du 10 Août, du 2 Septembre et du 31 Mai, devant laquelle les trente-six mille communes de France abdiquèrent en silence. Du haut de la tribune, Vergniaud, Brissot, Torné, Condorcet, renouvelèrent l'accusation de trahison contre le roi et contre La Fayette et

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 50.

réclamèrent la suspension du premier. Chaque jour l'Assemblée recevait des adresses séditieuses et des députations révolutionnaires [1] ; cependant elle en faisait toujours trop peu aux yeux des extrêmes, dont un seul d'ailleurs possédait une logique assez impitoyable pour suivre la théorie révolutionnaire jusque dans ses dernières conséquences. Si le roi ruine l'Etat, déclara Robespierre au club des Jacobins, l'Assemblée de son côté ne l'a pas sauvé. Elle est plus coupable que lui, car elle est la plus forte. Les intrigants qui la gouvernent seront ou complices du roi, parce qu'ils ne le renversent pas, ou usurpateurs à leur tour de la souveraineté populaire. Dans les deux cas nous avons besoin d'une Convention nationale, ou l'Etat est perdu. Au sein des assemblées primaires dont la convocation est urgente, le citoyen passif — le prolétaire — possède aussi bien que le citoyen actif le droit de suffrage pour élire la nouvelle Assemblée nationale, destinée, celle-là, à être vraie et incorruptible. Pour combattre aristocrates et intrigants, elle doit se composer d'éléments tout nouveaux, nommer d'autres titulaires à tous les emplois publics et aux charges militaires, et reconnaître au peuple le droit de reprendre, quand il le juge utile, le mandat qu'il a confié. Tel était l'Evangile du *Contrat social*, prêché enfin dans toute son intégrité par son prophète Robespierre. [2] Cet évangile, on

[1] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, II, 106, III, 6. — Taine, *La Révolution*, II, 138. — Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 42.

[2] Hamel, *Histoire de Robespierre*, II, 349-355.

n'en pouvait plus douter, éliminait la Gironde, mais il sacrifiait en même temps la culture intellectuelle, la propriété, chaque prérogative morale et matérielle, en un mot, pour aller tendre la main à la foule des prolétaires, aux dernières couches du peuple, comme seuls vrais représentants de l'idéal égalitaire qui célébrait son achèvement par la suppression de toute distinction, héréditaire aussi bien que personnelle, et anéantissait les individualités au profit de la suprématie des masses. Ainsi poussée et menacée, la Gironde alla désormais en avant sans plus regarder derrière elle. Le 26 juillet, Guadet, puis Brissot, sommèrent pour la dernière fois le monarque de marcher avec eux, et, comme le 20 Juin, ils éprouvèrent la plus amère déception. L'énergie négative de Louis XVI se formulait dans cette résolution : « Jamais de ministres girondins ! ».

Mais la Gironde, si elle ne pouvait gouverner par lui et avec lui, était décidée à gouverner sans lui. Le 12 avril 1793, Guadet avoua sans détours que lui et ses amis étaient les initiateurs des mesures qui avaient amené la chute du trône au 10 Août. « A Charenton fut ourdie la conspiration contre la cour, fixée d'abord au 26, puis au 29 juillet, et qui n'éclata qu'au 10 Août ». [1] Rœderer qui, avec Talleyrand, était membre du directoire du département de la Seine, mais qui n'avait pas, comme lui, donné sa démission après la réinstallation de Pétion, écrit également que l'on connut à Paris, plusieurs jours avant le 10

[1] Necker, *De la Révolution française*, I, 376.

Août, le projet de « massacrer » le roi et sa famille. [1] Robespierre attendit dans une espèce de pénombre que ce résultat eût assuré sa sécurité personnelle, puis il célébra lui aussi à l'Hôtel de Ville, le 11 août, « la réussite de la conjuration longuement préparée ». Le retard des fédérés de Marseille, bande d'hommes résolus sur lesquels on comptait tout particulièrement, avait seul reculé le moment de l'insurrection.

Sur ces entrefaites on eut connaissance en France et à Paris du manifeste du duc de Brunswick, daté du 25 juillet. Mallet du Pan, dernier conseiller de Louis XVI en ces jours de détresse, se trouvait par ses ordres à Francfort auprès de l'empereur, quand le manifeste parut. Son mandat consistait à tenir à distance les princes et les émigrés, à assurer au monarque, dès qu'il aurait recouvré sa liberté, l'indépendance de son pouvoir royal vis-à-vis des puissances, et à insister sur une déclaration portant qu'elles ne songeaient nullement à un agrandissement de territoire aux dépens de la France. Tous ces points furent accordés, mais Mallet ne rédigea pas le manifeste. [2] Fersen revendique pour lui-même le mérite douteux de l'avoir dicté au marquis de Limon. [3] Le document fameux qui porte la signature du duc de Brunswick mentionnait.

[1] Rœderer, *Œuvres complètes*, VI, 123.

[2] Mallet du Pan, *Mémoires*, II, appendice. — Bardoux, *Le comte de Montlosier*, 74. — Brunetière, *Histoire et Littérature*, II, 103-125.

[3] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 328,

il est vrai, la renonciation aux projets de conquête, mais ne protestait en aucune façon contre le rétablissement de la féodalité et rendait Paris responsable de la sécurité de la famille royale. La Gironde y était enveloppée sans distinction aucune dans les menaces contre les Jacobins, et dans l'état actuel des recherches sur la Révolution, cette circonstance ne justifie plus l'irritation des historiens démocrates. Par une coïncidence curieuse, le Girondin Carra avait, peu de jours avant l'apparition du manifeste, dépeint le duc de Brunswick comme le restaurateur de la liberté en Europe. [1] « Mon frère ne connaît pas la France », disait la reine dès le mois de mars. « En déclarant la guerre aux Jacobins, il nous livre tous au couteau, nous et nos fidèles serviteurs ».

Par sa malheureuse teneur, le manifeste versa de l'huile sur le feu et fournit un prétexte dont on s'empara pour faire ce qui était décidé depuis longtemps ; mais il n'est en rien responsable de la catastrophe du 10 Août. Sans s'abaisser aux sophismes, Mme de Staël a déposé dans la balance le poids de son témoignage et déclaré sans détours que les amis de la liberté, tout en se prononçant contre les étrangers, n'hésitaient cependant pas un seul moment à reconnaître que la situation intolérable faite au souverain ne lui laissait plus d'autre choix que d'espérer en le secours des puissances. [1]

La publication du manifeste se rencontra le 28

[1] *Annales patriotiques*, 21 juillet 1792. — Duchesse de Tourzel, *Mémoires*, II, 45.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 54.

juillet avec la pétition des quarante-huit sections parisiennes qui obéissaient à Danton et qui demandaient la déchéance du roi. Pétion, qui en informa l'Assemblée, parla du « souverain commun, le peuple ». On se rappelait les commentaires apportés par Robespierre à ce texte, et sur les bancs de la Législative on ne se sentait pas moins menacé que le roi aux Tuileries. La pétition fut renvoyée au comité des affaires extraordinaires, et la Gironde eut peur devant sa propre victoire. Elle songea à transporter le siège de l'Assemblée de Paris en province, à examiner les signatures des pétitionnaires, et repoussa, le 8 août, la demande de mise en accusation de La Fayette. Au sortir de la séance, la majorité qui s'était prononcée en sa faveur fut en butte à des mauvais traitements et à des insultes ; les Jacobins ripostèrent par la formation du comité insurrectionnel, le futur instrument de la dictature de Robespierre, et par l'armement des sections. Les Marseillais se tenaient à la disposition de Danton dans le voisinage du club des Cordeliers. Le 9 août se passa dans une inquiétude indescriptible. Les chefs du mouvement haranguaient la populace et faisaient répandre leurs discours sous forme de brochures, [1] et, à minuit, le tocsin donna le premier signal de la journée du 10 Août.

## CHAPITRE III

Les *Considérations sur la Révolution française,* on l'a souvent remarqué, sont sobres en détails biographiques, et les choses vécues y tiennent peu de place. Mme de Staël, Dumont le confirme, s'était imposé comme une régle sévère cette absence de détails, mais elle s'en est départie dans le récit des événements du 10 Août. Sous l'impression des horreurs de cette journée, l'auteur ne résiste pas à l'envie de dire ce qu'elle a vu et ressenti. [1]

A l'ambassade de Suède on ignora jusqu'au soir la destinée du roi et des siens. On pensait que les coups de canon annonçaient les scènes de meurtre aux Feuillants et sur la place Vendôme, scènes qui décidèrent en effet Louis XVI à aller chercher dans l'Assemblée un refuge pour lui et sa famille, au lieu de mourir héroïquement en se défendant. [2] Tandis que la mo-

[1] Helen Zimmern, *Miss Edgeworth. Eminent Women Series*, 215.

[2] Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France*, II, 346.

narchie se constituait prisonnière, on entendit, venant de la rive droite de la Seine, le bruit sourd des clameurs et le cliquetis des armes des hordes de Santerre. Après le meurtre du commandant de la garde nationale, Mandat, qu'on avait attiré à l'Hôtel de Ville, et la trahison du maire Pétion, elles s'apprêtaient, au nombre de vingt mille hommes, à attaquer le château où huit cents braves Suisses, résolus à vendre chèrement leur vie, tombèrent victimes de leur devoir.[1] Des constitutionnels dévoués au roi, Lally, Narbonne, La Tour du Pin, Castellane, Montmorency, avaient en vain sollicité l'autorisation de se joindre à eux : comme le raconte Mme de Staël, le préjugé invincible des courtisans les avait repoussés, et ils restaient maintenant aux abords des Tuileries, exposés aux plus grands dangers. La populace ne les distinguait pas des gentilshommes royalistes, qui, sous le nom de « Chevaliers du poignard », étaient désignés à sa fureur. Clermont-Tonnerre fut massacré vers midi. A cette nouvelle, Mme de Staël se jeta en voiture afin de gagner le quartier des Tuileries et d'arracher, s'il était possible, d'autres de ses amis à un pareil sort. Elle ne parvint que jusqu'au Pont Royal, où on lui fit comprendre par signes que de l'autre côté on massacrait. « Si le roi avait su mourir, les choses ne seraient pas allées si loin », écrivait alors, dans un mouvement d'indignation, le poète Victor Alfieri, également témoin ocu-

[1] *Historical Rewiew*, 1er juillet 1887. Récit de M. de Durlach, capitaine commandant la garde suisse aux Tuileries, le 10 Août.

laire de ces événements. [1] Il se passa un temps douloureusement pénible avant que le roi fît ordonner à une centaine de Suisses qui survivaient encore de déposer les armes. Puis tout fut fini pour ce jour-là. Le soir, Mme de Staël réussit à passer la Seine ; à pied et sans être reconnue, elle se mit à la recherche de ses amis ; elle avait appris que, fuyant devant leurs égorgeurs et la proscription menaçante, ils avaient gagné des asiles secrets. Le saisissant tableau retracé par Carlyle s'offrit alors à ses regards. Comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé, les gens buvaient et se reposaient dans les cafés ; des chansons retentissaient au milieu de la nuit ; on dansait, on banquetait, tandis que devant les portes et sur les trottoirs passaient d'épouvantables figures d'hommes, armes en main et portant les traces du travail sanglant de la journée, qui proféraient dans les hoquets de l'ivresse des injures et des malédictions ; en même temps des colonnes de fumée qui s'élevaient des Tuileries révélaient les dangers d'incendie auxquels le palais n'échappa qu'à peine.

Dès qu'une patrouille s'approchait, tous les citoyens paisibles s'empressaient de fuir. Ce qui régnait maintenant, ce n'était plus la loi, à laquelle ils avaient juré fidélité, mais le droit du plus fort. « Au nom du peuple ! », telle était la nouvelle formule. Paris était aux mains de Pétion, de Manuel et de Danton ; Santerre commandait la garde nationale. Le roi, pour le moment, n'était que suspendu ; les ministres patrio-

[1] Victor Alfieri, *Vita scritta da esso*. Lettre à l'abbé Caluso, 14 août 1792.

tes, Roland, Clavière, Servan, étaient rappelés, et Danton nommé ministre de la justice. La Législative siégea jusqu'à trois heures du matin, heure à laquelle la famille royale, enfermée jusque-là dans la loge du logographe, se retrouva dans les tribunes des Feuillants. A l'Hôtel de Ville on brisa les bustes de Bailly, de Necker et de La Fayette ; ils tombèrent en bonne compagnie, en même temps que les statues équestres de Louis XIV et de Henri IV. Le 11 août au matin on vit reparaître à l'Hôtel de Ville Robespierre, resté invisible la veille, et qui, n'ayant plus de danger à courir, [1] célébra la nouvelle révolution comme la plus belle qui eût honoré l'humanité, la seule dont l'objet fût de fonder enfin les sociétés politiques sur les principes immortels de l'égalité, de la justice et de la raison. Il allait s'installer désormais au premier plan. [2]

D'anciennes relations existaient entre lui et la famille Necker. Mme Necker lui avait jadis refusé le poste convoité par lui d'administrateur de l'hôpital qu'elle avait fondé ; Mme de Staël l'avait rencontré en 1789 chez son père, avait causé avec lui, et elle se rappelait l'impression qu'avaient fait sur elle « ses traits ignobles, son visage pâle, à veines verdâtres ». Elle n'avait pas été moins frappée du froid dédain avec lequel il soutenait les thèses les plus absurdes, associées aux théories démocratiques extrêmes. Elle était persuadée dès ce temps-là que sa manière de

[1] Hamel, *Histoire de Robespierre*, II, 365, 370-371, et les notes des pages 374 et 377. Ce panégyriste de Robespierre ne réfutera pas cette accusation.

[2] Bardoux, *Le comte de Montlosier*, 6.

voir sur l'égalité du rang et de la fortune, puisée dans ses lectures, provenait d'idées d'autant mieux ancrées dans son esprit, qu'elles s'accordaient avec l'envie qui le minait. Maintenant cet homme, des facultés intellectuelles duquel, à l'exemple de la plupart de ceux qui l'ont connu, [1] elle faisait peu de cas, était le maître sinon incontesté, du moins bien réel de la situation ; il pouvait disposer de la vie et des biens de ses adversaires, les sacrifier à sa haine, qui épiait le moment de « leur présenter l'un après l'autre la tête de Méduse ».[2]

A cette œuvre de destruction Mme de Staël opposa une œuvre de salut. Elle commença par essayer d'arracher aux mains de leurs ennemis des gardes suisses survivants, qu'on traquait à travers Paris comme un gibier aux abois.

Avec l'aide des époux Schweizer, de Zürich, anciens amis de La Fayette, de Barnave et de Mirabeau, qui avaient passé de l'enthousiasme pour la Révolution à la pitié active pour ses victimes et qui songeaient maintenant à sauver le roi, deux officiers, le baron Henri de Salis et M. de Luze, munis de passeports de l'ambassade de Suède, furent conduits au-delà de la frontière ; quelques soldats errants furent également sauvés, bien que parmi les domestiques de

[1] Rœderer, *Œuvres*, III, 267. — Damon, *Annales patriotiques et littéraires*, rédigées par Mercier, janvier 1795. — Courtois, *Examen des papiers de Robespierre*, 23 et sqq. — Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, introduction, I, CIV.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 62 et 138.

la maison beaucoup ne fussent plus sûrs. Madeleine Schweizer elle-même fut trahie par les siens.[1] Le danger s'accrut quand Danton, après l'établissement du premier tribunal révolutionnaire, le 17 août 1792, fut autorisé par la Commune à ordonner des perquisitions pour la recherche des suspects, et remplit ainsi les prisons pour les massacres de Septembre.[2]

Les nouvelles des provinces et de l'armée n'étaient pas moins mauvaises que ne l'était la situation à Paris. La Fayette, à l'aide de ce mot d'ordre: « La nation, la loi, le roi », avait inutilement tenté d'organiser un contre-mouvement en faveur de la Constitution, et fait arrêter les commissaires de l'Assemblée délégués vers lui. Ce qui manquait, c'était l'entente avec les autres généraux, la conviction bien nette qu'il valait mieux sacrifier une poignée de malfaiteurs au maintien de la société et aux intérêts de la civilisation, que de laisser périr celles-ci sans défense ; c'était enfin la possibilité d'unir en un faisceau les forces de résistance. La main assez vigoureuse pour le faire ne se rencontrait pas. Le 19 août, l'Assemblée, devenue girondine, décréta l'arrestation du « rebelle Motier de La Fayette ». Ses collègues Dillon et le vieux condottiere allemand Luckner ne réagirent point ; seul Victor de Broglie, qui servait à Wissem-

[1] * David Hess, *Jean-Gaspard Schweizer : Un portrait du temps de la Révolution française*, publié par le professeur J. Barchtold, Berlin, 1884. — * H. Uhde, *H. A. O. Reichardt*, autobiographie, 225-227.

[2] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, III, 180 et sqq.

bourg sous Biron, protesta contre les événements du 10 Août. Suspendu par les commissaires de l'Assemblée, il fut arrêté dix-huit mois plus tard comme ennemi de la patrie et guillotiné le 27 juin 1794. La parole de La Fayette cherchant à entraîner ses soldats avec lui n'enflammait plus. D'après une remarque de Morris, il ne s'était pas rendu compte que la discipline sévère qui conduit à la victoire au milieu de périls partagés donne seule de l'autorité sur le soldat.

Menacé par une partie de ses troupes, La Fayette se réfugia en Belgique et fut arrêté par un détachement autrichien sur le sol neutre de l'évêque de Liège. Il avait projeté de se rendre en Amérique. Morris, qui jugeait que La Fayette dans ces circonstances difficiles s'était défendu avec énergie et habileté, s'employa inutilement pour sa mise en liberté. [1] A Vienne on n'oubliait pas la part prise par le général à la révolution de Belgique et on la lui fit expier par un emprisonnement sévère, cruel même, dans la forteresse d'Olmütz. On raconte que les officiers de son état-major, qui partageaient sa destinée, avaient voulu forcer un paysan à leur servir de guide à travers les avant-postes autrichiens ; mais La Fayette, attaché jusqu'au bout à son utopie humanitaire, se serait opposé à cet acte de violence en désaccord avec la liberté individuelle que sanctionnaient les Droits de l'Homme, et ce fut ainsi qu'il tomba aux mains de l'ennemi. [2]

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, I, 399 et sqq., II, 222.
[2] Forneron, *Histoire des Émigrés*, I, 49, d'après Vaublanc, *Mémoires*, I, 338.

A partir de ce moment, les opérations militaires furent dirigées par les Jacobins. Robespierre s'était complètement trompé dans ses calculs, quand il avait repoussé l'idée de la guerre avec un véritable effroi ; le danger extérieur devint maintenant sa sauve-garde à lui et à ses complices. En face des frontières envahies, personne n'osait prendre l'initiative d'un soulèvement contre la tyrannie à l'intérieur ; dans la détresse de la patrie, personne ne pouvait songer à sa propre perte. La bande la plus méprisable de fanatiques dévoyés qui se soit jamais emparée des destinées d'un peuple civilisé, [1] se trouvait maintenant couverte par l'immensité même de la catastrophe qu'elle avait déchaînée. L'habitude de l'obéissance passive à laquelle le régime monarchique avait, pendant des générations, soumis vingt-cinq millions d'hommes, profitait maintenant à Robespierre.

Des citoyens habitués à agir avec indépendance auraient sauvé le roi et se seraient sauvés eux-mêmes avec lui ; des sujets, qui avaient désappris toute initiative, glissèrent sans résistance des mains d'une royauté en dissolution dans les mailles du réseau de la conjuration jacobine. Façonnés à l'oppression, ils obéirent passivement ; celui qui tentait de résister ne trouvait pas de point d'appui. On ne distingua plus entre l'opposition et la trahison. Aussi se réfugiait-on à l'armée, non seulement pour défendre les frontières, mais pour s'épargner la vue des crimes qu'on ne pouvait empêcher et pour échapper par une mort honorable aux souffrances de la persécution,

[1] Dumouriez, *Mémoires*, III, 281.

au « poignard démocratique ». [1] La France révolutionnaire dut ses victoires non moins au désespoir qu'à l'enthousiasme. Ce ne fut point un hasard si l'art de la guerre trouva prêt le génie français et l'absorba pour des années. « Les soldats n'appartenaient point à tel ou tel chef, mais à la France », dit Mme de Staël. « La patrie ne consistait plus que dans les armées ; mais là, du moins, elle était encore belle, et ses bannières triomphantes servaient, pour ainsi dire, de voile aux forfaits commis dans l'intérieur ». [2]

Dans une partie antérieure du livre, il est vrai, cette assertion que l'armée a été un lieu de refuge, la crainte un motif d'héroïsme, est traitée de calomnie. [3] Mais la contradiction n'est qu'apparente. Elle s'explique par le but de l'œuvre, destinée à gagner la Restauration aux idées libérales et à lui concilier la nation et avant tout l'armée, difficile à convaincre et ombrageuse, quand elle n'était pas hostile.

Il n'en reste pas moins vrai qu'après le 10 Août les patriotes français n'avaient plus d'autre ressource que de courir aux armes. Cette ressource ne devait pas leur rester longtemps. Le droit de mourir pour la patrie fut d'abord refusé aux constitutionnels détestés, qui avaient cherché dans l'armée un refuge contre le suicide politique de l'émigration.

Tandis que les ventes forcées au nom de l'Etat et

[1] Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, I, ch. III. — Taine, *La Révolution*, II, 63-66. — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 516. — Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, II, 530.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 125.

[3] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 61.

les charges écrasantes imposées à ceux de leurs parents restés en France ruinaient la fortune des émigrés, on résolut d'assurer aux Jacobins, par des massacres, la majorité dans les élections qui allaient avoir lieu pour la Convention nationale. Les premières victimes désignées de ces meurtres étaient les derniers conseillers de la monarchie. Les mauvaises nouvelles de la frontière, exagérées à dessein, servirent de prétexte aux événements qui se préparaient. L'annonce de la prise de Longwy se croisa le 26 août avec les préparatifs de Danton pour les massacres de Septembre. [1] Le danger, avant même d'être réel, servit à terroriser la capitale, où les Marseillais, renforcés par les hommes des faubourgs, se tenaient prêts aux coups de main. La catastrophe devint inévitable du moment où la Commune de Paris résista au décret de dissolution dont la frappait l'Assemblée législative, qui, depuis le 10 Août, ne possédait plus d'autre privilège que celui de transformer en décrets les volontés de la faction jacobine. A partir de ce moment, les reproches, l'accusation de trahison, les dénonciations dirigés jusque-là contre le roi, s'adressèrent aux Girondins, « qui menaçaient continuellement et ne savaient jamais agir », ni même empêcher, [2] ainsi que le disait un jour Roland lui-même à la duchesse d'Ayen, à laquelle il avouait que les assassinats s'organisaient dans le conseil ». [3] Le chemin de la fuite était égale-

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 470.

[2] Ferrières, *Mémoires*, III, 206, 265.

[3] La Fayette, *Mémoires*, IV, 135. — Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, IV, 7-8.

ment fermé par le décret qui interdisait la délivrance des passeports, livrant ainsi tous les suspects aux fureurs de la populace. [1]

On ne fit pas même d'exception pour les envoyés de Venise et de Parme et pour l'ambassadeur d'Angleterre, lord Gower, les derniers représentants des puissances étrangères à la cour de France ; on les arrêta à leur départ et on les invita à comparaître à la barre de l'Assemblée. Dans ces conditions, l'hôtel de l'ambassade de Suède ne pouvait plus passer pour un asile sûr, et on évitait de l'ouvrir aux fugitifs qu'on pouvait cacher ailleurs. Quand enfin la peur eut fermé toutes les portes, M^me^ de Staël se confia à un de ses serviteurs et abrita trois de ses amis, Narbonne, Montmorency et Beaumetz, dans des pièces reculées de son hôtel ; elle-même attendit dans son appartement donnant sur la rue la perquisition redoutée. Bientôt après, de grand matin, un domestique, auquel elle se fiait peu, vint annoncer que le signalement de Narbonne et son ordre d'arrestation étaient affichés au coin de la rue du Bac. Presque aussitôt apparurent des commissaires chargés de la perquisition ; des soldats, dans la rue, gardaient toutes les issues. Tomber entre ces mains, c'était marcher à la mort. La pensée qu'elle avait charge de vies raidit les nerfs de la jeune femme. Les commissaires étaient des gens de la plus basse extraction et sans aucune culture. M^me^ de Staël leur exposa qu'ils portaient une grave atteinte aux lois en péné-

[1] Dumont, *Mémoires*, II, 8.

trant dans l'habitation de l'ambassadeur d'une puissance étrangère ; et comptant sur leur complète ignorance, surtout en matière de géographie, elle ajouta que la Suède, Etat limitrophe de la France, ne tarderait pas à faire passer la frontière à ses troupes et à tirer vengeance de l'insulte faite à son représentant.

Puis, s'apercevant que ses paroles faisaient impression, elle prit un ton de plaisanterie, se montra étonnée de l'injuste soupçon élevé à son sujet, flatta le commissaire en causant sans façon avec lui, et trouva la force de l'accompagner jusqu'à la porte.

Pour le moment ses amis étaient sauvés; mais pareille scène ne pouvait se renouveler. Il s'agissait de faire échapper avant tout Narbonne, que son rôle politique récent et son importance personnelle mettaient particulièrement en péril. Prêter la main à cette aventure, c'était risquer sa tête. Un étranger — un Allemand — se trouva pour la tenter.

Les annales révolutionnaires comptent plus d'un nom d'outre-Rhin. La personnalité du baron cosmopolite Anacharsis Clootz, qu'on eût à peine pris au sérieux en d'autres temps, et qui de nos jours a trouvé un biographe [1], se reflète dans son adieu à la Législative : « Messieurs, mon cœur est français, mon âme est sans-culotte ». La figure de l'accusateur public de Strasbourg, Euloge Schneider, se détache d'une façon plus tragique : Franciscain d'abord,

[1] Georges Avenel, *Anacharsis Clootz*, Paris, 1865, 2 volumes.

puis disciple du *Contrat social*, et sacrifié en 1793 par Saint-Just, il fut la victime de ceux auxquels il avait ouvert la route. Un type unique dans son genre est celui du prince allemand Charles-Constantin de Hesse-Rothenbourg-Rheinfels ; le citoyen général Hesse, comme le nommaient ses amis les Jacobins, fut, d'après Sybel, le seul commandant français qui mit en 1792 son épée à la disposition de la justice populaire [1]. Les massacres de Septembre à Lyon furent l'œuvre de cet homme de trente-cinq ans, qui produisit sur Nodier l'impression « d'un chat-tigre doué de la parole ». Bien différent était le comte de Schlabrendorf, un philantrophe et un curieux originaire de Silésie. Le désir d'observer de près les événements lui fit échanger en 1789 la ville de Londres, où il vivait depuis assez longtemps, pour la capitale de la France. Il ne voulait rester que quelque temps à Paris. Mais il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1824, et fut cité en justice au bout de plusieurs années pour le payement du loyer de sa maison de Londres, dont il avait oublié de se défaire. Quoique très riche, il finit par vivre enfermé dans sa chambre, sans plus de besoins que Diogène dans son tonneau, au point d'en arriver à ruiner complètement sa santé [2]. Cependant cette chambre au troisième étage, où le comte de Schlabrendorf recevait ses amis enveloppé d'une robe de chambre grise, la barbe lon-

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 493-494 et 538.

[2] * Rist, *Souvenirs*, I, 263. — * Varnhagen von Ense, *Le comte de Schlabrendorf. Journal historique*, 1832, 247 et sqq.

gue de plusieurs pouces, sa chevelure blanche en désordre, était un point de ralliement pour les célébrités politiques et littéraires ; plus tard Jacobins et royalistes s'y rencontrèrent, pour faire à Bonaparte, sous les yeux de la police, une opposition à laquelle Schlabrendorf prêta le secours de sa plume, sans toutefois signer de son nom un écrit qui eut du retentissement[1].

Parmi les autres Allemands qui, comme Œlsner, Campe, Forster, Trenck, Ancillon, furent à Paris, entre 1789 et 1793, spectateurs ou acteurs du drame révolutionnaire, il faut citer Juste-Eric Bollmann, auquel Varnhagen avait déjà consacré une très intéressante étude[2], et dont on a tout récemment rafraîchi le souvenir[3].

Bollmann, Hanovrien de naissance, élevé à Carlsruhe, était d'un extérieur agréable et d'une intelligence très vive. Ses études à l'Université de Gœttingue l'avaient mis en rapport avec de jeunes Anglais, puis il était devenu docteur en médecine, et en 1791 s'était rendu à Mayence. Il était alors âgé de vingt-deux ans. Dans cette ville il se lia avec Georges Forster, l'écrivain et le voyageur, et Huber, littérateur et diplomate saxon, un admirateur enthousiaste des premières œuvres de Schiller. C'est ce même Huber qui, en 1784, avait adressé de Mannheim à l'auteur des *Brigands* une lettre signée également par le père de Théodore Kœrner, qui, à partir de ce moment, se lia d'amitié avec le

[1] * *La France sous le Consulat*, Germanie, 1802.
[2] * Varnhagen von Ense, *Mémoires et Mélanges*, I.
[3] * F. Kapp, *Juste-Eric Bollmann*, Berlin, 1880.

grand poète. Accrédité en 1788 auprès de l'électeur de Mayence comme chargé d'affaires, Huber fit la connaissance de Georges Forster et de sa femme Thérèse, née Heyne, qui abandonna son mari pour lui, et, après la mort de Forster, devint sa femme. Dans ce milieu, les femmes à la fois très douées et très exaltées ne manquaient pas. A côté de Thérèse Forster on remarquait avant tout Caroline Michaelis, veuve Böhmer, mariée plus tard à Guillaume Schlegel, dont elle se sépara pour devenir la femme de Schelling. Chez ces dames, le souci de la vie quotidienne s'associait à l'enthousiasme pour les événements dont Paris était le théâtre et qui par un enchaînement de circonstances amenèrent la détention au Königstein de Caroline Böhmer en qualité de prisonnière d'Etat, la fuite en Suisse de Thérèse Forster et de Huber, et la venue à Paris de l'optimiste et romanesque Bollmann. Le jeune homme prenait au sérieux le culte de l'idéal pour lequel la musede Schiller enflammait la jeunesse allemande. Une femme mariée, devenue amoureuse de Bollmann, s'étant déclarée prête à fuir avec lui, il renonça à elle, raconte Varnhagen, et la ramena dans les bras de son mari, en lui adressant des paroles éloquentes. A la fin de 1790 il quitta Mayence et vint s'installer à Paris chez son oncle, un marchand anglais établi dans la capitale, afin d'être témoin des é vénements dont l'écho seul avait fait battre son cœur.

Ses impressions furent autres qu'il ne l'avait pensé. Au lieu du paradis terrestre de ses rêves, il vit « au premier plan des hommes qui n'avaient rien à per-

dre, des étrangers pour la plupart, qui arrivaient on ne savait d'où ; partout régnaient la désunion et la discorde, la misère et le mécontentement ». L'Assemblée nationale lui apparut comme « un chœur de furies, un ramassis d'hommes passionnés, ignorants, égoïstes et ambitieux » ; il distingua autant d'espèces de démocrates qu'il y avait de couleurs à la mode, vit que la plupart ne l'étaient que par entêtement ou par désespoir, et plaignit les partisans sincères de la Constitution, qui ne voulaient pas voir qu'elle était « un idéal irréalisable comme la République de Platon ». Ses impressions d'alors sont consignées dans une série de lettres adressées à son père et publiées depuis [3]. Il raconte avec une ironie douloureuse comment le 10 Août lui coûta le plus grand nombre de ses clients, vieux chevaliers de Saint-Louis goutteux, qui furent tués ou qui moururent d'effroi. Lui-même et un de ses amis, qui parvint plus tard à s'enfuir par une cheminée, avaient été poussés à coups de piques au milieu de la mêlée. Bollmann se dit qu'il serait inutile de prétendre « travailler plus longtemps à empêcher la décomposition » ; il songea donc à trouver un nouveau champ d'activité loin de Paris, « où tous les établissements d'instruction étaient désorganisés, et où l'on ne pouvait plus apprendre que le meilleur procédé d'amputer les têtes ». Le décret du 8 mars 1793 prescrivait en effet de dépouiller tous les établissements en question au profit des écoles élémentaires, de sorte que pendant des années il y eut

[1] * Kapp, *Juste-Eric Bollmann.*

en France une suspension compléte de toutes les branches de l'enseignement supérieur [1].

C'est à ce moment qu'eut lieu, par l'intermédiaire du prédicateur de l'ambassade de Suède, la première rencontre de Bollmann avec Mme de Staël, « l'auteur des lettres sur Rousseau », comme il la nomme. Dans une lettre à sa mère adoptive, il s'exprime ainsi à son sujet : « Vous avez sans nul doute lu ces lettres ; elles vous auront donné une idée de l'esprit et des facultés supérieures de cette femme ; mais je m'efforcerais en vain de vous peindre son cœur. Si en effet je vous racontais avec quel zèle infatigable elle a travaillé pour ses amis dans les jours de malheur, comme elle s'est exposée elle-même, comme elle a tout osé, rien que dans l'espérance de faire du bien — si je vous racontais cela, vous croiriez lire un roman, mais non la vérité, et je manquerais toujours mon but ». [2] Bollmann n'éprouvait guère moins de sympathie pour Narbonne, dont « la connaissance du monde et des hommes, la gaieté, l'humour et la franchise chevaleresque » forçaient son admiration. « Vous trouverez naturel », écrivait-il toujours à sa tante, à Carlsruhe, « que Mme de Staël aime son ami Narbonne, surtout si je vous dis qu'elle n'est pas mariée, mais accouplée à un homme qui ne saurait préparer un plat de pommes de terre et aurait donc encore bien moins inventé la poudre ».

[1] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, I, 60-64.

[2] * Bollmann, Londres, 14 septembre 1792, cité par Varnhagen, I, 159 et sqq.

Plus loin Bollmann, qui n'avait jamais vu le baron de Staël, qu'il traite d'une si belle façon, continue sur le même ton d'enthousiasme pour la femme de ce dernier : « Vous ne trouverez pas non plus étrange que Narbonne, prétextant un nombre suffisant d'affaires pour mettre sa raison d'accord avec son cœur, ait quitté l'armée afin de venir à Paris voir son amie. Si vous vous rappelez que les Jacobins sont les ennemis mortels de La Fayette, de Narbonne et de tous les braves gens qui sont attachés à ceux ci, si vous vous souvenez aussi que le 10 Août a donné une puissance illimitée à cette horde de coquins, et si j'ajoute que Narbonne, dont on savait la présence à Paris, était inscrit le premier sur la liste des victimes à sacrifier, vous pourrez vous faire une idée approximative de l'état où je trouvai M^me^ de Staël en entrant dans sa chambre le 14 août au matin. Narbonne était chez elle ; j'apparus bientôt comme le seul sauveur possible. Une foule de motifs, parmi lesquels ne se trouvait pas, heureusement pour moi, la beauté de M^me^ de Staël — car elle est laide — assaillirent mon âme. Une femme enceinte et près d'accoucher, qui se lamente sur le sort de son amant, fit une vive impression sur mon imagination. Ses larmes, un homme en danger de mort, l'espoir de le sauver, l'idée de gagner l'Angleterre et d'améliorer ma situation, le charme de l'extraordinaire, tout cela agit à la fois. Mon parti fut bientôt pris. Je m'en charge, m'écriai-je, et j'exposerai mon plan. — Ce plan fut bientôt prêt. La difficulté était d'obtenir le second passeport. Je courus trois jours entiers chez

tous les Anglais que je connaissais, chez tous mes amis... Rien ! Aucun ne voulait se risquer. Je finis par songer à mon bon Heisch. Nous nous rendîmes chez l'ambassadeur d'Angleterre ; Heisch dut se faire passer pour Hanovrien. Nous reçûmes un passeport. Il fut échangé contre un autre de Lebrun, ministre des affaires étrangères, signé par Pétion, le maire — et la chose était en règle ! Le nom de Heisch, par bonheur, était mal écrit sur le passeport, et il dut se tenir caché le jour de la fuite. M^me^ de Staël lui avait fait un cadeau tandis qu'il était encore à Paris. Narbonne passa chez moi la nuit précédant son départ. Le matin à quatre heures nous partîmes. Il nous fallut, avant de pouvoir sortir de la ville, nous rendre au poste, où la garde était nombreuse. Le mot « Anglais » et notre hardiesse jetèrent de la poudre aux yeux ; on parla de la manière de voir des Anglais sur la Révolution, et cela détourna l'attention. Nos passeports furent enfin signés. Nous poursuivîmes notre route. La même scène se renouvela à différentes reprises. Nous arrivâmes sains et saufs à Boulogne. Le 20 août à six heures du soir, nous entrâmes à Douvres. Trois jours après nous étions à Kensington, but de notre voyage.

« Narbonne est un homme assez grand, un peu lourd, vigoureux, dont la tête a quelque chose de frappant, de supérieur. Il a un esprit, une richesse d'idées inépuisables ; il possède au suprême degré toutes les vertus sociales. Il répand de la grâce sur les choses les plus arides. Il attire irrésistiblement et enivre, quand il le veut, une seule personne aussi

bien que toute une compagnie. Il n'y avait qu'un homme en France digne de lui être comparé sous ce rapport et qui même, à mon avis, le dépasse de beaucoup : c'est son ami Talleyrand, ex-évêque d'Autun. Narbonne plaît, mais fatigue à la longue ; on pourrait au contraire écouter Talleyrand pendant des années. Narbonne cherche à plaire, et on le sent ; Talleyrand parle sans le moindre effort et vit constamment dans une atmosphère de tranquillité parfaite et de contentement. Le langage de Narbonne est plus brillant ; celui de Talleyrand plus gracieux, plus fin, plus coquet. Narbonne n'est pas l'homme de tout le monde, les personnes sentimentales ne peuvent le souffrir, il n'a sur elles aucune prise. Talleyrand, sans être moins corrompu moralement que Narbonne, peut toucher jusqu'aux larmes même ceux qui le méprisent ».[1]

Ainsi s'exprime Bollmann qui était, on le voit, un observateur attentif. A Londres, sous le toit de Talleyrand, qui lui avait d'abord offert l'hospitalité en même temps qu'à Narbonne, il devait trouver une excellente occasion d'utiliser ce don. Une semaine s'était à peine écoulée, que les fugitifs apprirent les massacres de Septembre. La maison de Talleyrand, à Londres, était dirigée par M^me^ de La Châtre, l'amie de cœur et plus tard la femme de son ami Jaucourt ; on racontait que celui-ci, pour ne pas compromettre cette dame, s'était un jour laissé couper deux doigts

[1] * Varnhagen von Ense, *Mémoires*, I. Lettres de Bollmann du 14 septembre 1792 et du 14 octobre 1793.

dans l'embrasure d'une porte soudainement fermée. [1] Après le 10 Août, Jaucourt avait donné sa démission de député à la Législative et avait été emprisonné quelques semaines plus tard à l'Abbaye. Mme de La Châtre, qui le crut perdu, tomba dans de terribles convulsions, et Bollmann dut recourir à toutes les ressources de son art pour arracher à la mort cette femme charmante, qui lui inspirait un intérêt tout particulier. Des nouvelles venues de Paris annoncèrent enfin que Jaucourt était sauvé, et cela grâce à Mme de Staël. Elle avait été informée à temps de son arrestation et de celle de Lally-Tollendal. Or, comme il n'y avait aucun doute sur le sort qui les attendait tous deux, si l'on ne réussissait pas à les délivrer sur le champ, elle se résolut à tenter l'impossible.

Sur la liste des membres de la Commune elle rencontra le nom de Manuel. Personnellement elle ne le connaissait pas plus que ses collègues, mais elle se rappela qu'il avait des prétentions littéraires. Récemment encore il avait publié les *Lettres de Mirabeau à Sophie* écrites du donjon de Vincennes, auxquelles il avait joint une préface détestable, mais qui trahissait l'envie de se faire un nom dans les lettres. Mme de Staël conclut qu'il ne serait pas impossible, en le flattant, de l'incliner à la douceur, et elle lui écrivit en le priant de la recevoir. Il lui fixa un rendez-vous pour le lendemain à sept heures du matin, heure que Mme de Staël trouva « un peu démocratique », mais à laquelle elle ne manqua pas

[1] Forneron, *Histoire des Emigrés*, I, 9.

d'aller le trouver. Quand elle pénétra chez Manuel, il était au lit. En attendant qu'il vînt la rejoindre dans son cabinet de travail, elle put voir au-dessus du bureau le propre portrait de l'éditeur des lettres de Mirabeau, ce qui la confirma dans son espoir de le gagner en flattant sa vanité. Une fois en présence de l'original, elle reconnut bientôt qu'il n'était pas inaccessible à des sentiments plus élevés ; elle parla, en implorant grâce dans des termes émus, des vicissitudes de la destinée, qui, un jour, pouvaient faire coucher son nom à lui sur la liste de proscription. Et de fait, il fut guillotiné six mois plus tard. Manuel ne résista pas à ce langage. Il lui fit savoir le 1er septembre que Condorcet s'était chargé de la mise en liberté de Lally, et que Jaucourt était redevable de la sienne à Mme de Staël.

Ce résultat obtenu, elle résolut de quitter Paris le lendemain et de prendre hors des barrières l'abbé de Montesquiou, également fugitif, qu'elle devait faire passer pour son domestique. L'endroit de la route où l'on devait se rencontrer était exactement désigné. Ensuite on s'acheminerait vers la Suisse.

Le 2 septembre arriva. Comme le 10 Août, le tocsin retentit dès l'aube et l'on conjura de tous côtés Mme de Staël de ne pas entreprendre son voyage dans un pareil moment. Mais elle voulait tenir la parole donnée au proscrit et faire usage en outre de son droit de circuler quand et comment il lui plairait. Elle crut devoir, pour cette raison, se montrer publiquement et ainsi qu'il convenait à son rang. Elle sortit en berline à six chevaux ; sa domesticité était

en grande livrée. Elle reconnut presque aussitôt l'erreur qu'elle avait commise et combien la plus méchante voiture aurait mieux fait son affaire. Les coups de fouet du postillon firent accourir un essaim de vieilles femmes « sorties de l'enfer », qui s'élancèrent comme des furies à la tête des chevaux, en criant de toutes leurs forces qu'il fallait arrêter la voyageuse, qu'elle faisait passer à l'ennemi l'or de la nation, et qui se répandirent en toutes sortes d'accusations du même genre. Les cris de ces femmes attirèrent des hommes à l'aspect farouche, qui se saisirent des postillons et les sommèrent de se rendre à la section du quartier qu'habitait M^me^ de Staël. Arrivée là, elle eut juste le temps de recommander au domestique de Montesquiou, qui l'accompagnait, de rejoindre en hâte son maître et de l'informer de ce qui se passait. En franchissant le seuil de la salle, il lui sembla qu'elle pénétrait au sein d'un foyer d'insurrection en permanence. Le président lui déclara qu'elle était accusée de vouloir emmener des proscrits et qu'on examinerait ses gens ; il trouva qu'il en manquait un désigné sur les passeports ; c'était le serviteur expédié à Montesquiou. Il exigea en conséquence que M^me^ de Staël fût conduite par un gendarme à l'Hôtel de Ville. Rien n'était plus effrayant qu'un tel ordre, car il s'agissait de traverser la moitié de la ville jusqu'à la place de Grève, où mainte victime était déjà tombée. Jusqu'ici, du moins, on avait épargné les femmes. La route dura trois heures, toujours au pas, au milieu des hurlements et des menaces de mort de la foule, qui, surexcitée encore par la vue

des livrées et de l'équipage aristocratique, traitait comme une criminelle la voyageuse qu'elle ne connaissait pas. En vain la jeune femme, dans son angoisse, fit-elle appel à la protection des gardes nationaux. Elle ne recueillit que des refus pleins de mépris, et son état de grossesse sembla, avec le sentiment de l'injustice accrue, augmenter la fureur de la populace. Le gendarme assis dans la voiture finit cependant par se laisser toucher et lui promit de la protéger au péril de sa vie. On atteignit ainsi la place de Grève ; M^me^ de Staël avait eu le temps de se remettre ; les figures dont elle était entourée avaient, dit-elle, une expression si méchante, que l'aversion qu'elles lui inspiraient lui donna plus de force. Arrivée à l'Hôtel de Ville, elle s'avança sous une voûte de piques. Comme elle montait l'escalier, un homme dirigea son arme contre elle. Le gendarme la protégea avec son sabre. « Si j'étais tombée dans cet instant, c'en était fait de ma vie », dit-elle avec raison ; « car il est de la nature du peuple de respecter ce qui est encore debout ; mais, quand la victime est déjà frappée, il l'achève ». Elle respira en se trouvant en présence de Robespierre ; Collot d'Herbois et Billaud-Varennes lui servaient de secrétaires. Ce dernier ne s'était pas rasé depuis quinze jours, pour se mettre plus sûrement à l'abri de tout soupçon d'aristocratie. La salle était remplie d'hommes, de femmes et d'enfants qui criaient pêle-mêle : Vive la nation ! Les membres de la Commune siégeaient un peu plus haut, à l'abri du contact de la foule. Ils firent asseoir M^me^ de Staël. Au moment

où elle revenait un peu à elle, elle entendit le bailli de Virieu, envoyé de Parme, qui assurait ne pas la connaître ; mon affaire, disait-il, n'a aucun rapport avec la sienne, et on ne doit pas nous confondre ensemble. Ce manque de chevalerie de la part du pauvre homme opéra chez elle une réaction et lui inspira un désir d'autant plus vif de se tirer d'affaire elle-même. Elle se leva, déclara qu'elle prétendait maintenir son droit de partir, comme ambassadrice de Suède, et produisit ses passeports. Dans ce moment parut Manuel, qui fut très étonné de la voir dans une si triste position. Il répondit d'elle jusqu'à ce que la Commune eût décidé de son sort, et la conduisit avec sa femme de chambre dans son cabinet de travail.

Elles restèrent six heures à l'attendre, mourant de faim, de soif et de peur. La fenêtre de l'appartement de Manuel donnait sur la place de Grève, et elle voyait des massacreurs revenir des prisons avec les bras nus et sanglants, et poussant des cris horribles.

La voiture de M^me^ de Staël était restée au milieu de la place et le peuple se mettait en devoir de la piller, quand un simple garde national, à en juger par l'apparence, monta sur le siège et la protégea pendant deux heures contre toute tentative de ce genre. M^me^ de Staël avait peine à concevoir comment une préoccupation aussi secondaire pouvait naître dans l'esprit de quelqu'un, au milieu d'événements si effroyables. Vers le soir ce prétendu garde national pénétra dans sa chambre avec Manuel. C'était le commandant de la garde nationale, Santerre ; il avait distribué plus d'une fois aux habitants pauvres

du faubourg Saint-Antoine des approvisionnements de blés dus à la générosité de Necker, et maintenant, faisant servir sa reconnaissance de prétexte, il avait défendu la voiture de la fille de l'ancien ministre, au lieu d'être à son poste et de s'opposer à l'égorgement dans les prisons. Cette conduite révolta tellement Mme de Staël, qu'elle ne put s'empêcher de lui dire que vraiment il y avait mieux à faire dans un pareil moment. Dès que Manuel la revit, il s'écria avec émotion : « Oh ! que je suis bien aise d'avoir mis hier vos deux amis en liberté ». La veille il avait laissé échapper Beaumarchais à prix d'argent. Sa participation à la semaine sanglante n'en était pas moins sérieuse. Ce matin-là, un dimanche, sous prétexte qu'il fallait empêcher Verdun de tomber aux mains de l'ennemi, il avait appelé aux armes les prolétaires parisiens, qui se ruèrent non contre l'ennemi, mais contre les prisons. C'est lui aussi qui, dans l'après-midi, avec Billaud-Varennes et les membres du Comité de Sûreté générale, tout récemment créé, donna des éloges aux bandes qui, excitées par le vin de la Commune, accomplissaient jour et nuit leur besogne sanglante. [1]

A la tombée de la nuit, Manuel ramena Mme de Staël dans sa voiture à l'hôtel de l'ambassade. Il aurait craint de se dépopulariser en la reconduisant de jour. Les réverbères n'étaient pas allumés dans les rues ; on circulait à la lueur des flambeaux. Ma-

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 476 et 479, d'après Granier de Cassagnac, *Les Girondins*, II, 35 et 156.

nuel dut se nommer à différentes reprises ; mais dès qu'il déclinait son titre de procureur de la Commune, on lui livrait respectueusement passage.

Arrivé à l'ambassade, il dit à Mme de Staël qu'on lui expédierait un nouveau passeport, mais qu'il ne lui serait permis d'emmener avec elle qu'une femme de chambre ; un gendarme la conduirait jusqu'à la frontière. Le lendemain Tallien, qui vingt-trois mois plus tard devait délivrer la France de Robespierre, vint chez Mme de Staël ; il était chargé par la Commune de l'accompagner jusqu'aux barrières de Paris. Quand il se présenta, elle était entourée de diverses personnes très compromises. Elle lui demanda de ne rien dire à leur sujet ; il le promit et tint parole. Elle monta dans sa voiture avec lui, et on se quitta sans avoir pu se dire mutuellement sa pensée ; la circonstance glaçait la parole sur les lèvres.

Dans les environs de la capitale, il y eut encore quelques difficultés dont elle se tira ; puis la tempête parut s'apaiser à mesure qu'on s'éloignait. Dans les montagnes du Jura, rien ne rappelait l'agitation dont Paris était le théâtre ; seulement on entendait dire partout aux Français qu'ils voulaient repousser les étrangers. « Je l'avouerai », dit Mme de Staël en terminant son récit, « dans cet instant je ne voyais d'étrangers que les assassins sous les poignards desquels j'avais laissé mes amis, la famille royale, et tous les honnêtes gens de France » [1].

La journée du 2 Septembre lui avait plus enlevé

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 76.

encore qu'elle ne pouvait le soupçonner, en quittant le sol de sa patrie. Deux des meilleurs amis de son père, Montmorin et de Lessart, n'existaient plus. Le premier, voué à la mort depuis longtemps comme ami de jeunesse de Louis XVI et comme fidèle compagnon de son malheur, avait été accusé de conspiration à la suite de la découverte des papiers des Tuileries, le 10 Août ; quoiqu'on eût bientôt reconnu l'inanité de cette accusation, on l'avait emprisonné à l'Abbaye, où il avait trouvé la mort le 2 septembre.[1] En même temps Fournier l'Américain reçut l'ordre de conduire d'Orléans à Paris, avec d'autres prisonniers, de Lessart accusé de haute trahison. L'ordre était signé par Roland, alors ministre de l'intérieur. Mais Fournier n'amena les prisonniers que jusqu'à Versailles et ne les défendit pas contre la populace, qui les mit en pièces le 9 septembre ; il s'enrichit de leurs dépouilles. Cinq jours auparavant, le fils de la duchesse d'Enville, qui avait été formé par elle aux pratiques de philanthropie, La Rochefoucauld, avait été égorgé sur la route de Gisors, aux portes de la ville. Sa mère, alors âgée de quatre-vingt treize ans, qui l'accompagnait, fut couverte de son sang. Cette victime de la barbarie moderne avait jadis traduit un écrit de Franklin sur l'urbanité et la douceur des mœurs des tribus indiennes de l'Amérique septentrionale !

Adrien Duport, le champion déterminé de la cause révolutionnaire, fut arraché par Danton aux mains

[1] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, III, 16.

de Marat et s'enfuit en Suisse, où il mourut sans avoir revu sa patrie. Barnave, qui depuis janvier 1792 vivait dans la retraite, posa aprés le 10 Août cette question embarrassante : « Les auteurs de la première Révolution voulaient une monarchie libre et limitée. Qu'ont voulu les autres ? ». La réponse à cette question fut l'arrestation de son auteur ; sa tête tomba sur l'échafaud en 1793. Ce fut en songeant à lui et à tant d'autres qui confessaient courageusement leurs désillusions, qu'André Chénier, qui partageait leur manière de voir et devait partager leur sort, s'écria dans une sainte colère :

Mourir sans vider mon carquois !
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux barbouilleurs de lois !...

Roland, dont la femme donna un dîner le 3 septembre, parla à table des événements de la veille comme de choses sur lesquelles il convenait de « jeter un voile ». « Je sais », ajouta-t-il, « que le peuple est terrible dans sa colère, mais qu'il n'oublie jamais la justice ». Il lui fallut quinze jours pour se rendre compte que les gens qu'il dénonçait le 17 septembre à l'Assemblée comme meurtriers avaient été investis par lui-même de pleins pouvoirs, et il dut confesser avec un repentir tardif qu'il ignorait à quels hommes il avait confié l'exécution de ses ordres. [1]

Quelqu'un qui savait mieux à quoi s'en tenir était

[1] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, III, 187, IV, 7-8 et 13.

Danton. Le comte de Ségur lui reprochant d'avoir organisé, lui, ministre de la justice, les massacres de Septembre, il répondit : « Monsieur, vous oubliez à qui vous parlez ; vous oubliez que nous sommes de la canaille ; que nous sortons du ruisseau ; qu'avec vos principes nous y serions bientôt replongés, et que nous ne pouvons gouverner qu'en faisant peur ! ». [1]

Cette expérience gouvernementale coûta la vie, en six jours et cinq nuits, à 171 prisonniers de l'Abbaye, à 169 de la Force, à 223 du Châtelet, à 328 de la Conciergerie, à 120 des Carmélites, à 73 de la tour Saint-Bernard, à 79 de Sainte-Pélagie, à 170 de Bicêtre, à 35 de la Salpétrière. Au nombre des victimes étaient 250 prêtres, 3 évêques, des officiers supérieurs, des juges, un ancien ministre, Montmorin, un membre des maisons de France et de Savoie, la princesse de Lamballe-Penthièvre. A côté des premiers noms de France se trouvaient ceux de femmes du peuple, de galériens, de vieux mendiants, 43 enfants de la basse classe, un nègre. [2]

« Comment fûmes-nous jamais assez aveugles pour supposer que le caractère français, tel que nous le connaissions, serait capable de liberté ? », écrivait Romilly, qui, pas plus tard qu'au mois de mai précédent, avait appelé la Révolution « l'événement le plus glorieux de l'histoire ». [3]

[1] Général comte de Ségur, *Histoire et Mémoires*, I, 12.

[2] Taine, *La Révolution*, II, 307.

[3] Romilly, *Mémoires*, II, 1 et 4. Lettre à Dumont, septembre 1792.

Au milieu des émotions d'un tel moment, Mme de Staël donna le jour, à Coppet, à son second fils, Albert. La maison de Necker se remplit de fugitifs. Lui-même partage avec Malesherbes, revenu de Suisse à Paris à la suite du 20 Juin, l'honneur de s'être mis avant tout autre à la disposition du roi pour sa défense. La proposition de Necker à ce sujet est d'octobre 1792. La publication d'un mémoire écrit dans ce dessein eut pour conséquence de faire mettre sous séquestre toute la fortune qu'il possédait encore en France ainsi que l'argent avancé par lui au Trésor. [1] Il ne se livra pas à des plaintes vaines, mais prépara son livre *Sur la Révolution française*, qui bien que moins important que son ouvrage sur le *Pouvoir exécutif*, est marqué cependant du sceau de l'expérience. Achevé bientôt après, il ne put paraître qu'en 1796. La santé de Mme Necker réclamait de plus en plus les soins de son mari ; il ne la quittait pas, et sa fille raconte qu'il restait souvent immobile des heures entières, pour la soutenir dans ses bras, car elle ne pouvait plus dormir la nuit et parvenait seulement à sommeiller ainsi de temps en temps. [2] Malgré son état, Mme Necker elle-même ne se laissait pas abattre par les épreuves personnelles et par les tempêtes qui grondaient autour d'elle. D'une main mourante elle traça, en reconnaissance du

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 79. — Necker, *Réflexions présentées à la nation française sur le procès de Louis XVI*.

[2] Mme de Staël, *Du caractère de M. Necker et de sa vie privée*, XVII, 88.

bonheur conjugal qu'elle avait goûté, ses *Réflexions sur le Divorce*, destinées à défendre la famille comme base de toutes les institutions sociales. Elles sont dirigées contre la loi présentée par Condorcet et sanctionnée par la Gironde en septembre 1792, aux termes de laquelle la simple déclaration des époux suffisait pour obtenir le divorce. Quand en 1802 parut ce petit livre, le seul qu'elle ait écrit, le vicomte de Bonald le salua comme « une noble action », et Rœderer comme le meilleur argument en faveur de l'indissolubilité du mariage. Sainte-Beuve, qui retrouve dans cet écrit les défauts de l'auteur, le ton solennel et la déclamation, reconnaît pourtant que ces défauts sont rachetés par le langage d'une conviction sérieuse et le charme des tableaux. Le sujet inspire M^me^ Necker, dit-il. « C'était revenir à *Philémon et Baucis*, mais y revenir de la seule manière dont on le pouvait alors, à travers une certaine déclamation. Celle-ci du moins est bien sincère ; elle se confond avec l'éloquence, et même, en terminant, c'est quelque chose de plus, c'est une prière ». [1]

Tandis que la vie de M^me^ Necker s'éteignait ainsi dans la douleur, mais sans troubler l'harmonie de sa nature, le calme présent, succédant aux émotions qu'elle venait de subir, pesait d'un poids insupportable sur sa fille. A l'abattement qui résulte ordinairement d'une tension nerveuse excessive se joignaient chez elle des motifs personnels de découragement. Elle voyait son père absorbé par les soins qu'il don-

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, IV, 259-260. — Rœderer, *Œuvres*, V, 129.

nait à Mme Necker. Quant à celle-ci, il ne fallait pas attendre d'elle de la complaisance pour une disposition d'âme dont les conflits lui étaient toujours restés inconnus. Les mots de Mme de Staël à son mari : « J'ai toute la Suisse dans une magnifique horreur », révèlent ce qui se passait alors dans son âme. « Quelquefois je pense », ajoutait-elle, « que si l'on étoit à Paris avec un titre qu'ils fussent obligés de respecter, on pourroit rendre service à un grand nombre d'individus, et cet espoir me feroit tout braver. Je vois avec un peu de peine que ce qui me convient le moins au monde, c'est la vie champêtre et paisible dont je me trouve affublée. J'ai renvoyé mes chevaux par économie et parce que je sens un peu moins ma solitude quand je ne vois personne... Quel horrible fléau que la démocratie à la française ! ». En dépit de cette exclamation, elle n'en conservait pas moins au fond de son cœur son amour pour la France et sa foi dans le triomphe du bien par la liberté. [1]

Cette vie paisible qu'elle détestait si cordialement ne devait pas tarder à être troublée. L'armée du Sud commandée par un modéré, suspect d'ailleurs depuis longtemps, le marquis de Montesquiou, avait reçu dès le mois d'août l'ordre de pénétrer en Savoie et de se porter ensuite sur Genève. Le ministre des finances girondin, Clavière, que les patriciens genevois avaient chassé en 1782 de sa ville natale, était résolu à tirer maintenant vengeance de ce trai-

[1] D'Haussonville, *Le salon de madame Necker*, II, 256-257.

tement. Ses agents, Dassier et Flournoy, puis les représentants diplomatiques Barthélemy à Berne et Châteauneuf à Genève, faisaient de la propagande pour les idées révolutionnaires parmi le peuple et les commerçants, dont beaucoup, possesseurs d'assignats, étaient acquis par avance aux intérêts français. Au commencement d'octobre, la Savoie et le comté de Nice tombèrent aux mains des Français. Une armée fédérale rassemblée en hâte défendit Genève. Si cette armée était attaquée, la Suisse entière se trouvait enveloppée dans la guerre. Montesquiou, qui reculait devant la façon dont la Convention menait les hostilités et qui ne voulait pas faire servir ses troupes au pillage, profita de cette circonstance pour négocier. Genève obtint cette fois un court répit. Mais le général, accusé de trahison par les Jacobins, n'eut que le temps de se réfugier dans la ville qu'il n'avait pas voulu conquérir. La famille Necker était à table, à Coppet, quand Montesquiou, sans se faire annoncer, entra en uniforme dans la salle à manger. D'abord on ne le reconnut pas. Puis, la première surprise passée, il raconta les événements qui l'avaient obligé à abandonner son armée.

En attendant, le baron de Staël, qui ne désirait pas moins ardemment que sa femme retourner à Paris, avait tout mis en œuvre pour réaliser ses vœux. Ils se rencontraient avec ceux du régent de Suède, qui songeait, en dépit de toutes les difficultés, à rétablir des relations diplomatiques officielles avec la France. Depuis le 20 septembre, la Convention nationale gouvernait nominalement. En fait, le pouvoir

était aux mains de la Commune insurrectionnelle du 10 Août, dont les attributions passèrent complètement, le 2 décembre, à la Commune provisoire, qui à partir du 19 août 1793 jusqu'à la chute de Robespierre fut remplacée par la Commune de l'année de la Terreur.[1] Ces pouvoirs révolutionnaires avaient réussi à faire confier le très important portefeuille de la guerre, avec ses ressources financières, à l'un des leurs, Pache, allié de l'extrême gauche du jacobinisme, de Marat, de Chaumette, d'Hébert, et qui ouvrit, relativement à l'armée, la seconde phase de la Révolution. Lui et son parti attachaient infiniment plus d'importance à l'organisation de la démagogie armée qu'à celle des troupes régulières, et un général heureux comme Dumouriez, quand bien même il n'eût pas été un intrigant politique, leur semblait incomparablement plus dangereux que les armées ennemies. L'instinct de conservation, qui leur faisait exiger la condamnation du roi, poussait d'une part la Gironde, qui espérait en vain se sauver par là, de l'autre la Montagne, qui ne pouvait garder la puissance qu'à ce prix, à anéantir tous ceux qui ne se soumettaient pas aveuglément à leur tyrannie.

Ce qui répondait aux vues des maîtres actuels de la France, ce n'étaient pas les victoires de Jemmapes et de Valmy, mais le révolutionnement des basses classes et la contribution à lever sur ceux qui possédaient, d'abord en Belgique, puis dans les pays conquis. Au point de vue de la politique intérieure, Ro-

[1] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, II, 239 et sqq., V, 102, 180, VII, 473, VIII, 1 et sqq.

bespierre triompha de l'éloquence stérile de la Gironde, en ce qu'il assura non seulement l'impunité aux crimes de Septembre, mais réussit à les faire glorifier, et en esquissant à l'avance, par son célèbre discours de décembre 1792 dirigé contre la propriété, le programme socialiste moderne. [1]

A l'extérieur plus encore qu'à l'intérieur il avait à compter avec une autre influence, celle de Danton. « Tout ira bien », dit un jour celui-ci, « tant qu'on dira : Robespierre et Danton. Malheur à moi, si jamais on disait Danton et Robespierre ». [2]

Ce moment semblait approcher.

Le ministre de la justice du 2 Septembre, maintenant démissionnaire, poursuivait des plans qui n'excluaient pas une entente avec Dumouriez et en attendant protégeaient celui-ci contre la haine des Jacobins. Le 30 novembre, avec trois de ses collègues, Danton, en qualité de commissaire de la Convention, s'était rendu en Belgique auprès du général, pour examiner ses plaintes au sujet de l'administration de l'armée et pour préparer l'incorporation de la Belgique, conformément au programme de la nouvelle politique de conquête substituée à la simple propagande. C'est de ce côté que le baron de Staël tourna ses regards. Comptant sur ses relations avec Danton, il avait consenti à se rendre en mission secrète à Paris, en vue d'obtenir des subsides pour le maintien de la neutralité de la Suède dans la lutte contre la

[1] Hamel, *Histoire de Robespierre*, II, 549-552, 681 et sqq. — Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, IV, 388.

[2] Necker, *De la Révolution française*, X, 39.

France. Reuterholm, l'ami commun du régent et de Staël, et alors ministre, était la seule personne à Stockholm qui fût au courant de l'affaire. Le secret avait été si bien gardé, que Morris, en décembre, niait expressément la possibilité d'une semblable mission, des négociations importantes, écrivait-il, ne pouvant être confiées à un homme tel que Staël. [1] Celui-ci, en chemin pour la France, eut à Copenhague une entrevue avec le ministre de Bernstorff, adversaire de la Russie et partisan, par contre, d'une alliance avec la Suède. Staël s'achemina de là vers Bruxelles ; mais les nouvelles relatives au procès du roi ne lui permirent pas pour le moment de poursuivre sa route jusqu'à Paris. Il était encore à Bruxelles, quand la tête de Louis XVI tomba. Le 12 février, le régent lui écrivit que les horreurs qui s'étaient accomplies dans la capitale de la France avaient révolté à un tel point l'humanité, qu'une alliance avec cette nation attirerait sur la partie contractante la colère légitime de l'Europe entière. Toutefois, il exprimait le désir de ne pas rompre les négociations, mais de les ajourner à des temps plus favorables. [2]

Staël était d'un autre avis. De même que sous Gustave III il s'était mis en travers de la politique de coalition contre la France, il voulut agir de nouveau pour son propre compte. Cette fois, du reste, il était sûr de ne pas trop s'écarter, en agissant ainsi, des

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 247.
[2] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 255-256.

véritables intentions de son maître. A la fin de février il était à Paris.

Il avait eu auparavant un entretien avec Dumouriez, qui voyait dans la mort du roi une tache indélébile pour le pays et un danger imminent pour lui-même, mais qui à ce moment, à la suite du remplacement au ministère de la guerre du Jacobin Pache par son ami Beurnonville, espérait un revirement en sa faveur. [1]

Les relations diplomatiques de la République française se bornaient à l'amitié de la régence d'Alger, dont le régime intérieur, comme le remarque M. Taine, « était à peu près le même que le sien ». L'ambassadeur de Suède fut reçu avec distinction par le ministre des affaires étrangères, Lebrun. Sous prétexte que l'Angleterre menaçait le commerce des neutres, il réclama des subsides pour la Suède et offrit en échange l'alliance avec la République française. [2] Les pourparlers furent interrompus par les nouvelles reçues de la Vendée et la défaite de Dumouriez à Neerwinde, le 18 mars. En attendant, Staël recevait de Stockholm de nouveaux ordres de se tenir tranquille, et le régent répondait aux demandes des puissances sur le but du séjour de son envoyé à Paris, qu'il n'y restait qu'à cause de sa femme et n'avait jamais été accrédité qu'auprès de Louis XVI. [3]

[1] Taine, *La Révolution*, II, 136.

[2] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, II, 268.

[3] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, 258.

Cette déclaration semble confirmer la supposition de plusieurs biographes de Mme de Staël, d'après laquelle elle aurait séjourné à Paris pendant l'hiver de 1793, et vu chez elle les notabilités du jour. [1] Cette supposition est démentie entre autres par une lettre de Necker à son ami Meister, auquel il écrit, en lui parlant du départ prochain de sa fille pour l'Angleterre : « Ce n'est pas à vous que nous aimons et qui nous aime, que je cacherai combien ce voyage nous afflige. J'ai fait ce que j'ai pu pour l'empêcher, mais en vain ! Ma fille ne pourra pas éviter de passer par la France : cette circonstance augmente nos inquiétudes, quoiqu'elle ne touchera point Paris » [2]. Le 4 février 1793, il est question de Mme de Staël comme formant le centre d'une petite colonie d'émigrés à Juniper Hall, près de Leatherhead, dans le comté de Surrey. Bien loin d'entrer en relations, comme son mari, avec les hommes de la Convention, elle avait tout mis en œuvre, au milieu de ses amis refugiés en Angleterre, Narbonne, Jaucourt, Montmorency, pour sauver le roi.

Dès le commencement du procès, Narbonne, seul entre les conseillers constitutionnels de la couronne, s'était déclaré prêt à répondre en personne à toutes les accusations dirigées contre le monarque pendant

[1] Rondelet, *Mme de Staël et Rousseau*, Paris, 1850. Assertion contredite par M. d'Haussonville, *Le salon de madame Necker*, II, 257, note.

[2] Necker à Meister, 19 décembre 1792. Lettres inédites de Necker et de Mme de Staël à Meister, en possession de M. le Dr Th. Reinhart, de Winterthür.

la durée de son ministère. Mais à lui comme à Malouet et à Lally-Tollendal, qui tous deux publièrent des défenses du roi, le retour en France avait été interdit, et il ne lui resta que la satisfaction d'apprendre que son apologie de la politique poursuivie sous son ministère avait obtenu l'approbation de Louis XVI.[1]

Mme de Staël a consacré des paroles douloureusement émues à la fin tragique du seul roi de France qui, d'après le témoignage de Necker, ait sérieusement voulu la liberté de son peuple. L'héroïsme de la philosophie, dit-elle, a été surpassé par la simplicité avec laquelle l'ancien favori du destin s'est soumis à un sort sans espoir ; la condamnation de Louis XVI a tellement ému tous les cœurs, que la Révolution, pendant plusieurs années, en a été comme maudite.[2]

Le forfait du 21 Janvier changea la situation pour elle comme pour la plupart des Français réfugiés en Angleterre. Le gouvernement anglais, d'abord favorable au mouvement qui s'opérait en France, puis irrévocablement acquis par l'attitude de Pitt et malgré les désillusions qui suivirent aux intérêts de la paix et à la non intervention, ne modifia son attitude que lorsque le projet d'incorporation de la Belgique, les mesures hostiles contre la Hollande et les provoca-

[1] Bertrand de Molleville, *Mémoires*, III, 159. — Malouet, *Mémoires*, II, 201. — Villemain, *Souvenirs contemporains*, I, 46-47.

[2] Mme de Staël, *De l'influence des passions*, III, 225, et *Considérations*, XIII, 88.

tions insultantes adressées par les Jacobins au gouvernement anglais eurent touché aux intérêts du pays.[1] Mais tandis que le gouvernement ne se décidait qu'en hésitant, et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, à intervenir enfin dans les complications du continent, le sens politique anglais ne prenait plus le change sur les vraies intentions du parti révolutionnaire.

La nation britannique avait accepté la chute de la monarchie et se serait entendue avec un gouvernement français républicain. Mais le 10 Août détruisit ses sympathies, et après les journées de Septembre, après le décret du 15 décembre, qui déclarait la guerre à l'ordre européen tout entier, après le procès du roi et l'interprétation du *Contrat social* par les Jacobins, les aspirations et les espérances qui avaient salué l'aurore de 1789 firent place au dégoût et à l'indignation. La désillusion fut d'autant plus complète, que le peuple anglais, en dépit des avertissements de Burke, avait continué de croire que le but auquel tendait la France était la liberté.[2] C'est ainsi que James Mackintosh, entre autres, avait publié en 1791 la meilleure de toutes les réponses faites au livre de Burke, les *Vindiciæ gallicæ*, que le duc de Chartres, le futur roi Louis-Philippe, traduisit en français. Deux années s'étaient à peine écoulées, que Mackintosh abandonnait sa manière de voir pour se ranger à celle

[1] Lecky, *History of England in the XVIII century* VI, 2, 4, 7, 13-14, 32, 131-134.

[2] Lecky, *History of England in the XVIII century*, VI, 51-75.

de son illustre adversaire, qui, suivant le mot de Fox, « avait eu trop tôt raison ». [1]

L'opinion publique avait passé si complètement du côté de Burke, qu'elle accusait maintenant Pitt d'une lenteur coupable dans ses préparatifs contre la France. On se rappelait combien les La Fayette, les Noailles, et tant d'autres champions de la liberté, s'étaient montrés peu reconnaissants envers l'Angleterre de l'accueil hospitalier qu'ils en avaient reçu lors de leur passage en Amérique ; on ne se sentait pas moins blessé par les critiques pleines d'animosité qui tombaient sans ménagement des lèvres de l'ambassadeur de France, Chauvelin, et de ces mêmes fugitifs dont on s'efforçait d'adoucir l'infortune. [2] Le diplomate danois Rist parle dans ses *Mémoires* du « mécontentement sombre presque désespéré contre leur propre pays qui s'associait chez les émigrés à une hostilité railleuse contre l'hospitalière Angleterre », et qui lui avait fait, à lui étranger, la plus pénible impression. [3]

Pour apprécier la tâche que se proposait la charité anglaise à l'égard des émigrés français, il convient de se rappeler que pas moins de huit mille prêtres catholiques étaient venus demander asile à l'Angleterre. Lady Buckingham, pour sa part, avait donné de

[1] Dr Burney, *Mémoires*, III. Jugement de Fox sur Burke, 1792.

[2] Lord Auckland, *Journal and Correspondence*, II, 421, 447. — Lecky, *History of England in the XVIII century*, VI, 112, 123.

[3] * Rist, *Mémoires*, I, 387.

l'emploi à plusieurs centaines d'entre eux, tandis que l'Université d'Oxford leur fournissait gratuitement des éditions catholiques de la Bible, et que l'Etat dépensait deux millions de francs pour subvenir à leurs besoins les plus pressants. Un détail qui mérite de n'être pas oublié, c'est qu'un comité de dames anglaises sauva alors la vie à une foule d'émigrés et fonda des écoles pour leurs enfants. Une de ces dames, lady Sheffield, tomba victime de son dévouement dans un hôpital qu'elle avait établi pour de pauvres français malades.[1]

Ce qui était plus sensible encore que toutes les souffrances matérielles, c'était la haine de parti transplantée sur le sol étranger. Elle étendait ses ravages jusque dans le petit cercle d'amis auxquels Mme de Staël cherchait à alléger, dans l'asile de Juniper Hall, les amertumes de l'exil. La douleur patriotique et la communauté du malheur n'atténuaient pas les rancunes passées. Aux irréconciliables de la droite les espérances trompées des constitutionnels paraissaient presque aussi coupables que les actes de la Convention. « Eh bien ! monsieur de Montlosier, votre journal? Il y a quelquefois bien des sottises »,[2] dit le comte d'Artois à celui-ci au cours d'une audience à Londres et en présence de beaucoup d'autres Français;

[1] Jervis, *The gallican Church and the Revolution*, 225 et sqq.

[2] Lord Auckland, *Journal and Correspondence*, II, 448. — Forneron, *Histoire des Emigrés*, II, 52-58. A consulter encore l'ouvrage de F. X. Plasse, *Le clergé français réfugié en Angleterre*.

« Monseigneur », répliqua Montlosier, « j'en entends si souvent, qu'il est bien possible qu'il m'en échappe aussi quelqu'une ». [1] Lally-Tollendal fut qualifié de « lie du peuple », et Burke ne voulait lui reconnaître qu'une qualité, le repentir de ce qu'il avait fait, bien que Lally protestât très haut qu'il ne se repentait de rien. Malouet lui-même devint suspect, et Cazalès se querella avec Rivarol à la table du lord-maire. Pour les uns l'émigration était le droit de fuir, pour les autres le devoir de combattre. On s'attachait à l'idée d'une restauration par les armes étrangères, et on flétrissait en même temps comme traîtres ceux qui avaient essayé de s'entendre avec l'étranger avant que les choses fussent arrivées au pire. Sur un point seulement tous ces débris d'un immense naufrage, échoués sur la plage étrangère, semblaient s'accorder : la culture que l'Europe avait admirée et enviée aux jours de son éclat perdait toute sa valeur si elle pliait et succombait au contact de l'épreuve. A la légèreté coupable et à la dissolution morale des émigrés d'outre-Rhin on opposait sur le sol anglais la dignité parfaite et la résignation de bon ton avec lesquels on supportait les privations et la pauvreté. Dans des chambres sans feu, à la lueur d'une chandelle, avec une nourriture mauvaise et insuffisante, de grandes dames de la cour de Versailles gagnaient leur vie pour elles et leurs enfants, confectionnaient des fleurs et des broderies, dessinaient et faisaient de la peinture, tandis que les hommes donnaient des

[1] Bardoux, *Le comte de Montlosier*, 127.

leçons, introduisaient en Angleterre des branches nouvelles d'industrie, et, en attendant des jours meilleurs, se contentaient de manger dans les tavernes un plat de pommes de terre, sans perdre pour cela rien de leur bonne humeur.[1] Les Anglais étaient si frappés de ces contrastes du caractère français, que lord Lyttelton traduisit l'impression de ses compatriotes en des vers qu'un hasard nous a conservés :

« A nation here I pity and admire,
Whom noblest sentiments of glory fire,
Yet taught by customs force and bigot fear,
To serve with pride and boast the yoke they bear ;
Whose nobles borne to cringe and to command,
In courts a mean, in camps a generous band ;
From each lord tool of power content receive
Those laws their dreaded arms to Europe give ;
Whose people, vain in want, in bondage blest,
Tho' plunderd, gay ; industrious tho' oppressed
With happy follies rise above their fate,
The jest and envy of each wiser state. »[2]

Ces émigrés français surent renoncer à tout, excepté à la bonne compagnie, au commerce avec ceux qui pensaient comme eux. Le soir, quand le travail de la journée était achevé et les forces épuisées, on allait se retrouver, un morceau de pain dans la poche. « N'émigrez point », disait Talleyrand à la com-

[1] D'Haussonville, *Souvenirs*, I, 1 et sqq.

[2] *Lettres posthumes de A. G. Schlegel*, manuscrit de la bibliothèque de Dresde. Lettre adressée à celui-ci par Dornford, jeune Anglais qui étudia à l'Université de Gœttingue, en date du 22 août 1790.

tesse de Brionne, une grande dame de l'ancien régime pour laquelle il craignait les épreuves et les désenchantements qui contrastaient si amèrement avec l'existence d'enfant gâtée qu'elle avait menée jusqu'alors ; « ni Paris, ni les châteaux ne sont tenables ; mais allez dans quelque petite ville, vivez-y sans vous faire remarquer ». « Fi, monsieur d'Autun, répliqua-t-elle, paysanne tant qu'on voudra, bourgeoise jamais ! » [1]. « J'ai toujours remarqué », écrivait la belle-sœur de La Fayette, « que c'est un signe de basse extraction et de sentiments communs de regretter des privations matérielles autrement que d'une façon tout à fait passagère ». [2]

Ainsi pensait la princesse de Talmon, qui, sans linge, sans argent, avec des sabots aux pieds, cherchait de l'ouvrage, et Chateaubriand, qui, pour se chauffer dans sa mansarde de Londres, mettait sur ses genoux une chaise de paille en guise de couverture, tandis que devant son esprit passaient les visions des Natchez et d'Atala évoquées dans les forêts de l'Amérique. Le petit nombre de ceux qui avaient envisagé la possibilité d'un tel avenir administraient leur fortune dans l'intérêt de leurs amis besoigneux. Un remarquable exemple sous ce rapport fut donné par la comtesse de Tessé, que nous avons déjà nommée. Cette libre-penseuse voltairienne, qui n'avait pas moins de bon sens que d'esprit, et qui dit un

[1] Forneron, *Histoire des Emigrés*, I, 213.

[2] Vicomtesse de Noailles, *La princesse de Poix*, Paris, 1885.

jour à propos de Mme de Staël : « Si j'étais reine, je lui ordonnerais de me parler toujours », créa d'abord en Suisse, puis à Witmold, non loin d'Entin, dans le Holstein, une colonie agricole où elle reçut et soigna des prêtres pauvres et fournit du travail à ses compatriotes émigrés, sans distinction d'opinion politique. Sa nièce, la marquise de Montagu, belle-sœur de La Fayette, y fonda, quoique à peu près complètement ruinée elle-même, « l'œuvre des émigrés », qui, faisant appel à la charité dans tous les pays, vint en aide à quarante mille personnes. [1]

Mme de Staël, de son côté, inaugura en Angleterre l'œuvre de générosité et de dévouement qu'elle devait poursuivre l'année suivante à Coppet sur une plus grande échelle ; elle disposait encore toujours, pour le faire, d'une fortune étendue. Au nombre de ceux auxquels elle avait offert l'hospitalité à Juniper Hall, se trouvaient Malouet, Jaucourt et Mme de La Châtre. L'entrain de Mme de Staël, les circonstances particulières dans lesquelles elle se trouvait et le besoin qu'elle avait de relations sociales, répandait autour d'elle une atmosphère de vie et d'excitation auxquelles il était difficile de résister.

Ses voisins de campagne étaient le docteur Burney, ami de Gibbon et de Samuel Johnson et auteur d'une histoire de la musique, et ses filles, Mrs Phillips et miss Fanny Burney. Cette dernière, dame d'honneur de la reine, avait publié en 1778 le roman

[1] Anne-Dominique de Noailles, *La marquise de Montagu*, 190-270. — * J. Janssen, *Frédéric-Léopold de Stolberg*, I, 383 et 421.

d'*Evelina*, bientôt après celui de *Cæcilia*, qui tous deux furent jugés les meilleures productions en leur genre depuis les écrits de Smollett. Ces ouvrages évitaient les détails choquants et les brutalités du roman anglais contemporain et se distinguaient par un réalisme sain et un comique plein de finesse, surtout dans les descriptions de la vie de Londres. Ils marquent dans l'histoire du roman et furent vantés par Burke, Gibbon, Sheridan, Johnson, plus tard par Macaulay [1], comme la première tentative heureuse faite par une femme pour reproduire fidèlement la réalité. Cette personne de talent, qui épousa par la suite un des hôtes de Juniper Hall et un ami de Narbonne, le général d'Arblay, se sentit transportée comme dans un monde nouveau par le commerce avec cette société française. On écrivait et on composait. Mme de Staël, le soir, récitait quelquefois des vers, des passages de *Tancrède*, entre autres, et quand, dans la journée, on allait faire des visites aux environs, l'un des amis, Narbonne, Talleyrand ou Montmorency, montait sur le siège de la modeste voiture à un cheval et brisait au besoin la glace pour avoir part à l'entretien. Miss Burney se lia rapidement avec la maîtresse de la maison, qui lui adressa ses premières lettres en anglais et répondit à sa sympathie avec son ardeur accoutumée. « When I learned to read english », lit-on dans une de ces lettres, « I begun by Milton, to kwow all or renounce at all in once ».

[1] Macaulay, *Critical and historical Essays*, I.

L'intérêt des Anglais qui visitaient Juniper Hall se concentrait sur Talleyrand. Le 10 Août avait terminé du coup sa situation officielle. De plus, il était personnellement compromis par la copie d'une lettre trouvée dans l'armoire de fer, que lui avait adressée, le 22 avril 1791, l'intendant de la liste civile, La Porte, et qui donnait à entendre que Talleyrand s'était vendu à la cour comme agent secret. Tandis qu'il niait l'authenticité de cette lettre, ses ennemis affirmaient qu'il avait racheté l'original de Danton lui-même. Ce qui est constaté, c'est qu'un passeport, qui lui fut délivré par ce dernier, rendit possible sa fuite en Angleterre ; elle eut lieu le 18 septembre 1792. Talleyrand informa de son retour le ministre des affaires étrangères, lord Grenville, en ajoutant que ce qu'il cherchait, c'était le repos et la sécurité dans un pays libre ; il se mettait par la même occasion à la disposition du cabinet anglais pour toutes les informations que celui-ci désirerait avoir sur la France. On ne répondit point à cette offre, et Talleyrand dut se contenter de ses relations avec l'opposition, avec Fox et lord Lansdowne surtout [1].

Les rapports secrets avec la cour, dont l'accusaient les Jacobins, ne le mirent pas à l'abri des imputations des royalistes, qui le traitaient de renégat. Son ami Dumont parle de lui, dans ce temps-là, comme d'un homme pâle, ayant de l'embonpoint, avare de paroles, la voix singulièrement forte et profonde, l'atti-

[1] Bulwer, *Life of Talleyrand*, 116-131. — Lecky, *History of England in the XVIII century*, VI, 47.

tude extrêmement calme [1]. Ses intimes connaissaient un autre Talleyrand, vif, gai, spirituel, animé du désir de plaire. Pour secourir ses compagnons d'infortune, il vendit la dernière chose qu'il possédât, sa petite bibliothèque, et Mme de Staël, sans crainte de contradiction, a pu le nommer « le meilleur des hommes », « un caractère méconnu », comme elle l'écrit à Meister. Il lui parlait de son intention de se battre contre les Jacobins [2], corrigeait sa déclamation, examinait la première ébauche de son écrit sur l'*Influence des passions*, et assurait d'autre part à miss Burney que la lecture d'*Evelina* et de *Cæcilia* le dédommageait des déceptions de l'ambition.

Bollmann, qui était revenu de Paris sur ces entrefaites, revit aussi Mme de Staël. Elle dut faire la paix entre lui et Narbonne, qui avait blessé la délicatesse de son sauveur en lui assurant une rente viagère [3]. Cette rencontre eut lieu à Londres, au mois de juin, et Bollmann en parle longuement.

« Causons seuls, me dit Mme de Staël en me prenant par le bras. Nous descendîmes l'escalier pour monter en voiture, car elle se disposait à faire une visite indispensable. Au moment où la portière allait se refermer sur nous, l'envoyé de Genève vint pour lui faire visite ; elle lui offrit également une place dans sa voiture. Quand celle-ci fut arrivée à destination, l'envoyé en descendit avec Mme de Staël, qui me pria de l'attendre et me laissa

[1] Dumont, *Souvenirs*, 361-362.
[2] Mme d'Arblay, *Diary and letters*, V, 401, 403, 412
[3] * F. Kapp, *Juste-Eric Bollmann*, 116 et 136.

seul environ une demi-heure. Elle revint avec l'amie qu'elle était allée voir et qu'elle déposa en chemin. Puis nous rentrâmes chez elle.

« Elle était en toilette du matin, et quand nous fûmes dans sa chambre, elle appela sa caméristé pour la déshabiller. Nous étions enfin seuls, car, selon les idées françaises, les domestiques ne comptent pas. Je me tenais à un angle de la cheminée, habillé de noir des pieds à la tête, poudré avec soin, mon chapeau à la main ; elle était de l'autre côté, en jupon court et en simple chemise, roulant entre les doigts un morceau de papier, genre d'exercice qui lui est indispensable. Elle sort du lit en tenant à la main un objet de ce genre et va se coucher avec. Elle se mit à défendre Narbonne et à le louer avec une singulière chaleur et une abondance extraordinaire de paroles. A ce flot oratoire je ne trouvai à opposer que ceci : Ce témoignage de reconnaissance m'a gêné, je ne sais pourquoi ; je lui ai rendu son argent non pour faire du chagrin à lui ou à d'autres, mais pour me délivrer d'un fardeau. — Vous êtes susceptible comme J.-J. Rousseau, me dit-elle, et pour cette fois notre entretien fut terminé..... La troisième fois, Narbonne étant présent : Nous sommes tous de bons enfants, dit-elle, il ne faut pas nous chercher querelle. — L'entente ainsi rétablie, nous passâmes encore quelques jours ensemble à Londres ; puis M^me^ de Staël retourna avec Narbonne à la campagne ; je l'y ai visitée plusieurs fois. Elle me chantait en badinant et en les mimant des ariettes italiennes fort douces ; nous redevinmes peu

à peu tout à fait amis, et le passé fut oublié. Mme de Staël est un génie. Elle est extraordinaire en tout ce qu'elle fait. Elle ne dort que quelques heures et fait preuve, tout le reste du temps, d'une activité vraiment prodigieuse. Ses discours sont des traités, ou des feux roulants d'humour et d'esprit. Mais elle ne peut pas souffrir autour d'elle les gens d'intelligence bornée. Pendant qu'on la coiffe, pendant qu'elle déjeune, un tiers de la journée en tout, elle écrit. Elle n'est pas assez maîtresse d'elle-même pour revoir ce qu'elle a fait, le corriger, l'achever ; mais les épanchements de cette âme infatigable sont du plus haut intérêt même dans ce premier jet, et renferment des fragments de la plus grande finesse et d'une incomparable vigueur. Elle termine plusieurs œuvres sérieuses et continue à travailler. Elle m'a fait lire des choses qu'elle était en train d'écrire. On connaît ses *Lettres sur J.-J. Rousseau*, publiées par elle à dix-sept ans. Elle a plus d'un défaut ; mais beaucoup de choses qui chez d'autres seraient des défauts n'en sont pas chez elle. Elle veut être jugée selon sa propre mesure. Elle est assez bien faite, mais son visage n est pas beau ; il est un peu cuivré et ses lèvres sont trop fortes. Elle n'est rien moins que vaine. Rien chez elle ne trahit la femme savante. Sa nature est ouverte, généreuse, sans rien d'affecté, et un caractère bien accusé de droiture et de vérité la rend très sympathique. Elle ne se fait aucune illusion sur elle-même et sur les bornes de son savoir, et je lui ai entendu dire fort naïvement : Vis-à-vis un homme qui n'a que de l'esprit, je me soutiens ;

vis-à-vis un homme simplement instruit, je fais de même ; mais celui qui joint l'esprit à l'instruction me laisse sentir que je ne suis qu'une femme [1] » .

A un autre endroit de cette correspondance, il est dit de Narbonne qu'il est assez léger pour oublier même son amie [2]. Sans les désillusions qu'il préparait à Mme de Staël, son existence en Angleterre avait bien aussi les siennes. Dans ce pays, où grâce surtout à l'exemple de Georges III et de sa femme, la reine Charlotte, la sainteté du mariage était encore respectée et où les mœurs de la grande majorité de la nation étaient restées pures, la frivolité avec laquelle tant d'émigrés rompaient les liens les plus sacrés pour des fantaisies passagères excita le mécontentement et le mépris. Une lettre que Morris écrivait à Jefferson en décembre 1792 exprime fort bien l'opinion anglaise à ce sujet : « Les mœurs », dit-il, « ou plutôt l'absence de mœurs, rendent en France la partie aisée à chacun. Vous pouvez, si cela vous convient, rester irréprochable ; mais il n'est nullement nécessaire d'être bon ou de le paraître, car chacun, qu'il soit moral ou tout le contraire, trouve sa place dans la société. A l'étranger, les Français désirent importer ces mêmes principes de liberté sans contrainte qui ne peuvent cependant convenir aux peuples aux yeux desquels une vie pure et bien ordonnée est un gage indispensable du maintien de la société civile. Ajoutons à cela que le mépris pu-

[1] * Varnhagen von Ense, *Mémoires et Mélanges*, I, 190-193.

[2] * F. Kapp, *Juste-Eric Bollmann*, 138-139.

bliquement affiché de la religion doit blesser toutes les personnes raisonnables [1] ».

Il s'effectua donc, dans la manière de voir du public anglais, une réaction qui n'épargna même plus les liens consacrés par l'âge et par l'habitude, ainsi que l'était, entre autres, l'amitié de vieille date entre la princesse d'Hénin et Lally-Tollendal. Comme on demandait à Horace Walpole de se laisser présenter à la princesse, cet ancien protégé de Mme Du Deffand répondit qu'avant d'entrer en rapports personnels avec des Français des deux sexes, il lui fallait être pleinement convaincu de la pureté de leurs sentiments [2]. Cette manière de voir était partagée par Mary et Agnès Berry, deux sœurs spirituelles et charmantes, qui formaient à Strawberry Hill le centre de la société d'Horace Walpole. Cette société n'était rien moins que bienveillante à l'égard de l'ambassadrice de Suède en particulier. Après sa première rencontre avec elle, à Lausanne, en 1784, miss Berry, alors âgée de seize ans, avait critiqué « la hardiesse de ses manières » — *the boldness of her manner*. Liée depuis longtemps avec Gustave III et le baron de Staël, la dame anglaise, dans un voyage qu'elle fit à Paris en 1791 avec son père et sa sœur, revit Mme de Staël sans changer d'opinion sur son compte. « Elle a été pendant le souper si complètement occupée de Talleyrand », écrivait miss Berry, « qu'elle n'a pas eu un moment pour ses hôtes ». Les scrupules sociaux qui n'avaient pas empêché Walpole, en

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 255.
[2] Miss Berry's *Journal and Correspondence*, I, 407.

1791, d'offrir l'hospitalité à Mme Du Barry, se trouvèrent aggravés, relativement à Mme de Staël, par la divergence des opinions. En Angleterre, la fille de Necker se vit exposée non seulement à des mortifications personnelles, mais encore au reproche de jacobinisme. A Strawberry Hill on citait le Dante :

O Francia, Francia, vituperio della gente ! [1].

Le courage de miss Burney ne résista pas non plus aux difficultés de la situation faite à son amie. Elle plia devant l'arrêt de l'opinion publique, malgré ses quarante ans passés, sa position de dame d'honneur et d'écrivain de renom, et un caractère qui aux yeux de Sophie Laroche « était un véritable idéal de douceur et de liberté d'esprit ». [2] L'amitié enthousiaste qu'elle avait d'abord vouée à Mme de Staël fit place, sous l'influence des siens, à une réserve glaciale, et l'inclination de celle-ci pour M. de Narbonne, qu'elle avait qualifiée au début « une amitié pure, exaltée et élégante », devint l'objet de ses censures. Mme de Staël, tout en pensant que miss Burney « montrait l'inexpérience d'une fillette de quatorze ans », ne se fâcha point. Elle chercha au contraire à se disculper, dans une lettre écrite cette fois en français, des imputations que la haine de parti, impuissante désormais à lui nuire politiquement, dirigeait maintenant contre

[1] * Miss Berry, *Journal and Correspondence*, I, 134, 251, 297, 446. — Forneron, *Histoire des Emigrés*, I, 214.

[2] * Sophie Laroche, *Voyage en Hollande et en Angleterre*, 1791.

sa vie privée. On dira à miss Burney, écrivait-elle, que je suis démocrate, et on oubliera d'ajouter que mes amis et moi, nous avons échappé à grand'peine au couteau des Jacobins. On lui dira aussi que je porte aux choses politiques un intérêt passionné, et on passera sous silence que M. de Staël me demande en vain de venir à Paris me mêler des affaires publiques. Au reproche d'être venue partager pendant quelques mois, en Angleterre, le sort d'un ami sauvé par elle, Mme de Staël répond que le moment est mal choisi pour parler de soi et défendre sa propre cause. Elle s'engage à confronter la calomnie dans un moment plus calme : « Conservez-moi votre amitié », ainsi finit cette lettre, « dussiez-vous attendre d'autres temps pour la professer »[1].

Le 11 mai, faisant allusion à la fois et à la bonté de miss Burney pour les émigrés français et à la tournure qu'avaient prise leurs relations mutuelles, Mme de Staël citait deux vers de Voltaire un peu modifiés pour la circonstance :

> Un sentiment est cent fois au-dessus
> Et de l'esprit et de la bonté même.

Elle n'en était pas moins prête à oublier et à pardonner, et eût désiré ne pas s'éloigner de son ancienne amie sans lui faire ses adieux. Mais miss Burney ne reparut plus, ce qui n'empêcha pas Mme de Staël de lui adresser plus tard, de Coppet, ses féli-

[1] Mme d'Arblay, *Diary and letters*, V, 430. Mme de Staël à Mme D'Arblay, 8 mars 1793.

citations et ses vœux à l'occasion de son mariage avec M. d'Arblay.[1] Seule, la sœur de miss Burney, Mrs Philipps, sut rester indifférente aux jugements du monde et d'autant plus fidèle à l'amitié de Mme de Staël, qui prit congé d'elle avec larmes.[2]

Le baron de Staël, qui n'avait pas quitté Paris, parut toucher enfin à son but. Les dissensions croissantes au sein des puissances de la coalition diminuaient le danger d'une action contre la Suède, au cas où celle-ci s'entendrait avec la France. En conséquence, après la rupture entre Danton et la Gironde et la création du Comité de salut public, où Danton régnait en maître, Staël reprit, au mois de mai, les négociations avec le ministre de l'intérieur Lebrun. Le 17, on convint d'un projet de traité, aux termes duquel la Suède s'obligeait à armer dix vaisseaux de ligne et huit mille hommes, et recevait en échange des secours d'argent considérables. A Stockholm, on manifesta son approbation en renouvelant les prohibitions antérieures contre le commerce des neutres, ce qui portait une grave atteinte aux intérêts anglais en particulier. Un courrier spécial fut expédié en Suède avec le texte du traité. Il était à peine arrivé dans la capitale de ce pays, que la chute de la Gironde, l'arrestation de Lebrun et la domination de la démocratie extrême firent échouer une fois de plus cette affaire. Le régent de Suède lui-même en effet ne pouvait songer à traiter avec Marat. Il prit donc un

[1] Mme D'Arblay, *Diary and letters*, V, 431, 433. Mme de Staël à miss Burney, 11 mai, 9 août 1793.

[2] Mme d'Arblay, *Diary and letters*, V, 414.

moyen terme et demanda, pour se couvrir vis-à-vis les puissances européennes, la mise en liberté de la reine et de ses enfants. Cette demande n'avait rien de chimérique, si l'on se rappelle que, vers cette époque, deux diplomates français, Maret et Semonville, avaient été chargés par le Comité de salut public d'offrir la vie de Marie-Antoinette en échange de l'amitié des cours de Naples, de Venise et de Florence, et que Danton lui-même aurait voulu la sauver, s'il avait pu le faire sans exposer sa propre vie.[1] Staël, retenu à Paris dans ces circonstances, pria un de ses compatriotes d'aller au-devant de sa femme jusqu'à Ostende, et de l'accompagner à Coppet. Il l'y rejoignit bientôt et y demeura jusqu'à la fin de l'année.[2] Mme de Staël quittait l'Angleterre avec des regrets et des sympathies qu'elle exprimait à Mrs Philipps dans un mot d'adieu intitulé *Norbury Park*.

« Douce image de Norbury, venez me rappeler qu'une félicité vive et pure peut exister sur la terre!... Dans cette retraite, que la volonté des possesseurs rend obscure, que le jugement des hommes éclairés, que la reconnaissance de ceux qui souffrent doit illustrer, j'ai trouvé quelque temps un asile loin des crimes de la France et des préjugés que l'horreur qu'ils doivent causer inspirent à tous ceux qui n'ont

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, II, 268, 310, 316. — Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, introduction, et 259.

[2] Mme de Staël à Meister, Nyon, 21 décembre 1793. Lettres inédites en la possession de M. le docteur Th. Reinhart.

pas la force de résister aux extrêmes contraires. Le respect, l'enthousiasme dont mon âme est remplie en contemplant l'ensemble des vertus morales et politiques qui constituent l'Angleterre ; l'admiration d'un tel spectacle, le repos céleste qu'il me faisait goûter ; ces sentiments, si doux et si nécessaires après la tourmente de trois ans de révolution, s'unissent dans mes souvenirs aux respectables amis, au délicieux séjour près desquels je les ai éprouvés.

« Je les remercie de quatre mois de bonheur échappés au naufrage de la vie ; je les remercie de m'avoir aimée.... Lorsqu'un sentiment mélancolique porterait à se lasser de combattre les injustes attaques des fureurs de l'esprit de parti, l'on se rattache à soi comme à l'objet de suffrages si purs, l'on se défend encore pour honorer ses amis ». [2]

Les déboires que lui avait fait essuyer la société anglaise n'égarèrent point le jugement de Mme de Staël sur la patrie de Watt et d'Artwright, de Burke et d'Adam Smith, de Wilberforce et de Pitt. Le pays dont la grandeur reposait sur les solides assises des institutions libres, lui apparut comme l'expression la plus complète de la civilisation européenne, et les impressions d'alors revécurent dans les descriptions de *Corinne*. Mme de Staël fut moins perspicace à l'endroit du mouvement littéraire et reconnut plus tard seulement que le romantisme, qu'elle devait contribuer à inaugurer en France, se préparait déjà dans la

[1] Mme d'Arblay, *Diary and letters*, V, 433.

littérature anglaise de cette fin de siècle. Sous l'influence de Samuel Johnson surtout, la critique continuait, il est vrai, à défendre les formules anciennes, derrière lesquelles se retranchait, dix ans plus tard, la critique française, sans tenir compte du fait que la production poétique nouvelle s'était inspirée à d'autres sources et avait retrouvé, par la contemplation de la nature, la voie de la simplicité et du naturel.

Un incident décisif sous ce rapport fut l'interprétation, et pour ainsi dire la résurrection de Shakespeare, due aux grands tragédiens Garrick et Macklin, John Kemble et Mrs Siddons. En 1793, Cowper, Crabbe et Burns étaient les poètes admirés ; Walter Scott, qui s'ignorait encore, avait vingt-deux ans, Byron était un enfant, Wordsworth et Southey étaient à peine connus. On lisait surtout Fielding, Sterne, Smollett, Gray et Goldsmith. Le futur auteur de *René* et d'*Atala* trouvait Richardson « oublié à bon droit », car seuls, ajoutait-il, les maîtres du style méritent de vivre, et le romancier de *Grandisson* et de *Clarisse* ne peut être rangé parmi eux [1]. Mme de Staël ne pensait pas ainsi et vantait comme un chef-d'œuvre ce dernier ouvrage, qui avait servi de modèle à la *Nouvelle Héloïse.* [2]

Chateaubriand et Mme de Staël, destinés tous deux à inaugurer le siècle par une littérature nouvelle, ne se rencontrèrent pas sur la terre étrangère. Malade, ruiné, presque mourant, le soldat de l'armée de Condé débarqua le 21 mai 1793 à Southampton ; peu

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 147.
[2] Thomas Moore, *Letters and journals of lord Byron*, 116.

de jours après, la côte argentée de l'Angleterre disparaissait aux yeux de Mme de Staël. [1]

A Coppet ou aux environs, aux bords du lac de Genève, à Nyon et à Lausanne, se passa pour Mme de Staël l'année de la Terreur dans une tristesse profonde. Plusieurs des amis qu'elle avait laissés en Angleterre vinrent la rejoindre, et la Suisse fut inondée de réfugiés français. Sur eux tous pesait, comme un poids de plomb, l'atmosphère de cette année fatidique. Au pied des Alpes piémontaises, la fidélité d'une population, éprouvée pendant huit siècles, opposait une digue au flot révolutionnaire qui, depuis septembre, avait débordé en Savoie et menaçait les portes de Genève. « On entendait de loin », dit Sainte-Beuve, « aussi sourds et pressés qu'un bruit de rames sur le lac, les coups réguliers de la machine sur l'échafaud[2] ». La muse se taisait. « Je me serais reproché jusques à la pensée, comme trop indépendante de la douleur [3] », dit Mme de Staël. Quelques vers dédiés à la mémoire d'une jeune femme qui se livra aux bourreaux pour mourir avec son mari ne s'éloignent pas de cet ordre d'idées :

Souvent, les yeux fixés sur ce beau paysage
Dont le lac avec pompe agrandit les tableaux,
Je contemplais ces monts qui, formant son rivage,
Peignent leur cime auguste au milieu de ces eaux.
Quoi ! disais-je, ce calme où se plaît la nature
Ne peut-il pénétrer dans mon cœur agité ?

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 120.
[2] Sainte-Beuve, *Portraits de femmes : Mme de Staël.*
[3] *Réflexions sur la paix*, préface, *Œuvres complètes*, II, 41.

Et l'homme seul, en proie aux peines qu'il endure,
De l'ordre général serait-il excepté ? [1]

La prose de *Corinne* revêtira cette pensée d'une forme plus poétique encore : « O terre toute baignée de sang et de larmes, tu n'as jamais cessé de produire et tes fruits et tes fleurs ! Es-tu donc sans pitié pour l'homme ? et sa poussière retournera-t-elle dans ton sein maternel sans le faire tressaillir ? ».

Au mois d'août 1793 parut, sans nom d'auteur, l'écrit de Mme de Staël pour la défense de la reine. [2] Il fut impuissant à sauver la Niobé de sa race, mais il ajouta une feuille à la couronne funèbre de cette victime d'une destinée impitoyable. Pour toucher les cœurs, Mme de Staël oppose le tableau du passé à celui du présent. Elle va jusqu'à louer la reine d'avoir appelé elle-même aux affaires Loménie de Brienne, qui « voulait une révolution en France et qui l'a faite ». Elle rappelle l'héroïsme de l'épouse et de la mère au 6 Octobre, au 20 Juin, au 10 Août. La douleur transfigure à ses yeux l'image de celle dont, il faut bien qu'elle l'avoue, elle s'est tenue éloignée au temps de la prospérité. Elle met en garde les Français contre un crime inutile, qui imprimerait à leurs fronts la tache d'une lâche cruauté. « Je reviens à vous, femmes immolées toutes dans une mère si tendre », ainsi termine-t-elle, « immolées toutes par l'attentat qui serait commis sur la faiblesse, par

[1] *Epître au Malheur, ou Adèle et Edouard. Œuvres complètes*, XVII, 403.
[2] *Œuvres complètes*, II, 1-33.

l'anéantissement de la pitié ; c'en est fait de votre empire si la férocité règne, c'en est fait de votre destinée si vos pleurs coulent en vain. Défendez la reine par toutes les armes de la nature ; allez chercher cet enfant qui périra, s'il faut qu'il perde celle qui l'a tant aimé ; il sera bientôt aussi lui-même un objet importun, par l'inexprimable intérêt que tant de malheurs feront retomber sur sa tête ; mais qu'il demande à genoux la grâce de sa mère ; l'enfance peut prier, l'enfance s'ignore encore.

« Mais malheur au peuple qui aurait entendu ses cris en vain ! malheur au peuple qui ne serait ni juste ni généreux ! ce n'est pas à lui que la liberté serait réservée. L'espérance des nations, si longtemps attachée au destin de la France, ne pourrait plus entrevoir dans l'avenir aucun événement réparateur de cette génération désolée ».

Au moment où retentissait ce cri d'humanité, Marie-Antoinette qui, dès le mois de juillet, avait été séparée du Dauphin après une résistance inutile, fut transférée à la Conciergerie [1], parce que l'arrestation par les troupes autrichiennes des deux envoyés Semonville et Maret donnait lieu de craindre la divulgation des négociations pour la mise en liberté. A partir de cet instant il n'y eut plus d'espoir pour elle, plus de chance de paix avec l'Europe. En quittant Paris, le baron de Staël y avait laissé un agent subalterne, Signeul, qui, sans être reconnu officiellement par le gouvernement suédois, et Jacobin furieux

[1] Beauchesne, *Louis XVII*, 67-73, 111.

lui-même, resta pendant la Terreur en relations suivies avec Robespierre. Quant à Staël, nous savons par une lettre non datée de sa femme, mais qui mentionne la reprise de Toulon par les Jacobins, le 19 décembre, qu'il était retourné en Suède avec l'espoir d'être accrédité comme ambassadeur à la cour de Danemarck. Mme de Staël, elle aussi, désirait cette nomination : mais elle priait son mari de ne point se mêler des affaires intérieures de son pays. « C'est quelque chose de pareil au sort de mon père que tu te préparerais », lui écrivait-elle. « S'opposer au progrès des lumières, c'est se perdre ; s'y prêter, c'est mettre son nom à la tête d'une histoire de sang et de malheur ». [1]

Pour la première fois il est question d'aller fonder en Amérique une existence nouvelle et de s'assurer au-delà de l'Océan les biens qu'il importe de sauver avant tout : la liberté, l'amitié et une honorable indépendance. « Un beau climat, de la musique, une société douce et agréable, voilà les seuls biens dont la France n'a pas désenchanté ».

Mais un devoir plus pressant s'imposait, et sous la direction de la fille de Necker, Coppet devint le centre d'une activité incessante qui arracha au bourreau un grand nombre de vies humaines. Mme de Staël a raconté elle-même comment s'exécutait la chose, et cela dans une lettre à la princesse d'Hénin, qui, restée en Angleterre, combinait ses efforts avec ceux de sa correspondante. On choisissait quelqu'un en Suisse

[1] D'Haussonville, *Le salon de madame Necker*, II, 258.

dont le signalement répondait autant que possible à celui de la personne qu'il s'agissait de sauver, et on lui procurait un passeport pour se rendre à Paris, sous prétexte d'affaires. Ce passeport était visé à la frontière d'abord, ensuite à la section et à la Commune, après quoi on le remettait, ainsi que tous les papiers fournis par les autorités suisses, à la personne qu'on voulait sauver. Le Suisse retournait dans son pays par une autre route, et sans rencontrer de difficultés. En cas d'obstacles imprévus, des gardes-frontières étaient chargés de le réclamer. Mais en général tout se passait bien, soit que les Français ne remarquassent rien, soit qu'ils ne fussent pas hostiles à ce genre de procédé. Les premiers qui parvinrent ainsi heureusement à Coppet furent Matthieu de Montmorency[1] et Jaucourt, qui étaient retournés à Paris ; il en fut de même du neveu de Jaucourt, Achille du Chayla, qui échappa à une mort certaine. Matthieu de Montmorency, qui tremblait pour la vie de sa mère, apprit par Mme de Staël la fin de son frère, un jeune prêtre[2].

Plus tard, en juin 1794, la princesse de Poix, mariée au fils du duc de Mouchy et belle-fille de la fidèle amie de la maison Necker, la maréchale de Beauvau, fut arrachée aux mains de ses ennemis dans les circonstances les plus difficiles. Cette femme encore jeune, dont tous ceux qui l'ont connue ont

[1] Gaullieur, *Etrennes nationales*, 1845, 202, note.

[2] Mme de Staël, *Considérations* XIII, 134. — Lettre à Meister, 21 décembre 1793. Lettres inédites en possession de M. le docteur Th. Reinhart.

vanté l'attrait, l'originalité et la haute intelligence[1], était restée seule à l'hôtel de Beauvau avec son second fils, un débile enfant de quatorze ans, et n'avait pu se résoudre, soit à cause de sa mauvaise santé, soit par indifférence en présence du danger, à gagner la frontière. Maintenant sa famille était arrêtée ou émigrée, et elle-même gardée à vue dans son hôtel. Elle s'opposa nettement aux premières tentatives de Mme de Staël pour la sauver et laissa perdre ainsi quatre mois, au cours desquels les femmes de trois générations de la maison de Noailles, à laquelle elle appartenait, montèrent sur l'échafaud. Mme de Staël, torturée par l'angoisse, réitéra ses offres, pria, supplia, indiqua les ressources pécuniaires dont elle pouvait disposer, et promit de sacrifier tout ce qu'elle possédait pour sauver son amie, et, avec elle, la femme et la fille de Malouet et la marquise de Simiane, l'objet de la première affection de La Fayette. Un paysan vaudois, nommé Jacques Treboux, de Saint-Cergues, dans le Jura, dévoué à la cause des persécutés et entraîné par la généreuse ardeur de Mme de Staël, se rendit à Paris et se mit en rapports avec Mme de Simiane, et, par elle, avec Mme de Poix, qui, entourée de femmes de chambre jacobines, déclara qu'elle ne pouvait fuir. Une correspondance chiffrée entre Mme de Staël et Treboux mit celle-ci au courant de la destinée de ses amies et lui permit de donner de leurs nouvelles aux personnes de leur famille ; mais l'idée de ne pouvoir délivrer les pau-

[1] De Goncourt, *La Femme au dix-huitième siècle*, 70.

vres prisonnières la remplit d'un vrai désespoir. En attendant, elle parvint à sauver la seconde fille de Narbonne, restée en France, qui arriva en Suisse à la fin de 1793 sous un nom espagnol. Pendant ce temps, l'entêtement de Jaucourt menaçait de faire échouer les plans les mieux combinés, et Mme de Simiane, jetée en prison, s'était de nouveau refusée, par crainte de compromettre son frère, à tenter d'échapper à ses persécuteurs. « Je ne croyois pas tant aimer madame de Poix », écrivait Mme de Staël à la princesse d'Hénin ; « c'est à présent mon unique pensée ». Elle envoya de nouveaux passeports et de l'argent à Jacques Treboux. Elle voulait épuiser toutes les ressources : « Après, disait-elle, il faut envelopper sa tête dans un manteau et souffrir sans remuer ». « J'ai pris depuis que je ne vous ai vue une grande connaissance des gens du peuple », écrivait-elle encore à la princesse d'Hénin. « Ma société habituelle, ce sont des hommes qui font le commerce de la vie ». Ils lui prêtèrent le secours et l'appui que réclamait sa pitié, et c'est ainsi que furent sauvées beaucoup de personnes, la famille de Malouet et la vicomtesse de Laval entre autres.

Cependant le danger augmentait chaque jour. L'échafaud moissonnait amis et connaissances. Mme de Poix promit enfin de fuir si l'on parvenait d'abord à sauver son fils. « Ah ! mon Dieu, qu'elle vienne et que la France s'écroule ! j'ai fait ce traité avec le malheur », s'écria Mme de Staël à cette nouvelle. On pouvait disposer de sa fortune ; elle la tenait prête. Une lettre de crédit de quarante

mille francs fut expédiée à Paris. Mme de Poix étant légèrement boiteuse, on trouva pour prendre sa place une femme atteinte de la même infirmité, et un jeune homme pour prendre celle de son fils. L'évasion, en juillet, de la duchesse de Broglie, dont le mari avait péri sur l'échafaud, ranima les espérances de Mme de Staël. Le salut arriva enfin, mais d'une façon tout à fait inattendue. Comme tant d'autres victimes désignées, Mme de Poix fut sauvée par la chute de Robespierre. [1]

Un écrivain suisse, Mallet d'Hauteville, a consacré dans un roman le souvenir des dévouements de Coppet et celui de Jacques Treboux. Il raconte entre autres comment Treboux tenait caché sous le plancher de sa cabane un tonneau de poudre. Au cours d'une perquisition faite chez lui, il mit le feu au plancher et invita ses fâcheux visiteurs à s'emparer de leur butin. [2]

Un an auparavant, Lally-Tollendal et la princesse d'Hénin avaient fait appel au dévouement de Bollmann, toujours prêt aux actions chevaleresques, pour obtenir, par son intermédiaire, la délivrance de La Fayette. Un mémoire justificatif en sa faveur, qu'on ferait parvenir au roi de Prusse, devait ouvrir les négociations. Mais quand Bollmann arriva à Berlin pour présenter le mémoire au roi, La Fayette était depuis longtemps prisonnier à Olmütz, et le médecin allemand retourna à Londres sans avoir rien

[1] D'Haussonville, *Le salon de madame Necker*, II, 249, 286.
[2] Mallet d'Hauteville, *Treboux. Bibliothèque universelle de Genève*, 1845, 276-319.

obtenu. L'année suivante, en 1794, ses amis de France et d'Amérique le décidèrent néanmoins à tenter en faveur de La Fayette un coup de main dont Varnhagen a raconté les péripéties. Il réussit à délivrer le général, mais tous deux furent pris tandis qu'ils s'enfuyaient. La Fayette fut ramené dans les cachots d'Olmütz, où on le soumit à un traitement plus dur encore, et Bollmann resta sept mois en prison. Au bout de ce temps ses amis parvinrent à le faire élargir. [1] Plus tard, Mme de Staël tenta également en vain de tirer le général des mains du gouvernement autrichien.

De Coppet sont datées des lettres écrites en septembre 1794, dans lesquelles Bonstetten renseigne son ami Matthisson sur la situation de Genève à ce moment. Il y compare cette ville, qui en douze ans avait subi quatre révolutions, à la ville d'Avignon après les horreurs dont elle avait été le théâtre : pillée, dépeuplée, arrosée de sang par Soulavie, un satellite de Robespierre, qui s'en prenait surtout aux riches et préparait une vraie boucherie que le 9 Thermidor et l'expulsion du résident français empêchèrent par bonheur à temps. [2]

En attendant que cet événement changeât la situation, la haine de parti continuait à poursuivre la famille Necker. En vain Coppet servait-il d'asile aux fugitifs de toutes les opinions : les émigrés royalistes se répandaient en invectives contre ses habitants et

[1] * Varnhagen von Ense, *Mémoires*, IV, 109-140.

[2] * *Almanach de la Révolution*, année 1799, 129. Graf à Frédéric Matthisson : *Lettres sur la Révolution*.

se racontaient en Angleterre que Necker se frappait la poitrine et s'avouait coupable de fautes qu'il n'avait jamais commises. [1]

Ceux-là mêmes que la politique ne séparait pas de lui adoptaient par antipathie le même ton à son égard et à celui de Mme de Staël. Ainsi faisait Mallet du Pan, qui avait dressé sa tente au bord du lac de Bienne et qui ne perdait aucune occasion d'attaquer Necker et les siens. La Suisse offrait pour cela un terrain favorable. Lausanne, en particulier, était devenu le lieu de refuge des royalistes, et les cruautés exercées par les Jacobins tout près de là, en Savoie, augmentaient chaque jour le sentiment d'horreur qu'ils inspiraient. « Si c'est mon fatal nom qui effraye tout le monde », écrivait Mme de Staël alors qu'il était question pour elle et ses amis d'aller s'établir à Zürich, « mon opinion est que ce nom étant plus redoutable que ma personne, il vaudroit mieux, puisqu'il a été prononcé, que j'allasse montrer moi-même ma personne, qui presque toujours s'est fait supporter ». [2]

Ce fut dans ces conjonctures fâcheuses que Mme de Staël fit la connaissance de l'homme qui, plus qu'aucun autre, représentait toute la force de résistance que les défenseurs de l'ancien ordre de choses avaient à opposer aux partisans de l'ordre nouveau.

Vers la fin de 1792, le comte Joseph de Maistre

[1] Costa de Beauregard, *Un homme d'autrefois*, 87. — Mallet du Pan, *Analecta sur l'histoire du temps*. Papiers de famille inédits.

[2] *Mme de Staël à Meister*, Lausanne, 28 mars 1794. Lettres inédites en possession de M. le docteur Th. Reinhart.

s'était réfugié d'abord à Genève, puis à Lausanne.[1] Son origine, lui-même l'a racontée. Sorti d'une famille savoisienne, appartenant à la haute magistrature, il avait été élevé avec une sévérité antique. Pendant vingt ans, il fut membre d'un sénat gallican, pendant trois ans, président d'une cour de cassation.[2] Dans son discours de réception à la rentrée du Sénat de Chambéry, en 1784, il avait prophétisé la Révolution. Huit ans plus tard celle-ci franchissait les montages de sa patrie et le bannissait lui-même. Il avait alors trente-huit ans, et, selon sa propre expression, il avait « la tête chargée, fatiguée, aplatie sous l'énorme poids du rien »[3]. « Quelquefois, dans mes rêves poétiques », écrivait-il en 1812, « j'imagine que la Nature me portait jadis dans son tablier, de Nice en France, qu'elle fit un faux pas sur les Alpes (bien excusable de la part d'une femme âgée), et que je tombai platement à Chambéry. Il fallait pousser jusqu'à Paris, ou du moins s'arrêter à Turin, où je me serais formé. Mais l'irréparable sottise est faite depuis le 1er avril 1754 »[4].

A Genève et aux environs de Lausanne il fréquenta beaucoup la maison de Mme Huber-Alléon, parente des Necker. Jamais, lui écrivait-il plus tard et comme ambassadeur à Pétersbourg, « jamais je ne me vois en grande parure au milieu de toute la pompe asiatique,

[1] Costa de Beauregard, *Un homme d'autrefois*, 138.

[2] Joseph de Maistre, *Lettres et opuscules inédits*, 492. Au comte de Marcellus, Turin, 13 mars 1820.

[3] Ibid., I, 24.

[4] Joseph de Maistre, *Correspondance diplomatique* (publiée par Albert Blanc), 187.

sans songer à mes bas gris de Lausanne et à cette lanterne avec laquelle j'allais vous voir à Cour. Délicieux salon de Cour ! C'est cela qui me manque ici ! Après que j'ai bien fatigué mes chevaux le long de ces belles rues, si je pouvais trouver l'amitié en pantoufle et raisonner pantoufle avec elle, il ne manquerait rien ». [1] Ce fut chez Mme Huber qu'il rencontra Mme de Staël.

Tout le monde connaît les jugements qu'il portait plus tard sur elle. « La science en jupon », « Femme célèbre ou fameuse, qui aurait pu être adorable, et qui a voulu n'être qu'extraordinaire ». Ce qu'on oublie communément, c'est que ce censeur sévère était obligé, lui aussi, de reconnaître son mérite.

Dix ans plus tard, revenant au souvenir de ces jours de Lausanne, il écrivait à une dame qui lui rendait compte de l'impression produite sur elle par une première rencontre avec Mme de Staël : « ... Vous dites que *souvent elle dit des choses qu'elle ne pense pas*. Oh ! pardonnez-moi, Madame la marquise. Elle dit fort bien ce qu'elle pense et ce qu'elle veut dire. Je ne connais pas de tête aussi complètement pervertie ; c'est l'opération infaillible de la philosophie moderne sur toute femme quelconque, mais le cœur n'est pas mauvais du tout. A cet égard, on lui a fait tort. Quant à l'esprit, elle en a prodigieusement, surtout, comme vous le dites fort bien, lorsqu'elle ne cherche pas à en avoir. N'ayant étudié ensemble ni en théologie ni en politique, nous avons donné en Suisse des scènes à mourir de rire, cependant sans

[1] Joseph de Maistre, *Lettres et opuscules*, I, 83.

nous brouiller jamais. Son père, qui vivait alors, était parent et ami de gens que j'aime de tout mon cœur et que, pour tout au monde, je n'aurai pas voulu chagriner. Je laissai donc crier les émigrés qui nous entouraient, sans vouloir jamais tirer l'épée. On me sut gré de cette modération, de manière qu'il y a toujours eu entre cette famille et moi *paix et amitié*, malgré la différence des bannières. Si vous entretenez quelque correspondance avec la *belle* dame, je vous prie de la remercier de son souvenir et de l'assurer du mien (ah ! pour cela je ne mens pas) ; ajoutez, si vous voulez, Madame la marquise, que dans l'exil de Sardaigne je me souvins, il y a trois ou quatre ans, de nos soirées helvétiques, et que je chargeai ma vieille amie, Mme Huber, de lui envoyer des assurances formelles. Malheureusement, cette lettre se perdit, mais Mme Huber m'écrivit que *c'était égal, parce que ma passion était connue* ». [1]

Les relations entre Joseph de Maistre et Mme de Staël confirment l'observation que ce qui sépare ou rapproche les hommes, ce sont moins les opinions que la façon dont on les exprime et dont on les fait valoir. Des esprits vraiment supérieurs, et ils l'étaient l'un et l'autre, ne manquent jamais de points de contact. Il ne nous est rien parvenu, malheureusement, de leurs conversations de Lausanne ; mais dans une lettre de ce temps-là, l'auteur des *Considérations sur la France* donne une définition de la monarchie qui se rapproche bien plus de la manière de voir des constitutionnels que de celle de l'extrême droite. « Si

[1] Joseph de Maistre, *Lettres et opuscules*, I, 56-57.

la monarchie vous paraît *forte* à mesure qu'elle est plus *absolue*, dans ce cas Naples, Madrid, Lisbonne, etc., doivent vous paraître des gouvernements vigoureux. Vous savez cependant, et tout le monde sait, que ces monstres de faiblesse n'existent plus que par leur aplomb. Soyez persuadé que, pour *fortifier* la monarchie, il faut l'asseoir sur les lois, éviter l'arbitraire, les commissions fréquentes, les mutations continuelles d'emplois et les tripots ministériels ». [1] Dix ans plus tard, M. de Maistre et Mme de Staël se rencontraient de nouveau dans une commune opinion. Après Iéna, avant Tilsitt, il envoyait à Mitau, dans l'asile pauvre et oublié de l'héritier de la couronne de France, ces fières paroles : « L'Europe est à Bonaparte mais nos cœurs sont à nous ». [2] Pendant ces mêmes jours, l'auteur des *Dix années d'exil*, fuyant devant Napoléon, écrivait : « Il y a des instants où l'homme a besoin de mourir pour satisfaire son âme ». [3]

Après cette rencontre à Lausanne, Joseph, de Maistre et Mme de Staël ne devaient plus se revoir. Quand de Maistre vint à Paris pour la première fois, dans l'été de 1817, Mme de Staël était mourante, et le « prophète du passé », vieilli et fatigué, n'avait plus que des anathèmes pour les opinions exprimées dans les *Considérations*.

La mort rompit vers ce temps-là une autre amitié de Mme de Staël, associée également au séjour de Lausanne. En 1793, Gibbon était allé rejoindre en

[1] Joseph de Maistre, *Lettres et opuscules*, I, 9-10.
[2] Joseph de Maistre, *Lettres et opuscules*, I, 111.
[3] Mme de Staël, *Dix années d'exil*, I, 332.

Angleterre son ami lord Sheffield ; à Londres il eut une entrevue avec Burke et mourut presque subitement, le 16 janvier 1794. Il s'était flatté de l'espoir que le mémoire de Necker pour la défense du roi parviendrait à sauver le monarque. En annonçant à son mari la mort du grand historien, Mme de Staël ajouta que, en le perdant, elle avait rompu le dernier lien qui pût l'attacher à la Suisse. « On est étonné », ajoutait-elle, « de voir périr autrement que par la Révolution française ».

Depuis le commencement de cette même année, l'état de santé de Mme Necker avait tellement empiré, qu'on la transporta successivement à Rolle, sur le lac de Genève, puis à Lausanne, pour être plus près de Tissot, le célèbre médecin qui avait hérité de la gloire de Tronchin. Occupée depuis longtemps de la pensée de sa fin prochaine et toute résignée, Mme Necker avait l'habitude d'écrire à l'intention de son mari des lettres qu'on trouva après sa mort et où elle lui disait une dernière fois combien elle l'avait aimé, combien les années avaient été impuissantes à affaiblir sa tendresse. Elle lui légua ses pauvres et s'estima heureuse de ne pas lui survivre. Le manque de simplicité qui avait toujours caractérisé cette nature, si noble d'ailleurs, lui fit prendre ensuite des dispositions étranges. La crainte d'être enterrée vivante l'avait décidée à publier une brochure sur les inhumations précipitées, où elle proposait divers moyens pour empêcher une aussi terrible éventualité. Elle demanda à son mari de faire embaumer son corps et de le faire déposer, vi-

sage découvert, dans un monument spécial au fond du parc de Coppet, de porter toujours sur lui la clef de la porte du tombeau, et, quand son heure à lui-même serait venue, de mêler ses « cendres » aux siennes, après avoir ordonné qu'on fermât le lieu de leur sépulture, afin qu'ils restassent seuls ensemble. « Ce cœur, qui fut à toi et qui bat encore pour toi », lui disait-elle, « mérite que tu respectes ses deux faiblesses : la crainte d'être ensevelie sans être morte et celle d'être séparée de toi ». « Si comme elle le croyait », écrivait Mme de Staël à Meister, « les traits de son visage eussent été parfaitement conservés, mon malheureux père eût passé sa vie à la contempler. Ce n'est pas comme cela que j'entends le besoin de n'être pas oubliée ». [1] Elle avait entouré de ses soins les derniers jours de sa mère et consolé la douleur de Necker. Mme Necker expira le 6 mai 1794.

Sophie Laroche, une des dernières personnes qui fut accueillie par elle à Coppet, parle de la grâce et de l'agrément de Mme Necker, dont le temps n'avait pas effacé les traces [2]. Son mari, qui ne cessa jamais de la pleurer, se constitua à Coppet le gardien de son tombeau. « Il n'a manqué à ses dons aimables, disait-il, que d'avoir quelque chose à se faire pardonner ».

Une de ses maximes, appliquée à elle-même, aide à la faire comprendre : « Etre aimé, dit-elle, c'est recevoir le *plus grand des éloges* ». [2]

[1] *Mme de Staël à Meister*, Lausanne, 1794. Lettres inédites en possession de M. le docteur Th. Reinhart.

[2] * Sophie Laroche, *Voyage en Suisse*, et *Revue Suisse*, 1858, 328.

[3] Mme Necker, *Mélanges*, III, 376.

## CHAPITRE IV

Quand, après la mort de M^me^ Necker, la première douleur de sa fille se fut calmée, elle pouvait espérer qu'il lui serait permis de vivre pour son père, sans la contrainte qu'avait imposée à ses sentiments l'amour jaloux de sa mère, et qu'elle partagerait désormais avec ses enfants le privilège d'être le plus près de son cœur. Si ce vœu s'était réalisé, un avenir calme et serein eût été le partage de M^me^ de Staël. Il ne devait pas en être ainsi. La crise décisive de sa vie était proche et ne la trouvait protégée ni par une discipline sévère, ni par les conditions extérieures de son existence. Le 9 Thermidor avait accompli son œuvre d'affranchissement. Quoi qu'il pût advenir désormais, un épisode sans précédents dans l'histoire moderne était terminé. La monomanie du meurtre disparaissait avec la chute de l'homme auquel Morris appliquait le discours de César dans Shakespeare : « He loves no sport as thou dost, Anthony »,[1] et aux yeux duquel une doctrine unique et

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 419.

fatale remplaçait toutes les leçons de l'expérience, toutes les joies de la vie, tout ce qui la sanctifie et la console. .

Dans le funèbre cortège de ses victimes, que de noms qui rappelaient à M^me^ de Staël des adversaires ou les amis dont la destinée s'était croisée avec la sienne !

Camille Desmoulins, le gamin de la Révolution, qui, un jour, avait attaché sur sa poitrine la cocarde verte de Necker et avait invité à ses noces le sombre convive Robespierre, qui devait unir les époux dans la mort ; Barnave, qui chercha en vain à étouffer dans son sang la flamme que sa parole avait nourrie ; Malesherbes, l'honneur de la magistrature, avec qui disparut toute une génération ; Danton, qui avait prévu le jour où « Caton serait un fou, César un mal nécessaire » ; Victor de Broglie, Custine, et avec eux tant d'autres qui avaient défendu jusque sous le drapeau de la République les croyances ou les illusions de leur jeunesse, eux tous, chefs et soldats, étaient tombés sous la hache, à laquelle Chamfort, Clavière et Roland avaient échappé par le poignard, Loménie de Brienne et Condorcet par le poison. [1]

Si terrible qu'eût été la catastrophe, la vie maintenant revendiquait ses droits, et cela en vertu d'une réaction bien connue, qui met dans la privation l'aiguillon de la jouissance et puise dans la douleur la plus profonde comme une faculté nouvelle pour goûter les joies de la vie. A côté de cette force vitale

[1] Morellet, *Mémoires*, II, 106.

indestructible qui, dans les prisons de 1793 et jusqu'au pied de l'échafaud, engendrait des liens fugitifs que pouvait briser, un instant après, la main du bourreau, les survivants obéissaient à un autre mobile encore. Parmi les victimes, il y en avait beaucoup pour qui la mort même la plus cruelle n'était qu'un dernier et suprême effort pour arriver à ce perfectionnement moral qui avait été le but de toute leur vie. Leur héroïsme s'expliquait par leur détachement. Mais d'autres aussi, qui avaient mal vécu, étaient morts héroïquement. « Tu te déshonores », criait la courtisane Eglée, condamnée pour avoir tenté de sauver la reine et que l'abbé Emery avait préparée à la mort, à une de ses compagnes qui marchait en pleurant à la guillotine. [1] Le duc de Biron, ce représentant typique de la vie effrénée et à outrance, refusa de fuir, provoqua ses juges, demanda pardon à Dieu et au roi, et ne fut jamais plus beau, dit un témoin oculaire, que sur la charrette qui l'emmenait à l'échafaud. [2] Philippe-Egalité lui-même, devant le tribunal révolutionnaire, retrouva une attitude de prince. Interrogé s'il n'avait rien à dire pour sa défense, il répondit : « Mourir aujourd'hui plutôt que demain ! délibérez là-dessus » [3].

Ce n'est pas en vain qu'avait été prêchée du haut de la chaire professorale et de la scène, et reproduite dans le roman et le pamphlet, la dangereuse doc-

[1] Beugnot, *Mémoires*, I, 242.
[2] Taine, *La Révolution*, III, 401.
[3] Mallet du Pan, *Mémoires*, II, 497.

trine qui, en rendant la société responsable de toutes les tentations et l'état politique responsable de tout le mal, endormait la conscience et affranchissait le cœur. On a qualifié la chute de Robespierre de « défaite du *Contrat social* », [1] et après lui, « le seul conséquent », [2] on n'a jamais renouvelé cette audacieuse expérience sur le terrain politique. Il en a été autrement au point de vue moral. Liens de famille relâchés, mariages dissous à la suite d'une courte union, au point que le nombre de ces séparations s'éleva en quatre ans à vingt mille [3] ; soif d'argent et de fortune, possibilité de s'emparer, par le vol, la persécution et la mort, des biens de ceux qui possédaient, et, ce qui n'a pas joué un petit rôle dans la Révolution, de se venger d'injustices imaginaires ou réelles, — tous ces mobiles et ces actes fournirent un effrayant commentaire au texte de la bonté de la nature humaine, qui, affranchie de ses entraves, faisait bombance, comme Fouché, les jours d'exécutions en masse, ou se délectait, comme Carrier, à voir torturer des enfants. [4]

Il y eut un plus subtil poison, dont ceux mêmes qui n'avaient rien de commun avec le crime ne surent pas toujours se défendre. Quand, après Thermidor, les éléments destinés à former le nouvel état social

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 419.

[2] Lanfrey, *Essai sur la Révolution française*, 367.

[3] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, 454-456. — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, III, 398.

[4] Taine, *La Révolution*, III, 286-287.

se retrouvèrent peu à peu, il fut tacitement admis que « ce qui plaît est permis ». De nobles femmes qui avaient forcé le respect des êtres les plus dépravés et avaient maintenu la pureté du foyer domestique, des prêtres qui avaient enseigné l'Évangile par la parole et par l'exemple, étaient morts bannis ou pourchassés dans leurs retraites comme un vil gibier. Entre le début de la Convention et la conclusion du Concordat s'écoulèrent dix années pendant lesquelles une génération entière grandit sans enseignement religieux, sans solidarité avec le passé, le plus souvent aussi sans vie de famille. C'était à peine un tort de s'affranchir de principes qui sommeillaient à demi-oubliés au fond de la conscience, mais qui ne tenaient pour ainsi dire plus aucune place dans les mœurs et dans les habitudes. [1] Les églises étaient fermées, le culte supprimé, tandis que, d'autre part, les doctrines soi-disant philosophiques du dix-huitième siècle étaient fondées sur l'égoïsme et que le dernier but de leur religion humanitaire n'était pas le devoir, mais le bonheur, parce qu'il n'y a pas de compensations pour elle et que ce qui a succombé ici-bas ne se relèvera jamais ailleurs.

Pour la génération mûrie dans cette atmosphère de bouleversement politique et de raffinement intellectuel, mais de faible moralité, la mesure des actes ne dépendait plus du verdict inflexible de la conscience, mais des prescriptions changeantes d'un

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 98 et 188.

honneur purement mondain. A une semblable conception de l'honneur, la France doit d'illustres capitaines, d'héroïques soldats, des savants de premier ordre, des écrivains et des artistes de génie, mais peu de grands caractères : et ceux-ci sont en contradiction flagrante avec les idées et les opinions qui les entourent.

L'abaissement du niveau moral, que les meilleurs d'entre les Français déplorent le plus hautement, a continué avec elle. Bonaparte et Talleyrand le marquent en politique, comme *René* et *Delphine* en littérature.

Les actions des uns ont été inspirées par des théories semblables à celles qui expliquent le naufrage moral des autres. Des états d'âme tels que ceux que Chateaubriand et Mme de Staël ont évoqués en poésie, ont été vécus avant d'avoir pu être décrits.

Les débuts d'une expérience semblable dans la vie de Mme de Staël ramènent aux bords du lac de Genève et à l'automne de l'année 1794.

Narbonne avait passé quelque temps en Suisse, d'abord chez des amis à Berne, puis à Thoune ou à Genève [1] ; mais ses relations avec Mme de Staël s'étaient rompues. Sainte-Beuve a dit laconiquement à ce sujet tout ce qu'il y avait à dire : « M. de Narbonne s'est très mal conduit avec elle, comme font trop souvent les hommes après le succès ». [2]

[1] Forneron, *Histoire des Emigrés*, I, 409. — Villemain, *Souvenirs contemporains*, I, 69-74 : M. de Narbonne.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, XI, 438. D'après les communications faites par Mme Récamier au critique en 1835.

Les signes avant coureurs de la rupture n'avaient pas manqué ; Narbonne souffrait de l'atteinte portée parfois aux formes extérieures et aux apparences par sa trop impétueuse amie [1] ; mais le résultat final n'en fut pas changé. L'homme, devenu indifférent, mit fin à ce qui n'avait jamais été qu'un simple épisode de sa vie, sans plus d'hésitation qu'il s'y était engagé. Elle, qui l'avait aimé, obéissant à sa nature conciliante et généreuse, conserva en apparence de bons rapports avec lui ; mais sa blessure saigna longtemps.

La trace de l'expérience par laquelle elle avait passé se retrouve, quoique voilée, dans le livre *Des Passions*, qu'elle acheva au paroxysme d'une lutte douloureuse. Un trait bien féminin qu'on y rencontre, c'est que l'auteur, parlant de la femme en général, la déclare prête à pardonner les reproches les plus injustes, pourvu que ces reproches ne soient pas le prétexte derrière lequel se cache l'ingratitude de l'homme. C'est par elle qu'il porte le trouble jusqu'au fond même de l'être moral de la femme, en la forçant, par sa trahison, à devenir infidèle à sa propre nature. Car, dit l'auteur, « les femmes cherchent un maître. Pour qu'une femme soit vraiment heureuse, il lui faut pouvoir respecter ce qu'elle aime, et la plus haute expression de son amour, c'est la vénération ». [2]

Au moment où elle mettait en garde elle-même et les autres contre les égarements du cœur et croyait

[1] Mme d'Arbiay, *Diary and letters*, V, 414.

[2] Mme de Staël, *De l'influence des passions*. Œuvres, III, 37 et 118-142.

y avoir échappé à jamais pour ne plus s'appuyer que sur le bras de l'amitié, elle fit la connaissance d'un jeune homme de vingt-sept ans encore ignoré du monde, et qui s'appelait Benjamin Constant.

Il était destiné à exercer une si grande influence sur la vie de Mme de Staël, qu'on ne peut en juger équitablement sans l'étudier, lui aussi, sous toutes les faces de sa nature complexe et changeante.

La famille Constant était originaire de la France ; mais, devenue protestante, elle dut aller s'établir dans les Pays-Bas. La politique de Philippe II l'obligea de nouveau à s'exiler. Elle se dirigea vers le pays de Vaud et Lausanne, où elle se distingua dans le monde savant et dans les emplois militaires et civils. Le baron Samuel Constant de Rebecque, père de Benjamin, entra, comme tant d'autres de ses compatriotes, au service de l'étranger ; dans les Pays-Bas, où plusieurs de ses ancêtres avaient servi avec distinction dans la marine, il obtint avec le temps le commandement d'un régiment suisse. Son fils a fait de lui plus tard, dans son roman d'*Adolphe*, un portrait d'une ressemblance frappante, quoique pas précisément avantageuse, ainsi que l'affirme Sismondi, qui le connaissait. [1] Ce fils, dont la mère mourut à Lausanne le 11 novembre 1767, en le mettant au monde, n'eut jamais à proprement dire d'enfance. Confié de bonne heure à un précepteur et annonçant des dispositions extraordinaires, on le revêtit d'un costume de petit-maître et on le mena,

[1] Sismondi, *Lettres à Mme d'Albany*, 14 octobre 1816.

tout enfant encore, en Hollande, puis à la petite cour de Bayreuth, où il fréqnenta des sociétés qui s'adonnaient au jeu. Il s'y intéressa avant de pouvoir s'y livrer lui-même ; et le jeu fut toute sa vie pour lui une passion dévorante. De bonne heure aussi et à peine sorti de l'enfance, les femmes l'occupèrent ; il fut saisi dès ce moment d'un impérieux besoin d'agitation qui remplaçait et détruisait à la fois chez lui tout sentiment vrai et le jeta dans des aventures qui n'étaient pas toujours sans danger et nuisaient profondément à son développement moral. En 1785 il vint pour la première fois à Paris, et, sans connaître personnellement la famille Necker, se rapprocha d'elle par le commerce avec Morellet, Marmontel, Lacretelle et La Harpe. Il avait déjà des différends avec son père, qui ne parvenait pas à mettre un frein aux perpétuels besoins d'argent ni à la légèreté de son fils ; sa belle-mère d'ailleurs le tenait éloigné de la maison. Dans l'été de 1787 il revint à Paris, qu'il quitta entièrement au bout d'un court séjour pour retourner en Angleterre, où trois ans auparavant il avait étudié avec Mackintosh à l'Université d'Edimbourg. [1] Il était à ce moment dans sa période werthérienne. A la suite d'une inclination malheureuse il pensait à se brûler la cervelle, à s'empoisonner — ou à s'expatrier. Au lieu de cela, il parcourut, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelques comtés anglais, utilisant ses heures de loisir pour correspondre avec une

[1] Benjamin Constant, *Journal intime. Revue internationale*, 10 février 1887, 433-434.

femme d'un certain âge dont il avait fait la connaissance lors de son dernier séjour à Paris.

Cette dame, Hollandaise de naissance, se nommait Isabelle de Tuyll van Seeroskerken, et était fille d'un ambassadeur des États-Généraux à la cour de Frédéric II. Belle, aimable et spirituelle, elle fut recherchée en mariage par deux princes allemands, un Anhalt et un Wittgestein, puis par le marquis de Bellegarde et lord Wemys ; à trente ans, elle accorda sa main à un gentilhomme suisse ruiné, M. de Charrière, beau, instruit, mais un peu froid et méthodique, dit-elle, qui, précepteur de ses frères, devait lui rappeler Saint-Preux. Cette union, restée sans enfants, n'était guère de nature à la dédommager des sacrifices qu'elle avait faits. Elle parle une fois d'une ingénuité romanesque qui dura chez elle plus longtemps que de coutume, mais que finit par étouffer la pesante atmosphère de la Suisse. En tout cas, elle ne rendit pas responsable de sa désillusion le guide de sa jeunesse, Jean-Jacques Rousseau : quand, en 1788, l'Académie française assigna un prix pour son éloge, M^me^ de Charrière se trouva au nombre des concurrents. Elle ne l'obtint pas, mais publia entre 1784 et 1805, date de sa mort, une série de romans auxquels M^me^ de Staël, qui les admirait beaucoup, ne trouvait qu'un reproche à adresser, c'est que l'auteur, au lieu d'éclairer le lecteur sur la destinée finale de ses héros, terminait son œuvre par un point d'interrogation qui l'impatientait. Deux de ces romans, les *Lettres Neuchâtelloises* et surtout *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* (1788), lui ont assuré, longtemps après sa

mort, il est vrai, un renom littéraire dû principalement aux soins de Sainte-Beuve. Certains critiques prétendent avoir trouvé dans *Caliste* des traits et des situations reproduits plus tard dans *Corinne*.[1] Ce qui est incontestable, c'est que l'héroïne ressemble beaucoup à Mme de Charrière elle-même, qui, à l'exemple de Caliste, aimait à envelopper ses désillusions de silence et de solitude. Avec la littérature elle cultivait les beaux-arts. Pendant un séjour à Paris, peu de temps après son mariage, en 1771, le célèbre peintre Latour lui avait enseigné le pastel. A la même époque Houdon faisait son buste, que l'on voit à la bibliothèque de Neuchâtel. Non moins bien douée pour la musique, elle composa un opéra, *Les Phéniciennes*, qu'elle publia, et fit venir à sa maison de campagne de Colombier le maestro Zingarelli, afin de travailler avec lui « de longues nuits, avec larmes », à un opéra de *Polyphème* qui ne fut jamais représenté.

Elle, qui appréciait avant tout la clarté et la simplicité, se rangea de plus en plus du côté des grands écrivains de l'antiquité et de ceux du dix-septième siècle français. Elle admirait Pascal, parlait de « Notre-Dame de Sévigné », lisait les écrivains de Port-Royal et savait gré à La Fontaine de l'avoir préservée de mainte folie. Elle reprochait surtout à la Révolution d'ajourner indéfiniment le jour de la vraie

[1] Le jugement de Sainte Beuve sur *Caliste* a été précédé des suivants : *L'Esprit des Journaux*, décembre 1786, avril 1788 ; Pauline de Meulan (Mme Guizot), dans le *Publiciste*, octobre 1807 ; Mme Caroline Olivier, *Revue Suisse*, 1844, dans un essai intitulé : *Caliste, Manon Lescaut et Leone-Leoni*.

liberté. Son premier écrit, *Le Gentilhomme*, qui trouve dans le droit de chasse sa prérogative la plus essentielle, précéda d'une vingtaine d'années les plaisanteries de Figaro ; mais en politique elle s'est toujours gardée des vues exagérées, tandis que Sainte-Beuve constate « qu'on peut faire encore bien du chemin avant d'arriver en fait d'idées sociales là où Mme de Charrière est allée droit sans phrases et du premier coup ».

Mme de Charrière connaissait de la Hollande la famille Constant ; un baron Constant d'Hermenches avait tenté d'empêcher son mariage et d'obtenir un divorce pour lui-même afin de l'épouser [1]. Elle tira de sa rencontre avec le général Constant, père de Benjamin et auteur lui-même de quelques nouvelles [2], une anecdote qui fait le fond de son petit roman intitulé : *Le mari sentimental*. Le fils devait écrire les premières pages du sien à ses dépens. On possède au château de Colombier, près Neuchâtel, qu'elle habitait depuis son mariage, de longues lettres qu'il lui adressa d'Angleterre. Elles ne témoignent de rien moins que d'un tendre sentiment. Il entretient sa « meilleure amie » à peu près exclusivement de ses affaires, passablement fâcheuses, et se laisse aller à des détails qu'aucun homme ne peut confier à une femme sans la rabaisser à ses propres

[1] *Revue Suisse*, 1857. *Lettres-Mémoires de Mme de Charrière*, 177, 504, 587-588.

[2] Général Samuel Constant, *Camille ou Lettres de deux jeunes filles de ce siècle*, et *Laure ou Lettres de quelques personnes de Suisse*.

yeux. A l'adolescent qui, pour la première fois, brandit le bâton de voyageur, la nature ne dit rien, et au lieu des sentiments qui emplissent d'ordinaire une âme de vingt ans, il nous entretient d'aventures, d'idées de suicide, de projets de mariage, le tout pêle-mêle et aboutissant à ceci que le père, gravement offensé, promet de pardonner à son fils, si celui-ci consent à devenir lecteur et chambellan du duc de Brunswick.[1]

Benjamin accepta ; mais auparavant il se rendit en Suisse, à Lausanne, pour prendre congé des siens, et à Colombier, pour faire ses adieux à son amie. Tombé malade à Neuchâtel, il fut recueilli par Charrière et sa femme dans leur château, soigné par eux, et, selon son expression, « consolé de la douleur de l'existence ». Des lettres écrites plus tard en disent davantage et éveillent un sentiment de pitié pour la femme qui s'abandonna à un caprice.[2]

Benjamin, qui avait supplié, menacé de nouveau de se suicider et affirmé solennellement son amour, se rendit au bout de deux mois à Brunswick, comme il l'avait promis, pour y devenir gentilhomme ordi-

[1] Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, III, 185-285 : *Benjamin Constant et Mme de Charrière*. — Gaullieur, *La jeunesse de Benjamin Constant. Bibliothèque universelle de Genève*, 1847, VI, 236-245 ; *Benjamin Constant pendant la Révolution*, ibid., 1848, VIII, 50-81 et 271-293. Voir aussi ses *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle*. Genève, 1855, 116-177.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, XI, 503; *Portraits de femmes : Mme de Charrière*.

naire, ou, suivant son expression, « plutôt extraordinaire » du duc régnant. Pendant les cinq ou six premières semaines il adressa presque journellement de longues lettres à Colombier. On ne connaît pas ou l'on ne connait que par de très courts fragments les réponses de M^me^ de Charrière ; mais ils suffisent à faire comprendre que l'amour n'avait éveillé aucune confiance dans son âme. C'est en vain qu'il demande si elle croit qu'il oubliera tant de bonté, de douceur et de charme, qu'il renoncera jamais à une aussi complète sympathie intellectuelle : elle n'ajoute pas foi à ses paroles et elle a raison, car immédiatement après le ton change. Benjamin s'est fait dans l' « Olympe », comme il nomme la cour de Brunswick, un certain nombre d'ennemis, dont deux altesses, mais il s'est lié en revanche avec une femme aimable, quelques jeunes filles : « *Virginibus puerisque canto* », écrit-il à son amie. Il se décide à épouser une dame d'honneur de la duchesse, qu'il indique par son prénom de Wilhelmine ; en attendant, il entame une intrigue avec une femme mariée. On a voulu voir en elle la veuve de son ami le major Mauvillon, collaborateur de Mirabeau à l'ouvrage sur la *Monarchie prussienne*, mort professeur à l'Ecole militaire de Brunswick. Cette supposition paraît absolument gratuite. M^me^ de Mauvillon, qui avait déjà de grands enfants, est en effet du petit nombre des personnes dont Benjamin Constant ne parle qu'avec estime et admiration, comme d'une femme spirituelle et aimable, d'une épouse et d'une mère modèle. Il est beaucoup plus vraisemblable que l'objet de son caprice amoureux

— car il ne s'agit pas d'inclination, affirme-t-il à Mme de Charrière — n'était autre que Charlotte de Hardenberg, dont il parle souvent. Mariée alors à M. de Marienholz, dont elle avait un fils, elle se sépara de lui, épousa en 1793 le général français Du Tertre, dont elle se sépara également, pour devenir, quinze ans après la rencontre de Brunswick, la femme de Benjamin Constant. Se rappelait-il encore, à ce moment-là, qu'il avait écrit à Colombier à son sujet, en 1792, que le mari de Charlotte l'avait contemplé d'un air mélancolique, comme pour lui dire : Toi aussi, Brutus, tu ne veux pas entendre parler de ma femme ? Quant à lui, il la laissait, disait-il, se retirer tranquillement à Hambourg, et bien que tout le monde crût qu'il voulait l'épouser après sa séparation, il était au contraire heureux d'avoir rompu avec elle. Elle vous régalait, ajoutait-il, d'attaques de nerfs qui duraient quinze heures, faisait des scènes épouvantables, l'assommait de lettres d'amour, lui envoyait sa femme de chambre et finissait par paraître en personne, capable qu'elle était de toutes les extravagances. On complétera ces détails en ajoutant qu'en 1789 il avait réellement épousé sa « Minon », une baronne de Cram, et avait engagé Mme de Charrière à être reconnaissante du bonheur que lui donnait sa femme, d'autant plus que rien, absolument rien, ne serait changé à ses relations avec elle. Bientôt après il lui tomba entre les mains un roman de Rétif de la Bretonne qui, par exception, faisait l'éloge du mariage. Il écrit à son amie à cette occasion : « Il (Rétif) met trop d'importance aux petites choses. On

croirait, quand il vous parle du bonheur conjugal et de la dignité d'un mari, que ce sont des choses on ne peut pas plus sérieuses et qui doivent nous occuper éternellement. Pauvres petits insectes ! qu'est-ce que le bonheur ou la dignité ? ».

Cette exclamation avait une raison d'être toute personnelle. Son mariage, conclu en 1789, fut rompu dès l'été de 1791, parce qu'il avait découvert que sa femme, « plus âgée que lui, laide et sans fortune », ne savait ni s'occuper ni calculer, et qu'au lieu de vaquer à ses devoirs elle vivait avec des chiens, des chats, des oiseaux, des amis — et un amant. Ce n'est qu'en 1793, et après beaucoup d'ennuis et de difficultés, que la séparation judiciaire lui rendit la liberté.

Pendant toutes ces années le commerce épistolaire avec Mme de Charrière continua, passant par tous les degrés de l'enthousiasme fantasque, du souvenir reconnaissant, des vaines protestations de sentiments refroidis et de l'analyse satirique de soi-même, jusqu'à ce qu'il se tranformât de nouveau en amitié. Il y a des lettres dans lesquelles une inclination qui, au fond, n'est pas tout à fait éteinte, prend un cruel plaisir à ensorceler ce cœur de femme. Puis il en vient d'autres qui, avec un amer sarcasme, se raillent de lui-même et d'elle, qui n'ose se plaindre tout haut. Un jour, croyant avoir perdu l'infatigable sympathie qui le suit dans tous les méandres de son existence, Benjamin Constant demande à son amie, sur le ton le plus blessant, de lui renvoyer ses lettres. Presque toujours il est occupé de lui-même, de ses propres

souffrances, imaginaires ou réelles. Il se déclare si complètement désenchanté, qu'il ne souhaite plus rien au monde. « Il y a déjà 44 jours que je suis ici, et 57 que je ne vous ai pas vue. Quand il y en aura 114, ce sera toujours le double de gagné, et le tiers d'une année *will have crept through*. Que font, à propos, vos pauvres petits orangers que vous vouliez planter ? l'avez-vous fait ? sont-ils venus ? vivent ils encore ? Je ne veux pas en planter, moi. Je ne veux rien voir fleurir près de moi. Je veux que tout ce qui m'environne soit triste, languissant, fané... ! ». Mais quelquefois aussi, d'autres courants s'emparaient de cette nature singulière et mobile, et la femme qui en était témoin pouvait se reprendre à espérer, à croire encore à un retour vers des aspirations meilleures : « Soyez bien sûre », lui écrivait-il alors, « que de manière ou d'autre je n'aurai rien à me reprocher, qu'une longue et triste expérience m'a convaincu que le bien seul faisait du bien, et que les déviations ne faisaient que du mal. Je lutte de nouveau contre cette indifférence pour la vie et la vertu qui m'a déjà fait tant souffrir... Je me crois beaucoup moins amer qu'autrefois. Un an de supplice avec la femme certainement la plus insultante et la plus dure qui ait jamais existé, a changé mon caractère... ». «... Vous me dites que je deviens une créature sociale et aimante. Je l'ai toujours été. Mais nourri de vanité par ma première éducation, mis ensuite à la torture par les gens qui voulaient tirer de moi la sensibilité comme on exprime le jus d'un citron, puis précipité dans un cloaque de bêtise et d'apathie, avec un dé-

mon d'étourderie, et d'insouciance, et d'opiniâtreté, et d'ineptie, et d'incomplaisance, comment aurai-je été social et aimant ? ».

Des confidences faites sur ce ton dédommagèrent Mme de Charrière de bien des choses qui s'étaient passées dans l'intervalle. Elle ne voulait pas se priver de ces lettres, qui reliaient Colombier au monde, à la littérature, qui laissaient espérer que celui qui les avait écrites reviendrait, seul, libre, accessible peut-être aux souvenirs d'autrefois.

Dans l'automne de 1792 elle se rendit à Berlin, où elle se lia avec la maîtresse du roi, la comtesse Dönhoff, et fut traitée par Frédéric-Guillaume II comme une visiteuse de distinction qui lui venait de son pays de Neuchâtel [1]. Sa correspondance ne mentionne pas si elle se rencontra en cette circonstance avec Benjamin Constant. Une lettre d'elle à Suard, qu'ils avaient tous deux connu à Paris, dit seulement que Constant était encore à Brunswick, « plus sage, mais non moins ennuyé qu'il ne l'a vu ». « Il a bien de l'esprit », ajoute-t-elle, « car dans toutes ses lettres il me peint son ennui d'une manière toujours nouvelle et toujours intéressante. Cet aride sujet devient fertile entre ses mains ». [2] Des intérêts intellectuels communs subsistaient entre eux. C'est Mme de Charrière qui suggéra à Benjamin Constant, en 1788,

[1] Gaullieur, *Une demi-reine : Lettres de la comtesse Dönhoff et de Mme de Charrière*, 1792-1802. *Bibliothèque universelle de Genève*, 1849, 57 et 59.

[2] Charles Nisard, *Mémoires et correspondance historique et littéraire*, 80.

l'idée de réfuter le livre de Necker *Sur l'importance des opinions religieuses.* Ce fut là le point de départ de son grand ouvrage : *De la religion considérée dans sa source et dans ses formes,* auquel il devait travailler à peu près toute sa vie ; il ne parut en effet qu'en 1824, après avoir subi le contre-coup de l'inconstance d'esprit de son auteur. La manière dont il préparait son travail, et que Mme de Charrière décrit dans une lettre de cette époque, était caractéristique. Il prenait ses notes sur des revers de cartes, tandis qu'assise en face de lui, à la même table, la châtelaine de Colombier travaillait à une brochure politique. Il enfilait ensuite ces cartes les unes au bout des autres et s'en servait au fur et à mesure de ses besoins[1].

« L'utilité des faits est vraiment merveilleuse », disait-il plus tard ; « voyez, j'ai rassemblé d'abord mes dix mille faits ; eh bien ! dans toutes les vicissitudes de mon ouvrage, ces mêmes faits m'ont suffi à tout. Je n'ai eu qu'à m'en servir, comme on se sert de soldats, en changeant de temps en temps l'ordre de bataille ». Il le fit si énergiquement, qu'après un quart de siècle les agresseurs se trouvèrent placés sur la défensive.

Une traduction du livre de Gillies, l'*Essai sur les mœurs des temps héroïques de la Grèce*, paru à Paris en 1787, devait servir de préparation à la traduction du grand ouvrage de Gibbon, tâche à laquelle l'historien anglais en personne avait, à Lausanne,

[1] Benjamin Constant, *Lettres à sa famille,* 5 février 1794. *Revue internationale,* 18 avril 1887, 38.

encouragé Benjamin Constant. Mais celui-ci hésita trop longtemps et fut devancé par deux autres traducteurs, dont le premier volume vit le jour en 1788. L'un se nommait Leclerc de Septchènes ; l'autre était le roi de France Louis XVI. A côté de l'étude, que Benjamin Constant ne négligea jamais tout à fait, il s'occupait de politique. A Brunswick, le centre de la coalition et l'un des refuges de l'émigration, il passait aux yeux des uns pour Jacobin, aux yeux des autres pour aristocrate.[1] On alla jusqu'à lui imputer un moment la rédaction du manifeste du 25 juillet 1792. Lui-même, dans une lettre adressée vers ce temps-là à Mme de Charrière, qu'il trouve « trop peu démocrate », nomme Roland son *idole* et espère qu'il « écrasera les Marat, Robespierre, et autres vipères parisiennes ». C'était là le point de vue de la Gironde, mais avec des illusions de simple spectateur qui, plus rapproché des événements, ne les eût pas conservées longtemps. Dès 1790 il considérait les hommes comme des sots menés par des fripons ; puisqu'il fallait choisir, il préférait les Mirabeau et les Barnave aux Sartine et aux Breteuil. Le jugement qu'il porte sur les Allemands diffère seul de ce ton monotone de précoce désenchantement. Brunswick lui apparaissait après comme avant, il est vrai, sous les dehors d'une Béotie ; la cour, où il était chargé d'assigner leurs places aux invités dans les occasions solennelles, était pour lui un endroit où il perdait chaque jour dix heures de sa vie et passait le reste du temps à se faire des ennemis. Il trouvait les

[1] Comte de Mérode, *Souvenirs*, I, 47.

Allemands lourds en tout, dans la discussion, la plaisanterie, l'attendrissement et l'ennui. « Je vous abandonne leurs poètes tragiques, comiques, lyriques, *parce que je n'aime la poésie dans aucune langue* », écrivait le futur traducteur de *Wallenstein ;* « mais, pour la philosophie et l'histoire, je les trouve infiniment supérieurs aux Français et aux Anglais. Ils sont plus instruits, plus impartiaux, plus exacts, un peu trop diffus, mais presque toujours justes, vrais, courageux et modérés ». Dans l'été de 1793 Benjamin Constant était de retour à Lausanne, où déjà l'on prenait l'habitude de le surnommer « l'Inconstant ». Il alla aussi à Colombier, mais le temps passé ne revint pas ; son souvenir était plutôt fait pour empoisonner les dédommagements que le présent avait encore à offrir.

Dans le reliquaire de son roman d'*Adolphe* il réserva plus tard une place à M^me^ de Charrière. Elle y figure sous les traits de la femme âgée qu'il a aimée dans sa jeunesse et de la mort de laquelle il a été témoin, — circonstance qui n'est pas conforme à la réalité. « Comme tant d'autres », dit-il, « elle s'était, à l'entrée de sa carrière, lancée vers le monde, qu'elle ne connaissait pas, avec le sentiment d'une grande force d'âme et de facultés vraiment puissantes. Comme tant d'autres aussi, faute de s'être pliée à des convenances factices, mais nécessaires, elle avait vu ses espérances trompées, sa jeunesse passer sans plaisir ; et la vieillesse enfin l'avait atteinte sans la soumettre ». [1]

[1] Benjamin Constant, *Adolphe*, chap. 1^er^.

Il n'est que juste de comparer cette évocation de la morte à l'hommage qu'il adressait de Brunswick à Mme de Charrière vivante et qu'il voulait mettre en tête d'un livre qui ne fut jamais achevé : « A celle qui a créé *Caliste*, et qui lui ressemble, à celle qui réunit l'esprit au sentiment, et la vivacité des goûts à la douceur de caractère, à celle qu'on peut méconnaître mais qu'on ne peut oublier quand on l'a connue, à celle qui n'est jamais injuste quoiqu'elle soit souvent inégale, à la plus spirituelle et pourtant à la plus simple et à la plus sensible des femmes, à la plus tendre, à la plus vraie, à la plus constante des amies, salut et bonheur ». [1]

Tandis que ce drame intime se déroulait entre les murs de Colombier, il y eut en 1792 une reprise de correspondance entre ce château et celui de Coppet. Mme de Charrière, qui connaissait dès l'enfance, par son institutrice genevoise, la famille Necker, avait déjà échangé des lettres avec le père et la fille et les avait vus à Paris. Ensuite les deux dames avaient écrit en 1778 sur Jean-Jacques Rousseau. Deux ans plus tard, Mme de Charrière publia, sous le nom de la compagne du philosophe, Thérèse Levasseur, une réfutation du fait avancé par Mme de Staël, à savoir que l'infidélité de Thérèse aurait été cause du suicide de Jean-Jacques. Retournée en Suisse, Mme de Staël adressa, le 4 novembre 1792, une première lettre à la châtelaine de Colombier, pour la remercier du vif plaisir que lui avait causé la lecture de *Caliste ;* elle

[1] Gaullieur, *La jeunesse de Benjamin Constant. Bibliothèque universelle de Genève*, 1847, VI, 252.

mentionne en même temps une lettre que Mme de Charrière avait envoyée à Francfort dans l'intérêt de La Fayette, selon toute vraisemblance au roi de Prusse lui-même, son seigneur naturel en tant qu'habitante de Neuchâtel, car elle lui dit : « Il me semble que vous lire est toujours une émotion, même pour un roi ». Le 12 septembre et le 23 octobre elle revient sur le même sujet, car l'allègement espéré en faveur des prisonniers d'Olmütz n'avait pas eu lieu. La Fayette, complètement isolé, n'avait pas la permission de voir les officiers arrêtés en même temps que lui. « Et pourtant la haine seule des Jacobins aurait dû suffire pour inspirer l'humanité au cœur des rois ».

Dans l'intervalle, Mme de La Fayette aussi avait été jetée en prison et la reine exécutée. Cette mort, Mme de Staël l'appelle « une douleur intolérable », la tentative qu'elle avait faite dans l'intérêt de l'infortunée princesse l'avait attachée davantage à elle ; maintenant que tout était fini, la vie lui semblait dépourvue de valeur. La lettre qui suit, adressée de Nyon, le 31 décembre, à Mme de Charrière, est dominée par les mêmes idées. Un déluge, y est-il dit, a passé sur le monde moral : on se demande quelle colombe rapportera la première branche d'olivier. Quant à elle, elle ne désire plus qu'un asile où elle pourra trouver repos et sécurité pour elle-même et pour la colonne des réfugiés français, à laquelle Talleyrand songeait à se joindre.

La dernière lettre, datée de Zürich, 18 avril 1794, revient sur l'obligation de partager ses biens avec

ceux que l'amitié seule préserve encore de l'extrême misère. Mme de Staël avait pensé à Neuchâtel comme lieu de refuge et vint même à Colombier au sujet de cette affaire. [1] Mais des ordres d'expulsion contre les émigrés par le gouvernement prussien et l'aggravation de l'état de Mme Necker firent échouer ces projets et la rappelèrent à Coppet, où elle resta pendant les mois qui suivirent la mort de sa mère. Morris, qui avait cessé d'être ambassadeur et qui traversait la Suisse pour gagner de là l'Allemagne, la trouva entourée d'amis auxquels elle s'efforçait de rendre aussi agréable que possible le séjour sous le toit hospitalier de son père [1]. Morris, qui avait été témoin de tant de récents événements et qui de plus pouvait donner des renseignements sur le sort des amis demeurés à Paris, fut reçu à bras ouverts par la petite colonie ; mais il se plaint des abords difficiles de Coppet, qui ont mis sa goutte à une rude épreuve et l'empêcheront d'y retourner. [2]

En septembre, Mme de Staël alla faire un séjour à Lausanne, et ce fut à cette occasion qu'elle vit Benjamin Constant pour la première fois. Il avait, dans le cours de l'été, donné sa démission de chambellan à la cour de Brunswick, était revenu à Lausanne et chez son père, dont la propriété était située dans le voisinage, puis était allé, un beau matin, présenter ses respects à Coppet. Mme de Staël n'y était pas,

[1] Gaullieur, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, 157.

[2] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, I, 421. Lettre du 23 octobre 1794.

mais il la rencontra sur la route, et, sur son invitation, prit place dans sa voiture et retourna avec elle à Lausanne. On connaît le jour de cette première entrevue ; c'était le 19 septembre 1794. Benjamin n'était pas exempt à son égard de préventions que Mme de Charrière, entre autres, avait éveillées dans son esprit. Quand il était question de la fille de Necker, elle faisait ses restrictions, tant au sujet de sa personnalité que de la nature de son talent, qui alors paraissait trop peu simple à son goût épuré. Le 30 du même mois, Benjamin Constant mit son amie au fait de ses premières impressions sur Mme de Staël ; le soir de son arrivée il avait soupé avec elle, le lendemain déjeûné, dîné, soupé, le surlendemain déjeuné de nouveau, de telle sorte qu'il avait pu la voir et surtout l'entendre à loisir. Le résultat de ses observations, c'est qu'il trouvait Mme de Charrière trop sévère dans son jugement sur « l'ambassadrice », comme on avait coutume d'appeler Mme de Staël. « Je la crois très active, très imprudente, très parlante, mais bonne, confiante, et se livrant de bonne foi. Une preuve qu'elle n'est pas uniquement une machine parlante, c'est le vif intérêt qu'elle prend à ceux qu'elle a connus et qui souffrent. Elle vient de réussir, après trois tentatives coûteuses et inutiles, à sauver des prisons et à faire sortir de France une femme, son ennemie pendant qu'elle était à Paris, et qui avait pris à tâche de faire éclater sa haine pour elle de toutes les manières. C'est là plus que du parlage. Je crois que son activité est un besoin autant et plus qu'un mérite ; mais elle l'emploie à faire du bien... ».

Quelques semaines plus tard, le 21 octobre, arriva à Colombier une autre lettre de Benjamin Constant ayant de nouveau M^me^ de Staël pour objet. A quelques mots de critique, il répondait : « Depuis que je la connais mieux, je trouve une grande difficulté à ne pas me répandre sans cesse en éloges et à ne pas donner à tous ceux à qui je parle le spectacle de mon intérêt et de mon admiration. J'ai rarement vu une réunion pareille de qualités étonnantes et attrayantes, autant de brillant et de justesse, une bienveillance aussi expansive et aussi cultivée, autant de générosité, une politesse aussi douce et aussi soutenue dans le monde, tant de charme, de simplicité, d'abandon dans la société intime. C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi ; vous savez quelle a été la première. M^me^ de Staël a infiniment plus d'esprit dans la conversation intime que dans le monde ; elle sait parfaitement écouter, ce que ni vous ni moi ne pensions ; elle sent l'esprit des autres avec autant de plaisir que le sien, elle fait valoir ceux qu'elle aime avec une attention ingénieuse et constante, qui prouve autant de bonté que d'esprit. Enfin c'est un être à part, un être supérieur tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle et tel que ceux qui s'approchent, le connaissent et sont ses amis, doivent ne pas exiger d'autre bonheur ». — Ce que la correspondance ne dit pas se trouve révélé dans le *Journal intime* de Benjamin Constant, publié depuis peu, et auquel il confiait, sous le voile transparent

d'un français écrit en lettres grecques, les expériences les plus intimes de sa vie. « Il était convenu avec Mme de Staël que, pour ne pas la compromettre, je ne resterais jamais chez elle passé minuit ; quelque fût le charme que je trouvais dans nos entretiens et mes fougueux désirs de n'en pas rester à des discours, je dus céder devant cette ferme résolution. Mais, ce soir, le temps m'ayant paru encore plus court que de coutume, je pris ma montre pour démontrer que l'heure de mon départ n'avait pas encore sonné. Mais l'inexorable aiguille m'ayant donné tort, par un mouvement irréfléchi de colère digne d'un enfant je brisais sur le parquet l'instrument de ma condamnation. « Quelle folie ! Que vous êtes absurde », s'écria Mme de Staël. Mais quel sourire intérieur j'entrevis à travers ses reproches ! Décidément, cette montre brisée me rendra un grand service ». [1]

En effet, on lit dans le journal du lendemain : « Je n'ai pas racheté de montre, je n'en ai plus besoin ! ».

Mme de Charrière, lorsque la fatalité la mit en rapports avec Benjamin Constant, ne s'était fait aucune illusion sur l'issue d'une inclination née à l'âge où elle était ; mais elle avait au moins conservé l'espoir de parvenir à se l'attacher comme ami. Le moment vint où elle dut renoncer même à cette espérance. « Benjamin, vous faites votre toilette, vous ne m'aimez plus ! », lui avait elle dit en souriant tristement, un jour qu'elle le vit revenir de Coppet, apprêté comme un petit maître. Vers ce temps-là, elle écrivait

[1] Benjamin Constant, *Journal intime. Revue internationale*, 10 janvier 1887, 87-88.

à une amie qu'elle arrêtait souvent sa pensée sur Mme de Staël, non à cause de sa supériorité ou parce que la calomnie s'occupait d'elle. Elle ajoutait que Constant lui était toujours sympathique, mais elle n'aspirait pas à le revoir, bien qu'elle eût plus à perdre que lui à cet éloignement. Bientôt elle cessa sa correspondance avec lui, mais pour la reprendre plus tard, il est vrai, et jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire jusqu'en 1805, bien que son jeune ami oubliât souvent de lui répondre.

Elle qui n'appréciait nul écrivain plus haut que La Fontaine, elle conta sous le voile d'une fable la dernière et pénible déception de sa vie de femme. Cette fable a été écrite le 24 novembre, un mois après la lettre de Benjamin Constant qu'on a lue plus haut, et fait allusion au surnom de « Barbet » qu'on lui donnait en plaisantant :

Un vieux barbet, cher à son maître,
Chien caressant et dévoué,
S'il se voyait quelquefois rabroué,
Se consolait, tout prêt à reconnaître
Que c'était là le droit du jeu.
Chacun de bile a quelque peu,
Et qui reçoit tous les jours des caresses
Peut bien, parfois, supporter des rudesses.
De l'amitié des hauts et bas
Valent mieux que l'indifférence :
Décidément, moi je le pense,
Et le barbet aussi. Mais ne voilà-t-il pas
Qu'un jour son maître fait l'emplette
D'un petit chien (bichon, levrette,
L'un ou l'autre, il importe peu).

Son allure est vive et brillante,
Son poil luisant, son œil de feu,
Et sa manière en tout charmante ;
Car sans compter que pour l'esprit
Il est de race précieuse,
Dans l'école la plus fameuse
Pour les tours on l'avait instruit.
Le maître à l'excès s'en engoue,
Et sans merci le flatte et loue
En présence du vieux barbet,
Lequel, d'abord tout stupéfait,
Baisse l'oreille, fait la moue,
Puis de l'humble rôle qu'il joue
Se dégoûte enfin tout à fait [1].

Le fil qui, à partir de ce moment, se rompt dans la main de Mme de Charrière, se retrouve dans la main d'une autre.

Abreuvé de dégoûts, trompé dans tous ses calculs, brisé avant l'âge, au physique et au moral, l'illustre navigateur et apôtre de la liberté, Georges Forster, était mort en 1793 à Paris, délaissé et seul. Auparavant, avec la résignation stoïque de maint époux du dix-huitième siècle, il s'était réconcilié avec L. F. Huber, l'amant de sa femme, et lui avait recommandé ses enfants. Huber, qui avait épousé la veuve de Forster, Thérèse Heyne, la fille du célèbre philologue, menait avec elle en Suisse une vie gênée,

[1] Sainte-Beuve, *loc. cit.* et *Nouveaux Lundis*, I, 408, VI, 49, XI, 432. Puis *Un dernier mot sur Benjamin Constant. Revue des Deux Mondes*, 1833. — Secretan, *Galerie Suisse*, II, 79-91. — *Lettres de Mme de Charrière. Bibliothèque universelle de Genève*, 1844, 1849.

presque pauvre ; ils avaient traduit en allemand les romans de M^me^ de Charrière, *Adèle de Sénanges* de la comtesse de Flahault, et en avaient entretenu les journaux allemands. L'auteur de *Caliste* avait mis en relations Huber et Benjamin Constant ; en décembre 1794 Huber alla le voir à Lausanne et tint quotidiennement sa femme au courant de ses faits et gestes. Dès le premier soir passé chez Benjamin Constant, il fit la connaissance de M^me^ de Staël, qui, suivant l'habitude d'alors, y avait dîné à quatre heures. Lui aussi fut enchanté de son intelligence, de sa politesse pleine de simplicité et de sa vivacité, bien qu'il regrettât en elle « les sentiments profonds de sa Thérèse ». Il fit également la connaissance de Necker, de Matthieu de Montmorency et de Narbonne, dont il vante la noble simplicité. Quant à son jugement sur Benjamin Constant, il est curieux. « C'en est fait de lui, je le vois », écrit-il à son sujet ; « il ne vit que pour M^me^ de Staël et auprès d'elle. Il ne s'y sent pas heureux, on le remarque très bien, mais on lui pardonne volontiers de se laisser attirer. Dois-je chercher à modifier cet état de choses ? Je ne veux pas mettre de bâtons dans les roues, car à quoi bon détruire une illusion qui constitue en réalité le plus haut bonheur que peut atteindre un homme tel que lui, dont le cœur est bon et élevé, mais que la société a gâté jusqu'à un certain point quant au but de la vie et à sa satisfaction véritable ?... Il convient avec moi que dans un certain sens il ne pourra jamais être *moins* heureux que dans sa situation actuelle, quoiqu'il n'ait plus aucune espérance de le

devenir vraiment... Le mieux pour lui, dit-il, serait de pouvoir déployer une grande activité intellectuelle dans une vie d'étude et de solitude... »[1].

Tel était, après une jeunesse prématurément usée, qui le condamnait à n'éprouver plus de sentiment sincère, le jeune homme à la taille élevée et élégante, aux longs cheveux d'un blond roux et aux traits fins qui respiraient encore comme une sorte d'ingénuité et ne trahissaient rien de la subtile corruption du dedans ; un talent, mais pas un caractère, que l'impitoyable Mallet du Pan nommait « le plus pervers des hommes avant trente ans »,[2] sur lequel Joseph de Maistre prononçait, dès ce temps-là, un jugement écrasant[3], et que Mme de Staël qualifiait presque avec autant de justesse « le plus grand des hommes distingués ».[4] Sainte-Beuve, dont la finesse psychologique s'appuyait dans ce cas sur des traditions vivantes et des témoins oculaires, rapporte que d'abord elle l'aima peu. « De tout temps », dit-il, « leurs esprits s'étaient convenus bien mieux que leurs cœurs ; c'est par là qu'ils se reprenaient toujours ».[5]

[1] * L. F. Huber, *Œuvres complètes*, publiées par sa femme, I, 136 et sqq.

[2] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 307.

[3] Albert Blanc, *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique du comte Joseph de Maistre*, 24. Y comparer le *Journal intime* de Benjamin Constant, *Revue internationale*, 15 février 1887, 438.

[4] Mme de Staël, *Delphine*, portrait de Henri de Lebensei (Benjamin Constant), et *Dix années d'exil*, Œuvres, XV, 4.

[5] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, XI, 439-440

Ces deux êtres paraissaient si complètement destinés à se compléter l'un l'autre, qu'ils restèrent indissolublement liés alors même que la femme dut acheter la jouissance de ce commerce intellectuel au prix de tortures intimes. A l'époque de leur connaissance, Mme de Staël l'emportait sur Benjamin Constant en expérience politique, car elle avait agi, pendant que lui n'avait été que simple spectateur. Elle trouva en revanche chez lui le don de l'expression écrite et parlée, qu'il devait élever à une haute perfection ; une acuité d'observation qui se raillait elle-même, qui se rendait compte de tous les courants d'esprit, même les plus contradictoires, les plus étrangers au sien, reflétant les idées régnantes comme dans un miroir, mais assez indépendant et assez fort pour faire valoir les siennes. A cela s'ajoutaient des élans de passion, « et comme des poussées d'enthousiasme », qui le trompaient, lui et les autres, sur la nature de ses sentiments, préoccupés non d'amour et de dévouement, mais d'émotions nouvelles et des satisfactions de l'ambition.

Des aspirations de ce genre, Mme de Staël plus qu'aucune autre femme pouvait les satisfaire. C'est elle qui fit se décider pour la France et introduisit dans la vie publique le jeune homme placé entre trois pays et trois langues et encore incertain de lui-même, de son avenir, de son but. Initiatrice et coopératrice de la théorie politique à laquelle reste attaché le nom de Benjamin Constant, elle le précéda dans la carrière et lui ouvrit la voie.

A la fin de 1794 elle publia ses *Réflexions sur la*

*paix adressées à M. Pitt et aux Français*, le premier en date de ses écrits politiques. [1]

Encore sous l'impression presque immédiate de la Terreur, elle parle le langage de la modération et réclame, avec une grande élévation de vues, la formation d'un parti moyen qui fonderait la liberté. Celle-ci étant subordonnée à l'existence de la paix extérieure, elle s'adresse au plus redoutable adversaire de la France, à l'Angleterre personnifiée par Pitt, à laquelle appartient la voix prépondérante dans le conseil des peuples. Le premier intérêt des gouvernements, dit-elle, c'est de limiter la Révolution. La guerre seule prolonge la propagande jacobine, et, plus encore, l'existence du parti jacobin, souillé par tant de crimes. Du moment où elle aurait pris fin, le peuple français demanderait à un nouveau gouvernement d'assurer l'ordre social et la sécurité des personnes et de la propriété. Ce moment venu, on pourra se préserver des réactions et ne pas s'épuiser en luttes stériles contre le progrès de la raison et l'esprit du temps.

La chimère de l'égalité est devenue en France une religion politique, dont le temps et la paix seuls pourraient atténuer le fanatisme dangereux. Cette religion réunit en effet l'enthousiasme pour les abstractions métaphysiques aux sauvages déchaînements de l'avidité et de l'égoïsme, elle est à la fois un dogme et une déprédation, un principe et un intérêt. A côté des forces de destruction il y a aussi dans

[1] Mme de Staël, *Œuvres complètes*, II, 34-94.

la Révolution française des éléments de vie et des idées fécondes, qui ne doivent pas être enveloppés dans un même anathème avec ses crimes. La victoire appartiendra à celui qui sera à la fois assez indépendant et assez supérieur pour éviter les deux extrêmes et faire sienne la cause de la justice. Le but à atteindre est plus important que les moyens à employer. Si la république se montre impossible, la France reviendra au point de départ de ses vœux politiques, à la monarchie modérée, qui pour ses partisans n'a jamais été une religion, mais seulement un principe. Aussi sont-ils prêts à y renoncer du moment même où on leur prouverait qu'une Constitution sur le modèle de la Constitution américaine est en état de donner aux puissances des gages de paix et aux Français les vertus sévères que la forme républicaine réclame de ses adhérents[1].

Cette affirmation, répétée pour la seconde fois, que ses amis politiques sont prêts à accepter la république, est suivie d'un retour ému vers ceux auxquels l'avenir n'a plus de compensation à offrir : « Pardonnez, victimes innocentes », s'écrie Mme de Staël ; « pardonnez, vous qui pleurez la perte de tout ce qui vous fut cher, vous pour qui le temps n'a plus d'avenir, et qui ne pouvez plus contempler dans la France que le vaste tombeau de vos amis ; pardonnez à ceux qui vivent, à ceux qui ont sauvé de la fureur révolutionnaire les premiers objets de leur affection, d'essayer de se rattacher à leur mal-

[1] Mme de Staël, *Œuvres complètes*, II, 97-172.

heureuse patrie, et de former encore des vœux, quand pour vous il n'est plus que des regrets ».

Cet écrit fut suivi un an plus tard des *Réflexions sur la paix intérieure*, qui se meuvent dans le même cercle d'idées, mais sont empreintes d'une plus grande force d'argumentation et prennent parti, plus nettement encore, pour la forme républicaine [1]. La monarchie y est placée en face de l'alternative d'ouvrir avec les défenseurs de la Vendée et les émigrés une ère de vengeance et de représailles, ou de se détacher de leur parti et de donner des gages à la cause libérale. Mais ce dernier choix est aussi impossible que la politique de représailles, qui ramènerait la Terreur. Puisqu'un roi comme Louis XVI est devenu parjure, on ne peut plus compter sur une promesse royale.

D'ailleurs, il est impossible de relever le trône sans la hiérarchie sociale, qu'exclut l'idée révolutionnaire d'égalité. « La république s'offre d'elle-même aux Français, le chemin qui mène à la monarchie modérée passe par le despotisme militaire », [2] écrit Mme de Staël avec une clairvoyance qui, plus tard, parut vraiment prophétique. Après la mort de la reine, Morris avait exprimé la même conviction. « Oh ! César viendra, n'en doutez pas », [4] écrivait dès 1791 Catherine II à Grimm. Et, le 2 juin 1793, jour de la chute des Girondins, Lanjuinais avait prononcé ces paroles

[1] Mme de Staël, *Œuvres complètes*, II, 70, 87-88.
[2] Mme de Staël, *Œuvres complètes*, II. 97-172.
[3] Mme de Staël, *Œuvres complètes*, II, 113.
[4] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, II, 370.

vraiment prophétiques : « Je vois l'horrible monstre de la dictature s'avancer sous des monceaux de ruines et de cadavres, vous engloutir successivement les uns les autres et renverser la République ».

De ces considérations générales M^me^ de Staël passe aux idées pratiques. En examinant, dit-elle, le point de vue des partis en 1789, on trouve que les constitutionnels sont le plus voisins de la forme républicaine, car ils n'ont à retrancher de leur programme que la personne du monarque, pour mettre ce programme en accord avec les vœux du présent. En vertu des mêmes principes qui les ont fait devancer leur époque et créer la Constitution de 1791, ils sont maintenant appelés à être les défenseurs de la Constitution de 1795. Nul système gouvernemental, en effet, n'étant absolument le meilleur ou immuable de sa nature, cette Constitution aussi peut subir des modifications dans le sens de la Constitution américaine. La noblesse royaliste dans son immense majorité — ainsi conclut l'auteur — a pris les armes contre la patrie et lui est devenue étrangère. Ce sont les couches tout à fait inférieures de la population, les prolétaires, qui ont rendu possible le terrorisme de Robespierre.[1] La future République aura à distinguer entre les droits civils qui appartiennent à tous, et les droits politiques, liés à la propriété. Une idée qu'elle n'exprime pas, mais qu'elle laisse déjà nettement entrevoir, c'est celle de la domination de la classe moyenne, ayant à sa tête une aristocratie d'intelli-

[1] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, VII, 405.

gence et de talent. L'ancienne admiration pour la Constitution anglaise, qui reparaîtra pour inspirer la théorie perfectionnée et mûrie de ses derniers écrits politiques, est remplacée dans celui-ci par la sympathie pour les institutions démocratiques. Son regard ne se porte plus vers les salles de Westminster, d'où est sortie en 1688 la conception moderne de la vie publique ; elle cherche plutôt dans le jeune Etat qui s'est formé par delà l'Océan les moyens plus simples d'aboutir à des résultats analogues. Ces idées se trouvent également exposées dans une lettre d'elle à Rœderer en date du 9 juin 1795 [1] et s'accordent avec celles que son père consignait presque au même moment dans son livre *De la Révolution française*, et qu'on retrouve également dans ses derniers écrits. [2] Notons cependant une différence essentielle. Toutes les sympathies personnelles du ministre de Louis XVI demeurent réservées à la monarchie modérée. Ce n'est que parce qu'il la croit incompatible avec l'état de choses créé par la Révolution, et qu'il tient en particulier pour impossible la restauration des Bourbons, qu'il recommande la République ; mais il doute qu'elle parvienne à résoudre le problème de l'accord entre la liberté et l'égalité. Sa fille ne connaît pas ces doutes ; son choix est fait : elle opte pour la République.

Entre ces deux écrits se place le retour de Mme de Staël à Paris. Ils avaient été composés en vue de re-

[1] Rœderer, *Œuvres*, VI, 646.

[2] Necker, *Dernières vues de politique et de finance*, 1802. *Œuvres*, IX, X, XI.

mettre leur auteur en contact avec l'opinion publique. « En vérité », écrivait-elle à Meister, « il n'y a plus que la nature des choses à craindre, l'intention des gouvernants est bonne ». [1] En mai 1795 elle regagna la capitale, peu de temps après la reprise des relations diplomatiques entre la France et la Suède, qui était de nouveau le premier des Etats européens à se rapprocher de la République. Dès le mois de décembre, l'ambassadeur d'Angleterre à Stockholm avait fait savoir à son collègue de Copenhague que le baron de Staël se rendait à titre officiel à Paris. [2] La nouvelle était prématurée. Au mois de mars précédent Staël avait conclu à Copenhague, entre la Suède et le Danemark, un traité de neutralité armée, auquel les gentilshommes suédois amis de la Russie répondirent, sous la conduite du baron d'Armfeldt, par une conjuration dont le but était de renverser le régent et son ministre Reuterholm. Catherine II devait l'appuyer en amenant sa flotte devant Stockholm, quand tout à coup le complot fut découvert. Armfeldt prit la fuite. « Votre impératrice nous a bien tourmentés », écrivit M^me^ de Staël à Meister. « On dit qu'elle sait jusqu'à mon existence. Je voudrais bien ignorer la sienne ».

Dans l'automne de 1794, le baron de Staël alla rejoindre sa famille à Coppet. Au commencement de

[1] M^me^ de Staël à Meister. Lausanne, 12 mars (1795). Lettres inédites en la possession de M. le docteur Th. Reinhart.

[2] Lord Auckland, *Journal and correspondence*. Lord Henry Spencer à lord Auckland, 23 décembre 1794.

janvier il rencontra à Bade, près de Zürich, l'ambassadeur français en Suisse, Barthélemy, qui se préparait à ouvrir à Bâle les négociations de paix avec la Prusse. La Suède aussi s'occupait de l'affaire, quand la nouvelle des pourparlers entre Paris et Berlin amena l'électeur de Mayence à proposer au Reichstag de Ratisbonne de prendre les cours de Copenhague et de Stockohlm comme médiatrices pour l'Empire. A Berne, Staël eut un long entretien avec Mallet du Pan, auquel il exposa sa politique ; le publiciste en retrouva les idées fondamentales dans un discours de Boissy d'Anglas du 31 janvier, où l'on réclamait le Rhin, l'Océan et les Alpes, comme frontières naturelles de la France. [1] Ce n'est qu'en mars 1795 que, sur l'ordre de son gouvernement, Staël se rendit à Paris, où il s'entendit avec deux membres du Comité de salut public, Tallien et Cambacérès. Il devait tout d'abord venir en aide à la détresse financière de son souverain en demandant à la France de restituer à la Suède l'argent déboursé par elle pour ses préparatifs maritimes. Quant à l'ordre précis de reconnaître la République, il ne l'avait pas.

Les négociations n'aboutirent point, parce que Sieyès, membre du Comité de salut public, voulait, au lieu de l'alliance suédoise, une alliance russe. Alors comme jadis Staël résolut d'agir de son propre

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, introduction. — Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 107, 122 et 143. — Sorel, *La paix de Bâle. Revue historique*, VI, 76, — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, III, 245.

chef et il déclara à la Convention, dans la séance du 23 avril, qu'il reconnaîtrait la République française au nom de son gouvernement. Le hasard voulut que ce jour là Sieyès présidât l'Assemblée. Deux jours plus tard celle-ci fit un accueil solennel à l'ambassadeur de Suède. Il parut avec une suite de vingt personnes, en grand uniforme, et prenant place, conformément au cérémoniel arrêté, dans un fauteuil en face du président, il exprima l'espoir que la glorieuse France saurait s'élever désormais au-dessus des passions que réprouvent la morale et la philosophie politique, et donnerait à la race humaine le spectacle de l'alliance entre la force et la vertu. « Je viens », dit il, « de la part du roi de Suède au sein de la représentation nationale de France, rendre un hommage éclatant aux droits naturels et imprescriptibles des nations ».

Le président, qui cette fois était Boissy d'Anglas, lui donna ensuite, au milieu d'une tempête d'applaudissements, l'accolade fraternelle, parla sur un ton analogue, et rappela à Staël le fait bien connu de lui que, même sous Gustave III, l'ennemi de la liberté, la Suède avait formé en secret des vœux pour le triomphe de celle-ci en France. Cette reconnaissance de la République française devait avoir pour conséquence pratique la conclusion d'un traité sur la base de celui de 1793. La France promit de payer immédiatement quarante tonnes d'or, et pareille somme quatre semaines après la ratification du contrat par le duc-régent ; en échange de quoi la Suède devait s'obliger par des clauses secrètes à équiper dix fré-

gates et à réclamer de l'Angleterre le respect de sa neutralité et les vaisseaux suédois retenus dans les ports anglais. En cas de refus, elle s'emparerait des vaisseaux anglais naviguant dans le Sund, aussi longtemps qu'on n'aurait pas fait droit à ses réclamations. [1] Il s'agissait d'attendre la décision que prendrait le gouvernement suédois.

Dans l'intervalle Rœderer salua dans le *Journal de Paris*, au commencement de juin, la présence dans la capitale du baron de Staël et de son épouse comme un gage de bons rapports entre les deux pays. La présence de la fille de Necker paraissant, ajouta-t-il, éveiller la défiance de bon nombre de personnes, il a lu avec beaucoup d'attention, et spécialement à ce point de vue, les deux derniers écrits de M^me^ de Staël, en se demandant si elle désire la République et la paix. La réponse à cette double question est affirmative. [2]

La profession de foi politique que M^me^ de Staël rapportait à Paris se rencontrait avec la tournure prise par les événements et avec le courant d'opinion régnant. Le sentiment qui domina irrésistiblement au lendemain du 9 Thermidor et qui réunit entre elles toutes les classes, sans égards aux différences d'opinions, fut un besoin de vengeance et de représailles pour tant de cruautés subies.

Depuis le 22 prairial, les deux tiers des victimes

[1] Article *Staël* dans la *Biographie universelle* de Michaud. — Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, introduction.

[2] Rœderer, *Œuvres*, V, 81 et sqq.

du tribunal révolutionnaire avaient été des paysans ; d'après le témoignage des commissaires de Robespierre, sur quatre-vingts Français il n'y avait qu'un patriote. D'autre part, la persécution religieuse avait eu pour résultat, après trois années de durée, de faire envisager comme un acte d'hostilité envers la République la participation à un acte quelconque du culte, qu'il s'agît de la messe catholique ou du prêche protestant. Il n'y avait donc, pour ainsi dire, plus personne en France, sous le règne de la Convention, dont la vie ne fût exposée à la rigueur des lois.

Au moment où ce règne prit fin, le pays avait été si complètement appauvri et ruiné par la guerre civile, par les exécutions en masse, les décrets de bannissement et l'émigration, les réquisitions et recrutements constants, les assignats, le *maximum*, la dépréciation de la propriété et la dépopulation des campagnes, qu'en dépit de tous les succès militaires, il n'avait pas moins besoin de paix que ses adversaires. A l'exception des royalistes extrêmes, personne ne pensait au retour de l'ancien état de choses. Vouloir le rétablir, disait le conseiller des royalistes modérés, Mallet du Pan, est tout aussi impossible que le serait la tentative de reconstruire Saint-Pierre de Rome avec la poussière des chemins. On sentit d'autant plus généralement le besoin d'un gouvernement réglé, assez puissant pour écraser l'anarchie. Quand, toutefois, on fut revenu de l'émotion du premier moment et qu'on se fut habitué au sentiment de la délivrance, il devint de plus en plus évi-

dent que le 9 Thermidor avait été bien plus un changement de personnes qu'une modification de système, qu'il avait été avant tout, suivant le mot frappant de de Maistre, « une brouille de famille ». Sans doute, les dispositions les plus excessives de la Terreur, telle que la loi du 22 prairial ou celle qui accordait quarante sous à tout citoyen fréquentant une section, furent abolies par la Convention ; les prisons s'ouvrirent pour des milliers de gens qu'on y avait jetés, et on demanda compte aux pires instruments de la tyrannie jacobine, les Carrier, les Fouquier-Tinville, les Lebon, avec lesquels disparaissait la forme la plus hideuse de cette tyrannie elle-même. Mais après comme avant, la Convention demeura acquise aux principes révolutionnaires extrêmes ; elle ne les avait combattus qu'autant qu'ils la paralysaient d'abord. Les thermidoriens étaient des dantonistes qui avaient engagé, dans l'intérêt de leur propre salut, la lutte avec la Montagne. Ils y avaient été poussés non par une révolte morale contre des crimes dont ils partagaient la complicité, mais par la certitude où ils étaient d'être immolés par leurs adversaires s'ils ne réussissaient pas à les anéantir les premiers. Ce n'était pas à eux, mais à la pression de l'opinion publique d'une part, de l'autre au danger du rétablissement de la tyrannie jacobine, qu'on devait l'amnistie pour tous ceux qui déposeraient les armes dans le délai d'un mois, le rappel des soixante-treize Girondins survivants, et la tentative de pacification de la Vendée. Ceux qui avaient déchaîné la guerre demandaient la continuation des hostilités par les mêmes

raisons qu'ils avaient demandé leur ouverture, parce qu'en 1792 comme en 1795 la paix à l'extérieur devait forcément conduire à l'établissement de l'ordre à l'intérieur. Mais la défaite du parti jacobin, au 12 germinal et au 1er prairial, permit la conclusion de la paix avec la Prusse, paix qui fut l'œuvre des modérés.

A la tête des conventionnels était Sieyès. Sorti de son refuge, il rompit un silence de deux années pour attaquer à la fois les Jacobins et les constitutionnels de 1791, affirmer la nécessité d'une Constitution républicaine et faire entendre qu'il en tenait une toute prête. [1] Lui et ses partisans avaient surtout ceci à reprocher à la Révolution : c'est qu'au lieu de les élever eux-mêmes sur le pavois, elle y avait élevé Danton, Hébert, Saint-Just, Robespierre. Ceux-ci étant tombés, ces soi-disant indépendants revendiquaient intact l'héritage de 1793. A l'intérieur, exercice de la souveraineté au nom du peuple et conformément à l'interprétation de la Montagne, en maintenant l'idée égalitaire ; à l'extérieur, la guerre après comme avant, afin de créer un certain nombre de républiques aux frontières de la France et de relever les finances ruinées à l'aide de conquêtes et de confiscations.

Ce qui distinguait avant tout les Jacobins et les thermidoriens, c'est que le sang du 21 Janvier excluait toute entente entre les premiers et les partis monarchiques. Mme de Staël exprime bien haut son mépris

[1] *Notice sur la vie de Sieyès*, Paris, 17 5. (Publiée sans nom d'auteur, mais écrite par lui-même).

des sophismes par lesquels les auteurs du régicide cherchaient à le justifier. Le souci même du salut personnel fut invoqué comme moyen d'excuse,[1] et Carnot posa comme axiome que le peuple pouvait se tromper, mais jamais être coupable, car il ne frappait jamais que lui-même. Ses lois, bonnes ou mauvaises, devaient être exécutées, jusqu'à ce qu'il modifiât sa volonté.[2]

On s'efforçait de rendre la nation entière responsable de cet acte, dont la trace ne pouvait s'effacer. Ce dessein s'affirma dans la fête du 21 Janvier instituée comme fête nationale, et qui fut célébrée comme telle jusqu'en 1799. Du moment où les Jacobins reniaient les traditions de la Terreur, ils se condamnaient eux-mêmes. La situation des thermidoriens, nous l'avons dit, était tant soit peu différente. Acculés dans leurs derniers retranchements, ils pouvaient en appeler à la chute de Robespierre comme à une expiation de leur passé, et la certitude qu'ils avaient d'être anéantis sitôt que les terroristes parviendraient à reprendre le pouvoir, les poussait à se rapprocher des constitutionnels et des royalistes modérés.

Les premiers pas dans cette voie furent faits, on le sait, par Tallien, Fréron et Barras dès le commencement de 1795,[3] alors qu'il n'était nullement ques-

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 147-148.

[2] Thureau-Dangin, *Royalistes et Républicains :* Question de monarchie ou de République.

[3].* Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, III, 326. — André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration française*, 16-21. — Mallet du Pan, *Mémoires et Corres-*

tion encore d'un mouvement royaliste et qu'eux-mêmes n'aspiraient qu'à l'impunité pour le passé et à la conservation de leur fortune. Si égoïstes que fussent ces motifs, les événements semblèrent, quelques mois plus tard, se dessiner dans le sens de leurs désirs. Le besoin de paix se faisait si irrésistiblement sentir, qu'au mois de mars l'abandon même de toute conquête n'aurait pas paru une concession trop forte.[1] Après la paix du 5 avril avec la Prusse et la promesse faite par la Convention, le 21 mars, d'une nouvelle Constitution, les sympathies monarchiques se donnèrent libre carrière dans les brochures et dans la presse. Ce qu'on réclamait alors, ce n'était pas la Constitution jacobine de 1793, qu'avaient suspendue ses propres auteurs, mais la Constitution de 1791, modifiée dans l'intérêt du pouvoir exécutif[2]. La garde nationale fut réorganisée conformément à ces principes. La crainte du jacobinisme poussait de plus en plus la Convention, en dépit de sa résistance, du côté des modérés, dont l'influence fit rapporter certains décrets de confiscation contre les émigrés et les familles des guillotinés et amena le traité du 22 avril avec les chefs du soulèvement en Bretagne. Dans beaucoup de villes du midi, particulièrement à Lyon

*pondance*, II, 120-121, et *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 27 et 204.

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, III, 336.

[2] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, III, 357, 362, 364. — Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 46-47, 219. — Sayous, *Mémoires de Mallet du Pan*, II, 120.

et à Aix, la réaction menaçait de se livrer à des représailles sanglantes. Les Jacobins répondirent à ces menaces par l'insurrection du 1er prairial, qui, pour le moment, scella leur défaite et gagna la majeure partie de l'opinion publique à la monarchie modérée comprise dans le sens de 1789. Celle-ci avait en pleine Convention, au sein même du Comité de Constitution, dans la personne de Lanjuinais, Boissy, Lesage et Durand, des partisans qui, ne pouvant encore atteindre directement le but, cherchaient à faire nommer un Président. Ils songeaient pour l'avenir à Louis XVII, que son isolement complet dérobait à l'influence des siens; mais déjà la Convention avait jeté un germe de mort dans la frêle constitution du malheureux enfant. [1] Il mourut le 8 juin. Les espérances mal définies qui s'étaient attachées à son nom menaçaient de descendre à jamais dans la tombe avec lui. On savait que le prétendant de Vérone, proclamé à ce moment par l'armée de Condé sous le nom de Louis XVIII, ne pactiserait pas avec les patriotes de 1789. Placés devant l'alternative d'un retour à l'ancien état de choses dans le sens de l'extrême droite ou d'une réaction inévitable du parti jacobin, les partisans de la monarchie constitutionnelle se trouvèrent poussés de jour en jour davantage dans le camp républicain; il s'agissait pour eux de fortifier le parti modéré et d'attendre un moment plus favorable pour la réalisation de leurs propres desseins. [2] Mais il survint des

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 106 et 206.

[2] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de*

événements qui rendirent vains tous les calculs et amenèrent une nouvelle crise.

En Bretagne d'abord, puis en Vendée, s'était rallumée depuis la fin de mai la flamme mal éteinte de la guerre civile, attisée par les émissaires des princes, qui comptaient sur le secours de l'Angleterre. Puisaye, un constitutionnel qui avait eu des relations avec la Gironde, avait longtemps travaillé en Angleterre à obtenir ce secours, et venait enfin de réussir auprès de Pitt. Il reçut le commandement de l'expédition d'émigrés qui, appuyée par la flotte anglaise, devait débarquer sur la côte de Bretagne.[1]

Si le chef de la maison de Bourbon réussissait à écarter, par des déclarations formelles, la crainte d'une réaction, à grouper tous les éléments d'ordre autour de la monarchie constitutionnelle et à devenir de chef de faction qu'il était un roi national, c'en était fait, dans la disposition d'esprit du pays, des plans opposés. La France, en effet, haïssait les Jacobins, méprisait la Convention et aspirait à un état légal. Pendant tout le cours de la Révolution, la possibilité d'une restauration n'avait jamais été aussi proche, et rarement meilleures chances furent plus complètement perdues. L'expérience, qui avait ouvert les yeux aux royalistes de l'intérieur et leur avait conseillé la modération, n'avait exercé aucune action sur les émigrés, qui influençaient le prétendant de Vé-

*Vienne*, I, 237-240. — Benjamin Constant, *Lettres à sa famille*, Paris, 7 août 1795. *Revue internationale*, 25 avril 1795.

[1] André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration française*, 5 et sqq.

rone et dominaient entièrement le comte d'Artois. Tous les avertissements d'hommes bien au courant de la situation, tels que Mounier, le diplomate anglais Wickham, qui résidait en Suisse, et lord Macartney, que Pitt envoya en juin à Vérone, restèrent inutiles[1]. Des agents subalternes, l'abbé Brotier, Lemaître et Des Pomelles, à Paris, appelèrent de nouveau aux armes, sur l'ordre du roi, les royalistes de l'Ouest, mais ils semèrent en même temps la division et la discorde parmi les chefs, représentèrent Puisaye comme un traître et éparpillèrent leurs forces, auxquelles le commandant éprouvé des armées républicaines, le général Hoche, opposa avec une froide résolution tous ses moyens de résistance.

Le 25 juin, la flotte anglaise jeta l'ancre dans le golfe du Morbihan, près de la péninsule de Quiberon, et deux jours plus tard les émigrés débarquèrent; le comte d'Artois devait se mettre à leur tête.[2] En même temps, le comte d'Hervilly, chef royaliste, se refusa, sur le conseil de l'abbé Brotier, à agir d'un accord commun avec Puisaye, et ordonna aux chouans de se réunir à Quiberon et d'y recevoir le prince. Trente mille Bretons, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs prêtres et tout leur attirail, se trouvèrent rassemblés là, défendus du côté de la terre seulement par le chétif fort Penthièvre. Pendant ce temps la

[1] André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration française*, 107 et sqq.

[2] Forneron, *Histoire des Emigrés*, 11, 90-109. — Lord Stanhope, *Life of Pitt*, 11, 332. — Alfred Nettement, *Quiberon*.

flotte anglaise retournait chercher un second corps d'émigrés.

Avant qu'elle fût de retour, d'Hervilly attaqua par terre, le 16 juillet, l'armée de Hoche ; il fut battu et mortellement blessé. La bataille n'était pas terminée, quand le second corps, commandé par le jeune Sombreuil, débarqua dans la péninsule. Le 20 juillet, jour néfaste où les éléments déchaînés semblaient s'associer à l'œuvre destructrice des hommes, le fort Penthièvre, qu'occupaient des soldats prisonniers ou déserteurs des armées républicaines, tomba par trahison entre les mains de Hoche. Celui-ci fit alors avancer ses troupes en dépit du feu des vaisseaux anglais. Les royalistes étaient perdus. Des officiers républicains, dont deux généraux, crièrent aux gens de Sombreuil, qui continuaient à se défendre, de poser les armes, qu'on les traiterait en prisonniers de guerre. La plupart auraient pu encore se sauver sur les vaisseaux anglais, mais on croyait à une capitulation, et à peu près quinze cents hommes seulement parvinrent à atteindre la flotte anglaise ; tous les autres furent massacrés ou pris. Tallien remplissait à l'armée les fonctions de commissaire de la Convention et inclinait à la clémence ; mais revenu à Paris, il se vit accusé par Sieyès d'intelligences avec les royalistes, et, pour se sauver lui-même, sacrifia les vaincus. Hoche, qui ne voulait pas accepter le rôle de bourreau, remit au général Lemoine le commandement des troupes. Celui-ci trouva une commission qui condamna à mort les émigrés pris les armes à la main, au nombre d'un millier à peu près. Les exécutions

durèrent des mois. Puisaye était parvenu à s'échapper et se remit quelques semaines plus tard à la tête des chouans. Le comte d'Artois se rendit au mois d'août en Angleterre, gagna de là, à bord du « Jason », la baie de Quiberon, puis l'île d'Yeu. Charette et Stofflet, qu'il avait déterminés à rompre la paix, l'attendirent en vain à la tête de leurs fidèles Vendéens. En novembre, le frère du prétendant rentra en Angleterre sans avoir touché le continent et abandonna à leur triste sort ceux qui, comptant sur sa parole, avaient repris les armes au mois de mai. C'est ce que Charette n'hésita pas à constater. Saignant encore de ses blessures, il fut, l'un des derniers, fusillé à Nantes en mars 1796. [1]

La seule excuse que l'on peut faire valoir en faveur du prince de la maison de Bourbon, c'est que les chouans n'offraient pas les mêmes garanties que les paysans de Lescure et de La Rochejacquelein, et que la guerre contre les armées républicaines était devenue, pour eux aussi, une entreprise de brigandage, de pillage et de destruction contre tous ceux qui ne se rangeaient pas de leur parti. [2]

Tandis que sur la côte de Bretagne les bannières royales, teintes de sang, s'affaissaient dans la poussière, le prétendant se décidait en faveur d'une me-

[1] Toulongeon, *Histoire de France depuis* 1789, V, 271 et sqq. — Forneron, *Histoire des Emigrés*, II, 99, 155. — André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration*, 70-71 et 133. — Albert Duruy, *Une page de la vie de Hoche. Revue des Deux Mondes*, juin 1884.

[2] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 3.

sure qui devait porter un coup plus sensible à sa cause que toutes les défaites matérielles.

Avant l'arrivée à Vérone de Macartney, le 6 août, et pour échapper à l'obligation de tenir compte des décisions de l'Angleterre, Louis XVIII publia le manifeste qui faisait connaître à la nation française ses intentions et qu'il eut soin de présenter comme son œuvre toute personnelle. Il s'y déclarait pour l'ancienne Constitution française telle qu'elle avait existé avant 1789, et faisait dépendre les futures réformes du maintien complet de l'autorité royale. Les régicides étaient exclus de l'amnistie promise.[1] En guise de commentaire à ce texte et pour prévenir toute interprétation atténuante, un des confidents de la cour de Vérone, d'Entraignes, publia une brochure où les constitutionnels étaient mis sur la même ligne que les gens de la Montagne, et qui traitait de régicides, « pires que les Jacobins et dignes de mort », les députés qui avaient prêté serment dans la salle du Jeu de Paume. D'autres allèrent plus loin encore. C'est ainsi qu'un futur ministre de Louis XVIII, Ferrand, aurait voulu voir Malouet à la potence, pour faire un exemple.

Après cet acte du prétendant, comparé par un récent historien[2] de la Révolution au « *gran rifiuto* » dont parle Dante, c'en était fait de tous les plans de restauration. La monarchie était devenue impossible.

A part la Bretagne et la Vendée, nul parti en

[1] André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration*, 104-133.
[2] Sorel, préface de l'ouvrage d'A. Lebon, XIX.

France n'était prêt à accepter ce qu'on lui offrait de Vérone. Les sympathies des conservateurs revinrent à la République et à la Constitution — celle de l'an III — qui occupe une place dans l'histoire de la France et a fondé le gouvernement du Directoire.

Mme de Staël déclare cette Constitution infiniment plus raisonnable et meilleure que celle de 1791. Seulement, la République ne pouvait rester confiée plus longtemps aux mains ensanglantées des conventionnels, et les survivants de la Gironde lui semblaient trop inextricablement liés au système démocratique pour pouvoir aider à une réconciliation des partis. Ses yeux étaient fixés sur Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Daunou, « qui cherchaient le milieu entre la royauté et la démagogie », [1] et auxquels leur passé politique sans tache assurait à un si haut point l'estime publique, qu'aux élections de septembre Lanjuinais fut nommé par soixante-treize départements et Boissy d'Anglas par soixante-douze. [2] Depuis le mois d'avril ils faisaient partie de la commission des Onze chargée d'élaborer la Constitution et qui comptait, avec Thibaudeau et Durand-Maillane, représentants de l'ancienne droite, La Reveillère, Louvet, Berlier, Lesage, Creuzé-Latouche et Baudin (des Ardennes). A eux se joignirent tous les modérés, qui n'abandonnèrent la monarchie que quand elle se fut elle-même rendue impossible et qui n'acceptaient la République qu'à la condition qu'elle se purifiât de tous les éléments

[1] Thibaudeau, *Mémoires*, I, 149.

[2] Thureau-Dangin, *Royalistes et républicains :* La question de monarchie ou de république.

anarchistes. Le problème le plus difficile du moment, écrivait Mme de Staël à Rœderer, ce n'est pas le partage des pouvoirs, devenu le mot d'ordre de tant d'ignorants, mais bien plutôt leur action commune. Il faut se souvenir de la situation impossible des ministres sous la Constituante et les prendre à l'avenir parmi les membres du sénat, en établissant un perpétuel échange d'idées entre les deux organes de la représentation nationale. [1]

Ces paroles en faveur de l'introduction des formes parlementaires sont datées du 9 juin, un jour après la mort de Louis XVII.

Ainsi que l'écrivait Mallet du Pan à Vienne, cet événement n'avait pas empêché le comte Carlotti, ambassadeur de Toscane et représentant du neveu de Marie Antoinette, de donner à la campagne une fête brillante, où des femmes tout à fait décriées, des concubines de députés encore couverts du sang de Louis XVI, déployèrent le luxe tapageur de leurs équipages, de leurs joyaux et de leur toilette. Mme Tallien y avait été l'objet d'hommages tels qu'on n'en rend qu'à une reine, et Mme de Staël aussi avait pris part à cette orgie avec « le sans-culotte son mari » [2]. C'est sur ce ton que les hommes de parti, dans la chaleur du combat, parlent de ceux qui ne se rallient pas à leur cause. Bientôt on fera dire par le baron de Staël au boucher Legendre : « Citoyen représentant,

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII. Lettre de Mme de Staël, 20 prairial an III (9 juin 1795.)

[2] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 333.

viens dîner chez moi ; je te ferai faire bonne chère, je te donnerai du bon vin, et ma femme n'y sera pas ». [1]

L'aigreur de la presse royaliste s'accrut à mesure que les événements lui donnaient tort et que les plus perspicaces d'entre les monarchistes reconnaissaient le peu d'avenir de leur cause.

Ce qu'ils ne pardonnaient pas à Mme de Staël, c'est que, pour servir la République, elle s'entourait de modérés de toutes les nuances et réclamait leur appui pour la nouvelle Constitution. Pendant les trois ou quatre mois de ce séjour à Paris, l'ambassade de Suède s'ouvrait hospitalièrement chaque *decadi* à ce monde nouveau, qui, plus impérieusement encore que le monde anéanti pour toujours par le 10 Août, revendiquait son droit à la vie et était âpre à la jouissance et avide de plaisirs.

On l'a bien souvent décrite, la jeunesse dorée de Fréron, la bande des muscadins et des incroyables qui, après Thermidor, remplissait le Palais-Royal et les boulevards, occupait les vingt-trois théâtres de Paris, se livrait à la danse et à des fêtes sur les places publiques où le sang de la guillotine était à peine séché, dans les couvents et les palais abandonnés, dans les prisons vides et même dans les cimetières ; [2] un gros bouquet de roses à la boutonnière de leur court habit gris, le gilet orné de boutons de nacre,

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 10.

[2] De Goncourt, *Histoire de la société française pendant le Directoire*.

leurs longs cheveux poudrés — les « oreilles de chien » — tombant sur leurs épaules ; le chapeau enfoncé sur le front, donnant le bras à la femme ou à la jeune fille vêtue à la grecque ou à la romaine, à laquelle cinq années de Révolution avaient désappris la retenue de son sexe et qui, comme la courtisane dont elle ne craignait plus le contact, ne paraissait avoir d'autre préoccupation que de regagner le temps perdu pour le plaisir. On se réunissait aux « bals des victimes », accessibles seulement à ceux qui avaient eu un des leurs guillotiné et où les femmes devaient paraître dans le costume que leur mère ou leur sœur portait en marchant à l'échafaud, — en châle rouge et les cheveux coupés,— comme nous les montrent les caricatures de Carle Vernet[1].

Aux jours de révolte, en Germinal, Prairial, Vendémiaire, quand les Jacobins tentaient d'interrompre la fête ou l'orgie, cette jeunesse se trouvait prête, l'épée ou le bâton en main, à défendre contre eux le droit à l'existence. Mais le cadre extérieur où se mouvait cette nouvelle génération avait changé.

C'est à peine si l'on reconnaissait le Paris de 1789. Toutes les églises étaient fermées, tous les couvents enlevés à leur destination première. L'intérieur de Notre-Dame servait de dépôt de vin ; au milieu du jardin des Tuileries on avait érigé à Jean-Jacques Rousseau une statue qui le représentait assis, en habit du matin, tenant en main le tableau symbolique de la nature. La terrasse des Feuillants, qui termi-

[1] Charles Nodier, *Souvenirs et portraits de la Révolution*, 1re édition, 111.

nait le jardin royal du côté de la rue actuelle de Rivoli, avait été remplacée par des restaurants et des buvettes. La Convention continuait à siéger dans le palais du roi, mais on mettait Saint-Cloud en vente pour cinq mille livres en monnaie ; les honnêtes gens évitaient le Palais-Royal et ses environs ; l'hôtel de Noailles était devenu un café ; deux coiffeurs se disputaient la propriété de Meudon ; le château de Madrid, situé dans le bois de Boulogne et que Mme de Staël avait habité dans son enfance, avait disparu du sol. Les hôtels aristocratiques du faubourg Saint-Germain s'acquéraient à des prix dérisoires, souvent contre des provisions de farine, de blé et de viande salée ; on détruisait, gaspillait ou volait leurs trésors artistiques. Tout avait changé de face. Une seule chose subsistait encore : le contraste entre le pauvre et le riche, entre le luxe excessif et l'extrême misère, que les harangueurs de la multitude des malheureux et des déshérités avaient si souvent promis d'abolir. Sieyès avait tenu parole : les propriétaires étaient changés.

A la suite de la Terreur, le nombre des bannis et des émigrés se montait à cent cinquante mille.[1] Ils expiaient avant tout le crime d'avoir été riches, d'avoir formé le fond des couches supérieures de l'ancienne société. La Révolution n'était d'ailleurs pas restée dans ces limites, elle avait étendu sa guerre à la propriété contre tous ceux qui possédaient quelque chose. L'application et l'économie, l'ordre et le travail se virent exposés aux mêmes persécutions que

[1] Taine, *La Révolution*, III, 381.

la fortune acquise par héritage, et le *maximum* ruinait le paysan qui avait livré aux flammes les titres de propriété de son seigneur. Barère avait dit du commerce qu'il était « usuraire et anti-révolutionnaire » ; Carrier prôna la destruction des marchands et des riches, et le peuple pilla impunément greniers et boutiques. Jamais, cependant, il ne fut plus profondément en proie à la misère qu'entre l'inauguration du règne des Jacobins et le 18 Brumaire. 1793 et 1794 avaient été des années de disette, pendant lesquelles les paysans et les journaliers qui ne voulaient pas travailler la terre pour en vendre les produits à des prix dérisoires avaient été jetés par masses dans les prisons. Les villes restaient sans arrivages, les marchés sans approvisionnements. On parvint à faire vivre artificiellement Paris aux dépens des campagnes, mais il en coûtait chaque jour des millions au gouvernement pour nourrir chétivement la population, réduite à la ration et qui assiégeait une partie du jour et de la nuit les boutiques des boulangers et des bouchers afin d'obtenir sa maigre pitance, qu'elle devait souvent encore disputer à coups de poing. Quand, en 1795, les décrets de mort ne purent plus dissimuler la ruine de l'Etat et que le cours des assignats resta abandonné à lui-même, le louis d'or, en février 1796, valut six mille cinq cents francs en papier ; un dîner de deux couverts au Palais-Royal coûtait quinze cents francs en assignats, un dîner de vingt couverts vingt mille francs ; une course en fiacre d'une heure, payée de la même façon, équivalait à six mille francs. Une livre de pain coûtait quatre-

vingts francs, une livre de viande soixante, une livre de chandelles cent quatre-vingts, une bouteille de vin cent francs. « Si les rois de France avaient fait subir à leurs sujets la moitié de ces souffrances, on se serait révolté de toutes parts », observe Mme de Staël. [1]

En juin 1795 on courait de Paris aux environs pour attraper un peu de pain, et les gens tombaient de faiblesse dans les rues, quelques-uns pour ne plus se relever. On porte à un million au moins le nombre de ceux que les privations tuèrent pendant ces années-là. [2] Les causes qui appauvrissaient le pays enrichissaient certains individus. L'agiotage et les exactions d'une part, la mise à profit des circonstances de l'autre, formèrent les fortunes modernes, ces fortunes en portefeuille affranchies de toute charge publique directe. On vit surgir les rois de la Bourse : Hainguerlot, Tilière, Séguin, avant tout Ouvrard, la grandeur financière du Directoire, qui, à trente ans, disposait de vingt-neuf millions. Au Raincy, l'ancienne résidence d'été du duc d'Orléans, et dans ses hôtels de Paris, Ouvrard recevait les illustrations du jour, jusqu'à ce que l'Empire vînt détruire sa fortune et que Napoléon le forçât, sous peine d'être fusillé, à restituer l'argent volé à Naples. Il y avait également, parmi les conventionnels, des hommes qui voyaient surtout dans leur situation un moyen de s'enrichir et qui osaient s'entourer de luxe. Fouché

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 146. — Schmidt, *Tableaux de Paris*, I, 200 et sqq. — Taine, *La Révolution*, III, 379 et sqq : Les gouvernés.

[2] Taine, *La Révolution*, III, 245-247.

s'en tenait au principe que « ceux qui n'aiment pas la Révolution ont à payer pour ceux qui la font », et jeta alors la base de sa colossale fortune. [1] Tallien, fils d'un cuisinier, qui avait tiré de prison à Bordeaux la fille du banquier Cabarrus, femme divorcée d'un juge au Parlement, M. de Fontenoy, revint par elle à des sentiments d'humanité, l'épousa, et la promena sur un char découvert à travers les rues de la ville en qualité de Déesse de la liberté, le bonnet phrygien en tête et une pique à la main. On sait comment la seconde arrestation de Mme Tallien par Robespierre amena la chute de celui-ci. Les cœurs battaient quand la ravissante jeune femme aux cheveux flottants et au doux regard rêveur dépeignait ses souffrances d'alors, sa course de Versailles à Paris en passant devant l'échafaud, les terreurs de la prison et ses mortelles angoisses, et sa bonté compatissante lui valait l'indulgence pour les erreurs de sa vie privée. [2] Fêtée sous la dénomination de Notre-Dame de Thermidor, elle était désormais l'héroïne du jour et donnait le ton à la société nouvelle. Quant à la nature de ce ton, la chronique scandaleuse du temps nous la révèle. En remerciement d'un article qui lui avait fait plaisir, Mme Tallien tendit à Lacretelle jeune son bras à baiser, bras « digne de la Vénus du Capitole ». Le jeune homme redevint maître de lui en voyant ce même honneur réservé à un

[1] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, I, 278-288. — De Martel, *Fouché*.

[2] Charles de Constant, *Paris à l'époque du Directoire*. *Bibliothèque universelle de Genève*, 1834, I, 393 et sqq

député de la Montagne qui avait fait volte-face. L'allemand OElsner comparait la maison du raffiné Barras à un tripot de second ordre, celle de Rewbell à une gargote. [1] Chez Julie Talma, où Ducis, André Chénier et Lebrun, puis Vergniaud et Lavoisier, s'étaient rencontrés jusqu'en 1793, se rassemblaient maintenant Sieyès, Marie-Joseph Chénier, Louvet et Bailleul. [2] Joséphine Tascher, la veuve de Beauharnais, ne connaissait pas encore Bonaparte et recevait les hommages de Barras, qui unissait l'attitude extérieure de la société dans laquelle il avait grandi et les habitudes du gentilhomme et de l'officier français au cynisme brutal de l'époque dont il mérita d'être le représentant typique.

Pour se tirer d'affaire et prendre position dans ce monde nouveau, il fallait se résigner à toutes sortes de choses.

M^me^ de Staël, la seule femme dans le Paris d'alors qui pût se rattacher à un passé social, restait fidèle à ses amis royalistes, Matthieu de Montmorency, Dupont de Nemours, l'abbé Morellet, Choiseul, Suard, Lacretelle jeune, qui avaient eu la chance de survivre à la Terreur ; mais en même temps elle était en relations avec Daunou, Cabanis, Garat, Lanjuinais, Tracy, Ginguené. Elle se lia avec Boissy d'Anglas, Marie-Joseph Chénier, et recourut en faveur des persécutés à l'influence de Tallien et de Barras. [3] Des

[1] * OElsner, *Préface* des *Œuvres complètes* de Sieyès.

[2] De Goncourt, *La société française pendant la Révolution*, 15.

[3] Thibaudeau, *Mémoires*, I, 133. — Sainte-Beuve, *Por-*

éléments aussi dissemblables ne pouvaient se concilier ; on ne lui pardonna pas toujours de les réunir chez elle. Et cependant ces relations lui permirent de faire bénéficier les uns du pouvoir ou de l'influence des autres.

Un des premiers qui lui dut ainsi le retour dans sa patrie fut Talleyrand. Depuis son expulsion d'Angleterre, en janvier 1794, il vivait aux Etats-Unis, à Philadelphie, aspirant ardemment à rentrer en France. Ses essais d'intrigue contre Washington, de concert avec son vieil ami Jefferson, lui avaient fait perdre le peu de sympathie sur laquelle les Français pouvaient alors compter de la part des Etats-Unis. [1] Il était si fatigué de sa vie de là-bas, qu'il sacrifia ses dernières ressources pour équiper, avec son ancien collègue de la Constituante, Beaumetz, un vaisseau qui devait les emporter aux Indes-Orientales. Au moment de mettre à la voile, la nouvelle du 9 Thermidor fit renoncer Talleyrand à son voyage. Beaumetz s'embarqua seul et l'on n'entendit plus jamais parler du vaisseau qui le portait, tandis que son ami plus heureux accueillit l'offre de Mme de Staël par ces mots désespérés : « Si je reste encore un an ici, j'y meurs ». [2] Ces plaintes étaient à peine nécessaires pour aiguillonner le zèle infatigable de son amie, qui gagna à sa cause Marie-Joseph Chénier. Le 5 septembre 1795, deux jours après que

*traits contemporains*, IV, 273 : *Daunou*. — *Portraits de femmes* : *Mme de Staël*.

[1] Sir Henry Lytton Bulwer, *Talleyrand*, 131-132.

[2] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII, 28, note : *Talleyrand*.

le général de Montesquiou eut été autorisé à rentrer en France, Chénier sollicita de la Convention le rappel de l'ex-évêque d'Autun. Contrairement aux propres déclarations de Talleyrand à lord Grenville du 18 septembre 1792 et du 1er janvier 1793, qu'il n'était venu en Angleterre que dans la seule intention de « jouir de la paix et de la sûreté personnelle à l'abri d'une Constitution protectrice de la liberté et de la propriété », Chénier déclara avoir entre les mains un mémoire dont il existait un double dans les papiers de Danton. Ce mémoire, daté du 25 novembre 1792, tendait à prouver que Talleyrand s'occupait à consolider la République, lorsque, sans motif et sans rapport préalable, on l'avait décrété d'accusation. Ce prétendu mémoire n'a jamais été mis sous les yeux de personne. Tout ce que Talleyrand et Chénier purent présenter fut un passeport signé Danton et conçu en ces termes : « Laissez passer Ch.-Maurice Talleyrand allant à Londres par nos ordres ». [1] Ces explications suffirent à la Convention. Un vaisseau danois amena Talleyrand à Hambourg, où Dumouriez, Mme de Genlis, la comtesse de Flahault et le duc d'Orléans s'étaient réfugiés avec beaucoup de leurs compatriotes ; il était accompagné de Mme Grant, la belle créole qu'il épousa plus tard. Il se rendit à Paris en janvier 1796, mais n'y revit que l'année suivante Mme de Staël, alors en Suisse.

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII, 28-29. — Michaud, *Talleyrand*. — Talleyrand, *Eclaircissements donnés à ses concitoyens*, 1798. — Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, V, 132, note.

Ce qui servit surtout celle ci, dans ses efforts en faveur de Talleyrand et de tant d'autres, c'était la liberté dont jouissait la presse depuis Thermidor. Vingt-neuf rédacteurs de journaux, dans la capitale seule, avaient été immolés par la Révolution, et pourtant, chose digne d'attention, leurs rangs n'offraient pas de vides, et la réaction terroriste du 18 Fructidor trouva de nouveau quarante-deux journaux à supprimer. [1] Au lendemain de la mort de Louis XVII et à la suite de Quiberon, l'opinion était si favorable aux idées modérées, que les monarchistes constitutionnels, pour ne pas être confondus avec les irréconciliables, s'en tenaient strictement à la défensive et laissaient reposer pour le moment la question de la forme de gouvernement. Le programme des royalistes, de La Harpe, Fiévée, Michaud, Suard, Fontanes et Lacretelle dans *Le Mémorial, La Quotidienne*, les *Nouvelles politiques* et la *Gazette française*, se bornait à protester contre la barbarie et l'arbitraire, à réclamer le respect de la loi et une autorité forte appuyée sur la légalité. Tout le reste devait être abandonné au temps. « Jamais peut-être », selon le témoignage de Fiévée [2], « l'ancienne monarchie ne fut plus complètement oubliée ».

Mme de Staël renforça le parti modéré d'un combattant de plus. Vers la fin de 1794, Benjamin Cons-

[1] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, I, 358-360.

[2] Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, I, CXV, introduction.

tant s'était encore déclaré pour Tallien. Dans l'été de 1795 il se rendit à Paris, muni d'une lettre de recommandation pour Sieyès que lui avait donnée OElsner. Mais à peine cette lettre était-elle sortie des mains de ce dernier, que se rappelant le caractère défiant de Sieyès, il regretta son imprévoyance et pria quelques-uns de ses amis, qui professaient à son exemple un culte idolâtre pour « l'oracle », de surveiller le jeune homme, que son commerce seul avec Mme de Staël suffisait pour rendre suspect. [1] Benjamin Constant, qui apprit la chose, s'en amusa beaucoup et se tira d'affaire tout seul. Ses amis de Suisse ne tardèrent pas à entendre parler de lui comme d'un des plus élégants muscadins. [2] Il se lia avec le Girondin Riouffe, auteur des *Mémoires d'un Prisonnier*, livre dont le succès, en ce temps si pauvre sous le rapport littéraire, a été comparé à celui des *Prisons* de Silvio Pellico. [3] Constant reçut partout un accueil bienveillant et distingué. On le trouva un peu taciturne, mais intéressant avec sa longue taille et ses longs cheveux blonds bouclés qui faisaient songer à un étudiant allemand. Quant à lui, il avait des rechutes d'ennui et écrivait qu'il aspirait à une vie tranquille au delà du Rhin. Il n'en restait pas moins fermement résolu à se fixer dans ce pays nouveau, à devenir non

[1] Benjamin Constant, *Souvenirs historiques à l'occasion de l'ouvrage de M. Bignon. Revue de Paris*, 1830, XVI, 124.

[2] Gaullieur, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, 160.

[3] Bardoux, *La comtesse de Beaumont. Revue des Deux-Mondes*, septembre 1883, 320. — Rœderer, *Œuvres*, IV, 553.

seulement citoyen français, mais encore à faire de la France sa patrie intellectuelle. A Lausanne et à Colombier on ne suivait pas sans inquiétude l'expérience à laquelle il se livrait ; mais on se disait pour se consoler que la pièce d'or de Lausanne valait à Paris huit cents francs et que le monde parisien lui convenait mieux que cette patrie suisse, qui n'avait pu fixer son inconstante jeunesse. [1] Comme sur les bords du lac de Genève, Mme de Staël l'accueillit avec une sympathie que, à ce moment aussi bien que plus tard, elle ne fit aucune difficulté d'avouer. Il entra par elle en relations avec Chénier, Louvet, le jeune De Pange, mort prématurément, et auquel André Chénier a adressé de beaux vers bien connus. Il nous a laissé une description du cercle que Mme de Staël rassemblait autour d'elle à l'ambassade de Suède, et qu'il nous montre pénétré de quatre ou cinq courants différents : il réunissait, en effet, des membres du gouvernement dont Mme de Staël cherchait à conquérir la confiance ; quelques échappés du gouvernement passé, dont l'aspect déplaisait à leurs successeurs ; tous les nobles rentrés, qu'elle était à la fois flattée et fâchée de recevoir ; des écrivains qui, depuis le 9 Thermidor, avaient repris de l'influence, et le corps diplomatique, qui était aux pieds du Comité de salut public, tout en conspirant contre lui.

« Au milieu des conversations, des actes, des intrigues de ces différentes peuplades, ma naïveté répu-

[1] Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, III : *Benjamin Constant et Mme de Charrière.*

blicaine se trouvait fort embarrassée. Quand je causais avec le parti républicain qui était victorieux, je l'entendais dire qu'il fallait couper la tête aux anarchistes et fusiller les émigrés, à peu près sans jugement. Quand je me rapprochais du petit nombre des terroristes déguisés qui avaient survécu, j'entendais dire qu'il fallait exterminer le nouveau gouvernement, les émigrés et les étrangers ; quand je me laissais séduire par les opinions modérées et doucereuses des écrivains qui prêchaient le retour à la morale et à la justice, on m'insinuait à la deuxième phrase que la France ne pouvait se passer d'un roi, chose qui me choquait singulièrement. Je ne savais donc trop que faire de mon enthousiasme pour la République ».[1]

Benjamin Constant peut avoir exagéré plus tard cet enthousiasme, mais ce qui est certain, c'est que les années d'apprentissage politique ne lui furent pas épargnées.

La Constitution de l'an III était achevée. En admettant pour base la propriété, elle revenait de l'égalité générale à l'égalité civile, en ce sens qu'elle exigeait une année de séjour fixe et le paiement d'un impôt comme condition du droit de suffrage, et n'ouvrait l'accès du corps législatif qu'à ceux qui possédaient quelque chose. Le corps législatif se composait de deux parties : le Conseil des Anciens, formé de deux cent cinquante membres, et le Conseil des Cinq cents. Les membres du premier conseil

[1] Benjamin Constant, *Souvenirs historiques à l'occasion de l'ouvrage de M. Bignon. Revue de Paris*, 1830, XI, 129.

devaient être âgés de plus de quarante ans, ceux du second, de plus de trente. Leur mandat durait trois ans, mais de manière que chaque année un tiers des députés était soumis à la réélection. Les Cinq cents présentaient les projets de loi, les Anciens les repoussaient ou les sanctionnaient. Comme organe de la puissance exécutive les royalistes demandaient un Président. Daunou proposait deux conseils. La majorité voulait plusieurs gouvernants, et c'est ainsi que le Directoire fut composé de cinq membres, dont l'un renouvelable chaque année ; les Cinq cents dressaient la liste des candidats, sur laquelle les Anciens choisissaient le nouveau Directeur. Les cultes et la presse furent proclamés libres, les clubs politiques et les rassemblements armés interdits, les biens nationaux garantis à leurs nouveaux possesseurs, le retour défendu aux émigrés. Le pouvoir exécutif était chargé de la diplomatie, de la guerre, de la justice, de l'administration et des finances, et on lui accorda des droits infiniment plus étendus que ceux reconnus au roi par la Constitution de 1791. Le *veto*, qui avait amené la chute de Louis XVI, était aux mains du Conseil des Anciens, ce qui excluait maintenant comme jadis le pouvoir exécutif de la participation aux lois et le privait aussi de l'autorité dont il eût eu besoin pour les faire respecter.

Cet essai de république, a dit M^me^ de Staël, avait de la grandeur ; toutefois, pour qu'il pût réussir, il aurait fallu peut-être sacrifier Paris à la France et adopter des formes fédératives, ce qui ne s'accordait ni avec le caractère ni avec les habitudes de la nation.

C'est là encore un point de vue emprunté à Necker et que l'on retrouve dans ses derniers écrits politiques.[1]

Même l'irréconciliable adversaire de la France révolutionnaire, Joseph de Maistre, portait alors un jugement assez bienveillant sur la nouvelle Constitution. « La Commission des Onze », écrivait-il en 1797, « a fait peut-être tout ce qu'elle pouvait faire dans les circonstances données. Elle disposait de matériaux rebelles qui ne lui permettaient pas de suivre les principes ; et la division seule des pouvoirs, quoiqu'ils ne soient divisés que par une muraille, est cependant une belle victoire remportée sur les préjugés du moment ». La « muraille » est une allusion à l'article 60 du titre V de la Constitution, portant « qu'en aucun cas les deux Conseils ne peuvent se réunir dans une même salle ».[2]

La Constitution de l'an III était-elle viable ? C'était là une question dont la solution dépendait bien plus des personnes chargées de sa mise à exécution que des 377 paragraphes dont elle se composait.

La Convention en décida par les décrets des 5 et 18 fructidor.

En interdisant la réélection de ses membres à la prochaine assemblée, la Constituante avait frappé de mort son œuvre et avait commis contre elle-même

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 150. — Necker, *Dernières vues de politique et de finance*, XI, 191. — Thureau-Dangin, *Royalistes et républicains* : Paris capitale pendant la Révolution.

[2] Joseph de Maistre, *Considérations sur la France*, Bâle, 1797, 101.

un suicide volontaire. Quand les complices de Robespierre reconnurent que les amputations pratiquées tardivement dans leur propre chair ne pouvaient plus les sauver et que l'appel à l'opinion publique allait nécessairement se terminer pour eux par une défaite honteuse, ils prévinrent son verdict en demandant la réélection des deux tiers de la Convention par cette assemblée même, mais seulement dans le cours des deux années suivantes. Le 3 fructidor, Louvet monta trois fois à la tribune pour appuyer cette proposition ; mais le parti contraire réussit à faire modifier le décret en remettant au peuple le droit d'élire ces deux tiers.

Or, ces malheureuses dispositions devaient être votées en même temps que la Constitution elle-même, afin que ceux qui voulaient celle-ci fussent forcés de subir celle-là ; le résultat fut de permettre aux terroristes de s'imposer pour la seconde fois au pays [1]. Sur six millions d'électeurs, un million à peu près seulement vota. D'un côté, toute envie de prendre part aux affaires publiques avait disparu, de l'autre, le gouvernement, alors comme jadis, trouva moyen d'étouffer la voix de ceux qui protestaient [2].

« Les décrets de Fructidor produisirent une sensation terrible dans l'opinion, écrit Mme de Staël, et rompirent tout à fait le traité tacitement signé entre la Convention et les honnêtes gens ». [3]

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, IV, 462, note.

[2] Taine, *La Révolution*, III, 559-564.

[3] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 151.

Ce que la force avait fait, la force seule pouvait le maintenir. Les terroristes, qui avaient quitté le pays ou s'étaient tenus cachés, reparurent et se montrèrent ouvertement ; d'autres, par centaines, furent tirés des prisons et incorporés dans des régiments ou chargés de protéger dans les rues de Paris les nouveaux maîtres contre la colère de la population. Délivrés de toute crainte d'une réaction monarchique, ils ne songeaient maintenant qu'à étouffer la voix des modérés, et, avec le cynisme du sentiment de la conservation personnelle, à se jeter une fois encore dans les bras de la plèbe jacobine.

L'auteur du décret qui avait fait en France six cent mille suspects, Merlin de Douai, et le héros du 31 Mai, Legendre, reparurent sur la scène. Tallien, qui était commissaire de la Convention en Bretagne, revint après une assez longue absence dans la capitale — le jour anniversaire du 9 Thermidor — pour lui annoncer les événements de Quiberon et leurs résultats. Tout cela avait pour but de s'assurer des armées, qui le 28 août prêtèrent serment aux nouveaux décrets constitutionnels. Au Comité de sûreté générale, Sieyès, Louvet, Chénier appuyaient les conventionnels extrêmes. En vain les royalistes modérés tels que l'abbé Morellet, le chevalier De Pange, Lezay-Marnésia, Quatremère, Peuchet, tentèrent-ils d'empêcher au moins la législation pénale relative à l'émigration d'être étendue à ceux qui avaient quitté la France après le 10 Août et le 2 Septembre.

Cependant le mécontentement de la population ne se laissa pas complètement étouffer. Le jour même

où la Convention faisait approuver ses mesures par les « soldats de la liberté »[1], sous prétexte qu'il s'agissait de défendre la République contre les étrangers et les émigrés, une section parisienne, bientôt suivie de plusieurs autres, parut dans l'Assemblée pour protester contre la concentration de troupes aux environs de la capitale ainsi que contre les décrets eux-mêmes. Il n'y avait aucun doute que, pour la troisième fois depuis Thermidor, les citoyens de Paris étaient résolus à marcher contre les Jacobins dans la Convention et au dehors.

Cette fois encore les querelles de parti vinrent au secours de ceux-ci. Les royalistes, au lieu de se joindre aux modérés et de les laisser arriver au pouvoir, grâce au renouvellement annuel de la représentation nationale, ne purent prendre sur eux de sacrifier leurs intérêts particuliers. Le ton de leurs journaux redevint, dans le cours du mois de septembre, d'une violence inouïe. Richer de Sérisy, rédacteur de l'*Accusateur public* et ancien collaborateur de Rivarol aux *Actes des Apôtres*, ne voulait entendre parler que de moyens radicaux, et, renforcé de quelques amis non moins excessifs que lui, rendait aux conventionnels le service incomparable de provoquer ouvertement à une restauration monarchique. Des provinces arrivaient les informations sur des mouvements royalistes et des attentats contre les commissaires de la Convention. Le rejet des décrets électoraux fut également interprété comme une résistance à l'ordre

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 299 et 301.

républicain, et dans les cercles royalistes circulait le bruit d'une entente entre Pichegru et le prince de Condé, commandant en chef des émigrés de la région du Haut-Rhin, bruit qui plus tard, dans le procès de 1804, servit de base d'accusation contre lui[1].

Dans cette période si tendue et si pleine d'émotions, Mme de Staël resta en relations avec les royalistes constitutionnels, et exerça en particulier une influence modératrice sur l'attitude de Lacretelle jeune.

Pendant le vote sur la Constitution, il fut un jour invité à table à l'ambassade de Suède avec plusieurs de ses amis ; bientôt la discussion s'engagea sur la grande question qui occupait tous les esprits. Lacretelle jeune nous a conservé dans un de ses livres la manière de voir de Mme de Staël sur ce sujet. « Vous parlez, Messieurs », dit-elle, « d'en finir avec la Révolution, et vous prenez la meilleure marche pour la recommencer. Avez-vous affaire à des hommes tout prêts à vous céder la place ? ces disciples de Danton, ces *vieux Cordeliers* ne voient-ils pas qu'il s'agit ici, pour eux, de vie ou de mort ? Ils vous combattront avec un pouvoir absolu qu'ils gardent encore, et avec des armes que vous ne connaissez pas, celles de révolutionnaires. Vous êtes bien neufs à parler *souveraineté du peuple ;* vous bégayez une langue qu'ils connaissent mieux que vous et qu'ils ont fabriquée pour leur usage. Ne voyez-vous pas qu'ils se sont rendus les seuls vérificateurs, les seuls arbitres

[1] Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, introduction, CXII. — Fauriel, *Les derniers jours du Consulat*, 304 et 321.

du scrutin qui va s'ouvrir pour les décrets des 5 et 13 fructidor ? Je présume qu'en dépit de Paris, qui marche pour quelques jours sous vos lois, ils auront la majorité ; mais ne l'eussent-ils pas, ils se la donneront. Eh ! qu'aurez-vous à dire ? Viendront-ils soumettre le dépouillement du scrutin aux sections de Paris ? D'où vous viendrait ce droit ? Ils sont les représentants du peuple dont Paris n'est qu'une fraction. Est-ce à la partie à décider pour le tout ? C'est un débat qui ne pourra se terminer que par les armes. Vous voulez finir la Révolution, et il faudra combattre dans les rues de Paris. La Convention, qui a dû sa naissance au 10 Août, s'affermira par un 10 Août nouveau. Ne voyez-vous pas ces régiments qui bordent vos murs ? Croyez-vous qu'il leur sera difficile de vous représenter aux soldats comme les émissaires des rois qu'ils ont vaincus ? Les faubourgs et tout le peuple jacobin ont des griefs récents contre la Convention ; mais ils ont contre vous une antipathie plus ancienne et plus violente ; ils lui porteront leur secours dans l'espoir de la soumettre à leur joug : je ne vois que du sang, et le sang de mes amis inutilement versé !

« Tout à l'heure, M. de La Harpe ne doutait pas de la victoire, parce que l'opinion publique est de votre côté ; mais gardez-vous bien de la compromettre avec la force matérielle ; les sections de Paris ont, après la victoire du 4 prairial, rendu leurs canons à la Convention nationale, parce qu'elles se défiaient très justement de leur canonniers ; ces canons vont être tournés contre vous. Je demande à M. de

La Harpe de quel calibre sont les canons de l'opinion publique.

« Eh ! Messieurs, gardez et ménagez cet ascendant de l'opinion publique ; c'est elle qui renversera, mais par degrés, les lois révolutionnaires pour lesquelles je partage votre horreur. Un tiers de la Convention doit être éliminé par ces mêmes décrets que vous maudissez. Eh bien ! doutez-vous que l'expulsion ne tombe sur les plus atroces et les plus obstinés Montagnards, et qu'ils ne soient remplacés par des modérés ? Ceux-ci viendront se joindre aux membres de la Convention avec lesquels vous avez fait route depuis le 9 Thermidor : voilà une majorité qui doit vous délivrer de toute inquiétude. Cinq directeurs vont être nommés ; doutez-vous que dans les dispositions actuelles, les premiers choix ne portent sur MM. Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Daunou, qui ont reçu souvent vos justes éloges ? Mais après votre défaite, telle que je la prévois, on aura recours à des hommes d'une énergie révolutionnaire prononcée et qui pèsera tout entière sur vous.

« Vous vous irritez à ce mot de défaite ; mais je pousserai la franchise jusqu'au bout ; je craindrais votre victoire même ; j'y vois le signal de bien des vengeances qui ne sont pas encore assouvies par les massacres de Lyon et de Marseille. Ignorez-vous que beaucoup de royalistes, et j'entends par ce mot des partisans du pouvoir absolu, marchent dans ses rangs ? Je sais qu'ils sont en minorité ; mais serez-vous toujours assez forts pour les contenir ? Vous allez rallumer tous les feux de la guerre civile dans

l'Ouest et dans le Midi. Dans un état de fermentation, toutes les opinions extrêmes tendent à prévaloir, et vous, constitutionnels modérés, après avoir été victimes sous le règne d'une faction sanguinaire, vous le serez encore sous le règne d'une faction violente ». [1]

Ces paroles de M^me^ de Staël contenaient l'histoire d'un très prochain avenir, celle du 13 Vendémiaire (5 octobre 1795).

Bien que le résultat des votes dans beaucoup de parties de la France ne fût pas encore connu, la Convention proclama le 23 septembre les données du plébiscite. Sur 958, 000 voix, 914, 000 se prononçaient en faveur de la Constitution ; quant aux décrets en eux-mêmes, ils n'obtenaient qu'une majorité de 72, 000 voix. Paris et plusieurs autres villes les avaient repoussés. Dans la capitale l'émotion croissait d'heure en heure, de sorte que la Convention se déclara en permanence. On empêcha la section Le Peletier de courir immédiatement aux urnes, et, comme aux grandes journées révolutionnaires, d'en appeler à la souveraineté du peuple contre la souveraineté de l'Assemblée ; le général Menou fut envoyé contre les insurgés. Quand celui-ci se trouva en face des sections armées, il parlementa au lieu de les attaquer ; la Convention, qui se croyait perdue, lui enleva en toute hâte son commandement, qui fut confié dans la nuit même à Barras. Celui-ci à son tour remit le commandement des troupes parisiennes

[1] Charles Lacretelle, *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*, 250-253.

à un officier corse faisant partie du Comité de la guerre, et Bonaparte fit son entrée dans l'histoire. Aux hésitations de son entourage il répondit par ces mots : « Attendez-vous que le peuple vous donne la permission de tirer sur lui ? ».[1]

Le 5 octobre, à quatre heures de l'après-midi, il ouvrit le feu contre les sections qui se dirigeaient sur les Tuileries ; trois heures plus tard la Convention était délivrée de ses adversaires. La plupart de ceux-ci n'avaient pas de fusils, ou bien ces fusils éclataient après quelques coups [2] ; cinq à six cents Parisiens payèrent de leur vie cette dernière tentative faite par eux pour combattre la Révolution par des moyens révolutionnaires. « Le peuple », écrit un contemporain, « donne sa démission le 13 vendémiaire. L'émeute est vaincue jusqu'en 1830 ». [3]

Ce jour-là, la Révolution entra dans une nouvelle phase.

Le 14 juillet 1789, l'armée fraternisa avec la populace parisienne et voua ainsi à sa perte le gouvernement de Louis XVI. Le 5 octobre 1795, l'armée tira sur les Parisiens et sauva le gouvernement de Barras.

Ces six années d'intervalle sont remplies à la fois par une œuvre de dissolution et une œuvre de re-

[1] Lord Acton, *Historical Review*, juillet 1887, 595.

[2] Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, introduction, 121-133. — Thureau-Dangin, *Royalistes et républicains* : Paris capitale pendant la Révolution. — Thibaudeau, *Mémoires*, I, 230 et sqq.

[3] Pontécoulant, *Souvenirs historiques et parlementaires*, I, 369.

construction. Au contact dissolvant des éléments intérieurs, la discipline de l'armée s'était perdue et les soldats de de Broglie et de Bouillé comme ceux de La Fayette et de Dillon avaient désappris les vertus propres à leur état, l'obéissance, la fidélité, le dévouement absolu au devoir. Sur le champ de bataille, en face de l'ennemi, la jeunesse française les retrouva. C'est ainsi que, quand tous les supports sociaux se brisèrent l'un après l'autre, jonchant le sol de leurs débris, l'armée seule demeura debout, soutenue par la conscience du succès, revenue des systèmes, mais prête pour tous les plans de l'ambition et mûre pour la dictature.

Des deux instincts les plus puissants de la nature humaine, l'aspiration à la liberté et le besoin d'autorité, la génération de 1789 avait satisfait l'un aux dépens de l'autre et avait sombré dans l'anarchie. La génération nouvelle, qui avait cherché et trouvé sous les armes un recours contre elle, fit le contraire et sacrifia à la force. Un facteur nouveau, le parti militaire, joua désormais son rôle décisif dans les destins de la nation. M^me^ de Staël mentionne un bruit d'après lequel Bonaparte aurait mis son épée au service des sections, si celles ci avaient les premières fait appel à lui ; mais elle ajoute aussi, sans accorder créance à ce bruit, qu'il possédait trop l'instinct de la force pour avoir jamais voulu se mettre du côté nécessairement le plus faible. Pour le moment, le gouvernement républicain était maître de la situation. Quatre ans plus tard, et le centre de gravité se déplaçait et venait aux mains de l'homme que l'œuvre du

13 Vendémiaire préparait à celle du 18 Brumaire.

Sous l'impression des événements, la Convention finit comme elle avait commencé, par des proscriptions. Les émigrés, leurs proches, tous ceux qui avaient fait de l'opposition au cours des élections, en un mot toutes les personnes mal vues ou gênantes, furent chassées des emplois publics et requises de quitter le pays. On fit aux prêtres insermentés l'application de toutes les lois dirigées antérieurement contre eux et l'on reprit ainsi la persécution religieuse. La liberté du culte, à peine accordée, avait déjà été retirée quelques semaines plus tôt. [1] Des insurgés condamnés à mort, deux seulement furent exécutés ; on laissa le plus grand nombre s'échapper, et Bonaparte répondit de la tranquillité de Paris. Mais l'Assemblée qui remplaça la Convention, dissoute le 26 octobre, était de nouveau révolutionnaire dans sa majorité, par suite du grand nombre de thermidoriens qui passèrent à gauche et du manque de caractère de députés qui, tout en haïssant Robespierre, avaient cependant voté pour lui, comme ils votaient maintenant pour Barras et Sieyès. Elle put décider ainsi que, pour faire partie du Directoire, il fallait avoir voté la mort de Louis XVI, et le choix tomba sur Sieyès, Rewbel, Barras, La Reveillère et Letourneur ; le premier n'accepta pas et fut remplacé par Carnot. C'est à propos de cette liste que Joseph de Maistre a dit: « Le peuple français acceptera toujours ses maîtres et ne les choisira jamais ». [2]

[1] Victor Pierre, *La Terreur sous le Directoire.*
[2] *Considérations sur la France*, 147.

M^me^ de Staël avait trop clairement prévu le sort de ses amis pour être surprise de celui qu'on lui préparait à elle-même. Tandis que ceux-là fuyaient ou se cachaient, son mari assistait à la séance de la Convention où l'ancien boucher Legendre lança contre l'ambassadrice de Suède les plus furieuses invectives. Cet ami de Danton, qui avait eu la chance de lui survivre, et auquel la nature avait prêté le don de l'éloquence sans y ajouter le discernement politique,[1] demanda le bannissement de M^me^ de Staël, laquelle avait des attaches avec les chefs les plus en vue des sections et les députés qui leur étaient dévoués. Il l'accusa en outre d'agir en faveur des émigrés Montesquiou, Jaucourt, Narbonne et Talleyrand, et la rendit responsable de ce que les journalistes Lacretelle et Marchena, avec lesquels elle était liée, avaient mis en doute la sincérité des sentiments républicains de Sieyès. Son ami Œlsner a soin de nous avertir que pareille chose ne se faisait pas impunément. Sieyès, dit-il, savait fort bien que M^me^ de Staël était trop peu logique et trop bonne avant tout pour se mêler avec esprit de suite à des intrigues politiques ; mais il n'ignorait pas non plus dans quelle médiocre estime on tenait ses propres idées dans l'entourage de l'ambassadrice de Suède, et il en concluait qu'elle avait elle-même en politique des idées fort étroites. Le châtiment ne se fit pas attendre.

La délicatesse de Sieyès, toujours d'après Œlsner, ne pouvait lui permettre d'entrer lui-même en lice contre une dame avec laquelle il avait eu des rap-

[1] Miot de Mélito, *Mémoires*, I, 44.

ports personnels ; il laissait d'autant plus volontiers ses amis s'acquitter de cette besogne. [1] Staël reçut l'ordre d'éloigner sa femme de Paris. On avait tout motif de compter sur son empressement à obéir. Le 13 vendémiaire, en effet, il avait fait son apparition à la Convention dans la loge des ambassadeurs, une longue épée au côté, prêt, comme les 2 et 3 prairial, à témoigner de son dévouement au système en vigueur et à ses représentants, qui avaient pour lu tour à tour des acclamations et des insultes. [2] Cette fois encore il se prêta au désir de la Convention et détermina sa femme à se retirer à Saint-Gratien, ancien séjour de Catinat. Mais cet endroit si proche de Paris répondait d'autant moins aux vues du Comité de salut public, que Mme de Staël ne prétendait pas renoncer au privilège d'ouvrir sa maison aux fugitifs de tous les partis. Le comte Adrien Lezay de Marnésia s'y tint caché, et quand elle-même reçut du gouvernement l'ordre de quitter immédiatement la France, elle sut intéresser Mme Tallien en faveur de Lacretelle menacé de la déportation. [3] Comme elle paraissait hésiter à partir, le baron de Staël reçut l'ordre formel d'obtempérer dans un délai de dix jours au décret du gouvernement. Il se rendit alors au Comité de salut public, pour protester contre une mesure arbitraire et qui portait atteinte au droit des gens.

[1] * OElsner, *Ecrits politiques d'Emmanuel Sieyès*, 1796, préface, I, 108-109.

[2] *Biographie universelle*, article de Michaud jeune.

[3] Lacretelle, *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*, 267, et *Testament philosophique et littéraire*, II, 71.

Mais il parla sans vigueur ni dignité, et quand il se fut retiré, Boissy d'Anglas ne manqua pas de remarquer que Staël, mis en demeure d'opter entre sa femme et sa position officielle, sacrifierait plutôt la première ; il ajouta toutefois qu'il continuait à mériter toute sorte d'égards en sa qualité de représentant de la politique du régent de Suède, qui, à l'opposé du parti russe à Stockholm, restait fidèlement attachée à la France. Offenser son ambassadeur dans la personne de sa femme, ce serait commettre une lourde faute, qui pourrait entraîner le rappel de ce diplomate.

Le Comité, qui ne trouva rien à objecter à ces raisons, déclara son décret nul et non avenu, et chargea la section des affaires étrangères d'arranger la chose. [1].

Pas plus que le camp jacobin, le camp royaliste n'était content de Mme de Staël. Mallet du Pan n'avait pas jugé autrement qu'elle-même l'attitude des sections et les événements de Vendémiaire. Après Quiberon, il voyait l'unique et dernier point d'appui de la Convention dans la crainte générale où l'on était d'une contre-révolution amenée par la violence et dans la haine contre les émigrés. Il conseilla, comme Mme de Staël, la résistance morale et légale, la modération, et écrivait encore le 23 septembre que tout mouvement royaliste n'aurait d'autre conséquence que d'accroître la force des adversaires et d'ajourner indéfiniment les espérances monarchiques. [2] Mais

[1] Thibaudeau, *Mémoires*, I, 236 et sqq.
[2] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de*

bien qu'il écrivît à Vienne et à Vérone les mêmes choses que Mme de Staël répétait journellement à Paris, il ne lui témoigna aucune indulgence ; il ne manquait pas, au contraire, de raconter à la cour impériale que l'ambassadeur de Suède et sa femme étaient apparus dans la loge diplomatique de la Convention, à la fête anniversaire du 10 Août. « Les ambassadeurs étrangers s'y trouvaient tous, dit-il, à l'exception du seul comte Carletti. Le baron de Staël et sa femme y étalèrent leur impudence ordinaire ». [1]

Benjamin Constant, lui aussi, avait fait pendant ce temps ses expériences, quoique d'une autre façon. Sous l'influence de ses amis les modérés, il écrivit contre les décrets de Fructidor trois lettres qui produisirent une telle sensation, que les comités royalistes saluèrent comme un des leurs le jeune homme qui peu auparavant se posait en partisan de Tallien, et bâtirent sur sa collaboration future les plus vives espérances. L'auteur, épouvanté du sens prêté à ses dissertations, se lia avec le Girondin Louvet, connu par ses attaques perpétuelles contre la monarchie, les Bourbons et Robespierre, pour se réfuter lui-même à l'aide de celui-ci. Il fit plus et composa pour lui une philippique contre les royalistes. Après que Louvet l'eut débitée à la Convention, Benjamin Constant eut le plaisir d'entendre dire dans le public que

*Vienne*, I, 280, 341, et *Mémoires et correspondance*, cités par Thureau-Dangin, *Royalistes et républicains :* La question de monarchie ou de république.

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, I, 290.

jamais l'orateur n'avait si mal parlé. Le début n'était pas heureux, et Benjamin résolut d'être plus prudent à l'avenir.

Le baron de Staël aussi, en dépit de toutes ses tentatives conciliatrices, restait menacé dans sa situation. Dans une lettre du 24 juillet, le duc-régent avait exprimé son mécontentement au sujet des négociations de son ambassadeur avec la République française, et tout ce que celui-ci put obtenir fut une modification du traité qu'avait rejeté son gouvernement. Sous sa forme nouvelle il garantissait la neutralité de la Suède, mais sans conjurer les dangers de guerre avec l'Angleterre et la Russie, et reçut enfin l'assentiment du régent. Le mécontentement de celui-ci à l'égard de Staël resta toutefois le même; il est attribué à d'autres causes que la politique par deux compatriotes de Staël, M. d'Engestrom, plus tard ministre des affaires étrangères à Stockholm, et Gustave de Brinkmann, son successeur à Paris. Ils déclarent tous deux avoir eu en mains la preuve que le régent aussi bien que son confident Reuterholm, qui lui aussi était maintenant indisposé contre Staël, comptaient sur des sommes importantes de la part du gouvernement français, pour prix de l'alliance de la Suède avec lui. Staël les avait annoncées, mais ne put les obtenir, ce qui lui valut une disgrâce que ses nombreux adversaires devaient bientôt mettre à profit contre lui.

Au milieu de toutes ces contrariétés, M^me^ de Staël conservait son égalité d'âme. Elle avait appris de bonne heure à ne pas rendre ses convictions respon-

sables de ses expériences et à maintenir intact, sous la pression du dehors, le ressort intellectuel. L'année 1796, qui porta de si nombreuses atteintes à ses intérêts personnels et à ses sympathies politiques, fut d'autant plus favorable à son activité littéraire. Celle-ci quitta désormais le domaine des simples écrits de circonstance pour se porter sur des intérêts plus graves et vers un but arrêté.

## CHAPITRE V

Vers la fin de 1795, Mme de Staël retourna à Coppet, où elle passa toute l'année 1796 et resta jusqu'au printemps de 1797. Dans une lettre à Rœderer, écrite dans l'automne de 1796, elle se plaint de sa santé : la rudesse de l'hiver, dit-elle, lui a occasionné des vomissements de sang. [1] Dans une autre lettre à Meister, elle se dépeint « si proscrite, si solitaire », qu'elle s'anéantissait à ses propres yeux. [2] Son activité, toutefois, resta la même. A Coppet et pendant ses divers séjours à Lausanne elle mit la dernière main à un livre qui l'avait déjà occupée en Angleterre en 1793 et qui vit le jour dans l'été de 1796. [3]

Ce livre traite *De l'influence des Passions sur le bonheur des individus et des nations.* Elle le fit précéder d'un écrit plus court, l'*Essai sur les Fic-*

[1] Rœderer, *Œuvres,* VIII, 649. Lettre de Mme de Staël du 1er octobre 1796.

[2] Mme de Staël à Meister, 22 avril (1797). Lettres inédites en la possession de M. le docteur Th. Reinhart.

[3] Mme d'Arblay, *Diary and Letters,* V, 403 et 412.

*tions*, [1] qui parut sous forme d'introduction à une nouvelle édition de ses récits et expose déjà la poétique de *Delphine*. Cette poétique est la réaction du sentiment contre la prépondérance et l'exagération de la raison mise à la mode par la doctrine rationaliste, un retour de l'aride spéculation aux sources fraîches et fécondes de la puissance créatrice et de l'enthousiasme. C'est, dans l'art, l'appel à la nature, ce que l'*Emile* a nommé l'ascension vers elle, ce qui fait le fond de la morale du roman de Rousseau et de la politique de son *Contrat social*. Ce point de vue rejette l'appareil de la mythologie païenne et chrétienne, bannit l'allégorie, et exige que « tout ce qui est inventé soit vraisemblable ; il faut qu'on puisse expliquer tout ce qui étonne par un enchaînement de causes morales ». L'auteur est sous l'impression d'événements dont l'épouvantable réalité lui fait apparaître comme des fantômes pâlis les habitants eux-mêmes des cercles infernaux de Dante. La réalité vivante a dépassé les combinaisons de la fantaisie, la vérité s'est montrée plus terrible que toutes les inventions des poètes. Là où celles-ci ont conservé leur puissance, elles le doivent aux sympathies purement humaines qu'elles éveillent, non à la fiction poétique sur laquelle elles reposent. Le Satan de Milton excite notre admiration, parce qu'il est agité par des sentiments humains ; ce qui nous émeut dans Achille, c'est son caractère. Armide comme Didon sont animées de sentiments qui appartiennent, dans

[1] Mme de Staël, *Œuvres complètes*, II, 175-216.

tous les temps, à tous les cœurs. Le roman historique unit l'invention à un fond de vérité. Quant au roman philosophique, c'est un genre à bannir, car tout roman doit poursuivre un but moral qu'il atteindra d'autant plus sûrement qu'il y insiste moins. Le genre par excellence, c'est le roman psychologique, qui fait l'analyse du sentiment, raconte l'histoire de notre monde intérieur. Il accordera la première place à l'amour, non seulement parce que c'est la plus violente de toutes les passions et que le bonheur des individus dépend souvent, pour le reste de leur vie, de la part que dans leur jeunesse ils lui ont donnée, mais avant tout parce qu' « il n'y a point d'enthousiasme dans l'amitié, de dévouement au malheur, de culte envers ses parents, de passion pour ses enfants, dans les cœurs qui n'ont pas connu ou pardonné l'amour. Il peut exister du respect pour ses devoirs, mais jamais de charme, jamais d'abandon dans leur accomplissement, quand on n'a pas aimé de toutes les puissances de l'âme, quand une fois l'on n'a pas cessé d'être soi pour vivre tout entier dans un autre ». Toutefois, le roman n'a pas seulement pour objet l'amour, mais aussi les passions. Il doit peindre les caractères et les sentiments avec tant de force et de détails, qu'aucune lecture ne produira une impression aussi profonde de haine pour le vice et d'amour pour la vertu. Telle, par exemple, l'histoire de *Tom Jones*, qui atteint à la perfection de l'art et à la solution d'un problème moral. « Démontrer l'incertitude des jugements fondés sur les apparences, prouver la supériorité des qualités naturelles

et, pour ainsi dire, involontaires, sur ces réputations qui n'ont pour base que le respect des convenances extérieures », tel est, dit Mme de Staël, le véritable objet de ce roman célèbre.

Plusieurs *Contes moraux* de Marmontel, quelques chapitres du *Voyage sentimental*, certains morceaux tirés de la littérature allemande, « dont la supériorité s'accroît chaque jour », *Clarisse Harlowe*, *Paul et Virginie*, *Cœcilia*, les romans de Mme Riccoboni, l'épisode de *Caliste*, l'*Epître d'Abélard*, par Pope, *Werther*, les *Lettres portugaises*, et avant tout la *Nouvelle Héloïse*, « dont le principal mérite est l'éloquence de la passion », toutes ces œuvres citées par Mme de Staël viennent à l'appui de son jugement esthétique et nous renseignent en même temps sur le monde poétique qu'elle aimait à évoquer autour d'elle. A côté du chef-d'œuvre qui durera éternellement, il y a là plus d'un livre dont l'unique mérite est d'avoir ému le critique dans sa jeunesse. Le préjugé en faveur de ce genre de lectures est si fortement enraciné chez elle, qu'elle cite sans hésiter le *Caleb Williams* de Godwin immédiatement après *Tom Jones*, et que le nom de Mme Riccoboni ne disparaît pas devant celui de Gœthe même. Mme de Crousaz (devenue baronne de Montolieu par son second mariage), dont les adaptations de l'allemand et de l'anglais remplissent cinq cents volumes et qui tenait une vraie fabrique en ce genre, est mentionnée en termes très favorables pour son premier roman, *Caroline de Lichtfield*, « dont le charme est si généralement senti ». [1]

[1] Galiffe, *D'un siècle à l'autre*, 318.

L'auteur de l'*Essai sur les Fictions* ne dissimule pas ce qu'il cherchait dans ces créations de l'imagination : « La vie humaine, dit-il, semble si peu calculée pour le bonheur, que ce n'est qu'à l'aide de quelques créations, de quelques images, du choix heureux de nos souvenirs, qu'on peut rassembler des plaisirs épars sur la terre et lutter, non par la force philosophique, mais par la puissance plus efficace des distractions, contre les peines de toutes les destinées.. Le petit nombre des vérités nécessaires et évidentes ne suffira jamais à l'esprit ni au cœur de l'homme. La première gloire appartient, sans doute, à ceux qui découvrent de telles vérités ; mais ils ont aussi travaillé utilement pour le genre humain, les auteurs de ces ouvrages qui produisent des émotions ou des illusions douces. La précision métaphysique, appliquée aux affections morales de l'homme, est tout à fait incompatible avec sa nature. Il n'y a sur cette terre que des commencements ; aucune limite n'est marquée... Ces ouvrages font toujours du bien à ceux qui les admirent. Laissez-en jouir les âmes ardentes et sensibles, elles ne peuvent faire entendre leur langue. Les sentiments dont elles sont agitées sont à peine compris ; et sans cesse condamnées, elles se croiraient seules au monde, elles détesteraient bientôt leur propre nature qui les isole, si quelques ouvrages passionnés et mélancoliques ne leur faisaient pas entendre une voix dans le désert de la vie, ne leur faisaient pas trouver, dans la solitude, quelques rayons du bonheur qui leur échappe au milieu du monde. Oui, il a raison le livre qui donne seulement

un jour de distraction à la douleur... Dans cette vie, qu'il faut passer plutôt que sentir, celui qui distrait l'homme de lui-même et des autres, qui suspend l'action des passions pour y substituer des jouissances indépendantes, serait dispensateur du seul véritable bonheur dont la nature humaine soit susceptible, si l'influence de son talent pouvait se perpétuer ».

Cette fois c'est la femme qui, avec le caractère subjectif propre à son sexe, sauvegarde les droits du cœur, de même que dans son livre *De l'influence des Passions* elle observe et analyse certains états particuliers de l'âme.

Elle les considère comme de sombres puissances qui, si nous ne restons pas constamment en garde contre elles, prennent possession de nous et menacent non-seulement le bonheur des individus, mais les bases de la société et l'existence des nations. Elle commence par observer l'homme intérieur, ses impulsions et ses motifs. Une seconde partie, qui n'a pas été écrite, devait traiter des gouvernements anciens et modernes et de l'influence exercée par eux sur les hommes réunis en corps politique.

Elle distingue deux ordres de passions : celles qui, comme l'amour, l'ambition, le désir de la gloire, enlacent l'homme dans des liens impossibles à rompre, parce qu'elles l'abusent sous l'apparence trompeuse de nobles tentations, et les autres qui, telles que l'avarice, l'ivrognerie, le jeu, la haine, la vengeance et le crime proprement dit, soumettent l'homme au joug des sensations égoïstes et sont des affections morales dégénérées en impulsions physiques.

Les unes comme les autres sont l'écueil du bonheur terrestre ; l'ennemi de l'homme c'est lui-même, c'est son besoin d'émotions, sa soif de la jouissance présente, à laquelle il sacrifie ce qui fait le fond et la valeur de la vie. [1] Mme de Staël se défend du dessein qu'on pourrait lui imputer d'avoir voulu écrire un livre pessimiste, dépeindre les côtés sombres de l'âme humaine. Cependant la conception de la vie, telle qu'elle se révèle chez la jeune femme à peine âgée de trente ans, est si profondément triste et mélancolique, qu'à deux reprises déjà, et bien avant la fameuse lettre de *Delphine*, elle indique le suicide comme la dernière ressource des natures élevées, vu qu'il n'y a rien de plus terrible pour elles que « la possibilité d'exister uniquement parce qu'on ne sait pas mourir ». [2] Cette conception désespérée est moins le résultat de la conscience de la douleur à supporter que du genre de dédommagements qu'elle peut nous offrir.

Aux consolations que la religion apporte au croyant Mme de Staël n'oppose qu'une objection. La foi est une faculté qu'il ne dépend point de nous d'acquérir. Elle nous est donnée comme les qualités et les avantages extérieurs et met le devoir à la place du bonheur. La morale religieuse ne laissant en effet nul vague sur aucune des actions de la vie, sa décision est toujours simple. Elle est d'une utilité souveraine dans les situations désespérées. Lorsqu'un homme, après avoir commis de grands crimes, en éprouve un vrai remords, cet état de l'âme est si violent, qu'on ne peut

[1] Mme de Staël, *Œuvres*, III, 13, 142, 201, 223.
[2] Mme de Staël, *Œuvres*, III, 126, 192, 242.

le supporter qu'à l'aide d'idées surnaturelles. Sans doute, le plus efficace des repentirs serait une vie vertueuse ; mais quel est le coupable qui oserait espérer de faire autant de bien qu'il a causé de mal ? Qui est assez puissant pour expier du sang ou des pleurs?

Les côtés sublimes de la religion n'empêchent d'ailleurs pas celle-ci d'être presque toujours contraire aux qualités naturelles ; ce qu'elles ont de spontané, d'involontaire, est incompatible avec des règles fixes sur tous les objets ; elle aboutit facilement à l'intolérance, au fanatisme. Les qualites naturelles, développées par les principes, par les sentiments de la moralité, sont de beaucoup supérieures aux vertus acquises par la dévotion et par le renoncement.

L'auteur cite ici deux vers de Dryden qu'elle applique différemment et qui lui servent à bien définir le contraste entre le dogmatisme et la morale naturelle :

He raised a mortal to the skies,
She drew an angel down.

(La dévotion élève un mortel jusqu'aux cieux, la moralité naturelle fait descendre un ange sur la terre).

La religion cède la place à la philosophie qui, par raison, renonce à la passion, et qui, par l'amour de la solitude, de l'étude et de la modération en toutes choses, trouve le contentement qui est l'apanage d'une existence réglée et vouée à un but.

L'auteur, après avoir montré les voies qui, au nom de la religion, mènent au renoncement, et au nom de

la philosophie à la modération, n'hésite pas à confesser que, quant à elle, il lui est impossible de s'engager dans l'une ou dans l'autre voie, car, elle en a fait l'expérience : les puissances éternelles ont donné à l'homme, en le créant, la faculté d'un court instant de bonheur, par un amour partagé, et ce bonheur, qu'elle a connu, lui est resté présent... La célébrité, l'ambition, le fanatisme, tout s'épuise ; l'amour seul satisfait pour toujours celui qui a vraiment aimé ! Mais pendant que tant d'hommes avouent n'avoir jamais connu ni l'amour de la gloire, ni le besoin de distinction, chacun croit qu'il a aimé. Et pourtant, presque tous se trompent, car toutes les autres passions sont plus naturelles, et, partant moins rares que celle-ci, car c'est elle qui connaît le moins l'égoïsme. Ainsi que Talleyrand l'a fait remarquer pour Rousseau en une circonstance analogue, on croit, en lisant pareilles choses, se trouver au confessionnal. La douleur à peine apaisée que trahissent ces paroles cherche à se tirer du labyrinthe des passions, non en renonçant à elles, mais en faisant appel à la force intime qui leur a donné naissance, — le sentiment. Le cœur doit panser les blessures faites par le cœur. La foi ne se commande pas ; le doute se tient à l'entrée du paradis perdu. Dans la tempête qui s'est déchaînée, la loi morale de l'individu aussi est devenue étrangement vacillante. L'élève de Rousseau demande s'il ne viendra pas un temps où tout ce qui est contre la nature ne cessera pas d'être contre la règle, si, tôt ou tard, l'on ne sentira pas que la morale, non moins que la religion, est surchargée de superstition. Il n'y a qu'un

principe auquel M^me^ de Staël reste inébranlablement attachée : c'est que nos actions s'apprécient selon la mesure du bien ou du mal qu'elles apportent au prochain, et à ce point de vue seulement l'idée du sacrifice lui paraît justifiée. La base de toute vertu est en effet la bonté, et le seul recours possible contre la douleur est une vie vouée à la charité. Ce qui doit nous servir de règle de conduite, ce n'est pas ce que nous avons à attendre des autres, mais ce que les autres ont à attendre de nous. L'homme bon est indépendant des temps et des circonstances, du degré de civilisation du pays qui l'a vu naître comme des qualités intellectuelles qui prédominent autour de lui. C'est au sentiment de la bonté dans son acception la plus étendue que remonte tout ce qui inspire de l'admiration et de l'estime. Ce qui prête son prix à la vie, triomphe de l'amertume de la mort et de l'égoïsme de la passion, c'est la charité largement pratiquée.

L'ouvrage qui développe ces pensées est riche en observations fines et pénétrantes. C'est ainsi que l'auteur remarque, au sujet de la vengeance, qu' « elle dérive immédiatement de la justice, quoique ses effets y soient souvent si contraires », et qu'on rend à son ennemi, en se vengeant, une espèce d'égalité avec soi. Dans le chapitre sur l' « esprit de parti », on trouve une description achevée du fanatisme politique. Ces mérites n'empêchent cependant pas le livre, nous l'avons déjà dit, d'être avant tout un livre personnel. C'est l'âme torturée d'une femme qui, dans ces considérations, cherche à retrouver l'équilibre détruit

que de simples sophismes ne peuvent rétablir. Elle raille les pédants qui prétendent limiter le monde du sentiment et croient guérir par des discours pleins d'onction l'homme déjà frappé à mort. Elle a observé en effet que précisément ceux qui parlent constamment de passions et aspirent à les éprouver sont le moins faits pour les ressentir, tandis que les natures vraiment passionnées les redoutent et qu'aucun homme ne comprendra jamais quelle souffrance peut cacher l'âme d'une femme. Elle-même a écrit pour se convaincre, se retrouver et délivrer ses facultés de l'esclavage de ses sentiments. « La distraction n'étant pas possible, elle a voulu essayer si elle réussirait à dissiper par l'observation les fantômes dont elle était poursuivie, et, par la méditation sur les destinées humaines, à transformer la souffrance en sympathie. Le pourra-t-elle? Elle l'ignore, car elle doute d'elle et se demande si l'affection même qu'elle ressent pour son père, pour ses enfants et pour ses amis, ne gardera pas les traces de ces mouvements passionnés auxquels elle voudrait avoir renoncé pour toujours ». Elle écrivait dans le même sens à Rœderer : « En me flattant que vous savez si je sais aimer, je vous promets à jamais cette amitié dont j'ai fait la religion de ma vie ». [1]

Elle espérait de plus que la résolution « de ne plus chercher son bonheur que dans celui des autres », et une appréciation plus exacte de son caractère et des circonstances de sa vie, aidée par ses écrits, feraient

[1] Rœderer *Œuvres*, VIII, 647. Lettre de Mme de Staël, Lausanne, 20 août 1796.

taire la calomnie, « qui, sans la connaître, l'avait condamnée à la célébrité ». [1]

L'introduction du livre, à laquelle nous empruntons ces citations, est datée de Lausanne, 1er juillet 1796. Pour la seconde fois Mme de Staël faisait précéder son retour en France d'une production littéraire. C'est Paris avant tout que visent les paroles qu'elle adresse à l'Europe : « Laissez-nous en France combattre, vaincre, souffrir, mourir dans nos affections, dans nos penchants les plus chers : renaître ensuite, peut-être, pour l'étonnement et l'admiration du monde... N'êtes vous pas heureux qu'une nation tout entière se soit placée à l'avant-garde de l'espèce humaine pour affronter tous les préjugés, pour essayer tous les principes ? ». [2]

Rœderer répondit dans le *Journal de Paris* du 22 novembre au désir qu'exprimait l'auteur de rencontrer un jugement équitable de la part de la critique française. Son analyse systématique, faite selon le goût de l'époque, recommandait le livre comme le produit d'un esprit éminent, grandi dans des circonstances peu ordinaires, et se terminait par ces mots : « Il nous reste à parler du style. Le talent d'écrire brille de toutes parts dans cet ouvrage, mais partout aussi on y rencontre de l'incorrection. La composition et la première édition d'un tel ouvrage ne pouvaient être mieux faites qu'en Suisse. C'est à Paris

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 647. Lettre de Mme de Staël, Lausanne, 20 août 1796.
[2] Rœderer, *Œuvres*, IV, 472.

que les amis du goût et de la philosophie sollicitent l'auteur de faire la seconde ».

Mise au courant de la manière de voir de ses amis, Mme de Staël répondit de Coppet, à la même date, à son critique : « Vous, mon cher Rœderer, et M. Devaines, vous êtes donc d'avis que je ne sais pas écrire? De ces deux lettres, les seules que j'ai reçues dans ce sens, je ne réponds qu'à la vôtre, car si vous persistiez je vous croirais. Qu'entend-on par le style ? N'est-ce pas le coloris et le mouvement des idées ? Or trouvez-vous que je manque ou d'éloquence, ou de sensibilité, ou d'imagination ? Il est bien ridicule de vous dire que je ne le crois pas ; mais il est pourtant vrai que je vous désignerais des morceaux de ce livre, si vous l'avez lu tout entier, auxquels ni mon père, qui ne me gâte pas, ni d'autres que je pourrais citer, ni moi, enfin, qui me juge comme un tiers le ferait, ne peuvent refuser ces qualités. Direz-vous, comme la ville de Coppet, de Nyon et de Morges, qu'il y a de l'obscurité dans ce livre ? Mais quel est l'ouvrage pensé qui se lise comme un roman ?... Je crois fermement que l'ouvrage ne manque pas de style, c'est-à-dire de vie et de couleurs, et qu'il y a dans ce qu'on peut remarquer autant d'expressions que d'idées. Cela ne m'empêche pas de vous demander instamment... de mettre des croix à côté de ce qui vous déplaît et de me réserver cet exemplaire, dont je me servirai avec scrupule et reconnaissance pour une nouvelle édition. En vérité je me crois sûre que l'auteur et moi nous sommes deux ; femme jeune et sensible, ce n'est pas encore dans l'amour-propre

qu'on vit. Le temps ne viendra que trop tôt où mon livre sera le premier événement de ma vie ».[1]

Mme de Staël tint parole. Rœderer ayant confié ses doutes littéraires au *Journal d'économie publique*[2], qu'il dirigeait également, elle accueillit de la façon la plus aimable sa lourde critique et l'invita à poursuivre verbalement la discussion qui se trouvait engagée entre eux : « Croyez », lui écrivit-elle, « que je vous aime de reconnaissance, de haute opinion et d'attrait ».[3]

Ils ne se retrouvèrent pas aussi tôt qu'elle le désirait, car le Directoire mit toutes sortes de difficultés à son retour à Paris.

Les Jacobins, qui tenaient le gouvernail, étaient à son sujet sous l'impression des événements de Vendémiaire, et son dernier écrit n'était pas de nature à les adoucir. Les cinq Directeurs choisis expressément comme régicides, qui avaient ordonné, par la loi du 18 janvier, de célébrer en qualité de fête nationale l'anniversaire du « juste châtiment » de Louis XVI, pouvaient lire leur propre condamnation dans l'hommage adressé au roi. De plus Mme de Staël avait travaillé avec un zèle infatigable à obtenir la délivrance de La Fayette. A la fin de 1796 elle essaya d'y parvenir à l'aide de Morris, alors à Vienne, qu'elle conjure dans deux lettres pressantes de payer ainsi la

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 651-655. Lettre de Mme de Staël, Coppet, 22 novembre 1796.

[2] Rœderer, *Œuvres*, IV, 473-495.

[3] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 653. Lettre de Mme de Staël, Coppet, 29 janvier 1797.

dette de son pays.[1] Le Directoire lui savait peu gré de sa tentative. Un mémoire justificatif de Sieyès, écrit par lui-même, qui donnait le ton de l'opinion régnante, contenait de si perfides insinuations contre son collègue de la Constituante, alors prisonnier, que La Fayette, dans ses *Mémoires*, crut devoir y répondre et rappeler l'attitude passive de Sieyès à la Convention, pendant le règne de Robespierre, et sa complicité silencieuse à laquelle il ne trouvait pas d'excuses.

Morris, dont l'intervention était parvenue, en 1794, à arracher la marquise de La Fayette au bourreau, garda cette fois une attitude très réservée. Il répondit à Coppet que les attaques des amis du prisonnier d'Olmütz contre le gouvernement autrichien avaient rendu très difficile sa médiation ; que d'ailleurs les hommes n'aimaient pas, on ne l'ignorait point, à reconnaître leur injustice. Le ministre autrichien Thugut répliquait de son côté que l'Angleterre pouvait prendre en mains la cause de La Fayette ; on saisirait ensuite avec plaisir l'occasion de se débarrasser de lui, « *and that the English may, if they please, let him loose in London* ». Mais les Anglais restèrent passifs, et ce fut Bonaparte, en octobre 1797, qui réclama et obtint à Leoben la délivrance de La Fayette. Quant à Mme de Staël, elle n'avait réussi, en voulant sauver ses amis, qu'à accroître l'hostilité de ses propres adversaires. Le Directoire, à la vérité, évitait la persécution ouverte

[1] Jared Sparks, *Gouverneur Morris*, I, 439 et 442.

des individus, d'autant plus que, au point où en étaient les choses, il n'avait plus besoin d'y recourir. Il s'était forgé à l'aide de la loi sur les émigrés une arme dont il tenait solidement la poignée en main et dont il pouvait, quand il le voudrait, diriger la pointe contre tous ceux qui le gênaient. Tandis que les municipalités jacobines du pays entier dressaient les listes d'émigrés portant la confiscation et le bannissement pour tous ceux qui y étaient inscrits, le Directoire décida, en février 1796, qu'une commission établie exclusivement par lui aurait, comme celle créée jadis par la Convention, le droit exclusif de biffer des noms sur ces listes. Il suffisait d'être apparenté à un émigré pour se voir exclu de tous les emplois.[1] En même temps l'on ordonna la reprise de la vente des biens nationaux, interrompue par le manque de valeur des assignats. Necker était du nombre de ceux que cette loi tyrannique avait condamnés à perdre leurs biens ; depuis quatre ans il n'avait d'autres sources de revenus que la baronnie de Coppet. Quant à sa fille, on essayait maintenant de lui disputer sa qualité de Française, afin de pouvoir la déporter comme étrangère sans forme de procès, suivant le droit que s'était arrogé en pareil cas le Directoire. On avait déjà donné l'ordre, affirme-t-elle, de l'arrêter à la frontière française, à Versoix, tout près de Coppet. Invoquant alors non la faveur, mais son bon droit, elle fit valoir qu'elle était née en France, qu'elle y avait vécu vingt-et-un

[1] * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, IV, 8.

ans, avant 1789, et qu'elle avait tous les titres à être traitée comme Française. « Je n'ai donc à craindre légalement qu'un procès », ajoutait-elle en plaisantant dans une lettre à Rœderer, « et comme, depuis le 10 août 1792, je n'ai pas écrit une ligne qui fût relative aux opérations du gouvernement, je n'ai pas eu un seul de mes amis dans les affaires, je me moque de tous ces procès, qui auraient pour base, j'imagine, ou que j'ai de l'esprit, ou que je suis aimable, dangereuse, etc. ; il n'y a point d'article constitutionnel qui porte sur tout cela. Vous comprenez bien que de toutes les manières il m'importe qu'aucun journal, s'il est possible, ne parle de l'accusation du Directoire contre moi... Ce que je désirerais donc, c'est que dans l'extrait de cet ouvrage vous parlassiez de moi comme Française de naissance, de résidence, de propriété, d'habitudes, de patriotisme ; enfin comme Française, si vous croyez que je parle assez bien français pour cela... Enfin vous voudrez bien penser que j'aimerais mieux passer par un tribunal révolutionnaire où il y eût chance égale de mourir ou de se sauver que de ne pas revenir en France ; que je souffre tellement de mille manières de cet exil que je m'exposerai à tout pour en sortir »[1].

Dans les derniers temps, d'autres raisons s'étaient ajoutées à celle-ci pour rendre son retour à Paris indispensable. Le baron de Staël était gravement menacé dans sa situation, non seulement au point de

[1] Rœderer, *Œuvres*, 650-651. Lettre de Mme de Staël du 1er octobre 1796.

vue financier, mais aussi au point de vue politique. Dans la lettre à Rœderer que nous venons de citer, sa femme parle déjà de deux cent mille francs de dettes, alors qu'il possédait à peine le tiers de cette somme en rentes ; dans une autre lettre au précepteur du jeune roi, Nils de Rosenstein, elle réduit le montant de ces dettes à cent cinquante mille francs, en ajoutant que les deux tiers ont été dépensés dans l'intérêt du régent et sur son désir. Les circonstances ne permettaient plus à Necker de combler le déficit, et un tiers de la dot de sa fille avait déjà servi, au lendemain du mariage, à éteindre les dettes de son gendre. Celle-là, qui de tout temps administra sa fortune avec un ordre sévère, possédait encore en commun avec son mari, dans le voisinage de Paris, des biens sur la vente desquels elle comptait pour assurer l'avenir de ses deux fils. A ce moment, l'accession prochaine au trône de Gustave-Adolphe IV fit espérer à Staël un changement favorable dans ses affaires, ses rapports avec le duc-régent étant devenus de tout point intolérables.

Vers la fin de la régence, le parti qui penchait pour la Russie avait essayé, avec un redoublement d'énergie, d'opérer l'alliance russe et de marier Gustave-Adolphe à la petite-fille de Catherine, la grande duchesse Alexandra. Les intrigues et la résistance à la politique française du duc de Sudermanie, dont l'âme était la comtesse de Saint Priest, une émigrée réfugiée à Stockholm, prirent un tel degré d'acuité, que le Directoire, qui en juillet encore avait répondu à une note du baron de Staël par les plus chaleureu-

ses assurances d'amitié [1], ne crut pas devoir ignorer plus longtemps ces attaques et rappela son représentant à Stockholm, le citoyen Le Hoc. Le duc-régent, dont les anciennes sympathies pour la France avaient reçu une rude atteinte à la suite du refus des subsides demandés par lui, envoya alors au baron de Staël ses lettres de rappel et confia la direction de l'ambassade de Suède à Paris à un chargé d'affaires, le baron Rehausen. Mais Staël, comptant sur un changement de gouvernement, qui semblait imminent, osa entrer en résistance ouverte contre le duc ; il engagea le Directoire à différer la réception de son successeur, et resta à son poste.

Les événements qui dans l'intervalle avaient eu lieu à Saint-Pétersbourg pouvaient le confirmer dans son espoir de gagner cette audacieuse partie. Le jeune roi s'était rendu en août auprès de l'impératrice. Il s'éprit à cette occasion d'une vive inclination pour la belle grande-duchesse que la raison d'Etat lui destinait pour épouse. Catherine, qui s'était enfin sérieusement décidée à mettre, au lieu de simples conseils, une armée à la disposition de la coalition, désirait ce mariage, qui fut fixé au 21 septembre. On sait comment, au dernier moment, quand tout le monde était déjà réuni pour la solennité, Gustave refusa de signer le contrat que lui présentait le ministre Markoff, parce qu'il y trouva stipulé que la future reine de Suède resterait dans la communion de l'Eglise grecque. Il se tint pour trompé, et demeura

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 132.

sourd à toutes les représentations et aux prières par lesquelles on tâcha de le concilier. Après avoir longtemps et vainement attendu le fiancé, les invités quittèrent le palais dans la plus grande confusion, et l'on ramena chez elle, privée de connaissance, la jeune princesse, qui fit une maladie dont elle manqua mourir. Gustave quitta immédiatement Saint-Pétersbourg. Quant à l'impératrice, elle fut saisie d'une si violente colère, que sa constitution, très vigoureuse jusque-là, reçut le premier coup et qu'une légère attaque d'apoplexie précéda la catastrophe qui, le 17 novembre suivant, mit fin à sa vie.

Cependant, si cet épisode semblait devoir ajourner pour longtemps l'alliance entre la Suède et la Russie, on n'était pas pour cela disposé à Stockholm à accepter la conduite de l'ambassadeur à Paris. Le 1er novembre, le jeune roi, sous le nom de Gustave-Adolphe IV, prit les rênes du gouvernement. Presque immédiatement après Staël reçut du chancelier comte de Sparre l'ordre de quitter dans les trente-six heures la capitale de la France. En même temps, le gouvernement suédois déclarait au Directoire que, au cas où Rehausen ne serait pas accepté comme agent diplomatique, il ne reconnaîtrait plus la République française et enverrait ses passeports au nouveau représentant de la France à Stockholm, Perrochel. Cette attitude énergique ne manqua pas son effet. Le nouveau chargé d'affaires remit ses lettres de créance sans se heurter à d'autres difficultés. Le Directoire offrit le poste d'ambassadeur à Stockholm au général Pichegru, devenu très gênant pour lui ; mais celui-ci ne l'accepta pas.

Quant au baron de Staël, il alla bientôt rejoindre les siens à Coppet.[1] A en juger par sa correspondance et d'après l'exposé que, depuis qu'elle était en Suisse, son mari lui avait fait de l'affaire, Mme de Staël ne s'attendait pas à ce dénouement. Le jour même de l'avénement de Gustave-Adolphe au trône, elle lui avait fait remettre par Nils de Rosenstein un exemplaire de son dernier ouvrage. A l'instant, ajoutait-elle, où le livre de la destinée s'ouvrait pour le jeune roi, son livre à elle lui paraîtrait bien insignifiant, mais les temps nouveaux avaient éveillé chez elle aussi de nouvelles pensées. Elle exprime incidemment l'espoir d'un changement favorable dans la situation pénible de son mari. Vu l'état des communications d'alors, il fallut plus de cinq semaines pour qu'on apprît à Coppet que la disgrâce du baron de Staël avait été un des premiers actes du nouveau gouvernement. Presque en même temps on y reçut la nouvelle qu'on songeait à Paris à faire expulser de la Suisse tous les Français. « Des orages dans les tombeaux », écrivait Mme de Staël, « c'est trop cruel. Au lieu de l'intérêt dans le calme, c'est de l'agitation dans le vide. Morte ou vive, je veux passer l'hyver ici, M. de Staël y arrivant ».[2]

Nils de Rosenstein était depuis des années en cor-

[1] Léouzon Le Duc, *Correspondance diplomatique du baron de Staël*, introduction. — Rœderer, *Œuvres*, VIII, 652-653. Lettres de Mme de Staël, décembre 1796 et avril 1797.

[2] Mme de Staël à Meister (lettre non datée, mais qui se place ici). Lettres inédites en la possession de M. le docteur Th. Reinhart.

respondance avec Mme de Staël et devait, en grande partie, sa situation à son mari. Elle compta sur son dévouement pour obtenir du moins de la justice du roi le dédommagement des sacrifices pécuniaires que Staël avait faits dans l'intérêt du régent son prédécesseur ; [1] mais ses efforts à ce sujet demeurèrent inutiles. Quoique le mécontentement du monarque se fût calmé plus tard et que Staël remplît encore un moment, en 1798, les fonctions d'ambassadeur de Suède à Paris, il ne reçut que le payement de sa pension, et sa situation financière devint de jour en jour plus embarrassée. Son retour et celui de sa femme à Paris, facilité par l'intervention de Barras, [2] ne fut possible qu'au printemps. Des lettres écrites par Mme de Staël en avril 1797, d'abord de Genève, puis d'Hérivaux, un domaine des Montmorency situé dans le Vendômois, où elle passa quelque temps auprès de son ami Matthieu, permettent de la suivre.

Pendant ces dix-huit mois d'absence, deux événements avaient tenu à Paris la première place. L'un était le choix qu'avait fait Carnot de Bonaparte pour le commandement en chef de l'armée d'Italie, l'autre était la conspiration de Babeuf.

En 1796, date de la première campagne d'Italie, les guerres de la Révolution changèrent de caractère. Pour la première fois depuis que le drapeau tricolore avait passé les frontières de la France, un souffle li-

[1] *Correspondance de Mme de Staël avec Nils de Rosenstein*, appartenant à la bibliothèque de l'Université d'Upsal. Lettres du 1er novembre et du 6 décembre 1796.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 184.

bérateur de véritable affranchissement faisait ondoyer ses plis.

Le délire républicain des populations du Rhin à l'entrée des armées révolutionnaires avait fait place rapidement à un repentir tardif et à des plaintes stériles contre les exactions et le joug tyrannique des étrangers. Sur la Belgique pesaient d'un poids insupportable les lois révolutionnaires, et les soldats de la République dévoraient le pays. Dans l'Italie seule il en était autrement. Depuis que le commandement suprême y était aux mains du vainqueur de Vendémiaire, on avait atteint le point où le génie politique s'alliait au génie militaire pour inaugurer la dernière phase de la Révolution. Le sang italien qui coulait dans les veines de Bonaparte était bien le même que celui qui faisait battre le cœur de l'Italie, et jamais ce fils des vieux condottieri n'y fut regardé comme un étranger. Dans la ville royaliste de Turin et au fond des montagnes de Savoie, on pouvait déplorer les victoires françaises ; mais la haine contre l'Autriche, même chez un Joseph de Maistre, était toujours encore plus forte que celle qu'inspiraient les armées républicaines. A Bologne et à Milan, le vainqueur de Montenotte, de Millesimo et de Lodi était salué comme un libérateur. Sur les champs de bataille italiens, Bonaparte déploya toute la séduction de sa personnalité et prit pied dans l'histoire. On n'oublia pas au-delà des Alpes qu'il avait traversé le pont de Lodi au cri de : « Vive l'Italie ! ». Sur ce sol classique de la politique et de la civilisation européennes il apprit à mépriser « les avocats du Directoire » [1] et à associer la cause de la Ré-

[1] Miot de Melito, *Mémoires*, I, 163.

volution à des projets viables. Il ne tint pas compte des ordres de Paris qui venaient se mettre à la traverse, et annonça laconiquement que dans le petit royaume de Piémont il n'avait pas trouvé d'éléments révolutionnaires. [1] Il ménageait les sentiments religieux du peuple et songeait dès ce moment à former un Concordat entre Rome et la Cisalpine, au lieu de transplanter, comme le voulaient les Directeurs, la persécution religieuse sur le sol italien. [2] Le commandant en chef, écrivait-il à Paris, doit être le centre de tout. [3] « L'armée du Rhin », dit à ce propos Mme de Staël, « était celle de la République française ; l'armée d'Italie était celle de Bonaparte ». [4] Son ascendant personnel et l'action de cette impulsion individuelle sur les âmes étaient tels, que la légende qui, en Italie, ne tarda pas à s'emparer du nom de Bonaparte, trouva en Allemagne un public complaisant. Les mêmes organes de l'opinion qui avaient infatigablement combattu la Révolution ne la reconnurent pas dans le plus grand des révolutionnaires, entretinrent leurs lecteurs de sa générosité, de son humanité, et célébrèrent « le favori de la fortune ». Le bruit de sa mort s'étant un jour répandu, on faisait dire à un Allemand : « Bonaparte mort ? Je vois bien que vous ne le connaissez pas ! ». [5]

[1] * H. Reuchlin, *Histoire d'Italie*, I, 18.

[2] Gourgaud et Montholon, *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*. Six notes sur l'ouvrage de De Pradt : *Les quatre Concordats*, I, 113, 184.

[3] Lettre de Milan, 8 octobre 1796.

[4] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 171.

[5] * *Almanach de la Révolution*, 1801, 140 ; 1802, 209 et 212.

L'incapacité du Directoire et la conspiration de Babeuf accrurent l'enthousiasme qu'il inspirait.

Le problème fondamental de la Révolution, — la nouvelle répartition de la propriété, — revient à chaque page de son histoire. Le mot de Barère, d'après lequel « ceux qui n'aiment pas la Révolution doivent payer pour ceux qui la font » ; la réponse de Sieyès réfutant l'objection que « son système a pour but l'anéantissement de la propriété », par l'affirmation qu'il a voulu seulement un « changement de propriétaires », — ce sont là les traits principaux qui marquent les étapes de la sagesse politique de la Constituante et de la Législative, de la Gironde et de la Montagne en fait de réforme sociale. Grâce à une théorie en vertu de laquelle l'inviolabilité de la propriété dépendait de l'orthodoxie des opinions et qui sacrifiait à la suprématie du Tiers l'ordre social fondé jusqu'alors sur les différences de classes, la législation révolutionnaire prit les devants. La Constituante dépouilla, sans dédommagement équivalent, le clergé de ses revenus, confisqua les biens ecclésiastiques et laissa s'organiser sur tous les points de la France, par six jacqueries consécutives et d'incessantes violences isolées, l'attaque contre la propriété. La Législative, naturellement, alla plus loin dans cette voie. Le 9 novembre 1791, elle décréta la confiscation des biens de tous les émigrés qui ne seraient pas rentrés le 1er janvier 1792, et, vingt jours après, la suppression du traitement de tous les prêtres qui refuseraient le serment, quoique personne ne sût mieux que les maîtres d'alors que les premiers ne pouvaient revenir

sans risquer leur tête, et, les autres, prêter serment sans blesser leur conscience. Mais en même temps, et tandis qu'on donnait à la nation, par une atteinte aussi monstrueuse à la propriété, tous les moyens de s'enrichir, la Constitution de 1791 continuait à soumettre le droit électoral à certaines conditions de cens, qui, si peu élevées qu'elles étaient, créaient la distinction entre les citoyens actifs et les citoyens passifs. Ceux qui avaient encore quelque chose à sauver, par conséquent la majorité de la nation, s'abritèrent en attendant sous le texte de la Constitution, — sous la fiction d'une royauté encore viable, — et se confièrent à la protection de la garde nationale. C'est alors qu'intervinrent les véritables représentants de l'idée révolutionaire, les Jacobins. Si la majorité des Français se contentait de rester à mi-route et de remplacer une hiérarchie sociale par une aristocratie financière, les ordres privilégiés par une bourgeoisie aisée, c'est qu'elle s'était détachée de la Révolution et n'avait plus aucun droit à se dire ou à être le peuple souverain.

Ceux qui le devinrent à partir de ce moment, ce furent ceux qui, n'ayant rien à perdre, se laissèrent entraîner par les fanatiques entêtés de leur utopie. Ce furent eux qui à la définition de citoyen opposèrent celle de peuple et menèrent désormais la France par les clubs et la populace parisienne. Par la triple puissance du terrorisme aux tribunes de l'Assemblée législative, aux élections et dans la presse, ils livrèrent une guerre à mort à l'œuvre de la Constituante, qui voulait gouverner le peuple souverain, après avoir

par lui anéanti tout gouvernement. Ainsi se révéla le Jacobin comme type unique et comme la logique incarnée de la Révolution, car lui seul était prêt à pratiquer jusque dans ses dernières conséquences le principe affirmant l'égalité complète des individualités. Ce fut des rangs de la Législative et des bancs de la Gironde que retentit la première attaque directe contre la propriété. Brissot, le véritable auteur du fameux axiome : « La propriété c'est le vol », nomma dans l'Assemblée même « les sans-culottes la partie saine de la société, les riches la partie corrompue ». Robespierre voulait qu'on fixât le maximum de la rente à trois mille livres ; Pétion, étant maire de Paris, dénonça la bourgeoisie, pour laquelle la Révolution était devenue la guerre de ceux qui possédaient quelque chose contre les autres qui ne possédaient rien.

Dans les clubs, écrit Rœderer, on dirigeait les prolétaires contre la France, comme contre une proie. Ce que la Gironde avait recommandé de faire, la Montagne le fit. Sous le règne de Robespierre, non seulement une naissance distinguée et l'éducation, mais encore la fortune étaient des crimes dignes de mort. Lavoisier se vit refuser le délai de quinze jours dont il avait besoin pour achever une expérience scientifique. André Chénier, le chantre de 1789, fut jugé par des hommes qui ne savaient pas écrire. Comme par l'irrésistible impulsion d'une force physique lâchée, l'idée d'égalité, pénétrant les unes après les autres toutes les couches sociales, était arrivée à la dernière de toutes, le prolétariat. Le citoyen de 1789, le

patriote de 1792, devint le sans-culotte de 1793.

Le but qu'avant Babeuf s'étaient proposé Robespierre et Saint-Just avait-il été du moins atteint, et les pauvres, les petits, les déshérités, avaient-ils gagné quelque chose ?

Parmi les dix-sept mille personnes qui, d'après les documents authentiques, furent guillotinées durant les quinze mois de la Terreur, et les six cent huit mille autres environ que la misère, la faim, le manque d'air et de lumière dans les prisons ou d'autres persécutions conduisirent à leur ruine, ces petites gens, loin de former la minorité, étaient de beaucoup le plus grand nombre. Non seulement, plus que toutes les autres classes de la société, on les poursuivit pour leurs convictions religieuses, auxquelles ils étaient attachés à la fois en théorie et en pratique ; mais toutes les vertus du peuple, l'application, l'économie, la patiente résignation, l'attachement au sol et les mœurs patriarcales les distinguaient du vrai sans-culotte, du vagabond et du vaurien, qui haïssaient les honnêtes gens et les punissaient pour tous les mérites qu'eux-mêmes ne possédaient pas. C'est ainsi que la hache, après avoir abattu les grands arbres, s'en prit au menu bois. Dans les dernières années de la monarchie, la France comptait de trois cent mille à quatre cent mille notables ; or, l'hécatombe que demandait un Collot d'Herbois se chiffrait, à la fin de la dictature de Robespierre, par douze ou quatorze millions de têtes. Sur douze mille guillotinés dont on a les noms et la profession, on compte sept mille cinq cent quarante-cinq paysans, ouvriers, soldats, matelots,

domestiques de tout genre. Parmi les douze cents émigrés du Doubs seul, il y avait onze cents personnes du peuple. On exécutait l'un parce qu'il n'avait pas salué l'arbre de la liberté ; tel autre, parce qu'il avait donné à son vieux père un jeu de cartes au chiffre du roi. Mais la plupart moururent parce que leur fortune avait excité l'avidité de leurs meurtriers.

L'appauvrissement du peuple allait de pair avec sa décimation. La ruine financière de l'Etat, due aux assignats, fut suivie de la ruine économique du pays, aux dépens duquel on tenta d'organiser une conscription du travail et le communisme autoritaire. Et comme il arrive chaque fois que l'on attente au droit de l'individu sur les fruits de ses efforts, le travail s'arrêta et la production s'amoindrit. Le paysan ne comprenait pas en vertu de quelle théorie on le ruinait ; mais il opposa à ceux qui voulaient s'emparer de sa moisson la résistance passive de l'instinct de conservation personnelle, se refusa, après la proclamation du *maximum*, à porter son blé au marché, enterra son argent et n'eut garde de lâcher son bien contre des chiffons de papier sans valeur. C'est en vain qu'on lui répétait que sa moisson était propriété nationale, et qu'on lui prouvait la chose en conduisant par bandes les paysans dans les prisons. Ils préférèrent laisser la terre en friche, et la confiscation de la grande propriété foncière, la paralysie du commerce et de l'industrie, la destruction de la richesse nationale eurent pour conséquence dernière la ruine du bien-être de cette population des campagnes dont

la délivrance avait été le meilleur acte de la Révolution ; non point assurément parce qu'elle créa la propriété rurale, qui existait longtemps avant elle, mais parce qu'elle la délivra des charges qui étouffaient dans leur germe les fruits de son labeur [1].

La ruine économique avait eu pour résultat immédiat l'obligation de recourir aux pires violences et de dévorer des millions pour détourner des grandes villes et avant tout de Paris le péril de la famine. La capitale devint le vampire qui suçait la moëlle du pays, et qui, pourtant, manquait de pain. La tyrannie administrative de despotes ignorants fit naître un état de choses incroyable. On évalue les frais de l'alimentation de Paris, dans la seule année 1794, à cinq cent quarante-six millions par mois en assignats. Après l'abolition du *maximum*, au lendemain de la chute de Robespierre, quand une courte amélioration économique se fit sentir, ce ne fut plus le manque absolu de ressources, mais l'enchérissement des vivres qui poussa au désespoir le peuple, à commencer par les prolétaires des villes. Tandis que la logique des événements obligeait le nouvel ordre social à réagir contre ceux qui ne possédaient rien et à défendre la propriété, ceux dont la Révolution n'avait pu satisfaire les convoitises cherchaient, dans la négation de la propriété, la réalisation de l'idéal égalitaire. Les théories de Mably et d'Helvétius, de Rousseau et de Condorcet, de Sieyès et de Duhamel,

[1] Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, puis les écrits de Lavergne, Molinari, et A. de Foville, *Etudes économiques et statistiques sur la propriété foncière*, 1886.

n'étaient pas allées si loin. [1] Elles réclamaient non la suppression, mais la répartition plus égale de la propriété, et l'Etat s'achemina au-devant de ces désirs, grâce aux confiscations et à l'introduction de l'impôt progressif. Cette tactique, transmise de la Convention au Directoire, domina la situation, jusqu'au moment où parut Gracchus Babeuf. Celui-ci lança une fois encore contre le nouvel ordre social, au nom de la doctrine communiste, ces légions affamées que la Convention avait repoussées le 20 mai 1795. L'œuvre de destruction devait enfin s'achever, et le problème de l'égalité se réaliser par la suppression de la propriété. Sur la communauté telle que la rêve Babeuf, composée de valeurs correspondantes, veille l'autorité de l'Etat, dispensatrice non seulement des biens, mais du travail, gardienne du niveau intellectuel et matériel, qu'aucune idée originale ne doit dépasser, que ne compromettra aucun talent. Traduite dans la pratique, l'utopie de Babeuf offrait la caricature de l'idéal pacifique des physiocrates et des économistes, de cet idéal dont Quesnay avait rêvé sous le toit de Louis XV et auquel Gournay avait donné le mot d'ordre. Seulement, le despotisme éclairé dont ils avaient attendu le salut y faisait place à la tyrannie niveleuse de l'Etat communiste et à l'égalité dans l'oppression. [2] Avec la

[1] Mably, *De la Législation*, 1773. — Helvétius, *De l'Homme*, 1772. — J.-J. Rousseau, *Discours sur l'égalité*, etc. — Condorcet, *Tableau des progrès de l'esprit humain.* — Sieyès et Duhamel dans le *Journal de l'instruction sociale.*

[2] Buonarotti, *Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf.*

doctrine de Babeuf, le cycle des théories sur l'Etat et la société, la propriété et le travail, se fermait pour le moment. Elle seule poursuivait l'idée d'égalité jusque dans ses dernières conséquences, là où elle apparaissait comme négation de tous les droits individuels, et il était parfaitement logique que les partisans survivants de Robespierre et l'armée communiste de Babeuf se rangeassent sous le même drapeau pour détruire l'ordre établi, au moyen de la plus terrible de toutes les révolutions. Seulement cet ordre de choses, prévenu à temps, put se préparer à la résistance. Le plan d'attaque des conjurés avait été révélé aux Directeurs, et l'un d'eux, Barras, se mêla à la conspiration pour l'étouffer plus sûrement. Avant qu'elle pût éclater, par une de ces journées de mai qui ont éclairé tant de catastrophes révolutionnaires, on s'empara de ses chefs, et leurs partisans déconcertés se dispersèrent. Babeuf et son lieutenant Darthé, condamnés à mort par une commission extraordinaire, essayèrent de se poignarder et moururent sur l'échafaud, ayant sur les lèvres le nom du peuple, dont la Révolution anéantit avec eux les prétentions à la suprématie. Les Jacobins du Luxembourg avaient prêté leurs armes à l'instinct de conservation de la société, contre les Jacobins de la rue. Depuis longtemps désillusionnée sur la valeur pratique des décrets libéraux, devenue indifférente aux droits politiques et aux formes gouvernementales, et à peine échappée aux menaces de mort les plus terri-

— Advielle, *Histoire de Babeuf et du babouvisme.* — * L. Stein, *L'idée de la Société*, I, 93-203.

bles, cette société ne songeait plus maintenant qu'à préserver ses biens et sa vie et à conserver sa fortune nouvellement acquise. En dehors de ces biens matériels « on ne croyait plus à rien ; tout s'était perdu, et la vertu de la bourgeoisie, et la vertu du peuple ». Celui qui dit cela, c'est un témoin non suspect, admirateur de la Convention, l'historien Mignet.

Comme toute l'école de Necker, qui, tout en partant des doctrines économistes, a totalement perdu de vue que l'essence de la Révolution résidait dans la question agraire et dans la translation de la propriété, qui des privilégiés avait passé aux classes moyennes, M^me^ de Staël, elle aussi, s'est trop exclusivement occupée du mouvement politique aux dépens du mouvement social, et n'a pas même nommé Babeuf. Elle restait d'autant plus convaincue que les institutions existantes, quoique employées par le Directoire à des fins jacobines, devaient cependant être conservées à tout prix comme l'unique secours contre les réactions. Ce n'était pas de la modification violente du mode de gouvernement, mais bien du changement graduel des personnes, qu'elle attendait maintenant comme auparavant l'établissement définitif de la liberté ; et un changement de ce genre paraissait imminent. En mars, le sort avait écarté vingt terroristes du Corps législatif, qui maintenant n'en comptait plus que quatre-vingts. Dans le pays entier ils étaient si haïs et si méprisés, que l'on croyait pouvoir s'en remettre de leur condamnation au temps et à l'opinion publique ; mais l'on oublia une chose, c'est que plus ils se savaient détestés, plus s'imposait

à eux la nécessité de tout mettre en œuvre pour leur salut. Un premier point était gagné, si l'on parvenait à prouver au pays que le repos auquel il était prêt à sacrifier tous les autres biens était beaucoup plus menacé, après l'écrasement du soulèvement dans l'Ouest, par les partis monarchiques que par les Jacobins. Les preuves à l'appui ne manquaient pas.

L'impossibilité de s'entendre avec le prétendant avait poussé des royalistes modérés à entrer en rapports avec les d'Orléans. La chose alla assez loin pour que le comte de Provence accusât les hommes d'Etat de l'Angleterre d'avoir appuyé secrètement ces desseins.[1] Mais ces plans se préoccupaient si peu des intérêts de la maison de Bourbon, que l'on vit surgir en même temps les noms de princes étrangers, particulièrement celui d'un Infant d'Espagne et d'un archiduc d'Autriche, qui en ce cas devait être marié à Madame Royale, la fille de Louis XVI ; de plus, des personnalités telles non seulement que Pichegru et Delaru, mais que Tallien et Sieyès, étaient mêlées à ces combinaisons monarchiques.[2] Un seul toutefois se compromit : ce fut l'abbé Brottier, agent général du prétendant à Paris. Il offrit aux Directeurs l'occasion désirée de l'arrêter pour tentative d'embauchage d'officiers, de le condamner à mort, puis de transformer cette peine en un emprisonnement. On avait

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 23, 35, 87. — André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration*, 205, 206 et 214.

[2] Thureau-Dangin, *Royalistes et républicains :* Du 13 Vendémiaire au 18 Brumaire. — André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration*, 148 et 156.

ainsi atteint le but que l'on se proposait : effrayer les citoyens paisibles par la démonstration de conspirations royalistes et assurer par là, aux prochaines élections, leurs voix au gouvernement ; malgré toute leur haine personnelle pour le Directoire, ils préféraient en effet l'état de choses présent aux dangers d'une réaction. Pas plus qu'auparavant, les partisans de la monarchie n'avaient à présenter de candidat offrant de sérieuses garanties et prêt à repousser les prétentions élevées au nom des princes en cas d'une restauration. [1] On n'avait donc plus qu'à choisir entre deux extrêmes, et la prudence conseillait aux adversaires de la République eux-mêmes de s'entendre plutôt pour le moment avec celle-ci que de se précipiter dans des aventures dont on ne pouvait prévoir la fin.

Cette conviction se fait jour dans les lettres de Mme de Staël à Rœderer, son confident politique d'alors. Il avait combattu dans le *Journal de Paris*, qui livrait une guerre incessante aux terroristes, l'élection de Merlin de Douai, un homme d'extrême gauche, qui un an auparavant, au Conseil des Cinq Cents, avait dit tout haut au baron de Staël, en lui frappant sur l'épaule, qu'il était temps d'expulser tous les espions et agitateurs politiques de son espèce. [2] « Eh bien ! », répond Mme de Staël, « M. Merlin est tout ce que vous nous dites, et nous le savons ;

[1] Mallet du Pan, *Mémoires* et *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 229.

[2] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 9.

mais il est bien question de ce parti vaincu quand l'autre triomphe, et triomphe et contre vous et contre la liberté ! Vous ressemblez à des gens qui, pour se donner une contenance, continuent à frapper en l'air d'un côté pour n'être pas obligés de regarder de l'autre. M. de Vauvilliers devait être acquitté, sans aucun doute ; mais doit-il être nommé député parce qu'il a fait un ouvrage contre la représentation nationale ? M. Bourlet doit être laissé tranquille ; mais lorsque, dans le département de Seine-et-Oise, il est en concurrence avec Lacretelle, faut-il qu'il ait la préférence seulement parce qu'il a été valet de chambre de M. le comte d'Artois ? M. de Murinais *ne s'est sali dans aucune assemblée* : voilà ses propres paroles ; est-ce une raison pour le nommer ?... Et que vous faut-il donc de plus pour apprendre que vous avez quitté la ligne et que vous poussez un char qui se précipite ? — Je ne suis pas, je crois, la favorite des républicains ni du Directoire ; mais ne voyez-vous pas qu'en les perdant vous vous perdez ? Je sais tout comme vous ce qu'il y a à dire contre eux ; mais ils manquent de lumières, et vous les éclaireriez ; mais ils sont souvent injustes, et vous les guideriez ; mais vous seriez à leur tête, et, quoi que vous fassiez, à peine vous traînerez-vous à la suite des autres. Que vaut-il mieux de ceux à qui l'on pardonne ou de ceux par qui l'on est pardonné ? Que vaut-il mieux de ceux sur qui l'on a tous les avantages ou de ceux qui se les croient tous sur vous ? Il y a quelquefois du danger avec les républicains ; mais les autres versent par torrents sur vous la déconsidération. Voyez

comme ils traitent M. de Montesquiou, quoique toute cette année il ait professé des opinions qui leur plaisent ! Et l'abbé Morellet ! C'est d'avant la Révolution que datent ses torts ; il a écrit, il a pensé, et toutes ses abjurations, depuis, n'ont pu l'en laver.

« Je sais que vous vous êtes montré très noblement et très habilement en refusant toutes les places à l'avance ; mais voulez-vous vous vouer à ne faire qu'écrire jusqu'au moment où la contre-révolution détruira les journaux et la liberté de la presse ?... Si l'on veut non pas être accueilli, mais supporté, il n'y a rien de si sûr qu'en soutenant les républicains. On est à leur tête... Ce n'est pas une monarchie modérée que l'on voit prête à succéder à la République, c'est une monarchie plus despotique que celle de 1788, — parce qu'il n'y a plus d'opposition contre elle dans la masse du tiers-état. Les républicains ne sont pas aimables, j'en conviens ; mais qu'importe ce qu'ils sont lorsque la liberté périt de toutes parts ? Vous ressemblez aux Girondins, qui, menacés par les Jacobins, criaient sans cesse au royalisme ; il n'y a de danger que du côté de l'aristocratie, et là est la haine éternelle, là est un état de choses qui ne changera plus quand il sera établi, et une destruction morale de tous les hommes de votre opinion, une destruction morale telle que je ne connais, quant à moi, aucun péril physique que je ne préférasse [1] ».

Comme post-scriptum à cette lettre décisive pour son point de vue politique d'alors, M^me^ de Staël priait

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 654. M^me^ de Staël à Rœderer, H. (Hérivaux), 15 avril 1797.

Rœderer de signaler dans la presse une brochure de son ami Benjamin Constant *Sur les réactions politiques*.

Ce dernier avait partagé son temps entre Paris et la Suisse, où il faisait de fréquents séjours à Coppet. Dans la capitale, on le comptait parmi les plus fervents admirateurs de Julie Talma, la femme du grand tragédien.[1] Un de ses cousins au service de l'Autriche, Charles de Constant, le trouva en mai 1796 dans l'intimité des « faiseurs » ou « mignons » du Directoire. Bergoin, Riouffe, Méchin, Foulet, Julien et autres. Il offrit en leur société à son cousin un déjeuner dont le ton étonna si fort celui-ci, que Benjamin, le remarquant, dit d'un air de dédain que c'étaient pourtant là les courtisans de ce Directoire qui tenait l'Europe en échec.[2] C'est à cette époque qu'il composa une brochure intitulée : *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*, que le Directoire fit reproduire en entier dans le *Moniteur*.[3] En avril 1797 suivit l'écrit sur les *Réactions politiques*, destiné à influencer les votes en faveur des institutions républicaines. Parce que la Révolution, y était-il dit entre autres, qui au début était dirigée contre les privilèges, a dépassé le but et attaqué la propriété, une opposition violente s'est élevée contre elle. Non pas, il faut l'espérer, une Révolution nouvelle, mais la plus grande pru-

[1] Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, II, 132. — Sainte-Beuve, *Mme de Staël. Causeries du Lundi*, XI, 438.

[2] Charles de Constant, *Paris à l'époque du Directoire. Bibliothèque Suisse*, 1834, I, 284.

[3] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, II, 301.

dence et une sagesse réfléchie pourront seules empêcher le retour des privilèges.

Des doctrines identifiées plus tard avec celles de l'auteur se trouvent indiquées ici pour la première fois.

La phrase signalée par Rœderer que tout gouvernement doit s'appuyer sur des principes inaltérables résultant de certains faits, et non point sur des intérêts privés qui ne reposent que sur des préjugés ou des habitudes, cette phrase est déjà tout à fait doctrinaire. Benjamin Constant la commente en établissant une comparaison entre la doctrine des droits héréditaires et celle de l'égalité, et conclut en affirmant qu'un principe reconnu pour vrai ne doit jamais être abandonné par crainte de certaines conséquences dangereuses. Il faut au contraire le proclamer comme immuable et le mettre en harmonie avec d'autres principes qui s'y rapportent, afin de l'améliorer et de faciliter ainsi sa mise en pratique.

Ce n'était pas tout à fait le même point de vue que celui de Mme de Staël, qui était loin d'adopter aveuglément les idées de son ami. Elle le défendait contre l'accusation de souhaiter une intervention des Jacobins ; mais elle le trouvait trop dur pour les fautes des gens bien intentionnés, trop complaisant pour les autres, et était d'avis que ses distinctions trop subtiles prouvaient précisément qu'il avait tort. « Ma vie est à mes amis », ajoutait-elle, « mais non mon opinion, et jamais je ne dévierai de la ligne que vous me paraissez suivre plus exactement que personne [1] ».

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 653 et 656. Mme de Staël, à Rœderer, 15 avril et 17 juillet 1797.

Une autre différence entre elle et Benjamin Constant, c'est que, tandis qu'elle était brouillée avec les puissants du jour, lui s'en était fait des amis, était considéré de leur parti et en train de devenir « gouvernemental ». Sa concession la plus grave sous ce rapport fut une attaque contre la presse, à l'égard de laquelle il voulait qu'on prît des mesures disciplinaires, parce que dans sa grande majorité elle avait passé à l'opposition. Un an auparavant, le royaliste Michaud avait riposté à des projets analogues du Directoire par les paroles suivantes : « Si vous supprimer nos pouvoirs, on ouvrira Tacite et Pétrone ; il y a dix-huit cents ans, ils ont écrit votre histoire ».

Cette attitude explique la mauvaise humeur et l'amertume persistantes de la critique à l'égard de Benjamin Constant. Rœderer alla jusqu'à dire que « l'auteur prend sans cesse des tournures nouvelles pour des idées neuves », et qu'« on lirait cent brochures de cette espèce sans avoir rien appris ». [1]

Mme de Staël était infiniment plus sensible aux attaques dirigées contre ses amis qu'à celles dont elle était elle-même l'objet ;[2] mais cette critique ne lui fit pas perdre sa bonne humeur. Elle répondit à « son cher Rœderer » que Benjamin se souviendrait à la prochaine occasion des objections de forme soulevées contre lui. « Je suis, il est vrai, très enthousiaste de son talent », ajoutait-elle, « et j'avoue que je vous ai trouvé de l'humeur dans votre manière d'en parler... Vous dites qu'il a étudié à l'école de Thomas et

[1] Rœderer, *Œuvres*, V, 10.
[2] Mme de Staël, *Essai sur les Fictions. Œuvres*, II, 177.

de M. Necker. D'abord rien n'est plus opposé que le style de ces deux écrivains, et Benjamin est beaucoup plus simple que l'un et plus serré que l'autre. Enfin, il y a des pages dans cette brochure que je crois à l'égal de ce que nous admirons le plus dans la langue française... Non, je ne me brouillerai point avec vous pour votre article sur Benjamin... Ecrivez donc entre vous ce qui vous plaît, et laissez-moi l'aimer pour ses grandes qualités, pour ses rares talents ».

Pour cette fois elle réussit à rétablir la paix entre les combattants ; Benjamin Constant profita de l'occasion pour réconcilier Rœderer avec son ancien chef de la Législative, Sieyès. A la fin d'avril, Mme de Staël aussi revint dans le voisinage de Paris. Elle passa quelque temps chez Matthieu de Montmorency, à Hérivaux, où était rassemblée une société extrêmement animée pour le temps et où elle retrouva Boissy d'Anglas, Adrien de Lezay, Rœderer, Jaucourt et Talleyrand. Son fils Auguste, alors âgé d'environ dix ans, l'accompagnait, et c'est là qu'elle fit la connaissance de son futur gendre Victor de Broglie. [1] Le beau-père de celui-ci, le marquis d'Argenson, le lui amena comme à l'amie de ses parents.

Dans l'intervalle les élections avaient eu lieu, et, en dépit de toute la pression exercée par les Jacobins, le résultat, dans soixante-six départements sur quatre vingt quatre, avait été si contre-révolution-

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 656, 654. Mme de Staël à Rœderer, 17 juillet et 10 mai 1797. — Duc de Broglie, *Souvenirs*, 1785-1870.

naire, que le gouvernement ne conservait dans le Corps législatif que deux cents voix sur cinq cents, dans le Conseil des Cinq-Cents que soixante-dix sur deux cent cinquante, et que l'on pouvait par conséquent fixer à une année la disparition des Jacobins.

Parmi les nouveaux députés on lisait pour la première fois les noms de deux grands parlementaires futurs, Camille Jordan et Royer-Collard. Avec eux se trouvaient des royalistes, au nombre desquels des partisans décidés de Louis XVIII. Mais même pour ces derniers le vrai but à atteindre n'était pas la restauration monarchique ; ce qu'ils désiraient, c'était le retrait de la législation révolutionnaire, l'avènement de la révolution pacifique, telle que la voulait M^me^ de Staël, sans coup d'État, par la seule force de l'opinion publique et en écartant expressément le personnel jacobin. Elle avait incontestablement exagéré les dangers de la réaction et les sympathies dynastiques ; maintenant elle s'empressa d'utiliser la situation en faveur de ses amis.

Un homme qui avait fait ses preuves et que le gouvernement employait à l'extérieur, Barthélemy, le négociateur de la paix de Bâle, était entré dans le Directoire à la place de Letourneur. Lacroix, le ministre des affaires étrangères, instrument complaisant de la politique belliqueuse de ses collègues et de leur propagande révolutionnaire, fut pris à partie de la façon la plus violente, en juin, par Dumolard, qui réclamait pour la représentation nationale le droit de contrôle sur la politique extérieure. Quoique décidé à

modifier le ministère dans son sens plutôt que d'après les vues de la nouvelle majorité, le Directoire n'hésita cependant point à faire à celle-ci le sacrifice de l'incapable Lacroix. Il s'agissait de savoir quel serait son successeur.

Depuis le retour de Talleyrand à Paris, en 1796, le public savait peu de chose de lui. Une fois seulement, au cours des négociations avec lord Malmesbury, que Pitt avait envoyé à Paris au mois d'octobre pour traiter de la paix, il avait été question de l'attacher au ministre ; mais le Directoire avait repoussé la proposition. Peu de temps après, Talleyrand plaida au Cercle constitutionnel, centre de réunion des modérés, pour la nécessité d'une annexion de la Belgique et de la Hollande ; il rédigea ensuite. en qualité de secrétaire de l'Institut national, dont l'existence était due en grande partie à son projet sur l'instruction publique, deux mémoires, l'un sur les colonies, qui dirigeait la politique française vers l'Égypte et les côtes africaines ; l'autre sur les relations commerciales entre l'Angleterre et les États-Unis. L'art politique par excellence, y disait-il, c'est de mettre les gens qu'il faut à la place qu'il leur faut. A partir de ce moment, Talleyrand fut compté avec Benjamin Constant parmi les « constitutionnels directoriaux » et laissa percer de la sympathie pour la politique du Directoire, en se réservant toutefois le droit de penser et de dire ce qu'il lui plairait au sujet des personnalités qui le représentaient, et des marottes qui faisaient la loi. A la secte théophilanthropique appartenait le privilège d'exciter tout par-

ticulièrement ses railleries. Elle avait été fondée non point, comme on le croit communément, par le Directeur La Reveillère-Lépeaux, mais par le frère du physicien Haüy ; Talleyrand nommait ses adhérents, par un jeu de mots facile, « les filoux en troupe ». La Reveillère ayant présenté à l'Institut, en faveur de sa profession de foi empruntée à Jean-Jacques, un mémoire où il recommandait la célébration des trois grands actes de la vie, la naissance, le mariage et la mort : Je n'ai, lui dit Talleyrand, qu'une observation à vous faire ; Jésus-Christ, pour fonder sa religion, a été crucifié et est ressuscité. Vous auriez dû tâcher d'en faire autant.[1]

Plus facilement qu'avec ce rêveur qui n'était pas, d'ailleurs, absolument inoffensif, Talleyrand s'entendit avec Barras. Il ne le connaissait pas encore quand, peu de temps après son retour, il invoqua son appui en faveur de son amie M^me^ Grant, « une Indienne », ainsi l'appelait-il, venue d'Amérique avec lui, et accusée de se mêler à des complots. Talleyrand défendit sa future femme en se portant garant de sa complète nullité[2]. M^me^ de Staël ménagea le rapprochement entre Talleyrand et Barras, et ce dernier exprimait son admiration pour la culture raffinée qui s'offrait à lui en disant que « Talleyrand aurait donné un parfum au fumier ». Le hasard noua entre eux des relations plus étroites. Le Directeur était un jour allé dîner avec Talleyrand et M^me^ de Staël dans

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 263.

[2] Michaud, *Talleyrand*, 30 et sqq. — Sir Henry Lytton Bulwer, *Talleyrand*, 137-141, et appendice, 341-366.

sa propriété de Suresnes. Au moment où ils allaient se mettre à table, un jeune homme de leur société, que Barras aimait tout particulièrement, voulut se baigner dans la Seine ; il s'y noya. Talleyrand rentra à Paris avec Barras et, chemin faisant, sut si bien le distraire et le consoler, que leur connaissance jusque-là superficielle fit place à de l'amitié ; bientôt Talleyrand reçut le portefeuille des affaires étrangères [1]. Ce changement de destinée venait à point. On savait à Paris que Mme de Staël, au retour d'Amérique de son ami, avait mis vingt-quatre mille francs à sa disposition, afin de pourvoir à ses besoins les plus urgents [2].

Il prit possession de son portefeuille le 15 juillet 1797. Hoche avait été nommé en même temps ministre de la guerre, François de Neufchâteau ministre de l'intérieur, et un certain Sotin chef de la police. On parlait de confier à Benjamin Constant le secrétariat du ministère des affaires étrangères [3]. Le ministère était franchement révolutionnaire, la représentation nationale non moins franchement constitutionnelle. Camille Jordan réclamait contre La Reveillère le rétablissement du culte ; Royer-Collard insistait pour le retrait des plus injustes décrets contre les prêtres. On voulait la responsabilité des ministres, la limitation des pouvoirs des Directeurs ; on

[1] Sir Henry Lytton Bulwer, *Talleyrand*, 142.

[2] Baron de Vitrolles, *Mémoires et relations politiques*, III, 451, note A.

[3] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 309.

accusa certains membres du gouvernement de trafiquer des emplois publics, on mit en pleine lumière la situation désespérée des finances, la ruine de l'enseignement, on découvrit si impitoyablement toutes les plaies de l'administration, que l'on ne craignit même pas d'avancer que la France déchaînait le fléau de la guerre sur les malheureux pays voisins parce que, complètement épuisée, elle ne pouvait nourrir ses troupes. Si la majorité avait été aussi royaliste qu'oppositionnelle, rien alors n'eût été en état d'empêcher une restauration monarchique.

Au lieu de cela, une tentative du prétendant pour séparer le clergé de la cause républicaine lui enleva un grand nombre de prêtres dévoués jusqu'ici à la sienne[1]. Tous les témoignages des chefs les plus autorisés de la droite, Mathieu Dumas, Lacretelle, Royer-Collard, Pastoret, Barthélemy, Camille Jordan, Barbé-Marbois, s'accordent à affirmer qu'on ne songeait nullement à un coup d'Etat contre la Constitution[2]. En tout cas, la conspiration royaliste, réelle ou non, était maintenant le mot d'ordre lancé par Bonaparte pour échapper au contrôle des modérés, qui dans leur amour de la paix lui fermaient la route de la souveraineté. Elle restait d'autre part l'unique issue pour ceux que l'attachement aux doctrines jacobines préservait seul de leur propre perte.

[1] André Lebon, *L'Angleterre et l'émigration*, 240.

[2] Lanfrey, *Histoire de Napoléon* 1er. I, 295. — Taine, *La Révolution*, III, 580-583. — Thureau-Dangin, *La question de monarchie ou de république du 9 Thermidor au 18 Brumaire.*

Les événements des derniers mois avaient rouvert les portes de la capitale à M^me^ de Staël ; comme précédemment, elle donnait à souper dans l'hôtel de l'ambassade de Suède, qu'elle continuait à habiter. Un billet d'elle à Rœderer, du 1^er^ juillet, mentionne pour la première fois parmi ses hôtes « les Bonaparte », c'est-à-dire Lucien et Joseph. Lucien, né en 1775, âgé par conséquent alors de vingt et un ans, marié à Catherine Boyer et déjà père de deux enfants, se nommait en 1793 Brutus-Lucien Bonaparte et passait pour un bon républicain. Après le 9 Thermidor, ce genre de mérite était devenu si douteux dans le midi de la France, qu'il eut pour résultat de le faire incarcérer un moment à Aix. Au lendemain du 13 Vendémiaire il vint à Paris. Il s'y éprit à la fureur d'une jeune femme de dix-huit ans, originaire de Lyon, nommée Juliette Bernard, mariée depuis deux ans au banquier Récamier. Celui-ci lui avait donné son nom au fort de la Terreur, sans revendiquer d'autre droit que celui d'entourer la jeune fille à peine sortie de l'enfance d'une sollicitude paternelle. La singulière beauté de Juliette devait être vantée un demi-siècle durant, et, chose plus remarquable encore, on vit sa réputation survivre à sa beauté et se transformer en légende que dora de ses rayons le soleil couchant de Chateaubriand. Au temps dont nous parlons, elle recevait dans l'hôtel de son mari, rue du Mont-Blanc, les débris de l'ancienne société et les parvenus de la nouvelle, qui s'empressaient à l'envi d'offrir à la ravissante jeune femme des hommages qu'elle n'accueillait ni ne repoussait

absolument. Matthieu de Montmorency, qui trouva plus tard dans l'accomplissement des devoirs religieux une consolation aux espérances trompées de sa jeunesse, l'estimait trop haut quand il prétendait la séparer du monde et la gagner à Dieu au moins par des vœux secrets. Mais Lucien Bonaparte se trompait bien davantage quand, au sortir des salons de Tallien et de Barras ou de celui de sa belle-sœur Joséphine, il s'imaginait que sa violente passion serait favorablement accueillie. Les « lettres de Roméo » qu'il écrivait à Juliette servaient, avec celles de Bernadotte rédigées sur le même ton, à égayer Récamier et ses amis. Lucien ne se vengea pas sans bonheur. A la fin d'un souper chez le financier Ouvrard, il proposa de boire à la plus belle. Tous les yeux se dirigèrent aussitôt vers Mme Récamier, qui était présente ; mais lui, sans se soucier de son embarras : « Eh bien ! messieurs, dit-il, c'est la paix ! » [1]. Dans ce cercle, du reste, on ne se bornait pas aux hommages et aux déceptions amoureuses. Mme Récamier, nous l'avons dit, était de Lyon, ville représentée au Conseil des Cinq-Cents par les députés anti-révolutionnaires Camille Jordan et Lemontey, qui, avec leur ami de Gerando, se trouvaient, dans la riche et hospitalière maison du mari de leur

[1] Lucien Bonaparte, *Mémoires*, cités par Th. Jung, *Lucien Bonaparte*, I, 279. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, I, 121, XIV, 302. — Mme Lenormant, *Souvenirs et correspondance de Mme Récamier* ; la même, *Mme Récamier et les amis de sa jeunesse*. — Louis de Carné, *Mme Récamier. Correspondant*, 1872, 1780. — W. de La Rive, *Mme Récamier. Journal de Genève*, 1859.

jeune et belle compatriote, au centre d'un milieu politique qui leur plaisait et qui, plus tard, ne devait pas rester sans influence sur M^me^ de Staël ; mais d'abord celle-ci ne fut mise en contact que par quelques amis avec ce cercle d'hommes de valeur et de distinction, que le 18 Fructidor inscrivit presque tous sur ses listes de proscription. Lucien Bonaparte aussi ne la vit qu'à de rapides intervalles, tandis que son frère Joseph, en qui rien ne révélait l'aventurier, resta son ami à partir de cette première rencontre. Il était alors sur le point de se rendre à Rome comme ambassadeur de la République française et jouissait de toute la confiance de Napoléon, qui avant d'entrer en relations avec M^me^ de Beauharnais avait songé un instant à épouser la belle-sœur de Joseph, M^lle^ Clary. Celle-ci devint bientôt la femme de Bernadotte, et les deux sœurs gardèrent plus tard, au milieu des circonstances les plus difficiles, leurs bons rapports avec M^me^ de Staël[1].

Comme en 1795, elle s'efforçait d'exercer une influence modératrice, de rapprocher les personnes, de concilier les opinions et de détourner ainsi jusqu'au dernier moment, si faire se pouvait, la crise que chacun sentait prochaine. Avec les royalistes extrêmes, M^me^ de Staël échouait comme par le passé. Elle était en relations, par Benjamin Constant et Talleyrand, avec le club de Salm, qui depuis le mois de juin faisait contre-poids, sous la présidence de Riouffe, au club de Clichy, et que les royalistes

[1] Du Casse, *Mémoires du roi Joseph*, X, 416. Matthieu de Montmorency à Joseph Bonaparte.

accusaient de réclamer, sur les conseils de Talleyrand, des déportations en masses [1]. Comme jadis les *Actes des Apôtres* de Rivarol, une feuille du même genre, *Le Thé*, attaquait maintenant Mme de Staël dans son honneur, et cela d'une manière dont la conclusion du 29 juillet 1797 donnera quelque idée : « Cessez, lui disait-on, de vous livrer à une rage impuissante. Ne vous mêlez plus à ces assemblées publiques où le crime est à l'enchère, le trône promis au plus offrant. La Suède vous réclame, vos devoirs conjugaux vous attendent. Mais si, au contraire, la vie vous a été donnée, comme aux filles des ténèbres, par l'Achéron et par la nuit, alors retournez dans l'empire des ombres. Votre place est auprès des furies ! ».

Ce qui était impossible auprès des royalistes, Mme de Staël le tenta auprès des Thermidoriens. Il lui parut utile, entre autres choses, de rapprocher l'un de l'autre Benjamin Constant et Thibaudeau, passé dans les rangs des modérés.

On cherchait à convaincre le député républicain, mais hostile au Directoire, de la nécessité de modifier sa tactique et celle de ses amis en faveur du système régnant. On lui dit que si l'on ne parvenait pas à assurer une majorité au Directoire, on poussait celui-ci à un coup d'Etat dans le sens des terroristes. « Pour éviter cette attaque et ramener le Directoire, il faut donc former une majorité républicaine dans les conseils ; pour celui des Cinq-Cents, cela dépend tout à

[1] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, II, 312-313. — Barthélemy, *Mémoires*, 71-74.

fait de vous. Ralliez-vous avec vos amis à la minorité, à Debry, Chazal, Chénier. Vous êtes dans une fausse position, vous donnez la majorité tantôt à un parti, tantôt à l'autre ; fixez cette majorité du côté du Directoire... Que ferez-vous si la majorité arbore le drapeau blanc ? ». « Je me réunirai aux députés fidèles », répondit Thibaudeau, qui se déclarait prêt à mourir pour sa cause et persistait à croire que le temps des conventionnels était passé, que le Directoire se rangerait du côté des constitutionnels. [1] Il espérait alors, comme Pichegru, trouver dans la garde nationale réorganisée une protection suffisante contre les partis extrêmes ; il cherchait à gagner du temps et justifiait sa conduite par la désunion qui régnait dans le conseil des Cinq-Cents, au sein duquel, suivant lui, un parti n'inclinait vers la monarchie que pour renverser le Directoire. Talleyrand n'en obtint pas davantage. Ce fut plutôt la politique de Thibaudeau et celle de Benjamin Constant qui maintenant l'emportait chez M^me^ de Staël et la faisait pencher à gauche. C'est que la fille de Necker avait fait une expérience qui manquait à la génération venue un peu plus tard. N'avait-elle pas vu, moins de huit années auparavant, comment les monarchistes constitutionnels de 1789, puis, en 1790 et 91, les constitutionnels de l'école de Mirabeau et de la couleur de Barnave, avaient voulu fonder la monarchie constitutionnelle, et avaient abouti à la République ? Maintenant les membres du club oppositionnel de Clichy ou les modérés

[1] Thibaudeau, *Mémoires*, II, 210 et sqq., et 264.

du genre de Portalis ou de Pontécoulant réclamaient avec une égale sincérité la garantie de la Constitution et la liberté légale ; mais en cas de succès, ils n'auraient pas été poussés moins logiquement à établir la monarchie. En effet, pour citer un mot des *Considérations*, « dans les dissensions civiles, les hommes finissent toujours par prendre les opinions dont on les accuse ».[1]

Tandis que les partis se laissaient deviner sans aboutir à une solution décisive, la désunion régnait au sein du Directoire lui-même. Carnot et Barthélemy aspiraient à une entente pacifique avec la représentation nationale ; Barras, Rewbell et La Reveillère faisaient appel à Bonaparte. Celui-ci se tenait prêt. Brouillé avec les modérés à cause de la destruction de la République vénitienne, fermement résolu à ne pas devenir un Monk pas plus qu'à laisser ce rôle à un autre, et rempli d'un mépris plein de colère pour le Directoire, il s'était depuis longtemps prononcé pour le maintien du système qu'il pouvait renverser à son choix.[2] Les adresses de l'armée d'Italie à l'occasion de la fête du 14 Juillet portaient : Mort aux traîtres ! et maintien de la Constitution et de la République. Entre le 13 Vendémiaire et le moment présent il y avait les victoires d'Italie, et celui qui les avait remportées ne trouvait plus nécessaire de descendre une seconde fois dans la rue. Il envoya le Jacobin Augereau, un soldat infatué de lui-même, accomplir à sa place la besogne, qu'en juillet déjà Hoche, non moins

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 175.
[2] Miot de Melito, *Mémoires*, I, 170, 189-191.

prêt, avait manquée par suite de l'indécision du Directoire. Le 10 août Augereau prit le commandement de la garnison de Paris. Un cordon de troupes, renforcé de douze mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse, fut établi autour de la capitale ; on appela à Paris, de toutes les parties du pays, des Jacobins auxquels furent confiés emplois et honneurs ; quant à la représentation nationale, elle était accusée chaque jour de trahison.

Le coup d'Etat était préparé ; seul le jour de son exécution n'était pas encore fixé.

La mauvaise volonté et l'indifférence des bourgeois de Paris ayant retardé la réorganisation de la garde nationale, l'opposition ne disposait que de la garde du Corps législatif, et beaucoup de chouans étaient en outre présents à Paris. Avec cette faible force armée, se racontait-on, Pichegru et son ami le général Villiot songeaient à cerner le Luxembourg, à désarmer la garde directoriale et à s'emparer des trois Directeurs, mais seulement après que ceux-ci auraient été décrétés d'accusation par le Conseil des Cinq-Cents. S'agissait-il là d'un plan définitif ou d'un simple bruit, comme il en circulait tant à Paris pendant ces dernières semaines, c'est ce qu'on ignore. D'après les uns, il se trouva un traître, le prince de Carency, pour courir chez Barras le soir du 3 septembre et lui indiquer que l'exécution du complot était fixée au lendemain ; d'après les autres, toute la conjuration était une histoire imaginée par le ministre de la police, Sotin, afin de forcer la main aux Directeurs hésitants. [1]

[1] * Sybel, *Histoire de L'Europe pendant la Révolution fran-*

Mme de Staël, dans ses *Considérations*, incline à cette dernière manière de voir. Elle y témoigne elle aussi, d'ailleurs, que les modifications dans le ministère et les adresses des armées auraient suffi à elles seules pour faire échouer un mouvement royaliste. Que celui-ci existât ou non, c'est là un point qui était devenu indifférent pour le cours des événements, du moment où Barras et ses deux collègues révolutionnaires avaient, en concentrant des troupes aux portes de la capitale, porté atteinte à la Constitution et s'étaient fermé toute retraite. Le coup d'Etat eut lieu le 4 septembre ou 18 fructidor. Il était si peu inattendu, que non seulement les suspects, mais ceux même qui personnellement n'avaient rien à craindre, passèrent la nuit hors de chez eux, pour échapper à des éventualités dont personne ne pouvait calculer la portée. C'est ainsi que plusieurs jours auparavant Mme de Staël fit avertir Boissy d'Anglas de mettre en sûreté ses papiers compromettants, et tout d'abord la correspondance peu flatteuse pour le Directoire qu'elle avait échangée avec lui au sujet de la nomination de Talleyrand au ministère des affaires étrangères. [1] D'après des mémoires contemporains, elle passa la soirée du 3 septembre chez Barras en compagnie de Talleyrand et de Benjamin Constant ; Barras avait

*çaise*, IV, 596. — Fauche-Borel, *Mémoires*, II, 143. — Pontécoulant, *Mémoires*, II, 434. — A. Fauriel, *Les derniers jours du Consulat*, 305. — Lord Malmesbury, *Diaries and correspondence*, III, 523-529. Lettre adressée de Paris à lord Malmesbury, 17 fructidor 1797, 534.

[1] Thibaudeau, *Mémoires*, II, 212. — Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, II, 403.

joué jusqu'à la fin un rôle ambigu et fait des promesses à tous les partis.[1] Menée de là par un de ses amis dans un petit appartement qui donnait sur la Seine, elle vit les rues se remplir de soldats, les canons braqués sur les salles de séances des deux Conseils, et la ville endormie s'éveiller sous la main de fer de la soldatesque. Au Conseil des Cinq-Cents, Pichegru, qui présidait une séance de comité, fut arrêté sans résistance. Le même sort échut à beaucoup de membres du Conseil des Anciens, qui avec Dupont de Nemours, Barbé-Marbois et leur président Laffon-Ladebat en tête, voulaient se rendre à pied dans leur salle de séances, sans savoir que celle-ci était déjà occupée par les troupes d'Augereau, avec lesquelles les gardes des Conseils avaient fraternisé. Pas une main ne se leva dans le peuple pour protéger ses défenseurs.

Dans l'automne de 1796, lord Malmesbury était venu pour la première fois à Paris, chargé par Pitt de négocier la paix, et précédé par le mot fameux de Burke, qui, à la question pourquoi le voyage de l'ambassadeur de Londres à Paris avait été si lent, répondit que la raison en était bien simple, « puisqu'il avait été fait à genoux ». Cette mission, qui se termina, comme on sait, par l'ordre intimé au plénipotentiaire anglais par le gouvernement français de quitter la capitale, justifiait la raillerie du plus grand

[1] Thibaudeau, *Mémoires*, II, 210. — Fabre (de l'Aude), *Mémoires*, III, 229.

antagoniste de la Révolution [1]. Burke était mourant, quand, avec l'indifférence pour les défaites politiques qui caractérise parfois les hommes d'Etat anglais, Pitt envoya lord Malmesbury à Lille pour traiter secrètement avec Carnot, Barthélemy et Talleyrand [2], et officiellement avec le Directoire, de cette paix que Mme de Staël, entre autres, avait réclamée de lui comme un acte de haute sagesse politique. Cette fois l'ambassadeur anglais était incontestablement assuré du succès, quand le coup d'Etat du 18 Fructidor vint détruire ses espérances. Un témoin oculaire lui décrivait quelques jours plus tard la condamnation des députés arrêtés en dehors de toutes les formes légales ; la suppression des deux Directeurs sans qu'on eût prouvé leur culpabilité ; la modification de la Constitution d'après les principes des conventionnels et l'établissement d'un pouvoir exécutif despotique qui proscrivait tous ses adversaires, sans distinguer entre eux [3]. En vain prétendait-on avoir voulu défendre la République contre les conspirations monarchistes ; la vengeance des vainqueurs s'exerçait sur les partisans les plus sincères de l'ordre légal comme sur ses plus dangereux ennemis, et il ne s'agissait plus, comme on l'a dit, « de sauver la Révolution, mais bien les révolutionnaires ». « J'ai été envoyé pour détruire les royalis-

[1] *Letters on a regicide peace*, parues dans l'automne de 1796. Burke mourut le 9 juillet 1797.

[2] Lord Malmesbury, *Diaries and correspondence*, III, 269 et sqq. 592, note.

[3] Lord Malmesbury, *Diaries and correspondence*, III, 533-538.

tes », avait dit Augereau en arrivant à Paris ; maintenant qu'on lui demandait de bâillonner le parti opposé, il ne se trouva pas moins prêt. Pichegru, dont la correspondance avec d'Entraigues, trouvée à Venise, révélait les attaches avec le prétendant et l'émigration, partagea le sort du républicain Carnot. Sous la pression des baïonnettes de ses grenadiers, le triumvirat Barras-Rewbell-La Reveillère arracha les décrets de déportation, qui remplacèrent désormais la guillotine par les miasmes mortels de la Guyane. Sur le coin de terre qui a vu tant souffrir, nul épisode, peut-être, ne dépasse en horreur la description des tortures pleines de raffinement infligées à ces infortunés. D'abord transportés à la côte dans des espèces de cages de fer, puis entassés, sans air ni lumière, dans des cales étroites et pestilentielles, nourris d'aliments à moitié corrompus, ils abordèrent après des souffrances inouïes à leur lieu de destination, Sinnamari, où les insectes, les exhalaisons morbides et la fièvre eurent bien vite raison de la plupart d'entre eux [1]. Quelques-uns seulement parvinrent à gagner l'Océan et à s'échapper.

En même temps, on procédait à une exécution en masse dans la presse de Paris, hostile dans sa grande majorité ; un trait de plume lui fit perdre quarante-deux de ses organes. D'autre part, dans quarante-neuf départements, les mandats de deux cent quatorze députés étaient annulés. On a comparé le

[1] Barbé-Marbois, *Journal d'un député non jugé.* — Honoré Bonhomme, *Coup d'Etat du* 18 *Fructidor*, d'après le journal inédit de La Villeurnoy, agent secret de Louis XVIII, ajouté à la *Correspondance inédite de Théophile de Fernig.*

18 Fructidor au 2 Juin, jour de la chute de la Gironde, parce que, dans un cas comme dans l'autre, la représentation nationale consentit à sa propre décimation ; la seule différence, c'est qu'en 1793 c'était la populace, en 1797 la force militaire, qui la contraignit à plier devant la théorie jacobine.

L'attitude de Mme de Staël au cours de toutes ces complications a été condamnée par ceux-là surtout qui n'aiment pas à rencontrer les femmes dans les luttes politiques. D'autres ont signalé son rôle au 18 Fructidor comme une de ces erreurs en politique qui la mettaient en désacord avec les principes dirigeants de sa vie [1]. Elle-même sentit le besoin de s'expliquer à ce sujet et elle se défendit de l'accusation d'avoir approuvé cette journée. « Je n'aurais sûrement pas conseillé, si j'y avais été appelée », dit-elle, « d'établir une république en France ; mais, une fois qu'elle existait, je n'étais pas d'avis qu'on dût la renverser » [2]. Ce n'était pas là, assurément, tout à fait la question. Car, ainsi qu'on l'a remarqué, ce furent les amis les plus sincères de la République qui sentirent ce jour-là toute la pesanteur du coup dirigé en apparence contre les royalistes. Mme de Staël le comprit, mais trop tard.

« La crainte de la contre-révolution avait malheureusement désorganisé l'esprit public : on ne savait où saisir la cause de la liberté, entre ceux qui la

[1] Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, II, 339, 344.
[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 183.

déshonoraient et ceux qu'on accusait de la haïr [1] ». La mesure de sa responsabilité dans les événements a été indiquée de la manière la plus exacte par Talleyrand. Interrogé sur la part prise par elle au coup d'Etat du Directoire, il répondit, on le sait : « Mme de Staël a fait le 18 Fructidor, mais non pas le 19 »[2], ce qui en d'autres termes voulait dire qu'elle avait désiré la défaite des royalistes, non le retour du terrorisme. Elle mit au secours des victimes tout ce qu'elle possédait d'influence personnelle et de talent pour toucher les cœurs. Elle fit appel en faveur de Dupont de Nemours à la générosité de Chénier, qui avait été insulté par lui de la façon la plus sanglante ; et de même que celui-ci, après le 13 Vendémiaire, avait sauvé de la déportation son impitoyable adversaire La Harpe, il sauva cette fois aussi le robuste sexagénaire, dont il parla à la tribune, au grand chagrin de celui-ci, comme d'un vieillard décrépit. [3] Tandis que Bernadotte lui-même implorait en vain, pour prix de ses services rendus, la grâce de son ancien colonel, le marquis d'Ambert, Mme de Staël réussit à arracher au général Lemoine, commandant de Paris, la grâce du royaliste Norvins de Monbreton. Cet épisode a une place dans *Delphine*. Le moment dramatique où l'héroïne conjure le juge de Chaumont, dont le fils est malade, d'épargner Léonce qu'elle aime, et où elle s'écrie, sur son refus, que, s'il l'abandonne, son enfant mourra, ce moment a été

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 180.
[2] Sainte-Beuve, *Talleyrand. Nouveaux Lundis*, XII, 40.
[3] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 185.

vécu, et par M^me^ de Staël elle-même. Emportée par l'émotion, elle poussa en effet ce cri quand, les yeux fixés sur la pendule, elle vit s'écouler les précieuses minutes qui devaient décider du sort du jeune Norvins.[1]

Suard, condamné également à la déportation comme royaliste, s'était rendu aux sollicitations de M^me^ de Staël, qui l'avait invité à venir à Coppet avec sa femme ; il avait ainsi échappé à sa destinée. Necker, fidèle à sa manière d'interpréter les choses, cherchait à expliquer les événements non par l'incompatibilité de la théorie jacobine avec tout développement légal, mais par la combinaison défectueuse des pouvoirs constitutionnels[2] ; et il puisa dans ses entretiens avec Suard l'idée de son dernier écrit politique.[3] Il ne retint toutefois pas longtemps celui-ci sous son toit hospitalier, qui méritait d'être nommé, comme en 1793, un hôpital pour les blessés de tous les partis. M^me^ de Staël écrivait de Paris que la Suisse n'était plus un asile sûr pour les nombreux réfugiés français. Suard alors se rendit avec sa femme à Tubingue, où il passa l'hiver de 1798 en compagnie de Narbonne, de Gerando et de Camille Jordan ; de là il se rendit à Ansbach, et ne revint à Paris que sous le Consulat.[4] En même temps,

[1] Lacretelle, *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*, 341. — * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*, 283. M^me^ de Staël à Villers, Coppet, 3 juin 1803.

[2] Necker, *De la Révolution française*, X, 121, 154, 235, 337.

[3] *Dernières vues de politique et de finance*, 1802.

[4] M^me^ Suard, *Essais de mémoires sur M. Suard*, 221. — Garat, *Mémoires sur Suard*, II, 408-410.

M^me^ de Staël avait mis de l'argent à la disposition de Rœderer, qu'elle croyait également condamné à la déportation, et dans une lettre d'adieu elle lui parlait de l'amour de la République et des dangers encourus pour elle comme d'un lien indissoluble entre eux. [1] Mais Talleyrand le fit biffer de la liste des quarante-cinq journalistes condamnés, et le mit plus tard en relations avec Bonaparte, qui devait trouver en Rœderer un des plus souples instruments que la Révolution eût forgés pour lui. Thibaudeau, qui après le 18 Fructidor était devenu suspect et se croyait oublié de M^me^ de Staël, reçut aussi d'elle quelques semaines plus tard une lettre où elle lui disait que le malheur ne changeait pas ses sentiments. « Je vous crois très républicain, très estimable, très courageux », ajoutait-elle. « Je n'ai pas été de votre avis avant le 18 Fructidor, je vous l'ai dit. Je crois que vous avez commis une erreur dans votre plan de conduite, mais je suis certaine que votre but était celui de tout ce qui est honnête, le maintien de la République et la destruction du système de la terreur. Des amis négligents ne vous ont pas parlé de moi, mais j'ai constamment cherché depuis le 18 une occasion de vous rencontrer, ou un interprète de mes sentiments pour vous. Je tiens à votre estime, parce que je prise et votre caractère et vos opinions véritables, et je m'unis à vous dans cette phrase vraiment belle : Je n'approuve pas toute la vic-

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 657. M^me^ de Staël à Rœderer, 22 septembre 1797.

toire, sans pouvoir plaindre tous les vaincus[1] ».

Mme de Staël dit quelque part, en parlant d'elle-même : « Mes opinions politiques ne sont que des noms propres ». Elles ne l'étaient pas au début, mais elles le devenaient aussitôt que le malheur faisait appel à ses sentiments d'humanité. En de pareils moments elle ne distinguait plus entre adversaires et amis, mais se rangeait sans hésiter du côté des victimes, convaincue comme elle l'était que, « en France, il faudrait être toujours l'ami du parti battu, quel qu'il soit ; car la puissance déprave les Français plus que les autres hommes ».

Ce courage moral dont elle fit preuve si souvent n'était rien moins que facile. Rœderer, entre autres, parle de l'attitude hostile du ministre de la police Sotin à son égard. « Que feriez-vous si Sotin me faisait arrêter ? », dit-elle au lendemain du 18 Fructidor à Talleyrand, en présence de Benjamin Constant. Talleyrand n'ayant rien répliqué, elle ajouta, non sans quelque irritation, en s'adressant à Constant : « S'il me faisait arrêter, il faudrait recourir non à ceux que j'ai obligés, mais à ceux qui m'ont déjà servie. Il faut plus compter sur le souvenir des services rendus que sur celui des services reçus. Vous irez donc chez Chénier, à qui nous avons l'obligation du retour de M. de Talleyrand en France[2] ». Quand plus tard Talleyrand trouva utile d'oublier aussi son sauveur Chénier, le poète se vengea par l'épigramme que l'on connaît :

[1] Thibaudeau, *Mémoires*, II, 314-315.
[2] Rœderer, *Œuvres*, IV, 207.

Roquette dans son temps, Périgord dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun.
Tartuffe est le portrait de l'un.
Ah ! si Molière eût connu l'autre !

Mme de Staël jugeait la seconde moitié du Directoire telle qu'elle était en réalité depuis Fructidor : une oligarchie en possession de la dictature, cruelle, intolérante, introduite par la banqueroute et maintenue par la corruption et l'agiotage. Les fonctions de juge étaient avilies, tous les emplois aux mains des créatures du parti dominant, les prêtres et les émigrés mis hors la loi et leurs biens livrés au pillage, la majorité représentant le pays traitée comme la propriété privée d'une minorité odieuse, mais excellemment organisée, au point que Sieyès pouvait se permettre de proposer l'expulsion de tous les aristocrates. Quiconque résistait risquait d'être déporté ou bien enfermé dans les casemates empestées d'Oléron et de l'Ile de Ré, où la nourriture insuffisante et l'eau corrompue délivraient rapidement beaucoup de malheureux des souffrances qui les attendaient à Cayenne ou à Sinnamari.

Entre le système de la Convention et celui-ci, Fiévée ne trouvait d'autre différence que celle « qui sépare tuer de faire mourir » [1].

« Jamais », écrit Benjamin Constant, « je n'ai vu une nation moins républicaine que la France en 1795 ». Il va plus loin et dit que l'idole de la Liberté, relevée depuis, était devenue alors un objet

[1] Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, introduction, I, 147.

d'horreur et de mépris. « Je me retrace encore ma surprise », écrit-il, « en assistant vers cette époque à la représentation d'une pièce que la Convention expirante laissait ou faisait jouer, parce qu'elle craignait plus les débris des Jacobins que le parti contre-révolutionnaire.

« Un porteur d'eau répétait à satiété, sur toutes les variations d'une musique fort harmonieuse, que chacun devait demeurer dans son état ; lui, porter de l'eau, l'épicier vendre du sucre, le manœuvre travailler, et tous laisser faire le gouvernement. On eût dit la division des castes de l'Egypte modulée par un musicien habile. Je contemplais avec un étonnement mêlé de douleur la frénésie approbatrice d'une foule se déshéritant de tous ses droits, de toutes ses espérances, de toutes ses prétentions légitimes, par ses propres applaudissements » [1].

A ce moment où les persécuteurs se couvraient du nom de la liberté, où les persécutés réclamaient le retour de l'arbitraire, où l'admiration ne trouvait plus d'objet auquel s'arrêter, M^me^ de Staël vit Bonaparte pour la première fois. Elle fit comme tout le monde : elle l'admira. Cette première impression, libre encore de toutes les réserves qui devaient suivre, ajoutait pourtant aux sentiments qui la remplissaient alors une sorte de vague appréhension, telle qu'on l'éprouve en face d'une personnalité extraordinaire à laquelle on ne peut appliquer nulle comparaison connue, nulle expérience déjà faite. Elle fut

[1] Benjamin Constant, *Souvenirs historiques à l'occasion de l'ouvrage de M. Bignon. Revue de Paris*, 1830, XVI, 226.

présente à la réception préparée par le Directoire à Bonaparte après le traité de Campo-Formio.[1] Devant les grands dignitaires de la France entourés des drapeaux conquis, aux sons d'un hymne de Chénier, Talleyrand présenta aux cinq Directeurs comme libérateur de l'Italie et pacificateur du continent, un jeune homme simplement vêtu, au type méridional et au profil césarien. Talleyrand assura « que le général Bonaparte détestait le luxe et l'éclat, misérable ambition des âmes communes, et qu'il aimait les poésies d'Ossian, surtout parce qu'elles détachent de la terre ». « La terre n'eût pas mieux demandé, je crois, que de le laisser se détacher d'elle », disent à ce propos les *Considérations*. La réponse de Bonaparte ne trahissait en rien cette disposition romanesque dont Talleyrand l'avait doté. Elle respirait une sorte de négligence affectée, parla du royalisme et de la féodalité, qui depuis vingt siècles avaient gouverné le monde, et affirma que la paix qu'il venait de conclure ouvrait l'ère du gouvernement républicain ». « Lorsque le bonheur des Français », ajouta-t-il, « sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière sera libre ». Ce qu'il entendait par là, tout le monde l'ignorait ; mais Paris l'idolâtrait et nommait la femme qu'il aimait « Notre-Dame-des-Victoires ». Pour lui, il se dérobait à la curiosité et aux ovations bruyantes. Il était trop tôt pour porter le coup décisif : la poire, suivant son mot, n'était pas mûre. La première fois qu'il causa

[1] Guizot, *Le duc de Broglie*, 16.

avec Mme de Staël, il lui dit qu'il avait cherché son père à Coppet et qu'il regrettait d'avoir passé en Suisse sans le voir ; propos qui émut la fille de Necker jusqu'aux larmes. Depuis elle rencontra souvent le Premier Consul et mentionne un dîner, chez Talleyrand ou Barras, où elle se trouva à table entre Bonaparte et Sieyès. Il parlait peu, et, à la façon des princes, posait des questions. Sieyès prit soin de mener la conversation. Sa mauvaise humeur s'était calmée depuis que la Constitution, qu'il nommait, par allusion au bégaiement d'un de ses auteurs, Boissy d'Anglas, la Constitution Ba-Be-Bi-Bo-Bu, était ébranlée dans ses bases et laissait le champ libre à de nouvelles combinaisons qui le ramenèrent sur l'avant-scène.

A cette époque se rapporte la conversation souvent citée, presque aussi souvent défigurée, entre Mme de Staël et Bonaparte, et qu'il répéta à Las Cases à Sainte-Hélène. Mme de Staël lui ayant demandé quelle femme il appréciait le plus, il aurait répondu : « Celle qui fait le plus d'enfants [1] ».

Cette réponse mérite confirmation. Mme de Staël, qui n'avait encore écrit aucun des ouvrages qui la rendirent célèbre, ne pouvait faire alors allusion à un renom littéraire qui n'existait pas, et elle possédait d'ailleurs trop de connaissance du monde et de goût pour le faire de cette façon ; il est donc probable que, après tant d'années, Napoléon a été égaré par sa mémoire et a confondu les choses. Une conversation

[1] Gourgaud et Montholon, *Mémoires, pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, IV, 288.

de ce genre eut lieu, en effet, mais plus tard, entre lui et Mme Sophie Gay, qui n'était pas moins énergique que prompte à la riposte. Il la vit à Aix-la-Chapelle, où son mari était préfet, et l'aborda en ces termes : « Madame, ma sœur vous aura dit que je n'aime pas les femmes de lettres ». « Oui, sire, mais je ne l'ai pas cru ». Un peu décontenancé par cette réponse, il continua : « Vous écrivez. Eh bien ! qu'avez-vous mis au jour depuis que vous êtes dans ce pays ? ». « Trois enfants, sire », répondit-elle. Un de ces enfants, remarquons-le en passant, reçut le nom de Delphine, en l honneur du roman ainsi intitulé, que prisait si fort sa mère, et fut la belle et célèbre Mme Emile de Girardin. Mme de Staël rapporte une autre discussion entre Napoléon et Mme de Condorcet, la veuve du philosophe, sœur de Cabanis, une républicaine influente et spirituelle. « Madame », lui dit-il un jour brusquement en se plaçant « tout droit devant elle comme le plus raide des généraux allemands », « je n'aime pas que les femmes se mêlent de politique ». « Vous avez raison, général », lui répondit-elle ; « mais dans un pays où on leur coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi[1] ».

C'est ici le cas de dire avec le proverbe que le ton fait la chanson. Napoléon lui-même place après son retour d'Italie la conversation qu'il rapporte et remarque au sujet de sa réponse qu'il l'a faite en souriant, ce qui aurait suffi à émousser le trait, si vrai-

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 198.

ment il l'a lancé. [1] L'anecdote suivante offre plus de vraisemblance. Mme de Staël ayant demandé à Napoléon, le soir du 18 Brumaire, s'il était vrai qu'il n'aimait pas les femmes, il répondit qu'il aimait la sienne : mot qui fit tant de plaisir à Joséphine, qu'elle s'empressa de le redire à Lucien. [2] Mais ici aussi la date assignée à la conversation est nécessairement fausse. La veille au soir du coup d'Etat, en effet, Napoléon délibérait aux Tuileries avec quelques confidents sur les événements du lendemain.

Mme de Staël, qui se livrait si volontiers à l'admiration, ne lui refusa pas le tribut de la sienne [3]. Quand enfin, au bout de plusieurs années, la rupture eut lieu, il ne fut plus besoin de mobiles personnels pour l'amener. Les contrastes étaient profonds et s'expliquaient par l'essence même de leurs natures.

Un événement heureux dans l'existence de Mme de Staël fut la naissance de sa fille Albertine, le 13 octobre 1797. Elle resta sa fille unique et fut pour sa mère une source de consolation et de joie [4].

Le cercle des amis s'était aussi agrandi. Ce fut une compagne des anciens jours, la fille de Montmorin, comtesse de Beaumont, qui la mit en rapports avec

[1] Sainte-Beuve, *Talleyrand. Nouveaux Lundis*, XII, 42.

[2] Th. Jung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 234 et 291.

[3] Baron de Gerando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, 32 et 35. Mme de Staël à Gerando, Coppet, mai et juillet 1801.

[4] Bonstetten, *Lettres à Friderike Brun*, publiées par Matthisson, II, 32. Mme de Staël à Friderike Brun, Stockholm, 7 octobre 1812.

la jeune école littéraire rassemblée depuis 1800 autour de Chateaubriand et qui devait remplacer la littérature républicaine.

L'existence de Pauline de Beaumont présente un tableau à peu près complet de toutes les épreuves qui peuvent être imposées à une créature humaine. Après le meurtre de son père sur le seuil de la prison de l'Abbaye, elle s'était réfugiée avec sa mère et ses frères et sœurs à Passy-sur-Yonne, où les pourvoyeurs de la guillotine s'emparèrent d'eux tous un an plus tard. Sa sœur unique était mariée au comte de La Luzerne, lequel fut empêché en 1792 de revenir d'Angleterre, où il était accrédité comme diplomate ; elle-même devint folle par suite de la surexcitation où la tenait la terreur constante de la mort. On ne la traîna pas moins à Paris, où elle mourut à la prison de Saint-Lazare la veille du jour fixé pour son exécution. M^me^ de Beaumont était si faible et dans un état si misérable, qu'on se refusa à l'emmener avec les autres. Mais comme elle se cramponnait à sa mère et demandait à mourir avec elle, on la fit monter dans la voiture qui emportait les prisonniers et on l'abandonna non loin de là sur la route. Sa mère, qui aspirait à la mort comme à une délivrance, parvint encore à sauver la parente qui leur avait offert un asile. Profitant d'un évanouissement de celle-ci, M^me^ de Sérilly, elle déclara devant les juges qu'elle était enceinte, et s'achemina ensuite vers l'échafaud avec le seul fils qui lui restait. Le jeune homme, qui n'avait que vingt-deux ans, cria d'une voix retentissante, chaque fois qu'une victime était bouclée

avant lui sur la planche : « Vive le roi ! ». Il ne se tut que quand ce fut le tour de sa mère. Un ancien secrétaire de Montmorin, perdu dans la foule et témoin de l'horrible spectacle, remarqua que jusqu'au dernier moment il pressa contre ses lèvres un nœud de ruban que lui avait donné une amie, Mme Hocquart, en des jours plus heureux. L'autre frère, Auguste de Montmorin, officier de marine, s'était noyé à l'âge de dix-sept ans, du vivant de son père. La seule personne survivante de la famille, Pauline de Beaumont, trouva pour l'hiver un asile dans la cabane d'un pauvre vigneron, où d'anciens serviteurs de ses parents vinrent la soigner et lui apprirent avec tous les ménagements possibles la nouvelle des événements terribles qui la laissaient seule au monde.

Dans cette situation, dénuée de ressources, gravement malade, seule avec sa douleur, elle rencontra un voisin, Joubert, marié peu auparavant et qui s'était retiré aux environs, à Villeneuve-sur-Yonne. Joubert, déjà âgé de quarante ans, passait auprès de ceux qui ne le connaissaient pas intimement pour un lettré tant soit peu singulier ; mais ses rares amis voyaient en lui un des esprits les plus délicats qui eussent jamais agité, au sein d'un calme philosophique, au milieu des livres et de la solitude, les problèmes de l'existence. La littérature française compte Joubert au nombre de ses moralistes, et l'on peut rapprocher ses lettres charmantes de celles de Doudan. Sa conception de la vie, telle qu'il l'expose dans ses aphorismes, offre matière à discussion ; mais tous ceux qui l'ont connu s'accordent à affirmer

que vivre dans sa société était une jouissance incomparable. Le plus illustre d'entre eux, Chateaubriand, avait coutume de dire que Joubert était un égoïste qui ne songeait qu'aux autres, un Platon avec le cœur de La Fontaine ; une femme le définissait « une âme qui a rencontré par hasard un corps et s'en tire comme elle peut ». Attaché passagèrement à la réorganisation de l'instruction publique dans le département de la Seine, il fut de tout temps un philanthrope au vrai sens du mot, qui définissait la liberté comme une justice suprême dans la vie de tous les jours, et dans celle des idées il était un éclectique qui aspirait à la perfection, un de ceux qui n'ont rien à démêler avec la médiocrité, un psychologue à qui l'achèvement moral semblait le chef-d'œuvre humain par excellence.

Le besoin de venir au secours d'une créature malheureuse l'avait poussé à offrir un abri sous son toit à Pauline de Beaumont, qui lui était encore tout à fait inconnue. Elle n'accepta pas cette offre ; mais les relations qu'elle entretint depuis ce jour avec lui et les siens rendit à la malheureuse femme le courage de supporter la vie. Mariée depuis 1786 à un homme grossier et sans instruction, que certaines raisons de famille lui avaient destiné pour époux, elle avait dû se séparer de lui avant même la Révolution. Il avait vendu ses biens, et, pour sauver sa vie, s'était rendu à l'armée, parmi les patriotes. Il abandonna à son sort la femme à laquelle la nouvelle législation française permit d'obtenir une séparation légale.

Le naufrage de son bonheur amena M^me^ de Beau-

mont dès sa jeunesse à chercher un dédommagement dans le culte des choses de l'esprit. La première occasion lui en fut offerte par son intimité avec le vénérable Malesherbes et sa famille. Suard se lia avec elle au moment où le bel académicien était l'objet d'une violente inclination de la part de Mme de Krüdener. André Chénier avait coutume de communiquer à la comtesse de Beaumont les produits de sa muse ; il lui dut son entrée dans la carrière diplomatique et lui amena son ami, le chevalier de Pange, un de ceux qui, en 1789, espéraient en la liberté, et qui, dans la « Société de 89 », le club des Feuillants et le *Journal de Paris*, resta jusqu'au dernier moment sur la brèche ; en 1792 encore il essaya de protéger Montmorin contre les insinuations meurtrières de Brissot. Par François de Pange Mme de Beaumont fit la connaissance des cousins de celui-ci, les frères Trudaine. Appartenant tous deux à la magistrature et héritiers de la grande fortune dont leur aïeul avait jeté les fondements sous Louis XIV, ils continuaient à Paris et dans leur château de Montigny les traditions hospitalières de leur maison et la prédilection de celle-ci pour l'art et la littérature. Mme de Beaumont assistait, dans les salons de la comtesse d'Albany, à la lecture faite par Beaumarchais de son drame, *La mère coupable*, en présence d'Alfieri et d'André Chénier. L'abbé Louis était également de son intimité, ce que la chronique scandaleuse de l'époque n'a pas manqué de relever à sa façon [1]. Elle

[1] De Lescure, *Correspondance secrète inédite*, II, 610, 21 juillet 1792. — Michaud, *Talleyrand*, 12-13.

connaissait Riouffe et entendit un soir chez Suard, où se trouvait Mme de Staël, Condorcet exposer son idée favorite d'un progrès indéfini de l'esprit humain, qui assurerait l'immortalité ici-bas.

De tous les amis de ses jours paisibles, il ne survivait en 1795 que Suard et sa femme, Riouffe et François de Pange. Ce dernier portait déjà en lui le germe de mort, dû aux souffrances et aux émotions qu'il avait subies. Il goûta encore un instant de bonheur grâce à son mariage avec Mme de Sérilly, à laquelle la comtesse de Montmorin, nous l'avons dit, avait sauvé la vie, et qui était devenue veuve. Elle et de Pange décidèrent Pauline de Beaumont à les accompagner au château de Passy, d'où elle se rendit à Paris pour visiter les lieux témoins du martyre des siens. L'hôtel de son père était un amas de ruines ; un cyprès qu'elle avait planté étant enfant s'élevait seul encore dans la cour. Comme elle n'avait pas émigré, la propriété de sa famille, le château de Theil, mis sous séquestre, lui fut rendu après beaucoup de difficultés. Dans ses jours les plus désespérés elle avait puisé quelque consolation à la lecture de livres favoris échappés au naufrage et s'était particulièrement enfoncée dans les souvenirs de Port-Royal, bien que l'excès du malheur eût ébranlé chez elle la foi dans les compensations d'une autre vie. Joubert venait lui porter, dans sa solitude, des livres et des fleurs ; et tandis qu'il s'efforçait de relever cette pauvre âme abattue, lui, qui était d'une faible santé, il ne cessait de l'exhorter à soigner la sienne. Un nouveau coup la frappa : la mort de François de Pange, que

M^me^ de Staël pleura avec elle[1]. M^me^ de Beaumont lui éleva un monument littéraire qui resta l'unique infraction qu'elle ait faite à sa résolution bien arrêtée de ne pas écrire[2]. Les deux amies se retrouvèrent en 1795 à Paris avec un profond attendrissement, après une séparation de deux années et une éternité de douleur, ainsi que M^me^ de Beaumont l'écrivait à Joubert. « Quand elle ne serait pas aussi remarquable qu'elle l'est par son esprit, il faudrait encore l'adorer pour sa bonté, pour son âme si élevée, si noble, si capable de tout ce qui est grand et généreux. Elle est ce que M^me^ Roland se croit, mais elle ne songe point à en tirer vanité ; elle croit tout le monde aussi bon et aussi généreux qu'elle ».

Cette première rencontre dura peu. Mais au printemps de 1797, lors du retour de M^me^ de Staël à Paris, une réunion à Villeneuve fut projetée, et la comtesse de Beaumont avait décidé Joubert, non sans résistance de la part de celui-ci, à mettre sa propre chambre, « la chambre verte », à la disposition du « tourbillon », comme il nommait M^me^ de Staël sans la connaître encore. Le repos du philosophe ne fut toutefois pas troublé, et ce fut M^me^ de Beaumont qui suivit son amie à Paris, où elle fut témoin du 18 Fructidor ; elle n'éprouva pas de crainte pour elle-même, « qui n'avait plus rien à sauver » et qui aspirait au dernier voyage bien plus

[1] Rœderer, *Œuvres*, VI, 647. M^me^ de Staël à Rœderer, Lausanne, 1796.

[2] Rœderer, *Œuvres*, IV et V. *François de Pange, par une femme de ses amis.*

qu'elle ne le redoutait, mais elle fut très préoccupée du sort de ses amis. Parmi ceux-ci se trouvaient deux jeunes écrivains, liés avec Joubert, que la force des circonstances avait entraînés dans la lutte des partis : ils avaient renoncé par devoir patriotique au culte des muses en faveur du journalisme, et la proscription les avait atteints.

L'aîné, Fontanes, a été signalé comme le dernier classique de l'école qui a précédé la Révolution et en même temps comme le poète qui avant tout autre a prêté à la poésie élégiaque et rêveuse un caractère qui a revêtu son expression suprême dans les *Méditations* de Lamartine. Outre la tradition classique, qui le ramenait directement à Racine, Fontanes avait subi aussi des influences étrangères. Un séjour à Londres, en 1786, le mit en relations avec Mason, le biographe de Gray, par lequel il connut les élégies de ce poète, dont il s'est souvenu dans ses deux meilleures productions, la *Chartreuse* et le *Jour des Morts*. Il a aussi le mérite de s'être occupé, un des premiers en France, de la philosophie de Kant, à laquelle il sut vivement intéresser M^me^ de Beaumont.

En 1792 et 1793 il risqua sa tête au service de la cause modérée. C'est lui qui remit à la Convention l'acte d'accusation des Lyonnais contre les cruautés de Collot d'Herbois et de Fouché. Nommé après le 9 Thermidor professeur à l'Institut national, il ne fit aucune concession à l'esprit du temps, mais opposa aux idées du dix-huitième siècle la sagesse de tous les âges, à ses négations absolues une croyance en Dieu sincère et sérieuse. Son attitude politique l'aboucha

avec La Harpe, Fiévée, Michaud, Lacretelle parmi les monarchistes, avec Rœderer et Daunou parmi les républicains. Il recommandait de juger avec indulgence les adversaires, de ménager les personnes, et de respecter des convictions que rien ne peut remplacer. Une curieuse lettre à Bonaparte, du 15 août 1797, révèle en l'affranchissant de tout soupçon de calcul son dévouement pour l'homme qu'il admirait dès ce temps-là. Banni au 18 Fructidor, il alla à Londres, où il retrouva Chateaubriand, lié avec lui depuis 1789. Il est à la gloire de Fontanes d'avoir reconnu le génie qui ne se laissait pas mesurer d'après ses règles. Lui, le traducteur de Pope et le disciple de Boileau, il entendit les premiers accords du romantisme dans les épisodes encore inachevés d'*Atala* et de *René*, dans *Les Natchez*, et « comprit une langue qu'il ne savait point parler ».[1] Dépourvu d'envie, il disait à ses compatriotes à Londres, en les voyant secouer la tête devant le timide et étrange Chateaubriand, qu'ils n'avaient qu'à prendre patience, que celui-là les dépasserait tous, Delille y compris. De Hambourg où il s'était rendu d'Angleterre, il écrivait à Chateaubriand que l'avenir était à lui. Fontanes rentra en France vers la fin de 1798, sans avoir achevé une épopée qui l'occupa longtemps, *La Grèce sauvée*. Sa place était marquée non comme poète, mais comme critique et orateur académique, dans la littérature de l'Empire.[2]

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 121.

[2] Voir sur Fontanes le livre de Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, l'étude du même dans ses *Portraits littéraires*, II, 207 à 305, et la

Pendant ce séjour à Hambourg il avait retrouvé son ami et compagnon d'infortune le poète Chénedollé, un esprit fin un peu mélancolique, que les bouleversements auxquels il assistait avait replié sur lui même ; celui-ci s'entendait bien avec Joubert, et au cours de son exil il goûtait infiniment moins de plaisir au feu d'artifice de la conversation de Rivarol qu'à la tranquille majesté de la muse de Klopstock, à laquelle il paya dans son ode de *L'Invention* le tribut d'un hommage fervent.

De Hambourg il se rendit en Suisse, à Genève, et reçut un accueil hospitalier à Coppet, où Mme de Staël était retournée en janvier 1798 pour décider son père à le quitter, car le pays de Vaud était menacé.

Depuis longtemps le Directoire nourrissait la pensée de renverser le régime aristocratique à Berne, d'enlever tout asile sûr aux adversaires de sa politique, de remplir aux dépens des étrangers ses caisses épuisées, et de créer à la frontière française une nouvelle république démocratique. D'autres projets avaient jusqu'ici relégué celui-ci à l'arrière-plan, mais ne l'avaient pas rayé du programme jacobin. Son exécution fut résolue du moment où Bonaparte déclara impossible l'attaque contre l'Angleterre désirée par le gouvernement et tint le regard fixé sur l'expédition d'Egypte, qui avait le double avantage de l'éloigner de Paris et de l'entourer du nimbe des aventures lointaines et des projets incalculables. Mais il fallait avant

notice biographique mise en tête de son édition des *Œuvres de Fontanes*, 1838, 2 vol. in-8.

tout pour cela l'argent suffisant, et celui-ci se trouvait dans le Trésor de Berne. Les premières hostilités furent provoquées par la situation intérieure du canton de Vaud, où l'on désirait s'émanciper du régime aristocratique et où, d'accord avec les éléments révolutionnaires de tout le reste de la Suisse, on venait en aide à l'ennemi de l'indépendance nationale ; c'est le but que poursuivaient particulièrement La Harpe, résidant à Paris, et le patriote Ochs, qui s'entendaient pour cela avec le nouvel envoyé de France, Mengaud. Reconnaissant le danger de la situation, M^me^ de Staël et Benjamin Constant avaient, dès l'automne, ménagé la réception par Barras d'une députation de Berne, qui demanda l'extradition de La Harpe ; mais Talleyrand ne voulut pas recevoir les envoyés. Alors le parti adverse adressa au Directoire et à Bonaparte, avec plus de succès, des lettres par lesquelles il confiait à leurs soins la liberté du canton de Vaud. M^me^ de Staël ne tint pas pour perdue la cause légitime de l'indépendance suisse et commit une fois de plus l'erreur de croire que « les hommes étaient toujours accessibles à la vérité, si elle leur était présentée avec force ». Elle eut un long entretien avec Bonaparte et s'attacha à lui démontrer que les Vaudois étaient parfaitement libres sous tous les rapports civils, que, quand la liberté existait de fait, il ne fallait pas, pour l'obtenir de droit, s'exposer au plus grand des malheurs, celui de voir les étrangers sur son territoire, et qu'enfin il ne s'agissait pas du pays de Vaud seul, dans une guerre qui devait nécessairement compromettre l'indépendance de la Suisse en-

tière. Le général l'écouta patiemment.[1] Avait-il oublié que le 14 novembre précédent, lors de la réception solennelle qui lui avait été faite par les Genevois, il leur avait dit qu'il souhaiterait à la France d'être entourée de cinquante républiques comme la leur? En tout cas, il objecta maintenant qu'il était impossible de priver les hommes de leurs droits politiques.[2] Ce mot à effet de tant de tyrannies populaires servit aussi de prologue à la servitude de la Suisse.

Avant que la ville de Berne eût pris une résolution, le pays de Vaud fut occupé par des troupes françaises. « Je suis au désespoir de l'état dans lequel je trouve ce malheureux pays », écrivit Mme de Staël à Meister immédiatement après son retour de Paris. « Est-ce que vos bonnes têtes de Zurich ne peuvent pas venir à notre secours ? Je ne crois point que les troupes qui passent par Genève ayent pour but d'attaquer le pays de Vaud, mais les brouillons se plaisent à le répandre et font aller la Révolution par la peur. Je crois ce que j'ai toujours cru, c'est que le seul but des Français est d'avoir une contribution de la Suisse... Cependant, ne trouvez-vous pas que l'on ne répond pas assez en Suisse aux imputations absurdes, qu'on n'envoie pas à Paris un envoyé des treize cantons, qu'enfin on s'endort comme tous les vieux gouvernements, dont les individus semblent avoir l'âge de l'institution ? ».[3] Après la lamentable défaite

[1] L. Rilliet, *Les derniers jours de la République de Genève. Revue Suisse*, 1857. XX, 639.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 206.

[3] Mme de Staël à Meister, Coppet, 22 janvier (1798.) Lettres inédites en possession de M. le Dr Th. Reinhart.

des troupes fédérales, qui, se croyant trahies, massacrèrent leurs généraux, la nouvelle Constitution unitaire rédigée par Ochs fut imposée à la Suisse. Le 5 mars, Berne fut prise, le 15 avril, la République helvétique proclamée, et, le 26 août, la ville de Genève, que déchirait la haine de parti, fut incorporée à la République française et attribuée au département du Léman. L'historien de la Suisse, Jean de Müller, ne trouva d'autre conseil à donner, à l'heure du danger, à la patrie qu'il avait glorifiée, que celui de « faire la Révolution, pour n'être pas prévenue par elle ». Conseil d'une âme pusillanime, qui ne rentrait pas dans la manière de voir de Mme de Staël. Celle-ci, au contraire, demeura si fidèle à la cause des Suisses vaincus, que l'on fit courir le bruit de son expulsion. Il n'en était rien ; mais elle vivait en grand souci de son père, qui ne voulait pas abandonner Coppet ni le tombeau de sa femme : or, il était encore inscrit sur la liste des émigrés, et la loi condamnait à mort tout émigré séjournant dans un pays occupé par les troupes françaises. Necker lui-même trouva bon de prendre des mesures de sûreté et de trier avant tout ses papiers [1] ; c'est à cette occasion qu'il détruisit, avec d'autres correspondances, les lettres de sa fille.

Le jour de l'entrée des troupes françaises, celle-ci s'était placée avec Necker sur un balcon de sa demeure ; la domesticité curieuse était descendue au bas de l'avenue. Son cœur battait cruellement, par la crainte des dangers que pouvait courir son père. Au

[1] Mme de Staël, *Considérations*, *Vie privée de M. Necker*. *Œuvres*, XIII, 214, et XVIII, 94.

moment où les troupes françaises approchèrent, un officier quitta ses hommes et monta au château. Cet officier était Suchet, le futur maréchal de France et duc d'Albuféra; il était chargé par le Directoire d'offrir une sauvegarde à Necker. Celui-ci qui, par la réunion de Genève, se trouvait citoyen français, fit demander par sa fille au Directoire sa radiation de la liste des émigrés. En même temps le gouvernement reconnut la dette des deux millions laissés par Necker en dépôt au Trésor et s'offrit à la payer en biens du clergé ; Necker refusa, « non qu'il prétendît adopter la couleur de ceux qui considèrent la vente de ces biens comme illégitime », ainsi que le dit sa fille, « mais parce que, dans aucune ciconstance, il n'avait voulu réunir ses opinions à ses intérêts, afin qu'il ne pût exister le moindre doute sur sa parfaite impartialite ». Un pareil refus était d'autant plus méritoire, que la Révolution effectuée en Suisse amena une notable diminution de ses revenus et compromit même sur tous les points ses intérêts matériels.

C'est ce moment que choisit le baron de Staël, en dépit des représentations pressantes de Necker, pour se séparer de sa femme ; c'était dans l'été de 1798. On peut supposer, comme elle le soupçonnait elle-même, qu'il agit ainsi par la crainte où il était de mettre en péril sa situation officielle, vu la défiance dans laquelle le Directoire tenait sa femme. [1] Depuis quelques mois, en effet, les vicissitudes de la politi-

[1] *Correspondance de* M^me^ *de Staël avec Nils de Rosenstein*, en possession de la bibliothèque de l'Université d'Upsal, lettre du 1^er^ mai 1802.

que suédoise avaient de nouveau ramené Staël à Paris comme ambassadeur de Gustave-Adolphe IV, et en avril Talleyrand l'avait présenté une fois encore en audience solennelle au Directoire, en lui adressant de flatteuses paroles analogues à celles qu'il avait entendues, deux ans auparavant, de la bouche de Boissy d'Anglas.

Ses relations domestiques n'étaient pas de nature à faire regretter beaucoup à M^me^ de Staël une séparation complète. Mais sa conviction intime que rien, dans la destinée d'une femme, ne peut combler le vide qu'elle-même ne cessa jamais de déplorer, s'exprima d'une autre manière.

L'idéal de Delphine, le rêve de Corinne, l'objet d'un chapitre célèbre du livre *De l'Allemagne*, c'est le bonheur dans le mariage.

« Il y a dans un mariage malheureux », est-il dit dans le chapitre en question, « une force de douleur qui dépasse toutes les autres peines de ce monde. L'âme entière d'une femme repose sur l'attachement conjugal : lutter seule contre le sort, s'avancer vers le cercueil sans qu'un ami vous soutienne, sans qu'un ami vous regrette, c'est un isolement dont les déserts de l'Arabie ne donnent qu'une faible idée ; et quand tout le trésor de vos jeunes années a été donné en vain, quand vous n'espérez plus pour la fin de la vie le reflet de ces premiers rayons, quand le crépuscule n'a plus rien qui rappelle l'aurore et qu'il est pâle et décoloré comme un spectre livide, avant-coureur de la nuit, votre cœur se révolte, il vous semble qu'on vous a privée des dons de Dieu sur la terre ». Et avec

la noble sincérité qui ne cherche pas dans la supériorité de l'esprit un motif d'excuse pour les faiblesses du cœur, M^me^ de Staël avoue qu' « il vaut encore mieux, pour maintenir quelque chose de sacré sur la terre, qu'il y ait dans le mariage une esclave que deux esprits forts ». Plus tard l'élève de Kant ajoutera que la preuve de noblesse de la nature humaine, c'est le devoir.

## CHAPITRE VI

Pendant l'hiver de 1798, Chénedollé écrivait de Coppet à des amis que M^me^ de Staël s'occupait d'un livre sur la littérature. Elle y travaillait le matin. A table, ou l'après-dînée, en se promenant dans le parc, on discutait la matière d'un chapitre, et ainsi naissait un livre dont les improvisations étaient beaucoup plus brillantes que les pages écrites. Les questions agitées entre eux pendant ces entretiens de Coppet se rapportaient entre autres à l'influence du christianisme sur la littérature, à celle d'Ossian sur la poésie du Nord, à la poésie rêveuse du Nord, à la poésie des sensations du Midi. « M^me^ de Staël a plus d'esprit qu'elle n'en peut mener », disait-il d'elle ; mais quoiqu'il venait de quitter Rivarol, il avouait que sa conversation était plus brillante encore et plus éloquente que la sienne, qu'elle vous entraînait, vous forçait à rouler dans son orbite.

Pour Benjamin Constant, il ne pouvait, d'après lui, tenir tête à M^me^ de Staël que dans ses meilleurs moments ; elle lui avait prêté bien plus qu'elle ne lui

avait pris. Benjamin Constant, ainsi le définit-il, « est la production d'un siècle philosophique et du dernier terme de la civilisation. Il n'y a plus là ni cœur, ni enthousiasme... (Il) dit qu'il n'y a que deux livres qu'il ait lus avec plaisir depuis la Révolution, l'*Histoire de Florence* (de Machiavel) et le cardinal de Retz ».

Une nouvelle brochure politique qui occupait alors ce dernier exhortait les républicains à ne pas se rallier à la monarchie, qui ne pardonnait pas aux apostats.[1] Il voulait fournir la preuve que la trêve entre la république et la monarchie n'était qu'une fausse stipulation destinée à désarmer ceux qu'on voulait châtier, que les transactions avec les rois n'offraient aucune garantie. S'appuyant sur l'histoire de Charles Ier, il concluait qu'une restauration en France ferait du prétendant l'instrument d'influences étrangères et que ce pays serait gouverné d'après les recettes russes. Ce qui lui manque avant tout, c'est un esprit public sagement organisé; celui-ci est paralysé par l'aveuglement et l'incapacité de la dictature directoriale, par l'imperfection des institutions politiques, qui oppose l'un à l'autre les deux Conseils législatifs, et enfin par la menace perpétuelle sous laquelle vivent les meilleurs citoyens. « Les délateurs », dit-il à ce sujet, « ont tué l'esprit public ».

Cette attaque violente contre le Directoire parut en 1799 ; mais il y avait déjà assez longtemps que son

[1] Benjamin Constant, *Des suites de la contre-Révolution en Angleterre.*

auteur avait rompu toute relation avec ce gouvernement. En octobre 1797 il avait été question, sur la proposition de Talleyrand, de l'adjoindre à Bonaparte dans l'organisation de l'Italie affranchie, à la place de Sieyès, qui n'avait pas accepté ; mais le retour du général victorieux fit échouer ce projet [1]. Quand ensuite, après la réunion de Genève à la France, les habitants de cette ville songèrent à l'envoyer comme député au conseil des Cinq-Cents, l'opposition personnelle de Barras empêcha son élection. [2] Benjamin Constant s'était brouillé avec les puissants du jour, sans avoir réussi pour cela à devenir plus populaire dans le camp de l'opposition ; seulement, les antipathies qu'il avait éveillées ne s'adressaient plus à lui seul.

Au printemps de 1798, M^me^ de Staël revint en France pour mettre ordre aux affaires de son père ; une des premières personnes qui la revirent fut Pauline de Beaumont, qui quitta sa solitude pour aller la visiter au château d'Ormesson. L'amitié des deux femmes l'une pour l'autre était toujours la même et devait rester telle. Bien des années plus tard, un jour qu'il était question, dans le salon de Coppet, de la fidélité des femmes en matière d'amitié, M^me^ de Staël interrompit la discussion pour dire qu'elle avait rencontré le caractère le plus noble et le plus reconnaissant, le dévouement le plus chaleureux, non chez un homme, mais chez la fille de Montmorin,

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, I, 408.

[2] Gaullieur, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, 304.

disparue depuis longtemps de cette terre. Il n'y eut qu'un sacrifice que Mme de Beaumont ne voulut pas faire à son amie : celui de sa violente antipathie contre Benjamin Constant. Du château d'Ormesson elle écrivait à Joubert que la société au milieu de laquelle vivait Mme de Staël usait son esprit sans profit pour elle-même, sans satisfaction pour les autres ; qu'elle voyait avec chagrin son amie suivre une voie qui n'était pas celle du bonheur. Cela, ajoutait-elle, a donné à son esprit une direction fausse, tandis que son cœur est toujours pareillement noble et grand, et cela à un point incomparable. Mme de Beaumont en appelait en même temps à l'impression tout à fait semblable de la veuve de François de Pange.[1] « Quiconque chante pouilles à Benjamin Constant », répondait Joubert charmé, « semble prendre une peine et se donner un soin dont j'étais chargé. Je me sens soulagé d'autant. Je crois donc vous devoir de la reconnaissance, à Mme de Beaumont et à vous : à elle de tout le mal qu'elle m'en dit, et à vous, Madame, de celui que vous en pensez ». Deux mois après cette explosion de colère, Joubert s'adresse en ces termes à Mme de Beaumont : « Il n'y a que Benjamin Constant qui ne m'amuse pas. J'en ai parlé tout de travers. J'en ai dit non pas trop de mal ; mais d'autre mal que celui qu'il fallait en dire. J'en suis fâché ; car, si je le battais jamais, je voudrais que le coup portât et l'ajustât comme un habit. « Je ne sais », répondait Mme de Beaumont, « si c'est une manière

[1] Bardoux, *Madame de Beaumont*, 259-260.

de vous calmer que de vous assurer que Benjamin Constant est autant haï que possible. Lui-même ne peut parvenir à s'aimer ».

Et elle lui racontait que, malgré la gravité des circonstances au lendemain de Fructidor, elle avait eu une scène avec lui et lui avait avoué franchement sa haine pour sa personne et ses opinions, et son mépris pour ses moyens.

Depuis, les vues de Benjamin Constant s'étaient modifiées. Le Jacobin naissant commençait à devenir une fois de plus infidèle à ses précepteurs. Ses prédictions sur les suites terribles des restaurations monarchiques ne les dédommageaient pas des attaques qu'il dirigeait contre le présent. La défiance qu'il excita devint générale, les doutes élevés sur son caractère ne se dissipèrent pas de sitôt, et le cercle intime de M^me^ de Staël reconnaissait tacitement que sa liaison avec lui était fatale pour elle. Il lui fallut compter avec cette disposition d'esprit, quand, en 1799, elle quitta la Suisse, où elle avait passé l'hiver auprès de son père, et revint à Paris. Rœderer entre autres, qui ne laissait passer aucune occasion de s'attaquer à Benjamin Constant, avait, dans un éloge funèbre du général de Montesquiou, qui venait de mourir, glissé à l'adresse de M^me^ de Staël quelques remarques qui, sans la nommer expressément, la désignaient d'une façon si nette, qu'elle crut devoir relever le gant.

Rœderer l'avait accusée de sacrifier parfois à un bon mot même un ami et de préférer celui-là à celui-ci. Le reproche la blessa d'autant plus profondé-

ment, qu'il venait de la part d'un homme auquel elle avait donné tant de preuves de réelle amitié. Elle se plaignait de ne pouvoir parvenir à éveiller chez lui un sentiment durable, mais ne lui tendit pas moins la main en signe de réconciliation. Elle s'effectua une fois encore, mais pour peu de temps. Après le 18 Brumaire, les motifs politiques vinrent s'associer à ces divergences d'idées pour brouiller définitivement Mme de Staël et son critique. [1]

Pendant ce séjour à Paris, elle obtint la rentrée en France de Chénedollé, grâce à Fouché, que le coup d'Etat jacobin du 30 Prairial avait fait ministre de la police et qu'elle connaissait depuis longtemps. Fouché avait été à Juilly, à l'époque où il portait encore la robe des Oratoriens, le professeur du jeune homme. Lorsque Mme de Staël lui présenta son protégé, le terroriste le regarda d'abord de son air froid et politique; puis, tout d'un coup, il le reconnut, et, lui tendant les bras, il l'accueillit avec sa physionomie de Juilly, — d'avant les crimes. Le temps où l'on vivait n'avait guère d'autres compensations à offrir à Mme de Staël. C'est à peine si la cessation des fonctions du baron de Staël comme ambassadeur de Suède en France eut une influence sur la destinée personnelle de sa femme. Depuis la dernière brochure de Benjamin Constant on avouait dans l'entourage de Joubert, il est vrai, qu'un remarquable talent avait été évoqué et fixé par elle ; mais du reste les choses restèrent où elles en étaient et l'auteur

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 658-759. Lettres de Mme de Staël à Rœderer, mai 1799.

de la brochure ne trouva pas de sympathies. « Votre ami Benjamin », écrivait de nouveau Mme de Beaumont à Joubert, « fait ce qu'il peut pour ne pas être oublié ; malheureusement, comme les animaux venimeux, il n'appelle l'attention qu'en blessant ; c'est sa seule existence. Toutes les sensations douces sont nulles pour lui ; il lui faut pourtant des sensations pour l'arracher à l'ennui !..... Je me désole de voir le sort d'une femme que j'aime lié à celui de cet homme vraiment haïssable ! ». Mme de Staël voyait et surtout elle sentait, avec l'intuition de la femme, ce qu'on éprouvait autour d'elle à l'endroit de Benjamin Constant, mais le sentiment qu'il y avait une injustice à réparer la liait davantage à celui qui en était l'objet.[1]

Cependant, chaque jour accroissait les préoccupations éveillées par l'état des affaires publiques. Les *Considérations* comparent le gouvernement de cette époque au géant de l'Arioste, qui continue à combattre sans remarquer qu'il est mort.[2] Avec une monotonie perfide il poursuivait son œuvre d'oppression et de persécution, bâillonnait la presse, étendait l'état de siége à des villes et des provinces mécontentes et se débarrassait des oppositions en annulant en totalité ou en partie, par le trop fameux décret du 22 Floréal, les élections de quarante-neuf départements. Le plus fâcheux symptôme de la maladie du corps social, la démoralisation de la magistrature, que dés-

[1] Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, II, 193.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 216.

honoraient des aventuriers ignorants poussés dans son sein par les vicissitudes de la Révolution, ne faisait pas défaut à ce gouvernement. Il apaisa la soif insatiable de ses partisans à l'aide d'une contribution de guerre de deux milliards, levée en Hollande et en Belgique, en Allemagne et en Italie, et provenant des Trésors, des réquisitions, du pillage des églises et des établissements de bienfaisance, des Etats et des particuliers, et qui en huit années avait coûté la vie à environ un million d'hommes tombés sur les champs de bataille.[1]

Dans les derniers temps, la fortune s'était détournée de ses anciens favoris. Par delà les mers arriva la nouvelle de la victoire de Nelson à Aboukir ; les pays nouvellement conquis se révoltaient contre des institutions imposées et des exactions insupportables. « Le monstrueux système du despotisme dans les moyens, sous prétexte de la liberté dans le but, ne créait que des gouvernements à ressort, qu'il fallait remonter sans cesse, et qui s'arrêtaient dès qu'on cessait de les faire marcher »[2]. La tentative faite pour soulever l'Irlande échoua en septembre, et la nouvelle coalition, dont la Russie était l'âme, rassembla ses forces. Tous les efforts tentés pour séparer l'Autriche de la coalition n'ayant pas abouti, la France lança sa déclaration de guerre, le 20 février 1799, après une série de nouvelles annexions en Italie. Les victoires de Souwarow interrompirent quelques mois plus tard la série des chances heureu-

[1] Taine, *La Révolution*, III, 616-618.
[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 217.

ses par lesquelles la misérable administration du Directoire avait pu se défendre jusque-là contre les attaques de ses ennemis à l'intérieur, et sous l'impression de l'indignation devenue universelle s'accomplirent les élections de 1799. En dépit de toute la pression exercée, elles se terminèrent par une défaite pour le gouvernement, qui, au lieu de rencontrer, comme en 1797, l'opposition des modérés, se trouva en face d'une majorité jacobine qu'aucune concession ne pouvait réconcilier et à laquelle rien ne faisait contre-poids, depuis que le gouvernement lui-même avait chassé de l'arène tous les autres partis politiques. La mauvaise chance voulut de plus que le plus énergique de ses membres, Rewbell, fût atteint par le sort et Sieyès choisi à sa place. Le choix de celui-ci fut imputé à l'influence de la cour de Prusse, auprès de laquelle Sieyès avait représenté quelque temps la République et que conseillait en cette circonstance le duc de Brunswick.[1] Sieyès ne cachait pas le profond mépris qu'il ressentait pour ses collègues et pensait plus que jamais à trouver non seulement une nouvelle Constitution, mais aussi un nouveau guide pour la machine de l'Etat sortie hors de ses gonds. Talleyrand partageait absolument cette manière de voir. Il n'avait éprouvé aucun scrupule à rester ministre de la propagande révolutionnaire du Directoire après le 18 Fructidor ; mais, depuis, des motifs personnels l'avaient engagé à donner enfin sa démission.

[1] Gohier, *Mémoires*, 206-207.

Au cours des négociations avec lord Malmesbury, des agents subalternes, à Lille aussi bien qu'à Londres, avaient donné à entendre que des indemnités accordées à Barras et à Talleyrand ne faciliteraient pas peu la marche des affaires. Mais, sous prétexte et peut-être aussi dans la croyance où il était que ces agents agissaient sans pouvoirs, Pitt n'avait tenu aucun compte de ces propositions, et Talleyrand trouva d'autres moyens de se tirer d'affaire. Non seulement il prit, suivant l'usage de ce temps-là, ce dont il avait besoin ; mais il donnait aux autres et racontait plus tard à Mme de Rémusat comment il avait prêté cent mille francs à Bonaparte à la veille de l'expédition d'Egypte. [1] Peu auparavant, des députés des Etats-Unis étant venus à Paris pour se plaindre de violations de la neutralité de la part du gouvernement français, des amis personnels du ministre des affaires étrangères, Montrond, Saint-Foix, André d'Arbelles et en particulier le banquier hambourgeois Bellamy, leur donnèrent à entendre que, pour apaiser la colère du Directoire, il ne fallait pas épargner l'argent. Les membres de la mission ne se trouvaient pas, comme Pitt, obligés au silence ; des feuilles américaines la chose passa dans la presse anglaise ; Talleyrand, contraint à se justifier, désavoua ses agents, dont l'un, Bellamy, déclara de nouveau publiquement qu'il n'avait agi que par ses ordres. [2] Il

[1] Mme de Rémusat, *Mémoires*, I, 109.

[2] Michaud, *Biographie universelle*, article *Talleyrand*, et *Histoire de Talleyrand*, 44 et sqq.

n'en resta pas moins ministre jusqu'au 30 Prairial.

Ce jour là, l'opposition jacobine qui, le 18 Fructidor, s'était rangée du côté du gouvernement pour épurer les Conseils, s'unit à l'opposition constitutionnelle contre le gouvernement pour transformer celui-ci dans le sens des terroristes. Treilhard, Merlin de Douai et La-Reveillère-Lépeaux furent remplacés par des Jacobins insignifiants, mais fanatiques, Gohier, Moulins, Roger-Ducos. Robert Lindet reçut la direction des finances, Fouché celle de la police. Toutes les places influentes du gouvernement échurent à ses partisans ; le club du parti fut rouvert sous un autre nom, et l'on entendit retentir de nouveau de la tribune, où l'on glorifiait Robespierre et Babeuf, les discours de 1793. Le cycle de la Révolution paraissait être revenu au dogme de la Terreur ; seulement, la lutte entre les Jacobins extrêmes, qui voulaient relever l'échafaud, et les Jacobins directoriaux, qui s'étaient mis en travers de cette idée en se bornant à des persécutions non sanglantes, offrirent à leurs adversaires, immédiatement après le 30 Prairial, la possibilité d'anéantir les uns avec les autres. Il était conforme à l'esprit de ce système que sa destruction, quand enfin elle eut lieu, fut le résultat non des attaques du dehors, mais de la trahison. Deux membres de l'ancien Directoire, Barras et Sieyès, avaient donné au parti jacobin tant de preuves non équivoques de fidélité, que celui-ci considérait leur maintien aux affaires comme un gage de sécurité pour lui. Les deux Directeurs, au con-

traire, ne conservaient pas le moindre doute sur la caducité de l'état de choses existant et n'avaient plus qu'une préoccupation, celle d'utiliser pour eux-mêmes le court délai qui leur était accordé. « Quand la glace se rompt », confia un jour le taciturne Sieyès à son collègue Gohier, « des pilotes habiles savent toujours échapper à la débâcle ; un gouvernement qui succombe n'entraîne pas toujours dans sa perte ceux qui se trouvent à la tête ».[1] C'était absolument la manière de voir de Talleyrand, qui avait été remplacé au ministère des affaires étrangères par son ancien élève, le Souabe Reinhardt, candidat en théologie, naturalisé Français. Talleyrand conservait ainsi un pied dans les affaires. Il apprécia comme un avantage incontestable d'avoir été rejeté du sein d'un gouvernement qu'il tenait pour fini, et s'entendit avec Sieyès pour que le prochain coup d'Etat ne tournât plus au profit d'une poignée de criminels dont l'incapacité politique et la bassesse personnelle les remplissaient tous deux d'un si profond mépris de l'humanité, que l'un des plus impérieux instincts du cœur humain, celui de l'honneur et de la considération devant les hommes, en demeura à jamais étouffé chez eux. Ils laissèrent Barras négocier avec Louis XVIII et promettre d'aider à la restauration monarchique sous condition d'une impunité entière pour lui-même et le versement d'une somme de douze millions.[2] Pour eux, ils songeaient à la can-

[1] Gohier, *Mémoires*, I, 38.
[2] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, I, 398. — Fauche-Borel, *Mémoires*, II, 238.

didature de princes étrangers, à des généraux victorieux, Joubert, Moreau, Bernadotte, que Sieyès sonda en les avertissant qu'il aurait besoin d'une épée. De ces intrigues et de ces complots, rien ne transpira dans le public, sinon le vague pressentiment que quelque chose de décisif se préparait. Tous, en effet, sentaient que, dans sa forme actuelle, la Révolution s'était usée, qu'aucun de ses chefs ne se fiait plus à l'autre, que toutes les promesses avaient été mensongères, que toutes les ressources étaient épuisées, et que le droit du plus fort seul survivait à toutes les constitutions et aux codes auxquels on avait promis une éternelle durée et dont on avait attendu les bienfaits les plus magnifiques.

Au milieu d'un tel abaissement, alors qu'on pratiquait en plein jour ce qu'en temps ordinaire les hommes cherchent à se cacher à eux-mêmes et que la honte n'était plus nommée par son nom, en face du déchaînement de tous les instincts de l'égoïsme brutal, de la vengeance et de la cruauté, de la cupidité et du dévergondage le dogme de la philosophie révolutionnaire relatif à la bonté originelle de la nature humaine ne pouvait plus sembler aux trompeurs qu'une sanglante ironie, à leurs dupes qu'une raillerie amère. La haute justice exercée contre la monarchie et les classes dominantes avait frappé les personnes, mais les crimes et les erreurs qu'on leur reprochait leur avaient survécu. Ceux-ci avaient passé, avec toutes les autres tentations du pouvoir, aux petits tyrans de la rue, aux élus de la faveur populaire, qui, encore inconnus hier et destinés à être

oubliés demain, abaissaient à une vile cabale la puissance qu'ils ne savaient pas employer, se faisaient payer comptant leur influence et se protégeaient contre le mépris général par la terreur que répandait leur nom. Un tel système, représenté par Fouché et Barras, mettait bien autre chose encore en question que le bonheur ou le malheur d'une génération. Si en effet il est vrai de dire que le progrès social est subordonné au progrès individuel, si la prospérité ou la ruine de la communauté dépend de la valeur morale des membres qui la composent, et si, enfin, il n'y a pas de régénération des nations sans régénération des caractères, il est certain que la France de 1799 était gravement atteinte. De jour en jour croissait le nombre de ceux qui étaient prêts à dire, avec Joseph de Maistre, que « la Révolution française avait été le mal, sans mélange de bien », ou à demander, avec Lally-Tollendal, qu'on lui montrât un seul homme qui y eût gagné quelque chose. Les plus fidèles de ses adhérents furent assaillis du doute qui, à la veille de la Terreur, avait attristé les derniers jours de Georges Forster, et qu'il exprimait en ces termes dans une lettre à Jean de Müller : « A-t-on le droit, dans ces étranges conjonctures, d'avoir encore une opinion ? A-t-on le droit de croire encore à la liberté, et, ce qui en dit plus que la liberté politique, à la liberté morale ?... Le mieux est toujours de s'attacher à la vérité et d'avouer franchement ceci : on en était arrivé au point de s'imaginer que même à ce prix extravagant on achetait encore à bon marché la liberté ; prenez garde de ne

pas en arriver là, vous aussi, car l'alternative est terrible ». Et il ajoute, considérant le problème du côté philosophique : « Tous les êtres ont une âme raisonnable, une perfectibilité morale. Ces dons me rendent sacré le plus pauvre paysan. Le perfectionnement moral est notre destination ».[1]

En ce sens avant tout, et en ce qu'elle avait voulu être — une réforme — la Révolution avait échoué. Le découragement général donnait à craindre que le problème du progrès, qu'elle avait posé, mais non résolu, fût sinon abandonné, du moins ajourné à une période indéfinie.

Tant de crimes avaient été commis au nom de la liberté, que la tentation de rendre celle-ci responsable de ces crimes devint de plus en plus forte. En un pareil moment, M^me^ de Staël trouva le courage de rappeler à ses contemporains qu'après comme avant ils avaient des obligations envers les choses idéales qu'aucune expérience avortée, aucune faute humaine ne pouvaient parvenir à obscurcir ; qu'ils avaient eu raison de renoncer à l'arbitraire et de vouloir la liberté, que tous les maux soufferts pour elle n'avaient pas été soufferts en vain. Les peuples peuvent périr, mais l'humanité atteint, par dessus eux, au but qui lui est assigné. Sa marche à travers l'histoire est une marche ascendante. Nulle interruption, eût-elle duré des siècles, nul écart du droit chemin n'empêchent le progrès de l'espèce, qui n'est pas déterminé

[1] * Maurer-Constant, *Œuvres complètes de Jean de Müller*, supplément, VI, 311. Georges Forster à Jean de Müller, Mayence, 10 septembre 1792.

par les circonstances extérieures, mais par les faits intellectuels. Les individus viennent et disparaissent, les idées restent, et le trésor de la sagesse humaine s'enrichit des expériences des générations, des découvertes du génie, des conquêtes de la science. L'esprit serait un don prodigué en pure perte, s'il n'excitait pas constamment les hommes à de nouveaux efforts, afin de devancer l'époque dans laquelle ils vivent. Vouloir condamner la pensée à revenir en arrière, c'est là un procédé impossible, qui détruirait l'espérance et ferait survivre à sa place le remords. La tâche consiste plutôt à pressentir et à préparer, en littérature et en philosophie, un avenir meilleur, jusqu'à ce qu'une sagesse plus mûre parvienne à le fonder dans les institutions.

Tel est le point de départ du livre *De la Littérature*[1]. Son auteur résolut, dans le court espace de deux années, la tâche énorme de démontrer le système de la perfectibilité dans l'histoire intellectuelle de l'Europe depuis Homère jusqu'à la Révolution française et d'examiner le contre-coup des institutions républicaines sur la production littéraire.

Il est arrivé à la première partie du livre, de beaucoup la plus étendue, ce qui arrive à toutes les expositions de ce genre, qui partent de prémisses déterminées. Elle n'envisageait pas les faits objectivement et ne pouvait en fournir la preuve, par cette raison d'abord que celle-ci était en dehors du cadre

[1] Voici le titre complet de l'ouvrage : *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, tôme IV des *Œuvres complètes*.

qui lui était assigné. Ce n'était pas à l'histoire de la littérature, quand bien même Mme de Staël eût été préparée à l'écrire, mais à la philosophie de l'histoire, qu'il appartenait de décider si l'humanité était soumise à la loi du développement, si les générations ne se succédaient pas inutilement l'une à l'autre, et si l'univers marchait d'un pas constant et sûr vers un idéal de raison, de liberté et de moralité. C'était l'idée favorite du dix-huitième siècle, telle que Turgot l'avait exposée en 1751 avec une sagesse virile et pleine de modération, Jean-Jacques Rousseau élevée à la hauteur d'une doctrine, jusqu'à ce que Condorcet, dans son enthousiasme confus pour les généralités, vînt l'abaisser à l'état d'impossible chimère. Un siècle auparavant, un profond penseur de l'esprit duquel rien n'était plus éloigné que l'optimisme de la génération antérieure à la Révolution, avait dit de l'idée du progrès : « Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité... Ceux que nous appelons anciens étoient véritablement nouveaux en toutes choses et formoient l'enfance des hommes proprement ; et, comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres ». [1]

Ce qui sépare Pascal de ces philosophes, c'est que son idée du progrès n'est pas opposée, mais indisso-

[1] Blaise Pascal, *Pensées*.

lublement unie au précepte qui indique à l'humanité comme le but qu'elle doit toujours poursuivre sans pouvoir jamais l'atteindre, « d'être parfait comme le père céleste est parfait ».

Quand Mme de Staël écrivit le livre *De la Littérature*, elle subissait en plein à ce point de vue l'influence de son époque. Dans l'effort des esprits vers la civilisation générale comme but de l'histoire, le christianisme lui semblait un facteur indispensable pour le rapprochement entre le Nord et les peuples méridionaux. Par lui, les nations corrompues du Midi ont été courbées sous le joug du devoir, du dévouement et de la foi. Son penchant à la mélancolie, son respect des souvenirs, son culte des morts, répondaient aux instincts des peuples du Nord ; leurs vertus naturelles, la vérité, la chasteté, la fidélité à la parole donnée, se trouvèrent consacrées par des lois divines. Désormais le faible put menacer le fort, et les premières lueurs de l'égalité devant la justice percèrent les ténèbres. Le christianisme, s'il n'a pas détruit l'esclavage, a, du moins, préparé sa destruction ; il a fondé la famille, éveillé la pitié. Le dernier mot de l'Evangile bien compris, sans mélange d'erreur et de fanatisme, c'est la charité universelle. A quoi il faut ajouter que les controverses théologiques ont préparé les facultés intellectuelles à l'étude des sciences exactes et que la plus grande conquête de l'esprit humain est d'avoir échangé les hypothèses et les systèmes contre la démonstration mathématique et la méthode purement scientifique.[1] De son point de vue, un des

[1] Mme de Staël, *De la Littérature. Œuvres*, IV, 188 et sqq.

plus célèbres représentants de la science moderne, M. Du Bois-Reymond, a rendu au christianisme ce témoignage, que c'est lui qui a éveillé dans l'âme humaine le besoin des notions absolues par l'idée d'un Dieu unique, excluant tous les dieux rivaux, qu'il a introduit dans la science l'idée que le fondement des choses est un, et inspiré ainsi non-seulement au martyr, mais au chercheur, un enthousiasme plus fort que la mort.[1] Mme de Staël ne s'est pas posé la question si la vérité est la source de cet enthousiasme et si le christianisme a accompli sa mission civilisatrice en vertu d'un ordre divin ; mais elle la résout indirectement par la négative, en déclarant l'humanité désormais en état de prendre à l'avenir pour unique guide la philosophie dont le déisme épuré se rapproche du protestantisme comme de l'expression de l'idée chrétienne que les inventions sacerdotales défigurent le moins.[2] Elle regrette le miracle et réserve à la religion de l'avenir la solution des problèmes moraux.

Cette théorie de Mme de Staël devait influencer son jugement littéraire non moins que son jugement religieux. A l'exclusion du monde oriental, elle donnait la supériorité aux Romains sur les Grecs, par cela seul que les premiers vinrent plus tard et furent les héritiers intellectuels des Grecs, de même que dans le cours de son enquête elle placera la poésie des

[1] Du Bois-Reymond, *Discours*. Premier supplément : *Civilisation et science*, 265-266.

[2] Mme de Staël, *De la Littérature*, *Œuvres*, IV, 266-268.

peuples du Nord au-dessus de celle des nations méridionales.

Elle procédait de la sorte non seulement parce que son système du progrès graduel le demandait ainsi ; mais encore parce que le monde intellectuel des Grecs, pénétré comme il l'est de la plus haute conception de l'art et dans lequel la personnalité paraît subordonnée au destin et le libre arbitre limité par l'intervention de forces supérieures, lui était plus étranger que la nature de l'esprit romain aux temps de la République, alors qu'une vertu stoïque préparait le Romain à la conquête de l'univers. Attiré par le même problème, Frédéric Schlegel, en Allemagne, avait abouti avec bien plus de raison au résultat opposé. Lui en effet, le disciple et l'admirateur passionné de la culture grecque, il chercha à démontrer les rapports qui rattachaient les chefs-d'œuvre de la Grèce aux idées républicaines qui gouvernaient l'état [1].

L'avantage des modernes sur les anciens n'est pas dû seulement au progrès incessant de leurs connaissances, mais au plus riche développement de leur vie intérieure, dans laquelle l'égalité de l'homme et de la femme a donné à l'amour un plus haut caractère [2] et où des sources d'inspirations inconnues du monde grec, telles que la mélancolie et le sentiment de la nature, se sont ouvertes pour la poésie. C'était le moment où Napoléon était épris d'Ossian. Mme de Staël n'échappa pas à l'erreur commune de célébrer dans le barde imaginé par Macpherson le père de la poésie du

[1] * L. Haym, *L'école romantique*, 186.
[2] Mme de Staël, *De la Littérature. Œuvres*, IV, 87, 122.

Nord. Elle fut impitoyablement prise à parti à ce sujet par la même critique qui ne trouvait rien à redire de ce que son livre fût muet sur les poètes espagnols et mentionnât à peine le Dante. Lors de la publication du livre paradoxal du jésuite Bettinelli contre l'auteur de la *Divine Comédie*, Voltaire avait écrit à celui-ci qu'il appréciait le courage avec lequel il avait déclaré que le Dante était un fou, son poème une œuvre extravagante qu'on gardait comme curiosité dans les bibliothèques, mais que personne ne lisait. [1] Ceci se passait en 1761. Presque un demi-siècle plus tard, l'auteur du *Génie du Christianisme* se méprenait absolument sur le plus grand des poètes chrétiens.

Par rapport aux littératures anglaise et allemande, au contraire, le livre de M^me^ de Staël ouvrit au public français des horizons tout nouveaux. L'auteur avait été préparée dès sa jeunesse, et dans la maison paternelle, à la mission spéciale de rapprocher des mondes intellectuels jusque-là séparés.

Au dix-huitième siècle, Voltaire avait été le premier à faire connaître Shakespeare à ses compatriotes.

Lors de son séjour en Angleterre, la représentation de quelques-unes de ses pièces, particulièrement de *Jules César*, avait fait sur Voltaire une si grande impression, que, retourné en France, il écrivit en 1730 sa tragédie de *Brutus*, fortement influencée par la pièce qui vient d'être nommée ; il la fit suivre de *Jules César* et de *Zaïre*, pour laquelle il emprunta des motifs d'*Othello* et où il introduisit des innovations,

[1] Saverio Bettinelli, *Lettres virgiliennes*.

sans renoncer pour cela aux traditions essentielles du drame classique. Plus encore que la résistance à laquelle vint se heurter sa tentative pourtant assez timide de réforme du théâtre français, l'enthousiasme pour Shakespeare, qu'il avait suscité mais qu'il jugea bientôt exagéré, le poussa à limiter le thème de ses tragédies à des sujets tirés de l'histoire nationale, — résolution qui avait bien sa valeur.

Tandis que le premier traducteur français de Shakespeare, La Place, célébrait en lui le plus grand poète dramatique de tous les temps, [1] Voltaire insérait dans la préface de *Sémiramis*, en 1748, cette trop fameuse critique d'*Hamlet*, où il retombait dans tous les préjugés de la dramaturgie française et abandonnait à Lessing le soin de frayer des voies nouvelles à l'art dramatique. Comme Gœthe et Schiller s'élevant contre la glorification de l'hellénisme, Voltaire aurait pu répondre aux enthousiastes de Shakespeare par cette épigramme :

« Amis, gardez-vous bien de proclamer tout haut la vérité profonde et hardie : car aussitôt vous la verrez renversée et placée sur la tête ».

Mais, comme le disait Gœthe adolescent, « Voltaire n'a pu faire aucun tort à Shakespeare, car jamais un esprit inférieur ne viendra à bout d'un plus grand ». [2]

On continua pendant un temps, en France, à apprécier Shakespeare. Diderot l'admirait ; Grimm le dé-

[1] *Théâtre anglais*, 8 volumes, Paris, 1745-1748.

[2] * M. Bernays, *Le jeune Gœthe*, I, 56. Gœthe à Œser, Francfort, 14 février 1769.

fendait victorieusement contre Voltaire [1] ; l'abbé Yart publiait en 1753 huit volumes de traductions en prose de poètes anglais [2] ; un journal spécial, La *Bibliothèque anglaise*, tenait ses lecteurs au courant de cette littérature ; [3] Ducis fondait sa réputation par une adaptation d'*Hamlet*, dont la première représentation eut lieu en 1769. Cet événement, joint à la seconde traduction de Shakespeare et à l'essai de Sébastien Mercier *Sur l'art dramatique* (1773), en avance d'un demi-siècle sur la critique française et que les Allemands eux-mêmes traduisirent, [4] provoqua une véritable déclaration de guerre de Voltaire contre le grand Anglais, qu'il ne nomma plus que « Gilles ». C'est à ce moment que Condorcet lui adressa une lettre où il disait assez curieusement, en parlant de Necker, qu'il ne pouvait « rien espérer d'un homme qui croit que les tragédies de Shakespeare sont des chefs-d'œuvre ». [5]

A l'époque de la jeunesse de M^me^ de Staël, beaucoup de gens en étaient arrivés à penser comme Condorcet. La réaction contre l'Angleterre était complète, et de même qu'on se refusait à apprendre d'elle quelque chose sous le rapport politique, on reléguait de nouveau Shakespeare parmi les barbares. Geoffroy, le premier critique du *Journal des Débats*, ne trouva

[1] Grimm, *Correspondance littéraire*, XI, 298, 379.

[2] Abbé Yart, *Idée de la poésie anglaise*.

[3] Letourneur, *Théâtre de Shakespeare*, 1776-1782. — A. Michiels, *Histoire des idées littéraires en France*, I, 272.

[4] * *Neuer Versuch über die Schauspielkunst*, Leipzig, Schwickert, 1776.

[5] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, III, 342.

pas de contradicteurs quand, au lendemain de la Révolution, à l'occasion du *Roi Lear* de Ducis, pièce qui, il faut en convenir d'ailleurs, avait assez l'air d'une parodie, il qualifia Shakespeare de charlatan, bon pour amuser la canaille de Londres.[1]

La Révolution avait si complètement isolé la France de l'étranger, qu'un de ses historiens la compare, depuis 1792, à une île perdue au milieu de l'Océan. De cette période aux dernières années du siècle, les fils qui rattachaient la littérature française aux littératures étrangères se rompirent à peu près entièrement. Les *Brigands* de Schiller seuls, dans l'adaptation qu'en avait faite La Martelière, eurent un vif succès lors de leur représentation au Théâtre du Marais, au commencement de 1792. Autrement, le goût français se rangeait d'une façon presque générale à la manière de voir du critique du *Moniteur* : « Le théâtre allemand, si l'on en peut juger par les traductions, ne fait que naître ; il ne produit encore que d'informes essais. Est-ce là que l'art dramatique, si perfectionné parmi nous, devrait aller chercher des modèles ? Ne craint-on pas d'abréger de plus en plus les beaux jours de notre théâtre et de le précipiter vers la caducité qui ressemble à l'enfance ? »[2]

La connaissance de ces détails est nécessaire pour apprécier ce qu'osa M^me^ de Staël quand elle prédit aux Français la victoire imminente de la littérature du

[1] Albert Lacroix, *Histoire de l'influence de Shakespeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours*. Bruxelles, 1856.

[2] * Doberenz, *La Martelière*, 18. *Moniteur* du 27 mars 1792.

Nord sur celle du Midi, du sérieux sur la raillerie, du génie non pas sur le goût, mais sur les règles de la vie réelle et débordante, avec ses alternatives de bien et de mal, de faiblesse et de vertu, de vulgarité et de grandeur, sur les créations irréprochables, mais froides, de l'art classique, basées sur des règles arrêtées à l'avance.[1] Ce n'est pas que l'intimité de Mme de Staël avec les littératures étrangères fût bien étroite, l'intelligence qu'elle en avait, suffisante. Son admiration pour *Hamlet* est atténuée par la remarque que la pièce renferme « les fautes de goût les plus révoltantes », et même son instinct de divination ne lui fait pas apercevoir ce fait décisif pour elle, que Shakspeare a créé dans ce type merveilleux le premier caractère moderne, non seulement de la scène, mais de l'art en général. *Nathan le Sage* était écrit depuis vingt ans et Lessing était mort, Gœthe revenu depuis longtemps d'Italie, *Faust* à l'état de fragment, *Torquato Tasso* et *Iphigénie* composés, *Wilhelm Meister* achevé et Schiller au faîte de sa puissance créatrice, quand Mme de Staël, encore à la période werthérienne, nommait l'histoire du Saint Preux d'outre-Rhin « le livre par excellence que possèdent les Allemands », et ne mentionnait pas même la *Dramaturgie de Hambourg*, qui lui aurait offert toute prête la théorie dont elle avait besoin.[2]

Mais son incontestable mérite, c'est d'avoir deviné et indiqué dans ces Allemands dont le démembrement

[1] Mme de Staël, *De la Littérature*, *Œuvres*, IV, 270, 292.
[2] Mme de Staël, *De la Littérature*. *Œuvres*, IV, 345.

national et le manque de maturité politique excitaient la pitié de leurs oppresseurs français, le peuple qui, sous l'empire de la pensée et du devoir, se préparait à la liberté et était digne d'elle. « Si par quelques malheurs invincibles », écrit-elle, « la France était un jour destinée à perdre pour jamais tout espoir de liberté, c'est en Allemagne que se concentrerait le foyer des lumières, et c'est dans son sein que s'établiraient, à une époque quelconque, les principes de la philosophie politique. Nos guerres avec les Anglais ont dû les rendre ennemis de tout ce qui rappelle la France, mais une impartialité plus équitable dirigerait les opinions des Allemands. Ils s'entendent mieux que nous à l'amélioration du sort des hommes, ils perfectionnent les lumières, ils préparent la conviction ; et nous, c'est par la violence que nous avons tout essayé, tout entrepris, tout manqué. Nous n'avons fondé que des haines, et les amis de la liberté marchent au milieu de la nation, la tête baissée, rougissant des crimes des uns et calomniés par les préjugés des autres [1] ». Elle avait promis de se tenir en dehors de la politique ; mais l'idée s'impose à elle que, comme après la chute de l'empire romain, maintenant aussi, après la Révolution française, il y avait eu une invasion de la barbarie, non du dehors, mais du dedans. De même qu'autrefois le christianisme avait dompté les barbares du Nord, ainsi une philosophie éclairée devait dompter la démocratie victorieuse, qui, beaucoup moins civilisée que ceux qu'elle avait vaincus, s'était

[1] Mme de Staël, *De la Littérature. Œuvres*, IV, 362.

élevée sur les ruines d'une civilisation trop raffinée. Des institutions nouvelles doivent être pénétrées d'un esprit nouveau ; ce qui dans la vie a réclamé ses droits ne peut être exclu plus longtemps de la littérature. Cette pensée donne à la seconde partie du livre de Mme de Staël la valeur d'un manifeste. L'auteur laisse indécise la question de savoir si la liberté et l'égalité seront possibles en France, si elles y seront durables ; mais elle est fermement convaincue que la littérature doit être mise en accord avec les doctrines politiques régnantes.

Sous la monarchie, dit-elle, une aristocratie privilégiée veillait sur la langue et le goût, sur le ton et les formes de la société. C'était encore une règle pour Voltaire de donner aux personnages des drames français l'attitude qu'il convenait de garder en présence du roi et de la cour. La tragédie ne connaissait que les princes et les héros ; quant aux bourgeois et aux paysans, ils étaient du domaine de la comédie.

L'éloquence, bornée à la chaire et au discours académique, ne servait que rarement, dans les assemblées parlementaires, à l'échange libre des opinions et à la critique. Quiconque écrivait des livres n'avait en vue qu'un public choisi, qui voulait être non seulement instruit, mais amusé, ne supportait rien d'obscur, fixait la formule du goût et ne se tenait jamais dédommagé de la forme par le fond. Ainsi naquit le style classique au service de l'esprit classique, la prose incomparable qui se forma au temps de l'éclat de la monarchie et sous son influence et fut plus durable qu'elle, jusqu'à ce qu'une civilisa-

tion devenue artificielle souffrît de l'excès de son raffinement, que l'originalité fût étouffée par les systèmes, que les caractères fussent remplacés par de simples types qui, mis en mouvement d'après des règles invariables, se repétaient avec une fatigante monotonie. On réussit à écarter la grossièreté et la trivialité, mais non pas la corruption subtile et la raillerie dissolvante qui n'épargnait pas les choses les plus saintes et porta une si mortelle atteinte au respect, que l'on vit s'ouvrir entre le passé et le présent l'abîme qui a enseveli l'histoire et englouti la tradition.

La littérature républicaine, toujours d'après Mme de Staël, n'aura pas de grands progrès à enregistrer. L'invasion d'éléments populaires a fait pénétrer dans la langue, les mœurs et les sentiments, un courant exprimé par le mot tout nouveau de « vulgarité ». L'idée d'égalité est infiniment plus favorable à une médiocrité jalouse qu'au talent. La tyrannie du ridicule ne pèse plus sur celui qui s'insurge contre les convenances sociales, mais la Révolution a en échange donné naissance au cynisme fier et prétentieux. Les mœurs républicaines devront, dans toutes les circonstances de la vie, se passer de l'élégance, de l'amabilité et de la finesse accomplies qui prêtaient à la société aristocratique un charme si irrésistible ; mais la morale gagnera à un changement politique qui n'estime que les qualités personnelles et dans lequel les différences de rang ne préserveront plus du mépris mérité. Dans la vie comme dans l'art doivent régner désormais la simplicité et la dignité. Une société républicaine n'a plus de place pour la raillerie ;

on n'écrirait plus *Candide* dans un monde qui repose sur l'estime réciproque. Le haut comique seul subsistera, celui du *Tartuffe*, bien moins gai que mélancolique, parce qu'il met en scène « la méchanceté naturelle à l'homme ». [1] Aveu curieux dans la bouche de l'élève de Rousseau, — d'autant plus curieux qu'il est tout à fait involontaire et détruit inconsciemment tout son système.

Mais ce que cette littérature républicaine perd en gaieté et en perfection de la forme, elle le regagne par une psychologie infiniment plus développée, par le contact immédiat avec la réalité. De même que le but suprême de la tragédie est non seulement d'ébranler l'âme, mais en même temps de l'affermir et de l'élever, ainsi le théâtre et la littérature, l'éloquence et la politique, la science et la philosophie, envisageront à l'avenir l'intérêt de la morale comme leur tâche par excellence. En effet, « qu'est-ce que l'homme s'il se soumet à suivre les passions des hommes, s'il ne recherche pas la vérité pour elle-même, s'il ne marche pas toujours vers les hauteurs des pensées et des sentiments ? Il faut à toutes les carrières un avenir lumineux vers lequel l'âme s'élance ; il faut aux guerriers la gloire, aux penseurs la liberté, aux hommes sensibles un Dieu [2] ».

Tel est le résumé de ce livre curieux, qui vint à la fois trop tôt et trop tard.

Trop tard, car les institutions politiques qu'il donnait pour base à la future littérature républi-

[1] Mme de Staël, *De la Littérature. Œuvres.* IV, 486.
[2] Mme de Staël, *De la Littérature. Œuvres.* IV, 542.

caine étaient déjà condamnées lorsqu'il parut, et contre l'esprit du dix-huitième siècle se préparait une réaction qui ne se renfermait plus dans les bornes tracées par Mme de Staël.

Trop tôt, parce que son auteur, quoique emprisonné lui-même encore dans les préjugés de la tradition classique, exprimait au sujet du développement des beaux-arts et en particulier de la poésie dramatique, des idées que les représentants de la littérature républicaine rejetèrent comme des innovations dangereuses. Il était réservé à l'école romantique de 1830 de reprendre et de mener à bonne fin le combat engagé par Beaumarchais et Mercier, Diderot et Mme de Staël.

Au cours de ses enquêtes, ce livre *De la Littérature* avait éveillé tant d'idées et abordé tant de rivages intellectuels différents, qu'il allait à peu près de soi que beaucoup de ces idées fussent plutôt indiquées qu'approfondies. On reprocha à ce travail le manque de sévère méthode ainsi que de plan d'ensemble, et ses développements parurent trop subtils pour être complètement vrais.

Telle est la critique que les amis de Mme de Staël mêlèrent à leurs sérieux éloges. Daunou l'exprima dans le *Conservateur* à sa façon distinguée et réservée ; [1] Ginguené, ancien secrétaire de la maison Necker, et le docteur Roussel, de Montpellier, dans la *Décade philosophique* : le premier y mit beaucoup de chaleur. Claude Fauriel consacra également à ce li-

[1] Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou.* Mme de Staël à Daunou, 1800.

vre, dans ce dernier recueil, une étude aussi étendue que pénétrante, qui eut pour résultat de le mettre en relations avec Mme de Staël et Benjamin Constant.[1] Dans le *Journal des Débats* fondé en ce moment même (1799) par les frères Bertin[2], un article d'un ami de Mme de Staël, Hochet, fit prévaloir l'éloge sur le blâme ; c'était un témoignage isolé de faveur dans les colonnes de cette feuille, où régnait, comme dans le *Mercure*, le courant opposé. Des convertis comme La Harpe, des réactionnaires comme Bonald, des vaincus de Fructidor comme Michaud, s'unissaient dans ces deux journaux aux représentants d'une nouvelle critique littéraire pour défendre sur le terrain intellectuel la cause de l'ordre et de l'autorité, comme Bonaparte, qui se servait d'elles, la défendait sur le terrain politique.

Sainte-Beuve a loué ces critiques utiles et distingués de ce qu'ils résistèrent à des admirations prolongées et coupèrent court à la suite du XVIIIe siècle.

« Les suites en littérature, ajoute-t-il, ne valent jamais rien ».

A la tête de cette critique se trouvaient quatre personnalités de tempérament bien différent. L'abbé Geoffroy, un humaniste des plus instruits et d'une franchise de jugement poussée jusqu'à la rudesse,

[1] Sainte-Beuve, *Portraits de femmes : Mme de Staël* ; *M. de Féletz et de la critique littéraire sous l'Empire* : *Causeries du Lundi*, II, 371 ; *Fauriel*, *Portraits contemporains*, IV.

[2] Ne pas le confondre avec les *Débats* fondés en 1789 par Baudoin, l'imprimeur de l'Assemblée nationale.

prit le feuilleton des théâtres dont il est à proprement parler le créateur, et qui devint entre ses mains une arme redoutable. L'épigramme suivante a éternisé sa manière :

Nous venons de perdre Geoffroy.
— Il est mort ? — Ce soir on l'inhume.
— De quel mal ? — Je ne sais. — Je le devine, moi.
L'imprudent, par mégarde, aura sucé sa plume.

Dussault, écrivain élégant et correct, ne s'éleva pas au dessus de la médiocrité et la prôna en littérature chaque fois qu'il en eut l'occasion. Hoffman, un caractère d'une rare dignité, du désintéressement duquel on se contait des exemples, n'avait aucune aptitude pour la poésie, détestait les engouements et tous les charlatanismes, mais ne discernait pas toujours le vrai talent et l'originalité. Féletz, prêtre comme Geoffroy et victime de la persécution religieuse pour refus de serment, était le seul qui, exempt d'amertune, s'abstînt de toute attaque personnelle, et il conservait le ton de la bonne compagnie jusque dans la raillerie et la réprimande. [1] A ces chefs de file de la critique s'associèrent Fiévée, le correspondant de Bonaparte, puis Fontanes et Gueneau de Mussy, son ami et celui de Joubert, pour prendre part à des luttes où la philosophie et la politique étaient beaucoup plus en jeu que le mérite du style, et où les oppositions du temps renaissaient sous forme littéraire. Devant ce tribunal, le sort du

[1] Merlet, *M. de Féletz. Revue des Deux-Mondes*, octobre 1883.

livre *De la Littérature* était fixé, du moment où il ne rejetait pas l'héritage intellectuel du dix-huitième siècle. Au lieu de la voie moyenne qu'il recommandait de suivre, la nouvelle génération appelée en scène se dirigea vers le pôle opposé. En 1796 déjà Bonald avait déclaré, avec une étroitesse d'idées qui tenait du système, que le génie littéraire ne pouvait atteindre sa perfection que sous une monarchie. [1] Lorsque Mme de Staël, contrairement à cette assertion, demanda la création d'une littérature républicaine sur le terrain des institutions républicaines, celles-ci venaient de disparaître en même temps que paraissait son livre, de telle sorte que Dussault, dans le *Mercure*, réclamait la mise au pilon de celui-ci. [2] Fontanes aussi critiqua en raillant, dans les colonnes de la même feuille, l'apologiste de la perfectibilité, qui se répandait néanmoins en plaintes continuelles sur les peines du cœur et sur la corruption des temps, et n'avait que des blâmes pour le présent. Son article se terminait par ce *post-scriptum* mémorable : « Quand cet article allait à l'impression, le hasard a fait tomber entre nos mains un ouvrage qui n'est pas encore publié, et qui a pour titre : *Des Beautés morales et poétiques de la Religion chrétienne.* On en fera connaître quelques fragments, où l'auteur a traité d'une manière neuve les mêmes questions que Mme de Staël ».

Peu de temps après, l'auteur anonyme adressa à

[1] Bonald, *Théorie du pouvoir*, 1796.

[2] Merlet, *M. de Féletz. Revue des Deux Mondes*, octobre 1883.

Fontanes une lettre qui attaquait M^me^ de Staël et son livre. « Vous n'ignorez pas », lui disait-il, « que ma folie à moi est de voir Jésus-Christ partout, comme M^me^ de Staël la perfectibilité... Vous savez ce que les philosophes nous reprochent à nous autres, gens religieux : ils disent que nous n'avons pas la tête forte... On m'appellera « capucin », mais vous savez que Diderot aimait fort les capucins... Je suis fâché que M^me^ de Staël ne nous ait pas développé religieusement le système des passions; la perfectibilité n'était pas, selon moi, l'instrument dont il fallait se servir pour mesurer des faiblesses.... Quelquefois M^me^ de Staël paraît chrétienne ; l'instant d'après la philosophie reprend le dessus. Tantôt inspirée par sa sensibilité naturelle, elle laisse échapper son âme ; mais tout à coup l'*argumentation* se réveille et vient contrarier les élans du cœur... Ce livre est donc un mélange singulier de vérités et d'erreurs... En amour, M^me^ de Staël a commenté *Phèdre*.,. Ses observations sont fines, et l'on voit par la leçon du scholiaste qu'il a parfaitement entendu son texte... Voici ce que j'oserais lui dire, si j'avais l'honneur de la connaître : Vous êtes sans doute une femme supérieure. Votre tête est forte et votre imagination quelquefois pleine de charme, témoin ce que vous dites d'Herminie déguisée en guerrier. Votre expression a souvent de l'éclat, de l'élévation... Mais, malgré tous ces avantages, votre ouvrage est bien loin d'être ce qu'il aurait pu devenir. Le style en est monotone, sans mouvement, et trop mêlé d'expressions métaphysiques. Le sophisme des idées repousse,

l'érudition ne satisfait pas, et le cœur est trop sacrifié à la pensée... Votre talent n'est qu'à demi développé, la philosophie l'étouffe. Voilà comme je parlerais à Mme de Staël sous le rapport de la gloire. J'ajouterais : Vous paraissez n'être pas heureuse ; vous vous plaignez souvent dans votre ouvrage de manquer de cœurs qui vous entendent. C'est qu'il y a certaines âmes qui cherchent en vain dans la nature des âmes auxquelles elles sont faites pour s'unir. Mais comment la philsophie remplira-t-elle le vide de vos jours ? Comble-t-on le désert avec le désert ? ».

Cette lettre était signée : l'auteur du *Génie du Christianisme ;* mais ce livre n'avait pas encore paru. Peu de personnes connaissaient le nom de l'écrivain. Mme de Staël se sentit blessée par le ton de cette critique et n'hésita pas à dire que ni son caractère ni ses écrits ne justifiaient l'amertume de cette polémique[1]. Fontanes reconnut qu'il avait dépassé la mesure et répara son tort en faisant remarquer que les faiblesses de style s'expliquaient, chez l'auteur du livre *De la Littérature*, par le fait qu'elle croyait converser alors même qu'elle écrivait. « Ceux qui l'entendent n'ont qu'à la louer. Je ne l'entendais pas quand je l'ai critiquée ».

En 1801 parut *Atala, ou les Amours de deux sauvages dans le désert*, et la préface renfermait ces lignes : « On m'a dit que la femme célèbre dont l'ouvrage formait le sujet de ma lettre s'est plainte d'un passage de cette lettre...Dès lors que j'ai offensé,

[1] Mme de Staël, *De la Littérature*, préface de la seconde édition, *Œuvres*, IV, 24.

j'ai été trop loin ; qu'il soit donc tenu pour effacé, ce passage. Au reste, quand on a l'existence brillante et les beaux talents de Mme de Staël, on doit oublier facilement les petites blessures que peut nous faire un solitaire et un homme aussi ignoré que je le suis ».

Cette fois, Chateaubriand signait en toutes lettres ; avec *Atala* le romantisme français entrait en scène. Le critique féminin pensait que la littérature de l'avenir naîtrait de la froide réflexion, de la recherche scientifique, et serait le résultat d'une conception philosophique unie à l'idéalisme patriotique. Le poète par la grâce de Dieu donnait une œuvre qui n'était pas le fruit de la théorie, mais celui de l'enthousiasme. L'auteur du livre *De la Littérature* lui restait cependant incomparablement supérieur en ce qu'il ne répudiait pas, comme lui, la génération d'où il sortait. Chateaubriand était en effet, comme Mme de Staël, un véritable enfant du dix-huitième siècle, et sous ce signe intellectuel seul il devait vaincre. C'est dans l'arsenal de la philosophie qu'avaient été forgées les armes qu'il mettait au service de la réaction religieuse. Il pouvait se qualifier, sincèrement pour le moment, de disciple de Jésus-Christ: il n'en resta pas moins jusqu'à la fin le fils de Jean-Jacques Rousseau.

Dans ses inspirations les plus irrésistibles il ne parle pas le langage de la persuasion, mais celui de la passion, et la grande école du dix-septième siècle, qui prenait au sérieux la religion, aurait repoussé sa rhétorique et dans son christianisme n'aurait jamais

reconnu le sien. Son *Essai sur les Révolutions*[1], qui, composé en 1794, fut publié en 1797 et passa à peu près inaperçu, n'était rien moins qu'une protestation contre celle-ci. Il tentait d'y prouver historiquement que la vie des peuples se meut dans des cercles concentriques, que, conformément à l'adage de Salomon, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que la vertu et le vice représentent un total équivalent.

Le hasard fit passer dans la bibliothèque de Sainte-Beuve un exemplaire de l'*Essai sur les Révolutions* chargé de corrections et de notes de la main de Chateaubriand ; ces notes marginales sont de 1797-98. Il y nie l'immortalité de l'âme et se range à un déisme fataliste[2]. L'ouvrage se termine par une apothéose éloquente de la forêt vierge, du désert, de l'homme de la nature, qu'il avait vu « impunément »[3], qu'il interpelle en ces termes : « C'est toi seul qui me fais me glorifier d'être homme ! Ton cœur ne connaît point la dépendance ; tu ne sais ce que c'est que de ramper dans une cour, ou de caresser un tigre populaire. Que t'importent nos arts, notre lune, nos villes ? as-tu besoin de spectacle : tu te rends au temple de la nature, à la religieuse forêt ; les colonnes moussues des chênes en supportent le dôme antique ; un jour

[1] Voici le titre complet : *Essai sur les Révolutions anciennes et modernes considérées dans leur rapport avec la Révolution française*. Londres, 1797 (inachevé).

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, X, et *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, I, 157-161.

[3] Alexandre Vinet, *Etudes sur la littérature française au dix-neuvième siècle : Chateaubriand.*

sombre pénètre la sainte obscurité du sanctuaire, et de faibles bruits, de légers soupirs, de doux murmures, des chants plaintifs ou mélodieux, circulent sous les voûtes sonores ». Il engage ses lecteurs à renoncer à la civilisation ; une nuit passée dans une hutte de sauvages du Canada leur donnerait une idée de cette liberté toute délicieuse et céleste. Dans l'*Essai* aussi se trouve un magnifique éloge de l'*Emile*, avec une singulière restriction cependant : « Si j'eusse vécu du temps de Jean-Jacques », dit Chateaubriand, « j'aurais voulu devenir son disciple : mais j'eusse conseillé le secret à mon maître. Il y a plus de philosophie qu'on ne pense au système de mystère adopté par Pythagore et par les anciens prêtres de l'Orient... Il s'ensuit que la vérité n'est pas bonne aux hommes méchants ; qu'elle doit demeurer ensevelie dans le sein du sage, comme l'espérance au fond de la boîte de Pandore ». Ce langage est celui d'un sceptique. Chateaubriand, quand il écrivait l'*Essai*, n'était point chrétien. Mais ce qu'il indiquait par ces paroles s'est transformé plus tard, et en grande partie sous son influence, en une théorie qui est restée un trait caractéristique du catholicisme politique, en France surtout, et de l'alliance entre le trône et l'autel secondée par lui. Cette théorie, la voici : C'est que la foule doit croire ce qu'elle peut, à la condition que l'aristocratie intellectuelle ait le droit de penser ce qu'elle veut. Le peuple a besoin de religion, comme la société de gendarmes. La religion est la soupape de sûreté dont ne peut se passer le monde moderne.

Avec le même scepticisme absolu que la cause du sentiment religieux, Chateaubriand plaida la cause de la monarchie. Il lui restait dévoué par honneur traditionnel et fidélité chevaleresque, par sympathie pour ses destins tragiques, surtout par mépris pour ceux qui avaient pris sa place, par répulsion instinctive pour l'utopie de l'égalité. Mais c'est avec vérité que ce soldat de l'armée de Condé, parlant de la campagne de 1792, pouvait dire qu'il était revenu des forêts américaines pour exposer sa vie en faveur d'une cause qu'il n'aimait pas. Depuis ma jeunesse, mon impartialité politique n'a plu à personne, lit-on dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*[1]. Dans l'*Essai sur les Révolutions* il se disait partisan en théorie de la souveraineté du peuple; mais il ajoutait que si l'on voulait réaliser celle-ci sur le terrain pratique, il ne restait plus à l'humanité qu'à retourner à l'état primordial et à courir toute nue dans les forêts. Le gouvernement modéré est donc le meilleur pour l'homme civilisé parce qu'il est lui-même un être complexe, et qu'à la multitude de ses passions il faut une multitude d'entraves[2]. Il se disait républicain par inclination, bourbonien par devoir, royaliste par raison[3].

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 106, et VIII, 54.

[2] Chateaubriand, *Essai sur les Révolutions*, 2me partie, chap. 3, 1re partie, chap. 6.

[3] Lord Fielding, *Conversations de Chateaubriand. Revue des Deux-Mondes*, 1834, 574. En rapprocher le livre de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, 306.

La monarchie renaissante trouva en Chateaubriand un dangereux conseiller et un ami incommode. Passé à l'opposition, il voulut châtier un ministre, mais ses coups portèrent trop haut et ébranlèrent le trône. Alors il partagea le destin de son roi, se dévoua à lui dans l'exil et prédit dans son testament littéraire, non sans une satisfaction secrète, la chute de l'ancienne société et le triomphe inéluctable de la démocratie. [1]

Si défectueuse, toutefois, que fût la philosophie de Chateaubriand, si tiède que fût au fond sa foi monarchique, il n'en reconnut qu'avec plus de clairvoyance les besoins du temps. Son instinct poétique l'avertissait que ce temps était écœuré, comme lui-même, de la fureur de destruction et de la froide sophistique ; que rien ne le sauverait plus que l'appel au sentiment vrai, le respect du passé, le culte passionné de la nature, la transfiguration de la vie par l'art, de la civilisation par la poésie. Chateaubriand ne savait rien de l'Allemagne. Il n'avait pas, comme M^me^ de Staël, porté son regard scrutateur par delà le Rhin, et cependant rien n'est plus curieux à constater que les nombreux points de contact qui, inconsciemment, existaient entre lui et le romantisme allemand.

Ainsi que la sienne, la muse de Chateaubriand s'est inspirée de l'esprit classique grec. On a nommé la seconde de ses créations, *Atala*, une œuvre antique, et le plus achevé de ses poèmes en prose, les *Martyrs* [2],

[1] Chateaubriand, *L'avenir du monde. Revue des Deux-Mondes*, 1834, 232.

[2] Sur la connaissance qu'avait Chateaubriand des classi-

est pénétré du souffle de l'hellénisme. Il existe un trait de parenté entre le théologien du romantisme allemand, Schleiermacher, qui sauve du naufrage de sa foi le trésor d'une confiante piété et qualifie sa religion de « religion du cœur », et l'auteur de l'*Essai sur les Révolutions*, qui fait de la religion une affaire de l'âme et demande à l'athée s'il n'a jamais élevé vers le ciel un regard obscurci par les larmes.[1] Aucune des argumentations philosophiques sur lesquelles reposait le romantisme allemand n'avait pénétré jusqu'à Chateaubriand. Il aurait sans doute repoussé la théorie de Fichte d'après laquelle le monde n'est que l'élément personnifié de notre devoir, et qui réclame la transformation nécessaire de ce monde en un perpétuel et transcendantal royaume de liberté. Mais, en revanche, il était d'autant plus complètement d'accord avec la doctrine esthétique de l'école. Lui aussi il concevait, au lieu du domaine exclusif de la raison, l'homme entier dans la plénitude de son être, animé d'un besoin incessant de savoir, en même temps que d'une soif à jamais inassouvie de perfection morale. Que ces aspirations pussent être satisfaites par la religion seule, envisagée comme morale par excellence, c'est ce qu'il avait avoué avant même l'événement décisif de sa vie. Le 1er juillet 1798

ques grecs et latins, voir le livre de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, 1859.

[1] Chateaubriand, *Essai sur les Révolutions*, 2me partie, chap. 31, et *Génie du Christianisme*, 1re partie, livre V, chap. 2, où cette idée se retrouve à peu près dans les mêmes termes.

il perdit sa mère, morte des suites des mauvais traitements qu'elle avait subis en prison, après avoir vu périr sur l'échafaud plusieurs de ses enfants. A ses derniers moments elle chargea une de ses filles, Mme de Farcy, de faire savoir à François-René combien les erreurs de sa jeunesse lui avaient fait répandre de pleurs et de le rappeler en son nom à la foi. Quand Chateaubriand reçut cette lettre, Mme de Farcy elle-même avait déjà suivi sa mère dans la tombe. Cette double perte si douloureuse détermina en lui une crise morale. Il en a rendu compte en ces mots : « J'ai pleuré et j'ai cru ».[1]

Ceux-là seuls qui ne comprennent ni la nature de l'homme ni l'âme du poète ont suspecté les mobiles de cette conversion. Elle a exercé sur d'autres une action si irrésistible pour ce motif précisément qu'au moment où elle se produisit, elle était absolument sincère. La conversion de Chateaubriand ne maîtrisa ni ne transforma l'homme intérieur, mais elle domina tout entier et à jamais l'artiste. Il eut beau, plus tard, le vouloir ou non : le succès le lia à la religion de la croix aussi inséparablement que d'autres y sont liés par la conviction. Le *Génie du Christianisme* parut en 1802, au moment du rétablissement de la paix religieuse, au son des cloches et des fanfares qui saluaient la résurrection de l'Eglise triomphante. Mais, ne l'oublions pas, le livre avait été écrit à l'heure de la persécution, quand nulle aurore n'annonçait le retour du jour. La religion apparut à l'auteur entourée

[1] Châteaubriand, *Œuvres*, I, préface de l'édition de 1826.

de l'auréole du martyre, la robe teinte du sang des siens, et purifiée, par le sacrifice d'un si grand nombre de ses enfants, des souillures que lui avait laissées le contact avec le monde et avec les pouvoirs de ce monde. C'est la gloire de Chateaubriand d'avoir reconnu sa majesté sous la pauvreté de son vêtement et de n'avoir pas hésité à lui porter ses hommages[1]. Il ne lança pas, comme Joseph de Maistre, une déclaration de guerre contre le présent ; il ne commit point, comme Bonald, l'erreur de croire que la solution du problème religieux et politique se trouvait dans le retour au passé. Sa confession de foi religieuse n'était nullement opposée au *credo* politique de 1789. Il se dépeignait comme un homme « point chrétien par patentes de trafiquant en religion. Mon brevet n'est que mon extrait de baptême. J'appartiens à la communion générale, naturelle et politique de tous les hommes qui, depuis la création, se sont entendus d'un bout de la terre à l'autre pour prier Dieu. Je ne fais point métier et marchandise de mes opinions. Indépendant de tout, fors de Dieu, je suis chrétien sans ignorer ma faiblesse, sans me donner pour modèle, sans être persécuteur, inquisiteur, délateur, sans espionner mes frères, sans calomnier mes voisins... Je n'explique point l'Evangile au profit du despotisme, mais au profit du malheur... Je ne deviendrai incrédule que lorsqu'on m'aura démontré que le christianisme est incompatible avec la liberté ».

[1] Chateaubriand, Lettre à Fontanes, Londres, 25 octobre 1799, donnée par Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, I, 171,

Ces lignes datent d'une époque postérieure, quand le public se demandait si le Chateaubriand de 1826 partageait encore le point de vue de l'apologiste de 1801 [1]. Mais elles aident à expliquer le charme exercé sur les âmes par le *Génie du Christianisme*. L'évangile que ce livre voulait leur imposer était avant tout un évangile de liberté. [2] D'accord avec lui sur le point capital, elles le laissèrent tranquillement subordonner les preuves de la vérité du christianisme au besoin de révéler sa beauté esthétique. Aux hésitations de la raison il opposait les exigences du cœur. Donner aux choses anciennes un air de nouveauté, faire revivre ce que l'on croyait mort, c'est là un résultat artistique auquel un immense talent seul pouvait atteindre. Le génie de Chateaubriand soutint cette épreuve. On n'alla pas trop loin en comparant cet événement littéraire à l'acte politique de Napoléon relevant les autels. Le grand homme d'Etat se rencontrait avec le grand écrivain dont il reconnaissait le mérite pour comprendre qu'un peuple sans croyances est voué à la ruine. Avec l'instinct du maître, Napoléon restaura le culte ; avec la divination du poète, Chateaubriand donna la transfiguration esthétique du christianisme. [3] Il apaisa la soif d'aspirations idéales que M^me^ de Staël

[1] Chateaubriand, *Œuvres*, I, préface de l'édition de 1826, 327-328.

[2] Baron de Vitrolles, *Mémoires*, note C. Chateaubriand, II, 466-467.

[3] Villemain, *La tribune moderne: Chateaubriand, sa vie, ses écrits*, 1re partie, 654. — Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, XI, 488.

avait défini en ces termes : « Rendez-nous les joies de l'admiration ! ». [1]

La façon dont il le fit appelle une fois encore la comparaison avec le romantisme allemand. Dans sa première phase, la phase philosophique et poétique, celui-ci se proposa pour but de créer, grâce à l'art, à l'association de la fantaisie et de la pensée, des formes toutes nouvelles. [2] Il emprunta à Kant et à Fichte l'idéalisme moral, la haute conception de la liberté et de la responsabilité, la doctrine de la sainteté de la volonté, de la loi impérative du devoir. Schelling le renvoya à la nature comme à l'esprit visible, il lui donna l'expression philosophique et la formule scientifique pour l'avenir. La doctrine esthétique et le talent d'assimilation des frères Schlegel amenèrent son contact avec les littératures étrangères, lui fournirent le trait cosmopolite, la compréhension du développement historique et individuel. Tieck, un improvisateur fantastique, évoqua la poésie du moyen âge des livres populaires où elle dormait engourdie et donna dans son roman de *Sternbald* le premier produit de l'art romantique. Novalis, son poète et son prophète, lui apporta l'élément de la douleur apaisée et de la plus haute inspiration religieuse dans des chants inoubliables et dans son roman de *Henri d'Ofterdingen*, à la fois un portrait personnel et une apothéose de la poésie, resté à l'état de fragment, comme l'existence du

[1] Jugement de Napoléon sur Chateaubriand, dans les ouvrages de Gourgaud et Montholon, cité par Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, 234-235.

[2] Mme de Staël, *Réflexions sur la paix*.

poète lui-même, qui sut unir la joie de la vie au désir ardent de la mort, l'amour terrestre à l'amour divin.

Quelque chose de tous ces divers éléments du romantisme allemand se trouve chez Chateaubriand. De même que celui-là associe la poésie et la philosophie, celui-ci mêle la poésie à la religion et l'esprit antique à l'esprit chrétien. C'est en toute justice que Fontanes lui disait :

> Contre toi du peuple critique
> Que peut l'injuste opinion ?
> Tu retrouvas la muse antique
> Sous la poussière poétique
> Et de Solyme et d'Ilion.

Le mérite de cette évocation ne se borna pas à Homère et aux pères de l'Église. Contre l'intolérance anti-philosophique du dix-huitième siècle, il prit à témoin le siècle précédent, démontra sa supériorité et rétablit la tradition littéraire. Quoiqu'il ne fût pas un savant au sens étroit du mot, on lui a rendu le témoignage que mainte innovation viable de la première moitié de ce siècle a reçu de lui l'impulsion première ou décisive, qu'il a créé des tendances du goût passées à l'état de science. Son admiration pour l'architecture gothique a suscité l'archéologie chrétienne. Les Francs des *Martyrs* furent les précurseurs des Francs d'Augustin Thierry ; la littérature et la philologie comparées donnèrent accès dans leur domaine, grâce à lui, aux modernes à côté des anciens, et ou-

vrirent le monde oriental.[1] La réaction du sens historique contre l'idéal de la raison abstraite remonte en France à Chateaubriand, comme en Allemagne aux romantiques. Il avait toutefois un avantage sur eux. Tout ce que ces protestants allemands durent s'assimiler artificiellement, s'offrait au Français catholique transfiguré par les souvenirs de la patrie et de l'enfance, inséparable de l'image du vieux château féodal où il avait grandi, où le murmure des vagues berçait ses premiers rêves fantastiques. Chateaubriand trouva dans la tradition religieuse ininterrompue ce dont Frédéric Schlegel et Schelling regrettaient l'absence dans la poésie moderne, quand ils disaient qu'elle manquait du point d'appui que les anciens avaient rencontré dans les mythologiens et qu'ils essayaient de rétablir, pour leur part, en s'aidant de Spinoza et de la philosophie de la nature,[2] pendant que Tieck prit le chemin le plus court et satisfit au besoin des choses religieuses en s'enfonçant dans le mysticisme et en mettant poétiquement en œuvre la légende catholique. Cette tendance au catholicisme, dont un critique a aperçu le premier germe dans la *Lettre d'un jeune peintre allemand*,[3] écrite de Rome en 1798, eut toujours quelque chose de contraint et de peu naturel. Chez Novalis seul, dans ses chants spiri-

[1] Nisard, *Histoire de la littérature française*, I, 529 et sqq.

[2] * Frédéric Schlegel, *Discours sur la mythologie*, cité par * Haym, *L'école romantique*, 693 et sqq.

[3] * Haym, *L'école romantique*, 120. Cette lettre avait pour auteurs Tieck et Wackenroder.

tuels, elle apparaît comme une nécessité de nature, comme l'explosion d'une âme pénétrée du profond enthousiasme religieux. Chez les autres, les romantiques de la seconde époque, elle fut d'ordinaire une mise en scène poétique, un mirage de châteaux-forts et de cathédrales, de forêts et de cellules d'ermites, de visions et spectres, qui produisait fréquemment un effet brillant et grandiose, mais dégénérait plus fréquemment encore en de vrais enfantillages.

Chateaubriand, de son côté, ne dédaigna pas la légende, car chez lui aussi était prépondérante la foi esthétique qui préfère, comme interprète de la vérité, le beau au bien. Mais le christianisme, une fois qu'il l'eut confessé ouvertement, le ramena dans le sein de l'Église catholique, comme l'enfant dans le giron de sa mère. Le conflit imposé à l'Allemand entre le passé religieux et le passé national resta épargné au Français. Le principe de l'honneur, « la grande conception du moyen âge, qui a transformé la bravoure et l'amour », qu'Auguste-Guillaume Schlegel trouva si indignement vilipendée par « les amis des lumières »,[1] était pour le gentilhomme breton un héritage de la vieille race que ses rois n'avaient pas aperçue à Versailles, mais qu'ils avaient rencontrée en revanche sur les champs de bataille. Ces circonstances expliquent en partie la supériorité de Chateaubriand dans le genre le plus susceptible d'être revêtu de l'expression poétique, si l'on en croit l'école romantique : le ro-

[1] A. W. Schlegel, *Cours professé à Berlin*, 1802-1803, cité par * Haym, *L'école romantique*, 795.

man.[1] Tieck, le plus fécond talent de cette école, chercha l'essence de l'art nouveau dans le fantastique et la sentimentalité, sans arriver à créer une œuvre achevée. Novalis donna, dans *Henri d'Ofterdingen*, la métaphysique du romantisme qui se perdait dans le symbole, et qui, mise en face de la clarté et du naturel de *Wilhelm Meister*, se trouva condamnée par la comparaison qu'elle avait provoquée. Frédéric Schlegel s'abaissa à écrire l'histoire de *Lucinde*, et Schleiermacher en fit cet éloge dégradant pour un théologien, que « jamais encore l'amour avait été représenté comme dans ce livre ! ».

C'est en le comparant non à ces productions du romantisme allemand, mais à Gœthe et à Rousseau, que l'on se rend compte de la valeur de Chateaubriand.

*Atala* dépassait par l'éclat du coloris et la richesse des tableaux les descriptions les plus vantées de la *Nouvelle Héloïse* : elle ajoutait à l'idylle de Bernardin de Saint Pierre une épopée où la passion se déchaînait à travers les âmes, comme l'ouragan à travers la forêt. *René* a été nommé un Werther après la Révolution,[2] désillusionné, sombre, noble et passionné. Il a été témoin de l'expérience d'où devait sortir un ordre meilleur et sait ce qu'il faut en attendre ; cette ex-

[1] Frédéric Schlegel, cité par * Haym, *L'école romantique*, 252 et 688

[2] * Georges Brandès, *Les grands courants de la littérature du dix-neuvième siècle*, I, 40. — George Sand, essai sur *Obermann*, dans lequel il est parlé de *René*. *Revue des Deux-Mondes*, 1833, II, 679.

périence lui a coûté la foi, partant la volonté. Non point qu'il soit incapable d'agir ; il se complaît désormais dans sa douleur, comme le grand artiste qu'il immortalise. Ce n'était pas la moindre part de sa force d'attraction, que Chateaubriand-René, le fils des croisés, fût un homme absolument moderne, une personnalité si fortement accusée, que l'époque se reconnut dans le type où il se réfléchissait. Ce type, à la fois impétueux et mélancolique, égoïste et héroïque, n'était pas assez élevé pour entrer en conflit avec le présent, car la religion de Chateaubriand n'oblige pas plus que la morale de Rousseau.

En mai 1800 il était revenu de Londres et avait été reçu à Paris par Fontanes, qui quelques jours après lui fit faire la connaissance de Joubert et de la comtesse de Beaumont. Cette dernière, alors âgée de trente ans et enfin séparée judiciairement de son mari, habitait un petit logement de la rue Neuve-du-Luxembourg, où elle voyait Chénedollé, Gueneau de Mussy, plus tard parfois Bonald, M^me^ de Krüdener, et, quand elle était à Paris, M^me^ de Staël. Chateaubriand n'eut pas plus tôt fait son apparition dans ce cercle intime, que M^me^ de Beaumont fut gagnée, et pour toujours. En avril 1801 parut *Atala*, et tous les sarcasmes, toutes les parodies furent impuissants à lui ravir la couronne. Ce même printemps, Chateaubriand alla s'établir avec son amie dans une campagne isolée non loin de Paris, où il acheva le *Génie du Christianisme*. Depuis dix ans qu'il était marié, il n'avait pas revu sa femme. On arrangea une rencontre entre eux avant la publication du livre.

Puis il revint à Mme de Beaumont. Le commerce avec André Chénier avait développé chez elle jusqu'à une finesse attique le sens naturel pour l'harmonie du langage; elle retrouva des forces trompeuses pour aider son ami dans la dernière révision de son œuvre, du succès de laquelle elle fut encore témoin, et elle ne résista pas à la tentation de le suivre en 1803 à Rome, afin de ne pas mourir sans le revoir.[1] Dix ans plus tard, le pèlerinage au Saint-Sépulcre devait se terminer par un rendez-vous romanesque à l'Alhambra, rendez vous qui était le but réel du voyage.[2] En attendant, l'apologie de la religion chrétienne, à laquelle *Atala* avait servi d'introduction et qu'accompagnait un roman vécu, se ferma sur un autre roman, l'histoire de *René*.

Dans les adieux qu'adresse à son bien-aimé la jeune Indienne qui s'empoisonne pour ne pas devenir infidèle au serment de virginité fait en son nom par sa mère, on lit ce passage célèbre : « Quelquefois, en attachant mes yeux sur toi, j'allais jusqu'à former des désirs aussi insensés que coupables : tantôt j'aurais voulu être avec toi la seule créature vivante sur la terre; tantôt, sentant une divinité qui m'arrêtait dans mes horribles transports, j'aurais désiré que cette divinité se fût anéantie, pourvu que, serrée dans tes bras, j'eusse roulé d'abîme en abîme avec les débris de Dieu et du monde ! ».

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 195 et sqq. — Bardoux, *Madame de Beaumont*.

[2] Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, II, 91.

Atala se donne la mort, mais elle meurt réconciliée. René est arraché au suicide, mais il ne se réconcilie pas. L'amour de sa sœur pour lui forme l'arrière-fond tragique du roman, mais Chateaubriand dévoile sa pensée définitive et intime dans les paroles à Céluta : « Il y a des existences si rudes qu'elles semblent accuser la Providence et qu'elles corrigeraient de la manie d'être ».

*René* parut sous forme d'appendice au chapitre sur les rapports du christianisme avec les passions du cœur. *Atala* et lui, « ces brûlants jumeaux », [1] obtinrent un succès jusque-là inconnu, et justifièrent la réponse de Joubert à ceux qui émettaient des doutes : « Le livre réussira, car il est de l'enchanteur ». Il ajoutait, il est vrai, cette restriction décisive, que la partie du livre qui traitait de la morale du christianisme et qui devait en être le point culminant, en restait le côté le plus faible ; le succès esthétique était obtenu aux dépens du succès moral. [2] Aussitôt après sa publication, Rœderer pouvait parler, lui aussi, du désappointement provoqué chez les plus illustres membres survivants de l'épiscopat de 1789, un Cicé ou un Boisgelin, par cette tentative de transporter le centre de gravité de la religion dans les formes extérieures et le sentiment et d'accommoder sa doctrine aux boudoirs, au lieu de la prêcher du haut de la

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 136.

[2] Alexandre Vinet, *Etudes sur la littérature française au dix-neuvième siècle*, 228. — Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, I, 327.

chaire.[1] Leurs appréhensions n'ont jamais peut-être reçu une satisfaction plus dramatique que dans ce passage de George Sand, dans l'*Histoire de ma vie*, (4me partie) où elle raconte comment, après la lecture du *Génie du Christianisme*, que lui avait recommandé son confesseur pour affermir sa foi, cette foi se trouva perdue pour toujours. Car, avec l'inexorable logique de son sexe, de sa nationalité et de sa jeunesse de seize ans, elle ne put parvenir à combler l'abîme entre le christianisme de l'*Imitation de Jésus-Christ* qu'on lui avait enseigné jusque-là, christianisme humble, repentant, inflexible et sévère, expression d'une doctrine absolue, et le christianisme de Chateaubriand, avec sa vérité relative, sa transfiguration poétiquement humaine et sa théorie d'accommodement moral. L'auteur de *Lélia* explique avec une clarté merveilleuse comment ce livre, — un livre d'art et non de doctrine, comme elle l'appelle, — la ravit d'abord jusqu'à l'enthousiasme, puis l'invita au doute, et finalement l'amena à chercher la solution de ces deux interprétations opposées de l'Evangile en dehors de toute confession religieuse.

Ce n'était pas là, assurément, ce que la critique des survivants de l'ère révolutionnaire trouvait à objecter à l'œuvre de Chateaubriand. Peu lui importait que l'auteur, dans ce miroir de sa propre personnalité, séparât la théorie de la pratique ; non point la soi-disant philosophie, qui avait agi de même, mais bien la religion, dont la morale était ainsi frappée à

[1] Rœderer, *Œuvres*, V, 411.

mort, avait à demander compte à Chateaubriand de la tentative faite par lui de remplacer la vérité qui exige le sacrifice de l'homme tout entier, par une esthétique qui jouait avec cette même vérité comme le peintre avec les couleurs. Cette lutte pénètre et explique en grande partie l'histoire de la France au dix-neuvième siècle ; mais la critique de 1802 se bornait à vouloir maintenir littérairement ce qui était mort en politique, et à rejeter une formule artistique qu'elle accusait d'ériger en loi suprême le bon plaisir du poète. Au moment où le romantisme allemand saluait dans l'auteur du *Génie du Christianisme* l'un des siens[1], Marie-Joseph Chénier travestissait *Atala*,[2] qu'un autre railleur faisait ressusciter et voyager à Paris, tandis que l'abbé Morellet démontrait, par les raisons les plus solides, toutes les invraisemblances du roman. « Pour me distraire des autres folies », écrivait Benjamin Constant, « je lis Chateaubriand. Il est difficile, quand on tâche pendant cinq volumes de trouver des mots heureux et des phrases sonores, de ne pas réussir quelquefois ; mais c'est la plupart du temps un galimatias double ; et dans les plus beaux passages il y a un mélange de mauvais goût qui annonce l'absence de la sensibilité comme de la bonne foi. Il a pillé les idées de l'ouvrage sur *La Littérature* dans tout ce qu'il dit sur l'allégorie, sur la poésie descriptive et sur la sensibilité des anciens,

[1] * A. W. Schlegel, *Leçons faites à Berlin*, 1801-1802, citées par * Haym, *L'école romantique*, 783.

[2] M. J. Chénier, *Tableau de la littérature française depuis 1789*, 240-245.

avec cette différence que ce que l'auteur de ce dernier ouvrage attribue à la perfectibilité, il l'attribue au christianisme ».[1] Necker répliqua avec raison à ce jugement que le plus chétif littérateur serait en état de corriger les fautes du livre, mais que ses beautés n'appartenaient qu'à un très grand écrivain, jugement auquel souscrivait George Sand un demi-siècle plus tard.[2]

Et Mme de Staël ? Son jugement demeura indépendant et elle ne s'affligea pas de voir apparaître l'astre naissant à un point de l'horizon où elle ne l'avait pas cherché et de recevoir d'une double tradition religieuse et politique ce qu'elle avait attendu des idées et des institutions protestantes et républicaines. Le mot de Chateaubriand : « Malheur à ceux qui, dans un beau livre, ne voient que ses défauts ; ils n'en sentiront jamais les beautés », n'était point dit pour elle. Il n'en était pas moins vrai que certaines hardiesses de style et d'idées l'effrayaient pour celui dont elle saluait les débuts avec une si généreuse sympathie.

Mme Récamier la trouva un matin occupée à lire le *Génie du Christianisme*, tout nouvellement paru ; elle venait de parcourir le chapitre intitulé : *Examen de la virginité sous ses rapports poétiques.* « Vous me voyez désolée », lui dit Mme de Staël ; « ce pauvre Chateaubriand va se couvrir de ridicule ; son livre

[1] Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, I, 188.

[2] Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, 15. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, I, 449.

tomber ». Des impressions de ce genre étaient inévitables, mais elles ne l'empêchèrent pas de louer le livre avec une admiration sincère dans la préface de *Delphine*.[1] L'auteur de ce roman avait fait, dans l'intervalle, la connaissance de Chateaubriand. En 1801, elle écrivait à Fauriel au lendemain de la publication d'*Atala* : « C'est certainement un homme d'un talent distingué. Je le crois encore plus sombre que sensible ; mais il suffit de n'être pas heureux, de n'être pas satisfait de la vie, pour concevoir des idées d'une plus haute nature et qui plaisent aux âmes tendres ».[2] Mme de Staël retrouvait un écho de sa propre nature dans le cri douloureux qui forme la transition d'*Atala* à *René* : « Homme ! tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux ; tu n'existes que par le malheur, tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée ! ». Cette mélancolie dans laquelle le livre *De la Littérature* voyait une des sources les plus profondes de l'inspiration avait trouvé son expression poétique, et, avec l'hommage à *René*, Mme de Staël entra dans le siècle nouveau.

Chateaubriand fut sensible à ce témoignage et la remercia avec émotion dans le *Mercure* de 1802.[3] Mais bien des années plus tard, quand depuis longtemps elle avait cessé de vivre, ses souvenirs à son égard étaient si bien obscurcis, qu'il reproche au li-

[1] Mme de Staël, *Delphine*, *Œuvres*, V, 45.

[2] Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, IV : *Fauriel*. Mme de Staël à Fauriel, Coppet, 17 prairial (1801).

[3] Chateaubriand, article sur Bonald.

vre *De la Littérature* de n'avoir pas mentionné le *Génie du Christianisme*, quoique son ouvrage eût paru plus de deux ans après celui de Mme de Staël. [1]

On n'avait pas oublié, aux débuts du Consulat, que Chateaubriand, dans sa lettre à Fontanes, avait lancé contre Mme de Staël l'accusation d'avoir « bien l'air de ne pas aimer le gouvernement actuel et de regretter les jours d'une plus grande liberté ». [2]

Cette allusion s'appliquait à un passage du livre *De la Littérature* qui montrait les caractères despotiques remplis de haine contre la liberté. Entre la rédaction du livre et sa publication il y avait le 18 Brumaire, et des critiques du genre de celle-ci avaient cessé d'être innocentes.

Mme de Staël était restée jusqu'au mois de novembre en Suisse ; elle rentra à Paris avec Benjamin Constant, qui était allé à sa rencontre, le soir même du coup d'Etat. Au dernier relai on se racontait que Barras avait été mené par des gendarmes à son habitation de Grosbois ; Talleyrand avait fait comprendre au Directeur qu'il était temps de donner sa démission et de céder la place à Bonaparte. [3] Le nom de « cet homme qui devait se mettre à la place de tous et rendre l'espèce humaine anonyme », était sur toutes les lèvres. [4]

Benjamin Constant passa la journée du lende-

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'Outre Tombe*, II, 158.
[2] Chateaubriand, lettre à Fontanes, décembre 1800.
[3] Gohier, *Mémoires*, I, 236.
[4] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 230.

main à Saint-Cloud en simple spectateur.[1] Depuis l'entrée de Sieyès au Directoire il avait vu celui-c presque chaque jour, sans toutefois parvenir à pénétrer jusque dans son intimité. C'est à cette époque que Benjamin Constant conçut de lui la haute opinion qui le décida à adopter Sieyès comme son maître politique. Le chef d'Etat de celui-ci, le grand électeur inactif, nommé par Napoléon le « cochon à l'engrais », resta toujours son idéal du roi constitutionnel, dont les fonctions se bornent à choisir ses instruments, dont tout le droit consiste à les changer et à les placer dans une Chambre des pairs comme maison de refuge des hommes puissants disgraciés, tandis que le principe d'une limitation de la souveraineté, tel que Sieyès l'avait exposé, fut toujours considéré par Benjamin Constant comme la clef de voûte de toutes les institutions politiques.[2] Mais il avouait que le même homme dont il admirait si sincèrement l'esprit organisateur n'avait aucune influence sur ses semblables, parce qu'il manquait absolument de sympathie pour eux. Ceux qui se soumettaient aveuglément à lui, il les méprisait et les abandonnait ; ceux qui lui résistaient, il les regardait dès ce moment comme des incapables. Cette règle ne souffrait qu'une exception, mais si caractéristique, qu'elle suffirait à mieux connaître Sieyès : il

[1] Benjamin Constant, *Souvenirs historiques*, à l'occasion de l'ouvrage de M. Bignon, *Revue de Paris*, 1830, XI, 119. — Mme de Staël, *Considérations*, XIII, p. 229 et sqq.

[2] Benjamin Constant, *Revue de Paris*, 1830, XI, 120-121, et 108.

n'admirait pas seulement Talleyrand, il l'aimait. Tandis que chacun de ceux qui occupaient dans la hiérarchie sociale une place plus élevée que la sienne lui faisaient, suivant ses propres expressions, « l'effet de loups qu'il fallait traiter en loups », lui dont le système était inadmissible sans l'honnêteté politique, il pardonnait, à l'endroit de Talleyrand, la haute naissance, le passé ambigu, le caractère qui déjà ne l'était plus. Il désirait l'avoir pour collègue au Directoire et échanger la Constitution de l'an III contre la seule vraie, — la sienne. [1] Le premier projet ayant échoué, et le second ne pouvant réussir qu'avec l'aide de Bonaparte, il se décida, le 30 octobre, en faveur de ce dernier. Talleyrand n'avait pas attendu si longtemps. Au lieu de croire, comme Benjamin Constant, à la supériorité de l'abbé, il répondait à ceux qui le vantaient comme un esprit « profond » : « Dites creux ». Le sachant incapable de jouer un rôle actif, il l'engagea à se soumettre à l'inévitable, et mérita ainsi la reconnaissance de Bonaparte. [2] Quelques jours après le 18 Brumaire, le Consul l'exprima publiquement, en célébrant avec éloges, lors d'une réception solennelle au Luxembourg, la coopération au coup d'Etat par Talleyrand, Cambacérès, Regnault de Saint Jean d'Angély, Rœderer et Volney.

Sur le coup d'Etat et sur son auteur, il y eut à peine un dissentiment parmi les contemporains. La

[1] Benjamin Constant, *Revue de Paris*, XI, 123. — Sainte-Beuve, *Rœderer. Causeries du Lundi*, VIII.

[2] Lucien Bonaparte, *Mémoires*, II : La Révolution de Brumaire.

Fayette jetait sur Bonaparte des regards d'espoir et déclarait que chacun des partis qui convoitaient le pouvoir aurait agi de même à sa place. [1] Dans la préface du *Génie du Christianisme*, Chateaubriand le comparait à Cyrus. Au sein de la noblesse française, Bonaparte trouva les dignitaires de sa couronne, les instruments les plus dévoués de sa volonté, ce qui lui fit dire que « les gentilshommes seuls savaient servir ». L'intérêt des femmes se concentra désormais dans un rôle joué par Talma ou dans un spectacle militaire offert par le Premier Consul. La bourgeoisie ne se montrait pas moins soumise. Garat félicita solennellement le Conseil des Anciens et se félicita lui-même de ce que, à l'avenir, les garanties de la liberté ne se trouveraient plus inscrites dans une Constitution, mais dans le cœur de Bonaparte. Quand, en 1815, l'Empire fut devenu constitutionnel, de tous les projets d'adresse du Sénat, celui de Garat se trouva être le plus servile. Il n'avait pas changé depuis le jour où, enregistrant le massacre du duc de La Rochefoucauld à Gisors, en septembre 1792, il parlait de « M. de La Rochefoucauld, qui s'était toujours fait qualifier de duc ». Ses amis, autrefois républicains comme lui, Rœderer, Thibaudeau, Merlin, Portalis, Ramond, Chaptal, paraissaient craindre seulement que l'épée qui protégeait la France fût entravée dans ses libres mouvements. [2]

[1] La Fayette, *Mémoires* : Mes rapports avec le Premier Consul, 1805.

[2] Sir Samuel Romilly, *Mémoires*, II, 11. — Pontécoulant, *Souvenirs historiques et parlementaires*, 154, 166. — Bar-

Le clergé français mesurait la grandeur de ses devoirs aux difficultés que le restaurateur du culte avait eu à vaincre. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon les nomme presque insurmontables ; les difficultés, dit-il, étaient telles, qu'au Conseil d'Etat plusieurs membres n'acceptèrent le Concordat qu'avec l'arrière-pensée de se soustraire à ses conséquences en adoptant le protestantisme.

Ceux qui, plus tard, liront les « Mémoires » de Talleyrand, y verront que de son côté il justifie son adhésion à la constitution civile du clergé par cette raison que, sans elle, la France serait devenue protestante.

Joubert dit le mot si souvent répété depuis : « Il n'est point parvenu, il est arrivé ».[1] Les constitutionnels de 1789 caractérisèrent la situation en disant, par l'organe de Toulongeon, ami de La Fayette et de Mme de Staël : Bonaparte n'est pas le premier, il est le seul.[2] Joseph Michaud, fidèle à ses opinions royalistes, s'écriait, dans ses *Adieux à Bonaparte* : « Songe surtout que tu ne peux désormais t'élever qu'en descendant et qu'il y a pour toi une place plus belle que la première, c'est la seconde ».[3] L'illusion de la droite monarchique, qui espérait trouver dans

doux, *La bourgeoisie française sous le Directoire et le Consulat. Revue des Deux-Mondes*, mars 1886, 321. — Le même, *Montlosier*, 179.

[1] Joubert, *Pensées et Correspondance*, I, 49.

[2] Toulongeon, *Histoire de France depuis* 1789, VII, dernière page

[3] Sainte-Beuve, *M. Michaud. Causeries du Lundi*, VII, 27.

Bonaparte un Monk, fut également partagée par Mallet du Pan sur la fin de sa vie. Le défenseur de la cause royale, dont le nom revient si souvent dans notre livre, mourut sur la terre étrangère, à Londres, dans l'hiver de 1800.

Des 371 conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, 121, parmi les survivants, devinrent dignitaires de l'Empire. La Reveillère-Lépeaux seul se retira de la commission des Onze, et, avec Rewbell, donna sa démission de Directeur. Barras avait calculé à faux et fut contraint de s'en aller. Sieyès, qui avait trouvé son maître et qui l'avouait en disant du Premier Consul qu' « il savait, voulait et pouvait tout », disparut en emportant le titre de comte, une immense dotation et le domaine de Crône. C'est à quoi fait allusion cette épigramme :

Sieyès à Bonaparte avait promis un trône,
Sous ses débris brillants voulant l'ensevelir.
Bonaparte à Sieyès a fait présent de Crône
Pour le payer et l'avilir. [1]

Un des fondateurs de la science historique moderne, Niebuhr, a jeté dans la balance son témoignage en faveur de Bonaparte. Lui qui croyait à l'empoisonnement des pestiférés de Jaffa, qu'il nommait toutefois, dans les circonstances qui l'accompagnaient, un acte d'humanité, voyait dans le 18 Bru-

[1] Thureau-Dangin, *La question de Monarchie ou de République du 9 Thermidor au 18 Brumaire*, 2me partie, X. — Miot de Melito, *Mémoires*, I, 268.

maire la seule révolution nécessaire et bienfaisante qui se fût encore produite en France.[1]

« Parmi les nombreuses accusations dirigées à tort contre Bonaparte », dit un des plus grands écrivains politiques de l'Angleterre, sir Henry Maine, « il n'en est pas de plus injuste que celle qui lui reproche d'avoir détruit une république, c'est-à dire un gouvernement libre. Ce qu'il anéantit fut la tyrannie militaire, qu'il remplaça par une tyrannie plus dure, il est vrai, mais infiniment plus juste ». « C'était un pas de plus vers la réalisation de cette unité absolue qui était le rêve caressé de la démocratie nouvelle », avoue l'accusateur même de Napoléon, Lanfrey. « L'arbitraire d'un seul a d'ailleurs sur celui d'une assemblée cette supériorité, qu'il impose une responsabilité plus réelle. Un dictateur n'a pas ce refuge de l'anonyme qui protège les membres d'une assemblée et qui, en 93, avait couvert tant de lâchetés ».[3] Le dogme de la souveraineté illimitée du peuple, tel que la démocratie française le proclamait, s'incarna désormais en lui comme en l'héritier naturel de la Convention. La désignation de « Robespierre à cheval » appliquée à Bonaparte et faussement attribuée à M^me^ de Staël, définissait plus justement qu'aucune autre la situation après le

[1] * Niebuhr, *Histoire de l'époque de la Révolution*, II, 156 et 161. — * Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, V, 545.

[2] Sir Henry Maine, *Popular Government*, IV : Constitution of the United States.

[3] Lanfrey, *Essai sur la Révolution française*, 386.

18 Brumaire.[1] Mme de Staël se contente de citer le mot dit plus tard par Bonaparte : « J'ai trouvé la couronne de France à terre, et je l'ai ramassée ».[2]

Le temps n'était plus où, trompée par l'attitude hostile de Bonaparte envers les royalistes et les émigrés, elle avait écrit à Meister que si le jeune général continuait comme il avait commencé, il serait le meilleur républicain de France, de même qu'il était déjà le plus libre des Français.[3] Après le coup d'Etat elle sentait, comme en vertu d'un instinct prophétique, que le rétablissement des institutions libérales était indéfiniment ajourné et que sa foi politique n'avait plus d'avenir. Pour sauver la France des Jacobins, elle avait pensé à Moreau, puis à Bernadotte, qui tenait plus de l'homme d'Etat. « Mon Dieu ! qu'on aurait besoin de n'être pas toujours sauvé ! », écrivait elle un jour à Meister.[4] Ces sauvetages lui faisaient maintenant l'effet d'un châtiment. « Au bout d'un certain temps »,[5] lit-on dans les *Considérations*, « les idées reviennent ; mais la génération qui a eu part à de grands troubles civils n'est presque jamais capable d'établir la liberté ; elle s'est trop souillée pour accomplir une œuvre si

[1] A. Franck, *Mme de Staël. Revue des cours littéraires*, 1867-68, 4me année, 168.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 219.

[3] Mme de Staël à Meister, 24 juillet (1797). Lettres inédites en la possession de M. le Dr Th. Reinhardt.

[4] Mme de Staël à Meister, Coppet, 3 novembre (1796 ?), sans date. Lettres inédites en la possession de M. le Dr Th. Reinhardt.

[5] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 231.

pure ». L'individualité de Bonaparte lui arracha des paroles d'enthousiasme longtemps encore après que la désunion se fût mise entre eux et bien qu'elle ne laissât jamais limiter son droit de penser ce qui lui plaisait. Il n'était point encore question d'antipathie personnelle. C'est ainsi qu'en juillet 1800 elle écrivait à Fauriel : « Nous espérons la paix ici, et nous admirons beaucoup Bonaparte ; mais nous sommes un peu fâchés, nous autres protestants, de ce qu'il appelle les Anglais des hérétiques ». [1]

Ce fut Napoléon qui, dans la conviction où il était qu'entre eux existait de fait un abîme que rien ne pouvait combler, profita de la première occasion pour prendre l'offensive à l'égard de Mme de Staël et de ses amis. Cette occasion se présenta à la suite de l'introduction de la Constitution qui empruntait à Sieyès la suppression du droit de suffrage et quelques formules sans importance, à Daunou le Sénat et les deux Conseils, dont l'un, le Tribunat, pouvait parler sans voter, dont l'autre, le Corps législatif, devait voter sans parler, et dont ni l'un ni l'autre, par conséquent, n'était à même d'opposer des bornes à l'autorité souveraine du Premier Consul. Le 25 décembre, cette Constitution entra en vigueur, et, le 5 janvier, l'on devait discuter au Tribunat sur les rapports des trois assemblées entre elles et avec le Conseil

[1] Sainte-Beuve, *Fauriel. Portraits contemporains*, IV. Mme de Staël à Fauriel, Coppet, 12 thermidor (1800). — Lacretelle, *Testament littéraire et philosophique*, II, 73. — De Gerando, *Lettres inédites*, etc. Mme de Staël à Gerando, 19 mai et 4 juillet 1801.

d'Etat. Benjamin Constant avait été élu membre du Tribunat et le bruit courut à Paris qu'à cette occasion il parlerait contre le projet de loi du gouvernement. Ce même matin du 5 janvier parut dans le *Journal de Paris* un article de Rœderer, qui discutait la question de savoir si le Tribunat était « l'opposition organisée », ou s'il n'était pas plutôt une assemblée destinée à venir en aide au gouvernement et à compléter son activité. Le complice du 18 Brumaire, qui se plaisait à dire : « J'ai passé auprès de Louis XVI la dernière nuit de son règne, j'ai passé auprès de Bonaparte la première nuit du sien », conclut, comme on devait s'y attendre, en faveur de la dernière manière de voir. L'autre, celle de l'opposition, lui faisait l'effet du plus vil et du plus odieux des métiers. [1]

Le Premier Consul avait appelé Rœderer au Conseil d'Etat ; les idées exprimées par lui n'étaient donc pas celles d'un simple journaliste, ce dont Benjamin Constant se rendit parfaitement compte. Le soir de ce même jour différentes personnes, au nombre desquelles Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, se trouvaient réunies chez M^me^ de Staël. Benjamin Constant s'approcha d'elle et lui dit tout bas : « Voilà votre salon rempli de personnes qui vous plaisent : si je parle, demain il sera désert ; pensez-y ». « Il faut suivre sa conviction », lui répondit-elle sans prévoir, ainsi qu'elle l'avoue, ce qu'elle eut à souffrir à partir de ce jour. [2]

[1] Sainte-Beuve, *Rœderer. Causeries du Lundi*, VIII, 345 et 372.

[2] M^me^ de Staël, *Dix années d'exil*, 1^re^ partie, chap. II.

Le lendemain, Benjamin Constant prit la parole au Tribunat et parla de l'indépendance nécessaire à toute assemblée délibérante.

Trois jours plus tard, Rœderer reçut de Mme de Staël la lettre suivante :

« Mais expliquez-moi donc, je vous en conjure, Rœderer, ce qui se passe depuis trois jours ! Ce déchaînement, cette violence contre Benjamin ! Ce *Journal des Hommes libres* lancé contre moi seulement, parce que je suis l'amie d'un homme qui a prononcé un discours indépendant sur un règlement ! Mais sommes-nous revenus à toutes les fureurs, à toutes les intolérances des époques les plus terribles de la Révolution, et va-t-elle recommencer, en poussant au désespoir les amis mêmes du gouvernement ? Une simple opinion est-elle un crime, non seulement pour Benjamin, mais pour moi, qui ne suis pour rien assurément dans ses discours et qui l'aime sans le diriger ? Je suis plus étonnée, plus confondue que je ne l'ai jamais été. Est-ce là ce que vous m'avez promis ? J'ai besoin de m'expliquer avec vous. Vous avez eu mon amitié pour vous lorsque vous étiez malheureux ; je ne croyais pas, je l'avoue, que ce fût mon tour d'être persécutée lorsque je voyais en place ceux de mes amis qui n'ont cessé de recevoir de moi des preuves d'une affection constante et dévouée. Je comptais sur vous comme défenseur, et j'apprends que c'est vous que Bonaparte a cité comme lui ayant dit ce qu'on prétend qui se dit chez moi. C'est une véritable folie que toute cette persé-

cution ! Où trouverez-vous des êtres plus intéressés que nous à ce que les Jacobins ne gouvernent pas ? Quelle femme s'est montrée *dans tous les temps* plus enthousiaste que moi de Bonaparte ? Quel est le but de toutes ces persécutions contre quelques phrases indépendantes, et que des menaces trop fortes, deux jours auparavant, ont peut-être rendues telles parce que les âmes généreuses sont ainsi faites ? Est-ce gouverner que pousser ses amis dans les rangs de ses ennemis, quand il est manifeste que rien n'est plus contraire à leurs intentions, à leurs intérêts, à leurs goûts ? Toute cette intolérance est-elle dans votre caractère ? convient-elle à vos lumières ?

« Réveillez-vous, et venez m'entendre. Ai-je cessé d'être un caractère bon et généreux ? Ai-je cessé d'être celle qui vous a aimé et défendu pendant deux ans ? Benjamin n'est-il pas celui qui, le premier, entre les amis de Sieyès, vous a rapproché de lui ? Est-il donc établi en révolution que celui qui arrivera le premier doit chercher à perdre celui qui lui a tendu le premier la main ? Toute morale d'amitié, de société, de bonté, est-elle finie ? Faut-il uniquement chercher à se renverser les uns les autres ? Mais alors les moyens de nuire ne manqueront pas : vous aujourd'hui, demain un autre.

« Rœderer, je vous demande une heure d'entretien... Je ne vous cache point que, depuis trois jours, je souffre plus que je n'ai souffert de ma vie. C'est vous montrer que vous pouvez me faire du bien beaucoup, et vous savez si je suis ingrate. On s'entend en se

voyant, on s'éloigne pour jamais en ne se voyant pas ».[1]

L'appréhension qu'exprimait Mme de Staël devait se vérifier, car cette lettre termine sa correspondance avec Rœderer. Mieux qu'elle, il connaissait le caractère de l'homme qui, parlant du « régime des avocats », comme il le nommait, s'écriait : « Je suis soldat, enfant de la Révolution, sorti du sein du peuple : je ne souffrirai pas qu'on m'insulte comme un roi ». Et à Miot de Melito, qui cherchait à l'apaiser en faisant ressortir le talent de Benjamin Constant, il répéta plusieurs fois : « Je ne dois que du fer à mes ennemis ».[2]

Parmi ces avocats et ces idéologues détestés, le Premier Consul ne rangeait pas seulement tout ce qui résistait, mais encore tout ce qui ne s'abandonnait pas docilement à sa volonté. L'interpellation fréquente dans sa bouche : « Eh bien ! monsieur l'idéologue, que fait l'idéologie ? », qu'il adressait entre autres à Malouet rentré en France en 1802, était, à de rares exceptions, une condamnation de celui à qui il parlait.

Faute de preuves, son instinct lui disait que le genre de soumission qu'il exigeait ne serait jamais prêté par une personnalité telle que Mme de Staël. C'est ce que savaient avec lui Rœderer, Talleyrand et tous ceux qui, à leur exemple, étaient décidés à graviter autour du soleil levant. Le jour du discours de Benjamin Constant au Tribunat, Mme de Staël

[1] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 659-660. Mme de Staël à Rœderer, 9 janvier 1800.
[2] Miot de Melito, *Mémoires*, I, 278.

attendait son cercle d'amis habituel, quand dans l'espace de quelques heures elle reçut dix billets d'excuses. Elle fit d'abord assez bonne contenance, mais se troubla à mesure qu'ils se succédaient. [1] C'est par cet épisode que s'ouvrent ses fragments de mémoires posthumes intitulés *Dix années d'exil*. Le billet de Talleyrand, qui sous la forme banale d'une excuse de ne pouvoir accepter à dîner chez elle était un adieu pour la vie, reparut peu après dans *Delphine*, où il éternise la preuve de l'ingratitude. [2]

L'incident du Tribunat resta isolé. Bonaparte ayant exprimé à Andrieux son mécontentement du discours de Benjamin Constant, l'auteur des *Etourdis* lui répondit : « Vous êtes, citoyen, de la section de mécanique, et vous savez qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste ». [3] Joseph Bonaparte fut envoyé vers Mme de Staël. « Mon frère », lui dit-il, « se plaint de vous. Pourquoi, m'a-t-il répété hier, pourquoi Mme de Staël ne s'attache-t-elle pas à mon gouvernement? Qu'est-ce qu'elle veut? Le payement du dépôt de son père? je l'ordonnerai. Le séjour de Paris? je le lui permettrai. Enfin qu'est-ce qu'elle veut? » — « Mon Dieu », répliqua Mme de Staël, « il ne s'agit pas de ce que je veux, mais de ce que je pense ». [4]

Peu de temps après, Joseph reçut de Napoléon la lettre suivante, datée du 19 mars 1800 : « M. de Staël est dans la plus profonde misère, et sa femme

[1] Mme de Staël, *Dix années d'exil*, 1re partie, chap. II.
[2] Sainte-Beuve, *Mme de Staël. Portraits de femmes*, 116.
[3] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 179.
[4] Mme de Staël, *Dix années d'exil*, 1re partie, chap. I.

donne des dîners et des bals. Si tu continues à la voir, ne serait-il pas bien que tu engageasses cette femme à faire à son mari un traitement de 1,000 à 2,000 francs par mois ? Ou serions-nous déjà arrivés au temps où l'on peut, sans que les honnêtes gens le trouvent mauvais, fouler aux pieds non-seulement les mœurs, mais encore les devoirs plus sacrés que ceux qui réunissent les enfants aux pères ?... Que l'on juge des mœurs de M^me^ de Staël comme si elle était un homme ; mais un homme qui hériterait de la fortune de M. de Necker, qui aurait longtemps joui des prérogatives attachées à un nom distingué, et qui laisserait sa femme dans la misère, lorsqu'il vivrait dans l'abondance, serait-il un homme avec lequel on pourrait faire société ? ». [1]

Cette accusation, dont Napoléon trouvait le temps de se faire l'écho six semaines avant Marengo, reposait sur des informations tout à fait erronées. Quelque temps auparavant, le baron de Staël avait reçu trente-six mille francs de Necker, auquel il avait promis en revanche de se rendre en Suède pour régler définitivement ses affaires. Mais il s'était contenté d'aller jusqu'en Hollande, d'où il était rentré à Paris, où trente mille francs de dettes furent de nouveau payées pour lui, et de plus il recevait une pension de Necker, bien qu'il eût rompu toute relation avec lui et les siens. [2] Joseph Bonaparte, qui était au courant

[1] Baron Du Casse, *Mémoires du roi Joseph*, I, 190. Napoléon à Joseph, 19 mars 1800.

[2] M^me^ de Staël à Nils de Rosenstein, 1^er^ mai 1802. Lettres inédites appartenant à l'Université d'Upsal.

de ces particularités, continua, en dépit de la désapprobation de son frère, à fréquenter M^me^ de Staël, qui vivait alors si peu dans l'abondance, que miss Berry la trouva en 1802 à Paris dans une situation presque gênée, tandis que le bel hôtel de Necker situé dans la Chaussée d'Antin devenait la propriété de Récamier.[1]

Le château de Saint-Ouen fut également loué à long bail à Gerando, l'ami de Camille Jordan, qui après le 18 Fructidor avait cherché avec lui un asile en Allemagne et qui en était revenu accompagné de sa jeune femme. Gerando, qui plus tard fut préfet de Rome, et un des administrateurs les plus utiles, les plus intègres de l'Empire, avait comme simple soldat de l'armée du Rhin composé un mémoire philosophique, qui lui valut un prix de l'Institut et un autre à Berlin.[2] Sa femme, de la famille alsacienne des Rathsamhausen, avait un remarquable talent littéraire. M^me^ de Staël la citait, elle et M^me^ Necker de Saussure, comme les seules femmes de sa connaissance sachant écrire. M^me^ de Gerando n'appliqua ce talent qu'à la correspondance et se contenta d'être la compagne aimante et dévouée d'un homme distingué. Elle était de celles que la célébrité de M^me^ de Staël effrayait plus qu'elle ne les attirait. Elle avoua cependant par la suite que la règle habituelle souffrait ici une exception, et se laissa d'autant mieux gagner par les qualités du cœur,

[1] Miss Berry, *Journal and Correspondence*, II, 145. — Benjamin Constant, *Lettres à M^me^ Récamier*, appendice, 341.

[2] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 210, 217, 241. — * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*, 275.

qu'elle avait résisté à l'attrait intellectuel.[1] Necker attachait un prix véritable à ces relations de sa fille avec Gerando et sa femme. « Je recommande à votre protection », écrivait-il le 6 décembre 1800, « et à celle de M. de Montmorency, ce que ma fille rapporte de Suisse en sentiments doux et en principes affermis, ce qui va si bien à sa nature. J'ai su avec plaisir qu'un bon ménage habitait ma maison de campagne, et ce ne sont pas mes traces que vous chercheriez de préférence dans les belles allées de Saint-Ouen, si vous aviez connu ce que j'ai perdu ».[2]

La vente de l'hôtel de la Chaussée d'Antin avait mis Mme de Staël en rapports avec Mme Récamier, et il s'ensuivit une amitié qui, en dépit de la diversité de ces deux natures ou plutôt à cause de cette diversité même, ne fut pas moins tendre que durable. Aux débuts de cette amitié se rattachent des anecdotes souvent racontées. Matthieu de Montmorency a fourni l'occasion de la plus connue. Placé un soir entre ses deux amies, il se laissa aller inconsidérément à dire qu'il se trouvait entre l'esprit et la beauté. « C'est la première fois que l'on me dit que je suis belle », répondit sans hésiter Mme de Staël. Une autre fois, elle demanda à Talleyrand ce qu'il ferait s'il les trouvait, Mme Récamier et elle, en danger de se noyer. Il ne répondit pas, comme le fit en pareille circonstance la comtesse

[1] *Lettres de la baronne de Gerando*, 393, 399-404. Paris, 1880.

[2] Baron G. de Gerando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, Paris et Metz, 1868, 31. Necker à Gerando, 6 décembre 1800.

Amélie de Boufflers qui, interrogée à laquelle des deux, de sa mère ou de sa belle-mère, elle donnerait la préférence, avait répliqué qu'elle sauverait d'abord sa mère, puis se précipiterait dans les flots avec sa belle-mère ; il se contenta de dire : « Oh ! Mme de Staël sait tant de choses, que sans doute elle sait nager ! ». [1]

On n'a publié de la correspondance de celle-ci avec Mme Récamier que des lettres insignifiantes, au nombre desquelles se trouvent les premières, qu'elle lui ait écrites. Récamier avait conduit sa femme à Londres en mai 1800, et Mme de Staël lui parle de l'événement du jour, le mariage de Talleyrand avec Mme Grant : « Bonaparte veut que tout le monde se marie, évêques, cardinaux, etc... Je pars demain pour six mois ; tout ce qui vous aime se disperse. Je ne vous reviendrai que l'hiver prochain ; deux voyages par an marquent trop exactement la vie, il n'est pas possible d'en oublier les progrès... Donnez moi de vos nouvelles ; j'espère que vous avez perdu cette singulière timidité que vous éprouviez en m'écrivant. N'avez-vous pas bien vu que je vous aimais, et que cet esprit dont vous m'accusiez ne servait qu'à mieux vous deviner et à vous trouver de nouvelles raisons pour vous être tendrement attachée ?... Adieu, belle Juliette ; il me semble que tout le monde s'ennuie à Paris. Depuis qu'on n'a plus rien à penser ni à dire, on a de la peine à remplir son temps. Vous êtes dans

[1] Henry Crabb Robinson, *Reminiscenses and correspondence*, I, 479.

le pays où l'on vit encore par son âme et par son esprit ; que direz-vous de nous en revenant ? ».[1]

Un peu auparavant elle l'avait entretenue des exploits de Bonaparte. « Il a monté à pied le mont Saint-Bernard comme un simple soldat. Cet homme a une volonté qui soulève le monde et lui-même ; sa colère est toute-puissante. Il a surmonté des difficultés inouïes. Il s'est plu, je crois, à traverser le mont le plus escarpé ; car il me semble voir sur la carte qu'il pouvait choisir des passages plus faciles ». Bonaparte ne lui faisait pas oublier Moreau. « Ne vous reste-t-il pas un petit coin d'enthousiasme pour lui ? », écrivait-elle un peu plus tard à Gerando. « Tout tranquillement il a conquis la Souabe entière et fait aussi un armistice ; mais rien n'a l'éclat de Marengo, et il faut convenir que s'exposer, sa fortune faite, est plus brillant que s'exposer pour la faire ». Dans d'autres lettres à ce dernier, elle s'informe de l'état des arbres du parc de Saint-Ouen, résidence qu'elle avait mise à la disposition de Gerando et de sa femme, lui parle de ses enfants, « son fils aîné, déjà un honnête homme quoiqu'il ait à peine dix ans, et sa petite fille très gracieuse. Je vais », ajoute-t-elle, « tâcher de reprendre à des intérêts, à des occupations, mais je crains que la source de la vie morale ne soit tarie en moi... Donnez-moi tous les détails dont vous ne saurez que faire. Les solitaires comme nous vivent de faits, et mon père et moi, qui ne sommes pas si

[1] L'Auteur des Souvenirs de Mme Récamier, *Coppet et Weimar ; Mme de Staël et la grande-duchesse Louise*, 25-27.

champêtres que vous, nous sommes avides d'anecdotes, même en présence du Mont-Blanc ». [1]

Peu de temps après Marengo, Mme de Staël était retournée en Suisse, où elle avait trouvé la population dans l'enthousiasme de cette victoire, enthousiasme auquel elle s'associa d'autant plus volontiers, qu'elle ne reconnaissait à personne le droit de confondre son admiration avec la flatterie. En passant par Genève, le Premier Consul avait eu avec Necker une conversation de deux heures, au cours de laquelle il parla de sa fille en termes flatteurs. L'impression qu'il reçut de Necker a été consignée par Bourrienne, dont Savary confirme cette fois le témoignage. Tous deux racontent que Napoléon trouva l'ancien ministre bien inférieur à sa réputation, un « idéologue et un banquier » incapable d'une compréhension élevée des choses. [2]

Gerando demeura le confident de ces années de la vie de Mme de Staël particulièrement isolées et attristées par la perspective d'un avenir troublé et incertain. L'esprit sérieux de Gerando calmait l'agitation de son âme, et ce qui manquait à celui-ci en expérience du monde et des hommes était plus que compensé par la noblesse des sentiments et la bonté du cœur. En présence du spectacle écœurant de tant de parjures contre la foi du passé, Mme de Staël aimait à l'entendre protester contre les calculs de l'égoïsme,

[1] Baron de Gerando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, 31, 33.

[2] Bourrienne, *Mémoires*, IV, 107. Comparer Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 277.

contre le scepticisme dissolvant et l'énervement moral qui menaçaient d'avilir les caractères. Elle reprenait courage, lorsqu'elle entendait Gerando lui dire qu'elle n'avait qu'à le vouloir sérieusement et qu'elle aussi propagerait le beau et le bon sur la terre. Une pareille tâche, ajoutait-il, pourrait seule apaiser la soif de son âme et l'aider à résoudre le problème du bonheur. [1] « Vous me demandez si vous me retrouverez plus heureuse », répondait Mme de Staël à une de ces lettres. « Je ne puis vous le promettre, car j'ai fini par croire que la douleur était l'état habituel de l'homme, et je vis avec une souffrance au cœur comme d'autres avec un mal physique... Ah ! croyez-vous que le cœur puisse jamais se relever de ce qu'il (*sic*) m'est arrivé ? Les trois hommes que j'aimais le plus, que j'aimais depuis l'âge de dix-neuf et vingt ans, c'étaient N. (Narbonne), T. (Talleyrand) et M. (Matthieu de Montmorency). Le premier est une forme pleine de grâce, le second n'a plus même la forme, et le troisième est altéré dans tous ses agréments, quoique ses adorables qualités lui restent. J'ai de nouveaux amis, qui me sont très chers, mais le passé semble surtout fait pour ébranler l'imagination et le cœur ». Et Gerando ayant cru devoir défendre contre elle au moins Matthieu, elle lui répondit en ces termes caractéristiques : « Vous ne m'aimiez pas du tout en écrivant votre dernière lettre, et vous avez eu tort. Je vous avais exprimé un mouvement de peine sur Matthieu, et vous avez pu croire qu'il était nécessaire de

[1] * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*, 274. Mme de Staël à Villers, Coppet, 16 novembre 1802.

le justifier ! Si vous saviez avec quel plaisir je donnerais la moitié de ma vie pour lui, vous auriez compris que mes plaintes étaient de la nature de celles qui prouvent que l'on aime trop vivement ». [1]

Pendant ce séjour en Suisse, elle obtint de Fouché la permission pour Narbonne de rentrer à Paris. [2] Il était dénué de toutes ressources, et une lettre qu'il avait adressée au Premier Consul pour lui demander de reprendre du service était restée sans réponse. Talleyrand se contenta de remarquer que Narbonne, en effet, n'avait rien, mais qu'il n'avait besoin de rien — sinon de livres et de la bonne société — et qu'on n'avait pas à s'occuper de lui plus qu'il ne s'en occupait lui-même. En vertu de cette théorie, Narbonne resta oublié jusqu'en 1809. [3] Il n'y eut que Mme de Staël qui se souvint de lui ; elle s'informait auprès de Gerando de l'état de ses affaires, du jugement qu'il portait sur elle, sur son ouvrage, et ajoutait que son cœur lui était toujours également acquis. Le souvenir du passé survivait, mais douloureusement. « Je ne suis pas étonnée de l'impression que produit sur vous la méchanceté des hommes », écrivait elle à son correspondant ; « jugez ce que j'en ai souffert, moi qui m'y suis tant exposée ».

[1] Baron de Gerando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, 43-44, 45. Mme de Staël à Gerando, 7 août 1800, 8 et 31 octobre 1801.

[2] Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, IV : *Fauriel*.

[3] Baron de Vitrolles, *Mémoires*, III, notes Talleyrand, 450, 451. — Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, I, 93 : M. de Narbonne.

En novembre 1800, Mme de Staël revint passer l'hiver à Paris, où, depuis sa séparation d'avec son mari, elle avait échangé l'hôtel de la rue du Bac contre une maison de la rue de Grenelle-Saint-Germain, toute proche de la première. C'était l'époque de la conclusion de la paix, des négociations du Concordat, du traité de Lunéville, de la création du royaume d'Etrurie. Des ambassadeurs de cours allemandes portaient le bichon de Mme de Talleyrand, des Bourbons recevaient des couronnes de Bonaparte ; des princes allemands faisaient antichambre chez lui. La paix avec l'Eglise et la paix avec l'Angleterre se préparaient. L'échec de l'attentat de la machine infernale dirigé contre le Premier Consul, qui marque le moment décisif où, de sauveur de la société, il en devint le tyran, ne fit qu'augmenter son prestige. On discutait le soir même, en sa présence, ce qui serait arrivé si l'attentat avait réussi. Moreau, disaient quelques-uns, lui aurait succédé. Pour lui, il nomma Bernadotte. « Comme Antoine », dit-il, « il aurait montré au peuple la robe sanglante de César. »

C'était le temps le plus défavorable à toute pensée d'opposition. Mme de Staël ne commit pas la faute de se laisser aller à cette tentation. L'hiver s'écoula tranquillement pour elle en apparence, loin des cercles du gouvernement, mais en relations sociales suivies avec des étrangers, et particulièrement avec le corps diplomatique. Elle passa quelques jours à Morfontaine, propriété de Joseph Bonaparte, avec le plénipotentiaire autrichien Cobenzl, qui venait de signer

à Lunéville la défaite de la seconde coalition.[1] Le diplomate impérial lui parut plus insignifiant qu'il l'était en réalité. Dans une soirée chez le général Berthier elle se rencontra une fois encore avec le Premier Consul. Prévoyant le cas où il donnerait carrière à sa mauvaise humeur contre elle par quelques-unes de ces remarques désobligeantes qu'il n'épargnait pas aux femmes, elle avait pris quelques notes qui ne lui furent d'aucune utilité ; il passa devant elle en lui adressant quelques mots insignifiants. Un nouveau motif de mécontentement qu'il nourrissait à son égard était son amitié avec Bernadotte, qui, bien que beau-frère de Joseph Bonaparte par son mariage avec M^lle^ Clary, était tenu par Napoléon pour un intrigant dangereux et même pour un rival. En 1810 même, quand on jeta les yeux sur son maréchal pour la succession au trône de Suède, Napoléon remonta à ces souvenirs de 1801 où Bernadotte était accusé d'intelligences avec le parti révolutionnaire, et, dans une conversation avec Metternich, le qualifia de « vieux Jacobin ».[2] En dépit de ces signes menaçants, M^me^ de Staël pouvait, grâce à l'appui de Fouché, venir encore en aide aux autres et oublier ainsi les désagréments de sa situation personnelle. Dans cette disposition d'esprit relativement plus calme, elle revint en Suisse pour y passer l'été. A Coppet devait se décider la question de sa-

[1] * Arneth, *Le comte Philippe de Cobenzl et ses Mémoires*, 168.

[2] Metternich, *Mémoires*, II, 390. — Lamartine, *Souvenirs et portraits*, I, 251. — Gohier, *Mémoires*, I, 127.

voir s'il était opportun de publier le livre que venait d'achever son père sous le titre de *Dernières vues de politique et de finances*, et qui constituait le testament de sa vie publique. [1]

Le but de ce livre était l'examen de la quatrième Constitution française à dater de 1791, la Constitution consulaire de l'an VIII. Conformément aux théories constitutionnelles de Necker, sa critique prenait avant tout pour terme de comparaison les institutions anglaises. Le livre insistait particulièrement sur ce point que, cette fois, contrairement à la Constitution de 1792, le peuple était exclu de toute participation directe aux affaires politiques, et que, par contre, une oligarchie bourgeoise se pressait autour du chef de l'Etat. Le Sénat, qui se complétait lui-même, avait à choisir, sur les listes envoyées des départements, les membres du corps législatif, plus les employés et les juges supérieurs. Le Premier Consul exerçait toutes les prérogatives civiles et militaires et choisissait les membres du Tribunat. Ses deux collègues n'avaient qu'un rôle tout à fait subalterne. Il n'était pas difficile à l'auteur de prouver que ce nouvel état de choses, sans liberté de presse ni de tribune, mais avec la responsabilité ministérielle et l'inviolabilité du chef de l'Etat, élu pour dix ans, offrait infiniment moins de garanties de liberté que le régime antérieur à 1789, et que le Premier Consul était en réalité un dictateur. [2]

[1] Mme de Staël, *Dix années d'exil*, 1re partie, chap. VI, VII, VIII.

[2] Necker, *Dernières vues de politique et de finances*. *Œuvres*, XI, 32, 45, 48, 54, 56, 77.

Or, de ce dictateur, qu'en sa qualité de vainqueur de l'anarchie il nomme « l'homme nécessaire, un coup de dés dans l'histoire, comme Washington aux Etats-Unis », Necker réclamait le rétablissement de la troisième Constitution, — la Constitution républicaine, — puisque les deux formes de gouvernement les mieux appropriées à la liberté, la monarchie modérée de l'Angleterre, la république fédérative des Etats-Unis, n'étaient pas possibles en France. La raison de cette impossibilité, il la trouvait très logiquement dans l'idée d'égalité selon la devise française, qui excluait toute organisation hiérarchique, ne permettait ni le patriciat ni l'hérédité comme en Angleterre, et n'était pas limitée par les intérêts spéciaux des Etats fédérés, comme en Amérique. La Constitution républicaine proposée par Necker aurait eu deux Chambres ou Conseils, différant l'un de l'autre seulement par la durée du mandat ; le droit de suffrage aurait été indirect et subordonné à des conditions de fortune « plus nécessaires dans les républiques pour les électeurs que pour les élus ». Le pouvoir exécutif se composait de sept personnes, dont l'une, sous le nom de consul, avait la présidence pendant une année. L'âge exigé pour cette fonction était celui de Bonaparte. Le consul seul était responsable. Les juges étaient inamovibles, la nomination aux emplois publics et l'initiative des lois appartenaient au gouvernement, qui possédait le droit de paix et de guerre. Sur la demande des deux Conseils, une cour d'appel suprême pouvait mettre en accusation le consul. Suivaient des projets de Constitution mo-

narchique [1]. Necker ne dissimulait pas sa prédilection personnelle pour la monarchie, mais il ajoutait que Bonaparte lui-même ne serait pas assez fort pour la fonder en France. L'attendre des Bourbons, c'est là une chose qu'il déclarait absolument impossible, et il parlait du despotisme militaire comme du plus grand malheur qui pût atteindre un pays.

On se décida à Coppet pour la publication de l'ouvrage ; il parut dans l'automne de 1801. C'était un bon livre ; il contenait nombre de vérités utiles et de salutaires conseils, et on lui rendit justice à cet égard. Mais le temps de l'auteur était passé, et le rétablissement de la meilleure des constitutions rejeté à l'arrière-plan par la nécessité d'une reconstruction de la société.

« Il est bizarre », écrivit Rœderer, « de vouloir faire une constitution lorsqu'il devient d'heure en heure plus évident que les constitutions se font elles-mêmes et ne sont pas faites. Autant il est piquant de parler de la chose dont tout le monde ne parle point encore, autant il est fastidieux de parler longuement, avec apprêt, avec étalage, de la chose dont on ne veut plus parler ». [2] Ceux mêmes qui étaient d'accord avec Necker ne trouvaient pas beaucoup mieux à dire en sa faveur que M^me^ de Beaumont, qui écrivait à Joubert que le nouvel ouvrage du « grand homme

[1] Necker, *Dernières vues de politique et de finances. Œuvres*, XI, p. 83 et sqq., XII, 189-199, 222. Comparer M^me^ de Staël, *Considérations* XIII, 274-294.

[2] Rœderer, *Œuvres*, V, 103.

de Necker » était estimé, mais peu lu. [1] Mme de Staël elle-même, en dépit de toute son admiration personnelle, ne brigua cette fois que les suffrages de ses amis tout à fait intimes. Elle voulait connaître le jugement de Gerando et de sa femme, de Camille Jordan, de Mathieu de Montmorency, sur un livre dont elle vantait la sagesse indulgente. [2]

Les projets de constitution rédigés à Coppet n'étaient pas de nature à émouvoir, chacun du moins l'eût cru, le Premier Consul arrivé au faîte d'une puissance incontestée. Mais les avertissements de Necker relatifs aux empereurs militaires et au règne des prétoriens ne lui semblèrent rien moins qu'inoffensifs. Le premier signe de son mécontentement fut une lettre adressée par le Consul Lebrun à Necker; après quelques récriminations sur le passé politique de celui-ci, il lui donnait le conseil de laisser à l'avenir à de plus compétents le soin de la prospérité de l'Etat. Il exprimait en même temps la menace qu'on saurait punir les fausses allégations sur la situation de la France. [3]

Dans l'intervalle, la paix avec l'Angleterre avait été signée. « Que dites-vous de toutes ces paix et de l'indifférence de Paris à côté des transports de Lon-

[1] Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littérair sous l'Empire*, II, 213-214.

[2] De Gerando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques*, 45. Mme de Staël à Gerando, 31 octobre 1801. — Sainte-Beuve, *Camille Jordan et Mme de Staël. Nouveaux Lundis*, XII, 255.

[3] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 279, 290 ; *Dix années d'exil*, 1re partie, chap. VIII et X.

dres? », écrivait Mme de Staël à son ami Meister. « La paix était bien plus utile cependant à la France qu'à l'Angleterre. N'en concluriez-vous pas par hasard que la liberté est de quelque chose dans l'intérêt que les peuples prennent à leur destinée... Bonaparte, très en colère de l'impassibilité de Paris, a dit à ses courtisans réunis : Que leur faut-il donc, que leur faut-il donc? Et personne ne s'est levé en pied, ou assis s'il était debout, pour lui dire : La liberté, citoyen consul, la liberté... Vous voyez que je me laisse aller à mon mouvement naturel, mais je vais rentrer dans les chaînes et l'amusement, qui énerve aussi l'âme, et je me tairai six mois ». [1]

Le retour à Paris, fixé pour novembre, fut remis au mois de mars 1802. Mme de Staël crut sage de passer l'hiver à Coppet. En rentrant dans la capitale, elle la trouva plus soumise que jamais. Les républicains ne permettaient à aucun autre parti de les dépasser en dévouement. L'instinct de conservation devint du cynisme. Barère fut employé dans la police, David nommé peintre de la Cour, Drouet appelé aux fonctions de sous-préfet, qu'il remplit avec zèle. Quand, un peu plus tard, parut le passage célèbre du catéchisme où il était dit qu'honorer et servir l'Empereur c'était honorer et servir Dieu lui-même, Mme de Staël fut la première, sinon la seule, à relever de telles monstruosités. [2] Au printemps de 1802

[1] Mme de Staël à Meister, 23 octobre (1801). Lettres inédites en la possession de M. le Dr Th. Reinhart.

[2] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 274. Comparer D'Haussonville, *L'Eglise romaine et le premier Empire*, I.

le Premier Consul épura le Tribunat, ce qui eut pour conséquence d'exclure pendant douze ans Benjamin Constant de la vie publique et avec lui les quelques hommes qui ne conclurent pas leur alliance avec l'Empire. L'astre de ce dernier se dessinait à l'horizon en contours de plus en plus nets et accusés, et son plein développement fut précédé de la nomination de Bonaparte comme consul à vie.

Dans l'intervalle avait paru la Constitution italienne ; elle portait en tête la présidence du Premier Consul, et partageait la nation en trois classes : les *possidenti*, les *dotti* et les *commercianti*. Ce que M^me^ de Staël commentait de la façon suivante : les propriétaires pour les imposer ; les hommes de lettres pour les faire taire, et les commerçants pour leur fermer tous les ports. Elle noua des relations amicales avec le vice-président de la République cisalpine, le comte Melzi, et avoue qu'il lui échappait des sarcasmes sur la façon dont les derniers restes de liberté avaient été escamotés sous les yeux de tous. Ce qui était plus grave fut ceci, que toutes les velléités oppositionnelles comptaient maintenant sur Bernadotte pour empêcher, par des moyens légaux, l'usurpation menaçante. Le plan échoua par l'indécision de membres du Sénat, sans lesquels on ne voulait pas se risquer. Joseph Bonaparte obtint du moins de son frère que tout le châtiment de Bernadotte se bornerait à des paroles menaçantes et à la perte de son grade. En revanche, la colère du Premier Consul se tourna contre M^me^ de Staël : on n'approchait pas d'elle, disait-il, sans s'éloigner de lui. Des personna-

ges princiers même se voyaient pour ce motif exposés à ses récriminations. Le fils du stathouder des Pays-Bas, le prince d'Orange, ayant accepté une invitation à dîner chez elle, Bonaparte lui en fit des reproches. [1]

Les royalistes, de leur côté, n'étaient pas devenus plus indulgents à l'égard de Mme de Staël. Mme Suard, entre autres, qui n'était rien moins que bonne, ne trouva aucun mal à ce que son mari, revenu de l'exil, acceptât de l'« usurpateur » honneurs et traitement. Mais ils tinrent tous deux un certain temps à l'écart, avec une froide politesse, Mme de Staël, à cause de ses sentiments républicains. [2]

Mme d'Arblay étant venue à Paris, au printemps de 1802, pour revoir la patrie de son mari et d'anciennes connaissances, des dames royalistes, Mme de Poix entre autres, qui devait la vie à Mme de Staël, lui rapportèrent de celle-ci des traits de vraie grandeur d'âme et lui dirent comment elle payait le mal par le bien ; mais, en même temps, elles conseillèrent à leur amie d'Angleterre de ne pas la fréquenter, et celle-ci resta une fois de plus impolie et correcte. « Combien je lui serais reconnaissante de me pardonner ma conduite d'alors », écrivait avec un tardif repentir dans son journal la même Mme d'Arblay, quand Mme de Staël retourna à Londres en 1813, où elle

[1] Mme de Staël, *Dix années d'exil*, 1re partie, chap. IX. — Th. Jung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 107, 303, 445. Bernadotte à Lucien, 1804. — Mme de Rémusat, *Mémoires*, II, 398.

[2] Mme Suard, *Essai de mémoires sur Suard*, 163.

fut entourée d'hommages par la société et la Cour.[1]

En attendant, on continuait de la maltraiter à Paris. Lucien Bonaparte, qui en parle, impute au désir de se recommander à la bienveillance de son frère Napoléon la conduite brutale du tribun Carion-Nisas envers Mme de Staël, qu'il qualifie « de méprisable et lâche insolence ».[2]

Après la paix d'Amiens, miss Berry et sa sœur revinrent à Paris. Les amies d'Horace Walpole trouvèrent la société tout à fait transformée : l'attitude des hommes négligée, les femmes défigurées par la mode, qui prescrivait de porter des châles de prix, des dentelles et le plus de diamants possible, mais qui n'arrivait pas au goût. L'usage des soupers s'était à peu près perdu, à minuit on se séparait. Chez le consul Lebrun, qui était veuf, présidait une vieille parente, qui remplissait en même temps les fonctions de femme de charge. La Fayette, « l'air distingué et souffrant », venait de rentrer dans sa patrie, où il passa presque inaperçu; les héros populaires n'étaient plus de mode pour le moment. Une compatriote introduisit les voyageuses anglaises chez Mme Lætitia Bonaparte, qui habitait, dans la Chaussée d'Antin, l'ancien hôtel de Montfermeil ; la mère de Napoléon était une personne agréable et imposante, qui inclinait alors, racontait-on, vers les doctrines de Swe-

[1] Mme d'Arblay, *Diary and Letters*, VI, 393, VII, 9.

[2] Th. Jung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 205. — Voici le fait tel que le conte Rœderer (*Œuvres*, IV, 207). Mme de Staël sortant de chez le consul Cambacérès, celui-ci fit signe à Carion-Nisas de la reconduire ; elle le remarqua : « Vous ne vouliez pas, dit-elle, me donner la main ? » Il répondit, en offrant sa main : « Ah ! Madame, de bien bon cœur, jusqu'aux frontières ».

denborg. Chez l'ambassadeur d'Angleterre, M. Jackson, elles rencontrèrent le comte de La Marck, Adrien de Montmorency et M^me^ de Staël, qui leur présenta Monge et Barbé-Marbois. Le 2 avril, elles dînèrent chez elle avec M^me^ Necker de Saussure, le général Marmont et sa femme, M^me^ Récamier, l'ambassadeur de Prusse Lucchesini, l'ambassadeur de Russie Markoff, Girardin d'Ermenonville, Benjamin Constant, le général Dessolles, le marquis de Chauvelin et le comte Louis de Narbonne. Quelques jours plus tard, le ténor Garat y chanta, et miss Berry consigne dans son journal que, des deux sociétés parisiennes, l'ancienne et la nouvelle, c'était la première qui s'entendait le mieux à se divertir en toute simplicité, devant un buffet garni de glaces, de gâteaux et de punch.[1] Au nombre des personnes revenues de l'exil se trouvait le chevalier de Boufflers, qui avait vécu auprès du prince Henri, frère de Frédéric le Grand, dans son château de Rheinstein où il avait épousé M^me^ de Sabran. M^me^ de Staël désirait sa nomination à l'Académie réorganisée ; il lui répondit :

Je vois l'Académie où vous êtes présente.
Si vous m'y recevez, mon sort est assez beau.
Nous aurons à nous deux de l'esprit pour quarante,
Vous comme quatre et moi comme zéro.[1]

Une des dernières fêtes du Consulat, à laquelle assista M^me^ de Staël, fut un grand bal donné par le plénipotentiaire russe Yrensporten ; on y attendit inutilement Bonaparte. D'après une description faite

[1] Miss Berry, *Journals and Correspondence*, II, 130-191.
[2] Rœderer, *Œuvres*, IV, 211.

par M^me^ de Staël au frère de celui-ci, Joseph, « les agneaux y paissaient avec les loups, comme dans la jeunesse du monde » ; c'était un pêle-mêle inouï : thermidoriens, royalistes, généraux bonapartistes et lettrés, M^me^ de Boufflers-Sabran, M^me^ Récamier, M^me^ Tallien. [1]

Une fort belle lettre, adressée vers ce temps-là par M^me^ de Staël à Fauriel, la montre de plus en plus attirée vers les natures profondes : « C'est à vous que j'ai besoin de dire tout ce qui appartient à l'âme », lui écrivait-elle. « Ce n'est pas assurément que votre esprit aussi ne me plaise, mais il me semble qu'il tire surtout son originalité de ses sentiments... Je ne vous vois jamais, mon cher Fauriel, sans sentir profondément que jamais aucun caractère n'a captivé le mien davantage. Cette pensée douce et triste tout à la fois se grave plus avant au lieu de s'effacer... Il me semble que nous sommes faits pour être amis, et je l'attends, votre amitié, comme cette moitié d'une lettre déchirée qui peut seule expliquer l'autre ». [2]

Bientôt après survint un grand changement dans l'existence de M^me^ de Staël. La santé de son mari était fortement ébranlée depuis quelque temps. Elle-même se disait prête à oublier le passé, et écrivait en Suède qu'elle retournerait à lui, le sachant malheureux. Dans les premiers jours de mai elle en-

[1] Du Casse, *Mémoires de Joseph Bonaparte*, X, 417.

[2] Kathlen O' Meara, *M^me^ Mohl, ses amis et son salon. Atlantic-Monthly*, janvier-mai 1885. M^me^ de Staël à Fauriel, 1805.

treprit avec lui le voyage de Paris à Coppet afin d'aller voir ses enfants. Il paraissait beaucoup mieux, quand, à quinze lieues de leur destination, à Poligny, dans le Jura, il fut subitement enlevé par une attaque d'apoplexie. C'était le 9 mai 1802. Il laissait ses finances dans un si pitoyable état, qu'il fallût de longues années de sacrifices et d'efforts pour les rétablir. A plusieurs reprises, quand Mme de Staël croyait être arrivée au terme de sa pénible tâche, elle se voyait soudain en face de nouvelles obligations, dont ni le roi Gustave IV, qui lui était hostile, ni le Trésor de Suède, obéré comme il l'était, ne l'aidaient à se tirer. [1]

Ses soucis personnels n'étaient guère moins accablants.

La mort, il est vrai, avait rompu les chaînes que les exigences sociales et mondaines lui avaient seules imposées.

Mais en était-elle plus libre? Et le moment était-il venu de rendre indissolubles ces autres chaînes qu'elle s'était imposées volontairement?

Sans se douter que sa lettre coïncidait avec la mort du baron de Staël, Benjamin Constant écrivait à son ami Fauriel, à cette date du 9 mai : « Peut-être... le bonheur est-il presque impossible, du moins à moi, puisque je ne le trouve pas auprès de la meilleure et de la plus spirituelle des femmes... C'est une des personnes qui vous aiment et vous ap-

[1] *Lettres de Mme de Staël à Nils de Rosenstein*, appartenant à la bibliothèque de l'Université d'Upsal. Lettres du 1er, du 16 et du 23 mai 1802.

précient le mieux, et que je voudrais le plus voir heureuse... Il y a dans mon cœur trop de découragement, dans mon âme trop de sentiments divers, mon imagination est trop décolorée, pour que je puisse, moi, faire le bonheur de personne... »[1]

Pour son malheur, Mme de Staël savait cela aussi bien et mieux que lui. « Qu'y faire ? », disait-elle souvent ; « j'irais à l'échafaud, que je ne pourrais m'empêcher de juger encore les amis qui m'y accompagneraient ». Elle écrivait plus tard à Sismondi que même sous l'impression du sentiment le plus violent elle ne pouvait dépouiller complètement sa double nature, dont l'une raillait l'autre. Quatorze ans plus tard, son gendre le duc de Broglie relevait le contraste « d'une part, entre une activité impétueuse, impérieuse, irrésistible pour elle-même, et, d'une autre part, si j'ose ainsi parler, un bon sens inexorable. Dans toutes les transactions de la vie, publique ou privée, dans toutes les préoccupations de l'intelligence, étude ou méditation, composition ou conversation, son génie naturel la portait, ou plutôt l'emportait au but, tout d'un trait, de plein saut, au hasard des difficultés, et l'exposait ainsi à dépasser quelque peu la mesure de l'actuel et du possible. Elle était la première à s'en apercevoir et la plus choquée du mécompte ; son admirable discernement du vrai, du réel, de ce qui se cache au fond des choses et au fond des cœurs, l'éclairait d'une illumination subite... Cette lutte entre deux qualités éminen-

[1] Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, IV, 159-160 : *M. Fauriel.*

tes qui la dominaient tour à tour, au lieu de se limiter, de se tempérer, mutuellement, c'est ce qui rendit son existence orageuse, c'est ce qui rendait son intimité, voire même son intérieur de famille, passionné, ardent, tumultueux ; je ne crains pas d'ajouter que c'est ce qui détruisit sa santé, malgré la vigueur naturelle de son tempérament, et termina prématurément sa vie dans la force de l'âge et du talent ». [1]

En ce qui concernait Benjamin Constant, cette double nature s'affirmait ainsi : l'instinct de conservation, la raison, le besoin d'indépendance élevaient la voix, mais le cœur voulait retenir l'objet de sa passion et ne trouvait pas la force du renoncement.

Depuis l'achèvement du livre *De la Littérature*, le conflit intérieur, pour s'apaiser, revêtait l'expression artistique. M^me^ de Staël était trop logique et avant tout trop sincère pour prêcher des doctrines qu'elle-même ne suivait pas. Convaincue de l'inutilité de tous les efforts qui tendent à gagner les hommes à un idéal moral sans joindre l'exemple à la parole, elle créa une œuvre imparfaite sans doute, mais non point superflue.

*Delphine* marque une phase de transition. L'héroïne tombe victime de la fausse conception de la vie qui cherche la mesure du juste et de l'injuste dans les convenances extérieures et qui prétend au bonheur comme à un droit, au lieu d'apprendre à

[1] Duc de Broglie, *Souvenirs*, I, 266.

se passer de lui. Dans l'histoire du développement intellectuel de M^me^ de Staël, ce roman n'est qu'une étape sur la voie ascendante qui, parvenue aux hauteurs de *Corinne*, atteindra à la grandeur de l'art véritable et de l'apaisement intérieur.

## CHAPITRE VII

A la fin de l'automne de 1802, le public lettré eut une surprise plus rare alors que de nos jours, et qui atteignit presque aux proportions d'un événement. Un roman de Mme de Staël, *Delphine*, venait de paraître. Le fond de l'histoire, qui occupait tout le monde, était celui-ci.

Delphine d'Albémar, une belle veuve blonde de vingt ans, à l'aspect gracieux et noble, est une enthousiaste, à la fois douce et passionnée, énergique et tendre. Elle prétend prendre sa conscience pour juge unique de ses actions et ne tenir aucun compte des jugements du monde.

Le premier usage qu'elle fait de sa liberté est d'abandonner une partie de l'héritage qui lui vient de son mari à une parente de celui-ci, Mme de Vernon, afin de faciliter le mariage de la fille de cette dame, Mathilde, avec Léonce de Mondoville. Léonce, né en Espagne d'une mère française, apparaît à l'entourage au milieu duquel son mariage doit le placer, grâce à sa conduite dans une affaire d'honneur, sous

un jour romanesque qui assure à cet inconnu la sympathie de Delphine. Dès la première rencontre, cette sympathie se change en inclination passionnée. Léonce y répond et songe à renoncer au projet d'union avec la pieuse et froide jeune fille que des considérations de famille lui avaient destinée comme épouse, et à devenir le mari de celle qui lui semble réaliser toutes les perfections de la femme.

Ce projet est sur le point d'aboutir, quand Thérèse d'Ervins, une femme mariée malheureuse, réclame de son amie Delphine un service : celui de lui permettre de se rencontrer pour la dernière fois dans sa maison avec l'homme qu'elle aime Delphine y consent. Mais l'apparition du mari furieux interrompt l'entrevue. Il s'ensuit une scène violente, puis un duel, dans lequel d'Ervins succombe. Pour couvrir son amie mourante, Delphine sacrifie silencieusement sa propre réputation. On se raconte à Paris que le sang de d'Ervins a coulé pour elle. Léonce seul doit apprendre la vérité par M^me^ de Vernon ; mais celle-ci abuse de la confiance de Delphine pour regagner son gendre, dont elle exploite la sensibilité envers les jugements du monde. Léonce n'accorde aucun délai à celle qu'il aime ; torturé par la jalousie, il la condamne comme les autres et conduit Mathilde à l'autel. Cachée derrière un pilier, Delphine est témoin de l'union qui détruit son bonheur. Bientôt après Thérèse d'Ervins va expier dans un couvent la faute commise et confie son enfant unique, une petite fille, à la protection maternelle de Delphine. Le hasard veut que Léonce apprend la vérité

de la bouche de cette enfant. M^me^ de Vernon, en voyant s'écrouler l'édifice mensonger si péniblement dressé par elle et à l'ombre duquel elle pensait abriter son avenir et celui de sa fille, ne lutte pas davantage contre une maladie qui la menaçait depuis longtemps et appelle Delphine à son lit de mort, afin qu'elle lui pardonne. La lettre dans laquelle elle développe les mobiles qui l'ont fait agir est une des meilleures parties du livre.

Delphine pardonne; mais Léonce, trompé dans son bonheur, se laisse aller à un mouvement de fureur qui hâte la fin de M^me^ de Vernon.

Au dernier moment, il est vrai, sur les pressantes instances de M^me^ d'Albémar, il promet de ne pas venger sur l'enfant la faute de la mère ; mais dès la lettre suivante à Delphine il déclare que le serment de fidélité fait à sa femme ne le lie point. Au contraire, le devoir de M^me^ d'Albémar, c'est de répondre à son amour.

Suivent alors une série de complications et de conflits qui, transportés sur le terrain moral, rappellent Clarisse Harlowe : Clarisse, mais point Lovelace, car Léonce n'est ni un coquin ni un héros. Il compromet constamment celle qu'il aime, et ne peut supporter le blâme dont il est nécessairement l'objet. Delphine met fin par la fuite à cet état insupportable et espère rendre ainsi Léonce à ses devoirs. En Suisse, où elle s'est réfugiée, elle apprend qu'un gentilhomme français, qui l'aimait, voulait devenir son mari et avait renoncé à un duel avec Léonce dans l'intérêt de sa réputation à elle, gémissait en prison, pauvre et dé-

laissé, sous une accusation fausse. Elle s'impute la cause de son malheur et se rend en hâte auprès de lui, résolue à tout essayer pour le sauver. Mais l'amour du gentilhomme s'est changé en haine, et sur un dernier refus de Delphine de devenir sa femme, il l'enferme avec lui. Un hasard la sauve de la honte, mais une fois encore son imprévoyance a donné lieu à des bruits dont elle n'a que trop souvent éprouvé l'action sur Léonce. Sous l'impression de ce qui s'est passé, Delphine, l'adepte de la religion naturelle, prend le voile dans un couvent. A peine s'est-elle enchaînée par des vœux éternels, que Léonce paraît. Il est libre. Sa femme et son enfant sont morts. Il aime toujours Delphine. C'est en vain qu'elle réclame de lui le renoncement, quand il apprend ce qui est arrivé. Il ne peut ni se sacrifier, ni être heureux, et il la contraint à le suivre. Retourné avec elle dans son pays natal, en Vendée, son dessein de la prendre pour femme échoue au dernier moment par suite de l'opposition des paysans, qui ne veulent pas que le fils de leurs anciens seigneurs épouse une ci-devant religieuse.

Arrive septembre 1792. Léonce n'est pas un adversaire de la Révolution ; il partage maintes de ses idées et comprend ses motifs. Mais c'est un gentilhomme de vieille race, qui ne veut pas être accusé de s'être rangé du côté du plus fort. En politique et en religion, comme dans la question du juste et de l'injuste, de la honte ou de l'honneur, il est guidé non par des convictions, mais par les préjugés qui s'agitent autour de lui et font pencher la balance.

C'est en vain que Delphine lui crie qu'il n'a pas le droit de prendre les armes contre ses concitoyens pour défendre une cause à laquelle il ne croit pas. Il se précipite par désespoir dans la guerre civile, est fait prisonnier, condamné à mort ; et sa bien-aimée, qui a pris du poison pour mourir avec lui, l'accompagne jusqu'au lieu de l'exécution, où elle exhale son âme entre ses bras.

Ainsi se déroule, au milieu de défaillances et de larmes, de tortures du cœur et de remords, le tableau d'une grande passion, qui, à l'instar de ses modèles admirés, la *Nouvelle Héloïse*, *Werther* et *Clarisse Harlowe*, se raconte elle-même sous forme de lettres et s'épuise en tempêtes, jusqu'au moment où le sentiment, qui ne reconnaît d'autre arbitre que celui du cœur, se trouve arrêté aux limites sociales qu'il n'est pas en état de franchir.

A côté de ces figures principales, qui n'ont d'autre histoire à raconter que celle de leur amour, plusieurs personnages accessoires aident à faire connaître les idées de l'auteur.

Le plus important est Henri de Lebensei, un gentilhomme protestant élevé en Angleterre, d'un esprit supérieur, d'une indépendance complète de jugement et de caractère, qui, contrairement à la tendance de l'époque, méprise l'humanité en masse, mais est rempli d'une indulgence sympathique pour l'individu, et se pose en partisan du divorce, de la suppression des vœux religieux et de la liberté politique.

Ce qui accrut l'intérêt du roman, c'est que le public prétendait voir dans ses caractères des masques

sous lesquels se cachaient des personnes connues. Avant tout Delphine elle-même, qui unit l'indépendance de l'esprit à un cœur dévoué et facilement soumis, la gaieté à la mélancolie, la simplicité à l'exaltation, le génie à la naïveté; pour laquelle il n'y a pas de vertu sans bonté, de moralité sans sympathie pour la douleur d'autrui ; qui ne peut prendre sur elle d'arranger sa conduite de façon à n'être pas exposée aux faux jugements. Léonce la caractérise en lui disant que le secret de sa grâce est dans son naturel. Les lois sociales qui en imposent aux êtres ordinaires, elle les méprise : dans la franchise de sa nature se trouvent à la fois son charme irrésistible et l'écueil caché contre lequel elle viendra échouer. C'est ainsi que M^me^ de Staël dit d'elle-même, dans une lettre à M^me^ Récamier, qu'elle est du nombre de celles sans lesquelles et avec qui l'on ne peut vivre, non qu'elle soit amère ou despotique, mais parce qu'elle a aux yeux des hommes quelque chose d'étrange qui est à la fois au-dessus et au-dessous de la règle commune. Delphine confesse, pour sa part, qu'elle n'est pas méchante et que cependant, par imprévoyance, irréflexion ou passion, elle a fait du mal : « Je n'ai pas su guider ma vie, et j'ai précipité les autres avec moi ». D'autre part elle était également autorisée à dire, avec son modèle, que jamais elle n'avait été aimée comme elle aimait : « De toutes mes facultés, la faculté seule de souffrir a été développée tout entière ! ».

Beaucoup de ces qualités et de ces défauts rappelaient l'auteur elle-même, les étourderies qui avaient

blessé la sagesse mondaine de Narbonne, les nobles imprudences qui avaient éloigné les amis de l'espèce de Talleyrand. Lui aussi on le retrouvait dans le roman, et sous les traits de M^me^ de Vernon, qui, chose caractéristique ! malgré toute sa perfidie, ne parvient pas à détruire la sympathie de Delphine pour elle. M^me^ de Vernon redoute ses premiers mouvements, tout ce qui oblige à des témoignages extérieurs, lors même que son sentiment est véritable. « J'ai toujours craint les fortes émotions, lui fait dire l'auteur de *Delphine ;* je ne suis pas assez contente de moi pour aimer à m'abandonner à mes mouvements, ni à ceux des autres... Je croyais que j'avais seule bien entendu la vie, et que tous ceux qui me parlaient de sentiments dévoués et de vertus exaltées étaient des charlatans ou des dupes... Je ne crois pas avoir été méchante... je n'avais point d'amertume dans l'âme, j'ai rendu fort heureux tous mes inférieurs, tous ceux qui ont été dans ma dépendance ».

On croit entendre une paraphrase du fameux mot de Talleyrand à un jeune diplomate : « N'ayez point de zèle », quand M^me^ de Vernon remarque que personne mieux qu'elle n'a su faire usage de l'indolence pour paralyser l'activité des autres. « Je ne me suis pas donné la peine de vouloir quatre fois dans ma vie; mais quand j'ai tant fait que de prendre cette fatigue, rien ne me détourne de mon but et je l'atteins : comptez-y ».

L'image de l'abbé de Périgord, évêque d'Autun, à l'âge de trente ans, planait devant Delphine quand elle écrivait à M^me^ de Vernon : « Vous avez rencontré

au milieu de votre carrière une personne jeune, qui vous aimait de sa première amitié, sentiment presque aussi profond que le premier amour ; une personne singulièrement captivée par le charme de votre esprit et de vos manières, et qui ne concevait pas le moindre doute sur la moralité de votre caractère ; vous le savez, autour de moi, j'avais souvent entendu dire du mal de vous ; mais en vous justifiant toujours, je m'étais plus attachée aux qualités que je vous attribuais, que si je n'avais jamais eu besoin de vous défendre : vous avez brisé ce cœur qui vous était acquis, sans que même une telle dureté fût nécessaire à aucun de vos intérêts ; vous auriez obtenu de moi d'immoler mon bonheur à mon attachement pour vous ; vous m'avez trompée par goût pour la dissimulation, car la vérité eût atteint le même but, et vous avez voulu dérober, par la fausseté, ce que l'amitié généreuse s'offrait à vous sacrifier. Je souhaite néanmoins que vous soyez heureuse, mais je vous prédis que vous ne serez plus aimée comme je vous ai prouvé qu'on aime : on ne forme pas deux fois des liaisons telles que la vôtre, et quelque aimable que vous soyez, vous ne retrouverez pas l'amitié, le dévouement, l'illusion de Delphine ».

Mais la part du lion échut en partage à Benjamin Constant, qui, sous la dénomination de Henri de Lebensei, inspire une sympathie profonde, basée non sur la passion, mais sur la supériorité, dont les qualités ne s'affirment complètement que dans l'intimité de la vie privée, et dont la prééminence intellectuelle repose sur la vérité et la bonté. Contrairement au

héros toujours chancelant du livre, il paraît conscient du but et affermi en soi-même, indépendant, aimant et noble, non l'homme tel qu'il était, mais l'idéal qui aurait fait le bonheur de la femme qui l'aimait, si la destinée l'avait réservée au bonheur.

Le contre-coup des expériences subies ne se trouve pas toutefois dans la peinture de Lebensei, mais dans celle de Léonce, dont l'égoïsme sacrifie la femme qui a péché par excès d'amour envers lui, bien que cet amour ne fût pas aveugle. « Je me rappelle qu'avant d'avoir vu Léonce, la première fois que je lus une lettre de lui, je sentis avec force que les différences de nos caractères nous rendraient, si nous nous aimions, profondément malheureux... Ce que j'ignorais alors, c'est que le défaut même dont je me plains a je ne sais quel attrait qui donne à mon sentiment de nouvelles forces. Un caractère ombrageux et susceptible vous occupe sans cesse par la crainte de lui déplaire ».

La confession tardive avec laquelle Léonce se sépare d'elle : « Pourquoi t'affligerais-tu de ma perte ? ne vois-tu pas que nous avons flétri notre sentiment, que je t'ai offensée, que tu dois me haïr, que je déteste ma faiblesse, et que je ne puis en guérir ? », cette confession se retrouvera plus tard dans *Adolphe* et enfin sur les lèvres de son auteur pendant l'agonie de M^me^ de Staël.

Celle-ci trouva place dans son roman pour rendre hommage à son père, au moins en passant. La description de la danse du châle par laquelle Delphine, « avec un mélange d'indolence et de vivacité, de mé-

lancolie et de gaieté », enchante une société nombreuse, est une réminiscence de triomphes semblables de M^me^ de Krüdener, dont le roman autobiographique de *Valérie* devait paraître cette même année. Plus sérieux est l'éloge consacré, sous le nom à peine modifié de M^me^ de Cerlèbe, à l'excellente fille du grand naturaliste Albert de Haller, M^me^ de Zeerleder ; [1] quant à Serbellane, les contemporains reconnurent en lui le duc Melzi. [2] Une humiliation infligée à Delphine avait été subie par M^me^ de Staël en personne. A l'époque où s'accroissait l'irritation du Premier Consul à son égard, elle avait désiré se rencontrer avec lui. Une soirée chez M^me^ de Montesson fournit l'occasion souhaitée. Les dames de la nouvelle cour connaissaient les sentiments du maître, et, conformant leur attitude à la sienne, évitèrent si soigneusement M^me^ de Staël, que celle-ci se trouva bientôt isolée dans le salon. Au nombre des invitées était la veuve du jeune Custine, Delphine de Sabran, qui, remarquant l'incident, alla vers M^me^ de Staël et passa avec elle le reste de la soirée. M^me^ de Staël n'oublia pas cette conduite délicate et donna le nom de Delphine au roman qui a conservé l'anecdote. [3] *Delphine* avait paru en novembre. Tout l'hiver le public s'occupa du roman, dont la valeur, ainsi que celle du genre littéraire tout en-

[1] *Biographie de Haller*, chap. VII, Paris, 1845.

[2] Fauriel, *Les dernières heures du Consulat*, 18, note.

[3] A. Stevens, *Madame de Staël : A study of her life and times*, I, 285, d'après des notes autographes du Genevois Pictet de Sergy.

tier auquel il appartient, consiste avant tout dans les impressions immédiates qu'il provoque.

Comme tableau de la société, comme miroir de la vie, de la culture intellectuelle, de la civilisation de son temps, le roman est en effet inséparable du goût régnant, des situations qu'il reflète, des intérêts qui touchent les contemporains et qui, empruntés à la réalité, attendent, au sein de son monde idéal, la solution que leur refusent la défaveur des circonstances extérieures, les conflits de la réalité des principes ou du caractère. Sorti de la région des fables et des légendes, des aventures et des histoires d'amour, et parvenu sur les hauteurs du problème psychologique, appelé à prendre part aux questions politiques, sociales et religieuses, le roman est devenu, dans la société moderne, une force que ne peut ignorer quiconque veut la comprendre et la pénétrer. Les commencements de son importance remontent aux jours où le sermon le plus éloquent du dix-huitième siècle, le seul auquel ce siècle prêta une oreille empressée, ne fut plus prêché du haut de la chaire, mais dans les pages détachées d'un livre sur l'éducation ; où un poète allemand, tout jeune encore, triomphant de la passion en même temps qu'il la décrivait, poussa la jeunesse au suicide par sa parole enflammée, où, par delà la Manche, Richardson remit la moralité à la mode, et où Fielding donna un si fidèle tableau des mœurs, des idées et des sentiments de son temps, que ses descriptions sont devenues des documents entre les mains de l'historien.[1]

[1] Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, IV, liv. III,

A partir de cette époque, la disposition d'esprit dans laquelle furent écrits et lus les romans célèbres du jour changea d'objet et de but, et l'intention première d'offrir au lecteur une distraction agréable devint accessoire. Sous les ornements de la fantaisie on chercha désormais le dessein arrêté, et la jouissance du moment ne fut pas troublée par la pensée que la fable était contée dans l'intérêt de la morale, et les séductions de l'art empruntées à des tendances déterminées. Or, la tendance imputée à *Delphine* ressemblait à celle que l'on a reprochée aux *Affinités électives* de Gœthe et contre laquelle Mme de Staël, dans son premier écrit, avait défendu la *Nouvelle Héloïse*. En dépit de leur protestation, Rousseau et Gœthe demeurèrent inculpés d'avoir porté atteinte à la sainteté du mariage, du moment où ils substituèrent un *criterium* tout personnel à la loi impérative du devoir. On éleva les mêmes objections contre *Delphine*, dans laquelle le seul mariage heureux, celui de Henri de Lebensei, est contracté avec une femme divorcée. L'auteur n'avait d'ailleurs pas voulu éluder le problème.

A peine Léonce, avec la précipitation de la jalousie, s'est-il enchaîné à Mathilde, qu'il écrit à Delphine que les lois de la société sont faites pour la majorité des hommes et pour les circonstances ordinaires, mais non pas en vue de ceux que dévore une passion terrible et qu'une destinée sans analogie a séparés l'un de l'autre. Celle qu'il aime lui répond d'une façon aussi touchante que vraie : « Que font nos douleurs à nos de-

chap. VI, Lecky, *History of England in the XVIII century*, chapitres sur la littérature.

voirs ? La vertu que nous adorions dans vos jours de prospérité n'est-elle pas restée la même ? Doit-elle avoir moins d'empire sur vous, parce que l'instant d'accomplir ce que nous admirions est arrivé ? ». C'est ainsi que parle Delphine, mais ce n'est point ainsi qu'elle agit. L'épigraphe si souvent critiquée du livre : « Un homme doit savoir briser l'opinion, une femme s'y soumettre », Delphine la modifie elle-même en disant que cette soumission est due non point à des circonstances extérieures, mais à la conscience seule.

Son jugement est juste, mais sa conscience est faussée. Elle éveille une sympathie méritée quand, seule de tous les invités d'une fête mondaine, elle tend la main à une femme compromise, subit en silence des imputations calomnieuses et pardonne à son ennemie mourante. Mais elle n'est pas imprudente, elle est coupable, quand elle permet à un homme de se rencontrer sous son toit avec la femme d'un autre, quand elle-même continue ses relations avec Léonce marié, et que, sans conviction aucune, elle s'enchaîne par les vœux d'une religion à laquelle elle ne croit pas.

Nulle explosion passionnée du sentiment, nulle phrase sentimentale, nul moment héroïque dans la vie de Delphine ne rachètent ces choses-là. Ce n'est point le monde, c'est elle qui a tort ici, et sa morale naturelle échoue devant une simple obligation morale. Nous ne discutons pas avec elle quand elle se trouve blessée par la dureté désobligeante de l'épouse de Léonce ou effrayée par le dévouement repentant de

Thérèse d'Ervins ; nous constatons seulement que ces deux personnes sont les seules du livre qui agissent en connaissance de cause et ne se laissent pas ballotter sans résistance par la tempête des passions. C'est une fois encore l'esprit de son maître Jean-Jacques qui, dans *Delphine*, essaie de bâtir sur le sable mouvant de l'instinct naturel et de faire dépendre le devoir du sentiment.

Il était injuste malgré cela de regarder le livre comme dirigé contre le mariage. Trente années plus tard, George Sand a cherché, parmi les épaves de son propre naufrage, des instruments destinés à détruire la première de toutes les institutions sociales, et a transformé ses erreurs en une théorie en faveur de l'amour libre. Rien de semblable ne se trouve chez M^me^ de Staël. La privation du bien suprême de la femme en accroît la valeur à ses yeux. Elle est prête à dire avec M^me^ de Gerando : « Ceux qui ont manqué cet accord divin n'ont plus qu'à mourir », et elle ajoutera en parlant de sa fille : « Je la forcerai à faire un mariage d'inclination ». La pensée de rendre la société responsable de ses déceptions personnelles est si éloignée d'elle, qu'à partir de ce moment ses paroles les plus éloquentes sont consacrées « à la seule félicité possible pour l'amour », le bonheur dans le mariage. Delphine se fait l'interprète de cette manière de voir, quand elle avoue que si une circonstance pouvait justifier des plaintes contre le Créateur, ce serait dans une union mal assortie qu'il faudrait la chercher et inscrire sur le seuil d'une maison habitée par des époux malheureux le vers du Dante qui pros-

crit l'espérance ; tandis que deux êtres qui se sont rencontrés dans un sentiment accompli devraient remercier tous les jours à genoux celui qui le leur a donné et trembler de perdre un bonheur assez grand pour sembler exclure tout droit aux compensations éternelles. Paroles éloquentes qui ont éveillé un écho dans bien des âmes dont ce bonheur fut le partage. [1]

En sa qualité de protestante, elle pouvait espérer une réparation ; dans le roman, Henri de Lebensei argumentait en sa faveur, et ainsi se déchaînait le débat que, sur d'autres points, Mme de Staël avait soigneusement cherché à éviter. Quand un de ses critiques et de ses admirateurs, Charles de Villers, indiqua les raisons qui l'avaient portée à ne toucher qu'en passant aux événements de la Révolution française, elle répondit qu'elle avait évité avant tout d'aborder la politique. [2] Mais en 1803 tout rentrait dans la politique, le mariage comme le divorce. La façon arbitraire dont la législation révolutionnaire de la Législative et de la Convention avait traité la conclusion et la dissolution du mariage fut stigmatisée maintenant par la réaction comme un des coups les plus sensibles portés à la vie morale de la nation. [3] A peine Bonald provoqua-t-il une contradiction sé-

[1] Guizot, *Lettres à sa famille et à ses amis.* Lettre à Mme A. de Gasparin, 1835.

[2] * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers.* A. Mme de Staël sur Delphine, 4 mai et 24 juin 1803, 277 et 285 ; Mme de Staël à Villers, Coppet, 3 juin et 20 juillet 1803, 282, et 288.

[3] Granier de Cassagnac, *Histoire du Directoire*, I, p. 54 et

rieuse quand, rappelant les expériences tragi-comiques des dix dernières années, pendant lesquelles la débauche et l'avidité avaient déshonoré le lien conjugal, il demanda au gouvernement de supprimer le divorce, de contraindre les hommes au devoir, et de faire ainsi oublier à l'Europe l'exemple donné par la France.

Une nouvelle complication vint aggraver la question. Lucien Bonaparte, alors ambassadeur de France à Madrid, fut le premier, paraît-il, à toucher dans ses dépêches à cette possibilité du divorce,[1] qui, à la terreur de Joséphine, commençait à occuper les esprits dans l'entourage du Premier Consul et à leur faire concevoir l'espoir d'une alliance avec une infante d'Espagne ou avec une princesse allemande. Napoléon lui-même était agité par des sentiments très contradictoires, mais l'inclination pour Joséphine dominait encore et le porta peu après à demander, à la veille du couronnement, la sanction de l'Église pour cette union restée sans enfants et si contraire, par conséquent, aux intérêts de la nouvelle dynastie.[2] Tout ce qui mettait en question ses liens avec Joséphine l'affectait donc d'une façon sinon pénible, du moins désagréable. Ce fut cet enchaînement de circonstances qui plaça le Premier Consul à la tête des

sqq. — * Sybel, *Histoire, de l'Europe pendant la Révolution française*, IV, p. 8 et sqq.

[1] Th. Jung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 67 et 206. — Miot de Melito, *Mémoires*, I, 316.

[2] Jung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 67 et 206. — Miot de Melito, *Mémoires*, I et II, 52 et 113.

adversaires littéraires de *Delphine*. Lorsque, à la fin de 1802, le compositeur allemand J. F. Reichardt vint à Paris, il trouva la capitale occupée des sorties de Napoléon contre Mme de Staël et son roman. Ces sorties, reproduites par Bourrienne sur le ton servile qui lui est propre, et d'une façon plus exacte par le bibliothécaire impérial Barbier, blâmaient surtout dans *Delphine* la métaphysique du sentiment et l'entassement d'extravagances qui en était la conséquence, et laissaient entrevoir à l'auteur la suppression de son livre par la police et sa propre expulsion hors de France.[3] Plus calme, Napoléon disait à Rœderer qu'à seize ans il se serait battu pour Rousseau contre tous les partisans de Voltaire ; que, maintenant, ce serait le contraire. L'Orient l'avait guéri de Rousseau : l'homme de la nature, ajoutait-il, est un chien. Cependant la *Nouvelle Héloïse* resterait éternellement le livre de la jeunesse ; à neuf ans il en avait perdu la tête, effet que Mme de Staël n'était pas en état de produire. Il avait néanmoins fait acheter son roman et se proposait de le lire.[2] Napoléon ne disait pas tout. Ce qu'il ne pardonnait pas, c'était le mot de la préface sur « la France silencieuse », le fait qu'il formulait ainsi devant Fontanes : « Il y a deux littératures en France, la petite et la grande ; j'ai la petite, mais la grande n'est pas pour moi ».[3]

[1] * J. F. Reichardt, *Lettres confidentielles de Paris*, 1802-1803, I, 460. — Bourrienne, *Mémoires*, VI, 216. — Bibliophile Jacob, *Madame de Krüdener*, 32.

[2] Rœderer, *Œuvres*, III, 461.

[3] Châteaubriand, *Œuvres* ,XVIII, 277.

Le ton une fois donné, le peuple critique l'adopta avec une amertume presque sans exemple et des attaques personnelles du genre le plus blessant. « Savez-vous », écrivait Rœderer, « pourquoi il n'y avait personne avant-hier ou hier aux spectacles, pourquoi aujourd'hui, dimanche, il y aura très-peu de monde à la messe, pourquoi les fiacres se plaignent de n'avoir rien à faire depuis deux jours, pourquoi presque toutes les voitures sont restées sous la remise, pourquoi enfin il y a moins, sensiblement moins de mouvement à Paris depuis dimanche ? C'est que tout Paris est renfermé pour lire le nouveau roman de Mme de Staël-Holstein. Sa préface seule a exigé trois jours d'attention et d'étude. Le reste est plus coulant. Dans quelques jours on ne parlera, on n'écrira que pour, sur et contre le livre de Mme de Staël ». [1]

Puis il livra l'ouvrage aux mains d'un M. de Villeterque, qui condamna sa morale et expliqua l'intérêt qui s'y attachait par la singularité que Mme de Staël avait donné un roman, au lieu d'un pamphlet politique. On aurait lu avec la même curiosité, pensait-il, un recueil d'élégies de Mirabeau, d'idylles d'Alfieri, de poésies anacréontiques de Thomas Payne. Le *Journal des Débats* publia la biographie de l'auteur et annonça une réfutation en huit cents pages intitulée *Delphine convertie*. Un certain Gaston, traducteur de l'*Enéide*, avait pris part, avec Geoffroy, à la confection de ces articles, et d'accord avec La

[1] Rœderer, *Journal de Paris*, décembre 1802.

Harpe dans le *Mercure*, condamnait divers passages du livre comme attentatoires à la religion catholique.

A La Harpe lui-même revint la triste gloire de blesser personnellement Mme de Staël par un persiflage indigne ; il fut toutefois dépassé par un autre collaborateur, qui signait F. On lisait dans ce dernier article (et ce n'était pas le pire endroit) : « Delphine parle de l'amour comme une bacchante, de Dieu comme un quaker, de la mort comme un grenadier, et de la morale comme un sophiste ». Fontanes, qui se trouvait désigné par l'initiale, désavoua cet article, qui était effectivement de Fiévée, devenu depuis le mois d'octobre le correspondant de Napoléon. [1] Feletz, en revanche, resta poli, tout en appelant en somme *Delphine* « un très mauvais ouvrage, écrit avec esprit et talent ». Michaud ferma la série par une suite de lettres dont l'une raillait les caractères du roman, une autre son style inégal ; c'était une façon de se venger de sa proscription de Fructidor. [2] Enfin, Mme de Genlis faisait insérer dans la *Bibliothèque des Romans* une longue nouvelle où, à l'aide d'explications tronquées et d'interprétations artificieuses, elle représentait Mme de Staël comme l'apologiste du suicide. [3]

La brutalité haineuse des adversaires fit naître des défenseurs. Ginguené écrivit dans la *Décade* qu'un succès comme celui de Mme de Staël devait s'expier

[1] Rœderer, *Œuvres*, IV, 318, note.
[2] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, VII, 25.
[3] Mme de Genlis, *Mélanide ou la femme philosophe*.

et que des gens qui n'avaient rien à ménager prenaient d'ailleurs soin de la chose. Dans le *Publiciste*, journal dirigé alors par Suard, un ami, M. Hochet, rompit une lance en faveur de l'auteur de *Delphine* : il reconnaissait ce qu'il y avait de défectueux et d'incohérent dans le caractère de Léonce, mais vantait d'autant plus l'art apporté à peindre la figure de Delphine. Sur la question du divorce il en appelait à Montesquieu, qui en a affirmé l'avantage public ; quant à l'accusation d'irréligion, il la réfutait par ce passage d'une lettre de Delphine à Léonce : « Je douterais de votre amour pour moi, si je ne pouvais réussir à vous donner au moins du respect pour ces grandes questions, qui ont intéressé tant d'esprits éclairés, et calmé tant d'âmes souffrantes ».

Le plus enthousiaste fut Palissot, qui vanta ce dernier livre de Mme de Staël comme le plus extraordinaire et le plus important de ses ouvrages ; Marie-Joseph Chénier ne se prononça que plus tard. Il s'honora lui-même en assignant à l'auteur de *Delphine*, dès son premier roman, son rang dans la littérature, et cela dans un livre écrit sur l'ordre de l'Empereur. [1]

Le jugement du public resta partagé. D'après Mme Necker de Saussure, Delphine est la réalité de Mme de Staël dans sa jeunesse, comme Corinne est son idéal. [2] Bonstetten trouvait Léonce insupportable et critiqua le manque d'harmonie d'une œuvre

[1] M. J. Chénier, *Tableau historique de la littérature française depuis* 1789, 214 et sqq.

[2] *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël.*

qui, née de conflits intérieurs, ne pouvait dissimuler les traces de son origine. Il indique le prix payé par l'éditeur pour le manuscrit : 16.000 livres.[1] La *Revue d'Edimbourg* condamna l'ouvrage,[2] mais miss Berry et avec elle beaucoup de gens de goût reconnurent que le premier but du roman, celui de tenir les lecteurs en haleine, était atteint par celui-ci, et que la plus fine observation du cœur humain s'y trouvait unie au tableau d'un état social corrompu.[3]

En Allemagne, Jacobi jugea que les personnages égoïstes du livre étaient peints de main de maître ; quant aux autres, ils manquaient de vérité, mais le tout formait un trésor d'observations profondes et sagaces. Jean-Paul Richter crut formuler un éloge en disant, après la lecture de *Delphine*, que si l'on en faisait un bon résumé, les Allemandes posséderaient par là même leur institutrice par excellence.[4] A Weimar, la princesse Caroline et Henriette de Knebel lurent *Delphine* avec ravissement, et Knebel répondait à sa sœur qu'aucune femme encore n'avait écrit avec plus d'esprit.[5] Varnhagen ne put y goûter une vraie jouissance,[6] tandis que Caroline de Wolzogen fit ressortir les motifs psychologiques de l'ac-

[1] * Bonstetten, *Lettres à Friderike Brun*, publiées par Matthisson, I, 137 et 169.

[2] *Edinburgh Review*, mai 1803.

[3] Miss Berry, *Journal and Correspondence*, II, 233.

[4] * *Annales gœthiennes*, 1880, 330. J. P. Frédéric Richter à Böttiger, Meiningen, 18 mars 1802.

[5] * H. Düntzer, *Correspondance de Knebel avec sa sœur Henriette*, 162-163.

[6] * Varnhagen von Ense, *Mémoires*, VI, 136-140.

tion,[1] et que Guillaume de Humboldt critiqua avec réserve la teinte trop superficielle du livre.[2] Talleyrand, interpellé sur certains traits du caractère de Mme de Vernon, se tira d'affaire par un bon mot : « On m'a dit qu'un livre de Mme de Staël nous représentait, elle et moi, déguisés en femmes ».[3] Restait Chateaubriand. A la fin d'un article sur Bonald, il déplore la tentative d'attribuer les impulsions les plus nobles du cœur à l'influence des idées philosophiques plutôt qu'à celles de la religion. « Mme de Staël elle-même », dit-il, « dans la préface d'un roman, veut bien nous accorder quelque chose, et convenir que les idées religieuses sont favorables au développement du génie ; cependant elle semble avoir écrit son livre pour combattre ces mêmes idées et pour prouver qu'il n'y a rien de plus sec que le christianisme, et de plus tendre que la philosophie. A-t-elle atteint ou manqué son but ? c'est au public à prononcer. Mais du moins elle a donné de nouvelles preuves d'un esprit distingué et d'une imagination brillante ; et quoiqu'elle essaie de faire valoir des opinions qui glacent et dessèchent le cœur, on sent percer dans tout son ouvrage cette bonté que les systèmes philosophiques n'ont pu altérer, et cette générosité que les malheureux n'ont jamais réclamée en vain ».[4]

Mme de Staël justifia cet éloge et se vengea à sa

[1] * Caroline de Wolzogen, *Œuvres posthumes*.
[2] * W. Humboldt, *Lettres à une amie*, II, 175.
[3] Sir James Mackintosh, *Mémoires*, II, 5.
[4] Chateaubriand, *Œuvres*, XVIII, 144, note.

manière. En réponse aux attaques de M^me^ de Genlis, elle citait favorablement une nouvelle historique de celle-ci, *Mademoiselle de Clermont*, et disait à ce sujet : « Elle m'attaque, et moi je la loue ; c'est ainsi que nos correspondances se croisent ».[1]

Un jour, Joseph Michaud se rencontra inopinément avec M^me^ de Staël chez M^me^ Suard, qui lui demanda assez rudement raison de ses anciennes vivacités de plume contre *Delphine*. Le journaliste se tira de sa position fausse en répondant : « Que voulez-vous, Madame ? Nous combattions dans la mêlée et dans les ténèbres. Je n'ai pas la fatuité de me comparer à l'un des héros de l'*Iliade*; il m'est pourtant arrivé le même malheur qu'à Diomède : j'ai blessé dans la nuit une déesse ». M^me^ de Staël sourit, et, ce que n'eût pas fait une déesse, elle pardonna, ajoute Sainte-Beuve, qui raconte l'anecdote.[2]

Dans son livre *De la Littérature*, elle avait insisté sur l'impuissance de la femme en face d'attaques calomnieuses et comparé à l'Herminie du Tasse les personnes célèbres de son sexe : l'adversaire ne voit que l'armure, la lance, le panache flottant, tous les signes extérieurs de la force. Il se précipite à l'attaque et ses premiers coups portent au cœur.

Elle ne prétendait pas être plus héroïque qu'elle ne l'était en réalité ou affecter une indifférence qu'elle ne ressentait pas ; elle s'en prit à elle-même des suites de son isolement. Il est un reproche, tou-

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, III, 16. *M^me^ de Genlis*.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, VII, 25.

tefois, contre lequel elle protesta, celui d'avoir porté atteinte dans son livre à la moralité. Elle écrivait à Charles de Villers qu'elle se sentait responsable envers sa fille qui grandissait et que celle-ci ne devait trouver dans ses écrits que des choses bonnes et vraies.[1] C'est sans doute pour ce motif que, dans une seconde édition, en 1803, elle consentit à faire mourir de mort naturelle, et non plus par un suicide, l'héroïne dont elle défendit la moralité dans un écrit spécial : modification qui n'est d'ailleurs pas à l'avantage du roman, dont le premier dénouement est le seul acceptable, parce qu'il est le seul qui soit motivé.[2]

Dans la littérature, le livre exerça une action stimulante. La discussion soulevée par la thèse que des événements simples peuvent aboutir aux mêmes conflits tragiques que les passions les plus violentes, amena d'abord Necker lui-même à composer une petite nouvelle, *Suite funeste d'une seule faute*, où l'on voit le désordre dans les affaires anéantir le bonheur de gens estimables.[3] Mme Sophie Gay écrivit *Laure d'Estelle*, où l'on trouve, à propos de la critique envieuse, cette remarque dirigée contre Mme de Genlis : « qu'elle avait mis le vice en action et la vertu en précepte ». Inspirée par des motifs tout opposés, George Sand écrivit plus tard *Indiana*,

[1] * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*. Mme de Staël à Villers, Coppet, 3 juin 1803, 284.

[2] Mme de Staël, *Œuvres*, VII, 247, et *Réflexions sur le but moral de Delphine*, V, 1.

[3] Necker, *Œuvres*, XV, 334.

dont les tableaux passionnés révèlent une tendance philosophique semblable à celle qui se fait jour dans *Delphine*. Sous le titre : *Le Prince*, elle donna dans la suite une étude magistrale sur Talleyrand, dont les traits depuis l'époque de Mme de Vernon s'étaient bien plus fortement accusés encore. [1] Le même problème de l'inflexibilité de l'ordre social et de la puissance tyrannique du préjugé fait le fond de deux nouvelles de la duchesse de Duras, fort admirées en leur temps, *Ourika* et *Edouard ;* quant à miss Edgeworth, son roman de *Léonora*, imité de Mme Riccoboni [2] et enrichi de ses propres lettres d'amour adressées à un infidèle, entreprit de corriger la morale de *Delphine*. [3] On a remarqué que la conclusion de *Delphine* : « On peut encore faire servir au bonheur des autres une vie qui ne nous promet à nous-mêmes que des chagrins, et cette espérance vous la ferait supporter », est aussi le dernier mot de Gwendolen dans *Daniel Deronda*. [4] Tant qu'il y aura des cœurs de femmes condamnés aux mêmes sacrifices et prêts aux mêmes renoncements, cette conclusion sera la leur.

Mme de Staël était bien loin de s'attendre aux conséquences qu'allait avoir pour elle la publication de son roman. Elle crut sage, il est vrai, d'abandonner

[1] George Sand, *Lettres d'un voyageur*. *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1834.

[2] Mme Riccoboni, *Lettres de Fanny Butler à milord Alfred*.

[3] Helen Zimmern, *Miss Edgeworth*, 84. Inséré dans les *Eminent Women series*.

[4] Lord Acton, *George Elliott*.

la capitale pendant l'hiver de 1803, et elle passa dix-huit mois en Suisse sans guère s'éloigner de Coppet. Elle se borna à faire un séjour d'un mois, en septembre 1802, au château de Mafliers, près Ecouen, pour y surveiller de plus près la publication de *Delphine*.

Fidèle à sa consigne, bien qu'un peu trop tard, la police rendit compte des moindres incidents de ce séjour : comment Mme de Staël était arrivée sans cocher ni chevaux, mais avec deux laquais, une femme de chambre, un cuisinier et un maître d'hôtel ; quelles personnes lui avaient rendu visite et comme sa concierge l'attendait rue de Lille.[1] Ce dernier renseignement toutefois était faux, car la voyageuse était déjà de retour à Coppet. Seulement, son nom ne disparut plus des cartons de la police secrète et forma jusqu'en 1814 une partie intégrante de ses dossiers. Pour elle, l'éloignement de Paris lui devint intolérable dès l'instant où il lui fut imposé. « C'est de mes amis et non de Paris que j'ai besoin », écrivait-elle à Camille Jordan... « On m'a donné des inquiétudes sur mon repos cet hiver. Je suis décidée à n'y pas croire ».[2]

Ce qui, dans l'intervalle, se passait en Suisse et sous ses yeux, ne pouvait qu'augmenter son opposition au système désormais dominant. Déchirée par les partis, dont l'un, le parti français et unitaire, poussait à la république centraliste, dont l'autre demandait le main-

[1] H. Welschinger, *La censure sous le premier Empire*, appendice, 326. Notice de police sur le séjour de Mme de Staël à Mafliers, près Ecouen. Archives nationales, F. 7, 6331.

[2] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII, 291.

tien de l'indépendance cantonale et des traditions nationales et comptait pour cela sur le secours de l'étranger, la Suisse avait traversé en quelques années cinq ou six révolutions qui lui coûtèrent pour longtemps son bien-être et sa prospérité. Pour des raisons militaires, le Valais fut détaché de la Suisse et placé sous le protectorat français ; en dépit des engagements pris à Lunéville, les troupes françaises, au lieu de se retirer, demeurèrent sur le territoire helvétique jusqu'à l'automne de 1802. Sous leur influence, la Révolution du 17 avril de cette même année porta le parti unitaire au pouvoir et alluma la guerre civile ; les régiments français à peine disparus rebroussèrent chemin immédiatement, et l'on fit appel à l'intervention du Premier Consul. Les circonstances ne lui permirent pas d'établir, comme il l'aurait désiré, une République helvétique sur le modèle de la République cisalpine. Il employa donc son influence à maintenir la souveraineté cantonale en supprimant tous les privilèges, et, en même temps que cet acte de médiation, il conclut une alliance défensive entre la France et la Suisse. La Constitution décrétée le 19 février 1803 fut trouvée par Bonstetten, entre autres, « si excellente et si profondément méditée », qu'en 1824 encore il considérait son rétablissement comme un bonheur pour sa patrie ; lui aussi, il avait un faible pour Napoléon et voulait se rendre à Paris afin de « se guérir de cet amour ridicule ».[1] Un regard jeté sur ce qui se passait aux frontières de son pays aurait pu lui

[1] * Bonstetten, *Lettres à Friderike Brun*, II, 169 et 285. — * Karl Morell, *K. V. de Bonstetten*, 151.

suffire pour cela. Le Piémont, partagé en six départements, était réuni à la France. Il en fut de même de l'île d'Elbe, et le Premier Consul se réservait de disposer de Parme.

Depuis la publication, en 1802, de l'écrit de Camille Jordan sur le *Consulat à vie*, Mme de Staël se sentait dans un accord complet avec lui sur tous ces événements politiques. Elle lui écrivait de Coppet au sujet de cette brochure : « Il n'y a pas ici un être pensant qui vous ait lu sans en être enchanté ; il y a des morceaux que je sais par cœur et que je déclame si bien, qu'il faudra que vous me les entendiez réciter. Je n'ai rien lu qui ait été plus au fond de mon âme. Je ne me suis livrée à rien avec un sentiment aussi complet. J'avais une bague de mes cheveux qui a appartenu au pauvre M. de St. (Staël), je voulais vous l'envoyer ; mais vous me paraissez si engoué des cheveux blonds de Mme de Krüdener, que j'ai été timide sur mes cheveux noirs, et ils restent là jusqu'à ce que nous nous revoyions ». Elle envoya l'écrit de Camille Jordan à Meister en faisant remarquer à celui-ci qu'il le trouverait bon républicain, mais que le Consul, qui craignait moins les royalistes que les républicains, voulait cette fois qu'on en crût les royalistes responsables.[1] En septembre 1802 elle proposa à Camille Jordan de se rendre avec elle et quelques amis de Genève en Italie, pour y voir « Rome, Florence et le printemps ». Camille Jordan, elle le savait, n'était pas riche ; elle lui fit entendre avec délicatesse qu'elle avait

[1] Mme de Staël à Meister, 4 août (1802.) Lettres inédites en la possession de M. le Dr Th. Reinhart.

assez d'argent pour faire ce voyage agréablement presque sans frais pour lui ; Benjamin Constant, qui passait l'hiver à Paris, leur en donnerait des nouvelles. « Oublier tout ce qui m'oppresse pendant six mois », ajoutait-elle, « l'oublier avec vous, que j'aime profondément, sous ce beau ciel d'Italie, — admirer ensemble les vestiges d'un grand peuple, verser des larmes sur celui qui succombe avant d'avoir été vraiment grand, ce serait du bonheur pour moi ; je mènerais avec moi mon fils aîné, qui est très bon, et je suspendrais la douleur pendant six mois. Oui, mon ami, l'on est lassé du *temps*, et bientôt aussi de la vie ; j'ai senti ma voix se briser dix fois en lisant haut votre lettre... Oh ! que le mot de Brutus prêt à se tuer est beau ! et dans ce temps on n'avait pas encore découvert ce *dissolvant* des temps modernes, la plaisanterie, qui veut remettre en doute tout ce que l'âme nous inspire... Je crois que vous ne savez peut-être pas qu'au milieu de la nature et de la solitude je vous conviendrais mieux, quoique au reste, vous aussi, vous ayez comme moi cet esprit de société qui donne du mouvement à la vie ».

Ce projet de voyage en Italie ne se réalisa pas, Camille Jordan ayant refusé d'accompagner M^me^ de Staël. « Je savais bien, mon cher Camille, lui écrivait-elle, que ce qu'on appelle communément la raison n'était pas pour mon projet ; mais j'avais eu un élan vers quelque chose de mieux qu'elle, quand cette idée me vint. N'en parlons plus ». [1]

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII, 255. *Camille Jor-*

Il ne restait donc pour le moment, après la vie intime et domestique, que les distractions mondaines et les ressources intellectuelles que Genève pouvait offrir. Cette ville n'avait plus la célébrité que lui avaient prêtée les deux plus illustres représentants littéraires du dix-huitième siècle, et, de plus, elle souffrait encore des suites de la révolution de 1782, par laquelle Duroveray, Dumont, Clavière, Reqbaz et Marat, en abattant l'oligarchie régnante, avaient préludé sur un champ restreint à cette autre révolution infiniment plus importante à laquelle ils donnèrent l'exemple des luttes intestines, des proscriptions, de la création du Comité de sûreté générale, de la Terreur, et enfin de l'ingérence des étrangers. [1]

Maintenant les Français étaient maîtres dans la petite République, avec cette exception pourtant que le culte, l'instruction et l'administration communale échappaient à leur contrôle. Il s'en suivit que plus qu'aucune autre partie de la Suisse, Genève conserva des sentiments d'indépendance et l'empreinte locale qui témoignait de sa double origine germanique et française, et lui donnait un type tout particulier, très propre lui-même à servir de lien entre ces deux nationalités. Dans le peuple et la bourgeoisie cette fusion des deux civilisations était assez inconsciente et limitée par la nature même du calvinisme ; chez les gens cultivés, les « gens du haut », elle aboutit, comme

*dan et Mme de Staël.* Mme de Staël à Camille Jordan, été 1802, 6 septembre 1802, 23 octobre 1802.

[1] Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, I, 141.

on l'a dit très justement, à un éclectisme raisonné.[1] Il réagit sur Mme de Staël et ses amis et à son tour il subit leur influence, grâce à laquelle il eut sa part décisive dans les destinées politiques de la France. A l'entrée du nouveau siècle, l'éloignement que l'on ressentait pour les affaires publiques avait reporté d'autant plus énergiquement l'intérêt vers les recherches scientifiques, en particulier vers l'étude de la nature. Les sociétés savantes s'enrichirent de travaux et de découvertes de Genevois. Les médecins Jurine et Buttini, le botaniste de Candolle, les frères Pictet, dont l'un était physicien et l'autre astronome, le mathématicien Prévost, le naturaliste aveugle Huber, les étrangers Rumford et Sismondi, — ce dernier, bien que né à Genève, était d'origine italienne et avait subi au point de vue intellectuel bien des influences étrangères, — se partagèrent la gloire d'avoir, pendant les quinze années de domination française, conservé et accru l'héritage intellectuel légué à Genève par les Saussure et les Turettini, les Abauzit et les Tronchin, les Bonnet, les De Lolme, et tant d'autres.

Quant à la littérature et aux relations sociales, elles n'étaient pas à Genève dans des conditions aussi prospères.[2] La première conservait toujours quelque chose

[1] * Ernest Mager, *Histoire de la littérature nationale française*, 1789-1837, III, 47.

[2] L. Rilliet, *Les derniers jours de la République de Genève. Revue suisse*, 1857, XX, 639. — Aimé Steinlen, *Charles Victor de Bonstetten.* — Auguste de La Rive, *La société intellectuelle à Genève.* — Villemin, *Les gens de lettres en*

de raide, de provincial, d'artificiel et de recherché qui, à l'exception de Jean-Jacques, devenu sous ce rapport complètement Français, constitue chez ses écrivains les plus remarquables un trait particulier assez peu sympathique. Pour la vie sociale, elle se ressentait de la manière d'être et de l'éducation calviniste; ses plaisirs mêmes étaient compassés et n'avaient la gaieté, ni l'abandon auxquels on était habitué en Italie et en France, dans les milieux où l'on ne tenait pas moins aux bonnes mœurs que dans les salons les plus collet-monté du nouveau département du Léman. A Genève, un âge fixé d'avance imposait l'obligation de s'asseoir à la table de jeu ; le ton ne sortait guère des limites convenues, et l'on ne pardonna jamais complètement à la châtelaine de Coppet de recevoir à sa toilette, suivant l'usage de l'ancien régime, de permettre aux hommes un certain sans-gêne en sa présence et de les appeler par leur prénom, quand ils appartenaient aux amis de la maison. M^me^ de Staël, de son côté, doit avoir frissonné plus d'une fois de s'être vue accueillie, elle et ses amis, non pas simplement et cordialement, ainsi qu'elle l'eût désiré, mais comme des personnages de comédie, avec des phrases trop soigneusement préparées. [1]

Mais, là aussi, elle trouva des compensations dans le commerce avec son amie de jeunesse, la belle M^me^ Rilliet-Huber, qui aux talents poétiques associait

*Suisse. Bibliothèque universelle de Genève*, 1844, III, 1858.

[1] Mallet d'Hauteville, *Souvenirs des séjours de M^me^ de Staël à Genève. Bibliothèque universelle de Genève*, 1860.

la philanthropie et s'intéressait non seulement aux pauvres mais encore au paupérisme, et publia dans le *Journal Britannique* des travaux sur cette question.[1] Les rapports de Mme de Staël avec sa cousine Necker de Saussure revêtirent un caractère d'intimité plus étroit encore. Rien ne plaide davantage pour le charme exercé par Mme de Staël et pour sa valeur morale, que l'affection enthousiaste qu'elle sut inspirer à la femme sérieuse et remarquable qui, plus tard, devait raconter sa vie.

Fille du grand physicien de Saussure et nièce de Bonnet, celle-ci avait eu bien plus que la fille de Necker l'occasion d'acquérir une instruction solide et méthodique. Elle possédait le grec et le latin et enseigna à ses enfants, avec ses deux langues, la physique, les sciences naturelles et la musique. Grâce à elle, son mari occupa une situation éminente dans sa ville natale, d'abord comme auditeur, puis comme professeur de minéralogie. Dans ce double emploi il fut si bien secondé par sa femme, qu'au témoignage de Sismondi il finit par apprendre d'elle ce qu'il devait enseigner aux autres. Pour elle, elle resta toujours modeste, sans prétention, éloignée du pédantisme et aimée de tout le monde, digne enfin de cet éloge de Mme de Staël : « Ma cousine a tout l'esprit qu'on me prête et toutes les vertus que je n'ai pas ».

L'Américain Ticknor la dépeint dans un âge avancé

[1] * Friderike Brun, *Episodes de voyages à travers l'Allemagne du Sud, la Suisse occidentale, Genève et l'Italie*, I, 23.

comme une personne encore très sympathique, petite, à la chevelure brune, au sourire gracieux, distinguée de manières, mère de beaux enfants [1]. Une surdité précoce l'avait de bonne heure éloignée du monde et repliée sur elle-même. Le fruit de ces méditations fut le beau livre sur l'*Education progressive*, conçu dans la pensée de guider non seulement la jeunesse, mais la vie tout entière.

M^me^ Necker de Saussure semble avoir pris à tâche de réfuter ce mot de sa cousine sur elle-même : « Jamais je n'ai été aimée comme j'aime ». Le commerce avec M^me^ de Staël charma sa vie et inspira son talent ; sa tendresse soutint celle-ci aux heures de l'épreuve et de la douleur et ne se lassa jamais de suivre les métamorphoses de cet esprit complexe, de sonder les profondeurs de cette âme dont la tendresse généreuse l'attirait plus encore que le talent admiré de tous. A ce point de vue, personne n'a mieux connu M^me^ de Staël, personne n'a plus pieusement conservé son souvenir que M^me^ Necker de Saussure, alors qu'il ne lui resta plus d'autre consolations que d'exprimer ce qu'elle avait perdu dans cette amie incomparable.

A ces affections intimes vint s'ajouter le commerce avec des amis venus en 1803 à Genève et qui apportèrent du mouvement et de la variété dans son atmosphère un peu uniforme et tiède.

[1] Voir sur M^me^ Necker de Saussure * Bonstetten, *Lettres à Friderike Brun*, I, 181. — Baron de Gerando, *Lettres*. Lettre du 22 juillet 1802. — Sismondi, *Fragments de son*

A la fin de l'automne, Mme de Staël fit la connaissance de Sismondi, dont elle reconnut bientôt la valeur intellectuelle et sur lequel elle exerça sous plus d'un rapport une influence sérieuse. Sismondi, né en 1773 et par conséquent à peine âgé de trente ans, commençait à fixer l'attention sur lui. Il était jeune encore, et, de plus, il était amoureux, plaidait, la plume à la main, pour la liberté du commerce[1], mais, en ce qui le concernait, pour la liberté du cœur, et confiait à l'auteur de *Delphine* qu'il ne manquerait pas d'employer vis-à-vis de sa mère, en faveur de sa cause, les arguments de son roman. Mme de Staël, qui savait ce dont il s'agissait, répliqua qu'elle avait écrit qu'il fallait résister à l'opinion publique, mais non au désir de ses parents. Les préjugés des Genevois, elle en convenait volontiers, étaient très ridicules ; mais jamais il n'était permis à un homme intelligent de déroger par son mariage : nulle passion ne pouvait excuser pareille folie. Moi aussi, lui dit-elle, j'ai passé par de semblables moments, mais j'ai toujours senti en moi-même une double nature, dont l'une se moquait de l'autre.[2]

Vers le même temps on vit apparaître Mme de Krüdener, qui avait mené à travers l'Europe et venait abriter en Suisse une existence féconde en agita-

*journal et de sa correspondance*, Genève-Paris, 1857, 228. — Ticknor, *Life, Letters and Journal*, 1791,-1870, I, 47.

[1] Sismondi, *Tableau de l'agriculture toscane*, 1801. *Traité de la richesse commerciale*, 1803.

[2] Sismondi, *Fragments de son journal et de sa correspondance*, et *Nouvelle biographie générale*, tome XLIV.

tions de tout genre. Mme de Staël l'avait connue à Paris, où Bernardin de Saint-Pierre lui rendait hommage et où Chateaubriand discutait avec elle son livre du *Génie du Christianisme* ; ce dernier, il est vrai, ne parla plus tard qu'avec des restrictions de la « femme prophète ». A cette époque elle était très éloignée encore par l'esprit, sinon par la date, de sa conversion de 1805 ; mais elle rassemblait les matériaux qui la rendaient nécessaire. Le roman de *Valérie*, qui racontait un épisode de la vie de l'auteur, allait paraître. Pour en assurer le succès, Mme de Krüdener demanda à un de ses amis, le docteur Gay, des vers à sa louange, dont elle envoya le canevas ; ces vers, des alexandrins, la célébraient sous le nom de « Sidonie ». Elle fit mieux et se dévoua avec la plus persévérante ardeur, pendant plusieurs jours, à assurer son triomphe, en courant les magasins de modes les plus en vogue pour demander *incognito* tantôt des écharpes, tantôt des chapeaux, des plumes, des guirlandes, des rubans *à la Valérie*. Les marchands, un instant embarrassés, avaient bien vite compris, et ils ne tardaient pas à la satisfaire, Pendant huit jours au moins, tout fut *à la Valérie*. Contrairement à *Delphine*, elle dut son succès au sentiment religieux. [1] Plus tard l'auteur a condamné son livre, comme entaché de sensualité. Mais alors l'éloge personnel de Valérie s'accordait avec le détail donné par Mme de Krüdener à Helmine de Chézy : à Florence, lui dit-elle un jour, on l'avait mesurée avec le com-

[1] Charles Eynard, *Vie de Mme de Krüdner*, I, 124-137. — Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes : Mme de Krüdner*.

pas et trouvée en tout semblable à la Vénus de Médicis. [1]

M^me^ de Staël ignorait tout cela quand elle écrivait à Camille Jordan : « J'ai vu assez souvent M^me^ de Krüdener. Je la trouve toujours distinguée ; mais elle raconte une si grande quantité d'histoires de gens qui se sont tués pour elle, que sa conversation a l'air d'une gageure, et que sans être précisément affectée, on ne se confie pas à son naturel [2] ».

Bonstetten, lui aussi, vint en 1803 s'établir définitivement à Genève. Depuis 1791, date de sa première rencontre avec la femme d'un riche négociant danois, Fridérike Brun, qui faisait des vers, sa vie avait changé. Leur intimité commença par une excursion en Italie, qui lui inspira l'idée de son ouvrage intitulé : *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide*. Puis, après sa fuite de Berne, il passa deux années entières chez ses amis Brun, soit à Sophienholm, soit dans leur maison de Copenhague, où régnait la vie la plus animée et où se réunissaient un grand nombre de gens amusants, originaux et spirituels. [3] Le mari et la femme se rencontrèrent dans ce désir de s'entourer d'un cercle brillant et distingué, bien qu'ils différassent sur tout le reste. Œhlenschlæger représente le conseiller Brun comme un homme d'humeur naïve, un peu bourru, pratique, actif, âpre à l'argent comme le vautour à sa

[1] * Helmine de Chézy, *Choses inoubliables*, I, 254.

[2] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII, 294 : *Camille Jordan et M^me^ de Staël.*

[3] * Rist, *Souvenirs*, II, 132.

proie. Il avait avec cela une manière comique bon enfant de se moquer de sa femme, qui était fort sourde, très excitable, aussi aimable que sentimentale, et dont le besoin d'émotions avait irrité les nerfs et miné la santé. Elle ne parvenait à se procurer quelques heures de repos que par l'usage de l'opium, et elle annotait ses poésies pour les rendre compréhensibles. Elle appréciait Bonstetten non moins que cet ami platonique l'appréciait, et elle fuyait le Nord détesté, dès qu'elle le pouvait, pour gagner la Suisse ou les Alpes. « Dieu m'a fait la grâce de ne pas me rendre sourde à la musique », dit-elle un jour dans un concert. « Dieu ne lui a pas fait cette grâce », remarqua à ce sujet le peintre Christel Riepenhausen, qui aimait beaucoup à rire ; « car un soir, nous trouvant ensemble pour entendre la *Passion*, qui commençait par un chœur très bruyant, elle me demanda, après qu'il eut cessé, si l'on n'allait pas commencer bientôt ». [1] Gœthe, de son côté, a parlé de la muse danoise comme d'« un singulier mélange d'illusion et de clairvoyance [2] ». Sous son influence, Bonstetten écrivit plusieurs de ses œuvres en langue allemande.

Tremblant pour sa vie, les habits déchirés, un Tacite dans sa poche, il s'était enfui, le jour de la chute de Berne, de sa ville natale et de son pays. Quand il y rentra en 1801, le souvenir de l'omnipotence de la démocratie l'avait réconcilié, nous l'avons

[1] * OEhlenschlæger, *Souvenirs*, II, 251.

[2] * *Correspondance entre Gœthe et Schiller*, I, 62, n° 81. Lettre à Schiller, Carlsbad, 19 juillet 1795.

dit, avec celle de Bonaparte. Il avait soixante ans et était arrivé au moment décisif pour lui où, suivant Sainte-Beuve, il commença à redevenir jeune. La crise s'annonça par une maladie des plus graves : il écrivit à Mme Brun que sans les soins de Necker et de sa fille il n'en serait pas revenu. Une fois guéri, il se décida, sur les instances de Mme de Staël, à donner une version française de son livre sur le Latium. Matthisson, étant venu sur ces entrefaites le voir à Genève, il s'enferma avec lui dans sa chambre, l'embrassa jusqu'à l'étouffer, et lui jura l'amitié la plus sacrée. Dans un livre postérieur, *Recherches sur l'Imagination*, il tenta de compléter l'*Essai sur les Fictions* de Mme de Staël. A plus de soixante-dix ans, il sautait encore d'une fenêtre de rez-de-chaussée dans un jardin pour échapper à un importun, et à quatre-vingts il valsait dans son appartement avec Zschokke, un jour que celui-ci était venu le surprendre. Après la mort de sa femme, en 1805, il offrit sans succès sa main à la mère de Sismondi, qui vivait heureuse avec son fils, et il s'enthousiasmait pour la création de Pestalozzi à Yverdun, qu'il nommait sans songer à mal « une véritable fabrique d'éducation[1] ». Tel était l'homme qui dans sa jeunesse avait vu de près Rousseau, avait reçu à Ferney l'hospitalité de Voltaire, et vécut assez pour applaudir *Hernani* et la Révolution de 1830. Mme de Staël pouvait lui dire : « Croyez-moi, de l'esprit et de la grâce comme vous,

[1] * Bonstetten, *Souvenirs*, à la suite des lettres à Matthisson ; voir en outre ses biographies par Morell et Steinlen. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, XIX, 417.

je n'en connais pas d'exemple ». Bonstetten lui rendit ce que sa nature superficielle pouvait donner, sentit à sa façon la valeur de son amitié, et resta une des meilleures sources d'information sur la vie de Coppet, qui fut une partie de la sienne.

Fridérike Brun, elle aussi, passa l'hiver de 1802 à Genève, dont les beautés naturelles, depuis la Dent du Midi jusqu'à « la vache merveilleuse qui donnait soixante-quatre litres de lait en vingt-quatre heures », éveillèrent son enthousiaste admiration, tandis qu'une promenade en barque sur le rivage de Meilleraie la faisait songer alternativement à Julie, aux chœurs funèbres de Sophocle, et à un célèbre plat de poissons qu'on apprêtait là et dont elle donne la recette. Elle décrit sa visite à Coppet, le débarquement sous les ormes magnifiques par une belle matinée ensoleillée, qu'elle salua par ces mots de Renaud dans la *Jérusalem délivrée :*

> Con gli occhi alzati contemplando intorno
> Quinci notturne, e quindi mattutine
> Bellezze, incorruttibili e divine !

Sur quoi M^me^ de Staël la fit mettre au lit et ne l'éveilla qu'en plein jour.[1]

Tandis que M^me^ Brun se liait avec les Genevois — les Pictet, les Huber, la miniaturiste M^lle^ Rath et les différents médecins qui la traitaient — M^me^ de Staël vivait de préférence parmi les Anglais. Ceux-ci ne

[1] * Friderike Brun, *Episodes de voyages à travers l'Allemagne du Sud, la Suisse occidentale, Genève et l'Italie*, I, 267, 275-278.

faisaient jamais complètement défaut à Genève, et il y avait parmi eux des noms célèbres. Dans les vues politiques et les habitudes sociales de ceux-ci, Mme de Staël trouvait le contre-poids des préoccupations de plus en plus sérieuses qu'éveillait chez elle la situation de la France. Quand, à la reprise des hostilités entre les deux Etats, le bruit se répandit que tous les voyageurs anglais seraient arrêtés en France, elle le rejeta comme une absurdité impossible, attentatoire au droit des gens, et elle dut s'accuser d'avoir retenu ainsi ses amis jusqu'au dernier moment et de les avoir mis en péril.

Si nécessaires intellectuellement que fussent à Mme de Staël ces relations sociales, elles ne formaient plus le centre de gravité de sa vie. Elle était désormais seule responsable de l'avenir de trois enfants, dont un garçon de treize ans, et prenait son devoir au sérieux. « Je suis ici dans une parfaite solitude », écrivait-elle alors de Coppet à Fauriel ; « car ceux qui la troublent m'importunent, et je les écarte volontiers. Je m'occupe de mon père, de l'éducation de mes enfants ». [1] Chaque jour, quelles que fussent ses occupations, elle instruisait elle-même ses enfants ; elle leur imposait une obéissance sévère, mais elle voulait imprimer à tous ses rapports avec eux le cachet de la vérité et de la simplicité, « leur montrer la vie telle qu'elle était, sans recourir à des mensonges ou à des subterfuges ». Elle-même ne se peignait pas à eux sans défauts, mais attirait au contraire leur

[1] Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, IV : *Fauriel*. Mme de Staël à Fauriel, Coppet, 1803.

attention sur les faiblesses dont l'influence nuisible avait pesé sur sa propre existence et dont son exemple devait préserver les autres. La femme qui ne trouva jamais dans la gloire, quand elle lui échut en partage, qu'un pauvre et insignifiant dédommagement, n'hésitait pas à avouer à sa fille que la vivacité de ses sentiments et de ses opinions l'avait mise aux prises avec des difficultés et des dangers auxquels elle n'était parvenue à échapper que grâce à ses dispositions particulières ; que sa participation trop ardente à la politique, tout spécialement, avait déchaîné contre elle des sentiments de haine qui empoisonnaient sa vie et l'auraient menacée, s'il ne lui avait pas été accordé de pouvoir jeter dans la balance le poids de tant de services rendus. Elle s'efforçait de mettre sa fille à l'abri des excès de l'imagination et des séductions du talent, d'en faire une personne toute différente de ce qu'elle était elle-même : « Les échos m'ennuient », disait-elle ; « j'ai assez de moi en moi, et je veux qu'on me renvoie autre chose que ma voix ». Jeune de sentiment et ardente jusqu'à la fin, elle était naturellement sympathique à la jeunesse et celle-ci était toujours pour elle la bienvenue. Elle fut l'unique institutrice de sa fille ; ne pouvant agir de même à l'égard de ses fils, elle chercha à réunir pour eux les avantages de l'éducation domestique à ceux de l'éducation publique. Aussi, quand elle était absente de Coppet, les envoyait-elle le plus souvent à l'école à Genève, et ce fut une des préoccupations de sa vie de mère de leur trouver un précepteur. Elle en demanda inuti-

lement un à Meister pendant des années ; puis, en 1802, elle s'adressa à cet effet à l'Alsacien Geoffroi Schweighæuser, chef de la famille d'érudits de ce nom, qui était très lié avec la veuve du prince Victor de Broglie, devenue Mme de Roger d'Argenson, et par laquelle il fut présenté à Paris à Mme de Staël.

Elle désirait trouver quelqu'un, écrivait-elle au savant philologue, qui voulut entrer en relations d'amitié avec elle et sa famille, l'accompagner avec ses enfants dans ses voyages, et se résigner à la solitude un peu monotone de Coppet. Elle s'adressa plus tard dans la même intention, par l'intermédiaire d'un ami commun, à Caroline de Wolzogen, en la priant de faire appel à la bonne volonté de Schiller.

Les négociations n'aboutirent pas alors ; mais le jeune Schweighæuser devint plus tard précepteur du futur gendre de Mme de Staël, Victor de Broglie. Elle songeait à envoyer son fils achever son éducation à Edimbourg, quand le projet de débarquement en Angleterre du Premier Consul la força à renoncer à son dessein.[1] Mais ce qu'elle n'abandonnait à personne, même à l'égard de ses fils, ce fut le soin de former leur caractère, de développer chez eux le sentiment du devoir, « l'art de la vie », qui lui paraissait plus difficile et plus nécessaire que tous les autres. Elle ne se lassait jamais de leur répéter que presque chacune de nos épreuves est en rapport avec

[1] Rabany, *Les Schweighæuser*, 30. Mme de Staël à G. Schweighæuser, 1808. — * Caroline de Wolzogen, *Œuvres posthumes*, II, 277. — * M. Isler, *Lettres à Charles de Villers*. Mme de Staël à Villers, Coppet, 3 juin 1803.

quelqu'une de nos fautes, que rien en définitive ne peut soutenir l'âme humaine, sinon la confiance en une puissance plus haute et l'accomplissement consciencieux du devoir.

Personne mieux que sa fille n'était en état de dire ce que M^me^ de Staël a été pour les siens. Elle l'a fait dans une lettre à M^me^ Necker de Saussure, que celle-ci à publiée.

« Ma mère attachoit une grande importance à notre bonheur dans l'enfance, et prenoit une part sensible aux chagrins de notre âge. Elle avoit quelquefois des conversations d'égal à égal avec moi à l'âge de douze ans, et rien ne peut donner une idée de la joie qu'on éprouvoit quand on avoit passé une demi-heure d'intimité avec elle. On sentoit une vie nouvelle, on étoit placé plus haut, et cela donnoit du courage pour toutes les études.

« Ses enfants l'ont toujours passionnément aimée. Dès l'âge de cinq ou six ans nous nous disputions pour savoir celui de nous qui l'aimoit le plus, et quand elle causoit tête à tête avec un de nous, c'étoit une récompense dont nous étions vivement jaloux. On étoit heureux de cœur et d'amour-propre auprès d'elle.

« Le dimanche, elle lisoit toujours avec nous les sermons de mon grand-père ; elle n'a jamais voulu avoir de gouvernante pour moi, et elle m'a donné des leçons tous les jours dans ses plus grands chagrins. Le développement de notre esprit étoit une jouissance si vive pour elle, qu'il n'étoit aucune ré-

compense qui pût valoir pour nous le spectacle du bonheur qu'on lui donnoit.

« Elle s'est mise le plus tôt possible en relation d'égalité avec ses enfants, et leur a dit non seulement qu'elle avoit besoin d'eux par le cœur, mais même qu'ils pouvoient lui prêter une sorte d'appui. Dans ses chagrins d'exil, elle les consultoit souvent. Je lui ai entendu dire à Auguste : « J'ai besoin de ton approbation ». Elle me parloit de ma vie future et de tous ses projets sur moi avec une franchise parfaite.

« Dans de certaines circonstances elle auroit remarqué qu'un de ses enfants avoit été supérieur à elle en courage ou en décision ; elle auroit témoigné du respect pour son caractère, et cependant on ne cessoit jamais de la respecter, elle, et ce respect étoit toujours mêlé d'une sorte de crainte. Quoiqu'elle montrât la plus grande confiance, du moment qu'elle rentroit dans l'éducation, elle imposoit.

« Elle poussoit fort loin le scrupule à notre égard, se reprochant même nos défauts, et nous disant : « Si vous aviez des torts, non seulement j'en serois malheureuse, mais j'en aurois des remords ». Quand elle nous blâmoit en disant : « C'est ma faute, je n'ai pas pu supporter l'exil, je ne vous ai pas donné l'exemple du courage et de la résignation », cela étoit déchirant. Rien ne pourra jamais donner l'idée de l'impression produite par ce mélange de dignité et de confiance, d'émotion et de réserve, qu'il y avoit dans sa manière vis-à-vis de ses enfants. Ces paroles qu'elle prononçoit avec des larmes contenues

sont gravées dans leur âme, et l'idée de la souffrance qu'ils lui auroient causée en se conduisant mal, l'idée des reproches qu'elle se seroit faits à elle même, est une des barrières les plus fortes pour les retenir dans le bien.

« Personne n'a jamais eu plus qu'elle de dignité naturelle, et c'est ce qui lui a permis d'admettre ses enfants à la familiarité la plus intime, de leur inspirer même parfois de la pitié pour ses chagrins, sans qu'ils aient cessé de la révérer. Jamais une mère n'a été plus confiante et plus imposante à la fois ». [1]

Il n'y a rien à ajouter à un tel témoignage, car celle de laquelle il émane a été un ornement de son sexe et le meilleur argument en faveur de la méthode d'éducation de sa mère.

Pourtant, Mme Necker de Saussure relève encore un trait particulier de l'amour maternel de Mme de Staël, en notant que, contrairement à sa manière d'être habituelle, elle se fit une loi d'en modérer l'expression. Elle n'était pas seulement persuadée qu'il faut tenir les enfants à l'abri des sentiments passionnés, mais elle voulait encore leur épargner les torts que sous plus d'un rapport elle avait eus elle-même envers sa mère, et ce qu'un trop grand attachement pour son père lui avait fait souffrir. Avec les années, un autre sentiment vint s'ajouter à celui-là: « Je ne sais pourquoi je dis moins à Auguste que je n'éprouve », écrivait-elle à sa cousine ; « il y a une

[1] Mme Necker de Saussure, *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël.*

certaine pudeur maternelle que j'ai toujours eue en moi. Il faut se séparer dans cette relation. N'ai-je pas survécu à ce qu'il y avait de meilleur sur la terre ! Pourquoi donc tant s'attendrir sur ce que la mort doit briser ! ».

Sur ce point, il est vrai, son exemple démentait ses paroles. Le sentiment qui l'unissait à son père n'attendit pas le « trop tard » qui, dans toute chose humaine, est le châtiment des péchés d'omissions. Elle n'était pas seulement l'orgueil, mais le bonheur de l'existence de ce père. Il pouvait la critiquer et la redresser, railler plaisamment ses petites faiblesses et ses singularités, sans que pour cela il la blessât ou amoindrît son admiration reconnaissante à son égard. Jamais il ne lui vint la pensée de se mettre avec lui sur un pied d'égalité, ou de se croire supérieur à son père ; il resta son conseiller, sa providence, son idéal rêvé, et Necker lui-même ne parut jamais plus aimable que dans sa constante et tendre sollicitude pour elle. Les yeux de M^me^ de Staël se remplissaient de larmes quand il racontait des traits de l'enfance de sa fille ; elle ne faisait rien sans le consulter, veillait à le distraire et à l'entourer d'une attention à la fois maternelle et filiale. Jamais elle ne s'épargnait ; c'est à peine si, comme le raconte son vieil ami Bonstetten, elle s'accordait un peu de repos dans les moments où la plus pauvre femme elle-même a le droit de le goûter. A Coppet, après le premier déjeuner pris en compagnie de son père, elle passait parfois des heures entières à causer avec lui. On se retrouvait dans la journée à table, puis le

soir au whist et à souper, sans que jamais s'arrêtât la conversation dont, par égard pour Necker, on avait banni la politique.[1] Lui, de son côté, il ne détournait pas sa fille de la société et de ses amis, mais l'encourageait plutôt à fréquenter le monde et à y trouver une distraction utile et salutaire pour elle.

Cette vie en commun, abandonnée et heureuse, avait parfois ses épisodes comiques. M^me^ Necker de Saussure nous en rapporte un qui est caractéristique.

Necker un jour avait envoyé chercher à Genève, dans sa voiture, sa cousine de Saussure et ses enfants. Ils partirent à la nuit et versèrent en route dans un fossé. Ils ne se firent pas de mal, mais arrivèrent tard à Coppet. M^me^ de Staël se trouvait seule au salon, assez inquiète au sujet de ses invités. — Comment êtes-vous venus ? s'écria-t-elle dès les premiers mots de sa cousine relatifs à l'accident. — Dans la voiture de votre père. — Oui, je le sais, mais qui est-ce qui vous menait ? — Eh ! mais, son cocher, sans doute ! — Comment, son cocher ! Richel ? — Oui, Richel. — Ah ! bon Dieu ! s'écria-t-elle, il aurait pu verser mon père ! Et aussitôt elle s'élança vers la sonnette, ordonnant qu'on fît venir Richel. Richel dételait ; il fallut attendre. Pendant ce temps, M^me^ de Staël, en proie à la plus violente agitation, parcourait à grands pas la chambre. — Quoi ! mon père, mon pauvre père, disait-elle, on l'aurait versé !

[1] Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, XVII, 8, d'après Frédéric de Chateauvieux.

A votre âge, à celui de vos enfants, ce n'est rien ; mais avec sa taille, sa grosse taille !... Dans un fossé, et il aurait pu y rester longtemps ; et il aurait appelé, appelé inutilement peut-être... A ce moment, vaincue par son émotion, elle fut obligée de s'arrêter, jusqu'à ce que la colère lui eût redonné des forces.

Enfin, Richel entra. Mme Necker de Saussure était extrêmement curieuse d'entendre ce qu'elle lui dirait, parce que chez Mme de Staël, ordinairement très indulgente avec les inférieurs, un sentiment si vif devait s'exprimer de la manière la plus originale. Elle s'avança vers lui avec solennité, et d'une voix d'abord étouffée, mais qui grossissait peu à peu, et finit par de grands éclats. — Richel, vous a-t-on dit que j'avais de l'esprit ? — L'homme ouvrit de grands yeux. — Savez-vous que j'ai de l'esprit, vous dis-je ? — L'homme resta encore muet. — Apprenez donc que j'ai de l'esprit, beaucoup d'esprit, prodigieusement d'esprit. Eh bien ! tout l'esprit que j'ai, je l'emploierai à vous faire passer le reste de vos jours dans un cachot, si jamais vous versez mon père.

Sa cousine essaya souvent par la suite de l'amuser en lui rappelant cette scène où elle menaçait un cocher de son esprit. Mais elle, si facile à égayer à ses propres dépens, ne put jamais songer seulement à cette aventure sans être de nouveau saisie par la colère et l'émotion : « Et de quoi », répondait-elle tout au plus, « de quoi voulez-vous donc que je menace, si ce n'est de mon pauvre esprit ? ».

Ce n'était pas sans appréhension de l'avenir qu'elle

jouissait du bonheur de se trouver avec son père ; elle ne pressentait cependant pas que ce bonheur touchait à sa fin, quand elle jugea le moment venu, dans l'automne de 1803, d'aller passer l'hiver à Mafliers, dans le voisinage de Paris. Depuis la rupture de la paix précaire conclue à Amiens, le monde officiel s'occupait des préparatifs du camp de Boulogne et de la descente projetée sur la côte d'Angleterre. Rœderer déclarait au Sénat, dans un discours plein de feu, que la guerre était inévitable, puisque Bonaparte ne l'avait pas évitée, et que le sort de l'Angleterre dépendait de son bonheur sur les mers et de la longanimité des nations. A l'intérieur, les légistes travaillaient à l'achèvement du Code. Rien ne paraissait plus invraisemblable, au milieu de soucis et intérêts si divers, que de voir le maître de la France prendre ombrage du changement de séjour d'une femme sans situation officielle, et tous les correspondants de M^me^ de Staël partageaient cet avis. Elle croyait n'avoir rien, ou du moins fort peu de chose à craindre, et déclina en conséquence l'offre que lui fit son père de se rendre lui-même à Paris et d'y voir le Premier Consul. La seule précaution que l'on crut devoir prendre fut une lettre adressée par Matthieu de Montmorency à Joseph Bonaparte, avec lequel il était lié ; il lui rappelait qu'il avait affirmé que l'hiver se passerait sans ennuis pour M^me^ de Staël. Celle-ci ajouta quelques lignes où elle exprimait l'espoir que le Premier Consul considérerait une absence de dix-huit mois comme un châtiment suffisant pour quelques

remarques imprévoyantes [1]. Elle alla donc faire un court séjour chez Mme Récamier, à Saint-Brice, tout près de Mafliers, d'où elle voulait se rendre de temps en temps à Paris, à dix lieues de là, pour y voir ses amis et aller au théâtre. Elle ignorait que dès le mois de février le seul bruit de sa présence à Melun avait fait naître une correspondance de sept numéros entre le Premier Consul, le général Moncey, inspecteur de la gendarmerie, le ministre de la justice et le préfet de police, correspondance où étaient prises toutes les mesures relatives à son expulsion immédiate, à cause de son goût pour les intrigues.

Mais on lui laissait le choix entre le retour en Suisse ou un séjour en Suède. « Le gouvernement ne veut pas que cette étrangère reste en France », écrivait Fouché à Moncey. [2] Or, il y avait à peine quatre semaines qu'elle était arrivée à Mafliers, quand une dame qui n'est pas nommée dans *Dix années d'exil*, mais qui n'est autre que Mme de Genlis, [3] raconta au Premier Consul, en causant avec lui, que la grande route qui y conduisait était remplie de gens qui allaient chez Mme de Staël. Quelques jours plus tard, celle-ci reçut l'avis confidentiel de se tenir sur ses gardes, car son expulsion était imminente. Il était temps. Le Premier Consul, en effet, avait déjà écrit au président de la

[1] Du Casse, *Mémoires du roi Joseph*, X, 421. Matthieu de Montmorency à Joseph, 19 août 1803.

[2] Welschinger, *La censure sous le premier Empire*, 327-330.

[3] Mme de Staël, *Dix années d'exil*. — Welschinger, *La censure sous le premier Empire*, 167, note. — Savary, *Mémoires*, V.

haute cour qu'il était informé de la présence de Mme de Staël dans les environs de Paris ; qu'il fallait lui intimer l'ordre de quitter la France dans les vingt-quatre heures et tenir la main à l'exécution ponctuelle de cet ordre, « le tout sans scandale ». Le mot « scandale » était biffé et remplacé par « éclat ». [1]

Mme de Staël restait sans défense. Ce que valaient les amis dans la détresse, Talleyrand d'abord le lui avait appris. Ce fut maintenant le tour de Fouché qui, lui aussi, la qualifiait « d'étrangère » et lui donna sans hésiter le coup de grâce. Ceux qui pensaient comme elle, Camille Jordan, Benjamin Constant, étaient plus compromis qu'elle-même. Elle n'était pas naturellement courageuse : « J'ai de la hardiesse dans l'imagination », disait-elle, « mais de la timidité dans le caractère, et tous les dangers et périls se présentent à moi comme des fantômes ». Cette fois, les motifs les plus sérieux la confirmaient dans la crainte qu'un bannissement prononcé contre elle dans de telles circonstances durerait longtemps, sinon toujours. Dans cette disposition d'esprit, elle suivit le conseil que lui donna Regnault de Saint-Jean d'Angély de demander d'abord asile à une amie de celui-ci, Mme de La Tour, qui possédait une campagne aux environs de Mafliers. Elle connaissait à peine cette dame, dont on vantait l'intelligence et l'amabilité, et il lui fallait, pour ne pas trahir sa situation, dissimuler devant la nombreuse société qui se rassemblait chez elle l'angoisse qui la torturait. Quand la nuit commençait à venir, elle al-

[1] Miot de Melito, *Mémoires*, II, 118.

lait écouter à la fenêtre avec sa femme de chambre, si elle n'entendait point venir les gendarmes. Elle avait déjà écrit à Joseph Bonaparte et à Lucien, qui en ce temps-là, d'ailleurs, étaient mal avec leur redoutable aîné, Lucien à cause de son second mariage, Joseph parce qu'il avait refusé la dignité de chancelier, — lorsque Mme Récamier lui offrit en termes pressants un asile à Saint-Brice.

De là, Mme de Staël adressa la lettre suivante au Premier Consul :

« Je vivais en paix à Mafliers sur l'assurance que vous aviez bien voulu me faire donner que j'y pourrais rester, lorsqu'on est venu me dire que des gendarmes devaient m'y prendre avec mes deux enfants. Citoyen Consul, je ne puis le croire ; vous me donneriez ainsi une cruelle illustration, j'aurais une ligne dans votre histoire.

« Vous perceriez le cœur de mon respectable père, qui voudrait, j'en suis sûre, malgré son âge, vous demander quel crime j'ai commis, quel crime a commis sa famille pour éprouver un si barbare traitement. Si vous voulez que je quitte la France, faites-moi donner un passeport pour l'Allemagne et accordez-moi huit jours à Paris, pour avoir de l'argent pour mon voyage et faire voir un médecin à ma fille, âgée de six ans, que la route a fatiguée.

« Dans aucun pays de la terre, une telle demande ne serait refusée.

« Citoyen Consul, il n'est pas de vous le mouvement qui vous porte à persécuter une femme et deux

enfants ; il est impossible qu'un héros ne soit pas le protecteur de la faiblesse. Je vous en conjure encore une fois, faites-moi la grâce entière, laissez-moi vivre en paix dans la maison de mon père, à Saint-Ouen; elle est assez près de Paris pour que mon fils puisse suivre, lorsque le temps en sera venu, les cours de l'Ecole Polytechnique, et assez loin pour que je n'y tienne pas de maison.

« Je m'en irai au printemps, quand la saison rendra le voyage possible pour des enfants.

« Enfin, citoyen Consul, réfléchissez un moment avant de causer une grande douleur à une personne sans défense ; vous pouvez par un acte de simple justice m'inspirer une reconnaissance plus vraie, plus durable, que beaucoup de faveurs peut-être ne vous vaudront pas ».

Il n'est fait dans *Dix années d'exil* aucune mention de cette lettre, mais l'auteur y parle de l'intervention en sa faveur de Joseph et de Lucien auprès de leur frère. Pendant quelques jours d'un calme trompeur on put espérer à Saint-Brice que cette intervention avait été couronnée de succès. [1]

Mme de Staël y vivait heureuse au milieu d'une société sympathique ; elle lisait avec une profonde émotion la défense que James Mackintosh, nommé juge à Bombay, avait prononcée un peu avant son départ d'Angleterre en faveur de Peltier, qui devait être extradé pour avoir écrit un libelle contre le Premier

[1] L'Auteur des souvenirs de Mme Récamier, *Coppet et Weimar* ; *Mme de Staël et la grande-duchesse Louise*, 28-30.

Consul. Le 15 octobre, et non pas en septembre, comme elle l'avance par erreur, elle était à table avec quelques amis. Il pouvait être quatre heures de l'après-midi, quand la petite société aperçut par une fenêtre de la salle à manger donnant sur la route un cavalier vêtu de gris qui s'approchait du château et vint sonner à la grille du parc. Mme de Staël ne douta pas un instant que ce visiteur venait pour elle ; celui-ci ayant en effet demandé à lui parler, elle le reçut dans le jardin. En avançant vers lui, le parfum des fleurs et la beauté du soleil la frappèrent. Cet homme lui dit qu'il était le commandant de la gendarmerie de Versailles, mais qu'on lui avait ordonné de ne pas mettre son uniforme dans la crainte de l'effrayer. Il lui montra une lettre signée Bonaparte, qui lui enjoignait de s'éloigner à quarante lieues de Paris, et cela dans les vingt-quatre heures, mais recommandait en même temps de la traiter avec des égards. Une autre lettre du 13 octobre, adressée au général Moncey, ordonnait, en cas de refus de sa part, de la faire accompagner à la frontière par un gendarme.[1]

Mme de Staël fit remarquer à l'officier de gendarmerie, qui se nommait Gaudriot, que des conscrits pouvaient partir dans les vingt-quatre heures, mais non pas une femme avec des enfants ; elle lui proposa donc de la suivre à Paris, où il lui fallait passer au moins trois jours pour procéder aux préparatifs de son voyage. Il y consentit. Elle monta dans sa voi-

[1] Mme de Staël, *Dix années d'exil*, 1re partie, chap. 6. — Welschinger, *La censure sous le premier Empire*, 331-332, pièces des 13, 15 et 20 octobre 1803.

ture avec ses enfants et l'officier, qu'on avait choisi « comme le plus littéraire des gendarmes ». En effet, il lui fit des compliments sur ses écrits. « Vous voyez, Monsieur », lui répondit-elle, « où cela mène d'être une femme d'esprit. Déconseillez-le, je vous prie, aux personnes de votre famille, si vous en avez l'occasion ». Elle essayait de « *se* monter par la fierté », mais elle sentait « la griffe dans *son* cœur ».

On a souvent parlé de cette nostalgie de la capitale chez M^me^ de Staël et on ne lui a pas épargné le reproche d'exagération, surtout depuis que ce reproche a été soulevé contre elle par Chateaubriand, qui, en fait de douleurs, ne compâtissait qu'aux siennes. Elle aurait pu répondre que l'éloignement de la capitale, ainsi que nous l'avons dit, ne lui devint insupportable que quand il cessa d'être volontaire. Jusque-là son amour pour son père et ses enfants avaient suffi pour la retenir à Coppet la plus grande partie de l'année. Seulement, elle sentait le besoin de mettre de temps en temps son talent en contact avec le grand centre qui exerçait sur elle une puissance électrique et mettait ses idées en mouvement. Elle était trop pleine de vie, elle avait trop vécu sur la scène du monde, pour se contenter d'une existence paisible et se borner à un rôle tout passif ; elle était aussi trop peu heureuse au fond pour se résigner ainsi.

Ce n'est pas sans raison qu'on lui a reproché d'avoir vécu dix ans en présence des Alpes sans avoir reproduit une seule fois ce tableau ou senti son imagination prendre feu à ce spectacle. C'est bien elle

qui répondait à ceux qui lui vantaient la beauté du Mont-Blanc : « Oh ! le ruisseau de la rue du Bac ! », et qui disait en souriant à Fauriel, que la vue du Léman transportait d'admiration : « Vous en êtes encore au préjugé de la campagne ! ». Même à l'époque où elle composait *Corinne*, quand tant de choses avaient changé, elle disait à un homme enthousiaste de la nature que si ce n'était par respect humain, elle n'ouvrirait pas sa fenêtre pour voir la baie de Naples, tandis qu'elle ferait volontiers cinq cents lieues pour aller causer avec un homme d'esprit qu'elle ne connaîtrait pas. La vie contemplative de la campagne paralysait un genre de talent qui s'épanouissait au contact d'un esprit sympathique. Le besoin de conversation était absolument impérieux chez elle, comme le prouve l'anecdote suivante. Un jour, vers 1816, le comte Molé, entrant chez Mme de Staël, la trouva occupée à écrire, — « Je vous dérange, lui dit-il, vous travaillez. » — « Oh ! non pas, dit-elle ; vous n'êtes pas un ennuyeux, et loin de là ; mais sachez bien que même un ennuyeux qui entre, quand je suis seule, est toujours le bienvenu et me fait toujours plaisir, et cela quand je serais au moment le plus intéressant de mon travail » [1]. Il lui suffisait de se trouver en contact avec des gens simples, mais naturels, gais, libres d'affectation et s'intéressant réellement à ce qu'ils disaient, fussent-ils eux-mêmes l'unique objet de leur entretien. Une

[1] Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, I, 69, 82, 130. — Mme Necker de Saussure, *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël.*

heure passée agréablement avec eux inspirait à M^me^ de Staël une reconnaissance si sincère, que sa cousine croyait reconnaître dans ce besoin d'une distraction innocente une sorte d'invitation physique de la nature au repos, que sa vie intellectuelle si active ne lui permettait pas de se procurer autrement. L'ami qui lui était le plus cher, celui qu'elle appréciait le plus et qui possédait toute sa confiance, Matthieu de Montmorency, lui était indispensable non à cause de son esprit, mais à cause de ses qualités morales. M^me^ de Staël connaissait d'ailleurs très bien la valeur de l'intelligence. Un Suédois de ses amis lui disant un jour : « Les gens d'esprit, quoi que vous prétendiez, ont bien des travers », elle lui répondit : « C'est vrai ; mais malheureusement les bêtes en ont aussi, quoiqu'il ne vaille pas la peine d'y faire attention ». L'impulsion qui lui était nécessaire pour créer de grandes choses, mûrir ses idées, donner à son style la forme artistique, elle la trouvait dans le commerce avec des esprits de son rang, dans la discussion, avant tout dans la fréquentation de ses amis. Quelles que fussent ses occupations ou préoccupations de tout genre, rien ne remplaçait pour elle la société habituelle, les délassements de l'intimité, la joie qu'elle goûtait à se retrouver dans le milieu aimé. Sans rien réclamer des autres et si dure pour elle-même au physique, que l'on croyait avec elle à sa force et à sa santé, jusqu'au moment où l'un et l'autre lui firent soudainement défaut, elle ne comprenait pas l'existence sans une maison hospitalière, sans la possibilité

de répandre autour d'elle la joie et le bien-être.

Il convient de se rappeler ces choses pour apprécier la disposition d'esprit avec laquelle elle franchit le seuil de sa maison de la rue de Lille, qu'elle venait de louer et n'avait pas habitée encore : elle s'y sentit prisonnière de Bonaparte et eut le pressentiment qu'elle n'y recevrait jamais ceux qu'elle aurait voulu y voir. Au lieu de dormir, elle parcourait la nuit ses chambres vides, pour voir apparaître chaque matin, « comme dans le château de Barbe-Bleue », son gendarme qui lui demandait si elle était enfin prête. Mais les émotions subies avaient atteint sérieusement sa santé, et Mme Récamier, qui s'était rendue également à Paris, avait supplié le général Junot, qui lui était dévoué, de tenter auprès de Bonaparte une dernière démarche en faveur de son amie. Mme de Staël ignorait encore où elle se rendrait. Son cœur lui conseillait de retourner en Suisse, auprès de son père ; d'autre part, elle n'avait nullement caché à Genève son désir de poursuivre dans une atmosphère intellectuelle plus homogène l'œuvre de sa vie. Elle ne voulait pas aller en Angleterre pour ne pas exciter davantage la colère du Premier Consul. Ainsi l'idée d'un voyage en Allemagne, qu'elle avait d'abord exprimée à Charles de Villers, se présentait comme une solution possible.[1] Dans cette incertitude, elle vit apparaître Joseph Bonaparte, avec son aimable et modeste jeune femme, qui tous deux la prièrent d'une façon si pressante

[1] * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*, 288. Mme de Staël à Villers, Coppet, 20 juillet 1803.

d'accepter leur hospitalité à Morfontaine, que pour se montrer reconnaissante de l'amitié qu'ils lui témoignaient, elle alla y passer trois jours avec son fils aîné. Ce ne fut pas un délassement pour elle. Entourée d'un monde étranger, en grande partie officiel, elle dut étouffer une fois encore les sentiments qu'elle éprouvait. Elle demanda seulement à Joseph de lui assurer que, ayant été traitée en France comme étrangère, elle ne serait pas réclamée comme Française par le Premier Consul, au cas où elle gagnerait un autre pays. Elle attendit dans une misérable petite auberge, en dehors de Paris, la réponse qu'il devait lui envoyer de Saint-Cloud, car il ne lui était pas permis de franchir une seconde fois la banlieue. La réponse se fit attendre, et dans sa triste solitude, fugitive dans sa propre patrie, elle eut l'avant-goût de l'exil et connut « le pain salé, rompu au foyer étranger ».

Joseph, cependant, tint parole. Il envoya les assurances les plus amicales, des lettres de recommandation et un adieu ému.

Puis vint Benjamin Constant, qui ne voulait pas la laisser partir seule. L'idée d'imposer à un ami, même pour un temps limité, une expatriation semblable, rendait plus pénible à M^me^ de Staël la séparation dernière. Les nouvelles envoyées par Junot n'arrivèrent plus à temps. Le dernier mot du Premier Consul, transmis par le général à M^me^ Récamier, était que M^me^ de Staël pouvait s'établir à Dijon [1], si

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII, 299. — M^me^ de Staël, *Dix années d'exil*, 1^re^ partie, chap. 12.

elle le désirait ; plus tard on verrait. Mme Récamier se préparait à porter en hâte cette information à son amie, quand elle apprit que celle-ci, en proie à la douleur et aux larmes, était déjà en route pour Châlons. L'« étonnante conversation » de Benjamin Constant réussit enfin à amener une réaction dans son système nerveux surexcité, et elle trouva la force de poursuivre, avec plus de calme, sa route jusqu'à Metz.

Sa résolution était prise. Elle allait en Allemagne, et d'abord à Weimar.

Arrivés à ce point, il nous importe de savoir quels étaient les motifs d'un ordre intellectuel qui poussaient Mme de Staël à se rendre en Allemagne, et ce que cette France dans laquelle elle avait grandi savait alors de ce monde d'outre-Rhin.

Bien que du commencement du dix-septième siècle au milieu du dix-huitième ce fût le génie français qui exerçât sur l'Allemagne une action décisive, les deux pays n'ont jamais cessé complètement d'agir l'un sur l'autre, et l'histoire de l'influence de la civilisation allemande sur la France a été racontée tout récemment encore par différents écrivains. [1] Mais tandis que le goût français, la culture et la littérature françaises façonnèrent en Allemagne de nombreuses

[1] * O. Weddigen, *Histoire de l'action exercée par la littérature allemande*, 81. — * Th. Süpfle, *Histoire de l'influence de la civilisation allemande sur la France depuis les premiers temps germaniques jusqu'à Klopstock*, I, (ouvrage inachevé). — * Breitinger, *Les importateurs de l'esprit allemand en France*. — * Borinski, *La poétique de la Renaissance*.

générations, ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle et depuis que les écrivains allemands rencontrèrent en France une attention qui ne brillait pas d'ailleurs par le discernement. Le plus populaire d'entre eux fut Gessner ; puis vinrent Haller et Ramler. D'Holbach traduisit la *Louise* de Voss ; Friedel, que nous avons déjà nommé, donna en français dix volumes de pièces dramatiques allemandes ; l'ami de Schiller, Huber, publia un choix de poésies en quatre volumes.[1] La *Gazette littéraire*, le *Journal étranger* et la *Correspondance* de Grimm contribuèrent de leur côté à répandre un peu plus de lumière sur l'Allemagne. Ces deux dernières publications présentèrent Ramler au public parisien comme le Jean-Baptiste Rousseau allemand et célébrèrent le génie de Lessing.[2] En 1765, Grimm enregistrait que *Miss Sarah Sampson* avait été donnée sur le théâtre d'amateurs du duc d'Ayen, et que sa fille, M^me^ de Tessé, avait charmé tout le monde dans le rôle de Sarah. Dorat traduisit, en 1769, diverses pièces de Wieland et vanta les Allemands aux dépens des Anglais. Mais huit ans plus tard, en 1777, la *Correspondance* se plaint que le goût pour la poésie allemande, qui s'était éveillé quelques dizaines d'années auparavant, semblait de nouveau disparu, que Klop-

[1] Huber, *Choix de poésies allemandes*, 1766, 4 vol. in-12. — Alfred Michiels, *Histoire des idées littéraires en France*, I, 331. — * Braun, *Gœthe jugé par ses contemporains*, I, 400-403.

[2] *Journal étranger*, 1761. — Grimm, *Correspondance littéraire*, XI, 423, VI, 140, 141.

stock n'était plus guère connu en France que de nom, et que le seul Turgot le lisait encore. Nous savons que ce dernier faisait mieux que le lire, et qu'après avoir traduit le premier livre des *Idylles* de Gessner, il avait commencé à mettre en français la *Messiade*. Le même dessein occupa l'abbé Delille, qui échoua par suite de son ignorance de la langue allemande. Klopstock s'en consola facilement en se rappelant le sort de l'*Enéide* traduite par l'aimable abbé.[1]

Mais désormais le fil ne se rompit plus entièrement. Marie-Joseph Chénier arrangea ou imita *Nathan le Sage*, *Don Carlos*, *Hermann et Thusnelda*;[2] Adrien de Lezay traduisit en 1799 *Don Carlos*;[3] Legouvé adapta en 1792 à la scène la *Mort d'Abel* de Gessner. Le nom de Gœthe fut porté à la connaissance des Français en 1774, année de la représentation de *Clavigo*, pièce qui se recommandait à eux par le sujet emprunté aux *Mémoires* de Beaumarchais, mais qui d'ailleurs attira peu l'attention, la même donnée ayant déjà été traitée dans une tragédie française.[4] C'est *Werther* qui commença à faire sensation; après un mélodrame donné en 1775 sous le titre: *Les malheurs de l'amour*, on vit paraître l'année suivante les deux premières traductions de

[1] * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*, 203. Klopstock à Villers, Hambourg, 19 octobre 1799.

[2] Marie-Joseph Chénier, *Œuvres*, Paris, 1824.

[3] Rœderer, *Œuvres*, VIII, 656. — *Journal de la littérature en France*, an VII.

[4] * Süpfle, *Influence littéraire de Genève sur la France. Annales gœthiennes*, 1887, 205-207.

ce roman, bientôt suivies de beaucoup d'autres.[1] A partir du 2 février 1792, il fut assez souvent donné au Théâtre-Italien sous le nom de *Charlotte et Werther*, et le *Moniteur*, rendant compte de la première représentation, put écrire : « Tout le monde connaît le roman de Gœthe ». Ces premières traductions et imitations amenèrent en France toute une littérature werthérienne, qui laissa une trace passagère dans la mode féminine par les chapeaux « à la Charlotte » et une trace durable dans la langue par le mot « werthérisme ».[2] Ensuite vint *Stella*, traduite par Dubuisson, qui dès 1791 fit son apparition sur le Théâtre de Louvois. Le *Musarion* de Wieland, traduit pour la première fois en 1769, fut suivi en 1784, 1799 et 1800, de versions de l'*Obéron* du même auteur. Quant à Lessing, la plus ancienne feuille scientifique de la France, le *Journal des Savants*, se bornait à un article de d'Antelmy (1764) sur le caractère de ses fables et de ses dissertations.[3] Sa *Dramaturgie* parut relativement tard, en 1795. Le *Laocoon* fut donné en 1802 par Vanderbourg, qui fit également passer en français le *Valdemar* de Jacobi.

Un article du *Moniteur*, en date du 12 février 1792, présenta pour la première fois au public français,

[1] La Harpe, *Correspondance littéraire*, II, 191. — * Braun, *Gœthe jugé par ses contemporains*, II, 126, 236, 366.

[2] * Karl Hillebrand, *La maladie werthérienne en Europe. Peuples, époques et hommes*, VII, 102.

[3] * O. Weddigen, *Histoire de l'action exercée par la littérature allemande*, 83. — * H. Doberenz, *La Martelière et son adaptation des drames de Schiller sur les théâtres de la Révolution française*, 1883, 4-5.

sous le nom de « monsieur Scheller » et comme auteur de *Fiesque,* l'illustre rival de Gœthe, Schiller, que ce journal nommait le grand avocat « non des opprimés contre leurs persécuteurs, mais de la république contre la monarchie », et dont il faisait le héros du jour, « un vrai Girondin », en un mot. A partir de ce moment, ses *Brigands*, traduits par le littérateur allemand Schwindenhammer, qui adopta le nom de La Martelière, alternèrent sur la scène avec le *Mariage de Figaro* et *Caius Gracchus*, en obtenant un succès toujours croissant, et lui valurent, cette fois sous la dénomination de « sieur Gille, publiciste allemand », le fameux diplôme de citoyen français expédié par Danton, — honneur qu'il partagea avec Klopstock, Campe, Pestalozzi et Anacharsis Clootz parmi ses compatriotes, avec Washington, Wilberforce, Mackintosh et Kosciusko parmi les étrangers.

Quand Schiller reçut le décret de l'Assemblée nationale en date du 9 septembre 1792, décret contresigné par le ministre Roland, il avait déjà cessé, de même que Klopstock, de mériter cet honneur. Les massacres de Septembre l'avaient rempli d'épouvante, et le chantre de la *Messiade* consacra une ode funèbre à la mémoire du noble duc de La Rochefoucauld, égorgé à Gisors. Ce même La Martelière, qui avait obtenu avec les *Brigands* un succès si éclatant, publia sous le titre de *Théâtre allemand* un choix d'œuvres dramatiques qui s'ouvrait par *Cabale et Amour* (publié sous le titre *L'Amour et l'Intrigue*) ; cette pièce fut sifflée en 1799, et la *Conjuration de Fiesque* interdite après le 18 Brumaire. « La France fut jouée,

ma pièce ne le fut pas », remarqua dans sa préface l'infortuné traducteur. [1] Quant à la *Pucelle d'Orléans*, on ne pouvait en priver le public français, et elle parut dès 1802. [2] L'*Histoire de la guerre de Trente ans* fut à son tour traduite en français, et à deux reprises, en 1794 et en 1803.

Entre ces premières traductions et les dernières il y avait la Révolution, et ce qui a été dit à son sujet en parlant des littératures étrangères s'applique tout particulièrement à la littérature allemande. En France on perdait le goût de tout ce qui n'avait pas un but pratique immédiat. Un Français, M. Jules Simon, constate qu'alors ses compatriotes se persuadaient qu'en dehors de la France et de l'antiquité il n'y avait rien qui méritât d'être vu, n'avaient aucune idée des philosophies étrangères ou de celles qui remontaient plus haut que le dix-huitième siècle, et ne rougissaient pas de leur ignorance, parce qu'ils n'en soupçonnaient même pas l'étendue. [3]

Quand Marie-Joseph Chénier, dans son *Tableau de la littérature française depuis* 1789, qu'il termina en 1809, vint à parler de *Werther*, il rappela le succès « si général et si légitime » qu'avait obtenu le roman, et qui du reste durait encore. Il ne

[1] * H. Doberenz, *La Martelière*, 14 et 23. — * *Correspondance de Gœthe avec les frères de Humboldt*, 1795-1832, n° 24. Guillaume de Humboldt à Gœthe, 26 août 1799.

[2] *Jeanne D'Arc*, traduite par Cramer et publiée par Sébastien Mercier, 1802.

[3] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 197. — Paul Albert, *La littérature française au dix-neuvième siècle*, I, 226.

pouvait, ajoutait-il, en dire autant de l'*Alfred* du même auteur, ce livre étant trop long. On serait tenté de croire que l'ouvrage ainsi critiqué n'existait que dans son imagination, ou que, peut-être, il le confondait avec le poème en prose de Haller paru sous le même titre.[1] Il n'en était rien. L'*Alfred* en question était tout simplement le *Wilhelm Meister*, que son traducteur, Sevelinges (1802), n'avait pas cru pouvoir appeler d'un nom qu'il jugeait ne point convenir à un héros français.

Le livre de Mme de Staël sur l'Allemagne avait paru, quand Suard, qui avait été dans le pays, mais sans aucun profit pour lui, exprima cet avis : « Quant à la philosophie de Kant et de ses disciples, j'ai regret au temps et au talent que Mme de Staël a perdus à l'expliquer et à l'adorer ».

On accueillit comme une découverte, en 1755, la publication par l'ex-jésuite Deleyre d'une analyse de Bacon, qui depuis 1799, d'ailleurs, fut en France l'objet d'une assez sérieuse attention,[2] tandis que le « sage Locke » était un de ces clichés littéraires qui n'obligeaient personne à le lire.[3]

Justement sur le terrain spéculatif, d'où devait partir l'élan, grâce à l'étude de la philosophie écossaise inaugurée par La Romiguière et Royer-Collard, le

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 198 et 216.

[2] Albert de Haller, *Alfred, roi des Anglo-Saxons* 1773 (traduit en français deux ans plus tard.)

[3] L'abbé Emery, *Le christianisme de Bacon*, 1799. — Lasalle, *Œuvres de Bacon*, 1800-1803. — De Luce, *Précis de la philosophie de Bacon*, 1801.

livre de Gerando sur l'*Histoire des systèmes philosophiques*, publié en 1804, se bornait à quelques généralités sans valeur sur les Allemands et à une polémique contre Kant ; de son côté Destutt de Tracy, le chef véritable de la nouvelle école philosophique française, qui continuait à procéder de Condillac, qualifiait le philosophe de Kœnigsberg de fondateur d'une secte, car, ajoutait-il, « il y a des sectes en Allemagne, comme il y en avait chez les anciens. On professe la doctrine philosophique de Kant, comme on professe la doctrine de Jésus, de Mahomet ou de Brahma ».

Mais il ne pouvait lire Kant parce qu'il ne savait pas l'allemand ; il ne l'avait lu qu'en latin, mais il aima mieux s'en référer à un ouvrage intitulé : *Essai d'une exposition succincte de la doctrine de la raison pure*, publié par le Hollandais Kinker dans sa langue, et qu'un certain Lefèvre avait traduit en français. « Peu importe », s'écriait de Tracy, « que je réfute Kant ou Kinker, si je réfute une erreur accréditée ». [1]

Comment il le faisait, c'est ce que ce disciple, critique et continuateur de Condillac, nous fait connaître dans le résumé suivant : « J'ai démontré que la doctrine de Kant nous présente une décomposition incomplète et fausse de notre faculté de penser ; qu'elle nous donne une notion très inexacte de notre sensibilité, de laquelle cependant elle avoue que

[1] Sébastien Mercier, *Cinq Mémoires sur Kant, son système et celui de Fichte.* — Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 216, 241.

viennent tous les matériaux de nos connaissances ; que toutes ces facultés *pures* qu'elle reconnaît en nous, et toutes ces connaissances *pures* qu'elle prétend nous donner, sont de *purs* néants, personnifiés par l'abus des mots et par un emploi vicieux des idées abstraites, dont on fait des êtres réels et existants. Si j'ai raison sur tous ces points, il n'existe rien qu'on puisse appeler *raison pure* : il n'y a pas lieu à ce qu'on nomme *critique de la raison pure*, et tout croule par la base ».

C'est en latin aussi que Garat avait lu Kant, s'il l'avait lu. « Je l'ai lu, disait-il, dans un latin barbare, tout rempli de locutions singulières qui sont apparemment des germanismes ». Reinhard raconte dans sa correspondance que s'étant rencontré avec Garat au Palais-Royal, le matin du jour où passa la charrette qui menait Madame Elisabeth à l'échafaud, Garat, remarquant son trouble, lui dit : « Je vois bien, il faut traduire la philosophie de Kant en français, pour faire diversion à ces scènes sanguinaires ». [1] « Mais, reprend Jules Simon, il ne savait pas l'allemand. S'il l'avait su, il n'aurait pas compris Kant. S'il l'avait compris, il ne l'aurait pas approuvé. Et s'il l'avait traduit, on ne l'aurait pas lu ».

Le seul en France à ce moment qui se posa en défenseur de la philosophie allemande fut le polygraphe Sébastien Mercier, qui longtemps avant le romantisme avait écrit des drames romantiques et le *Tableau de Paris*, et « qui, de temps en temps,

[1] * Reinhard, *Correspondance avec Gœthe*, 37, note.

trouvait une idée, comme un aveugle trouve la porte ».

Mais son adhésion d'ailleurs très sujette à caution resta isolée, comme les quelques œuvres qui s'occupaient de l'étranger. Ginguené écrivit une *Histoire de la littérature italienne* en neuf volumes, et quelques historiens publièrent des histoires universelles ;[1] l'étranger, en particulier l'Allemagne, n'en demeura pas moins pour les lettrés français, même pour les plus éminents, une terre inconnue sur laquelle ils portaient à peu près le jugement du ministre de l'intérieur de 1792, qui envoyait à l'Institut un mémoire scientifique d'un Allemand, en y ajoutant cette note marginale : « Nous n'avons pas de lumières à attendre de l'Allemagne sur de tels sujets ».

Cette assertion de Roland, « à la fois triste et comique »[2], rappelle la réponse faite par un Français à un de ses compatriotes qui lui demandait si les Allemands avaient réellement une langue. « Non », dit-il ; « ils parlent seulement un patois, mais ils se comprennent entre eux ». C'est le poète danois Œhlenschlæger qui rapporte cette anecdote.[3]

Avec ces témoignages s'accorde pleinement celui d'un Allemand qui se trouvait à Paris pendant ces années et qui, par son éducation et son mérite personnels, était destiné, plus qu'aucun autre, à porter un jugement clair et impartial sur l'étranger.

[1] Entre autres Anquetil, *Histoire universelle*.

[2] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 213.

[3] * Œhlenschlæger, *Mes Souvenirs*, œuvre posthume, 11, 56.

Guillaume de Humboldt, né en 1767, connaissait Paris depuis sa jeunesse. Au mois d'août 1789, après la prise de la Bastille, il était venu pour la première fois, avec son précepteur Campe, dans la capitale de la France, « afin d'assister à l'enterrement du despotisme » ; [1] en octobre 1797 il y revint encore. Entre ces deux dates se place le prodigieux travail intellectuel qui fit de lui et de son frère Alexandre les représentants d'un savoir universel tel que le développement scientifique de nos jours ne permettra plus guère aux générations futures de le posséder. A un âge où les autres debutent, en 1791, à vingt-cinq ans, Guillaume de Humboldt abandonna le service de la Prusse où il occupait le poste de conseiller de légation, et épousa Caroline de Dachrœden. Entré par cette union dans le cercle de Dalberg et de Schiller, il voulut ne vivre désormais que pour son idéal de l'homme libre, de l'individualité humaine dans sa plus haute perfection, qu'il essaya de réaliser sur le terrain politique en écrivant le livre qui formule son programme d'homme public et dans lequel il s'efforce de limiter le plus possible l'action de l'Etat sur l'individu. [2] Puis il se rendit à Halle, pour se plonger avec passion, sous la direction du grand philologue Wolf, dans l'esprit de la Grèce antique et donner à son langage, grâce à l'imitation de ces immortels modèles, la perfection classique. En

[1] * J. H. Campe, *Lettres de Paris à l'époque de la Révolution*, Brunswick, 1790.

[2] * Guillaume de Humboldt, *Essais sur les limites de l'action de l'Etat.*

1794 il fit un séjour à Iéna, par amour pour Schiller, et tous deux se livrèrent en commun à l'étude de la doctrine morale de Kant ; il entra en relations d'amitié avec Gœthe, qui parlait de ce temps passé avec lui comme d' « un des moments les plus heureux de sa vie » ; ce fut à Iéna que lui et son frère Alexandre firent la connaissance des deux Schlegel.

En octobre, Guillaume et Alexandre gagnèrent Paris, où celui-ci rechercha le commerce des savants, particulièrement celui de Lalande et de Cuvier, et prit les dernières dispositions pour son voyage au Nouveau-Monde ; il débarqua, le 16 juillet 1799, à Cumana, et ne revint en Europe qu'en 1804. Dans cet intervalle, Guillaume de Humboldt quitta à deux reprises Paris pour visiter l'Espagne, où l'étude de la langue basque le conduisit à la philosophie du langage, la grande occupation de sa vie. Parmi les érudits français, il se lia avec Sainte-Croix, Coray, Chardon de la Rochette, Millin ; parmi les artistes, avec David ; il fréquenta beaucoup aussi son compatriote Schlabrendorf, Benjamin Constant [1] et le baron de Brinkmann, chargé d'affaires de Suède en France de juin à décembre 1799.

Celui-ci était au nombre de ces étrangers qui, comme les Danois Baggesen et Œhlenschlæger et le Français Chamisso, écrivaient en allemand. Elevé à Halle et à Berlin, ami d'Ancillon, de Gentz, de Tieck, plus tard de Fichte, de Rahel, de Frédéric Schlegel,

[1] * R. Haym, *Coup d'œil historique sur la vie des frères de Humboldt jusqu'à l'année* 1835. *Biographie générale* (en allemand.)

retourné en 1792 dans la capitale de la Prusse en qualité de secrétaire de légation, puis envoyé à Paris pour y remplacer le baron de Staël, il accueillit Guillaume de Humboldt comme une ancienne connaissance. Brinkmann, qui composait de la prose et des vers français, allemands, anglais, latins, et même suédois, était à Weimar une personnalité populaire et bien connue, que Gœthe avait recommandée à Schiller, sans prendre trop au sérieux l'étrange petit homme au nez d'une longueur démesurée, qui amusait par ses prompts enthousiasmes. Sa prétention de plaire aux dames lui avait attiré une pièce de vers du frère de Rahel, pleine de railleries dont voici un échantillon :

« Crois-moi, amie ; en fait d'amour, je ne connais que les lettres que j'ai composées comme poète » [1].

Brinkmann avait parlé en termes exubérants dans une lettre à Caroline de Wolzogen de sa première rencontre avec M^me^ de Staël, en 1798, à Paris ; il terminait ainsi : « Déplorons seulement que, sans qu'il y ait de sa faute, Gœthe soit seul à même de lire ses écrits et qu'elle ne puisse pas lire les siens, du moins sous leur physionomie propre, car cette unique jalousie de la destinée qui l'a empêchée de naî-

[1] * Schiller et Gœthe, *Correspondance*, II, 39, n° 427. Schiller à Gœthe, 23 février 1798. — * Varnhagen von Ense, *Mémoires*, VIII, 340 et sqq. — * Louis Robert, *Lamentations et pleurs de Brinkmann*, élégie.

tre Allemande est peut-être la seule chose qui ait mis obstacle à son entière perfection... [1] ».

Vers cette même époque Rahel Levin séjourna également quelques mois à Paris chez Henriette Mendelssohn, qui tenait rue Richer un pensionnat de jeunes filles. M^lle^ Mendelssohn, la sœur de Dorothée Veit-Schlegel, était, selon Varnhagen, point jolie, légèrement contrefaite, mais cependant elle attirait, tant sa personne entière respirait à la fois la douceur, la fermeté et la modestie. Elle avait une intelligence vive, des connaissances étendues, un jugement net, tout cela associé au ton du grand monde et au tact le plus fin. Elle était au courant des littératures allemande, française, anglaise et même italienne, et parlait français et anglais comme sa langue maternelle. Ces mérites lui valurent de nombreux amis. Spontini passait dans son jardin des soirées entières au clair de lune et rêvait aux nouveaux lauriers à ajouter à ceux de sa *Vestale*. [2]

M^lle^ Mendelssohn était fort liée avec Guillaume de Humboldt et sa famille. Il raconte que chez elle il voyait souvent Rahel. Celle-ci rencontra chez lui M^me^ de Staël, « très bien et très parlante », qui l'entretint de Brinkmann, mais ne fit vraiment attention à elle que quelques années plus tard

[1] * Caroline de Wolzogen, *Œuvres posthumes*, II, 270. Brinkmann à Caroline de Wolzogen, Paris, 7 octobre 1798.

[2] * Varnhagen von Ense, *Mémoires*, VII, 127-128. — * Louise Hensel, *La famille Mendelssohn*, I, 50-71.

à Berlin[1]. Des amis communs avaient présenté Mme de Staël à Guillaume de Humboldt. Etant donnée sa nature, elle devait aimer et admirer cet Allemand, qui était à la fois un homme du monde, un savant et un explorateur intellectuel, le produit supérieur de son temps, dont la nature, à la fois noble et tendre, pénétrait et transfigurait tous les rapports de l'existence, les liens qui l'unissaient à sa femme, à ses enfants, à son frère, à ses amis, et qui dans sa distinction parfaite représentait la culture de l'esprit à sa plus haute perfection. Son amitié avec Guillaume de Humboldt, née à ce moment, fut durable ; mainte analogie de caractère conduisait à la sympathie entre eux. Aux périodes les plus importantes de leur vie, à Rome en 1805, à Paris en 1813, ils se revirent toujours avec le même attrait. « Mme de Staël », écrivait de longues années plus tard Guillaume de Humboldt à Charlotte Diede, « était, telle est mon intime conviction, une femme vraiment grande, non seulement par l'esprit, mais par la sincérité et la profondeur du sentiment, par la bonté sans bornes et infatigable comme par le cœur et le caractère. Elle avait la sensibilité la plus délicate qui puisse être l'apanage d'une femme. Elle était étrangère, au fond d'elle-même, à la manière d'être française proprement dite, mais il lui arrivait de temps en temps de mêler des opinions françaises aux idées qu'elle exprimait, et cela n'a rien d'étonnant, puisqu'elle vivait en France. Elle

[1] * Varnhagen von Ense, *Mémoires*, VIII, 662. — Guillaume de Humboldt, *Lettres à une amie*. II, 280. Lettre 59, novembre-décembre 1834.

n'a appris l'allemand que tard, et je lui ai donné moi-même des leçons à Paris » .[1]

Ces « opinions françaises » renfermaient en effet beaucoup de choses qui devaient d'autant plus troubler Guillaume de Humboldt et provoquer ses contradictions, qu'il s'était efforcé de les connaître à fond. La situation politique, telle qu'elle était devenue, répugnait à ses convictions autant qu'elle blessait le sens esthétique de cet éclectique-né, et toute son attention se concentrait sur les événements intellectuels, qu'il faisait connaître à Gœthe, dont la manière de voir répondait à la sienne.

Une de ses premières lettres à son illustre ami contient ce passage remarquable : « Un fait tout à fait digne d'attention est celui que, dans le caractère national français, il règne plus d'intelligence que d'esprit, plus d'imagination dirigée sur la vie extérieure que repliée sur elle-même et inspirée par l'art, plus de violence et de passion que de sentiment. Il me semble de plus qu'une très importante particularité de ce caractère, c'est qu'il n'est nullement pathétique ». Passant de cette réflexion générale aux productions du jour, il ajoutait : « La littérature vous intéresserait peu. Vraiment, il manque ici la flamme du génie. La plupart des productions sont très pâles, et toutes restent bien au-dessous de ce qu'une sévère critique est en droit d'exiger ».[2]

[1] Guillaume de Humboldt, *Lettres à une amie*, II, 175. Lettre 35, 2 août 1832.

[2] * *Correspondance de Gœthe avec les frères de Humboldt*, 1795-1832, citée par * Bratraneck, *Nouveaux emprunts faits*

Guillaume de Humboldt, le disciple de Lessing et de Winckelmann, mûri dans l'atmosphère classique, portait toujours encore sur ce point un jugement plus indulgent que, dans la suite, Alexis de Tocqueville. « Quoique composée de personnages fameux », dit celui-ci en parlant de la classe des sciences morales et politiques d'alors, « elle ne songeait qu'à se faire oublier... En histoire philosophique, elle s'occupait du gouvernement de la France sous les deux premières dynasties ; cela ne semblait pas devoir la compromettre. Cependant, pour plus d'innocence encore, elle crut devoir remonter jusqu'aux Pharaons ; on la trouva employant sa dernière séance à écouter M. de Volney, chargé, dit le procès-verbal, de donner des renseignements intéressants sur les tuniques des momies égyptiennes... En morale, M. Dupont de Nemours lisait des mémoires sur l'instinct, lequel étant commun aux hommes et aux bêtes, ne pouvait guère inquiéter le gouvernement[1] ».

Enfin Guillaume de Humboldt, dans sa correspondance avec Gœthe, vint encore à parler de ce que la France, ou plutôt Paris, savait de l'Allemagne. « On s'imagine ici être fort au courant de notre littérature », écrivait-il ; « on croit beaucoup la connaître et l'aimer. Chénier a même transformé votre *Werther* en une tragédie, qui n'est pas encore imprimée. Mais il suffit d'écouter un peu, pour savoir à quoi s'en te-

*aux manuscrits posthumes de Gœthe*, III, n° 19. Guillaume de Humboldt à Gœthe, Paris, printemps de 1798.

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, p. 453 et sqq.

nir sur cette connaissance et cet amour. Je me suis fermement promis de ne jamais faire connaître ici, pour ma part, une ligne d'allemand (à moins qu'il ne s'agît d'érudition). Les Français sont encore trop éloignés de nous pour être en état de nous comprendre sur les points où, nous aussi, nous commençons à avoir notre originalité : si éloignés, que la différence de langue, comparée aux autres obstacles, semble petite ».

Dans une autre lettre à Gœthe, Guillaume de Humboldt mentionnait la traduction des drames de Schiller par La Martelière, et demandait d'où ce dernier savait que Schiller trouvait « sa pièce des *Brigands* détestable ». La traduction de *Don Carlos* par Lezay lui fut communiquée en manuscrit par M^me^ de Staël, et il la loua fort. En 1802 il écrivait encore à Gœthe : « Les gens ont ici plus que jamais la bouche pleine de noms allemands... La traduction d'*Hermann et Dorothée*[1] a trouvé un public assez nombreux. Cependant, en pareil cas, il ne faut pas juger les applaudissements des Français d'une façon trop favorable pour eux et pour leur goût. Ce qui est bon leur plaît le plus souvent en vertu d'une vue fausse. Dans la dernière séance de l'Institut national on a mentionné publiquement cette traduction, et, à cette occasion, il fut question de vous-même, de Schiller et de Klopstock ».[2]

Ainsi pensait Guillaume de Humboldt. Mais cette

[1] Par Bitaubé, Paris et Strasbourg, 1800.

[2] * *Correspondance de Gœthe avec les frères de Humboldt*, 168, n° 31. Guillaume de Humboldt à Gœthe, Paris, 10 octobre 1800.

ignorance des Français à propos des choses d'outre-Rhin avait aussi ses exceptions. Le contact entre l'esprit français et l'esprit allemand s'était pourtant effectué sur un point, et c'était la Révolution qui y avait pourvu.

Comme la monarchie avant elle, trop souvent elle ne réservait aux meilleurs d'entre ses fils que l'exil. Depuis le mois d'octobre 1789 jusqu'au 18 Fructidor, les modérés de tous les partis passèrent par cette amère expérience. Jetés par les tempêtes politiques sur les rivages les plus divers, plusieurs d'entre eux demandèrent un asile à l'Allemagne. Un des endroits qu'ils habitèrent de préférence fut Hambourg, où régna d'abord Rivarol et où plus tard de Serre, le préfet impérial, voua un culte passionné au chantre de la *Messiade*. Le premier des exilés volontaires fut Mounier, qui, pour vivre, se fit maître d'école à Weimar et fonda un pensionnat ; « Weimar regorgeant d'Anglais, son duc Charles-Auguste espérait que cette jeunesse implanterait dans la race saxonne le sang anglais et des charpentes humaines mieux conditionnées ».[1] Wieland parlait avec le plus grand respect de Mounier, qui le visitait souvent et lui contait beaucoup de choses. « Quand je réfléchis », disait-il un jour à Bœttiger, « combien nous sommes misérables, nous autres pauvres rats de bibliothèques et philosophes en chambre, en comparaison d'un homme d'action comme celui-là, je regarde presque comme

[1] * Knebel, *Œuvres posthumes*, publiées par Varnhagen von Ense et Théodore Mundt, I, 180.

un sacrilège de lui faire des objections et de le contredire ». [1]

Narbonne, Suard, plus tard Gerando et Camille Jordan, allèrent à Tubingue ; de là ce dernier se rendit à Weimar auprès de son ami le futur général Thielmann, alors collaborateur des *Heures*. Narbonne fit une excursion à Eisenach, d'où il sollicita de Schiller, en janvier 1800, la permission de tenter une traduction de la *Mort de Wallenstein*, bien qu'il craignît de mériter au moins à moitié ce double reproche adressé par Gibbon à son traducteur, de ne pas comprendre l'anglais et de ne pas savoir écrire en français. [2] La réponse du poète n'est pas connue ; mais Gœthe a parlé de ces Français sur le ton bienveillant et honorable qui leur était dû. « Quoique fort éloignés du théâtre des grands événements, nous vîmes paraître dès cet hiver des fugitifs, avant-coureurs de nos voisins de l'Ouest chassés de leur patrie. Ils semblaient être à la recherche d'un endroit policé, où ils trouveraient accueil et protection. Ils ne firent que passer ; mais ils surent tellement nous intéresser à leur sort par la dignité de leur attitude, leur sérénité patiente et résignée, leur activité à subvenir à leurs besoins, que ces quelques hommes nous firent oublier les défauts de la masse et changèrent l'antipathie en faveur décidée. Cela tourna à l'avantage de ceux qui les suivirent et qui se fixèrent plus

[1] * K. A. Bœttiger, *Littérature et contemporains*, I, 170.
[2] * Ulrich, *Lettres à Schiller*, 349. Louis de Narbonne à Schiller, Eisenach, 17 janvier 1800.

tard en Thuringe. Il me suffira de citer Mounier et Camille Jordan, pour justifier l'idée favorable qu'on s'était faite de toute la colonie, qui, sans égaler ces hommes éminents, ne se montra du moins nullement indigne d'eux »[1].

Camille Jordan sut utiliser ce séjour sur la terre germanique. Comme son ami Gerando, il apprit l'allemand, et tandis que celui-ci se plongeait dans les études philosophiques, il traduisait, lui, les odes de Klopstock. Cette traduction fut imprimée quelques années plus tard et Camille Jordan en envoya quelques exemplaires à Coppet. On se racontait en Allemagne qu'une pauvre vieille paysanne avait prié Dieu de ne pas la faire mourir avant qu'elle eût fini de lire le dernier chant de la *Messiade*. L'impression de M^me^ de Staël, si elle ne fut pas comparable à cet élan de pieuse ardeur, fut cependant semblable à celle de Charlotte dans Werther, qui laisse échapper comme un cri, dans une nuit d'orage, le nom de Klopstock : « Comment vous exprimer », écrivait-elle à son ami, « l'enthousiasme que m'a fait éprouver votre traduction ? j'ai tressailli, j'ai pleuré en la lisant, comme si j'avais tout à coup entendu la langue de ma patrie après dix ans d'exil. Je vous ai aimé d'un sentiment nouveau qui avait plus de vie, plus de dévouement, plus d'émotion, que tout ce que j'avais éprouvé pour vous jusqu'alors. C'est là le vrai talent, celui de

[1] * Gœthe, *Œuvres complètes. Campagne en France*, 1792, à la fin.

l'âme. L'imagination de Chateaubriand à côté de cela ne paraît que de la décoration. Le réel, le sincère est dans ces odes. Il y a une vie derrière ce style. Il y aura une vie après, et celle-là peut-être vous en passerez quelques jours avec moi ». [1]

Le sentiment exalté qui s'exprimait ainsi fut durable. « Tous ses ouvrages (de Klopstock) », disait-elle plus tard, « ont eu pour but ou de réveiller le patriotisme dans son pays, ou de célébrer la religion : si la poésie avait ses saints, Klopstock devrait être compté comme l'un des premiers ». [2]

Un autre lien avec la littérature allemande s'établit par l'intermédiaire de Meister.

A l'occasion de la visite que lui fit Wieland à Zürich, en 1797, Meister avait engagé Mme de Staël à s'y rencontrer avec lui. Elle répondit : « Aller à Zürich pour un auteur allemand, c'est ce que vous ne me verrez pas faire... Je crois savoir déjà tout ce qui se dit en allemand et même cinquante ans de ce qui se dira. Ce que j'aime d'eux, c'est leur talent, mais non pas leur esprit ». Dans la lettre suivante on lit à propos de Wieland : « Avez-vous pensé à lui faire des coquetteries pour moi ? Des coquetteries, cela sert à tout ». [3] Bientôt après, une autre lettre à Meister, qui, pour une fois, est datée, portait ce qui suit : « Gœthe m'a envoyé, avec la plus superbe re-

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII. Mme de Staël à Camille Jordan, Coppet, 3 juillet (1803.)

[2] Mme de Staël, *De l'Allemagne*, 2me partie, chap. V : *Klopstock*.

[3] Mme de Staël à Meister. Coppet, 18 mars, 22 septem-

liure possible, un roman de lui nommé « Willamsmeister » (*sic*). Comme il était en allemand, je n'ai pu qu'admirer la reliure (et Benjamin assure entre nous que je suis mieux partagé que lui qui l'a lu). Mais il faut que dans votre bonté vous fassiez parvenir de ma part à Gœthe un remerciement superbe qui jette un voile sur mon ignorance et parle beaucoup de ma reconnaissance et de mon admiration pour l'auteur de Werther ». [1]

Cet état de choses ne pouvait durer. Puisqu'on ne venait pas à bout de l'allemand par des plaisanteries, il fallait l'apprendre. « Je continue l'allemand avec résignation », écrit-elle à Meister ; « mais je ne conçois pas comment vous avez fait pour écrire si bien le français, sachant si bien l'allemand. Il me semble que l'un exclut l'autre ». Bientôt elle enregistre des progrès, car « l'ardeur de l'allemand *la* transporte ». Elle demande qu'on lui envoie *Agnès de Lilien*, de Mme de Wolzogen, les œuvres dramatiques de Gœthe, le *Wallenstein* de Schiller, enfin des contes de fées et les œuvres de Campe, l'adaptateur du *Robinson*, pour les faire traduire à son fils. Ces lettres datent de la fin du siècle, alors qu'elle était l'élève de Guillaume de Humboldt. Bientôt après un compatriote, Charles de Villers, attira son attention sur Kant.

Né en l'année 1765 dans la Lorraine allemande, et, comme Gerando, d'abord militaire, Villers s'était

bre (non datées). Lettres inédites en la possession de M. le Dr Reinhart.

[1] Mme de Staël à Meister, 22 avril 1797. Même source.

enthousiasmé pour 1789, puis avait témoigné de l'horreur que lui inspirait la marche des événements dans un écrit *Sur la liberté* qui, publié à Metz en 1791, eut trois éditions et valut un décret de bannissement à son auteur ; il se retira à Gœttingue, où il suivit les cours de l'Université et connut Benjamin Constant. De cette période datent les rapports de l'officier français avec des lettrés et des poètes allemands, Gœthe, Gœrres, Jacob Grimm, Jacobi, Jean-Paul Richter, Klopstock, Schelling, Voss, avec lesquels il correspondait. Il se lia tout particulièrement avec l'historien Schlœzer, dont la fille Dorothée, une femme accomplie mariée à Lübeck au négociant de Rodde, plus tard sénateur, lui inspira une sympathie profonde, qui le fixa dans son voisinage. Il devint Allemand sans rompre ses liens avec la France, et se prit d'une telle affection pour sa seconde patrie, que son ami Fauriel, qui cependant, lui aussi, étudiait avec ardeur la langue allemande, crut devoir l'en blâmer. Le fruit des études de Villers fut un livre sur Kant, publié en 1801,[1] et dont un résumé spécial de quatre pages fut présenté au Premier Consul, qui l'avait demandé en le limitant à ce nombre. Le travail de Villers était la première tentative sérieuse faite pour introduire les Français dans ce monde intellectuel tout à fait nouveau pour eux. Envoyé à l'auteur du livre *De la Littérature*, il fut, comme Villers l'avait expressément souhaité dans

[1] Charles de Villers, *Philosophie de Kant ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendentale.*

une lettre jointe à son envoi, le point de départ de l'attention vouée par Mme de Staël à la philosophie de Kant. [1]

Sans le connaître personnellement, Mme de Staël communiqua au traducteur et interprète du philosophe de Kœnigsberg les impressions que son livre avait éveillées dans son esprit ; elle le fit dans une longue lettre telle qu'elle n'en écrivait guère en dehors de son cercle tout à fait intime, car elle haïssait les exigences épistolaires. [2] Cette lettre donne une idée trop exacte de sa manière de voir d'alors, pour que nous ne la reproduisions pas ici.

«... Je suis mauvaise métaphysicienne et cependant je me suis disputé pour Kant avec tous les hommes de notre pays qui se croyent adeptes en cette science. Je trouve que la métaphysique de Locke est très conciliable avec la sienne ; Locke a très bien vu d'où nous viennent les idées, Kant cherche à découvrir quelle est en nous la faculté qui les reçoit. Il me paraît impossible de n'avoir pas le sentiment qu'il existe en nous une puissance qui modifie ce que les sensations lui transmettent. Mais cette puissance n'est-ce pas l'âme, n'est-ce pas le secret qui nous est interdit, et pouvons-nous nous regarder penser, sans briser cette unité qui constitue véritablement l'existence intellectuelle ! Je n'en sais

[1] * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*. Villers à Mme de Staël, Lübeck, 25 juin 1802, et Mme de Staël à Villers, Coppet, 1er août 1802, 266-272.

[2] Mme Necker de Saussure, *Notice*, et Mme de Staël à Villers, Coppet, 16 novembre 1802.

rien, mais je trouve absurde de mépriser les efforts d'un homme de génie, qui cherche à se connaître, voulût-il s'approcher des barrières que l'esprit humain ne franchit pas. Je suis absolument d'accord avec vous dans les conséquences que vous tirez du système qui fait tout dépendre des sensations ; il a beau se présenter comme purement métaphysique, il a des conséquences qui dégradent l'âme au lieu de l'élever, et comme vous l'avez dit d'une manière si spirituelle et si juste, la morale fondée sur l'intérêt en est dérivée. Mais il faut distinguer dans ce dix-huitième siècle, dont les esclaves disent tant de mal aujourd'hui, que les amis de la liberté doivent le défendre, il faut distinguer la philosophie de Diderot et d'Helvétius de celle de Rousseau, de Montesquieu et même de Voltaire dans son bon temps. Les uns ont voulu détruire un grand ennemi, le catholicisme, les autres nous ravir le premier des biens, les idées religieuses ; les uns et les autres marchaient ensemble pour faire la guerre, mais ils ont suivi des routes très différentes dans les opinions qu'ils voulaient mettre à la place des superstitions vaincues. Quant à Condillac, c'est un homme qui me paraît avoir parfaitement raisonné dans la branche de la métaphysique qu'il a traitée ; il inscrivait pour ainsi dire à la porte toutes les idées qui peuvent entrer dans la tête de l'homme, mais il ne s'est point occupé de la faculté qui les change à sa manière ; il me semble que l'on aurait pu faire une supposition métaphysique inverse de la sienne. Lorsqu'il représente une statue gagnant des idées à mesure qu'elle acquiert

un sens de plus, on aurait pu calculer tout ce que l'homme privé successivement de chacun de ses sens pourrait non-seulement conserver mais acquérir d'idées sans eux.

« Si vous n'avez pas eu à Paris tout le succès que vous méritiez, c'est, si vous me permettez de vous le dire, que vous n'avez pas voulu avoir de l'adresse dans votre manière de présenter les idées de Kant et de combattre celles de ses adversaires. Si j'avais eu l'avantage de vous connaître avant que vous fissiez publier votre livre, nous nous serions peut-être disputés, mais j'espère que j'aurais obtenu quelques phrases de plus et de moins, qui vous auraient concilié l'amour-propre de nos philosophes. Quoi que vous pensiez de l'amour-propre, il faut l'apaiser comme Cerbère ; il veille à l'entrée du séjour des méchants, comme de celui des bons. Il serait bien fâcheux pour l'avancement de l'esprit humain que vous renonçassiez à l'idée de nous faire connaître les autres ouvrages de Kant ; ils ne seront jamais entendus sans vous, vous avez au suprême degré la clarté qui lui manque. Mais si vous avez ce dessein, venez en France et consultez quelques amis sur notre vanité française que vous avez un peu oubliée en Allemagne. Tous ceux qui vous ont vu à Paris sont à cet égard de mon avis, et tous ceux qui vous ont vu disent que vous êtes encore supérieur en conversation à vos écrits mêmes... Vous m'accusez, et l'Allemagne avec vous, d'avoir risqué ce reproche sur le goût qu'on est convenu de trouver frivole ; le goût arbitraire, le goût de mode mérite tout ce que vous en

dites, mais le bon goût est grec, romain, français, quelquefois allemand, anglais, car il se trouve dans toutes les beautés de ces littératures, le bon goût est la vérité, la mesure et le choix ; c'est quand les Allemands sont fleuris et affectés qu'ils sont de mauvais goût. Ce n'est point les hardiesses heureuses que je condamne, à Dieu ne plaise ! mais c'est de *se faire vif*, pour me servir de l'expression d'un Allemand très connu en France. Je crois avec vous que l'esprit humain qui semble voyager d'un pays à l'autre est à présent en Allemagne. J'étudie l'allemand avec soin, sûre que c'est là seulement que je trouverai des pensées nouvelles et des sentiments profonds, mais il manque à ce pays que les idées puissent influer sur les institutions, et que la méditation puisse conduire à des résultats positifs. Quoiqu'il en soit, c'est le pays du monde aujourd'hui où il y a le plus d'hommes distingués comme philosophes et comme littérateurs... »

Elle s'est exprimée d'une façon tout à fait semblable dans une lettre à Gerando, où on lit cette phrase : « Je tiens pour intolérants ceux qui douteraient de ma philosophie parce que j'aurais aimé, dans ce que de Villers nous a donné de la philosophie de Kant, ce qui est plus favorable aux nobles espérances d'une vie future ». [1]

Villers ne consentit pas à admettre qu'on devait « sucrer les pilules », et répliqua qu'il avait beaucoup trop épargné encore l'ignorance française, en ajou-

[1] Baron G. de Gerando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Stoël.*

tant qu'il était heureux que Mme de Staël voulût tourner son attention du côté de l'Allemagne. D'autres l'avaient essayé, ajoutait-il, mais ils n'avaient réussi qu'à penser en français avec des mots allemands. Dans son enthousiasme pour tout ce qui était germain, il ne voulait même pas admettre que l'Allemagne des jours de la diète de Ratisbonne et du démembrement fût restée en arrière sous le rapport politique. « Ne croyez donc pas », écrivait-il, « que ces idées allemandes soient si purement méditatives, qu'elles n'aient jamais eu des résultats positifs. L'esprit de la vraie liberté est un résultat très fréquent et très positif parmi la nation. Le superbe code prussien, le plus humain et le plus républicain de ceux qui existent, le gouvernement d'un assez grand nombre de princes éclairés, les régences des villes libres, notre réformation sont, je pense, d'assez beaux monuments et tels que la France n'en peut montrer, malgré toute l'ostentation et la fanfaronnade du libertinisme des douze dernières années ».[1]

Le désir exprimé par Mme de Staël de voir Villers rendre populaires en France ses maîtres allemands ne se réalisa pas ; chez lui, le mérite de la forme était loin de répondre à la valeur des idées. C'est à elle-même qu'échut la tâche qu'elle lui avait assignée. En revanche, sous un autre rapport ils se comprirent d'autant mieux. La fille de Necker partageait sur le

[1] * M. Isler, *Lettres choisies de Charles de Villers*. Mme de Staël à Villers, Coppet, 1er août 1802, et Villers à Mme de Staël, 1er octobre 1802, 268-274.

protestantisme la manière de voir de Villers. « Si la Réformation eût échoué il y a trois siècles, que serait devenue l'Europe ? », écrivait-elle plus tard ; « et dans quel état serait-elle maintenant, si l'on enlevait à la France tout ce qu'elle a gagné par sa réforme politique ? ».[1] L'émigré français répond à cette question dans le livre qu'il publia en 1803 [2] et qui lui valut un succès sans exemple en son genre : le prix de l'Institut de France et sa nomination de membre correspondant de cet Institut.

Ce fut là le beau moment de la vie de Charles de Villers. Pendant les guerres qui suivirent, il mit toute son influence comme écrivain et comme homme privé au service de sa patrie adoptive. Cette attitude politique lui valut le diplôme de bourgeois honoraire de la ville de Brême, une arrestation par Davoust, et la nomination par le roi Jérôme à la chaire de littérature française de l'Université de Gœttingue. En 1814, le régent du Hanovre lui retira sa chaire, acte que le baron de Stein qualifia d'outrage à la nation allemande ; mais cet acte d'injustice ne fut jamais complètement réparé et brisa le cœur du malheureux Charles de Villers. Il mourut d'une fièvre nerveuse, le 26 février 1815, à l'âge de cinquante ans. Benjamin Constant et Mme de Staël avaient fait tout leur possible pour obtenir la réhabilitation de leur ami.[3]

[1] Mme de Staël, *Considérations*, XIII, 99.

[2] *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther.* Ce livre eut en quelques années quatre éditions, trois traductions allemandes, deux anglaises et une hollandaise.

[3] *Græter, *Charles de Villers et Mme de Staël*, Rastenbourg,

Mme de Staël et Charles de Villers se rencontrèrent pour la première fois à Metz. D'après une note de celui-ci, elle arriva dans la capitale de la Lorraine le mercredi 26 octobre 1803 au soir et ne repartit que le 8 novembre. On se plut, mais on n'était pas toujours du même avis, et parfois Mme de Staël faisait glisser le soir un billet au crayon sous la porte de Villers afin d'arranger le malentendu du matin. « Je sais bien que Benjamin ne se plaît que dans la guerre civile », écrivait-elle une fois, « mais je ne prétends pas me coucher avec cette inquiétude ». Villers, ajoutait-elle, ne doit pas s'y tromper : ma bienveillance a toujours été générale, ma sympathie toujours exclusive.

De Forbach, où la retint sa santé, elle lui citait cette pensée de Jean-Paul (dont Villers lui avait donné les œuvres pour la distraire en voyage), qui l'avait fort impressionnée : « Ne vous raccommodez jamais avec votre ami qu'en pleurant et orageusement, car le froid de la brouillerie pourrait rester dans la réconciliation ».

De Metz elle recommanda Villers à Gerando, comme un homme de beaucoup d'esprit... et qui a toutes les idées du nord de l'Allemagne dans la tête.[1]

Elle-même avait peine à prendre son parti de la si-

1888. — * W. de Bippen, *Charles de Villers. Annales prussiennes*, 1871, 288. — * M. Isler, *Vie et écrits de Charles de Villers* — * Julien Schmidt, *Histoire de la littérature française depuis le règne de Louis XVI*, I, 331. — * Ernest Mager, *Histoire de la littérature nationale française*, 1789-1837, IV, 117.

[1] Baron G. de Gerando, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, 60.

tuation qui lui était faite ; elle souffrait amèrement et confiait son chagrin à Matthieu de Montmorency, dont les lettres la suivaient fidèlement.

« J'ai reçu deux lettres de vous, cher Matthieu, que je n'ai pu lire sans beaucoup de larmes. Je suis bien faible, et les nuits que je passe avec un sommeil sans cesse interrompu achèvent de m'ôter la force. J'étais loin de croire que je souffrirais ce que souffre ; je me serais conduite autrement, si je l'avais prévu. Pour m'achever, ma fille a repris un rhume coqueluche, et je ne sais absolument que devenir. J'espère cependant être en état de partir jeudi prochain, mais je meurs de peur que le climat du Nord ne convienne pas à ce pauvre enfant. Quel mal le PC. (*Premier Consul*) m'a fait ! Je crois encore pour l'honneur du cœur humain que, s'il en avait eu l'idée tout entière, il aurait reculé devant elle. — J'ai la conviction que c'est moi qui suis cause que votre oncle est rappelé : il aura voulu vous donner une compensation. Mais n'est-il pas vrai, cher Matthieu, que ce n'est pas une compensation, parce que personne ne vous aime comme moi et parce que votre oncle a le bonheur de ne pas souffrir par l'imagination ? J'ai été hier voir la cathédrale de Metz et la synagogue des Juifs. Ces tombeaux dans la cathédrale, ces cris aigus dans la synagogue, tout agissait sur moi, et j'avais une terreur de la vie qui ne peut se peindre. Il me semblait que la mort menaçait mon père, mes enfants, mes amis, et ce sont des sensations de ce genre qui doivent préparer le désordre des facultés morales. Pourquoi vous peindre,

cher Matthieu, un si misérable état ? Mais mon âme va se réfugier dans la vôtre, et j'ai pour vous de ce sentiment que vous inspirent les personnes en qui vous vous confiez et que vous croyez meilleures que vous. — Benj. (*Benjamin Constant*) est excellent pour moi. Certainement, sans lui, il me serait arrivé quelque chose de bien extraordinaire. Je vous prie de l'aimer du bien qu'il me fait, ou plutôt du mal dont il me sauve. — J'ai trouvé ici Villers de Kant, qui est vraiment un homme d'esprit et intéressant par son enthousiasme pour ce qu'il croit bon et vrai. Il a avec lui une grosse Allemande, M^me^ de Rodde, dont je n'ai pas encore percé les charmes. Le préfet a été parfait pour moi ; mais je n'en cause pas moins une peur terrible dans la ville. On y a tout exagéré, si exagérer est possible, et un pauvre président du tribunal criminel, beau-frère de Villers, ne croit pas pouvoir me voir sans courir le risque d'être destitué. A Paris, on connaît mieux le vrai, mais ici l'on est comme une pestiférée dans la disgrâce. Raison de plus pour n'y pas rester. Mais ces lettres qui arrivent tous les jours et au bout de deux jours, c'est encore un lien à déchirer que de s'en éloigner. Cependant, j'y suis résolue, si la santé de ma fille me le permet... Plus tard je vous écrirai ce que je fais. Je change d'avis quatre fois par jour ; cependant je crois que je vais à Francfort. Adieu, cher Matthieu, ne vous lassez pas d'aimer votre pauvre amie. Que dit-on à Paris de mon histoire ? ». [1]

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XII, 300-301. M^me^ de Staël à Matthieu de Montmorency, Metz, 28 octobre 1803.

Mme de Staël poursuivit son voyage en compagnie de deux de ses enfants, son fils aîné et sa fille ; elle avait envoyé le plus jeune, Albert, de Paris en Suisse. Sur la route de Mayence, elle et son valet de chambre, nommé Bosse, furent en danger d'être volés et peut-être assassinés. Bosse, écrivait-elle à cette occasion, aurait pris ce dernier accident de très mauvaise part, s'il lui était arrivé.

A Francfort elle était recommandée à la maison Bethmann ; mais si l'on en croit l'illustre médecin Sœmmering[1] et une lettre de la mère de Gœthe à son fils, la célébrité qui précédait la voyageuse n'était pas précisément de nature à lui faciliter l'entrée dans la société allemande. « Elle m'a accablée comme si j'avais une meule suspendue au cou », écrivait à son fils « Madame la conseillère », d'ordinaire si aimable et si prévenante ; « je l'ai évitée partout, je me suis abstenue des réunions où elle se trouvait, et j'ai respiré plus librement après son départ. Qu'a-t-elle à faire avec moi ? Je n'ai pas même écrit dans ma vie un abécédaire, et mon génie m'en préservera à l'avenir comme par le passé ».[2]

Aux difficultés extérieures de ce séjour à l'étranger vint s'ajouter une grave maladie d'Albertine, une fièvre scarlatine, qui inspira à sa mère des craintes pour sa vie et lui fit écrire à Genève des lettres désespérées à sa cousine. Tandis que l'enfant se réta-

[1] * R. Wagner, *Vie de Sœmmering et ses relations avec ses contemporains*, 115.

[2] * Robert Keil, *Correspondance de Mme la conseillère Gœthe*, 133. Lettre à son fils, 13 janvier 1804.

blissait, grâce aux soins de Sœmmering, et que Benjamin Constant, qui était parti, revenait en toute hâte à la nouvelle de cette maladie passer quelques jours à Francfort, [1] arriva de Rome l'annonce de la mort de Mme de Beaumont. On trouve dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, à côté de beaucoup d'autres, la lettre de condoléance adressée par Mme de Staël à Chateaubriand.

« Ah ! mon Dieu, *my dear Francis* », lui écrivait-elle, « de quelle douleur je suis saisie en recevant votre lettre !... pouvez-vous, pouvez-vous me parler d'opinions différentes sur la religion, sur les prêtres ? Est-ce qu'il y a deux opinions, quand il n'y a qu'un sentiment ? Je n'ai lu votre récit qu'à travers les plus douloureuses larmes. *My dear Francis*, rappelez-vous le temps où vous vous sentiez le plus d'amitié pour moi ; n'oubliez pas surtout celui où tout mon cœur était attiré vers vous, et dites-vous que ces sentiments, plus tendres, plus profonds que jamais, sont au fond de mon âme pour vous. J'aimais, j'admirais le caractère de Mme de Beaumont ; je n'en connais point de plus généreux, de plus reconnaissant, de plus passionnément sensible.

... Donnez-moi une place dans votre vie. Je vous admire, je vous aime, j'aimais celle que vous regrettez. Je suis une amie dévouée, je serai pour vous une sœur. Plus que jamais je dois respecter vos opinions :

[1] Benjamin Constant, *Lettres à sa famille. Revue internationale*, 10 mai 1887, 372. A Mme la comtesse de Nassau Francfort, 30 novembre 1803.

Matthieu, qui les a, a été un ange pour moi dans la dernière peine que je viens d'éprouver... Est-ce que vous ne sentez pas que mon esprit et mon âme entendent la vôtre et ne sentez-vous pas en quoi nous nous ressemblons à travers les différences? ». [1]

Tandis que les pensées de Mme de Staël revenaient à la défunte, Villers lui refusait un service d'amitié, « sous des prétextes futiles », croyait-elle ; dans la situation où elle se trouvait elle en souffrit d'autant plus, qu'au témoignage de sa cousine elle ne se résigna que tard à l'idée qu'on pouvait comprendre et pratiquer l'amitié d'une façon différente de la sienne. [2]

L'Allemagne aussi, vue de la portière de sa voiture par une froide journée de décembre, lui offrait plus d'une déception. Les salles enfumées d'auberge, avec des poëles énormes, autour desquels séchaient des vêtements trempés, n'empêchaient cependant pas les sons importuns des pianos de pénétrer. Tout en convenantqu'elle avait tort de parler de choses qu'elle était encore absolument incapable de juger, l'Allemagne tout entière, à de certaines heures, lui paraissait ressembler à une de ces salles enfumées ; on y faisait de la musique, il est vrai, et la poésie sommeillait dans

[1] L'Auteur des Souvenirs de Mme Récamier, *Coppet et Weimar ; Mme de Staël et la grande-duchesse Louise*, 326-329. — Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 287.

[2] * M. Isler, *Lettres posthumes de Charles de Villers*. Mme de Staël à Villers, Francfort et Weimar, 15 décembre 1803, 294-295.

les âmes, mais sans se manifester au dehors sous une forme délicate et distinguée ; comme dans les œuvres de Jean-Paul, on y trouvait le sublime auprès du trivial, et l'on ne pouvait comprendre comment un peuple au génie si noble et si profond était en même temps insensible à la grâce et à l'harmonie des choses extérieures.

Ces premières impressions d'outre-Rhin étaient de nature à provoquer la tristesse, le découragement peut-être. Mme de Staël ne pouvait avoir qu'un vague pressentiment de ce que lui réservait l'Allemagne, tandis qu'elle souffrait douloureusement de l'intolérable injustice et de la persécution tyrannique que lui infligeait Bonaparte. Mais, ainsi que l'a dit le Dante :

> Or tu chi se', che vuoi sedere a scrannna
> Per giudicar da lungi mille miglia
> Con la veduta corta d'una spana ?

Si le voile de l'avenir s'était soudain déchiré à ses yeux, elle aurait reconnu qu'à ce prix seulement elle obtenait sa délivrance intellectuelle, le plein essor de ses facultés, que devant elle s'étendait un monde nouveau, immense, inexploré, et que le chemin qui y conduisait était véritablement pour elle un chemin de Damas.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE PREMIER

Necker et le comte Frédéric-Léopold de Stolberg . . 1
Portrait de Mme de Staël, sous le nom « d'Hortense », par Sénac de Meilhan . . . . . 3
La haine de parti s'attaque à Mme de Staël . . . . 6
Narbonne . . . . . 12
Gustave III et son ambassadeur en conflit . . . . 24
Fersen. . . . . 25
La diplomatie secrète du roi de Suède. . . . . 30
Une candidature à la couronne de Pologne . . . . 31
Projets de fuite de la famille royale. . . . . 32
La fuite à Varennes. . . . . 37
Son contre-coup sur les partis . . . . . 41
La reine et l'empereur Léopold . . . . . 43
La France de 1791 veut la monarchie et fonde la république . . . . . 46
Emeute du Champ de Mars, 17 juillet 1791. . . . 47
Révision de la Constitution. . . . . 49
L'œuvre de la Constituante . . . . . 58
Lettres de Mme de Staël. . . . . 60

## CHAPITRE DEUXIÈME

La situation dans l'automne de 1791. . . . . 69
Apparition de la future Gironde sous la conduite de Brissot. . . . . 79

Point de vue du roi. . . . . 80
Attitude de la reine. . . . . 81
L'empereur Léopold . . . . . 83
La guerre. Les Jacobins sont contre. . . . . 85
Rapprochement entre les constitutionnels et la Gironde. . . . . 89
Le comte de Narbonne représentant de la politique constitutionnelle . . . . . 92
Influence du cercle de Mme de Staël sur celle-ci. . 94
La mission de Custine à Brunswick. . . . . 99
Narbonne et l'Assemblée législative. . . . . 106
Renvoi de Narbonne. . . . . 120
Mme Roland et Mme de Staël . . . . . 121
Rappel du baron de Staël et meurtre de Gustave III. 123
Mme de Staël seule à Paris. . . . . 125
Robespierre apparaît au premier plan. . . . . 128
Le 20 Juin . . . . . 132
Plan de fuite imaginé par Mme de Staël pour la famille royale . . . . . 135
Dernières mesures de la Révolution avant le 10 Août. 139
Le manifeste du duc de Brunswick. Jugement de Mme de Staël. . . . . 142

## CHAPITRE TROISIÈME

Mme de Staël et le 10 Août. . . . . 145
L'armée dernier refuge des citoyens. . . . . 152
Préparatifs des massacres de Septembre. . . . . 154
Allemands prenant part à la Révolution . . . . . 156
Juste-Eric Bollmann. . . . . 158
Il sauve Narbonne. . . . . 162
Mme de Staël et Manuel. . . . . 165
Les massacres de Septembre. . . . . 166
Mme Necker écrit les *Réflexions sur le Divorce* . . . 176
Mme de Staël en Suisse . . . . . 177

Le baron de Staël et l'alliance franco-suédoise. . . 178
Séjour de Mme de Staël en Angleterre, janvier 1793 . 183
Son activité secourable à Juniper Hall. . . . . 191
La société anglaise . . . . . 197
Chute de la Gironde . . . . . 201
Retour du baron de Staël et de sa femme à Coppet . 202
Impressions d'Angleterre . . . . . 203
Mme de Staël publie sa *Défense de la reine* . . . . 206
Elle sauve des amis de France . . . . . 208
L'opinion en Suisse . . . . . 213
Joseph de Maistre à Lausanne. Sa rencontre avec Mme de Staël . . . . . 214
Mort de Gibbon, 6 janvier 1794 . . . . . 219
Mort de Mme Necker, 6 mai 1794. . . . . 220

## CHAPITRE QUATRIÈME

Le 9 Thermidor . . . . . 221
Influence des dernières années sur la nouvelle génération . . . . . 222
Benjamin Constant. . . . . 228
Mme de Charrière . . . . . 230
Benjamin Constant à Brunswick. . . . . 233
Sa première rencontre avec Mme de Staël à Lausanne. 244
Celle-ci publie ses *Réflexions sur la paix* . . . . . 252
Elle se déclare partisan de la république. . . . . 256
Necker recommande la monarchie modérée. . . . 257
Mission du baron de Staël à Paris, mars 1795 . . . 258
Les partis dans la Convention . . . . . 261
Quiberon. . . . . 269
Mme de Staël sur la Constitution de l'an III . . . . 273
Attaques des royalistes contre Mme de Staël . . . . 275
Le Paris de 1795 . . . . . 275
Fouché, Tallien, Barras. . . . . 279
Le cercle de Mme de Staël . . . . . 281

Elle obtient par Chénier le retour de Talleyrand . . 282
Benjamin Constant à Paris . . . . . 285
Les décrets des 5 et 18 Fructidor . . . . . 289
Participation de Mme de Staël aux controverses politiques . . . . . 292
Le 13 Vendémiaire. La Révolution entre dans une nouvelle phase . . . . . 297
Legendre dénonce Mme de Staël . . . . . 300
Démêlés du gouvernement suédois avec son ambassadeur. . . . . 304

## CHAPITRE CINQUIÈME

L'*Essai sur les Fictions* . . . . . 306
Le livre *Sur l'influence des Passions* . . . . . 311
Hostilité du Directoire contre Mme de Staël . . . . 319
Celle-ci s'emploie auprès de Gouverneur Morris pour la délivrance de La Fayette. . . . . 320
Difficultés mises à son retour en France . . . . . 321
Le baron de Staël menacé dans sa situation . . . . 322
Son rappel, novembre 1796 . . . . . 325
La conspiration de Babeuf et l'évolution de la question sociale depuis la Révolution. . . . . 330
Mme de Staël se prononce pour le maintien de la Constitution de l'an III. . . . . 338
Brochure de Benjamin Constant sur les *Réactions politiques*. . . . . 343
Services rendus par Mme de Staël à Tailleyrand. . . 349
Mme de Staël et les Bonaparte. . . . . 352
Coup d'Etat du 18 Fructidor . . . . . 358
Mme de Staël attaquée pour sa participation à cet événement . . . . . 363
Sa justification. . . . . 364
Sa première rencontre avec Bonaparte. . . . . 369
Naissance d'Albertine de Staël, 13 octobre 1797. . . 373

La comtesse de Beaumont et son cercle. . . . . 374
Fontanes. . . . . 380
Chénedollé. . . . . 382
La Révolution en Suisse . . . . . 382
Le baron de Staël est nommé de nouveau ambassadeur à Paris. Il se sépare de sa femme. . . . . 386

## CHAPITRE SIXIÈME

Jugements des contemporains sur Benjamin Constant. . . . . 389
Mme de Staël intervient auprès de Fouché en faveur de condamnés politiques. . . . . 394
Les élections de 1799. . . . . 397
Le 30 Prairial . . . . . 399
Situation de la France à la veille du 18 Brumaire. . 401
Le problème du progrès . . . . . 403
Théorie de Mme de Staël dans son livre *Sur la Littérature*. . . . . 404
Ses premiers jugements sur l'Allemagne. . . . . 413
Son programme pour l'avenir. . . . . 415
Oppositions qu'il rencontre. . . . . 418
Chateaubriand. . . . . 421
Le 18 Brumaire . . . . . 445
Benjamin Constant et Sieyès . . . . . 446
Incident au Tribunat . . . . . 453
Bonaparte déclare la guerre aux « idéologues » . . 457
Mme de Staël entre en relations avec de Gerando et sa femme. . . . . 460
Elle se lie avec Mme Récamier. . . . . 461
Méridien de la vie. . . . . 464
Dernière rencontre de Mme de Staël avec Bonaparte. . 468
*Dernières vues de politique et de finances*, par Necker. 469
Mécontentement causé au Premier Consul par ce livre. . . . . 472
L'hiver de 1802 . . . . . 473

Menaces dirigées par Bonaparte contre Mme de Staël. 474
La société parisienne après la paix d'Amiens . . . 476
Mort du baron de Staël à Poligny, 9 mai 1802. . . 479

## CHAPITRE SEPTIÈME

*Delphine* . . . . . 483
Accueil fait à ce roman. . . . . 492
Morale de ce livre . . . . . 494
Sa portée politique . . . . . 498
Critiques dont il est l'objet. . . . . 500
Son contre-coup dans la littérature. . . . . 506
Conséquences de sa publication pour l'auteur . . . 507
Vie sociale et intellectuelle de Genève. . . . . 512
Mme Necker de Saussure . . . . . 515
Simonde de Sismondi. . . . . 517
Mme de Krüdener. . . . . 517
Bonstetten et Friderike Brun. . . . . 519
Mme de Staël en famille. . . . . 523
Comment elle élève ses enfants . . . . . 524
Témoignage de sa fille. . . . . 526
Sa manière d'être envers son père. . . . . 529
Séjour à Mafliers . . . . . 534
Arrestation de Mme de Staël, 15 octobre 1803. . . . 537
Son départ pour l'Allemagne. . . . . 543
Que savaient alors les Français sur le compte des Allemands ? . . . . . 543
Guillaume de Humboldt à Paris. . . . . 553
Gustave de Brinkmann . . . . . 554
Rahel Levin et Henriette Mendelssohn. . . . . 556
Les Français en Allemagne. . . . . 561
Charles de Villers. . . . . 565
Lettre d'adieu à Matthieu de Montmorency. . . . 573
Premières impressions d'outre-Rhin . . . . . 573

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Imprimerie DESTENAY, Saint-Amand (Cher).

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

BOUND BY
BROWN BROS